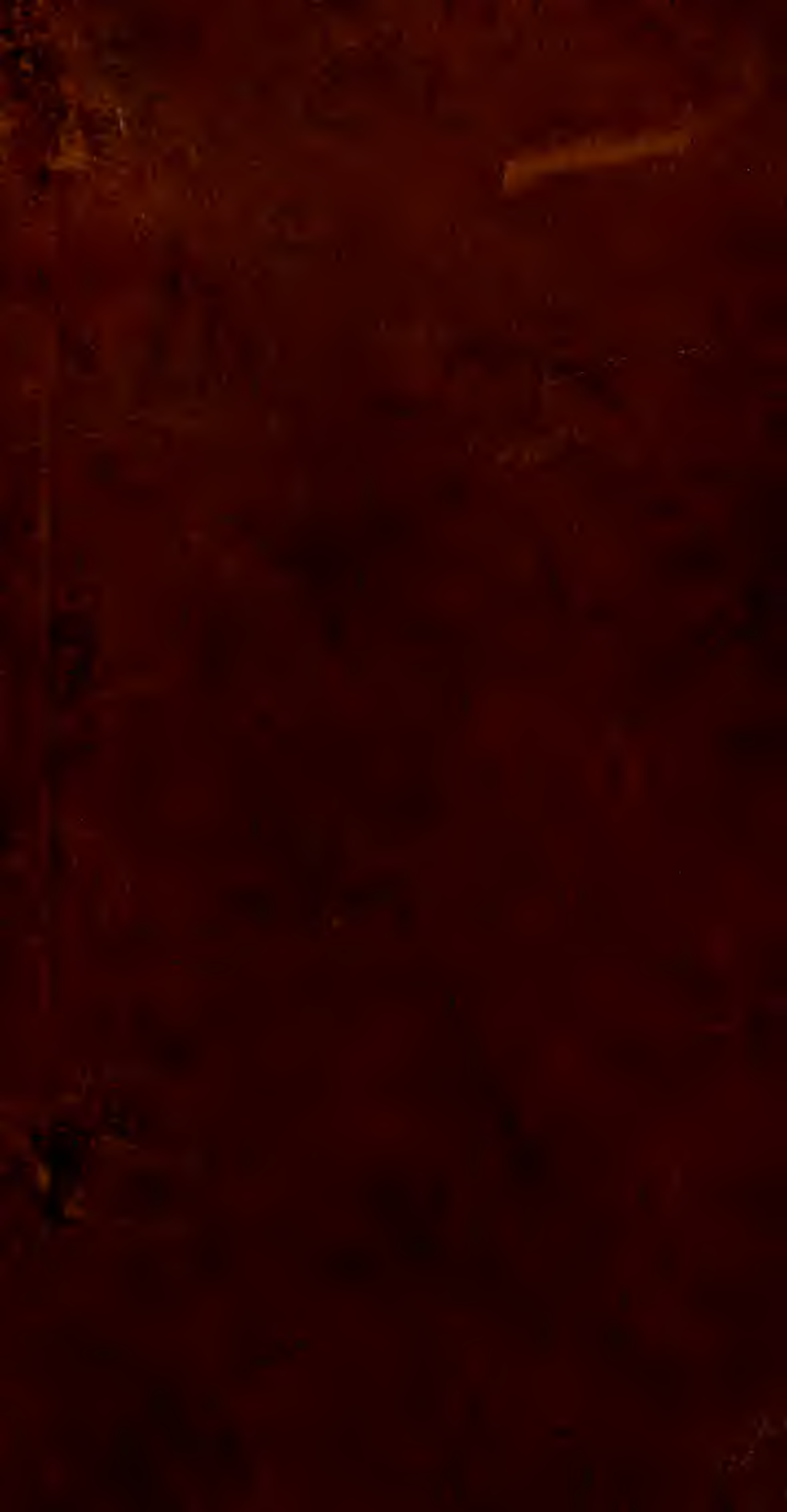






ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DE Mr. L'ABBÉ FLEURY.

CONTENANT les VII. VIII. & IX. Siécles.

TOME TROISIE'ME.

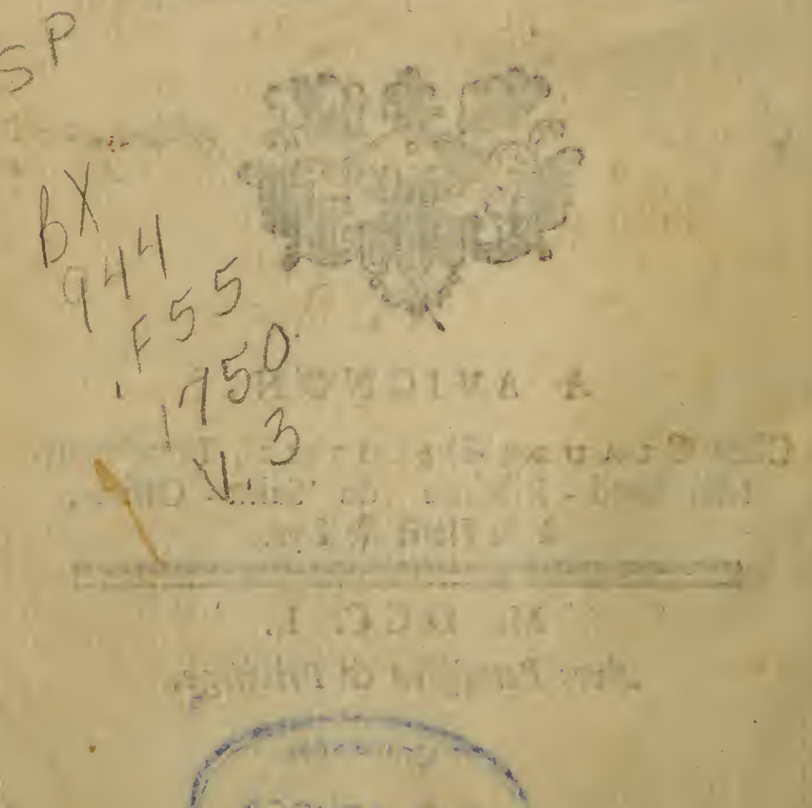


A AVIGNON,

Chez CLAUDE DELORME, Imprimeur-Marchand - Libraire du Saint - Office, à la Fleur de Lys.

M. DCC. L.

Avec Permission & Privilege.



AVERTISSEMENT.

C'Est avec regret qu'on est obligé de s'éloigner du plan qu'on s'étoit proposé dans l'Impression de cet Ouvrage. En le suivant exactement, on tomboit à l'égard de chaque Volume dans l'inconvenient qui a été trouvé dans le Premier, qui veritablement, est un peu trop épais. Pour y obvier, il a fallu retrancher le VIIe. Siécle du Second Volume, & le renvoyer au troisieme; & successivement le IXe. du Troisieme, & le XIIIe. du Quatriéme. Avec tout cela le Troisieme Volume est de 676. pages; & le Quatriéme, qui en contient près de 800. sans les Tables, auroit été de plus de 900. si on y eût inseré tout le XIIe. Siécle. On a donc fini ce Volume à l'an 1175.; & c'est un nouvel inconvenient par raport au plan général, qui cause encore plus de regret. Mais toutes les representations qu'on a pû faire à l'Auteur, n'ont pas éte capables, de lui rien faire retrancher de son Manuscrit. Il lui a suffi de savoir que diverses Personnes ont trouvé la matiére un peu trop resserrée dans le Premier Volume, pour juger qu'il ne de-

voit pas la resserrer davantage dans les Volumes suivans, où les Evenemens sont si multipliés, & où plusieurs demandoient un certain détail. Il s'en est tenu là-dessus au sentiment des Personnes, qui ayant examiné son Manuscrit, l'ont assuré que tout ce qu'il a raporté, meritoit de l'être, & qu'il n'avoit rien dit de trop : ajoutant, que ce ne seroit point un mal que cet Ouvrage contînt deux Volumes de plus.



ABREGÉ



ABREGÉ DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

De Mr. l'Abbe' Fleury.

SEPTIEME SIECLE

Commençant à l'Année 601. *& finissant à l'An* 700.

SAINT GREGOIRE LE GRAND.

Anne'e 601.



LE Patrice Venance, ami de S. Gregoire, étoit affligé de la Goutte & souffroit de cruelles douleurs. Le S. Pontife, qui étoit lui même sujet à cette maladie, tâcha de le consoler, il l'exhorta à suporter le mal en esprit de penitence. Apprenant quelque tems après que

An. 601. ce Patrice ſe trouvoit à l'extrêmité, il écrivit à l'Evêque de Syracuſe pour qu'il l'engageât à réprendre l'habit Monaſtique, du moins pendant le peu qu'il avoit encore à vivre. Venance étant mort; il prit ſoin de ſes deux Filles & leur tint lieu de Pere. Marinien de Ravenne étoit malade. Il lui manda de ne plus jeûner, ni veiller, de peur que ſon mal n'empirât; il lui conſeilla même de s'abſtenir des fonctions que les Evêques faiſoient ordinairement à Pâques, comme de benir le Cierge, &c.

LE 5. d'Avril de cette année le S. Pontife tint un Concile à Rome, auquel ſouſcrivirent vingt-un Evêques & ſeize Prêtres. Il y publia une Conſtitution en faveur des Moines. Il avoit déja fait de ſemblables Réglemens en diverſes occaſions particuliéres. Il renvoya cette même année le Prêtre Laurent en Angleterre, & le fit accompagner par quelques Moines deſtinés à aider S. Auguſtin dans ſa Miſſion. Il remit à Laurent ſa réponſe à diverſes conſultations qui lui avoient été faites de la part de S. Auguſtin. Il recommanda les nouveaux Miſſionnaires à Etherius de Lyon, à Virgile d'Arles & à Arigius de Gap, & chargea ces Prélats d'aſſembler un Concile pour arrêter les progrez de la Simonie. Il recommanda enco-

re ces Missionnaires à divers autres Evêques des Gaules ; & dans la Lettre qu'il leur écrivit en commun, il fit expressément mention de Licinius d'Angers, connu sous le nom de S. Lesin. Celui-ci étoit Parent du Roi Clotaire & avoit été Comte du Païs, avant que d'entrer dans le Clergé. Enfin il recommanda les Missionnaires à Theodoric Roi de Bourgogne, à Theodobert son Frere Roi d'Austrasie & à la Reine Brunehaut leur Ayeule : tant il avoit à cœur que ces Ouvriers Evangeliques pussent facilement se rendre à leur destination. Ecrivant à cette occasion à Ethelbert ou Aldibert Roi des Anglais, il compara ce Prince au Grand Constantin, & Aldiberge ou Berthe son Epouse à Ste. Helene. An. 601.

Les Missionnaires étoient chargés d'une Lettre de S. Gregoire pour S. Augustin en particulier, & d'une autre qui devoit être renduë publique. Il felicitoit Augustin sur les heureux succez de sa Mission & l'exhortoit à continuer ses soins pour un Ouvrage aussi salutaire. La seconde Lettre regardoit l'établissement des Evêchés en Angleterre. Le Saint Pontife envoya en même tems à Saint Augustin des Reliques de Saint Sixte Martir, & tout ce qui étoit nécessaire pour le service des Eglises.

An. 601. LES Miſſionnaires étoient à peine partis, que S. Gregoire reçut des Lettres de Quirice Evêque d'Iberie près le Pont-Euxin. Ce Prélat vouloit le conſulter au nom de tous les Catholiques de la Province, s'il falloit baptiſer les Evêques & les Peuples, qui infectés des erreurs de Neſtorius, étoient ſur le point d'y renoncer, ou s'il ſuffiſoit qu'ils donnaſſent leur confeſſion de Foi. S. Gregoire répondit de les admettre ſans difficulté & de conſerver même aux Evêques le rang qu'ils occupoient, afin de faciliter leur retour. " Qu'ils „ anathématiſent, diſoit le S. Pontife, „ Neſtorius & tous ſes Sectateurs; qu'ils „ promettent de recevoir les Conciles ad- „ mis par l'Egliſe : cela ſuffit. Les Neſto- „ riens, ajoûtoit-il, ſont baptiſés au nom „ de la Ste. Trinité. En Orient on reçoit „ les Ariens par l'impoſition des mains, „ en Occident par l'Onction : les MONO- „ PHYTES, qui comme les Eutychiens, „ n'admettent qu'une nature en Jeſus- „ Chriſt ſont reçus par la ſeule profeſſion „ de Foi; mais on baptiſe les Bonoſiens „ qui ne croyent pas la Divinité du Ver- „ be, les CATAPHRYGES qui veulent que „ Montan ſoit le S. Eſprit & les autres „ Hérétiques qui ne baptiſent pas au „ nom de la Ste. Trinité. „

ANNE'E 602.

ON voit par les Lettres que S. Gregoire écrivit cette année, comment il prenoit ſoin des Egliſes d'Afrique, & de quelle maniere il exerçoit ſon autorité dans ce Païs-là. Il y en a une au ſujet d'un Diacre de Numidie, depoſé pour un peché d'impureté. Le S. Pontife ſuivoit ſcrupuleuſement l'ancienne diſcipline, en vertu de laquelle les Clercs coupables de ces ſortes de crimes étoient privés de leurs fonctions, ſans eſpérance d'être jamais rétablis.

LA Reine Brunehaut & le Roi Theodoric l'ayant conſulté ſur la paix qu'ils déſiroient faire avec l'Empire, & ſur diverſes autres affaires, particuliérement au ſujet d'un Evêque, qui attaqué par des maux de tête violens tomboit ſouvent en délire; il répondit à tous les points, & dit à l'égard de l'Evêque qu'il n'étoit pas permis d'en ordonner un autre tant que celui-là vivroit : la Lettre porte même qu'un Coadjuteur qui avoit eſpérance de ſucceder à l'Epiſcopat, ne pouvoit pas être ordonné Evêque.

S. COLOMBAN étoit inquieté par pluſieurs Evêques, parce qu'il ne ſe conformoit pas à l'uſage de célébrer la Pâque le Dimanche après le quatorziéme jour de la Lune de Mars. Il écrivit deux Lettres

An. 602. au Pape S. Gregoire pour s'en plaindre. Ces Lettres n'ayant point été renduës, il s'adressa à plusieurs Evêques assemblés en Concile & les pria de lui laisser suivre ses anciens usages. " Si on me croit, ,, ajouta-t'il, la cause de la tempête, il ,, n'y a pour l'appaiser qu'à me jetter ,, dans la Mer. ,,

L'EMPEREUR Maurice avoit rompu le Traité fait avec le Can des Avares. Il fut obligé de demander la paix, & de payer la rançon des Prisonniers. On l'avoit fixée à un sol d'or, elle fut réduite à quatre oboles. Malgré cette reduction, Maurice refusa de la payer. Le Can irrité fit massacrer tous les Prisonniers, Maurice se repentit pour lors de sa dureté, & craignant avec raison que Dieu ne l'en punît, il envoya des presens aux principales Eglises & aux Monastéres afin qu'on y priât Dieu pour qu'il ne fût pas puni dans l'autre vie. Peu de tems après Phocas s'empara de l'Empire, & fit perir le malheureux Maurice avec toute sa famille. Ce Prince infortuné voyant massacrer ses Enfans, s'écria plusieurs fois, " Vous êtes juste, ,, Seigneur, & vos Jugemens sont équi- ,, tables. ,,

ANNÉE 603.

ON apporta à Rome le 25. Avril de cette année les Images du nouvel Empe-

reur & de ſon Epouſe Leontia. Le Pape S. Gregoire les fit placer au Palais dans l'Oratoire de S. Ceſaire ; & au mois de Juin ſuivant, il felicita ce Prince ſur ſon Avenement à l'Empire. On voit par les termes de ſa Lettre qu'il n'étoit pas fort ſatisfait du gouvernement de Maurice. Phocas ſe plaignit de n'avoir point trouvé de Nonce à C. P. S. Gregoire y envoya le Diacre Boniface, & le recommanda au Patriarche Cyriaque. Il l'inſtruiſit enſuite de l'affaire de Jean d'Evrie ou Evorie en Epire. Cet Evêque craignant les incurſions des Barbares s'étoit retiré à Caſſiope dans l'Iſle de Corfou, & y avoit apporté le Corps de S. Donat un de ſes Prédeceſſeurs. Il vouloit ſouſtraire la Ville de Caſſiope à la jurîdiction de l'Evêque de Corcyre, & avoit même obtenu un ordre de l'Empereur. S. Gregoire toujours oppoſé aux innovations manda à ſon Nonce de ſoutenir ce qui avoit été reglé anciennement. An. 603.

SES Lettres de cette année 603. font mention de diverſes affaires particuliéres arrivées à Trieſte, à Ancone & en Eſpagne. Les Egliſes de ce Royaume étoient pleines de deſordre ; on exerçoit mille violences contre les Evêques ; & on croit que c'étoit une ſuite des mouvémens qu'il y eut après la mort du Roi Recare-

An. 603. de qui arriva en 601. S. Isidore Successeur de S. Leandre de Seville a fait l'éloge de ce Prince.

L'ANNE'E 603. fut remarquable par une Eclipse de Soleil. On tint la même année un Concile à Châlons sur Saone. S. Didier Evêque de Vienne y fut déposé à la poursuite d'Aridius de Lyon & de la Reine Brunehaut. Donnole fut mis à sa place ; & le S. Evêque relegué dans une Isle, où par ordre du Roi Theodoric, il fut enfin lapidé. Le lieu de son Martire près la Riviere de Chalorone porte encore son nom. Il se fit plusieurs Miracles à son Tombeau.

ANNE'E 604.

S. GREGOIRE reçut cette année des Lettres de Theodelinde Reine des Lombards. Cette Princesse lui donnoit avis de la naissance de son Fils Adoalde, & lui mandoit qu'elle l'avoit fait baptiser par l'Abbé Secondin, dont elle honoroit la pieté. Elle lui envoya en même tems quelques Ecrits de cet Abbé sur le Ve. Concile, avec priére d'y répondre. Le S. Pape s'en excusa sur sa maladie, & envoya à Theodelinde une Croix avec du bois de la vraye Croix pour le jeune Prince & un Evangile. La Lettre de S. Gregoire à cette Princesse est la derniere qui soit dattée. Ce S. Pontife mourut le 12. Mars

de cette année. Il n'avoit point fait bâtir An. 694.
de nouvelles Eglises, mais il eut grand
soin de faire reparer les anciennes. On
appelloit alors *Ciborium* ou *Fastigium*, ce
que nous nommons aujourd'hui le Dais
qui sert à couvrir l'Autel. S. Gregoire en
mit un dans l'Eglise de S. Paul & y laissa
plusieurs fonds. Il est celui de tous les
Papes dont il reste le plus d'Ecrits. Ses
Ouvrages consistent dans les Morales sur
Job, les Homelies sur Ezechiel & sur les
Evangiles, ses Dialogues, son Sacramentaire,
l'Antiphonaire, le Pastoral & environ
huit cens quarante Lettres. Quelques-uns
croyent que les Commentaires
sur les Rois & sur les Cantiques qu'on
trouve parmi ses Œuvres sont de l'Abbé
Claude.

Le Corps de S. Gregoire fut enterré au
bout de la Galerie de la Basilique de S.
Pierre, dans une Sale où S. Leon & quelques
autres Papes avoient déja été ensevelis.
On conserva son Pallium, le Reliquaire
qu'il portoit au cou qu'on croit
avoir été sa Croix pectorale, & qui étoit
d'argent, mais fort mince, & sa ceinture,
afin de montrer à la posterité la pauvreté
& la simplicité de ses habits. Jean Diacre
témoigne qu'on avoit coûtume de peindre
S. Gregoire avec le S. Esprit sur sa
tête en forme de Colombe. Il s'étoit fait

An. 604 peindre lui-même dans ſon Monaſtére, afin de retenir les Moines dans la ferveur de l'obſervance à la vûë de ſon Image. Sa ſainteté, ſa capacité & ſes Ouvrages ont rendu ſa mémoire célébre & éternelle.

SABINIEN.

SUITE DE L'ANNE'E 604. ANNE'ES 605. & 606.

SABINIEN Toſcan gouverna l'Egliſe depuis le 30. Août 604. juſqu'au 2. Février 606. Boniface III. lui ſucceda.

L'Egliſe Romaine fut dans une affliction extrême, après la mort de S. Gregoire. Le Saint Siége vaqua cinq mois & dix-ſept jours. On ne pouvoit s'accorder ſur le choix d'un Succeſſeur au grand Pontife dont on regrettoit la perte. On jetta enfin les yeux ſur l'Archidiacre Sabinien qui avoit été Nonce à C. P. du tems de S. Gregoire; ſon mérite le fit placer ſur la Chaire de S. Pierre. La famine affligea la Ville de Rome durant ſon Pontificat. Il donna des marques de ſa

charité : après avoir fait ouvrir les Greniers de l'Eglise, il fit donner trente Boisseaux de bled pour un sol d'or, afin de soulager le Peuple. An. 605. & 606.

SABINIEN mourut le 8. Février de l'année 606. Ce fut sans doute pendant son Pontificat que par ordre de l'Empereur Phocas, Cyriaque Patriarche de C. P. se desista du titre d'Evêque universel qu'il avoit pris pendant la vie de S. Gregoire. L'Empereur Maurice l'avoit soûtenu dans cette prétention ; & peut-être que Phocas auroit suivi l'exemple de son Prédécesseur ; mais il fut irrité contre ce Patriarche qui s'opposa à ce que l'Epouse & les trois Filles de Maurice fussent tirées de l'Eglise Constantine où elles s'étoient refugiées ; & il voulut le mortifier. Cyriaque mourut le 29. Octobre 605. & le Siége de C. P. vaqua jusqu'au 26. Février 606. qu'on élut le Diacre Thomas Sacellaire ou Trésorier de Cyriaque. M. Fleury raporte que ce fut Boniface III. Successeur de Sabinien qui obtint de l'Empereur Phocas la supression du titre d'Evêque universel que prenoit le Patriarche de Constantinople.

APRE'S la mort de Sabinien le S. Siége demeura vacant pendant onze mois & dix-sept jours. Ce doit-être pendant cette vacance qu'on tint à Rome le Concile

An. 606. ſur l'élection des Papes que le P. Labbe raporte en l'année 606. M. Fleury dit encore que ce Concile fut aſſemblé par le Pape Boniface III. ; que ſoixante & douze Evêques, trente-quatre Prêtres, les Diacres & tous les Clercs de l'Egliſe Romaine y aſſiſtérent ; & qu'on y défendit ſous peine d'anathéme de parler du Succeſſeur d'un Pape du vivant de celui qui ſeroit aſſis ſur la chaire de S. Pierre, ordonnant que l'on procedât à l'élection trois jours après les funerailles du Défunt.

BONIFACE III.

ANNE'ES 607. & 608.

BONIFACE III. Romain ne tint le S. Siége que 8. mois & 22. jours. S. Boniface IV. ne lui ſucceda que 10. mois & 3. jours après.

BONIFACE III. qui fut élu Pape après Sabinien, avoit été comme lui Nonce à C. P. pendant le Pontificat de S. Gregoire ; & ſon mérite ſeul lui valut cette Dignité ; mais il ne fit que ſe montrer ſur le Trône Pontifical ; ſa mort arrivée le 20. Octobre 607. laiſſa encore le S. Siége vacant juſqu'au 23. Août de l'année ſuivante.

On ne trouve rien de remarquable ſous le Pontificat de Boniface III. Pendant la vacance du Siége Severe Patriarche d'Aquilée vint à mourir ; ce Siége Patriarchal avoit été transferé à Grade ; ceux du Clergé d'Aquilée qui étoient demeurés dans cette Ville, élurent pour Succeſſeur de Severe, du conſentement d'Agilulfe Roi des Lombards, l'Abbé Jean. Les Romains qui s'étoient retirés à Grade y élurent Candidien, ce qui forma un Schiſme dans cette Egliſe. L'Abbé Jean s'en plaignit au Roi; il dit que Candidien n'avoit été élu que par la violence de l'Exarque qui avoit fait paſſer les Evêques d'Iſtrie à Ravenne; mais ſes remontrances furent ſans effet. Candidien ne garda pas longtems le Siége Patriarchal. Après ſa mort les Evêques Romains ordonnérent encore à Grade, Epiphane Primicier des Notaires ; & dequis ce tems-là, il y eut deux Patriarches d'Aquilée. L'Abbé Jean diſoit que les Romains, qui étoient à Grade, étoient Hérétiques ; & il étoit lui-même ſchiſmatique par la défenſe des trois Chapitres. An. 607. & 608.

LES anciens Habitans de la Grande-Bretagne avoient formé dans ce tems-là un autre Schiſme parmi eux, au ſujet de la célébration de la Pâques & de quelques autres pratiques contraires à l'unité

An. 607. & 608. de l'Eglise. Ils célébroient la Pâque le quatorziéme jour de la Lune de Mars. S. Augustin Archevêque de Cantorbery voulant établir l'usage reçu dans l'Eglise universelle; employa l'autorité du Roi Ethelbert pour que les Evêques en vinssent à une Conference. On la tint dans un endroit qu'on nomme encore aujourd hui Augustinienzat, mais elle fut sans succez Il y eut ensuite un nombreux Concile; sept Evêques Bretons, & plusieurs Moines des plus savans du Monastére de Baucor y assistérent. Ce Monastére situé dans le Païs de Galles étoit le plus célébre de la Grande-Bretagne. Il y avoit une si grande quantité de Moines qu'on fut obligé de les diviser en sept Communautés de 300. chacune. Dinoch en étoit le Supérieur général. On ne doit pas confondre ce Monastére avec un autre de même nom dans la Province d'Ultone en Irlande. Quoiqu'il en soit on ne retira pas plus de fruit de ce Concile que de la Conférence. S. Augustin prédit alors aux Evêques que leurs Siéges seroient détruits avec leurs Provinces, ce qui arriva, lorsque Edilfild Roi des Anglois prit Caërleon. Suivant la plus commune opinion, S. Augustin premier Archevêque de Cantorbery mourut le 26. Mai 607. il fut enseveli auprès de l'Eglise de S. Pierre & S.

Paul, qui n'étoit pas encore achevée ; & cette Eglise fut depuis le lieu de la sepulture des Archevêques ses Successeurs. Le venerable Bede a conservé l'Epitaphe de S. Augustin. Ce S. Prélat avoit envoyé en 604. Mellit un de ses Compagnons prêcher la Foi aux Saxons Orientaux, dont Londres étoit la Capitale. Le Roi Ethelbert y fit bâtir l'Eglise de S. Paul pour être la Cathedrale. Un autre Compagnon de S. Augustin, nommé Juste prêcha dans la Province de Kent, la partie Occidentale de ces mêmes Peuples, & y fut Evêque de Rochester. Ethelbert y fit bâtir une autre Eglise en l'honneur de S. André & donna de grands biens à toutes les deux. S. Augustin ordonna peu avant sa mort, Laurent pour son Successeur, & ne crut pas devoir suivre les Canons à la rigueur dans une occasion, où il étoit si important que l'Angleterre ne demeurât pas sans Pasteur.

An. 607. & 608.



SAINT BONIFACE IV.

SUITE DE L'ANNE'E 608. ANNE'E 609.

S. BONIFACE I V. du Païs des Marses gouverna l'Eglise après Boniface III. 6. ans. 8. mois & 15. jours. Il eut pour Successeur S. Deusdedit ou Dieudonné en 615.

SAINT Boniface IV. fut élu Pape le 23. Août de l'année 608. & remplit dignement le Trône Pontifical. Ce S. Pontife demanda à l'Empereur Phocas un Temple nommé le Pantheon qui subsistoit encore à Rome dans son entier, & qui avoit été dedié à tous les Dieux du Paganisme. Aggrippa Gendre d'Auguste l'avoit fait bâtir vingt-cinq ans avant la naissance de Jesus-Christ, & l'Empereur Pertinax l'avoit ensuite fait reparer. Boniface IV. l'ayant obtenu de Phocas, le convertit en Eglise & la dédia à la Sainte Vierge & à tous les Saints Martirs. Cette Eglise qui subsiste encore aujourd'hui, & qu'on nomme Ste. Marie de la Rotonde, n'a point de fenêtres, mais seulement une grande

ouverture au haut du dôme d'où elle prend jour. On prétend que cette Dedicace a occasionné la Fête de tous les Saints qu'on célebre à present le premier de Novembre, qui étoit auparavant un jour de jeûne. An. 609.

Ce fut à Boniface IV. ou du moins à son Prédecesseur que S. Colomban toujours inquiété sur la célébration de la Pâque envoya une copie des Lettres qu'il avoit écrites à S. Gregoire, & que ce S. Pontife ne reçut pas: on y voit que le S. Abbé étoit parfaitement instruit de l'Antiquité Ecclesiastique. Il fut plus particuliérement inquiété par Theodoric Roi de Bourgogne, parce qu'il reprochoit à ce Prince sa vie licentieuse & scandaleuse. Les Moines de Luzeüil ne vivoient pas conformement aux autres Moines de la Province. Theodoric en prit prétexte pour chasser S. Colomban de ses Etats; il vint lui-même pour cela à Luxeüil: mais le Saint lui prédit que son Royaume seroit détruit avec toute sa Race. S. Colomban fut envoyé à Besançon, & retourna à son Monastére vers l'an 609.

ANNÉE 610.

Dans plusieurs Villes de la Galatie les Croix que l'on portoit en Procession s'agitérent d'elles-mêmes d'une façon extraordinaire. Thomas Patriarche de C. P. en

An. 610. fut ſi allarmé, qu'il fit venir S. Theodore Siceote pour le conſulter là-deſſus. Le S. Abbé lui apprit quelles étoient les grandes calamitez dont ce prodige étoit le ſigne. Il parut en effet indiquer les ravages que les Perſes firent les années ſuivantes, & peut-être même ceux que les Arabes Muſulmans cauſérent bientôt après. Le Patriarche ſuplia S. Theodore de lui obtenir du Ciel de mourir avant que ces malheurs arrivaſſent; & il mourut le 20. Mars de cette année 610. Sergius Diacre de la grande Egliſe fut ſon Succeſſeur, & tint le Siége de C. P. pendant vingt-neuf ans. S. Theodore mourut trois ans après le Patriarche Thomas; ſon Diſciple Eleuſius écrivit ſa vie: il avoit paſſé douze ans avec lui, & avoit été témoin de pluſieurs de ſes miracles.

S. Euloge Patriarche d'Alexandrie étoit mort, à ce que l'on croit, en 606. & Theodore ſurnommé Scribon lui avoit ſuccedé. Les Hérétiques égorgérent Theodore au bout de deux ans, & Jean natif de Chypres, connu ſous le nom de S. Jean l'Aumônier, fut ſon Succeſſeur. Heſychius, ou plûtôt Iſaac Patriarche de Jeruſalem mourut en 609. le Prêtre Zacharie fut élu à ſa place vers la fin de 610. S. Anaſtaſe Patriarche d'Antioche fut tué vers le même tems par les Juifs, &

l'Eglise l'honore comme un Martir. L'Empereur, pour vanger sa mort, chassa les Juifs d'Alexandrie, après avoir fait punir severement les Meurtriers. Cependant la mort des deux Patriarches d'Alexandrie, & celle du Patriarche d'Antioche massacrez en si peu de tems, font voir la foiblesse du gouvernement de Phocas. Ce Prince fut tué lui-même en 610. & Héraclius lui succeda. An. 610.

LAURENT Successeur de S. Augustin dans l'Archevêché de Cantorberi, continua de travailler avec fruit à l'accroissement de cette Eglise naissante. Peu content de procurer le salut des Anglois, il prit encore soin de celui des Habitans de l'Hibernie, nommez depuis les Irlandois. Il tâcha de les ramener à la pratique de l'Eglise universelle au sujet de la célébration de la Pâque. Il écrivit aux Evêques & aux Abbez de toute l'Irlande, de concert avec ses Compagnons Mellit & Juste; il s'adressa aussi aux Evêques Bretons, mais par-tout sans succès. Mellit alla à Rome pour traiter avec le Pape S. Boniface des affaires d'Angleterre; le S. Pontife y assembla un Concile le 27. Février 610. & y fit regler ce qui concernoit la vie & le repos des Moines, & l'Eglise d'Angleterre. Mellit raporta les Actes du Concile & des Lettres du Pape adressées

An. 610. à Laurent, à ſon Clergé, au Roi Ethelbert, & à toute la Nation Angloiſe. Quelque tems après il fonda le Monaſtére que l'on nomme encore aujourd'hui Weſtmunſter.

LES Rois Goths avoient fixé leur réſidence à Tolede; on y tint un Concile le 26. Octobre de la même année 610. la premiére du Regne de Gondemar Succeſſeur de Viteric. Cette Ville n'avoit alors que le titre d'Evêché; elle fut érigée en Metropole par les Evêques de la Province de Carthagene au nombre de 15. celui de Tolede ne s'y étant pas trouvé: Gondemar confirma le Decret du Concile pour cette érection, & les quatre Metropolitains de Seville, de Merida, de Tarragone & de Narbonne avec 22. Evêques de leurs Provinces ſouſcrivirent à l'Ordonnance du Roi.

S. COLOMBAN qui étoit retourné à Beſançon, ne joüit pas d'un fort long repos dans ſon Monaſtére de Luxeüil. Le Roi Theodoric envoya plus d'une fois des gens pour l'en chaſſer avec tous les Moines Irlandois, & les renvoyer dans leur Païs. Enfin on conduiſit le S. Abbé à Nantes. Ce fut là qu'il écrivit à ſes Moines une Lettre où l'on voit à la verité la tendreſſe de ſon cœur, mais auſſi l'opiniâtreté de ſon eſprit. Quoiqu'on vou-

lut l'obliger à passer en Irlande, il ne s'embarqua cependant pas : il alla trouver Clotaire II. en Neustrie, & lui prédit qu'il seroit seul le Maître de la France ; il en obtint une escorte pour se rendre dans les Etats de Theodebert Frere de Theodoric, & de-là en Italie ; & fit plusieurs miracles pendant son voyage. Theodebert le reçut avec joye ; il lui offrit un asile à Zug sur le Lac de Zurich ; le Saint l'accepta ; mais les Habitans de ce Canton encore Barbares & Payens, l'obligérent bientôt de quitter cette Retraite. Il vint à Arbon sur le Lac de Constance ; le Prêtre Villimar lui indiqua la petite Ville de Bregentz ; il s'y rendit, y passa trois ans, pendant lesquels il convertit les Habitans. Il avoit été suivi par plusieurs de ses Disciples ; S. Gal le plus célébre d'entr'eux fonda dans les environs de cette Ville la fameuse Abbaïe qui porte encore aujourd'hui ce nom. An. 610.

ANNÉES 611. & 612.

LA prédiction de S. Colomban à Theodoric ne tarda pas de s'accomplir. Ce Prince ayant vaincu son Frere Theodebert, le fit mourir. Le S. Abbé se trouvant alors dans les Etats d'un Roi qui l'avoit toujours persecuté, crut devoir en sortir promptement ; il passa en Lombardie. Agilulfe Roi des Lombards lui dit

An. 611. & 612. de ſe choiſir pour ſa Retraite tel lieu de ſes Etats qu'il ſouhaiteroit. Bobio lui parut propre à fonder un Monaſtére; il s'y arrêta; & l'Abbaye ſubſiſte encore à préſent. On peut raporter à ce tems-là ſa Lettre au Pape Boniface IV. ſur la queſtion des trois Chapitres, puiſqu'elle fut écrite à la priére d'Agilulfe qui en ſoutenoit les Défenſeurs.

ANNE'ES 613. à 615.

LE Roi Theodoric mourut enfin en 613. Son Fils Sigebert encore Mineur lui ſucceda ſous la tutelle de ſon Ayeule Brunehaut. Clotaire lui déclara la guerre: Ce Prince fut pris avec deux de ſes Freres, & perit avec eux & Brunehaut en 614. par ordre de Clotaire, qui fut pour-lors ſeul Roi des Français. La prédiction de S. Colomban ſe trouvant ainſi accomplie, Clotaire envoya inviter le S. Abbé de venir le trouver; mais il ne put ſe reſoudre à quitter ſon Monaſtére, où il mourut le 21. Novembre 615. Jonas un de ſes Moines écrivit ſa vie, & ſon Diſciple Attale lui ſucceda.

Les Perſes ravageoient l'Orient dans ce tems-là; leur Roi Coſroës avoit rompu la paix dès le tems de Phocas, ſous prétexte de vanger la mort de Maurice. Après avoir pris Edeſſe & Apamée en 610. il ſe rendit Maitre en 611. de Ceſa-

rée en Cappadoce; en 613. de Damas, & enfin de Jerusalem en 614. Les Perses tuérent dans cette expedition des milliers de Clercs, de Moines, de Religieuses & de Vierges. Les Eglises furent brûlées, & le saint Sépulchre ne fut pas épargné. On emporta les Vases sacrés, les Reliques, & jusques au Bois de la vraïe Croix. On emmena le Patriarche en captivité, & une multitude presque innombrable de Peuple. Les Juifs qui en achetérent un nombre prodigieux, en massacrérent plus de 85000. au raport de quelques Historiens. Le Patrice Nicetas avoit trouvé moyen de sauver l'Eponge & la Lance qui avoient servi d'instrumens à la Passion de Jesus-Christ. Il envoya ces précieuses Reliques à C. P. qui y furent exposées à l'adoration des Peuples. An. 613. à 615.

VERS le même tems les Arabes attaquérent de leur côté la Laure de S. Sabas, dont ils se rendirent Maîtres huit jours après la prise de Jerusalem. Les Moines prirent la fuite, à la reserve de 44. qui furent mis à mort, & que l'Eglise honore comme Martirs. L'Abbé Modeste qui gouvernoit le Monastére de S. Theodose, ramassa leurs Reliques, & exhorta les Moines fugitifs qui revinrent peu de tems après la retraite des Arabes, à ne plus quitter la Laure. Ses exhortations servirent

An. 613. à 615. de peu ; les bruits d'une nouvelle incursion les engagérent d'aller se refugier dans le Monastére de l'Abbé Anastase distant d'une lieuë de Jerusalem. Modeste prit non-seulement soin de cette Ville, où il fit rebâtir les Eglises ruinées, mais même de tout le Diocèse & de tous les Monastéres du Désert. S. Jean l'Aumônier Patriarche d'Alexandrie lui envoya de grands secours. La charité de ce S. Prélat étoit presque infinie ; elle éclata d'une façon toute particuliére dans cette occasion ; il racheta une grande quantité de Captifs, & en prit un soin extrême; il employa utilement Jean surnommé Mosch pour combattre les Hérétiques. Celui-ci étoit ami de S. Sophrone, & fit divers voyages avec lui. Ils visitérent ensemble la Thebaïde, & trouvérent que les Moines d'Egypte avoient autant de ferveur dans ce tems-là que lorsque Cassien fut les voir 200. ans auparavant. Jean Mosch étoit lui-même Moine, & avoit pris l'habit dans la Communauté de S. Theodose en Palestine.

Le Pape S. Boniface IV. mourut le 7. Mai de l'année 615. ce S. Pontife avoit pratiqué la vie Monastique, & devenu Pape, il changea sa Maison en un Monastére auquel il donna de grands biens, à l'exemple de S. Gregoire le Grand.

SAINT

S. DEUS DEDIT, ou DIEU-DONNE'.

SUITE DE L'ANNE'E 615. ANNE'ES 616. à 618.

S. DEUS-DEDIT Romain fut or donné Pape le 19 d'Octobre 615. & gouverna l'Eglise trois ans & vingt jours Boniface V. lui succeda en 618.

CINQ mois & onze jours après la mort de S. Boniface IV. S. Dieu-donné fut mis sur la Chaire de S. Pierre, & gouverna saintement le Troupeau de Jesus-Christ. Il témoigna beaucoup d'affection pour le Clergé, & rétablit l'ancien ordre duquel on s'étoit éloigné.

ON tint à Paris en 615. un Concile de toutes les Provinces des Gaules, qui se trouvoient réünies sous Clotaire II. Ce fut le Ve. de cette Ville, & selon l'Auteur de l'Abregé Chronologique de l'Histoire de France, Il fut également composé d'Evêques & de Seigneurs; il fut souscrit par 79. Prélats. Il ne s'en étoit point encore tenu de si nombreux dans les Gaules; on y fit 15. Canons, le premier & le

An. 616. à 618. plus remarquable étoit pour reprimer l'autorité que les Princes s'attribuoient dans l'élection des Evêques. Le Roi Clotaire II. ne laissa pas que de faire un Edit pour l'exécution des Decrets de ce Concile, quoiqu'avec quelque modification; mais les Canons furent ensuite confirmez dans un autre Concile dont on ne sçait ni le tems ni le lieu. Il y avoit alors à la Cour du Roi Clotaire plusieurs saints Personnages, entr'autres S. Arnoul, qui succeda dans la suite à Pappoul Evêque de Metz. Il étoit marié; Dode son Epouse prit le Voile de Religieuse à Treves, lorsqu'il entra dans l'état Ecclésiastique. S. Romeric, S. Didier Trésorier du Roi, S. Faron étoient encore de ce nombre: Ce dernier étoit Fils d'Agnerie qui reçut S. Colomban en Brie, & Frere de S. Chonoalde Moine de Luxeüil, & depuis Evêque de Laon; Ste. Fare sa Sœur fut consacrée à Dieu par S. Colomban, & fonda le Monastére d'Eboriac, aujourd'hui Fare-Moustier, dont elle fut la premiere Abbesse. Il y avoit enfin parmi les Courtisans de Clotaire S. Goëric Parent de S. Arnoul & son Successeur dans l'Evêché de Metz.

S. LOUP pour-lors Archevêque de Sens, avoit soutenu de tout son pouvoir le jeune Sigebert Fils de Theodoric; faussement accusé devant Clotaire, il fut envoyé en

exil à Aufene Village fur la Riviére de An. 616. à 618.
Breſſe. Le Duc Landegiſile qui l'y conduiſit étoit Payen, comme les Habitans du Païs. Le S. Prélat travailla avec fruit à leur converſion, & baptiſa le Duc, & pluſieurs Chefs de l'Armée des Francs. Cependant les Citoyens de Sens indignez de voir leur Paſteur éloigné, s'en prirent à l'Abbé Medegiſile, auteur des calomnies contre le S. Archevêque, dont il eſperoit occuper la place, & le maſſacrérent dans l'Egliſe. S. Vinebaud Abbé du Monaſtére de S. Loup de Troye, fut prié d'obtenir la liberté de l'Archevêque de Sens; Clotaire rapella ce S. Prélat, & le voyant pâle & défiguré par le chagrin que lui avoit cauſé ſon exil, il ſe proſterna à ſes pieds, lui demanda pardon, & le renvoya à ſon Egliſe comblé de préſens.

ETHELBERT Roi de Kent mourut en 616. & il eſt compté parmi les Saints. Après ſa mort l'Egliſe d'Angleterre fut violemment ébranlée. Ebdal ſon Fils qui étoit Payen lui ſucceda: il joignoit à l'Idolâtrie un extrême déreglement de mœurs: ſon exemple occaſionna l'Apoſtaſie de pluſieurs qui voulurent ſe rendre agréables au Prince en imitant ſes dereglemens; ce qui n'eſt que trop ordinaire à la Cour des Grands, & ce qui n'étoit

An 616. à 618. déja arrivé que trop ſouvent depuis l'établiſſement de la Religion Chrêtienne. Sabereth ou Saba Roi des Saxons Orientaux mourut à peu près vers le même tems : il laiſſa trois Fils qui étoient demeurés payens. Ceux-ci voyant que Mellit Evêque de Londres diſtribuoit la Sainte Euchariſtie, voulurent l'obliger à la leur donner auſſi, quoiqu'ils ne fuſſent pas baptiſez. Le S. Prélat la leur ayant refuſée fut chaſſé avec tous les ſiens. Le ſecret des Myſtéres n'étoit plus alors obſervé, & l'on voit par ce trait l'inconvenient d'avoir négligé cette diſcipline.

MELLIT ſe retira dans le Royaume de Kent pour conſulter avec Laurent & Juſte ſur ce qu'il falloit faire. Ils réſolurent de quitter le Païs. Laurent ſe préparant à partir, coucha la veille de ſon départ dans l'Egliſe des Apôtres ; mais S. Pierre lui apparut dans la nuit, & lui reprochant ſa lâcheté il le frapa long-tems & rudement. Cette correction ranima le courage de Laurent ; il alla trouver le lendemain le Roi Ebdald, lui raconta ſa viſion, & lui montra les bleſſures dont ſon Corps étoit couvert. Ebdald en fut ſi ſaiſi de frayeur, qu'il renonça à l'Idolâtrie & à un Mariage inceſtueux qu'il avoit contracté ; ayant reçu le Baptême, il procura autant qu'il put l'avan-

tage de l'Eglise. Il rapella Mellit & Juste qui s'étoient retirez dans les Gaules, & qui ne retournérent en Angleterre qu'un an après leur départ. Juste fut parfaitement bien reçu à Rochester, mais les Habitans de Londres refusérent Mellit; ils préferérent à ses instructions la liberté que leur laissoient les Prêtres des Idoles. An. 616. à 618.

JEAN Mosch & Sophrone arrivérent à Rome au commencement de 518. Ils avoient quitté Alexandrie sur le bruit de la marche des Perses vers cette Ville. S. Jean l'Aumônier la voyant sur le point de leur être livrée prit la résolution de passer en Chypre, mais le Patrice Nicetas l'engagea de se rendre à C. P. Etant arrivé à Rhodes, il eut revélation de sa mort; il reprit alors son premier dessein, alla en Chypre, & mourut à Amathonte, où il fut enseveli dans l'Eglise de S. Tychon Evêque de cette Ville. Son Corps ayant été mis au milieu de celui de deux autres Evêques, on les vit se retirer de chaque côté pour lui faire place, au grand étonnement de tous les assistans. Leonce Evêque de Naples dans la même Isle écrivit sa vie; Jean Mosch & Sophrone l'écrivirent aussi; mais ces derniers Ouvrages ne se trouvent plus. George succeda à S. Jean l'Aumônier dans le Siége Patriarchal d'Alexandrie. Depuis ce tems-

là on ne connoit presque plus l'Histoire de cette Eglise,

Le Pape S. Deus-Dedit mourut le 7. Novembre de cette même année ; & le S. Siége vaqua trois mois & seize jeurs.

BONIFACE V.

ANNÉES 619. à 625.

BONIFACE V. Napolitain tint le Siége de Rome cinq ans & dix mois ; il eut pour Successeur Honorius I. en 625. le Siége ayant vaqué un an & trois jours.

L'ELECTION de Boniface V. avoit été faite le 24. Décembre de l'Année 618. & ce fut au commencement de l'année 619. qu'il écrivit à Juste de Rochester de ne pas perdre de vûë la conversion des Anglois. S. Laurent Archevêque de Cantorberi mourut le 2. de Février, & Mellit fut son Successeur. Depuis sa conversion le Roi Edbald avoit fait bâtir dans le Monastére de S. Pierre de Cantorberi une Chapelle dédiée à la Ste. Vierge.

JEAN Mosch étoit toujours à Rome ; il y composa son Livre qu'on nom-

me le PRE' SPIRITUEL, où l'on trouve An. 619. à 625.
plusieurs preuves de la Foi & de la Discipline de l'Eglise. Il l'adressa à son Disciple Sophrone, & mourut cette même année. S. Anastase Sinaïte ne se rendit pas moins célébre par ses Ecrits; le plus considérable est l'HODEGOS ou Guide, qui est une methode de controverse contre les Hérétiques. On a encore de lui onze Livres de Considerations analogiques sur la Création du Monde, cinq Livres de Théologie, & quelques Sermons.

LA même année 619. on tint un Concile à Seville sous le Roi Sisebut: ce fut le second de cette Ville; huit Evêques tous de la Province Betique y assistérent, & S. Isidore est le premier; le Clergé y étoit présent avec deux Seculiers qui portoient le titre d'illustres: il y eut trois Séances; les Decrets sont divisez en treize Chapitres, & contiennent des Reglemens généraux qui furent faits à l'occasion de diverses affaires particuliéres. Il est parlé dans ce Concile de plusieurs nouveaux Monastéres de la Province Betique; celui d'Honori pour lequel S. Isidore écrivit sa Regle, doit y être compris. Il y avoit dans le même tems près de Tolede un fameux Monastére nommé Agali, d'où l'on tira plusieurs Evêques pour ce grand Siége d'Espagne, entr'autres S. Hellade,

An. 619. à 625. qui le tint depuis 614. jusques à 632.

Les Monastéres d'Orient étoient toujours désolés par la guerre des Perses; ils prirent Ancyre Capitale de la Galatie en 619. Eustathe Abbé du Monastére d'Attaline fut obligé d'abandonner le Païs; Antiochus Moine de la Laure de S. Sabas lui envoya dans ce tems-là un Extrait moral de la Sainte Ecriture, distribué en 130. Homelies. Il y avoit alors dans la Laure de S. Sabas un jeune Persan nommé Anastase qui s'étoit converti lorsque la Ville de Jerusalem fut prise, & qui souffrit enfin le martire, comme il sera dit dans son tems.

La Discipline Monastique fleurissoit en Occident parmi les Disciples de S. Colomban, mais leur paix fut troublée par l'inquiétude du Moine Agreste ou Agrestin, qui ayant demandé son Congé sous prétexte d'aller prêcher l'Evangile aux Payens, s'engagea dans le Schisme des Trois Chapitres, & écrivit une Lettre pleine d'aigreur à S. Attale Abbé de Bobbic. Agrestin se fit des Partisans, & trouva moyen de gagner Romaric & Amé irritez contre S. Eustase Abbé de Luxeüil. Les ayant portés à mépriser la Regle de Saint Colomban, il les engagea à introduire une nouvelle Observance. Romaric avoit fondé un Monastére de

Filles dans le Diocèse de Toul, qui est celui de Remiremont dont Ste. Macteflede fut la premiere Abbesse. Agrestin vouloit aussi gagner Ste. Fare, mais elle lui résista vigoureusement. La plûpart des Partisans de ces Moines rebelles furent punis du Ciel visiblement. Agrestin fut lui-même tué par son Valet. Amé & Romaric se reconciliérent alors avec S. Eustase; Abellen de Geneve & les autres Evêques des Gaules devinrent les Protecteurs de la Regle de S. Colomban, & l'on fonda dans la suite plusieurs Monastéres où elle fut établie. An. 619. à 625.

S. EUSTASE mourut le 29. Mars 625. jour auquel l'Eglise honore sa memoire. On voulut alors rapeller S. Gal pour prendre soin du Monastére, il ne voulut pas quitter sa solitude auprès de Bregents; on élut pour Abbé S. Valdebert Disciple de S. Eustase, Frere de S. Faron & de S. Chonoalde; il gouverna cette Abbaïe pendant 40. ans, & on en vit sortir plusieurs autres S. Abbés ou Fondateurs de Monastéres, & plusieurs S. Evêques. S. Deicole qui fonda le Monastére de Lutre ou Lure dans le Diocèse de Besançon, qui mourut le 18. Janvier 625, & qui est connu sous le nom de S. Dié; S. Valeri qui avec un Moine nommé Bobon en fondérent un petit à Leucone dans le

An. 619. à 625. Territoire d'Amiens, qui porte aujourd'hui le nom de S. Valeri, & qui fut rebâti par S. Blimon son Disciple; S. Donat de Besançon; S. Ragnacaire Evêque de Basle; S. Chonoalde de Laon; S. Achar de Noyon & de Tournai; S. Audomar ou Omer de Boulogne & de Teroüane, furent tous tirés de l'Abbaïe de Luxeüil.

PLUS de 40. Evêques de toutes les Provinces des Gaules sujettes au Roi Clotaire, assistérent au Concile de Reims de 625. Il y avoit onze Metropolitains; Sonnace de Reims qui présidoit, Theodoric de Lyon, S. Sindulphe de Vienne, S. Sulpice de Bourges, Modegisile de Tours, Senoc d'Eause, S. Modald de Treves, S. Cunibert de Cologne, Richer de Sens, S. Donat de Besançon, & Lupoald de Mayence. S. Sindulphe est connu sous le nom de S. Drieuls & de S. Sandoux, & S. Sulpice est surnommé le Pieux pour le distinguer d'un plus ancien surnommé le Severe; il avoit succedé en 624. à S. Austregile, & mourut le 17. Janvier vers l'an 644. S. Arnoul de Metz, S. Cunibert de Cologne, & S. Donat de Besançon, sont fort connus dans ce Concile. On y fit 25. Canons dont le plus remarquable est qu'on observera ceux du Concile de Paris de 615. qui y est qualifié de Général.

S. RIQUIER fonda vers le tems de ce

Concile le fameux Monastére de Centule qui porte encore aujourd'hui ce nom. Il mourut le 26. Avril vers l'an 645. S. Mellit Archevêque de Cantorberi mourut en 624. & Juste de Rochester lui succeda. Romain fut mis à la place de Juste, suivant le pouvoir que Juste en avoit réçu du Pape pour faciliter la propagation de l'Evangile. Edelburge sœur d'Edbald ou Ethebalde Roi de Kent épousa Edoüin Roi de Northumbre le plus puissant des Anglois, & fut ensuite cause de sa conversion. L'Archevêque Juste ordonna Paulin Evêque à l'occasion de ce Mariage; mais Paulin travailla d'abord sans succès à convertir les Habitans du Northumberland. Cependant le Pape Boniface ayant appris les bonnes dispositions du Roi Edoüin, lui écrivit pour l'exhorter à se faire promptement Chrêtien; il écrivit aussi à la Reine Edelburge, la felicitant de sa conversion & de celle du Roi Edbald son Frere; & il leur envoya des présens de la part de S. Pierre, mais il n'eut pas la joye d'apprendre l'effet de ses Lettres; il mourut le 24. Octobre de la même année 625. il avoit beaucoup aimé le Clergé, & lui avoit donné une distribution entiére. Il fit plusieurs Reglemens de discipline, & acheva le Cimetiére de Nicodéme qu'il dédia.

An. 619. à 625.

HONORIUS I.

SUITE DE L'ANNÉE 625. ANNÉES 626. à 628.

HONORIUS I. natif de la Campanie, gouverna l'Eglise après Boniface V. depuis le 27. d'Octobre 625. jusques au 12. du même mois 638. Severin lui succeda.

HONORIUS fut ordonné Souverain Pontife le 27. d'Octobre 625. Ce fut vers ce tems-là qu'Edoüin Roi de Northumbre en Angleterre se convertit à la Foi, instruit par l'Evêque Paulin. Cependant il ne fut baptisé qu'en l'année 627. & avec lui toute la Noblesse, & une grande quantité de Peuple: la cérémonie en fut faite le 12. d'Avril jour de Pâques à Eborac ou Yorch, dans une Eglise dédiée à S. Pierre, qui avoit été bâtie de bois & à la hâte, pendant qu'Edoüin se préparoit à recevoir le Sacrement. Cette Eglise fut ensuite changée en une grande & belle de pierre, dans laquelle on enferma l'autre. L'Evêque Paulin établit son Siége dans la Ville d'Yorch, & continua de travailler avec un grand

succès à la conversion des Peuples. Il baptisoit dans les Riviéres, n'y ayant point encore des Oratoires & des Baptistaires, comme le raporte le Venerable Bede : ce qui prouve qu'on administroit ce Sacrement par immersion. Ans 626. à 628.

APRE'S la prise de Jerusalem, les Perses se rendirent Maîtres de l'Egypte, d'Alexandrie, de la Lybie, & de tout le Païs jusques à l'Ethiopie. Ils envoyérent même des Armées aux portes de Carthage; d'un autre côté ils s'étoient avancés près de Constantinople, & avoient pris Calcedoine. Heraclius s'étoit envain humilié devant leur Roi Cosroës, pour avoir la paix : ce fier Conquerant lui fit dire qu'il n'y en avoit point à attendre, s'il ne renonçoit à Jesus-Christ pour adorer le Soleil. Heraclius prit courage à cette nouvelle; & faisant la paix avec les Avares qui attaquoient la Thrace, il assembla une Armée formidable, prit pour payer ses Troupes les Vases sacrés des Eglises, qu'il fit convertir en Monoye, sous prétexte que c'étoit une guerre de Religion. Il marcha d'abord en Armenie; & ayant en main une Image de Jesus-Christ, que l'on croyoit n'avoir pas été peinte par les hommes, il la montroit à ses Soldats, leur faisant serment de combattre avec eux jusqu'à la mort. Il battit les Perses

An. 626. à 628. dans cette Province, & entrant enſuite dans leur Païs, il prit la Ville de Gazac, où il y avoit un Temple dédié au Feu. On trouva dans le Palais la Statuë de Coſroës aſſiſe ſous un Dôme éclatant d'or & de pierreries qui repréſentoit le Ciel ; on voyoit autour de la Statuë le Soleil, la Lune, les Etoiles, & des Anges debout, qui portant des Sceptres d'or, ſembloient l'adorer. On y faiſoit tomber par machines des goutes d'eau comme de la pluye ; & on entendoit un bruit qui repréſentoit le Tonnerre. Heraclius fit brûler ce Temple, le Palais & toute la Ville ; il gagna peu après une bataille, où il fit plus de cinquante mille Captifs ; les voyant dépoüillez par ſes Troupes, & mourans de froid, il fit ceder la politique à l'humanité, il les mit en liberté : il pouſſa plus loin ſes conquêtes, & pilla pluſieurs Maiſons de plaiſance de Coſroës ; il y trouva 300. Enſeignes portant l'Aigle Romaine, & quantité d'Armes dorées qu'il conſacra en l'honneur de la Ste. Vierge.

PENDANT qu'Heraclius battoit les Perſes dans leur Païs, C. P. étoit en peril. Sarbazara Général de Coſroës attaquoit cette Ville d'un côté, & les Avares qui à la ſollicitation des Perſes avoient rompu la paix, l'aſſiégeoient de l'autre. Les Romains ſe défendirent ſi bien, que les en-

nemis se retirérent; mais la délivrance de C. P. fut regardée comme un Miracle de la Ste. Vierge. An. 626. à 628.

COSROËS au désespoir des victoires d'Heraclius, fit enlever les Trésors de toutes les Eglises de ses Etats; il contraignit les Chrêtiens à embrasser la secte de Nestorius: il y eut en cette occasion divers Martirs. S. Anastase Moine de la Laure de S. Sabas qui fut traduit en Perse par ordre du Roi avec plusieurs autres Chrêtiens, y souffrit le martire le 22. Janvier 628. on porta son Corps à son Monastére en Palestine; & dans la suite on transporta sa Tête à Rome, où l'on la voit encore dans l'Eglise dédiée sous son nom & celui de S. Vincent.

CEPENDANT Cosroës devenu odieux à ses propres Sujets, voulut faire couronner Mardezan son Fils puîné; Siroës qui étoit l'aîné en étant averti se revolta, & tout le monde se déclara pour lui. Ayant eté couronné, Cosroës fut enfermé dans la Maison qu'il appelloit des tenébres où il tenoit ses Trésors, & où il mouroit de faim au milieu de son or; " Qu'il le mange, " disoit son Fils, cet or qu'il a amassé en " vain, & pour lequel il a fait mourir " de faim tant d'innocens. „ Il passa cinq jours dans cette Maison; & Siroës le fit enfin perir, comme il avoit déja fait Mardezan

An. 626. & 628. & tous ſes autres Freres. La mort de Coſroës arriva le 28. Fevrier 628. Heraclius en envoya la nouvelle à C. P. par une Lettre qui fut luë ſur l'Ambon de la Grande Egliſe le 15. Mai. Siroës fit enſuite une paix ſolide avec l'Empereur, & lui rendit tous les Chrêtiens Captifs. Le Patriarche de Jeruſalem obtint alors la liberté, mais ce que l'Empereur préfera à toutes ſes conquêtes, ce fut le Bois ſacré de la Croix qui lui fut reſtitué.

ANNÉES 629. à 633.

HERACLIUS raporta à Jeruſalem la vraie Croix au Printems de l'année 629. Il y rétablit le Patriarche, & rendit graces à Dieu de ſes victoires. L'Egliſe Latine célébre la memoire de la Ste. Croix raportée par Heraclius le 14. Septembre, ſous le titre de l'Exaltation de Ste. Croix, mais les Grecs ne font mention ce jour-là que de l'Apparition faite à Conſtantin, quoiqu'ils appellent également cette Fête l'Exaltation ; il eſt certain que long-tems avant Heraclius on la célébroit le même jour. Cet Empereur chaſſa les Juifs de Jeruſalem, & leur défendit d'en aprocher de trois milles ; étant à Edeſſe il ôta aux Neſtoriens l'Egliſe que Coſroës leur avoit donnée ; & de retour à C. P. il rendit aux Egliſes la valeur de ce qu'il en avoit enlevé pour cette guerre. Il confirma la

même année 629. la paix avec Dagobert An. 629. à 633.
Roi des François, qui avoit ſuccedé à ſon Pere Clotaire II. en 628. Dagobert laiſſa corrompre ſes mœurs, il repudia ſa premiére Femme, & en eut juſques à trois dans le même tems, outre un grand nombre de Concubines. S. Amand plus hardi que tous les autres Evêques, lui reprocha ſes crimes; le Roi le fit chaſſer honteuſement. Le ſaint Evêque alla pour-lors prêcher la Foi aux Infidéles dans les Païs éloignez. Dagobert ayant eu un Fils de Ragnetrude une de ſes Femmes, rapella S. Amand pour le baptiſer; il lui demanda pardon, & le pria de prendre le nouveau Né pour ſon Fils ſpirituel. S. Amand le refuſa, & ne ſe rendit enfin qu'aux ſollicitations de Dadon & d'Eloi, qui étoient à la Cour de Dagobert.

S. AMAND né près de Nantes, ſe retira en Poitou, puis à Tours auprès du Tombeau de S. Martin, & de-là à Bourges, où on lui bâtit auprès de l'Egliſe une Cellule qu'il habita environ quinze ans, couvert d'un cilice & de cendres, jeûnant, & vivant ſeulement de pain d'orge & d'eau. Il alla à Rome où voulant paſſer la nuit en priéres dans l'Egliſe de S. Pierre, les Officiers qui la gardoient le chaſſérent avec injures. Comme il étoit aſſis en dehors, S. Pierre lui apparut, & l'exhorta à retour-

An. 629. à 633. ner dans les Gaules pour prêcher. Il obéït ; & vers l'an 626. il fut contraint par le Roi & par les Evêques d'accepter l'Episcopat, mais sans résidence déterminée. Il prêcha dans le Territoire de Tournai, & dans le Brabant, & convertit les Gantois. On trouve un ordre de Dagobert à cette occasion, pour contraindre à recevoir le Baptême ceux qui le refuseroient ; c'est le premier exemple qu'il y en eut alors dans l'Histoire. Dagobert en donna un semblable à l'égard des Juifs.

DADON & Eloi qui tenoient un grand rang à la Cour de Dagobert, étoient intimes amis. Eloi étoit né auprès de Limoges ; il avoit passé en France sous Clotaire II. & fut d'abord employé auprès de Bobbon Tresorier de ce Prince. Dagobert voulant faire faire un siége orné d'or & de pierreries, Eloi en fut chargé, & le Roi en fut très-satisfait ; il le fut encore plus quand Eloi lui apporta une seconde chaise pareille, qu'il dit avoir faite de l'or qui lui restoit. Il fut depuis Monetaire ; & l'on voit encore son nom en plusieurs monoyes d'or frapées à Paris sous Dagobert.

S. ELOI voulant se donner à Dieu, confessa devant un Prêtre tout ce qu'il avoit fait depuis sa jeunesse. Il fonda deux célébres Monastéres ; le premier est celui de

Solignac près de Limoges, le second étoit à Paris; il mit des Moines de Luxeüil dans le premier sous la conduite de S. Remacle depuis Evêque de Maestrick, & assembla jusqu'à trois cens Filles dans le second, où il établit Sainte Aure pour Abesse. Ce dernier a été réuni à la Mense Episcopale, & les Barnabites ont à present la Maison. S. Eloi fit plusieurs chasses pour les Reliques des Saints, & fut célébre par ses Miracles pendant qu'il étoit à la Cour de Dagobert. An. 629. à 633.

S. DADON son ami nommé autrement S. Audoën ou S. Ouën, étoit chancelier du Roi Dagobert; il y a encore des Actes originaux signés de sa main en cette qualité. Il fonda le Monastére qu'on nomme aujourd'hui Rebais dans la Brie, & y mit S. Agile Disciple de S. Colomban pour le gouverner. S. Ouën avoit un Frere nommé Adon qui fonda un Monastére à Joüare, où il établit la Régle de S. Colomban, & où il se retira; on croit qu'il en fonda un autre de Filles dont Ste. Theodechilde fut la premiére Abesse. Elle étoit Sœur de S. Agilbert depuis Evêque de Paris. Ce Monastére subsiste encore. On donne à S. Ouën un troisiéme Frere nommé Radon qui fonda le Monastére de Reüil.

S. ELOI & S. Oüen encore Laïques,

An. 629. à 633. avoient déja preſque autant d'autorité que les Evêques. Un Hérétique chaſſé d'Outremer vint en Gaule ; il s'arrêta à Autun & commença d'y ſemer ſes erreurs. S. Eloi fit aſſembler un Concile à Orleans par ordre du Roi ; ſelon quelques-uns Salvius Evêque de Valence y convainquit cet Hérétique ; on le condamna & on le chaſſa honteuſement des Gaules. S. Eloi fit encore chaſſer un Apoſtat qui ſeduiſoit le Peuple, & un autre qui ſe diſoit Evêque ; il pourſuivit enfin tous ceux qui s'écartoient de la Doctrine Catholique. Ce Concile d'Orleans eſt compté pour le Ve. de cette Ville ; & l'on croit que l'Hérétique qui y fut condamné étoit un Monothelite, dont la ſecte s'établit vers ce tems-là en Orient.

THEODORE de Pharan en Arabie, & quelques autres Evêques en recevant le Concile de Calcedoine & reconnoiſſant deux natures en Jeſus-Chriſt contre Eutychés, ſoutenoient toutefois que n'y ayant qu'une Perſonne, il n'y avoit auſſi qu'une volonté. Theodore avoit mandé ſon opinion à Sergius de C. P. ; celui-ci la goûta ; & pour l'appuyer il envoya à Theodore un prétendu Ecrit de S. Menas, adreſſé au Pape Vigile, où le même ſentiment étoit mis au jour. Theodore approuva cet Ecrit, qui dans la ſuite a été

reconnu faux, & qu'on a attribué avec An.
quelque fondement à Sergius lui-même. 629.
Muni de l'approbation de Theodore de à 633.
Pharan, le Patriarche s'expliqua nettement avec Paul le Borgne de la secte des Severiens, & lui envoya une copie du prétendu Traité de S. Menas, & l'approbation qu'en avoit fait Theodore. Il avoit déja écrit à George, surnommé Arsan, Paulianiste pour qu'il lui fournît des passages de l'Ecriture & des Peres sur l'unique operation en Jesus-Christ que les Paulianistes & les Severiens soûtenoient, disant qu'il s'en serviroit pour les réunir à l'Eglise. S. Jean l'Aumônier vivoit encore lorsqu'Arsan reçut la Lettre de Sergius. Il la lui arracha des mains, & l'auroit fait déposer, si l'incursion des Perses n'eût été un obstacle. Dans le tems que ces Peuples vinrent fondre sur les Terres de l'Empire Romain, & qu'Heraclius étoit en Armenie, le Chef des Severiens presenta à ce Prince un Ecrit pour soutenir son Erreur. Heraclius lui opposa la Doctrine de l'Eglise, mais il parla d'une operation en Jesus-Christ dont il avoit oüi dire quelque chose à Sergius de C. P. il en écrivit même à Arcade Archevêque de Chypre, & défendit de parler de deux operations en Jesus-Christ après l'union. Ses raisons ne purent ébranler ce Prélat, qui

An. 629. à 633. conſerva toujours la Doctrine Catholique.

HERACLIUS étant quelque tems après dans le Païs des Lazes, raconta cette diſpute à Cyrus de Phaſide, Metropolitain du Païs, & lui fit lire la Lettre qu'il avoit écrite à Arcade. L'Evêque fit d'abord difficulté de ne reconnoître qu'une operation en Jeſus-Chriſt; il ſe fondoit ſur la Lettre de S. Leon à Flavien qui en enſeigne manifeſtement deux. Mais l'Empereur lui ayant montré la réponſe de Sergius, qui approuvoit ſa Lettre à Arcade, il n'oſa plus contredire & écrivit à Sergius pour avoir une explication de cette nouvelle Doctrine. Le Patriarche lui répondit ſuivant ſon opinîon, raporta l'Ecrit prétendu de S. Menas à Vigile, & lui demanda une prompte réponſe.

L'EMPEREUR ſe trouvant enfin à Hieraple dans la Haute Syrie, Anaſtaſe Patriarche des Jacobites vint le voir. Ils entrérent enſemble en converſation touchant la Foi. Heraclius lui promit le Siége d'Antioche s'il recevoit le Concile de Calcedoine. Anaſtaſe ruſé & malin, feignit de le recevoir, & confeſſa les deux natures en Jeſus-Chriſt; il demanda enſuite à l'Empereur s'il falloit reconnoître une ou deux operations. Heraclius embarraſſé écrivit à Sergius, & fit venir Cyrus qui fut du même avis que le Patriarche: ſçavoir

qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une vo- An. 629. à 633.
lonté naturelle & une operation. Ceci se passa en 629. & George d'Alexandrie étant mort en 630. Cyrus fut mis à sa place. Il s'unit alors à Theodore de Pharan, dont les sentimens étoient conformes aux siens, & l'on donna à leur secte le nom de MONOTELITES, le prenant des deux mots Grecs MONOS seul, & THELISIS, ou plûtôt THELESIS volonté.

CEPENDANT Cyrus devenu Patriarche d'Alexandrie, travailla à réunir les Theodosiens, espece d'Eutychiens, qui étoient en grand nombre dans cette Ville; il y réussit en se contentant qu'ils reconnussent une seule operation en Jesus-Christ. L'Acte de réunion est du 4. Mai 633. il contient neuf Articles ou Canons accompagnés d'anathémes qui expriment veritablement la Doctrine Catholique sur la Trinité & l'Incarnation; mais le venin est dans le VIIe. où il est dit, "Que „ c'est le même Christ & le même Fils „ qui produit les operations divines & „ humaines par une seule Operation, „ Théandrique, selon S. Denis, c'est-à- „ dire Deivirille, ou divine & humaine „ tout ensemble : en sorte que la distinc- „ tion n'est que de la part de notre entendement. „

LE Moine Sophrone étoit alors à Ale-

An. 629. à 633. xandrie. Cyrus lui donna les Articles à examiner ; dès la premiére lecture Sophrone conjura le Patriarche de ne pas les faire paroître parce qu'ils contenoient clairement la Doctrine d'Appollinaire. Sans égard pour ces remontrances , Cyrus les publia , & la réunion se fit le 3. Juin avec beaucoup de solemnité. Sophrone alla s'en plaindre au Patriarche de C. P. celui-ci qui venoit de recevoir les Lettres de Cyrus & qui soutenoit les opinions d'Appollinaire ne l'écouta pas ; il répondit à Cyrus , & se déclara encore plus expressément pour le Monothelisme. Modeste de Jerusalem qui avoit succedé à Zacharie, étant mort la même année 633. Sophrone fut élu à sa place. Sergius en ayant été informé voulut prevenir le Pape Honorius ; il lui écrivit une grande Lettre comme pour le consulter , lui exposa la question , lui envoya le prétendu Ecrit de Menas , ajoutant qu'il contenoit divers passages des Peres touchant l'unique volonté de Jesus-Christ , & lui proposa de défendre d'agiter cette question , disant qu'il falloit se contenter de soutenir avec les Conciles Œcumeniques que toutes les operations de Jesus-Christ procedoient indivisiblement du même Verbe incarné , & se raportoient à lui seul.

HONORIUS ne se défiant point de la ruse

ruſe du Patriarche, lui fit une réponſe qui An. 629. à 633.
a fait grand bruit dans tous les ſiécles,
& qui n'a jamais été reçuë dans l'Egliſe.
Il y louë Sergius d'avoir éloigné cette diſpute ; il blâme qu'on parle d'une ou de deux volontés, l'Ecriture n'ayant fixé ni l'une ni l'autre de ces expreſſions ; il reconnoit en Jeſus-Chriſt des actions qui viennent de la Divinité & d'autres de l'humanité, laiſſant aux Grammairiens à décider ſi l'on doit leur donner le nom de deux operations, ou d'une ſeule ; il ajoute que ces expreſſions ſont nouvelles ; qu'elles ne font point partie du Dogme ; qu'elles peuvent cauſer du ſcandale ; qu'il faut s'en abſtenir de peur de paroître favoriſer les Neſtoriens en diſant deux volontés, ou les Eutychiens en ne parlant que d'une volonté ; il finit en exhortant Sergius de prêcher comme lui, qu'il n'y a qu'un ſeul Fils de Dieu, vrai Dieu, qui en deux natures diſtinctes a des operations divines & humaines. Sergius avoit trompé le Pape en lui mandant que Sophrone s'étoit rendu à ſes raiſons, tandis que ce Patriarche proteſtant contre l'erreur avoit demandé un Concile.

Il s'en tint un à Tolede la même année 633. qui fut le IVe. de cette Ville. Saint Iſidore de Seville y preſida à la tête de cinquante-cinq Evêques dont ſept

An. 629. à 633. Metropolitains. Ce fut un Concile national de toute l'Eſpagne & de cette partie des Gaules que les Goths occupoient alors. On compte parmi les illuſtres Prélats qui aſſiſtérent à ce Concile S. Braulion de Saragoſſe, Nonnit de Gironne & Conantius de Pance. On y fit 74. Canons pour rétablir l'ancienne diſcipline ; le premier régle la maniére de tenir les Conciles ce qui ne ſe trouve point ailleurs, & le dernier regarde l'obéiſſance dûë aux Souverains. Le Roi Siſenand y fut préſent ; & l'on remarque que c'eſt le premier Concile dans lequel les Evêques aient pris part à ce qui regarde le gouvernement temporel.

ANNE'E 634.

LE Pape Honorius ayant appris qu'Edoüin Roi de Northumbre avoit reçu le Baptême, exhorta ce Prince à la perſéverance & lui recommanda de lire les Œuvres de S. Gregoire. Il envoya le Pallium à Honorius de Cantorbery Succeſſeur de Juſte & à S. Paulin d'YORCK ; il écrivit aux Hibernois de ſe conformer à l'uſage de l'Egliſe univerſelle dans la célébration de la Pâque, mais cette derniére Lettre n'eut aucun ſuccès. Edoüin devenu Chrêtien brulant de zéle d'étendre la Réligion en Angleterre, convertit lui-même Carpnald Roi d'Eſtangle ou des

Anglois Orientaux. Ce Prince ayant été tué peu de tems après sa conversion, Sigebert son Frere lui succeda, & la Prédication de Felix qu'Honorius de Cantorbery avoit établi Evêque de Dummoc, fit fleurir la Réligion dans toute cette Province, S. Paulin d'YORCK précha dans la Province de Lindisi, convertit le Gouverneur de Lincoln,& établit une Eglise dans cette Ville; mais le Roi Edoüin ayant été tué dans une Bataille contre Carduella Roi des Bretons, S. Paulin fut obligé de se retirer dans le Royaume de Kent avec la Reine Edelburge;& Romain Evêque de Rochester étant mort il gouverna cette Eglise. An. 634.

MAHOMET avoit commencé à se déclarer Prophete & Envoyé de Dieu depuis l'année 608. Il reconnoissoit un seul Dieu Créateur de l'Univers, qui avoit envoyé plusieurs Prophétes, dont le plus grand étoit JESUS Fils de Marie, né d'elle, quoique Vierge, par Miracle, Messie, Verbe, Esprit de Dieu, mis à mort par les Juifs, mais sauvé par Miracle. Il reconnoissoit encore pour Saints, Jean Fils de Zacharie, les Apôtres & les Martirs, & pour Livres divins la Loi de Moïse & l'Evangile; il croyoit la Resurrection, le Jugement universel, l'Enfer pour les Méchans, & un Paradis, mais où les Bons joüiront de toute sorte de plaisirs avec grand nombre

An. 634. de belles femmes. Il deteſtoit l'Idolâtrie & la Trinité de Perſonnes en Dieu ; il prétendoit que les Chrêtiens & les Juifs ayant alteré la verité & corrompu les Saintes Ecritures, il étoit ſuſcité de Dieu pour inſtruire les Arabes & rétablir la Réligion.

A CE plan de Religion il joignoit des pratiques exterieures, comme la priére cinq fois le jour, la pureté du corps, la circoncißion, l'abſtinence du vin, du ſang, de la chair de porc, le jeûne du mois Ramadan, le pelerinage de la Meque, l'aumône, le payement de la Dixme. Enfin il vouloit qu'on prît les armes pour la défenſe de ſa Religion, aſſurant le Paradis à ceux qui mourroient en combattant, & menaçant de l'Enfer ceux qui ne combattroient pas, ou qui ne contribueroient pas aux fraix de la guerre.

IL fit écrire à meſure ſes Inſtructions, & les nomma AL-CORAN, c'eſt-à-dire, Lecture, ou comme nous dirions Ecriture. Il prétendoit ces Ecrits envoyez du Ciel par le miniſtére de l'Ange Gabriel. Cependant les diſcours de l'Al-coran ſont ſans raiſonnement, ſans ſuite, & ſans liaiſon, hardis, tendant à autoriſer la prétenduë Miſſion de Mahomet, mêlez d'Hiſtoires de l'Ancien & du Nouveau Teſtament preſque toutes alterées, inſuportables par les

ignorances grossieres, les contradictions An. 634.
manifestes, & les redites qu'on y remarque : ils contiennent quelques préceptes de Morale, des Cérémonies, des Loix pour la vie civile, mais sans aucun ordre. Le faux Prophéte a imité autant qu'il a pû par un stile pompeux & figuré la sublime éloquence des vrais Prophétes.

La voye des plaisirs qu'il permettoit, laissant à chacun la liberté d'avoir autant de Femmes qu'ils pourroient en nourrir, & celle des armes qu'il prescrivoit pour le soutien de sa Religion, étoient des moyens séduisans : d'ailleurs sa doctrine & les pratiques qu'il proposoit n'étoient pas inconnuës aux Arabes. Il trouva toutefois beaucoup de résistance de la part des Corisiens qui étoient de la même Tribu, & qui le traitant d'insensé, de démoniaque, d'imposteur, lui demandérent des Miracles pour preuve de sa Mission. Il fut alors obligé de se retirer à Yatrib ; & c'est de cette retraite fameuse que les Musulmans nomment l'HEGYRE, c'est-à-dire, la persécution & qu'ils comptent leurs années ; elle commence à l'année 622. de Jesus-Christ. Ils appellent Yatrib la Ville du Prophéte, ou MEDINAT-AL-NABI ; mais elle est plus connuë sous le nom de Medine.

CEPENDANT la retraite de Mahomet accrut merveilleusement son parti dans la

An. 634. Meque. En 629. il y fut reconnu de tous pour Prophéte & pour Souverain ; & après sa mort en 631. les Musulmans reconnurent pour son Successeur Aboubecre qui prit le titre de CALIFE, & fit écrire de suite en un seul Volume l'AL-CORAN ou la Loi de Mahomet ; Aboubecre mourut en 634.. Omar fut après lui le second Calife, titre qui passa à ses Successeurs. Ce fut lui qui ruina l'Empire des Perses, & qui conquit la Syrie & l'Egypte sur les Romains.

ANNE'E 635.

LES Musulmans prirent Damas dans le cours de cette année, & s'établirent en Phenicie. Heraclius abandonnant alors la Syrie se retira à C. P. & y fit porter le Bois précieux de la Croix, craignant la prise de Jerusalem. S. Sophrone exhortoit son Peuple à profiter de cette calamité pour se convertir ; on le voit par un Sermon qu'il fit le jour de Noël de cette même année. Ce S. Patriarche n'eut pas plûtôt pris possession de son Siége, qu'il assembla un Concile dans lequel il écrivit une Lettre Synodale pour rendre compte de sa Foi aux Evêques des grands Siéges. Elle fut adressée à Sergius de C. P. & selon quelques Exemplaires, au Pape Honorius, mais on ne doute pas qu'elle n'ait éte envoyée à tous les deux. Cette

Lettre étoit très-longue. S. Sophrone se plaignant d'abord d'avoir été tiré de sa retraite pour être placé sur un si grand Siége, fait sa confession de Foi; & pour rendre plus sensible la distinction des operations, il les raporte en détail: mais cette Lettre de S. Sophrone n'empêcha pas le Pape Honorius de persister dans la résolution d'imposer silence aux deux partis; & il écrivit en conformité à Cyrus d'Alexandrie & à Sergius de C. P. An. 634.

S. SOPHRONE continua de s'opposer aux Monothelites. Pour les convaincre & les ramener, il recueïllit en deux Volumes 600. passages des Peres; n'ayant fait que les aigrir par ces voyes, il crut alors devoir envoyer à Rome. Il pressa Etienne de Dore son premier Suffragant d'entreprendre un voyage qu'il ne pouvoit faire lui-même à cause de l'incursion des Sarrasins; les Monothelites en ayant eu avis dresséerent divers piéges à Etienne. Il parvint enfin à Rome, mais ce fut sans doute après la mort d'Honorius.

ANNE'ES 636. & 637.

LES Sarrasins prirent Jerusalem après un siége de deux ans. Cette Ville se rendit par composition au Calife Omar qui commandoit en personne. S. Sophrone voyant le Calife destiner la place où avoit été le Temple de Salomon à bâtir un lieu de

An. 636. & 637. priére pour ceux de ſa ſecte, crut voir, ſuivant la Prophetie de Daniel, l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint. Cependant Omar donna une Lettre de ſauve-garde à la Ville, par laquelle il conſervoit tous les Habitans & toutes les Egliſes. Il alla enſuite à Bethléem, & fit même ſa priére dans la Grotte de la Nativité. S. Sophrone mourut peu après que Jeruſalem fut en la puiſſance des Sarraſins.

IL y eut cette même année 636. un cinquiéme Concile à Tolede. Chintilla qui avoit ſuccedé au Roi Siſemand ſon Frere, y aſſiſta avec les principaux Seigneurs de ſa Cour. On y fit neuf Canons qui regardoient preſque tous l'affermiſſement de ſa puiſſance. On y fixa le tems des Litanies & des priéres pour ſa proſperité, vingt-deux Evêques & deux Députez des abſens y aſſiſtérent avec Eugene de Tolede ſucceſſeur de S. Juſt qui y préſida. S. Iſidore de Seville mourut cette même année après environ quarante ans d'Epiſcopat. S. Braulion de Saragoſſe a fait ſon éloge : il laiſſa un grand nombre d'Ecrits ; ſon plus grand Ouvrage eſt celui des Origines ou Etimologies ; le plus utile eſt celui des Offices Eccleſiaſtiques. Il y décrit toutes les Heures & toutes les parties de l'Office,& ce ſont les mêmes qu'aujourd'hui ; il y attribuë les Hymnes à S. Hilaire & à

S. Ambroiſe. On reconnoit S. Iſidore pour An. 636.
le principal Auteur de l'ancienne Liturgie &
d'Eſpagne, nommée MOSARABIQUE. Son 637.
Livre des Offices contient divers points de diſcipline qui ſont remarquables. Il y eut un ſixiéme Concile à Tolede en 637. dans lequel le Roi Chintilla réſolut de chaſſer les Infidéles de ſes Etats.

ANNE'ES 638. à 640.

ON tint un ſeptiéme Concile à Tolede en 638. Honorat ſucceſſeur de S. Iſidore y ſouſcrivit avec 41. autres Evêques & 5. Députez des abſens. On y ordonna avec le conſentement du Roi qui avoit convoqué le Concile, qu'aucun Prince ne pourroit monter ſur le Trône, s'il ne profeſſoit la Foi Catholique; on y fit auſſi pluſieurs autres Ordonnances ſur le Temporel, & pluſieurs Decrets ſemblables à ceux des Conciles précedens.

DAGOBERT mourut le 18. Janvier de la même année 638. & fut le premier Roi de France qu'on enterra à S. Denis; mais il n'eſt pas, comme pluſieurs l'ont penſé, le Fondateur de ce Monaſtére qui ſubſiſtoit dès l'an 627. il y fit toutefois de grands & magnifiques préſens.

ARIOVALDE Roi des Lombards mourut encore la même année 638. Sous Rotharis ſon ſucceſſeur qui étoit Arien, preſque toutes les Villes de ce Royaume eurent

An. 638. à 640. deux Evêques, l'un Catholique & l'autre Arien. Anastase étoit en cette derniére qualité à Pavie Capitale du Royaume, & avoit un Baptistére dans l'Eglise de S. Eusebe où il résidoit. Il se convertit depuis & gouverna les Catholiques.

S. BIRIN ordonné Evêque par Asterius de Genes, avoit été envoyé par le Pape Honorius en Angleterre. Il avoit promis d'aller dans le fond de cette Isle où personne n'avoit encore prêché; étant arrivé chez les Saxons Occidentaux, & les trouvant tous Payens, il crut inutile de pousser plus loin: il s'attacha à eux, convertit leur Roi Cinegisle, & le baptisa avec tout son Peuple en présence d'Osoüald Roi de Northumbre qui le leva des Fonts. Ces deux Rois donnérent ensuite à S. Birin la Ville de Dorcinque, aujourd'hui Norcestre, où il établit son Siége Episcopal. Meldulfe fonda de son tems le fameux Monastére de Malmesbury. Osoüald étoit parvenu à la couronne après deux de ses Freres qui succedérent à son Oncle Edoüin. Il gagna une victoire memorable sur Cedualla Roi des Bretons, meurtrier de ses Freres; mais elle fut duë à sa foi & à sa piété, & non à la valeur & au nombre de ses Troupes. L'endroit fut nommé Champ Céleste, & l'on coupa dans les suites des morceaux d'une Croix qu'O-

ſoüald y avoit fait planter avant la ba- An. 638. & 640.
taille qu'on mettoit dans de l'eau dont on
guériſſoit également les hommes & les
Beſtiaux atteints de quelque maladie.

OSOUALD devenu Roi s'appliqua à rendre tout ſon Peuple Chrêtien; il demanda un Evêque aux anciens des Ecoſſois, c'eſt-à-dire, aux Irlandois chez qui il avoit été baptiſé. On lui en envoya un, qui trop auſtére ne fit aucun fruit, & qui de retour dans ſon Païs raporta n'avoir pû rien faire avec des Barbares indociles; mais un Prêtre nommé Aïdan lui dit que ſa ſeverité en avoit peut-être été la cauſe. L'aſſemblée jetta les yeux ſur Aïdan, & on réſolut de l'envoyer à Oſoüald. Ceux à qui ce Roi s'étoit adreſſé étoient des Moines du Monaſtére fondé par S. Colomban l'ancien dans l'Iſle d'Hui; le Prêtre Segene en étoit Abbé; il fit ordonner Aïdan Evêque, & le fit partir avec quelques autres Moines. Oſoüald lui donna Lindiſfarne Peninſule à quatre lieuës de Warwick en Ecoſſe, que le flux de la mer reduiſoit en Iſle deux fois le jour, & qui depuis fut nommée l'Iſle Sainte. Aïdan y établit ſon Siége, & fit des fruits admirables dans tout le Païs. Cependant le zéle de ce S. Evêque manquoit de lumiéres, en ce que, ſuivant l'ancienne Tradition, il célébroit la Pâque le 14. de la Lune de

An. 638. à 640. Mars, pourveu que ce fût un Dimanche.

Le Pape Honorius mourut le 12. d'Octobre de l'an 638. Ce Pontife pour n'avoir pas été en garde contre les artifices du Patriarche Sergius, a donné occasion à la calomnie & à sa condamnation, comme on le verra dans son tems. Il n'étoit cependant pas tombé dans l'erreur ; ses Lettres n'en contiennent aucune. Approuvant les voyes de paix proposées par le rusé Hérésiarque, dans le silence d'une ou de deux volontez, il déclare dans sa premiére Lettre, " qu'il n'y a rien de decidé ; que „ c'est une question de mots, dont il est „ bon de s'abstenir ; & qu'elle n'appartient „ pas au dogme : „ comptant par-là d'étouffer le mal dans sa naissance. S'il s'éleve contre l'expression de deux volontez, c'est que Sergius lui avoit fait entendre que quelques-uns admettoient en Jesus-Christ deux volontez opposées l'une à l'autre. Au reste il n'adressa pas ses Lettres à tous les Evêques, à toutes les Eglises, comme des décisions solemnelles, mais au seul Sergius. Elles ne parurent même que 13. ans après, quoique Sergius eut interêt de les publier plûtôt : ainsi elles ne peuvent nuire à la Foi Catholique ; aussi le Pape Jean IV. composa-t'il son apologie, qu'il adressa à l'Empereur Constantin Successeur d'Heraclius. L'Abbé Symponus

qui avoit ſervi de Secretaire à Honorius An. 638. à 640.
pour la premiére Lettre, & qui vivoit encore dans le tems des grandes diſputes avec les Monothelites, expliqua dans quel ſens Honorius avoit répondu à Sergius, & le juſtifia auprès des Catholiques. S. Maxime ne fut pas moins zélé pour ſa juſtification : enfin pluſieurs ſavans dans les Siécles ſuivans ont entrepris ſa défenſe. Honorius repara l'Egliſe de S. Pierre & pluſieurs autres, & renouvella les Vaſes ſacrez de cette premiére. Il en fit bâtir pluſieurs depuis les fondemens; il réünit à l'Egliſe Catholique le Patriarchat d'Aquilée & toute l'Iſtrie ſeparez depuis 70. ans par le ſchiſme des Trois Chapitres. On peut raporter à cette réünion ſa Lettre à tous les Evêques de cette Province & de la Venetie, pour ordonner Primigenius Evêque de Grade, à la place de Fortunat qui étoit Schiſmatique. Après la mort d'Honorius le Siége vaqua un an, ſept mois & dix-ſept jours.



SEVERIN.

SUITE DE L'ANNÉE 640.

SEVERIN Romain ne gouverna l'Eglise que deux mois & cinq jours, le Siége ayant vaqué près de cinq mois. Jean IV. lui succeda.

SEVERIN ne fut ordonné Pape que le 28. Mai de cette année, quoiqu'il eût été élu quelque tems auparavant. Dans l'intervalle de sa consécration le Cartulaire Maurice excita les Soldats Romains à piller les Trésors de Latran. Les gens de Severin s'y étant opposés, il écrivit à Isaac Exarque de Ravenne, qui vint à Rome & s'empara lui-même de ce Trésor, & en envoya une partie à l'Empereur de C. P. Severin ne gouverna l'Eglise que deux mois & quatre jours; & dans ce peu de tems il se fit estimer par sa vertu, sa douceur extrême, & son amour pour les Pauvres & pour le Clergé. Il rétablit l'Abside de S. Pierre.



JEAN IV

SUITE DE L'ANNE'E 640. ANNE'ES 641. & 642.

JEAN IV. né en Dalmatie, gouverna l'Eglise depuis le 24. Decembre 640. jusqu'au 12. Octobre 642. Son Successeur fut Theodore I.

JEAN IV. fut ordonné Souverain Pontife le 24. Décembre de l'année 640. Dans l'intervalle entre son Election & son Ordination, le Clergé de Rome répondit à une Lettre que les Evêques des Ecossois d'Irlande avoient écrit à Severin. Elle rouloit sur l'observation de la Pâque, & sur l'hérésie de Pelage qui se renouvelloit dans ce Païs-là.

L'EMPEREUR Heraclius voulant apuyer l'hérésie des Monothelites, avoit publié un Ecrit nommé ECTHESE, Sergius de C. P. l'avoit composé sous son nom en 639. & l'avoit fait approuver dans un Concile qu'il assembla pour cette occasion. On le nommoit ECTHESE du mot Grec ECTHESIS, Exposition, comme n'étant qu'une ex-

An. 641. & 642. plication de la Foi Catholique au ſujet de la diſpute touchant une ou deux operations en Jeſus-Chriſt. Cette expoſition commençoit par une confeſſion de Foi ſur la Trinité qui ne contenoit rien que d'Orthodoxe, mais où l'on ne parloit que d'une ſeule operation en Jeſus-Chriſt. Sergius confirma l'ECTHESE dans un Concile, & donna une approbation ſolemnelle à cet Edit. On l'avoit envoyé au Pape Severin. Cyrus d'Alexandrie en eut auſſi une copie, comme il paroit par une de ſes Lettres à Sergius où il l'approuvoit. Soit que Severin fût mort, lorſque l'ECTHESE arriva à Rome, ſoit qu'il l'eût reçûë, il eſt certain que cet Ecrit ne fut jamais approuvé par le S. Siége. Le Pape Jean IV. le condamna & l'anathematiſa dans un Concile de la même année 640. Sergius étoit mort en 639. peu après la publication de l'ECTHESE, & Heraclius lui avoit fait donner pour ſucceſſeur Pyrrus Prêtre de Calcedoine, ſon ami particulier qu'il nommoit même ſon Frére. Pyrrus tint auſſi-tôt un Concile, approuva l'ECTHESE & ordonna que tous les Evêques préſens ou abſens la ſouſcriroient ſous peine d'excommunication.

CEPENDANT les Muſulmans continuoient leurs conquêtes ; ils avoient pris Antioche en 638. Le Calife Omar voulant vers

ce tems-là, faire bâtir une Mosquée à Jerusalem à la place du Temple de Salomon, l'édifice ne put se soutenir. Les Juifs lui dirent qu'il tomberoit toujours tant que la Croix subsisteroit sur le Mont des Olives. Omar la fit ôter, & pour lors le Bâtiment demeura ferme, ce qui fut une raison aux ennemis de Jesus-Christ d'abattre plusieurs Croix. An. 641. & 642.

La conquête de la Palestine étant achevée, Omar s'attacha à celle de l'Egypte; après 14. mois de siége, son Général Amrou prit Alexandrie. On s'étoit d'abord rendu maître de Mesra qui est l'ancienne Memphis, & dès-lors on avoit imposé un Tribut à l'Egypte. Cyrus Patriarche d'Alexandrie ayant promis de le payer, fut accusé d'avoir livré le Païs aux Sarasins. L'Empereur le manda à C. P. & le menaça de le fair mourir.

Benjamin Patriarche des Jacobites, c'est-à-dire de ces Eutychiens qui avoient pris leur nom d'un certain Jacob surnommé Zanzale ou Bardaï, moine Syrien & Disciple de Severe, & qui habitoient dans la Mesopotamie & l'Armenie, où il y en a encore, avoit été dix ans cachez sous le Regne d'Heraclius. Amrou lui ayant donné des Lettres de Sauve-garde, il rentra avec joye dans Alexandrie; & depuis ce tems-là il y

An. 641. & 642. eut toujours deux Patriarches dans cette Ville, celui des Jacobites & celui qui ſuivoit la Religion de l'Empereur de C. P. qu'on appella MELQUITE.

JEAN ſurnommé le Grammairien, eſtimé pour ſa Doctrine, avoit demandé à Amrou les Livres qui étoient dans les Bibliotheques d'Alexandrie, mais le Calife ordonna de les brûler; il s'en trouva une ſi grande quantité qu'on en chauffa les bains pendant ſix mois, quoiqu'il y en eût 4000. dans cette Ville.

LE Pape Jean IV. ne ſe contenta pas d'avoir condamné l'ECTHESE dans le Concile de Rome, il condamna encore cette expoſition en écrivant à Pyrrus de C. P. L'Empereur l'ayant apris, manda au Pape que cet Ecrit n'étoit pas de lui; que Sergius l'avoit composé 5. ans avant ſon retour d'Orient; que l'ayant prié de le laiſſer publier ſous ſon nom & avec ſa ſouſcription, il y avoit conſenti, & declara devant tout le monde qu'il n'en étoit pas l'Auteur.

CEPENDANT l'ECTHESE ne cauſa pas moins de ſcandale en Orient qu'en Occident; & les Severiens l'ayant luë ſe moquoient des Catholiques. Heraclius mourut au mois de Mars 641. Après ſa mort Conſtantin ſon Fils ainé fut reconnu Empereur, mais il ne regna que

quelques mois. Après lui Martine sa Belle-Mere gouverna l'Empire avec son Fils Heraclius II. ou Heracleonas. Il y avoit toutefois un parti qui soutenoit un autre Fils de Constantin, & Heracleonas fut obligé de le faire couronner par le Patriarche Pyrrus. On nomma ce dernier Constantin, ou plûtôt Constant. An. 641. & 642.

PYRRUS craignant la Populace animée contre lui entra de nuit dans l'Eglise, ôta son Pallium, & l'ayant mis sur l'Autel, il dit qu'il quittoit un Peuple indocile, mais sans renoncer au Sacerdoce : Après s'être caché quelque tems, il passa à Calcedoine, & vint de-là en Afrique. On élut à sa place Paul Prêtre & Œconome de la Grande Eglise, qui étoit aussi Monothelite. Peu de tems après le Senat fit couper la langue à l'Imperatrice Martine & le nez à Heracleonas, & les exila tous deux. Constant regna pour lors seul & fut Empereur pendant 27. ans,

LE Pape ayant cependant appris que Constantin avoit succedé à son Pere Heraclius, envoya au nouvel Empereur une Apologie d'Honorius, par laquelle il fit voir que ce Pontife n'avoit voulu condamner que deux volontez contraires en Jesus-Christ. Il exhorta en même tems

An. 641. & 642. ce Prince à suprimer l'ECTHESE ; mais la mort de Constantin rendit la remontrance du Pape Jean inutile. Il ne survêcut pas lui-même long-tems ; & mourut le 12. Octobre de l'année 642. après un an neuf mois & quelques jours de Pontificat. Il avoit employé de grandes Sommes pour le rachat des Captifs pris par les Esclaves, & avoit fait apporter de la Dalmatie & de l'Istrie les Reliques des Saints Martyrs Venance, Anastase, & Maur, avec celles de plusieurs autres ; il leur fit bâtir une Eglise près le Baptistére de Latran, à laquelle il fit de grands Presens.

THEODORE I. du nom.

SUITE DE L'ANNÉE 642. ANNÉES 643. à 646.

THEODORE I. Grec gouverna l'Eglise six ans, cinq mois & dix neuf jours ; il eut pour Successeur S. Martin I.

LE S. Siége ayant vaqué un mois & douze jours. Theodore natif de Jerusalem, Grec de nation, Fils d'un Evêque du même nom, fut ordonné Pape le 24. Novembre de la même année 642.

S. OSOÜAL Roi de Nor-

thumbre avoit été tué dans une Bataille An. 643. à 646.
le 5. Août de la même année jour auquel l'Eglise honore sa mémoire; il se fit plusieurs miracles dans l'endroit où il fut tué; son Frére Osoüin lui succeda. S. Paulin d'YORCK qui gouvernoit alors l'Eglise de Rochester mourut le 10. Octobre 644. Honorius de Cantorbery ordonna pour Evêque de Rochester Ithamar natif du Païs. Ercombert Fils d'Edbald avoit succedé à son Pere en 640.; il fut le premier des Rois Anglois, qui ordonnérent par un Edit d'abattre les Idoles, & d'observer le Jeûne du Carême. Ercongothe sa Fille passa en France & se fit Réligieuse à Faremonstier où elle fut Abesse, & après elle sa Tante Edilbulge; elles y sont toutes deux honorées comme Saintes. N'y ayant alors que peu de Monastéres dans le Païs des Anglois, on envoyoit en France les Filles pour y être instruites dans la piété.

VERS l'an 644. Erchinoald Maire du Palais du Roi Clotaire II. fonda un Monastére à Lagni dans le voisinage de celui de Chelles, en faveur de S. Fursi qui avoit passé de la Grande-Bretagne en Gaule.

S. ACAIRE Evêque de Noyon étant mort, on élut pour son Successeur S. Eloi; & en même tems S. Ouën son ami

An. 643. à 646. pour l'Eglise de Rouën à la place de S. Romain. Depuis S. Medard les Evêchés de Noyon & de Tournai étoient unis; la Flandre & le Païs de Gand en dépendoient; il y avoit encore une partie de ces Peuples attachés à l'Idolâtrie, & si farouches qu'ils ne vouloient point écouter l'Evangile; le zèle de S. Eloi en triompha; les Flamans, les Habitans d'Anvers, les Frisons, les Suéves qui demeuroient près de Courtrai & les autres Nations jusqu'à la Mer se convertirent enfin, & abattirent les Temples des Idoles. Saint Amand travailloit aussi dans le même tems avec S. Omer, ou Audomar, à la conversion des Habitans des Païs-Bas.

ON assembla en 644. ou selon d'autres seulement en 648. le IIIe. Concile de Châlons sur Saone. Ce fut par ordre de Clovis II. que S. Eloi & S. Ouën déja Evêques y assistérent. On y fit 20. Canons, le premier ordonnoit la conservation de la Foi de Nicée confirmée à Calcedoine, ce qui semble une précaution contre les nouveautés des Monothelites; le dernier déposa Agapius & Bobon Evêques de Digne, pour les fautes qu'ils avoient commises. On croit qu'ils pretendoient être tous les deux Evêques du même Siége, ce qui fut le motif pour lequel on renouvella dans ce Concile la défense d'avoir deux

Evêques dans une même Ville ; le Concile écrivit à Theodoſe d'Arles pour lui déclarer qu'il devoit s'abſtenir de ſes fonctions & de l'adminiſtration des Biens de ſon Egliſe, juſqu'à ce qu'il ſe fût preſenté à un autre Concile, après s'être engagé à la pénitence pour ſa vie indécente & ſes excez contre les Canons. An. 643. à 646.

TRENTE-HUIT Evêques, cinq Abbés deputés par des Evêques abſens & un Archidiacre ſouſcrivirent à ce Concile ; il y avoit ſix Archevêques ; ſçavoir, S. Cauderic de Lyon, S. Landalen ou Dodolen de Vienne, S. Ouën de Rouën, Armentarius de Sens, S. Valfolend de Bourges Succeſſeur de S. Sulpice qui l'avoit demandé pour Coadjuteur ; & S. Donat de Beſançon. Les Evêques les plus remarquables étoient Deodat de Macon, Pallade d'Auxerre, Malard de Chartres, Gratus de Châlons, Magnus d'Avignon, Chadoïnd du Mans, tous honorés comme Saints dans leurs Diocèſes. Berton y eſt qualifié Evêque de Juliobone, qui eſt Liſlebonne dans le Païs de Caux, Evêché qui a peu ſubſiſté. Le Concile fut aſſemblé de toutes les Provinces du Royaume de Clovis II. ; mais il n'y eut perſonne d'Auſtraſie, où regnoit ſon Frere Sigebert. On voit par une Lettre de ce Prince à S. Diſier de Cahors, combien les Rois

An. 643. à 646. étoient dès-lors jaloux qu'il ne ſe tînt point de Concile ſans leur permiſſion. S. Diſier avoit paſſé ſa jeuneſſe à la Cour de Clotaire & de Dagobert où il avoit fait amitié avec S. Eloi, S. Ouën, S. Faron & S. Sulpice de Bourges qui l'ordonna Evêque de Cahors après ſon Frére Ruſtique tué par des Citoyens impies. On tient que l'Egliſe de Cahors eſt la même qu'il fit bâtir. Il mourut vers l'an 650.; & laiſſa de grands biens à ſon Egliſe. On a le Teſtament de Chadoind du Mans du 6. Février 642. par lequel il inſtitua ſon Egliſe héritiere; & l'on voit par une Lettre de Dagobert à S. Sulpice de Bourges au ſujet de l'Ordination de S. Diſier, qu'il falloit encore alors le conſentement du Peuple.

Le Pape Theodore ayant reçu les Lettres ſinodales de Paul de C. P. & des Evêques qui l'avoient ordonné, lui fit des reproches de n'avoir pas fait ſuprimer l'Ecthese d'Heraclius; il lui manda avoir donné commiſſion à l'Archidiacre Serieus, & au Diacre Martin ſes Nonces à C. P. d'examiner cette affaire; Pyrrus étoit vivant, & n'ayant pas été depoſé pouvoit occaſionner un ſchiſme; le Pape ordonna à ſes Nonces d'aſſembler un Concile des Evêques les plus proches pour remedier à cet inconvenient; il manda les

les mêmes choſes en ſubſtance aux Evê- An. 643. à 646.
ques qui avoient ſacré le Patriarche Paul, & envoya enſuite à C. P. un Decret qui rejettoit tout ce que Pirrus avoit avancé de nouveau contre la Foi, & qui anathematiſoit l'ECTHESE ſans la nommer.

PAUL ne profita pas des avis du Pape. Sergius Metropolitain de Cypre Neveu & Succeſſeur d'Arcade s'en plaignit à Theodore, en lui préſentant une Requête où il diſoit reconnoître l'autorité du S. Siége, fondée ſur le pouvoir donné à S. Pierre, déclaroit ſon attachement à la Foi de S. Leon, & anathematiſoit l'ECTHESE qui étoit toûjours affichée à C. P. Dans cette Lettre il donnoit au Pape le titre de Pere des Peres, d'Archevêque & de Pape univerſel.

ETIENNE de Dore que S. Sophrone avoit envoyé à Rome, ſe plaignit auſſi du deſordre que le parti de Paul de C. P. cauſoit en Paleſtine, où Sergius de Joppé, après la retraite des Perſes, s'étoit emparé du Vicariat du Siége de Jeruſalem, & avoit ordonné contre les Canons quelques Evêques de la dépendance de Jeruſalem; ceux-ci connoiſſant l'invalidité de leur Ordination s'étoient attachés à Paul, & avoient approuvé ſa nouvelle Doctrine.

LE Pape nomma Etienne de Dore ſon

An. 643. à 646. Vicaire en Paleſtine ; les Lettres portoient un pouvoir de dépoſer les Evêques ordonnés par Sergius de Joppé, s'ils ne ſe corrigeoient. Etienne executant ſa commiſſion, ne reçut que ceux qui renoncérent par écrit à l'erreur. Le Pape lui avoit auſſi donné pouvoir de faire élire des Evêques à la place de ceux qu'il dépoſeroit ; mais des mal intentionnés lui cachérent ce pouvoir, & pluſieurs Egliſes demeurérent vacantes.

Les Evêques d'Afrique ſe plaignirent auſſi au Pape, en ſe déclarant contre les Monothelites à l'occaſion de la diſpute de Pirrus avec S. Maxime Abbé du Monaſtére de Chryſopolis près de Calcedoine, qui s'étoit retiré en Afrique, à cauſe des courſes des Perſes, ou des Arabes.

Le Patrice Gregoire Gouverneur d'Afrique engagea Pirrus & S. Maxime d'entrer en conference en ſa préſence ; quelques Evêques & pluſieurs perſonnes conſiderables s'y trouvérent en même tems. Elle ſe tint au mois de Juillet 645. Pirrus ſe rendit ; & avoüa qu'il étoit abſurde de n'admettre qu'une operation en Jeſus-Chriſt ; il demanda grace pour lui & pour tous ceux qui l'avoient précedé, à quoi S. Maxime répondit qu'on pouvoit condamner l'erreur ſans nommer les perſonnes. Pirrus demanda d'aller adorer les Saints

Apotres, (terme qu'on prenoit alors pour An.
ſaluër & qu'on employoit même en parlant 643.
des Princes,) & de voir le Pape pour lui à
preſenter le Libelle de ſa retractation ; le 646.
Patrice & S. Maxime lui accordérent ce qu'il deſiroit.

PIRRUS tint parole, alla à Rome, fit ſa priere dans l'Egliſe des Apôtres & preſenta au Pape Theodore en préſence du Clergé & du Peuple un Libelle ſouſcrit de ſa main, qui condamnoit tout ce que lui, ou ſes prédéceſſeurs avoient fait, ou écrit contre la Foi. Le Pape lui fit alors mettre un Siége près de l'Autel, l'honora comme Patriarche de C. P.; car il n'avoit point été dépoſé légitimement, & lui fournit ſon entretien aux dépens de l'Egliſe Romaine.

ANNE'ES 646. à 649.

LA retractation de Pirrus occaſionna pluſieurs Conciles en Afrique l'année 646. Les trois Primats Colomb de Numidie, Etienne de Byſacene & Reparat de Mauritanie écrivirent enſemble au Pape une Lettre Synodale au nom de tous les Evêques de leur Province. Après avoir reconnu l'autorité du S. Siége, ils s'y plaignoient de la publication de l'ECTHESE. Ils écrivirent auſſi à Paul de C. P. on n'a pas leur Lettre, mais ſeulement celle du Concile de la Byzacene à l'Empereur par la-

An. 646. à 649. quelle on prioit ce Prince de faire cesser le scandale de la nouvelle erreur, & d'obliger Paul de C. P. à se conformer à la Foi de toute l'Eglise. Cette Lettre étoit souscrite par le Primat Etienne & quarante-deux autres Evêques. Ceux de la Proconsulaire où étoit Carthage écrivirent aussi à Paul ; leur Lettre étoit souscrite par soixante-huit Evêques ; on n'y trouve point le nom de l'Evêque de Carthage, & l'on infere de là que le Siége étoit vacant à cause de la mort ou de la déposition de Fortunius qui étoit Monothelite, puisqu'il alla à C. P. du tems de Paul & célébra la Messe dans la Grande Eglise. Victor fut ordonné Archevêque de Carthage le 16. Juillet 646. il envoya par des Députés sa Lettre synodale au Pape ; il y anathematisoit les Monothelites ; & protestoit d'être toujours uni avec le S. Siége priant le Pape de remedier aux maux que ces Hérétiques avoient causé. L'Afrique étoit alors divisée par la revolte du Patrice Gregoire; les Musulmans en profitérent & y vinrent en 647. sous le Calife Othman successeur d'Omar. Ils y imposérent un grand Tribut & en raportérent un butin immense.

On tint un Concile national en Espagne la même année 646. Vingt-huit Evêques & onze Deputés pour les ab-

ſens s'aſſemblérent à Tolede; les quatre An. 646. à 649.
Metropolitains de Tolede, de Merida,
de Seville & de Tarragonne s'y trouve-
rent, & on y fit 6. Canons par leſ-
quels on voit l'Origine des Prêtres aſ-
ſiſtans qu'on n'employe plus aujour-
d'hui qu'aux Meſſes ſolemnelles. Il s'agiſ-
ſoit de prevenir les accidents qui pou-
voient arriver pendant le S. Sacrifice.

CEPENDANT Paul de C. P. preſſé par les Evêques d'Afrique & par les Legats du Pape avec leſquels il eut pluſieurs Conférences, écrivit enfin au Pape; mais ſa Lettre ne contenta ni les uns ni les autres. Les Catholiques ſe plaignant toujours de voir l'ECTHESE affichée, il reſolut enfin de la ſuprimer; & perſuada en même tems à l'Empereur de publier un Edit pour impoſer ſilence aux deux Partis. Conſtant donna cet Edit en 648. Il fut nommé TYPE, & contenoit de grandes peines pour les Contrevenans.

LE Pape voyant que ni ſes Lettres ni ſes Legats n'avoient pû ramener Paul à la Foi de l'Egliſe, prononça enfin contre lui une Sentence de Dépoſition. PIRRUS étant parti de Rome s'étoit retiré à Ravene: Comme il profeſſoit de nouveau le Monothéliſme, le Pape le condamna auſſi. Le Patriarche Paul ayant apris ſa

An. 646. à 649. déposition renversa l'Autel que le Pape avoit à C. P. dans l'Oratoire du Palais de Placidie, défendit aux Legats d'y célébrer le S. Sacrifice, & les persecuta avec plusieurs Evêques & d'autres Catholiques, dont les uns furent mis en prison, d'autres bannis, d'autres déchirés de coups.

LE Pape Theodore mourut peu de tems après & fut enterré à S. Pierre le 13. Mai 649. Il étoit doux, charitable, & liberal envers les pauvres. Il fit la translation des Corps des S. S. Martyrs Primus & Felicien en l'Eglise de S. Etienne, fit bâtir celle de S. Valentin, & donna de grands presens à l'une & à l'autre.



SAINT MARTIN I. du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 649. ANNE'ES 650. à 656.

S. MARTIN I. né à Todi en Toscane gouverna l'Eglise 6. ans 2. mois & onze jours à compter depuis son Ordination jusqu'a sa mort arrivée dans la Ville de Chersone le 16. Septembre 656. Son Successeur fut Eugene I. que l'Empereur Constant avoit fait établir Pape dès l'an 654.

LE S. Siége vaqua un peu plus de 6. semaines après la mort de Theodore; le Diacre Martin qui avoit été Nonce à C. P. fut élu le 5. de Juillet 649. Incontinent après son Ordination son zèle pour la Foi, excité d'ailleurs par S. Maxime, lui fit assembler un Concile au Palais de Latran dans l'Eglise du Sauveur nommée Constantinienne ; il s'y trouva 105. Evêques, de la partie d'Italie qui obéissoit à l'Empereur, & quelques-uns d'Afrique. Ce Concile dura plusieurs jours, & il y eut cinq Sessions, dont chacune est nommée *Secretarius* dans le style du tems, soit à cause du lieu, soit parce qu'il n'y assistoit que les personnes nécéssaires.

LA premiére Session se

An. 650 à 656. tint le 5. Octobre 649. le Pape y expliqua le ſujet du Concile; la ſeconde eſt du 8. le Pape y ordonna la dénonciation des accuſés; dans la troiſiéme du 17. il fut propoſé d'examiner leurs Ecrits; dans la quatriéme du 19. le Pape releva les contradictions qui reſultoient des piéces luës dans la Seſſion précédente; & dans la cinquiéme du dernier jour du même mois, après la lecture des paſſages marqués dans les Livres des Peres, le Concile donna ſon Jugement en 20. Canons, & condamna les Monothelites, nommement Theodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de C. P., Pirrus & Paul ſes ſucceſſeurs, avec leurs Ecrits hérétiques, & l'ECTHESE & le TYPE impies qu'ils avoient publié. Le Pape ſouſcrivit en ces termes. « Martin „ par la grace de Dieu, Evêque de la „ Sainte Egliſe Catholique & Apoſtolique „ de la Ville de Rome, j'ai ſouſ- „ crit comme Juge. „ Tous les autres Evêques ſouſcrivirent de même au nombre de 105. Jean de Milan & quelques autres qui n'avoient pas aſſiſté au Concile y ſouſcrivirent enſuite, & exprimérent la condamnation des cinq perſonnes, cy-deſſus nommées de l'ECTHESE & du TYPE.

LES Actes du Concile furent auſſi-tôt traduits en Grec à la Requête des Moines de Paleſtine : ainſi cette Verſion eſt

de pareille autorité que l'Original. Le Pape les envoya en Orient & en Occident avec plusieurs Lettres tant en son nom qu'en celui du Concile ; la premiére étoit adressée à tous les Fidéles, qu'il instruisoit de l'erreur des Monothelites, de la nécessité d'assembler le Concile, & de ce qui s'y étoit passé ; ajoutant qu'il envoyoit les actes pour se justifier devant Dieu, & rendre inexcusables ceux qui n'obéïroient pas. Quoiqu'il prévît que l'Empereur seroit irrité de la condamnation du TYPE, il ne laissa pas de lui écrire ce que le Concile avoit fait.

An. 650. à 656.

PARMI les Lettres du Pape, il y en avoit une pour les Eglises dépendantes des Siéges de Jerusalem & d'Antioche. S. Martin les exhortoit d'éviter les Hérétiques, & particuliérement Macedonius usurpateur du Siége d'Antioche & Pierre d'Alexandrie ; il leur déclaroit qu'il avoit établi Jean de Philadelphie pour son Vicaire. On voit par les Lettres de ce Pape aux Eglises d'Orient l'état pitoyable où elles étoient reduites de même que celles d'Egypte depuis les conquêtes des Musulmans. On trouve dans plusieurs Auteurs la suite des Patriarches Jacobites d'Alexandrie depuis Benjamin ; Eutychius a marqué celle des Patriarches Melquites d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem.

An. 650. à 656. S. MARTIN écrivit auſſi dans le même tems à l'Evêque de Carthage, à tous les Evêques d'Afrique & à tous les Peuples de leur dépendance; il approuva leur confeſſion de Foi, & leur envoya les Actes du Concile de Rome.

PAUL de Theſſalonique ayant été ordonné de nouveau, envoya au Pape, ſelon la coûtume, ſes Lettres Synodales, contenant ſa profeſſion de Foi; le Pape n'en fut pas content parce qu'elle favoriſoit les Monothelites. Les Députés l'aſſurérent que l'erreur qui paroiſſoit dans ſes Lettres n'étoit qu'une inadvertance; ils promirent que Paul la corrigeroit, auſſi-tôt qu'il ſeroit averti charitablement. Le Pape ſe laiſſa flechir, il n'uſa pas même de ſon droit; pouvant obliger Paul à venir à Rome ſe juſtifier, il ſe contenta de lui faire voir par ſes Legats qui étoient ſur les Lieux, en quoi il avoit failli, & lui donna par écrit la profeſſion de Foi qu'il devoit ſuivre. Paul trompa les Legats; & dans la profeſſion de Foi qu'il leur remit, parlant de la volonté & de l'opération de Jeſus-Chriſt, il omit le mot de naturelle & l'Anathéme. Le Pape ayant reçu cet Ecrit, ordonna à ſes Legats de faire pénitence ſous le ſac & la cendre, & prononça anatheme contre Paul; il le lui déclara par une Lettre du mois de Novem-

bre 649., & écrivit en même tems à son Eglise de n'avoir plus de communion avec lui. An. 650. à 656.

S. AMAND qui s'étoit chargé de l'Eglise de Maestricht où étoit l'ancien Siége de Tongres avoit consulté le Pape touchant les Clercs criminels & l'Hérésie des Monothelites. S. Martin profita de cette occasion pour envoyer en Gaule les Actes du Concile de Rome; il en chargea le Député de S. Amand, à qui il écrivit en particulier; il est à croire qu'il écrivit aussi au Roi Sigebert : quant au Roi Clovis, il est certain qu'il en avoit été prié de lui envoyer des Evêques pour travailler avec lui à étoufer l'Hérésie. S. Eloi & S. Ouën y seroient allés volontiers, sans des raisons qui les en empechérent.

SIGEBERT avoit obligé S. Amand à se charger de l'Eglise de Maestricht; mais trois ans après ce S. Evêque alla à Rome avec le Moine Nicaise & S. Humbert depuis Abbé de Marolles près de Valenciennes; le Pape approuva que sans être attaché à aucune Eglise, S. Amand travaillât comme auparavant à la conversion des Infidéles; il vêcut jusqu'au 6. Février 679. jour auquel l'Eglise honore sa memoire, & fut enterré au Monastére d'Elnon près de Tournai qu'il avoit fondé & qui porte aujourd'hui son nom. Il en avoit

An. 650. à 656. fondé deux autres à Gand ; l'un a gardé le nom de S. Bavon un de ses Disciples mort vers l'an 653. & l'autre celui de la Montagne de Blandin où il fut bâti. S. Florbert fut le premier Abbé de ces deux Monastéres, & y reçut S. Livin Evêque d'Irlande qui fut martirisé près de Gand par les Barbares en 656. S. Remacle succeda à S. Amand dans le Siége de Maëstricht en 652. le Roi Sigebert avoit fondé par son conseil les deux Monastéres de Stavelo & de Malmedie dans les Ardennes que S. Theodard gouverna. S. Remacle se retira dans Stavelo après dix ans de Siége à Maëstricht, & S. Theodard lui succeda. S. Guillain & les autres Disciples de S. Amand fondérent dans la Gaule Belgique & dans la Germanie inferieure plusieurs Monastéres ; & l'on croit que S. Guillain établit en 652. celui qui porte son nom dans le Hainaut. Jonas fut le premier Abbé de Marchiennes ; & l'Abbaïe de Nivelle fut fondée par le Conseil de S. Amand en faveur de Ste. Gertrude Fille de Pepin Maire du Palais sous Clotaire II., Dagobert, & Sigebert III.

LES Disciples de S. Ouën fondérent aussi plusieurs Monastéres. S. Germer fonda vers l'an 654. celui qui porte son nom à Flay près de Beauvais. S. Vandregisile celui de Fontenelle au dessous de Rouën ;

où il eut pour Diſciples S. Lambert depuis Archevêque de Lyon, S. Ambert de Rouën, & S. Evembert de Toulouſe ; S. Filbert fonda l'Abbaïe de Jumieges, vers la même année 654. An. 650. à 656.

Ce fut à peu près vers l'an 633. que les Reliques de S. Benoit furent apportées en France avec celles de Ste. Scholaſtique. Celles de S. Benoit furent miſes dans l'Abbaïe de Fleury ſur Loire, fondée par Leodebode Abbé de S. Aignan d'Orleans, & celles de Ste. Scholaſtique dans un Monaſtére de Filles fondé par S. Berar Evêque du Mans. L'Egliſe célébre cette tranſlation le 11. Juillet.

S. Emmeran, ou Heiran quitta les Gaules vers le même tems, & alla prêcher la Foi en Baviere. Il avoit été ordonné Evêque dans la Province d'Aquitaine ; il fut mis à mort par ordre de Lambert Fils de Theodon Duc ou Gouverneur de Baviere pour le Roi Sigebert III. il avoit été fauſſement accuſé d'un Stupre par la Sœur de Lambert. Ses Reliques furent apportées à Ratiſbonne, où les plus grands Miracles annoncérent ſa ſainteté. L'Egliſe honore ſa memoire comme d'un Martir le 22. Septembre, & ſon Epitaphe raporte ſa mort à l'an 652.

Le IXe. Concile de Tolede fut tenu en 653. par ordre du Roi Receſuinte, & en

An. 650 à 656. ſa préſence. On y fit 12. Canons ſur la Foi & ſur la Diſcipline qui furent ſouſcrits par quatre Metropolitains & cinquante-huit Evêques. On y voyoit que les Evêques prenoient toujours part avec les Grands au Gouvernement temporel.

CEPENDANT le Pape S. Martin ne tarda pas de reſſentir l'effet de l'indignation de l'Empereur Conſtant. Ce Prince envoya en Italie ſon Chambellan Olympius en qualité d'Exarque, avec un ordre de faire ſouſcrire le TYPE à tous les Evêques & à tous les Propriétaires des Terres; il le chargea en même tems d'arrêter le Pape. Le Concile étoit encore aſſemblé quand Olympius arriva. Cet Exarque voulut d'abord exciter un ſchiſme; n'ayant pû en venir à bout, il ordonna à ſon Ecuyer de tuer S. Martin quand il viendroit ſelon l'uſage lui préſenter la Communion à ſa place. Dieu délivra S. Martin de ce peril. L'Ecuyer aſſura avec ſerment qu'il n'avoit pas vû le Pape. Olympius ſe déſiſta pour-lors de ſon deſſein, & paſſa en Sicile contre les Sarraſins.

THEODORE ſurnommé Calliope fut envoyé pour remplacer Olympius, & avec lui un autre Chambellan nommé auſſi Theodore, qui ſe ſaiſirent enfin du Pape, & l'envoyérent par mer à C. P.; le S. Pontife étoit accablé de maladies, néanmoins

ils ne lui procurérent pas le moindre soula- An. 650. à 656.
gement. L'Empereur fit établir par son au-
torité Eugene Pape, mais il ne fut toute-
fois canoniquement élu qu'en 654.

S. HONORIUS de Cantorberi mourut le dernier Septembre 653. Deus-Dedit lui succeda, & fut ordonné par Ithamar de Rochester. Les Middelangles, ou Anglois du milieu des Terres, se convertirent vers ce tems-là sous leur Roi Pinda qui fut baptisé avec eux par Fiman Evêque de Lindisfarne successeur de S. Aïdan mort en 651. douze jours après qu'Osüi eut fait tuer Osüin. Ce Prince ne laissa pas toutefois d'être fort zélé pour la propagation de la Foi. En expiation du meurtre d'Osüin, il fit bâtir un Monastére à Gilling vers Richemont où Osüin avoit été tué; il ordonna que les Moines priassent Dieu tous les jours pour les ames du Roi mort & du Roi Meurtrier. Osüi procura la conversion des Merciens dont il joignit les Etats aux siens. Pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait en allant combattre les Merciens, il mit sa Fille sous la conduite de Ste. Hilde Abbesse, & fonda un Monastére avec une Eglise dédiée à S. Pierre à Streneshal, où il choisit sa sépulture, & où plusieurs autres Princes voulurent aussi avoir la leur. Ce Monastére étoit double, & de celui des hommes

An. 650. à 656. ſortirent pluſieurs Saints Prêtres & pluſieurs Saints Evêques.

Le premier Evêque des Merciens fut Diuma ordonné par Finan de Lindisfarne pour les deux Peuples. Oſui procura auſſi la converſion des Saxons Orientaux, qui avoient chaſſé S. Mellit, & renoncé à la Foi. Leur Roi Sigebert fut baptiſé par Finan, qui donna pour Evêque à ces Peuples le Prêtre Cedde, lequel fonda diverſes Egliſes. Cedde avoit été élevé ſuivant la Regle de Lindisfarne ; & il l'établit dans le Monaſtére de Leſtington, dont ſon Frere Ceadda étoit Abbé lorſqu'il parvint à l'Epiſcopat.

Le Pape S. Martin avoit été laiſſé dans l'Iſle de Naxe ; il y paſſa un an avant que d'être conduit à C. P. En arrivant dans cette Ville, on le donna ſur le port en ſpectacle au Peuple : le S. Pontife étoit couché ſur un grabat, & la canaille venoit l'inſulter. On le mit enſuite dans une priſon, où il demeura trois mois ſans voir perſonne ; ce fut apparemment de là, dit M. Fleuri, qu'il écrivit ſes deux Lettres au Chambellan Theodore.

Le Vendredi 15. Decembre de l'an 654. Il fut amené devant le Senat ; celui qui préſidoit lui dit : " Quel mal vous a „ fait l'Empereur, & comment oſez-vous „ attaquer ſes Ordonnances ? „ Les Té-

moins qu'on avoit apoſtés entrérent auſſi-tôt; " Ne les faites pas jurer, s'écria le S. „ Pape, épargnez-leur ce crime, & faites de moi ce qu'il vous plaira. „ Après l'interrogatoire S. Martin fut méné dans une Place auprès du Palais, où l'on avoit deſſein de le mettre en piéces. Lorſqu'il fut entre les mains des Bourreaux, on lui ôta ſon Pallium & on le dépoüilla preſque nud. On exhorta les Aſſiſtans à l'anathêmatiſer; mais la plûpart perſuadez de ſon innocence, ſe retirérent les larmes aux yeux & le cœur ſerré; on le traîna dans toutes les ruës de la Ville avec un Carcan de fer au cou & attaché avec le Geolier, pour montrer qu'il étoit condamné à mort. On le ramena de là dans une priſon, d'où on le transfera enſuite dans une autre. Il n'avoit qu'un ſeul Clerc avec lui qui ſe lamentoit de le voir dans un ſi triſte état.

An. 650. à 656.

LE Patriarche étoit pour-lors malade. L'Empereur alla le voir; croyant lui faire plaiſir, il lui raconta de quelle façon le Pape avoit été traité; Paul ſe retournant vers la ruelle de ſon lit, dit: " Helas! „ voilà de quoi combler la meſure de mes „ pechez, & augmenter ma condamna„ tion. „ L'Empereur lui demanda pourquoi il parloit ainſi; il répondit: " N'eſt-ce „ pas une choſe bien déplorable de traiter

An. 650. à 656. „ ainsi un Evêque ? „ Il conjura l'Empereur de ne plus maltraiter le Pape, & mourut huit jours après. Pirrus voulut alors rentrer dans son Siége, mais à cause de la retractation qu'il avoit donnée au Pape Theodore, plusieurs s'y opposérent.

LE trouble fut grand à C. P. à cette occasion. L'Empereur voulant être éclairci fit interroger une seconde fois S. Martin. Le S. Pape raconta tout ce qui s'étoit passé; on le pressa cependant de communiquer avec l'Eglise de C. P. mais comme il persista à le refuser, après l'avoir laissé encore trois mois dans la seconde prison, n'osant le faire mourir, on l'envoya à Chersone, où il arriva le 15. Mai 655. & où il fut réduit à la derniére misére. Ses amis de Rome & les Clercs de son Eglise ne lui envoyérent aucuns secours, de peur de déplaire à l'Empereur : il s'en plaignit dans deux de ses Lettres, & mourut enfin abandonné de tout le monde le 16. Septembre de l'Année 656. Il fut enterré dans une Eglise dédiée à la Ste. Vierge, éloignée d'une stade de la ville de Chersone ; & il y eut depuis un grand concours de monde à son Tombeau. L'Eglise Grecque honore sa memoire le 14. d'Avril comme d'un Confesseur, & l'Eglise Latine comme d'un Martyr le 12. Novembre. On prétend que ses Reliques furent ensuite

apportées à Rome dans l'Eglise dédiée long-tems auparavant à S. Martin de Tours.

EUGENE I. du nom.

SUITE DE L'ANNÉE 656. ANNÉE 657.

EUGENE I. Romain gouverna l'Eglise deux ans neuf mois & quatre jours. Vitalien lui succeda en 657.

EUGENE avoit été élu Pape en 654. du vivant de S. Martin, & selon quelques Historiens, après la démission du S. Pontife. Quoiqu'il en soit, Eugene assis sur le Trône Pontifical après S. Martin fit admirer sa bonté & sa liberalité. On avoit tenu le 2. Novembre 655. un Dixiéme Concile à Tolede auquel seize Evêques assistérent; on y fit 17. Canons, la plûpart pour reprimer les abus qui se commettoient dans l'administration des biens Ecclésiastiques. Ce Concile ne fut terminé que le 28. du même mois, & on y indiqua celui qui fut tenu au mois de Décembre de cette année 656. sur la Discipline.

An. 657. CEPENDANT Pirrus rentra dans le Siége de C. P. après la mort de Paul, mais il ne le garda que quatre mois & 23. jours; il eut pour successeur un Prêtre de la même Eglise nommé Pierre qui la gouverna douze ans & sept mois.

S. MAXIME fut enlevé de son tems avec son Disciple Anastase & un autre Anastase qui avoit été Apocrisiaire de l'Eglise Romaine; & ils furent amenez à C. P. On les mit en arrivant dans diverses prisons; quelques jours après on les présenta au Senat. S. Maxime y subit un second Interrogatoire, & raconta la conversation qu'il avoit euë étant à Rome avec Gregoire Fils de Photin Secretaire de l'Empereur. Le même jour le Patrice Troïle & Sergius Lucratus Maître d'Hôtel de l'Empereur eurent une conference avec lui au sujet de Pirrus & de sa Doctrine; le Samedi suivant on lui fit subir un second Interrogatoire; & il fut ramené en prison; le 17. Mai jour de la Pentecôte des Députez du Patriarche Pierre vinrent encore conferer avec lui, afin de l'engager de communiquer avec l'Eglise de C. P. On a la Lettre qu'Anastase son Disciple écrivit là dessus aux Moines de Cagliari en Sardaigne. Le lendemain de ce second Interrogatoire les Ecclésiastiques de C. P. s'étant assemblés, persuadérent à l'Empe-

reur d'exiler S. Maxime & ses Disciples An. 657.
avec les deux Anastases. Ce conseil fut suivi, mais on les sépara; on envoya S. Maxime & les deux Anastases en Thrace, où S. Maxime fut relegué dans le Château de Bizye, Anastase l'Apocrisiaire à Selymbrie, & l'autre Anastase à Perbere; on les y envoya sans provisions, sans habits, & entiérement dépoüillés de tout.

PIERRE de C. P. fit toutefois passer à Rome, suivant la coutume, sa Lettre Synodale; sa confession de Foi se trouva si obscure, que le Peuple & le Clergé la rejettérent avec grand bruit dans l'Eglise de Ste. Marie-Majeure, & ne permirent pas même que le Pape Eugene célébrât la Messe qu'il n'eût promis de ne jamais recevoir cette Lettre.

ON ne fut pas encore satisfait de tout ce qui s'étoit passé à l'égard de S. Maxime; on envoya des Commissaires pour l'interroger dans son exil de la part de l'Empereur & du Patriarche. Ils étoient trois, Theodose Evêque de Cesarée en Bythinie, Paul & Theodose Consuls. L'Evêque Theodose lui demanda pourquoi il ne communiquoit pas avec le Siége de C. P. S. Maxime en rendit si bien raison que les Commissaires baissérent la tête, & gardérent long-tems le silence. On tomba enfin d'accord; & en se séparant l'Evêque

An. 657. Theodoſe donna quelque ſecours à S. Maxime.

CET accord fut bientôt rompu ; quinze jours après le Conſul Paul revint à Bizye avec un ordre de l'Empereur pour transferer S. Maxime au Monaſtére de S. Theodore de Rege près de C. P. ce qui fut exécuté ſur le champ. On fit encore comparoître S. Maxime pour l'obliger à recevoir le TYPE : comme il perſiſta dans la confeſſion de la Doctrine Catholique, on l'exila une ſeconde fois à Selymbrie ; L'Evêque Theodoſe le livra lui-même entre les mains des Soldats ; on ne le laiſſa que deux jours à Selymbrie ; on le transfera à Perbere, & on le ramena enfin à C. P. avec ſon Diſciple le Moine Anaſtaſe ; on tint alors un Concile contre eux, dans lequel on les anathêmatiſa, & avec eux le Pape S. Martin, S. Sophrone de Jeruſalem, & tous leurs adhérans, c'eſt-à-dire les Catholiques;l'autre Anaſtaſe fut enſuite amené & anathêmatiſé de même.

LE Concile & le Senat prononcérent une Sentence contre S. Maxime & ſes deux Diſciples, & les condamna à être foüettés, à avoir la main droite coupée, & la langue arrachée juſques à la racine, & à être envoyés dans le Païs des Lazes.

LE Concile de Tolede du mois de Decembre 656. fut le Onziéme de cette Ville;

on y fit ſept Canons, dans leſquels on voit entr'autres choſes que ſous le nom de Religieux on comprenoit les perſonnes conſacrées à Dieu, depuis l'Evêque juſques au Moine. On préſenta à ce Concile une Lettre de Potamius de Brague, qui s'accuſoit d'avoir peché avec une Femme. On le fit entrer pour reconnoître ſon Ecrit; il s'avoüa coupable: ſelon les Canons il devoit être dépoſé, mais par compaſſion on lui laiſſa le nom d'Evêque en le condamnant à une pénitence perpetuelle, & S. Fructueux alors Evêque de Dume fut fait Archevêque de Brague. Trois Metropolitains & dix-ſept Evêques avec cinq Députés des abſens ſouſcrivirent à ce Concile. An. 657.

S. FRUCTUEUX étoit du Sang Royal; il embraſſa la vie ſolitaire, fonda pluſieurs Monaſtéres d'hommes, & donna à celui de Complut qui étoit le principal, une Regle fort approchante de celle de S. Benoît. Ayant été ordonné Evêque de Dume il ne quitta pas la vie Monaſtique, & la pratiqua même étant Archevêque de Brague. Il vêcut juſques vers l'an 670.

S. EUGENE de Tolede mourut peu de tems après le Onziéme Concile, c'eſt-à-dire, l'an 657. Il avoit écrit un Traité de la Trinité, apparemment à cauſe de quelque reſte de l'Arianiſme qu'il y avoit encore en Eſpagne. Il fit auſſi quelques au-

tres petits Ouvrages, & avoit ſuccedé à un autre Eugene, & eut pour ſucceſſeur S. Ildefonſe auparavant Abbé d'Agali. Le Pape Eugene I. mourut le 2. Juin 657.

VITALIEN.

SUITE DE L'ANNE'E 657. ANNE'ES 658. à 662.

VITALIEN né dans la Campanie, gouverna l'Egliſe pendant 14. ans 5. mois & 29. jours. A deodat ou Dieudonné II. lui ſucceda en 672.

UN mois & vingt-huit jours après la mort d'Eugene I. on élut à ſa place Vitalien, ſavoir le 30. de Juillet 657. il envoya ſuivant l'uſage des Legats à C. P. avec une Lettre Synodique pour faire part de ſon Ordination à l'Empereur & au Patriarche. Conſtant reçut parfaitement bien les Legats, renouvella les Priviléges de l'Egliſe, & envoya à S. Pierre un Livre des Evangiles couvert d'or & orné de Pierres précieuſes d'une grandeur extraordinaire. Le Patriarche Pierre répondant au Pape parut témoigner une grande

grande union avec lui ; mais sa Lettre contenoit divers Passages des Peres, tronqués exprès pour établir l'unité de volonté & d'operation en Jesus-Christ An. 658. à 662.

En France S. Eloi mourut l'an 659. après 20. ans d'Episcopat. La Reine Batilde vouloit faire transporter son Corps à Chelles; le Peuple de Noyon s'y opposa, & demeura en possession des Reliques de son Pasteur. Les Critiques doutent que les 16. Homelies qu'il y a sous son nom soient de lui ; on ne peut cependant douter qu'il ne soit l'Auteur de l'Abregé de Doctrine que S. Oüen nous a conservé dans sa vie. S. Eloi avoit fait de son vivant un grand nombre de Miracles, il n'en fit pas moins après sa mort.

DEPUIS celle de Clovis II. arrivée en 656. la Reine Batilde gouvernoit le Royaume. Ce Prince avoit réüni l'Austrasie à la Couronne après le décès de Sigebert III. qui mourut en 654. & qui est honoré comme Saint le 1. Fevrier. S. Cunibert de Cologne, qui après avoir gouverné cette Eglise pendant 40. ans, mourut en 664. étoit le conseil de la Reine. Trois ans avant sa mort Clovis II. avoit accordé au Monastére de S. Denis un Privilége d'exemption dont on a encore l'Original ; il est conforme à celui que raporte Marculfe, ce qui confirme l'opi-

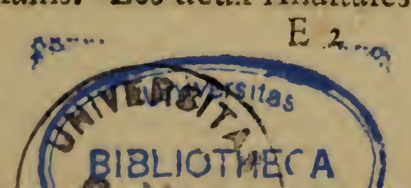
An. 658. à 662. nion où l'on est en général que cet Historien vivoit dans ce tems-là, & que l'Evêque Landri à qui il adressa son Livre, est S. Landri Evêque de Paris. Le Privilége accordé à l'Abbaïe de S. Denis fut souscrit par le Roi, le Chancelier Beroalde & 24. Evêques le 22. Juin 653. on met au rang des Conciles l'Assemblée qu'il y eut à ce sujet. La Reine Batilde s'appliqua à bannir la Simonie; elle fonda le Monastére de Corbie, & acheva celui de Chelles commencé par Ste. Clotilde; elle mit pour gouverner ce dernier Monastére Bertile, dont elle connoissoit la vertu, & y fit venir des Filles du Monastére de Jouarre dont Ste. Thechilde étoit Abbesse. Chelles avoit été fondé en 656, Corbie le fut en 657. Theodefrid Moine de Luxeüil son premier Abbé fut depuis Evêque. Bertefrid Evêque d'Amiens donna au Monastére de Corbie un Privilége semblable à la Formule de Marculfe; il fut souscrit par seize Evêques en 662. Ste. Batilde en fit accorder d'autres semblables à plusieurs Monastéres, & se retira dans celui de Chelles, où elle mourut Religieuse vers l'an 680.

PENDANT le Regne de Clotaire II. on avoit continué de fonder en France divers Monastéres. Vaningue ou Varingen favori de ce Roi fonda celui de Fecan,

dont Ste. Hildemarche fut la premiére Abbeſſe. Ebroin Maire du Palais ſous le même Roi fonda celui de Notre-Dame de Soiſſons, & Etherie en fut la premiére Superieure. Le fameux Monaſtére de Lobbes ſur la Sambre fut fondé par S. Landelin Diſciple de S. Aubert de Cambrai vers l'an 659. Il en fonda encore trois autres dans le même Païs, & mourut vers l'an 686. S. Urſmar Diſciple de S. Landelin acheva celui de Lobbes. Ste. Valdetrude Parente du Roi fonda un autre Monaſtére de Femmes vers l'an 656. à la Montagne de Caſtorilocus; d'où l'on prend le commencement de la Ville de Mons. Maldegar ſon Epoux s'étant rendu Moine ſous la Regle de S. Benoît, fonda celui d'Hamont. Enfin Ste. Aldegonde Sœur de Ste. Valetrude établit celui d'où eſt venu la Ville de Maubeuge. An. 658. à 662.

S. JOSSE & S. Fiacre deux célébres Solitaires vivoient alors en France; S. Joſſe mourut vers l'an 668. & S. Fiacre vers l'an 670. les Reliques de S. Fiacre ſont dans la Cathedrale de Meaux.

EN Orient, S. Maxime & ſes Compagnons arrivérent le 8. Juin 662. dans le Païs des Lazes, & on les ſépara. S. Maxime ne pouvant marcher ni aller à Cheval fut porté ſur un Brancard à Schemari près le Païs des Alains. Les deux Anaſtaſes fu-

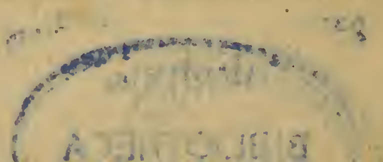


An 658. à 662. rent renfermez dans deux autres Châteaux d'où on les tira peu de jours après ; on vouloit conduire le Moine à Sumas ; mais accablé de fatigues & de tourmens, il mourut en chemin le 24. Juillet. S. Maxime mourut le 13. Août à Schemari comme il l'avoit prédit ; & l'Eglise honore sa mémoire ce jour-là. Il est resté un grand nombre d'Ecrits de ce S. Abbé, partie dogmatiques & Theologiques, partie moraux & spirituels. Il commenta les Œuvres attribuées à S. Denis l'Areopagite, & ne paroît pas les avoir revoquées en doute. Il composa suivant la methode de la Hiérarchie Ecclésiastique de S. Denis, la MYSTAGOGIE, ou explication allegorique de la Messe ; on peut y voir si la Liturgie Grecque étoit dès-lors la même qu'aujourd'hui.

LES Musulmans poursuivant leurs conquêtes en Orient sur les Perses, & en Occident sur les Terres des Romains, reduisirent en captivité une partie de la Sicile, & enmenérent les Habitans à Damas. L'Empereur Constant en prit occasion de se déterminer à quitter C. P. d'où il étoit déja résolu de partir pour venir retablir le Siége de l'Empire à Rome.

ANNÉE 663.

CONSTANT quitta effectivement C. P., vint en Italie & arriva à Rome le 5. Juil-



let 663. Le Pape Vitalien alla au devant de lui jusques à deux lieuës de la Ville avec son Clergé ; & le même jour l'Empereur fut à S. Pierre faire sa Priére & son offrande ; le Samedi suivant il alla à Ste. Marie - Majeure ; & le Dimanche il se rendit avec sa suite en Procession à S. Pierre, où il assista à la Messe & offrit un Tapis tissu d'or. Il y retourna le Dimanche suivant, & après la célébration des saints Mystéres, il prit congé du Pape & passa en Sicile. Pendant le peu de sejour que Constant fit à Rome, il trouva le moyen de faire enlever tout l'Airain qui servoit à la décoration de la Ville, & n'épargna pas même le couvert de l'Eglise de Ste. Marie des Martirs. An. 663.

Le Pape reçut quelque tems après des Lettres d'Osui Roi de Northumbre, au sujet du jour auquel on devoit célébrer la Pâque ; il y avoit là-dessus des disputes en Angleterre, ou du moins des usages differens, puisque les uns la célébroient le 19. de la Lune comme les anciens Habitans de la Bretagne, & les autres le Dimanche après, conformement à la pratique universelle de l'Eglise. Finan de Lindisfarne étoit sur tout attaché à l'ancien usage ; son successeur Colman venu d'Irlande le suivoit aussi. de sorte que chaque Evêque Missionnaire célébrant la Pâque [illegible]

An. ſa coutume, le Peuple qu'il convertiſſoit
663. tenoit pour l'un ou pour l'autre uſage. La diviſion paroiſſoit juſques dans les Familles, & la Maiſon Royale n'en étoit pas exempte. Le Roi inſtruit par les Irlandois étoit Quartodecimain, & le Prince ſon Fils élevé par S. Vilfrid qui avoit étudié à Rome & en Gaule, ſuivoit le Rit Romain.

S. VILFRID né dans le Païs de Northumbre étoit entré à l'âge de 14. ans dans le Monaſtére de Lindisfarne. Reconnoiſſant que la Diſcipline des Irlandois étoit imparfaite, il vint en France & paſſa de là en Italie. Il fut un des premiers Anglois qui firent le Pelerinage de Rome. Il s'inſtruiſit par tout de ce qu'il deſiroit ſavoir, & fit de grands progrès dans la pieté & dans les ſciences. Paſſant la premiére fois par Lyon, l'Archevêque S. Delfin autrement nommé Annemond le prit en affection. Il y revint à ſon retour de Rome, & fut témoin de la mort du S. Prélat qu'Ebroïn Maire du Palais, comme on le croit communement, fit décapiter; il l'accompagna au lieu du ſuplice & lui rendit les derniers devoirs. L'Egliſe de Lyon honore la memoire de S. Delfin comme d'un Martir, mais il eſt plus connu ſous le nom de S. Chamond. Il fonda l'Abbaïe de S. Pierre de Lyon.

S. VILFRID de retour en Angleterre fut appellé à la Cour d'Osui par le Prince Alfrid, & y fut bientôt regardé comme un Saint & un grand Prophete. Agilbert Evêque des Saxons Occidentaux y arriva dans ce tems-là, & le Prince fit ordonner S. Vilfrid Prêtre. An. 663.

ANNE'ES 664. & 665.

POUR terminer le differend sur la Pâque, il fut convenu de tenir une conférence dans le Monastére de Streneshal, dont Ste. Hilde étoit Abbesse. Le Roi s'y trouva avec le Prince Alfrid, S. Vilfrid, Colman de Lindisfarne qui soutenoit l'ancien usage, Agilbert qui étant Gaulois d'origine suivoit celui de Rome, & S.Cedde d'Essex; chaque Evêque avoit des Prêtres & des Clercs, & soutint son opinion. Le Roi reconnoissant que l'Eglise Romaine étoit le centre de l'Unité se rendit à ses Usages. Cette Conférence se tint en 664., lorsqu'on se separa Colman retourna en Irlande, & emporta une partie des Reliques de S. Aidan. On vit à son départ quelle étoit alors la pauvreté des Eglises & de ceux qui les servoient. Tuda fut mis à sa place pour Evêque de Northumbre; quoiqu'ordonné par les Irlandois, il suivoit les Usages de Rome. Il ne tint pas long-tems ce Siége & mourut de la peste qui se manifesta cette même année en Angleterre.

An. 664. & 665. APRE'S la mort de Tuda Evêque de Lindisfarne le Prince Alfrid voulut faire ordonner à sa place le Prêtre Vilfrid ; il l'envoya pour cela au Roi de France qui l'adressa à Agilbert de Paris, le même qui l'avoit fait Prêtre en Angleterre. Agilbert étant Evêque des Saxons Orientaux avoit trouvé mauvais que le Roi Osüi eût divisé son Eglise & mis un second Evêque dans son Diocèse ; il étoit revenu en France, & avoit succedé à Sigobrand dans le Siége de Paris. Agilbert accompagné de douze autres Evêques consacra solemnellement S. Vilfrid à Compiegne ; mais pendant que le S. Evêque étoit en France le Roi Osüi voulut faire ordonner Archevêque d'YORCK Ceadda Frere de l'Evêque Cedde qui étoit dans le Monastére des Hibernois. Ceadda trouva en arrivant que Deus-dedit Archevêque de Cantorberi étoit mort, & qu'il n'avoit point encore de Successeur ; il alla se faire ordonner par Oüini Evêque de Vincestre, le seul Prélat d'Angleterre qu'il y eut alors canoniquement ordonné.

S. VILFRID étant retourné en son Païs ne voulut pas disputer l'Ordination de Ceadda, & se retira dans le Monastére de Ripon ; il ne laissa pas toutefois que de travailler à rétablir la discipline dans les Royaumes de Mercie & de Kent, & fon-

da plusieurs Monastéres sous la Régle de An.
S. Benoit qu'il avoit apportée. 664.
&
CEPENDANT commme il falloit remplir 665.
le Siége de Cantorberi, Osüi se joignit à Egbert; & pour le bien de l'Eglise d'Angleterre ils firent choix de concert d'un S. Prêtre nommé Vigard Anglois de naissance, instruit par les Disciples de S. Gregoire, & l'envoyérent à Rome pour être ordonné; ils le chargérent de leurs Lettres pour le Pape Vitalien, & de quantité de Vases d'or & d'argent dont ils faisoient présent à l'Eglise de Rome. Vigard mourut peu de tems après de la Peste qui afligea Rome. En attendant de pourvoir l'Eglise de Cantorberi, le Pape fit réponse aux Lettres du Roi Osüi, & lui envoya des Reliques des S.S. Apôtres & de plusieurs Martirs, & à la Reine son Epouse une Croix contenant une clef d'or, dans laquelle il y avoit de la limaille des Chaines de S. Pierre.

ANNE'E 666.

S. ANASTASE l'Apocrisiaire Disciple de S. Maxime avoit été separé de ce S. Abbé & de son Compagnon dans le Païs des Lazes. On le conduisit pendant sept mois d'un Château à l'autre avec la plus grande rigueur. Pendant cet exil il fut visité par Etienne Tresorier de l'Eglise de Jerusalem, qui parcouroit le Païs pou

An. 666. faire connoître l'Hérésie des Monothelites, & dissiper les calomnies répanduës contre Anastase. De ce troisiéme exil Anastase écrivit en 666. à Theodose Prêtre de Gangre & Moine de Jerusalem; lui raconta tout ce qui lui étoit arrivé & demanda les Actes du Concile de Rome tenu sous S. Martin, afin de faire connoître la Doctrine Catholique. Avec sa Lettre il envoya des Passages de S. Hippolyte Evêque de Porto près de Rome & Martir, pour établir les deux Volontés & les deux Operations en Jesus-Christ. Cette Lettre fut écrite d'une maniére miraculeuse; car comme on lui avoit coupé la main droite, il se fit attacher au bout du bras deux petits bâtons dont il tenoit la plume; & fit de la même façon plusieurs autres Ecrits. Il mourut enfin au pied du Mont Caucase le 11. Octobre 666. après avoir fait un grand nombre de Miracles & de conversions. Il laissa deux Disciples fameux, Theodore & Eupressius.

DOUZE Evêques de la Province de Lusitanie en Espagne s'assemblérent à Merida le 6. Novembre de la même année 666. Dans ce Concile on fit 20. Canons; le premier est une profession de Foi, & il étoit porté par le dix-neuviéme qu'en cas de néceſſité un Prêtre pourroit célébrer plusieurs Messes en un jour.

ANNE'ES 667. à 672.

S. HILDEFONSE Archevêque de Tolede, le plus grand ornement de l'Eglise d'Espagne, mourut au commencement de l'année 667. & laissa plusieurs Ouvrages divisés en IV. Parties. Dans la premiére étoit un Traité de la Virginité qui est resté seul, & un de la proprieté des Personnes divines; la seconde contenoit des Sermons; la troisiéme d'autres Sermons, des Messes & des Hymnes, & la quatriéme plusieurs petites Opuscules en vers & en prose. Il continua le Catalogue des Hommes illustres de S. Isidore, mais les savans ne croyent pas qu'un autre Traité de la Virginité de la Ste. Vierge & douze Sermons pour diverses Fêtes qu'on lui attribuë, soient de lui.

PAUL Metropolitain de Crete & les autres Evêques de cette Isle avoient rendu une Sentence contre Jean Evêque de Lappe. Jean étant à Rome en 667. présenta une Requête au Pape pour faire reformer cette Sentence. Quelques jours après Vitalien assembla un Concile, où les Actes de celui de Crete furent examinés. Jean reconnu innocent fut rétabli; & le Pape envoya le Jugement de ce Concile à Paul avec ordre de le faire exécuter. Comme Jean retournoit en Crete par la Sicile il lui donna des Lettres de recom-

An. 667. à 672. mandation pour Vaane Chambellan de l'Empereur qui étoit à Siracuse avec la Cour, & pour l'Evêque de cette Ville : les Lettres étoient du 27. Janvier 688.

Il y avoit quatre ans que Constant étoit en Sicile où il tourmentoit ses Sujets par des exactions excessives, n'épargnant pas même les Eglises desquelles il faisoit enlever les Trésors & les Vases sacrés. Il fut trouvé mort dans son bain ; il y avoit été tué par André Fils de Troïle. On déclara Empereur à Syracuse un Armenien nommé Mezizi ou Mezzeti, quoique malgré lui ; mais Constantin surnommé POGONAT ou le Barbu, Fils aîné de Constant, vint de C. P. en Sicile, fit mourir Mezzeti & les Meutriers de son Pere, & fut reconnu Empereur avec ses deux Freres Tibere & Heraclius.

PIERRE Patriarche de C. P. étoit mort en 660. & avoit eu pour Successeur le Diacre Thomas Garde-Chartre de l'Eglise. Il avoit écrit une Lettre synodique au Pape, mais les Incursions des Sarrasins l'avoient empêché d'envoyer sa Lettre.

CEPENDANT le Pape cherchoit toujours un sujet pour remplir le Siége de Cantorberi en Angleterre. Il vouloit y placer Adrien Abbé du Monastére de Nividan près de Naples, qui le refusa. Il proposa le Moine André ; ses infirmités l'em-

péchérent de s'en charger. On revint à Adrien qui demanda du tems dans l'esperance qu'il se présenteroit quelqu'autre sujet. Il trouva enfin le Moine Theodore, Grec de Nation & homme de merite, le presenta au Pape, & s'offrit de l'accompagner en Angleterre; le Pape l'ayant agréé l'ordonna Evêque le 26. Mars 668. An 667. à 672.

S. BENOIT-BISCOP étoit alors à Rome pour la troisiéme fois, & le Pape Vitalien le chargea de retourner en Angleterre avec Adrien & Theodore. Etant arrivés tous les trois en France ils visitérent plusieurs Evêques, entr'autres Emme, ou Emmon de Sens. Celui-ci accorda dans un Concile de 30. Evêques tenu en 670. un privilége d'exemption au Monastére de S. Pierre le vif de Sens.

EGBERT Roi de Kent ayant appris que l'Evêque qu'il avoit demandé au Pape étoit en France, envoya au devant de lui un Seigneur de sa Cour qui l'amena en Angleterre; S. Benoit-Biscop y vint en même-tems. Theodore prit possession du Siége de Cantorberi le 27. Mai 669. Adrien passa la Mer quelque tems après, & gouverna le Monastére de S. Pierre qui avoit été pendant deux ans sous la conduite de S. Benoit.

CLOTAIRE III. mourut l'année 669. Theodoric son Frere lui succeda dans les

An. 667. à 672. Royaumes d'Austrasie & de Bourgogne, mais peu de tems après Childeric II. déja Roi de Neustrie fut reconnu seul Roi de France. Legere ou Leodegaire Evêque d'Autun avoit alors une grande autorité parmi les Seigneurs François. Didon de Poitiers son Oncle l'avoit élevé & lui donna l'Abbaïe de S. Mexant qu'il conduisit ttès-sagement pendant 6. ans; il en fut retiré pour remplir le Siége d'Autun, après la mort de Ferrol; ce Siége étoit vacant depuis près de deux ans à cause de plusieurs prétendans qui se le disputoient; l'un d'eux fut tué & l'autre banni comme Auteur de ce meurtre. S. Leger étoit Evêque d'Autun depuis 10. ans lorsque Clotaire mourut; il eut une grande autorité au commencement du Regne de Childeric II. on le trouve même qualifié Maire de son Palais. On raporte quelques Canons d'un Synode qu'il tint à Autun sur la discipline en 670.

S. OMER Evêque de Teroüane mourut à ce qu'on croit vers l'an 668. Il avoit assisté en 666. à la translation des Reliques de S. Vaast faite par S. Aubert VIIe. Evêque d'Arras, dans l'Eglise du Monastére que S. Aubert avoit lui-même fait bâtir auprès de la Chapelle de S. Pierre où S. Vaast avoit voulu être inhumé: c'est aujourd'hui la fameuse Abbaïe de S.

Vaaſt d'Arras. S. Vindicien ſucceſſeur de S. Aubert acheva le Monaſtère dont le premier Abbé fut Halta qui gouvernoit en même tems celui de Blandinberg près de Gand. On met la mort de S. Aubert vers l'an 668. On fixe à la même année celle de S. Theodard de Maëſtrick Diſciple & Succeſſeur de S. Remacle qui fut tué par quelques uſurpateurs des biens de ſon Egliſe, & qui eſt honoré comme Martyr. S. Lambert, ou Landebert ſon Diſciple lui ſucceda. An. 667. à 672.

PLUSIEURS ſaints Evêques renoncérent vers le même tems à l'Epiſcopat pour ſe retirer dans la ſolitude. S. Gombert ou Gondelbert de Sens alla dans les Déſerts de la Voſge, y bâtit le Monaſtére de Senones & y mourut en 675. S. Deodat de Nevers s'y retira auſſi, fonda celui de Jointures & y mourut en 679. ayant laiſſé pour Abbé S. Hidulfe Bavarois qui avoit été Evêque de Treves en 666. après la mort de S. Numerien, & qui s'étoit auſſi retiré dans la Voſge où il fonda le Monaſtére de Moyen-Mouſtier, & où il mit un Prieur quand il paſſa à Jointures: il vecut juſques en 707. S. Claude de Beſançon ſe retira auſſi au Monaſtére de Condat qu'on nommoit alors S. Oyan, ou S. Eugende, du nom du IIIe. Abbé; mais la retraite de S. Claude n'arriva

An. 667. à 672. qu'en 681. Il fut élu Abbé de ce Monastére en 686. & y vecut jusques en 698. L'Abbaïe de Condat est maintenant connuë sous le nom de S. Claude. On y conserve encore entier le Corps du S. Prelat, & c'est un pelerinage célébre. Elle est aujourd'hui un Evêché érigé depuis quelques années, & le premier Evêque a été M. de Fargues Comte de Lyon.

THEODORE ayant cependant pris possession du Siége de Cantorberi, parcourut toutes les habitations des Anglois avec l'Abbé Adrien, & établit par tout l'usage de Rome pour la célébration de la Pâque. Il fut le premier Archevêque à qui toute l'Eglise Anglicane se soumit, & le principal Auteur de cette Ecole célébre d'où sortirent depuis tant de grands Hommes. Il rétablit S. Vilfrid dans son Diocèse d'Yorck, & cassa l'Ordination de Ceadda qui se retira dans son Monastère. Il ordonna Polta Evêque de Rochester dont il trouva le Siége vacant. Touché néanmoins de l'humilité de S. Ceadda, S. Vilfrid & lui l'ordonnérent de nouveau Evêque, & le placérent chez les Merciens. S. Vilfrid étant rétabli à Yorck, repara l'Eglise de S. Pierre, & bâtit celle de son Monastère de Ripon; S. Ceadda gouverna tout ensemble les Eglises de Merce & de Lindisfarne, mais il ne vecut

que deux ans, & l'on raporte sa mort au 2. Mars 672. Le Pape Vitalien étoit mort le 27. ou le 29. de Janvier de la même année. Pendant son Pontificat il conserva toujours la Discipline Ecclésiastique dans toute sa vigueur. An. 672.

A-DEO-DAT ou DIEU-DONNE' II.

SUITE DE L'ANNE'E 672. ANNE'ES 673. à 676.

A-DEO-DAT, ou Dieu-donné II. Romain tint le S. Siége 4. ans, 2. mois & 6. jours. Donus, ou Domnus lui succeda en 676.

A-DEO-DAT, ou Dieu-donné II. ne fut élu Pape que 2. mois & 13. jours après la mort de Vitalien. Il avoit été élevé dans le Monastère de S. Erasme au Mont Cælius. Devenu Chef de l'Eglise universelle le 11. Avril 672. il s'attacha à augmenter ce Monastère, & y établit un Abbé & une Communauté.

EN Angleterre Cefrid avoit succedé en 670. à son Pere Osüi Roi de Northumbre. Ce Prince étant mort en 673. eut pour

An. 673. à 676 ſucceſſeur ſon Frere Egbert déjà Roi de Kent. Theodore Archevêque de Cantorberi tint cette même année un Concile à Herford. Quoique cette aſſemblée dût être un Concile national, il ne s'y trouva cependant que quatre Evêques : ſavoir, Biſi Evêque des Anglois Orientaux, Polta de Rocheſter, Leutha des Saxons Occidentaux, & Vinfrid des Merciens. S. Vilfrid Archevêque d'Yorck y envoya des Députez. Theodore demanda à ces Prelats s'ils étoient dans l'intention d'obſerver les anciens Canons. Ils répondirent affirmativement; l'Archevêque de Cantorbery leur préſenta pour lors dix Articles qu'il en avoit extrait comme les plus eſſentiels; il en dreſſa un Acte & le Concile le ſouſcrivit. L'uſage pour la célébration de la Pâque y fut principalement ſtatué, conformément à la pratique de l'Egliſe Romaine.

THOMAS Patriarche de C. P. étoit mort en 671. On lui donna pour Succeſſeur le Prêtre Jean, Tréſorier de la même Egliſe. Pertarit Prince Catholique, d'une grande pieté & très liberal envers les Pauvres, ſucceda à Grimoald Roi des Lombards l'année 673.

EN France Childeric II. étoit ſur le Trône depuis trois ans, lorſque S. Leger l'invita à venir paſſer à Autun les Fêtes de Pâques.

Claudia femme pieuse originaire d'Auvergne s'étant consacrée à Dieu, avoit donné une partie de son bien à S. Preject Evêque de Clermont, & aux Pauvres de son Eglise. Elle laissa en mourant une fille. Hector Patrice de Marseille l'enleva, l'épousa, revendiqua pour lors ses biens & obtint que S. Preject donneroit caution de se trouver à Autun. Le Saint s'y étant rendu, logea chez S. Leger qu'il connoissoit particuliérement; ses ennemis qui cherchoient depuis long-tems à le perdre, en prirent occasion de l'accuser de conspirer contre le Roi, de concert avec le Patrice. Childeric n'écouta que trop de pareils discours. Hector fut tué, & S. Leger envoyé à Luxeüil jusques à ce qu'on eût déliberé sur son sort. Le Roi ordonna ensuite qu'on le tirât de ce Monastère pour le faire mourir, mais Ermenaire Abbé de S. Symphorien d'Autun l'en empêcha. An. 673. à 676.

PENDANT les desordres qui survinrent en ce tems-là dans les Gaules, un nommé Agricius excita les Seigneurs d'Auvergne contre S. Preject comme auteur de la mort d'Hector, & se chargea de la commission de le tuer, ce qu'il exécuta le 25. Janvier 674. jour auquel l'Eglise honore sa mémoire comme d'un Martir. Il est connu en Auvergne sous le nom de

An. 673. à 676. S. Prieſt, & on le nomme à Paris S. Prix. S. Amatin connu ſous le nom de Damarin fut égorgé avec lui.

S. LAMBERT de Maëſtrick ſe reſſentit de cette revolution. Il fut chaſſé de ſon Siége après la mort de Childeric, & ſe retira au Monaſtère de Stavelo; on mit à ſa place Faramond; mais S. Leger rentra enſuite glorieuſement dans ſon Egliſe. Childeric avoit envoyé deux Ducs pour le tirer de Luxeüil. Un de leurs Domeſtiques reſolut de le tuer au ſortir du Monaſtère; au moment de l'exécution il fut tellement ſaiſi de crainte, qu'il ſe jetta aux pieds du S. Evêque & lui demanda pardon. La nouvelle de la mort de Childeric étant arrivée dans ces entrefaites, les Ducs devinrent les Gardes de S. Leger. Ils trouvérent ſur le chemin d'Autun Ebroïn qui de Maire du Palais ſous Clotaire s'étoit rendu Moine à Luxeüil, & qui étoit ſorti du Monaſtère ſans quitter l'habit. Il avoit avec lui une eſcorte, dans le deſſein d'enlever S. Leger; il en fut empêché par S. Genés Archevêque de Lyon. Ce Prelat ſurvint avec une nombreuſe troupe, & fit retirer Ebroïn. Dans ce tems-là les plus ſaints Evêques prenoient part aux affaires publiques, & pendant les hoſtilitez ils alloient avec des Gens armez, comme les autres Seigneurs.

VAMBA avoit été élu malgré lui Roi des Goths en Eſpagne après la mort de Receſuinte en 672. Il fut ſacré à Tolede par l'Archevêque avec l'huile benite répanduë ſur ſa tête. Ayant appaiſé la revolte qu'il y eut dans la Gaule Narbonoiſe, pendant laquelle Aregius Evêque de Niſmes fut dépoſé par les Rebelles, il fit tenir un Concile à Tolede qui fut le XIIe. Il s'aſſembla le 27. Novembre 675. les Evêques s'y plaignirent qu'il n'y en eût point eu depuis 656. On fit 15. Canons, & on y voit qu'on ne communioit les mourans que ſous la ſeule eſpece du pain. Ils furent ſouſcrits par 17. Evêques. La même année 675. on tint le IVe. Concile de Brague contre la ſuperſtition de quelques Prêtres qui vouloient conſacrer avec du lait. On y fit quelques Canons & huit Evêques le ſouſcrivirent. An. 673. a 676.

ON raporte à ce tems-là le Martyre de S. Aigulfe Abbé de Lerins Diſciple de S. Mommol Abbé de Fleury ſur Loire. Il avoit été envoyé à Lerins pour reformer les Moines, à la demande de la plus grande partie de ceux qui y étoient. Arcade & Colomb deux d'entr'eux conſpirérent contre lui; ils prirent la réſolution de l'aſſaſſiner avec les vertueux du Monaſtére, & l'exécutérent; l'Egliſe honore la mémoire de S. Aigulfe & de ſes Com-

An. 673. à 676. pagnons comme Martyrs le 13. Septembre, & le Peuple le nomme S. Ayoul. Rigomer ſucceſſeur de S. Aigulfe eut ſoin de leurs Reliques, & établit entiérement la reforme, ce qui rendit le Monaſtére plus puiſſant & plus floriſſant que jamais.

AGIRIC Prêtre & Abbé de S. Martin de Tours étant à Rome, preſenta au Pape Adeodat le privilege accordé à ſon Monaſtére par Chrodobert ou Robert Archevêque de Tours. L'Egliſe Romaine n'étant pas en coûtume de ſouſtraire les Monaſtéres à la juriſdiction des Evêques, le Pape fit difficulté d'approuver ce Privilege; voyant enfin que pluſieurs Evêques des Gaules l'avoient ſouſcrit, il l'autoriſa par ſes Lettres, & mourut peu de jours aprés, ſavoir le 17. Juin 676.

DONUS ou DOMNUS.

SUITE DE L'ANNE'E 676. ANNE'ES 678. & 679.

DOMNUS, Romain, gouverna l'Egliſe 2. ans, 5. mois & 10. jours. Il eut pour Succeſſeur Saint Agathon en 679.

LE S. Siége avoit vaqué pendant quatre mois & demi, lorſque Domnus fut élu Pape. Il s'appliqua pendant ſon Pontificat à répa-

rer plusieurs Eglises de Rome, & en dédia d'autres. Il mit dans le Monastère de Boëce des Moines Romains à la place des Syriens & des Nestoriens. L'Eglise de Ravenne, qui se prétendant indépendante, s'étoit separée de Rome, se réunit de son tems, & l'Evêque Reparat mourut peu après. Constantin Diacre de l'Eglise de C. P. succeda au Patriarche Jean dans l'année 677. An. 678. & 679.

LES troubles continuant en France, Ebroïn quitta l'habit de Moine, & marcha avec des Troupes contre le Roi Theodoric. Il s'étoit associé avec Diddon de Châlons sur Saône, & Abon ou Bobon de Valence Evêques déposés, & il les envoya à Autun pour prendre S. Leger. Vaimer Duc de Champagne marcha avec ces deux Evêques; ils assiegérent Autun, mais S. Leger pour délivrer son Peuple des maux d'un Siége, se livra lui-même à ses ennemis qui lui arrachérent les yeux, & mirent Bobon à sa place sur le Siége d'Autun. Le Saint fut conduit dans le fonds d'un bois en Champagne: suivant les ordres d'Ebroïn, il devoit y mourir de faim, mais après qu'il eut beaucoup souffert de la faim, Veimer touché de compassion le retira chès lui. S. Leger fut mis ensuite dans un Monastère où il demeura deux ans. On avoit aussi dessein

An. 678. & 679. d'enlever S. Genés de Lyon, mais le Peuple défendit si bien son Pasteur, que ses ennemis furent obligés de se retirer. S. Genés mourut le 1. Novembre 677. S. Lambert Abbé de Fontenelle après S. Vandrille lui succeda, & S. Ansbert succeda à S. Lambert.

EBROÏN redevenu Maire du Palais sous Theodoric, feignit de vouloir vanger la mort de Childeric; il en accusa S. Leger & son frere Gairin; ce dernier fut lapidé, & S. Leger après avoir été traîné sur des pierres aiguës & tranchantes, après avoir eu les lévres & la langue coupées, fut dépoüillé honteusement & traîné nud dans des ruës bourbeuses. Il fut confié à la garde du Comte Varingue qui l'honora comme un Martir, & le mit dans le Monastère de Fescan qu'il avoit fondé; le Saint parloit comme auparavant & demeura deux ans à Fescan, vaquant aux bonnes œuvres, sur tout à l'instruction des Religieuses. Il fut amené au Palais, & pressé de s'avoüer coupable de la mort de Childeric, il le nia toujours, prenant Dieu à temoin de son innocence. On lui déchira sa tunique de haut en bas pour marque de déposition, puis on le mit à mort dans la Forêt d'Aquiline qui depuis plusieurs Siécles est nommée la Forêt de S. Leger; la femme de Chrodobert Comte du

te du Palais, le fit ensevelir à Sarcin en Artois, & il se fit de très-grands Miracles à son tombeau. S. Leger est un des plus illustres Saints de l'Eglise Gallicane qui l'honore comme Martyr le 2. Octobre. Sa mort est raportée à l'année 678. An. 678. & 679.

L'Empereur Constantin-Pogonat fit avec le Calife Moavia en 677. une treve pour 30. ans; qui fut très-avantageuse à l'Empire. Moavia, à la priére des Chrêtiens, fit rebâtir le Dome de l'Eglise d'Edesse, qu'un tremblement de terre avoit renversé. Agathon Patriarche des Jacobites à Alexandrie mourut en 678. & Jean qui lui succeda, fit rebâtir l'Eglise de S. Marc, & prit grand soin des Pauvres pendant une disette qui dura trois ans. Constantin Patriarche de C. P. mourut aussi en 678. & eut pour Successeur Theodore, qui craignant que sa Lettre Synodique au Pape ne fût pas reçuë comme celle de ses Prédecesseurs, envoya seulement une Lettre d'exhortation à la paix.

L'EMPEREUR lui ayant demandé, de même qu'à Macaire d'Antioche qui résidoit à C. P. la cause de leur division avec Rome, & apprenant que c'étoit par l'introduction des nouvelles maniéres de parler des Mystéres, resolut de convoquer un Concile; il en écrivit au Pape Domnus, & lui demanda d'envoyer des hom-

An. 678. & 679. mes ſages & bien inſtruits pour agiter & décider avec les deux Patriarches toutes les Queſtions, attendu que la Haute Syrie, la Paleſtine, l'Egypte & l'Afrique ſe trouvant ſous la domination des Muſulmans, il n'étoit pas poſſible d'aſſembler un Concile univerſel. On voit par la Lettre de l'Empereur la difference qu'il y avoit entre les Députez du Pape, & ceux des Evêques d'Italie où de tout l'Occident, que les Orientaux appelloient le Concile du Pape. Quand la Lettre de l'Empereur arriva à Rome, le Pape Domnus étoit mort, elle fut renduë à ſon Succeſſeur.

SAINT AGATHON.

SUITE DE L'ANNE'E 679.

S. AGATHON Sicilien, tint le Siége deux ans, ſix mois & quinze jours, & eut pour Succeſſeur S. Leon II. en 682.

LE S. Siége ne demeura vacant que deux mois & quatorze jours. Le Moine Agathon fut élu Pape le 26. Juin. Sa douceur & une gayeté merveilleuſe envers tout le monde, le firent admirer. Ayant reçu la Lettre que Conſtantin avoit écrite

à Domnus, il se mit aussi tôt en devoir d'y satisfaire. An. 678. & 679.

S. VILFRID Archevêque d'Yorck étoit arrivé à Rome pour se plaindre d'avoir été injustement déposé. Il gouvernoit paisiblement son Eglise depuis 4. ans, lorsque le Roi Ecfrid ayant permis à sa femme Eteldrite de se retirer dans un Monastére, parce qu'elle avoit toujours voulu garder sa virginité, épousa Ermenburge qui ayant pris S. Vilfrid en aversion, engagea ce Prince à le faire déposer. On élut trois Evêques à sa place, Bosa pour le Païs des Deïres à Hagustal, Eata pour les Berniciens à Yorck & Eadhele à Lindisfarne. S. Vilfrid ayant laissé plusieurs milliers de Moines qu'il gouvernoit sous la conduite des Evêques qui lui avoient conseillé d'aller à Rome, prit le chemin de la Frise; il trompa par ce moyen ses ennemis qui s'attendant qu'il iroit par la France Occidentale, arrêtérent à sa place Vinfrid Evêque de Lietfeld dans le Païs des Merciens que S. Theodore de Cantorbery avoit déposé pour quelque désobéïssance, & qui retournoit dans son Monastére.

LA Reine Eteldrite fonda le Monastére d'Elge ou Ely & y finit ses jours en qualité d'Abesse en 679. Son corps fut trouvé tout entier sept ans après sa mort,

An. 678. & 679. ce que l'on attribua au merite de sa pureté. A la place de Vinfrid, Saint Theodore mit Sexvulfe Fondateur & Abbé d'un Monastére; & établit pour Evêque de Londres S. Erconvalde qui donna l'habit Monastique à Sebbi Roi d'Essex, lorsqu'il étoit sur le point de mourir, ce qu'il desiroit depuis long-tems: C'est le premier exemple qu'il y ait de la devotion, si fréquente dans les derniers siécles, de mourir avec l'habit de Religieux.

CE fut en 679. qu'arriva l'Histoire de ce Captif qui se trouvoit delivré de ses chaînes & soulagé en diverses maniéres lorsque son frere qui étoit Prêtre, le croyant mort offroit pour lui le S. Sacrifice. Bede qui l'a raportée, assûre l'avoir aprise de ceux à qui celui qu'elle regardoit l'avoit racontée.

S. VILFRID fut le premier Apôtre de la Frise; il y passa l'hyver de 678. à 679. & y baptisa presque tous les Seigneurs & plusieurs milliers du Peuple. Dagobert Roi d'Austrasie voulut lui donner l'Evêché de Strasbourg, il le refusa; il se contenta d'avoir Adeodat Evêque de Toul qui lui fut offert pour compagnon dans son voyage de Rome. Lorsqu'ils arrivérent dans cette Ville, on y savoit déja le sujet qui l'amenoit par des Lettres de S. Theodore.

SAINT AGATHON. 7. Siécle.

LE Pape aſſembla dans la Baſilique du Sauveur au mois d'Octobre 679. un Concile de plus de 50. Evêques, dans lequel on examina l'affaire de S. Vilfrid; il fut déclaré innocent, & on ordonna qu'il ſeroit rétabli; que les Evêques mis irreguliérement ſeroient chaſſés, & que ceux qu'il choiſiroit pour lui aider, ſeroient ordonnez par l'Archevêque ſous peine d'Anathéme contre le Clergé & d'excommunication contre les Laïques & même contre les Rois. An. 678. & 679.

ANNE'ES 680. à 682.

LE 27. Mars 680. le Pape aſſembla un nouveau Concile pour nommer des Députés à celui de C. P. ſuivant le déſir de l'Empereur. Il y eut 125. Evêques de toutes les Provinces d'Italie, S. Manſuet de Milan & S. Anaſtaſe de Pavie qui avoit été Arien, étoient du nombre. Il arriva dans l'année 680. une grande peſte qui dura trois mois. Quelqu'un eut revelation qu'elle ceſſeroit lorſqu'on auroit élevé un Autel à S. Sebaſtien; on apporta des Reliques du S. Martir à Rome, & la peſte ceſſa auſſi-tôt. C'eſt la premiére fois que l'on trouve S. Sebaſtien invoqué pour la Peſte.

S. MANSUET tint ſon Concile particulier, avant ou après celui de Rome; le Prêtre S. Damien, depuis Evêque de Pa-

An. 680. à 682. vie, écrivit la Lettre Synodique du Concile adressée à l'Empereur; il y marqua que les Evêques de ce Concile étoient sujets des Rois Lombards, & la termina par une exposition de foi par laquelle on reconnoissoit expressément en J. C. deux volontés & deux opérations.

ADEODAT de Toul, Felix d'Arles & Taurin de Toulon se qualifiérent dans le Concile de Rome de Legats du Concile de Gaule, ce qui fait croire qu'il s'en étoit tenu auparavant pour ce sujet. S. Vilfrid prit aussi la qualité de Legat du Concile de Brétagne, quoique les Evêques ne l'eussent pas envoyé. Mais il étoit ordinaire dans les Actes Ecclésiastiques de nommer Conciles les Evêques d'une même Province, quoiqu'ils ne fussent pas assemblez, & S. Vilfrid pouvoit sans commission rendre témoignage de la foi des Eglises Britanniques.

IL ne reste du Concile de Rome que les deux Lettres à l'Empereur, l'une au nom du Pape, l'autre au nom du Concile, toutes deux adressées à Constantin & à ses freres Heraclius & Tibere qui avoient le titre d'Auguste. Le Pape raportoit dans sa Lettre les passages des anciens Hérétiques qui ont soutenu qu'il n'y avoit qu'une opération & une volonté en J. C. & ceux des nouveaux; il avoit d'abord parlé des

Conciles & des Peres qui ont établi les deux opérations & les deux volontés ; mais il n'y étoit du tout point question de la réponse d'Honorius à Sergius de C. P. La Lettre du Concile qui étoit au nom du Pape & de tous les Synodes d'Occident, contenoit en substance les mêmes choses que celle du Pape en particulier ; les Evêques y disoient que les calamités publiques ne leur avoient laissé pour tout bien que la foi que leur plus grande gloire étoit de la conserver pendant toute leur vie, & leur avantage éternel de mourir pour elle.

An. 680. à 682.

APRE'S le Concile, ou peut-être avant, le Pape renvoya en Angleterre S. Benoit Biscop qui avoit fait un cinquiéme voyage à Rome, & lui donna Jean Chantre de l'Eglise de S. Pierre & Abbé de S. Martin de Rome, qu'il avoit demandé pour établir le chant & les cérémonies Romaines dans les divers Monastéres qu'il avoit fondez. L'Abbé Jean fut en même tems chargé par S. Agathon de lui faire le raport de la foi de l'Eglise d'Angleterre au sujet des Monothelites, & il lui remit les Actes du Concile tenu sous S. Martin.

L'ABBE' Jean assista à un Concile tenu à Hetfeld que S. Theodore de Cantorbery fit assembler le 17. Septembre 679. ou 680. dans lequel l'Eglise d'Angleterre fit

An. 680. à 682. ſa profeſſion de foi, & declara qu'elle recevoit les V. Conciles généraux & celui de S. Martin, & anathématiſoit tous ceux qu'ils condamnoient; on donna à l'Abbé Jean un exemplaire de ce Concile pour le porter à Rome, mais il tomba malade en débarquant en France, & ſon corps fut porté à S. Martin de Tours. Cependant les Actes du Concile d'Hetfeld furent envoyés à Rome, & firent un plaiſir infini au Pape & à tous ceux qui les virent. S. Benoit Biſcop orna les Egliſes de ſes Monaſtéres des peintures ou Tableaux qu'il avoit apportez de Rome, & Bede qui les avoit ſous les yeux en a fait la deſcription.

S. VILFRID avoit obtenu du Pape un privilége pour ſon Monaſtére de Ripon & pour les Egliſes d'Angleterre avec quantité de Reliques & de meubles pour leur ornement. Il trouva l'Egliſe de France dans une grande déſolation depuis la mort de ſon ami Dagobert II. Ce Prince avoit été tué par trahiſon, & eſt honoré comme Martir depuis pluſieurs ſiécles à Stenay où il fut enterré. Pluſieurs l'ont confondu dans les derniers tems avec ſon Ayeul Dagobert I. plus connu que lui, à qui ils ont attribué la fondation des Egliſes & des Monaſtéres fondés par Dagobert II. principalement en Alſace. On

avoit établi en Austrasie plusieurs faux An.
Evêques à la place des véritables. Un des 680.
Evêques qui avoit conspiré contre Dago- à 682.
bert, vint au-devant de S. Vilfrid dans
le dessein de l'arrêter; mais le S. Prélat
lui parla si fortement, qu'il le reduisit à
lui demander pardon, & il acheva heureusement son voyage en Angleterre.

EBROÏN auteur de tous les maux que souffroit la France, fut enfin puni du Ciel visiblement. Un Seigneur qu'il avoit dépoüillé de ses biens l'attendit un Dimanche avant le jour, & le tua d'un grand coup d'épée sur la tête comme il sortoit pour aller à Matines. On voit par cet exemple, que dans ces tems-là, les plus grands Seigneurs, les plus occupez & les moins pieux ne se dispensoient pas d'aller aux Offices publics, même de la nuit.

LES Prêtres Theodore & George, & le Diacre Jean, Legats du Pape, & ceux du Concile de Rome qui étoient Jean Evêque de Porto, Abundantius de Paterne & Jean de Rege avec Theodore Prêtre deputé de l'Archevêque de Ravenne, arrivérent à C. P. le 10. Septembre 680. Ils furent reçus par l'Empereur lui-même qui les exhorta à traiter l'affaire de la foi sans contention & sans aigreur, par l'Ecriture, les Peres & les Conciles; il les fit loger dans la maison de Placidie, & ordonna

An. 680. à 682. de leur fournir toutes les choſes néceſſaires. Il écrivit le même jour à George Patriarche de C. P. qu'on avoit mis à la place de Theodore encore vivant, & lui manda d'aſſembler tous les Métropolitains & les Evêques dépendans de ſon Siége, & d'avertir Macaire d'Antioche qui étoit à C. P. d'en faire autant pour examiner la queſtion de la Foi.

Le Concile s'aſſembla le 7. Novembre dans un Salon du Palais Imperial nommé en latin *Trullum*, c'eſt-à-dire le Dome. Il n'y eut à cette premiére Séance qu'environ 43. Evêques de Thrace & des parties d'Aſie les plus voiſines, les autres n'ayant pu encore venir, & les Legats du Pape, George Patriarche de C. P. Pierre Prêtre & Moine Legat du Siége d'Alexandrie, Macaire Patriarche d'Antioche, George Prêtre & Moine Legat de Theodore Vicaire du Siége de Jeruſalem, qui étoit apparemment vacant, & les Legats du Concile de Rome. Il faut remarquer que les Députez des abſens tenoient le rang des Siéges qu'ils repréſentoient quoiqu'ils ne fuſſent que ſimples Prêtres. Après tous les Evêques au nombre de 43. étoient ſix Prêtres tant Abbés que Moines, de Sicile, de Rome, de C. P. & le dernier étoit Etienne Diſciple de Macaire d'Antioche.

L'ORDRE de la Séance étoit tel; l'Em-

pereur se trouvoit au milieu avec 13. de ses principaux Officiers ; à sa gauche comme la place la plus honorable, étoient les Legats du Pape, ceux du Concile de Rome & celui du Siége de Jerusalem ; & à sa droite les Patriarches de C. P. & d'Antioche, le Legat d'Alexandrie, l'Evêque d'Ephése & les autres dépendans de C. P. & d'Antioche. Les Evangiles étoient au milieu. A cause des Arabes, le Patriarche d'Alexandrie & le Vicaire de Jerusalem n'avoient pû venir, par la même raison aucun des Evêques de leur dépendance ni d'Afrique ne purent s'y trouver. An. 680. a 682.

La IIe. Session se tint le 10. du même mois également en présence de l'Empereur ; il y en eut encore trois pendant le reste du mois, & les autres jusques à la XVIIIe. furent tenuës en divers tems. Cette XVIIIe. qui fut la derniére selon les Latins, n'eut lieu que le 11. Septembre 681. L'Empereur y assista & il y eut plus de 160. Evêques.

On lut avec attention dans ces differentes Séances tous les Actes du Concile d'Ephése, de celui de Calcedoine & du second de C. P. On lut aussi les Lettres du Pape Honorius à Sergius de C. P. celle de Sophrone de Jerusalem, & celle du Pape Agathon qui anathematisoit les Monothelites.

An. 680. à 682. MACAIRE d'Antioche se déclara pour eux ; il offrit de prouver son opinion par les Conciles & par les Peres. On l'admit à la preuve ; il ne prouva rien. " S. Cy-„ rille, dit-il, en s'adressant à l'Empereur „ Theodore, parle ainsi ; l'appui de votre „ Empire est le même de J. C. par qui „ les Rois regnent : car sa volonté est „ toute-puissante : voilà, ajouta-t'il, une „ volonté en J. C. „ Les Legats du Pape & George de C. P. & plusieurs Evêques lui repliquérent que ce passage de S. Cyrille s'entendoit de la volonté divine de J. C. puisqu'il la nomme toute-puissante, & que d'ailleurs il ne marque pas une seule volonté, en quoi consistoit la question. On lui opposa ensuite le passage de S. Leon à Flavien. " Chaque nature en „ J. C. dit ce grand Pape, fait ce qui lui „ est propre avec la participation de l'au-„ tre. Le Verbe opere ce qui convient au „ Verbe ; & la chair ce qui convient à „ la chair : l'un brille par ses Miracles, „ l'autre succombe aux mauvais traite-„ mens. „

MACAIRE n'ayant rien à répondre, on lût le prétendu discours de S. Menas au Pape Vigile & les deux prétendus Ecrits de ce Pape à Justinien & à Theodora, dans lesquels il disoit nettement qu'en J. C. il n'y avoit qu'une volonté & qu'une

operation ; mais après un long examen An. 680.
des originaux, on trouva que tous ces à
Ecrits avoient été falsifiez par les Héréti- 682.
ques ; & la plûpart des Evêques s'écriérent qu'ils reconnoissoient deux volontés en J. C. & qu'il falloit déposer Macaire s'il persistoit dans son Hérésie.

L'EMPEREUR qui étoit present l'obligea de répondre de vive voix, quoique ses Ecrits eussent assez déclaré sa Doctrine ; il dit fiérement que quand on devroit le jetter dans la Mer, il ne diroit jamais deux volontés & deux operations en Jesus-Christ. Les Peres s'écriérent qu'il étoit Hérétique, & qu'il falloit le priver de l'Episcopat ; on lui ôta alors son Pallium, & il sortit de l'assemblée ; on élut Theophane à sa place. Polychrone Prêtre & Moine qui suivoit les erreurs de Macaire, & qui pour preuve qu'il soutenoit la verité promit de ressusciter un mort, ce qu'il ne put exécuter, fut chassé du Concile, comme l'avoit été le Moine Etienne Disciple de Macaire. Constantin Prêtre d'Apamée qui suivoit les mêmes erreurs, fut pareillement chassé. Ce fut dans la XIIIe. & dans la XVIe. Session qu'on anathêmatisa les Ecrits de Sergius, de Pirrhus, de Paul & de Pierre Patriarches de C. P. de Cyrus d'Alexandrie, de Theodore de Pharan & même du Pape Hono-

An. 680. à 682. rius. On anathematiſa auſſi leurs perſonnes avec la notte infamante d'Hérétique. Ce dernier anathéme comprend & les Auteurs de l'Héréſie & ſes Fauteurs, tel qu'étoit ſelon les Peres du Concile le Pape Honorius, parce qu'il n'avoit pas réprimé aſſez-tôt les Hérétiques, & qu'il avoit paru les favoriſer par des ménagemens qui avoient laiſſé un libre cours à l'erreur. Quelques Savans ont ſoûtenu que les Actes de ce VI. Concile Général avoient été alterés, & que les Grecs avoient inſeré le nom d'Honorius dans les Anathémes; mais ils n'ont pû encore perſuader.

On fit des acclamations à l'Empereur, au Pape Agathon, au Patriarche Georges & au Senat, qui furent réïterées pluſieurs fois. Dans la derniere Seſſion, après la définition de Foi où l'on déclara premiérement que le Concile adhéroit aux cinq Conciles précedens, & où l'on raporta les Symboles de Nicée & de C.P., on marqua les Auteurs des erreurs que l'on condamnoit; on approuva les deux Lettres du Pape Agathon & de ſon Concile, comme conformes à celui de Calcedoine & à la Doctrine de S. Leon & de S. Cyrille; on expliqua le Miſtére de l'Incarnation, prouvant & décidant qu'il y a en Jeſus-Chriſt deux volontés naturelles

& deux operations naturelles, & défendant d'enseigner autre chose sous peine d'anathême. Les Legats du Pape avec 165. Evêques souscrivirent les Actes, & l'Empereur après tous les Péres. An. 680. à 682.

LE Concile pria Constantin de faire donner à chaque Eglise Patriarchale un exemplaire de la définition de Foi souscrit de sa main; il l'accorda; & l'on en fit cinq Copies, une fut donnée aux Legats du Pape, une à George de C. P., une à Theophane d'Antioche, les deux autres aux Deputés d'Alexandrie & de Jerusalem. Le Concile écrivit ensuite au Pape afin qu'il confirmât la définition de Foi; & l'Empereur fit un Edit pour l'execution de la decision du Concile. A la priere des Legats il modera la somme qu'on avoit coûtume de donner pour l'Ordination des Papes, à condition toutefois que le Pape nouvellement élu ne seroit point ordonné suivant l'ancienne coûtume, que lorsque le Decret de l'élection auroit été approuvé par l'Empereur.

ON ôta des dyptiques le nom des condamnés; quant à ceux qui étoient encore vivans, ils presentérent une Requête à l'Empereur pour être renvoyés au Pape, & Rome fut le lieu de leur exil. S. Agathon mourut le 10. Janvier 682. jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

SAINT LEON II.

SUITE DE L'ANNE'E 682. ANNE'E 683.

S. LEON II. Sicilien fut ordonné le dix-ſept Août 682. & ne gouverna l'Egliſe que dix mois & dix-ſept jours. Son Succeſſeur fut Benoit II. en 683.

PEu après la mort de S. Agathon, on élut Leon II. du nom, mais ſon Ordination fut differée pour attendre le conſentement de l'Empereur, & le S. Siége demeura vacant plus de 7. mois. On raporte à ſon élection une Formule qui reſte de la relation que l'on envoyoit de Rome à cet effet.

LES Legats qui avoient aſſiſté au Concile de C. P. arrivérent à Rome au mois de Juillet de la même année 682. ils apportérent les Lettres par leſquelles l'Empereur remettoit à l'Egliſe Romaine les contributions de bled que fourniſſoient les Patrimoines de Sicile & de Calabre, & d'autres impoſitions dont elle étoit ſurchargée : ainſi ils furent reçus avec joie. Ils étoient porteurs des Actes du Concile

& de la confirmation de l'Empereur ; une Lettre de ce Prince prioit le Pape Leon d'envoyer un Legat à C. P. ; une autre adressée aux Evêques d'Occident, les instruisoit de ce qui s'y étoit passé. An. 683.

Le Pape envoya à C. P. en 683. le Soudiacre Constantin Regionaire du S. Siége qui avoit assisté au Concile ; il lui donna pour l'Empereur une Lettre qui confirmoit le Concile de C. P. il se hâta ensuite de faire part des Actes de ce Concile aux Evêques d'Espagne ; où il étoit arrivé un grand changement depuis deux ans.

Le Roi Vamba étant tombé malade en 680. avoit perdu la mémoire. L'Archevêque de Tolede lui donna l'habit monastique. Mais ayant recouvré sa santé, ce Prince se crut obligé de demeurer Moine, & renonça à la Couronne en faveur d'Ervige. Le nouveau Roi assembla peu après un Concile qui fut le XIIIe. de Tolede tenu en 681. auquel se trouvérent trente-cinq Evêques, ayant à leur tête Julien de Tolede & trois autres Metropolitains. Il y avoit aussi quatre Abbés & quinze Seigneurs. Le Concile commença le 9. Janvier & finit le 25., on y fit 13. Canons que le Roi Ervige confirma.

Trois ans après, c'est-à-dire le 4. Novembre 683. on tint un autre Concile à Tolede qui fut le XIVe. où l'on fit aussi 13.

An. 683 Canons,& on confirma tous ceux du Concile précedent. On y fut assemblé pendant trois jours. On compte quarante-quatre Evêques & quatre Metropolitains dans ce Concile, outre cinq Abbés & les trois Chefs du Clergé de Tolede, vingt-sept Députez des Evêques absens, & enfin vingt-six Seigneurs : le Roi confirma ce Concile par deux Edits.

IL fut à peine dissous, & les Evêques de retour dans leurs Diocèses, que le Député du Pape Leon arriva en Espagne apportant ses Lettres & la définition de Foi du Concile de C. P. Il y en avoit une pour tous les Evêques en général, une pour Quirice de Tolede en particulier dont le Pape ne sçavoit pas encore la mort, & Julien son Successeur la reçut ; une troisiéme étoit pour le Comte Simplicius & une quatriéme pour le Roi Ervige. Toutes ces Lettres tendoient à faire recevoir la définition du Concile, auquel aucun Evêque d'Espagne n'avoit assisté.

LORSQUE ces Lettres arrivérent en Espagne, les Evêques ne pouvoient plus se rassembler à cause de l'hyver. On leur envoya à chacun en particulier les Actes du Concile de C. P. remettant la reception solemnelle au premier qui devoit se tenir l'année suivante.

LE Pape S. Leon mourut le 3. Juillet

de cette même année 683. L'Empereur ordonna pendant son Pontificat que l'Archevêque de Ravenne nouvellement élu iroit à Rome se faire sacrer; & le Pape S. Leon remit à ce Prélat ce qu'il devoit payer à l'Eglise Romaine pour l'usage du Pallium & autres redevances. Par ce moyen l'Eglise de Ravenne fut entierement remise à la disposition du S. Siége. S. Leon bâtit à Rome l'Eglise de S. Paul, où il mit les Corps de plusieurs S.S. Martirs. Il en bâtit encore une autre en l'honneur de S. Sebastien & une en l'honneur de S. Georges. Le S. Siége vaqua onze mois & vingt-deux jours. An. 683.

SAINT BENOIT II.

ANNE'ES 684. & 685.

S. BENOIT II. Romain ne tint le S. Siége que dix mois & douze jours, & eut pour Successeur en 685. Jean V.

SAINT Benoit qui fut élu pour successeur de S. Leon II. le 26. Juin 684. avoit servi l'Eglise depuis son enfance, & s'étoit dignement acquité des fonctions de la Prêtrise. Il avoit toutes les vertus qui font les Saints: aussi l'Eglise l'honore-t-il en cette qua-

An. 684. & 685. lité. L'Empereur lui envoya des Lettres, portant qu'à l'avenir l'Exarque de Ravenne pourroit consentir en son nom à l'élection des Papes, sans qu'il fut besoin d'écrire à C. P. Benoit écrivit de son côté en Espagne pour faire executer promptement la commission dont S. Leon II. son Predecesseur avoit chargé son Légat. Pour le satisfaire on assembla les Conciles particuliers de chaque Province.

CELUI de Tolede fut le XVe. de cette Ville. Les dix-sept Evêques de la Province Carthaginoise y assistérent, ayant à leur tête Julien leur Metropolitain; les autres cinq Metropolitains du Royaume y envoyérent leurs Deputés. Il se tint le 18. Décembre 684. On y reçut à la verité les Actes du Concile de C. P., mais aucun Evêque d'Espagne n'y ayant été appellé, ils ne le reconnurent pas pour un Concile général. On ne fit aucune mention du Ve. Concile, parce qu'il n'avoit rien decidé sur la Foi. Les Evêques d'Espagne envoyérent au Pape Benoit avec leurs souscriptions à la définition de Foi du VI. Concile, un Livre où ils expliquoient plus au long leur Créance touchant l'Incarnation que dans la définition particuliére de leur Concile; le Pape ne fut pas content de certaines expressions, & les fit remarquer à leur Deputé.

GEORGE de C. P. mourut en 684. trois ans après le Concile, & Theodore fut rétabli. Le Pape S. Benoit mourut le 8. Mai de l'année suivante 685. Pendant le peu de tems qu'il gouverna l'Eglise universelle, il en repara & orna plusieurs particuliéres. S. Oüen de Roüen étoit mort en 684. & S. Ansbert lui avoit succedé. An. 684. & 685.

JEAN V.

SUITE DE L'ANNE'E 685. ANNE'E 686.

JEAN V. Syrien, gouverna l'Eglise depuis le 23. Juillet 685. jusqu'au 2. Août 686. Il eut pour Successeur Conon.

JEAN V. qui fut fait Pape après S. Benoit II. avoit été Diacre, & Legat de S. Agathon au Concile de C. P. Il fut élu d'un consentement unanime dans l'Eglise de Latran, & ordonné comme S. Leon II. son Prédecesseur par les trois Evêques d'Ostie, de Porto & de Velletri. Jean V. remit sous la disposition du S. Siége les Eglises de Sardaigne. On avoit permis aux Archevêques de Cagliari de faire les Ordinations; mais abu-

An. 686. ſant de ce droit, ils en avoient été privés par un Decret du Pape S. Martin.

En vertu de ce Decret, Jean V. aſſembla un Concile, où Novellus ordonné par Citonat de Cagliari pour Evêque des Torres, fut remis ſous l'obéïſſance du S. Siége par un Acte autentique qui fut gardé dans les Archives de l'Egliſe Romaine. Jean V. fut affligé d'une longue maladie, & put à peine faire les Ordinations des Evêques. Il mourut le 2. Août 686. après un an & neuf jours de Pontificat. Le S. Siége vaqua deux mois & dix-huit jours.

CONON.

SUITE DE L'ANNE'E 686. ANNE'E 687.

CONON Sicilien ne tint le S. Siége qu'onze mois S. Sergius I. lui ſucceda en 687.

APRE'S la mort de Jean V. le Clergé de Rome vouloit élire l'Archiprêtre Pierre ; l'Armée demandoit le Prêtre Théodore, & aucun des Partis ne vouloit ceder. On convint enfin d'élire le Prêtre Conon, Vieillard véнerable par toute ſorte d'endroits, qui ne

s'étoit jamais mêlé des affaires sécu- An. 687.
liéres.

JUSTINIEN II. qui avoit succedé à son Pere Constantin mort en 684. avoit écrit au Pape Jean V. pour lui donner avis qu'il avoit fait rétirer les Actes du VI. Concile d'entre les mains de ses Officiers, & qu'en ayant fait faire la lecture, il les avoit fait sceller pour empêcher qu'ils ne fussent alterés. Conon reçut cette Lettre, puis deux autres adressées à lui-même par lesquelles l'Empereur accordoit des privilèges & des exemptions à l'Eglise Romaine.

S. KILIEN nommé communement Evêque de Virtzbourg quoiqu'il n'ait jamais été Evêque de cette Ville dont le Siége ne fut établi qu'environ vers l'an 739. ou 740. vint à Rome du tems du Pape Conon, & en fut parfaitement bien reçu. Il étoit Irlandois & avoit été ordonné Evêque en son Païs. Ayant persuadé à quelques-uns de son Clergé de le suivre, dans la resolution où il étoit d'aller prêcher l'Evangile aux Infidéles, il fit avec eux le voyage de Rome pour en demander la permission au Pape. Le Païs de Wirtzbourg lui ayant plû en passant, il y retourna avec ses Compagnons; & après avoir converti le Duc & un grand nombre d'Habitans, il fut tué avec ses Compagnons par ordre

An. 687. de la Femme de ce Seigneur, pendant qu'ils chantoient l'Office; l'Eglise les honore comme Martirs.

LE Pape Conon fut presque toujours malade durant son Pontificat. Il avoit legué 100. livres d'or au Clergé & aux Monastéres. L'Archidiacre Paschal le voyant prêt de mourir voulut s'en emparer & les promit à Platys Exarque de Ravenne s'il le faisoit élire Pape après la mort de Conon qui arriva le 21. Septembre 687. l'Exarque s'y engagea, mais il ne réussit pas, comme il sera dit dans son tems. Le S. Siége vaqua deux mois & vingt-trois jours.

SAINT SERGIUS I. du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 687. ANNE'ES 688. & 689.

S. SERGIUS I. Sicilien gouverna l'Eglise 13. ans 8. mois & 24. jours & eut pour Successeur Jean VI.

LE Peuple Romain se divisa après la mort de Conon, une partie élut l'Archidiacre Paschal par l'entremise de l'Exarque qui avoit envoyé des Officiers s'emparer de Rome; & l'autre se déclara pour Theodore.

Theodore. Le parti de celui-ci plus diligent que l'autre s'empara de l'Interieur du Palais de Latran ; & l'autre de l'exterieur & chacun ſoutenoit opiniâtrement ſon Pape. Pour mettre fin à la diviſion, il fut enfin convenu d'élire Sergius, qui fut tiré du milieu du Peuple, & reconnu par tout le monde. Il avoit été ordonné Prêtre du titre de Ste. Suſanne par Leon II. & alloit ſoigneuſement célébrer la Meſſe à divers Cimetiéres. Paſchal qui ne s'étoit ſoumis que par force, fit venir ſecretement l'Exarque comptant que ſon autorité le feroit Pape ; mais Platys voyant que Sergius étoit généralement reconnu ne fit rien pour Paſchal, mais il obligea Sergius de lui payer les 100. livres d'or que Paſchal lui avoit promiſes. An. 688. & 689.

PERTHARITHE Roi des Lombards mourut peu après l'Ordination de Sergius. Il avoit fait bâtir à Pavie le Monaſtère de Ste. Agathe ; & ſa Femme Rodelinde une magnifique Egliſe dediée à la Vierge auprès de cette Ville. Il y eut un nouveau Concile à Tolede en 688. qui fut le XVIe. Il fut compoſé de cinq Metropolitains, de cinquante-ſix Evêques, de cinq Prêtres deputés pour les abſens, de neuf Abbés, de l'Archidiacre & du Primicier de Tolede & de dix-ſept Comtes. On y répondit aux plaintes du Pape Benoit ; on

An. 688. & 689. s'efforça de justifier les deux Propositions qui en faisoient le sujet, " La volonté a „ engendré la volonté ; il y a trois substances en Jesus-Christ. „ S. Julien de Tolede qui présidoit à ce Concile en fit les Decrets, & le Roi les confirma par une Ordonnance. S. Julien composa plusieurs Ouvrages dont Felix son Successeur en 690. nous a laissé le Catalogue. Le premier est un Traité des Pronostics ; le second est un autre Traité du VIe. Age du Monde pour montrer aux Juifs que le Messie est venu ; & le troisiéme est l'Histoire de la guerre du Roi Vamba contre le Duc Paul qui s'étoit revolté ; on lui a encore attribué plusieurs petites Opuscules.

S. VILFRID étant rétourné en Angleterre & ayant presenté le Decret de son rétablissement, le Roi qui ne l'approuvoit pas, de l'avis des Evêques qui gouvernoient le Diocèse d'YORCK le fit mettre en prison. La mort de la Reine qui le persécutoit lui procura enfin la liberté ; il en profita pour aller annoncer l'Evangile aux Habitans de Sussex encore Payens, quoique leur Roi Ethelvade fût Chrêtien. Sa Prédication fut soûtenuë par des graces sensibles ; ses priéres ramenérent l'abondance où la sechéresse & la famine reduisoient les Peuples depuis trois ans à se donner la mort par desespoir. Il resta cinq

ans dans ce Païs-là, & y fonda un Monastère à Selsey, qui devint depuis un Evêché. An. 688. & 689.

APRE'S la mort d'Ecfrid Roi de Northumbre, S. Vilfrid fit ordonner S. Cutbert Evêque de Lindisfarne. S. Cutbert ne tint ce Siége que deux ans; & pratiqua dans l'Episcopat la vie Monastique qu'il avoit embrassée depuis sa jeunesse. S. Theodore de Cantorbery se voyant prêt de mourir, envoya chercher S. Vilfrid; il lui demanda pardon d'avoir consenti à sa déposition & à son exil, & écrivit à cette occasion à Alfrid Roi des Northumbres, à Ethelred Roi des Merciens & à diverses autres personnes. En conséquence de ces Lettres S. Vilfrid fut rapellé & rétabli dans tous les droits de son Siége, & les Evêques étrangers furent chassés. Ceduella Roi d'Oüessex alla à Rome en 689. y fut baptisé le Samedi-saint 10. Avril par le Pape S. Sergius, & mourut le 20. du même mois comme il l'avoit desiré. Ina son Successeur fit diverses Loix dans une Assemblée de Seigneurs à laquelle se trouvérent deux Evêques; comme elles regardent la discipline de l'Eglise, elles pourroient passer pour des Canons.

ANNE'ES 690. & 691.

S. BENOIT-BISCOP mourut le 12. Jan-

An. 690. & 691. vier 690. Il avoit recommandé à ſes Moines de garder fidellement la Régle qu'il leur avoit donnée, & qu'il avoit tirée de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans dix-ſept Monaſtéres. S. Theodore de Cantorbery mourut la même année; il eſt le premier entre les Latins qui ait composé un Penitencier. C'eſt un recueïl de Canons pour régler les Pénitences des differens pechés. Il fut copié, & l'on fit d'autres recueïls ſemblables, ce qui eſt cauſe qu'on ne l'a plus dans ſa pureté. S. Britoüald Abbé de Raculf dans le Païs de Kent fut ſon Succeſſeur, mais ſeulement deux ans après. Il fut ſacré en 693. reçut le Pallium, & fut le premier Anglois naturel Archevêque de Cantorbery, dont il tint le Siége 37. ans.

PENDANT la vacance de ce Siége S. Suidbert fut ordonné Evêque pour la Friſe, où S. Ecbert l'avoit envoyé long-tems auparavant, n'ayant pû y aller lui-même. S. Vilfrid l'ordonna; & ce fut depuis ſon Ordination que S. Suidbert fonda le Monaſtére de Reiſerwert. S. Vilfrid ne fut jamais tranquille dans ſon Archevêché d'Yorck. Il en fut encore chaſſé cinq ans après ſon rétabliſſement, & paſſa pour lors chez le Roi des Merciens, qui lui donna l'Evêché de Lichfield, vacant par le decès de Sexvulfe.

ON tint en 691. un IIIe. Concile à Saragosse sur la Consecration des Eglises, & on y fit cinq Canons. An. 691.

ANNE'E 692.

LES deux derniers Conciles généraux n'ayant point fait de Canons de discipline, les Orientaux jugérent à propos d'y supléer, en 692. l'Empereur Justinien II. convoqua un Concile, où se trouvérent 211. Evêques, dont les principaux étoient les quatre Patriarches, Paul de C. P., Pierre d'Alexandrie, Anastase de Jerusalem, George d'Antioche; on voit ensuite dans les souscriptions Jean de Justinianople, Cyriaque de Cesarée en Cappadoce & Basile de Gortyne en Crete, qui dit tenir la place de tout le Concile de l'Eglise Romaine, comme il l'avoit dit en souscrivant au VIe. Concile. Mais il est certain d'ailleurs qu'il y avoit dans celui ci des Legats du S. Siége.

CE Concile s'assembla comme le VIe. dans le Dome du Palais nommé *Trullus*, dont le nom lui est demeuré. On le nomme en Grec PENTHECTE, comme qui diroit CINQ-SIXIEME, pour marquer qu'il n'est qu'un suplement aux V. & VIe. quoiqu'à proprement parler il en soit un particulier. Les Latins le nomment QUINI-SEXTE.

ON voulut y faire un corps de Discipline, qui servît à toute l'Eglise, & on le

An. 692. diſtribua en 102. Canons. On y proteſta d'abord de vouloir ſuivre & conſerver la Foi des Apôtres & des VI. Conciles Généraux, condamnant nommément les erreurs & les perſonnes qu'ils avoient condamnées ; & l'on dreſſa enſuite les Canons.

L'EMPEREUR ſouſcrivit le premier avec du Cinabre, privilége de ſa Dignité ; on laiſſa la place du Pape, & les quatre Patriarches ſouſcrivirent enſuite avec tous les Evêques, laiſſant la place des abſens ; on n'y voit point de Legats du Pape ; & toute-fois Anaſtaſe raporte que ceux qui étoient à C. P. s'étant laiſſé ſurprendre ils y ſouſcrivirent.

ANNE'ES 693. à 695.

LE Pape ne voulut jamais recevoir le Concile *in Trullo* qu'il regardoit comme nul. Juſtinien pour lui témoigner ſon indignation envoya à Rome un Magicien nommé auſſi Sergius qui emmena à C. P. Jean Evêque de Porto & Boniface Conſeiller du S. Siége. L'Empereur envoya enſuite Zacharie ſon premier Ecuyer pour enlever le Pape lui-même ; la Milice de Ravenne,de la Duché de Pentapole & des Quartiers voiſins ſçut empêcher cette violence, & chaſſa honteuſement Zacharie. Juſtinien qui l'avoit envoyé fut lui-même chaſſé dans le même tems de C. P. &

Leonce reconnu Empereur. Le Patriarche Paul mourut cette même année 693. Callinique lui ſucceda. An. 693. à 695.

On tint un Concile à Tolede en 693. qui fut le XVIIe. Cinquante-neuf Evêques y aſſiſtérent avec cinq Abbés & trois Deputés des abſens. Le Roi s'y trouva en perſonne avec ſeize Comtes. On y fit dix Canons de diſcipline. Siſbert Archevêque de Tolede ayant conſpiré avec pluſieurs autres contre le Roi, fut dépoſé & condamné à une priſon perpetuelle; on élut Felix de Seville pour remplir ce Siége. Fauſtin de Brague fut placé à Seville & Felix de Portucale à Brague: ainſi les tranſlations étoient en uſage en Eſpagne, & les nouveaux Evêques ſouſcrivirent en cette qualité.

En 694. on tint le XVIIIe. qui fut le dernier dont on ait les Actes, encore ſont-ils ſans ſouſcriptions. On y fit huit Canons; & depuis ce Concile juſques vers l'an 847. ou 848. on ne trouve preſque plus aucun monument de l'Egliſe d'Eſpagne. Il n'eſt plus même parlé de l'Afrique tombée ſous la domination des Muſulmans. Ils prirent Carthage en 695 Le Patrice Jean les en chaſſa la même année comme de toutes les Places qu'ils occupoient en Afrique; mais l'année ſuivante ils revinrent avec de nouvelles forces, ſe

An. 695. rendirent une ſeconde fois les maîtres du Païs, & ils le poſſedent encore à preſent.

ANNÉES 696. à 700.

S. VILLEBROD Apôtre des Friſons avoit été envoyé à Rome par Pepin l'ancien Maire du Palais ſous les Rois faineans pour recevoir la Bénédiction Apoſtolique. Il fut conſacré en 696. Archevêque des Friſons par le Pape Sergius qui lui donnant le Pallium, changea ſon nom Barbare de Villebrod en celui de Clement. Le S. Prélat arrivé dans le Païs, établit ſon Siége à Utrecht. Il fonda dans la ſuite pluſieurs autres Egliſes, divers Monaſtéres & établit d'autres Evêchés.

A l'exemple de S. Villebrod & des autres Miſſionnaires de Friſe, deux Prêtres Anglois nommés tous deux Evalde paſſérent en Germanie chez les anciens Saxons. Ils avoient avec eux un Autel portatif; c'eſt le premier dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire. Les Habitans d'un Village les firent perir & jettérent leurs corps dans le Rhin, où une lumiére miraculeuſe les fit découvrir. Ils furent apportés à Cologne par ordre de Pepin, & l'Egliſe honore leur Martire le 5. Octobre.

S. VILLEBROD paſſa des Friſons chez les Danois, mais il ne put y faire aucun fruit. Comme il revenoit en Friſe il fut jetté

dans une Isle où un de ses compagnons An.
fut martirisé. Sa reputation avoit attiré 696.
dans le Païs S. Vulfrand Archevêque à
de Sens depuis 690. S. Vulfrand à l'exem- 700.
ple de S. Villebrod y fit de grandes conversions ; & ces deux Saints Prélats soutinrent leur Mission par quantité de Miracles. S. Ambert Archevêque de Rouën mourut en 698.

S. BRITOÜALD Archevêque de Cantorbery avoit assemblé un Concile en 694. à Baccancelde. Il en assembla un second en 697. à Berghamstede, où l'on fit 28. Canons ; ils peuvent être comptés parmi les Loix, puisqu'ils furent appuyés par la Puissance seculiére. La même année 697. ou en 699. il y eut un autre Concile à Utrecht, assemblé selon toute apparence par S. Villebrod pour envoyer des Missionnaires dans le Nord. On en compte un autre tenu par les Schismatiques à Aquilée en 698. contre le Concile de Calcedoine qui avoit condamné les Trois-Chapitres.

Fin du Septiéme Siécle.



HUITIE'ME SIE'CLE.

Commençant à l'Année 701. *& finissant à l'An* 800.

SAINT SERGIUS I.

ANNE'E 701.

L'ARCHEVÊQUE d'Aquilée avoit tenu un Concile avec ses Suffragans. Par ignorance, on y avoit fait difficulté de recevoir le Cinquiéme Concile Général. Le Pape Sergius ramena cette Assemblée à l'unité de l'Eglise, & survêcut peu à cette réunion. Il mourut le 8. Septembre de l'année 701. Il avoit reparé & orné diverses Eglises; c'est lui qui fit la translation du Corps de S. Leon I. du nom, & qui ordonna de chanter *Agnus Dei* à la Messe pendant que l'on romproit les Hosties. Il institua des Processions aux Fêtes de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification & de l'Assomption de la Ste.

Vierge. La Purification se nommoit alors la Fête de S. Simeon, & l'Assomption la Dormition. On voit toutefois par là quelle est l'antiquité de ces Fêtes. An. 701.

SON Epitaphe porte qu'il ne fut reconnu Pape qu'après la mort de Theodore son competiteur. On y voit aussi qu'il fut chassé de Rome, d'où il demeura banni pendant 7. ans; qu'un Anti-Pape occupa le S. Siége; qu'il revint ensuite par les pressantes sollicitations du Peuple, & qu'ayant été rétabli, il excommunia les Usurpateurs.

JEAN VI.

SUITE DE L'ANNE'E 701. ANNE'ES 702. à 705.

JEAN VI. Grec de Nation, gouverna l'Eglise 3. ans 2. mois & 12. jours, & eut pour Successeur Jean VII.

LE S. Siége étoit vacant depuis un mois & vingt-un jours, selon Anastase, lorsque Jean VI. fut élu Pape. Theophilacte, Exarque d'Italie, vint de son tems à Rome; les Troupes voulant maltraiter cet Officier de l'Empire, le Pape apaisa la sédition. Gisulfe Duc de

An. 702. à 705. Benevent ravagea vers ce tems-là presque toute la Campanie, & emmena quantité de Captifs; le Pape employa les Trésors de l'Eglise à les rachêter. Ce Duc donna dans la suite la place où fut bâti le Monastére de S. Vincent près de la source du Vulturne. Trois Nobles de Benevent qui avoient embrassé la vie Monastique en furent les Fondateurs. Ils avoient été Disciples du Vénerable Thomas réparateur de celui de S. Farse vers l'an 680. dont la fondation fut faite dans le Sixiéme Siécle par S. Laurent Evêque de Spolete, surnommé l'Illuminateur, parce qu'il avoit gueri grand nombre d'Aveugles.

En Espagne Vitiza avoit succedé à son Pere Egica dès l'année 701. La premiére année de son Regne il fit tenir dans l'Eglise de S. Pierre près de Tolede un Concile dont il n'est resté ni Actes ni Canons. Vitiza s'abandonna dans les suites à la debauche, commit plusieurs injustices, même à l'égard du Clergé, & excita Sinderede Archevêque de Tolede successeur de S. Gonderic à maltraiter diverses personnes respectables de son Eglise. Le Pape en fut informé; le Roi craignant alors que le Peuple n'eût bientôt occasion de se soustraire à son obéissance, ordonna de ne plus avoir égard aux Constitu-

tions Romaines qui défendoient aux Clercs An. 702. à 705.
d'avoir des Femmes & des Concubines ;
& cette Ordonnance produisit une corruption extrême.

Si un zéle mal reglé pouvoit servir d'excuse, la conduite de l'Archevêque Sinderede envers ceux de son Clergé qu'il avoit maltraités, pourroit en quelque façon être tolerée. Elle servit toutefois de pretexte à Vitiza pour lui donner un Successeur de son vivant ; ce fut son Frere Oppa, déja Archevêque de Seville. Vitiza ne se contenta pas d'avoir ainsi doublement violé les Canons ; il rapella les Juifs, & accorda plus de priviléges à leurs Synagogues que n'en avoient les Eglises.

Il y eut un Concile à Nestrefield en Angleterre dans l'année 703. Berthuald de Cantorbery y présida ; & presque tous les Evêques de Bretagne s'y trouvérent. On devoit y rendre justice à S. Vilfrid ; mais les Evêques & les Abbés qui avoient usurpé les biens de ses Monastéres, soutenus par le Roi Alfrede, voulurent l'obliger de se soumettre aux Decrets du Feu Archevêque Theodore, & il y eut de grandes contestations à ce sujet. S. Vilfrid ne put obtenir que la liberté de se retirer chez les Merciens, & le Concile declara les Moines de Ripon excommuniés.

An. 702. à 705. S. VILFRID prévoyant qu'on porteroit devant le Pape des accusations contre lui, voulut les prévenir. Il se hâta de se rendre à Rome; il y vit venir peu de tems après les Députés de Berthuald de Cantorbery. Le Pape assembla un Concile de plusieurs Evêques. Le Clergé de Rome y assista, & S. Vilfrid fut pleinement justifié. Jean VI. écrivit ensuite aux Rois Alfrede & Ethelrede; il les exhorta à faire en sorte que l'Archevêque de Cantorbery terminât cette affaire dans son Concile, ou qu'il la renvoyât au S. Siége.

APRE'S un Jugement aussi favorable S. Vilfrid vouloit passer dans la retraite le reste de ses jours à Rome; mais le Pape & tout le Concile lui commandérent en vertu de la sainte obéissance qu'il avoit promise, de retourner en Angleterre. Le S. Evêque se mit en chemin, tomba malade en France, & fut quatre jours sans prendre aucune nourriture. S. Michel lui apparut, & lui promit encore 4. ans de vie. Il guérit peu de jours après & arriva heureusement dans son Païs.

S. ADAMNAM, Prêtre & Abbé du Monastére de Hi, arriva vers ce tems-là chez le Roi Alfrede, en qualité de Deputé des Hibernois. Pendant son sejour à la Cour, il eut occasion d'observer les pratiques de l'Eglise Anglicane sur la célébration de la

Pâque & la Tonsure Clericale. S. Cleofrid Abbé de Viremouth, qu'il alla ensuite visiter dans son Monastére, le détermina tout à fait à se conformer à ces usages. De retour à Hy il voulut les faire pratiquer à ses Moines. Il trouva de grandes oppositions de leur part & passa en Irlande où il eut plus de succès. Il fit encore dans la suite une nouvelle tentative à Hy, elle fut aussi inutile que la premiére ; il mourut enfin à ce qu'on croit vers l'an 705. On a de lui la vie de S. Colomban l'ancien, Abbé de Hy, & une Description des Lieux Saints. Jean VI. mourut le 11. Janvier de la même année 705.

An. 702. à 705.

JEAN VII.

SUITE DE L'ANNE'E 705. ANNE'ES 706. & 707.

JEAN VII. Grec de Nation tint le S. Siége depuis le 1. Mars 705. jusqu'au 18. Octobre 707. & eut pour successeur Siginius.

LE S. Siége vaqua un mois & 20. jours après la mort de Jean VI. On élût pour son successeur Jean VII. homme savant & éloquent, qui gouverna l'Eglise deux ans sept mois & dix-huit jours. L'Empereur Justinien

An. 706. & 707. II. qui avoit été retabli lui envoya les actes du Concile de la Trulle de 692. le priant d'assembler lui-même un autre Concile, & d'y approuver & rejetter tout ce qu'il jugeroit à propos des Actes du Concile de 692.; mais Jean les renvoya à C. P. sans rien approuver ni rejetter.

ARIBERT Roi des Lombards rendit à l'Eglise de S. Pierre, sous le Pontificat de Jean VII. le Patrimoine des Alpes Cottiennes, nommées aujourd'hui le Mont Cenis & le Mont Genevre, usurpées par cette Nation, & l'Acte en fut écrit en lettres d'or. Jean VII. repara & orna diverses Eglises, & mourut le 18. Novembre 707.

SISINNIUS.

ANNE'E 708.

SISINNIUS Syrien de Nation ne gouverna l'Eglise que vingt jours. Constantin lui succeda.

SISINNIUS fut élu Pape le 19. Janvier 708. le S. Siége ayant vaqué trois mois. Il mourut subitement 20. jours après son élection. Il étoit si afligé de la goutte qu'il ne pouvoit porter les mains à la bouche pour manger;

avec tout cela son courage étoit extraordinaire. Il avoit pour le Peuple Romain une si grande affection, qu'il avoit commençé de reparer les murailles de Rome. Sa mort arriva le 7. Février 708. An. 708.

CONSTANTIN.

SUITE DE L'ANNE'E 708. ANNE'ES 709. à 711.

CONSTANTIN, Syrien de Nation, tint le S. Siége 7. ans & 15. jours; & eut pour Successeur S. Gregoire II.

LE S. Siége vaqua un mois & dix-sept jours après la mort de Sisinnius; Constantin son Successeur, homme d'une douceur extrême, fut élu le vingt-cinq Mars, & fut le septiéme Pape Grec ou Syrien, qui occupa le S. Siége depuis Benoit II. mort en 686.

S. BONNE Evêque de Clermont en Auvergne mourut à Lyon vers l'année 709. Il avoit succedé à son Frere S. Avit II. successeur de S. Preject en 674. Comme son Frere l'avoit designé son Successeur de son vivant, il craignit que cette Ordina-

An. 709. à 711. tion ne fût irréguliére, & alla consulter S. Tillon Disciple de S. Eloi qui vivoit dans le Monastére de Solignac près de Limoges. S. Tillon lui dit qu'étant entré dans l'Episçopat contre les Canons, il ne pouvoit y demeurer; sur cela S. Bonnet fit ordonner Nodobert à sa place & se retira dans le Monastére de Manlieu, fondé en 656. par S. Genés aussi Evêque de Clermont, dont Evode fut le premier Abbé. S. Bonnet n'y demeura qu'un an, & alla à Rome visiter le tombeau des S.S. Apôtres. Il ramena à son retour plusieurs Captifs qu'il avoit délivrés. Les Moines de Manlieu publiérent vers ce tems-là une Lettre pour refuter les erreurs de Jovinien & de Novatien, qui depuis le commencement du Huitiéme Siécle se répandoient dans le Diocèse de Clermont.

CE fut aussi à peu près vers l'an 709. que mourut S. Tetrique Evêque d'Auxerre successeur de Scobilion depuis l'année 695. Il avoit été Abbé du Monastére de S. Germain; lorsqu'il fut parvenu à l'Episcopat, il régla dans un Synode comment les Abbés & les Archiprêtres de diverses Eglises de son Diocèse devoient venir faire l'Office dans sa Cathedrale dédiée à S. Etienne; ce réglement étoit à peu près le même que celui de S. Aunacaire son prédecesseur. S. Tetrique fut tué

par ſon Archidiacre, & l'Egliſe l'honore An. comme Martir. Après ſa mort le Siége 709. à d'Auxerre vaqua trois ans, ce qu'on at- 711. tribuë aux deſordres qui regnoient alors en France ſous les Rois faineans. On en a un exemple encore plus illuſtre, à l'occaſion de la mort de S. Lambert Evêque de Maëſtrick. Dodon Domeſtique de Pepin Maire du Palais, le fit aſſaſſiner en 708. Il eſt auſſi honoré comme Martir. S. Hubert ſon Diſciple lui ſucceda.

LE Pape Conſtantin avoit ordonné Felix Archevêque de Ravenne. Celui-ci refuſa de ſuivre, quant à l'Ordination, à l'égard de l'Egliſe Romaine, l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, & fut envoyé en exil peu de tems après par ordre de l'Empereur qui lui fit crever les yeux, ce qu'on regarda comme une punition de Dieu.

SOUS le Pontificat du même Pape, on vit venir à Rome pluſieurs Anglois de tout ſexe & de toute condition. Coënred Roi des Merciens fut du nombre; il avoit travaillé au rétabliſſement de S. Vilfrid par ordre d'Ethelrede qui lui avoit cedé la Couronne pour ſe retirer dans le Monaſtére de Bardenay depuis 704. Alfrede Roi des Northumbres voulut auſſi y contribuer en recommandant cette affaire à ſon ſucceſſeur Cadulfe: mais celui-ci au lieu de s'y prêter fit chaſſer le S. Evêque, &

An. 709. à 711. fut lui-même chaſſé du Royaume deux mois après. Berthualde Archevêque de Cantorbery vint alors dans le Northumberland avec tous ſes Evêques & ſes Abbés ; il y aſſembla près de la Riviére de Nid un Concile où la paix fut faite. S. Vilfrid tomba malade quelque tems après & mourut le 24. Avril 709.

COENRED étant à Rome embraſſa la vie Monaſtique. Offa Roi des Saxons-Orientaux qui s'y trouvoit déja imita ſon exemple, & ces deux Rois moururent fort peu de tems après. S. Adelme ou Athelme premier Evêque de Schirburn mourut auſſi la même année 709. Après la mort de S. Heddi arrivée en 705. il avoit été ordonné Evêque de Vorcheſter. Ce Diocèſe fut alors partagé pour former les deux Evêchés de Vinceſter & Schirburn. S. Adelme eſt célébre pour ſes Ecrits ; il fit deux Traités contre les erreurs des Bretons. L'Abbé Adrien, dont il avoit été Diſciple mourut dans la même année. S. Ceolfrid Diſciple de S. Benoit-Biſcop, gouvernoit pour lors les deux Monaſtéres de Viremouth & de Jarrou.

LES Pictes qui habitoient la partie Septentrionale de la Bretagne, nommée aujourd'hui l'Ecoſſe, embraſſérent l'obſervance Catholique au ſujet de la Pâque vers l'année 710. S. Ceolfrid avoit inſtruit

leur Roi Naïton, qui fit faire des copies An. 709. à 711.
du Cycle Paſchal de 19. ans, au lieu de celui de 84. dont on ſe ſervoit auparavant, voulant que tous ſes ſujets le ſuiviſſent.

LA même année 710. l'Empereur Juſtinien II. fit venir le Pape à C. P. Jean Rizocope Exarque d'Italie profita de l'abſence de Conſtantin pour entrer dans Rome; il y égorgea pluſieurs perſonnes du Clergé, mais une mort honteuſe à ſon retour à Ravenne fut la juſte punition de ſes crimes.

LE Pape fut obligé de paſſer l'hyver à Otrante. Arrivé à C. P. il ſe vit forcé de pouſſer juſques à Nicomedie; l'Empereur alla l'y trouver, & le pria d'interceder pour ſes pechez. Après avoir renouvellé tous les privileges de l'Egliſe, Juſtinien renvoya le Pape. On n'a jamais ſçu le ſujet de ce voyage pendant lequel Conſtantin reçut les plus grands honneurs. Il fut de retour à Rome le 4. Octobre 711.

L'EMPEREUR fut tué la même année 711. Philippe Bardane, ſurnommé Philippique fut reconnu à ſa place. Un Reclus du Monaſtére de Calliſtrate lui avoit prédit l'Empire long-tems auparavant; comme ils étoient tous les deux Monothelites, il lui fit promettre d'abolir le VIe. Concile général dès qu'il ſeroit ſur le Trône.

ANNE'ES 712. à 715.

LE nouvel Empereur tint parole au Reclus. Il fit aſſembler un Concile où le VIe. Concile général fut condamné. Il fit enſuite chaſſer Cyrus Patriarche de C. P. & mit à ſa place Jean qui étoit Monothelite. Germain Metropolitain de Cyzique, André Evêque de Crete & pluſieurs autres Prélats & Senateurs favoriſérent cette entrepriſe. Ceux qui refuſérent de ſouſcrire le nouveau Concile furent perſécutez. On remit dans les Dyptiques tous ceux que le VIe. Concile en avoit fait ôter; & l'Empereur en ayant trouvé les Actes écrits par le Diacre Agathon les fit brûler publiquement.

PHILIPPIQUE envoya cependant une Lettre au Pape Conſtantin; on y voyoit clairement les erreurs des Monothelites: auſſi fut-elle pleinement rejettée. On plaça même dans l'Egliſe de S. Pierre un Tableau repreſentant les ſix Conciles Généraux. Le Peuple empêcha dans la ſuite que l'image de l'Empereur fût portée dans l'Egliſe, & ne voulut recevoir ni ſes Lettres ni ſa Monnoye. Il refuſa encore de reconnoitre le nouveau Gouverneur qui avoit été envoyé. Cette derniére affaire occaſionna un combat dans la Ruë ſacrée, mais le Pape appaiſa la ſédition. On apprit peu de tems après que Philippique

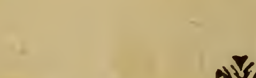
avoit été déposé & Anastase reconnu à sa place. Ce dernier étoit Catholique, & fut couronné le jour de la Pentecôte 714. par le Patriarche Jean. Les Evêques qui s'y trouvérent présens, & le Clergé de C. P. firent en même tems proclamer le VIe. Concile. An. 712. à 715.

Le nouvel Empereur écrivit aussi-tôt au Pape, & lui envoya sa Confession de foi par laquelle il recevoit le VIe. Concile. Le Patriarche Jean écrivit aussi & se plaignit de la Tyrannie du Regne précedent qui l'avoit empêché d'envoyer ses Lettres Synodiques. Il dit expressément qu'il reconnoissoit en J. C. les deux volontés naturelles & les deux operations, ajoutant que quoique Philippique eût fait brûler un Exemplaire des Actes du VIe. Concile, on avoit toutefois conservé ceux qui étoient souscrits par les Evêques & par l'Empereur, & qu'on avoit même encore l'exemplaire que Paul, depuis Patriarche de C. P. avoit écrit de sa main. Jean prioit le Pape de lui pardonner le passé & de lui envoyer ses Lettres Synodiques en signe de charité; il ne paroit pas que le Pape ait répondu à cette Lettre. Le Diacre Agathon en mit toutefois une copie à la fin des Actes du VIe. Concile avec un avertissement qui fait voir avec quel soin les Actes de ce Concile

An. furent écrits & conſervez.

712. à 715. LES Arabes ſe rendirent maitres du Royaume des Goths en Eſpagne pendant l'année 713. ce qui mit fin à la domination de ce Peuple dans cette partie de l'Europe. Sinderede Archevêque de Tolede abandonna ſon Troupeau dans cette occaſion, au mépris des Canons qui le défendoient, & s'enfuit à Rome. Oppa qui avoit uſurpé le Siége rendit lui-même la Ville à Mouſa Chef des Arabes qui fit mourir pluſieurs Chrêtiens & qui brûla la plûpart des Villes qui lui reſiſtoient.

FELIX de Ravenne ayant été rapellé de ſon exil, ſe reconcilia avec le Pape; & quoiqu'aveugle il fut rétabli dans ſon Siége. Benoit de Milan vint à Rome vers ce tems-là. Il diſputoit au Pape le droit de conſacrer l'Evêque de Pavie, & perdit ſa cauſe. Le Siége de Pavie étoit alors occupé par S. Pierre dont l'Egliſe honore la memoire le 1. Mai. Le Pape Conſtantin mourut le 9. Avril de l'année 715. ſelon M. Fleury, & ſelon divers autres Hiſtoriens une année plûtôt, c'eſt-à-dire en 714.




SAINT

SAINT GREGOIRE Second.

SUITE DE L'ANNE'E 715. ANNE'ES 716. à 720.

S. GREGOIRE II. Romain, gouverna l'Eglise 15. ans, 8. mois & 25. jours, & eut pour Successeur S. Gregoire III. en 731.

LE S. Siége vaqua 39. ou 40. jours après la mort de Constantin. Gregoire Second du nom, Soûdiacre, Sacellaire & Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, homme savant, de très-bonnes mœurs, d'un courage ferme, fut son Successeur & soutint vigoureusement les droits de l'Eglise. Il commença dès l'entrée de son Pontificat à reparer les murs de Rome qu'il n'acheva pas toutefois à cause des divers inconveniens qui survinrent. Il répara aussi plusieurs Eglises.

IL avoit reçu les Lettres de Jean de C. P. adressées à son Prédecesseur ; il y fit reponse. Jean fut déposé en 715. & Germain de Cyzique mis à sa place. Soliman Calife des Musulmans fit

An 716. à 720. cette même année de grands préparatifs pour attaquer les Romains par mer. L'Empereur Anastase en ayant eu avis, voulut le prevenir; il arma une flotte, & en donna le commandement à Jean Diacre de la grande Eglise; mais les Troupes se mutinérent, & le Diacre Jean fut tué dans la sedition. Les Rebelles forcérent ensuite Theodose Receveur des deniers publics à Adramyte en Natolie à être leur Chef, & le proclamérent Empereur. Anastase ne pouvant lui resister, prit l'habit Monastique & fut confiné à Thessalonique.

THEODOSE étoit Catholique, & ne regna que 14. mois. Leon qui commandoit les Troupes des Provinces Orientales, fut reconnu Empereur en 717. Il regna 24. ans; les fréquentes incursions des Musulmans en affoiblissant l'Empire, furent en même tems la cause de l'anéantissement des études & de mille désordres qu'il y eut dans ces tems-là. Masalmas ou Moussima frere de Soliman, Calife des Musulmans, assiégea C. P. en l'année 718. il fut obligé de lever le Siége le 15. Août, après avoir perdu sa flotte, ce qui fut attribué à l'intercession de la Sainte Vierge.

L'ITALIE n'étoit pas dans un état moins déplorable que l'Orient. Elle continuoit d'être la proye des Lombards. Au préjudice de la paix, ils prirent la Ville de

Cume ; & les instances les plus pressantes de la part du Pape Gregoire ne purent jamais les obliger à la rendre. Gregoire engagea pour lors les Napolitains & leur Duc Jean à la reprendre. Le Duc & un Soûdiacre nommé Theodime la surprirent de nuit : ce Soûdiacre en cette occasion, à la tête des Troupes, comme le Diacre Jean qui commandoit la flotte de l'Empereur Anastase, sont une chose assez remarquable. On avoit vû quelque tems auparavant Zenon Diacre de l'Eglise de Pavie, qui revêtu des armes du Roi Cumbert, se fit tuer pour lui dans un combat. An. 716. à 720.

SAVARIC Evêque d'Auxerre, homme de grande naissance, commença aussi à s'écarter des devoirs de son état du tems de Gregoire II. Il attaqua à main armée le Païs d'Orleans, de Nevers, de Tonnerre, d'Avalon & de Troyes, & les joignit à ceux de son obéïssance. Comme il marchoit enfin avec une grande Troupe de Gens de guerre vers la Ville de Lyon pour la subjuguer, il périt d'un coup de foudre.

CHARLES surnommé Martel, avoit succedé à la puissance de son Pere Pepin l'Ancien, Maire du Palais. Voulant se saisir de Reims, il en trouva les portes fermées. S. Rigobert qui en étoit Evêque

An. 716. à 720. en avoit les clefs, & couchoit ſur une des Portes : comme il ne voulut pas ouvrir à Charles, celui-ci le menaça de le chaſſer s'il revenoit victorieux de la guerre qu'il faiſoit à Reinfroi Maire du Palais d'Auſtraſie & à Chilperic II. déclaré Roi. S. Rigobert avoit ſuccedé à S. Rieul ſon parent dans le Siége de Reims, & avoit été le Parrain de Charles, qui ſans aucune conſidération pour ce titre reſpectable le chaſſa, lorſqu'il fut devenu maître de la Ville, & mit à ſa place Milon qui occupoit déjà le Siége de Tongres, quoiqu'il n'eût que la ſimple Tonſure. Le S. Evêque eut toutefois la permiſſion de revenir enſuite à Reims, mais il ne fut point rétabli dans ſon Siége & mourut à Germicourt en 733. Son corps fut depuis transferé au Monaſtére de S. Thierry.

LES converſions continuoient dans ces tems-là en Germanie. Il y a un Capitulaire ou Inſtruction que Gregoire II. donna le 15. Mars 716. à Martinien Evêque, à Gregoire Prêtre & à Dorothée Diacre de l'Egliſe Romaine qu'il envoyoit en Baviere. Cette Province avoit alors deux fameux Evêques, S. Rupert ou Robert de Salſbourg & S. Cordinien de Friſingue, tous deux François.

S. ROBERT étoit de la Race des Rois de France, & fut fait Evêque de Wor-

mes en 696. Theodon Duc de Baviere l'envoya prier de venir instruire la Province du Norique : le S. Evêque s'y étant rendu, baptisa ce Prince avec plusieurs de ses Sujets. Il est cependant certain que sous le Roi Theodoric I. les Bavarois avoient reçu la Religion Chrétienne, comme il paroit par leurs Loix ; mais il faut croire qu'il s'y étoit mêlé des Hérétiques comme les Bonosiaques, dont le Baptême étoit nul, ou que la négligence des Rois faineans les avoit laissé retomber dans l'Idolatrie. S. Robert fonda dans la Baviere le Monastére de S. Pierre qui subsiste encore aujourd'hui à Salsbourg, qui est l'ancienne Juvare ; le Siége Episcopal qu'il y avoit établi a été transferé à l'Eglise de S. Rupert. Il fonda aussi un Monastére de filles pour sa niéce Erentrude & le dedia à la Ste. Vierge. Ce Monastére fut nommé Nonberg, c'est-à-dire le Mont des Nonnains. S. Robert mourut le 27. Mars 718. qui cette année là étoit le jour de Pâque.

An. 716. à 720.

S. CORBINIEN, né à Chartres près de Paris, s'étoit donné à Dieu dès sa jeunesse. Etant allé à Rome le Pape Constantin qui reconnut ses vertus & sa capacité, le sacra Evêque, lui donna le Pallium & le pouvoir de prêcher par tout le Monde avec la Bénédiction de S. Pier-

An. 716. à 720. re. La négligence de la plûpart des Evêques & la chute de la Discipline dans les Gaules avoient apparemment excité le Pape à faire cette Mission extraordinaire.

PEPIN ayant mandé S. Corbinien, le S. Evêque alla trouver ce Prince; rencontrant un Voleur qu'on conduisoit au suplice, & ne pouvant obtenir que l'exécution fût differée jusques à ce qu'il eût parlé à Pepin, il s'aprocha du Voleur, le tira à part, & lui fit faire une Confession de tous ses pechés & promettre de changer de vie & de quitter le Siécle; il lui fit ensuite le Signe de la Croix sur la tête & sur la poitrine, & le laissa entre les mains des Exécuteurs. Ayant parlé à Pepin, il lui demanda le Voleur qu'on nommoit Adalbert mort ou vif; l'ayant obtenu, on le trouva encore vivant, quoiqu'il eût été attaché au Gibet depuis trois jours. Cet évenement fut regardé comme un Miracle; & Adalbert sincérement converti fut un des plus fidéles Disciples du S. Evêque son liberateur.

S. CORBINIEN ne pouvant souffrir les respects que sa reputation lui attiroit, resolut d'aller une seconde fois à Rome prier le Pape de le décharger de l'Episcopat, & lui permettre de se retirer dans un Monastére. Il passa par la Baviere, & y fut parfaitement bien reçu par le Duc Theo-

don qui ne pouvant le retenir, le renvoïa An.
chargé de préſens. Theodon alla lui-mê- 716.
me à Rome vers ce tems-là, c'eſt-à-dire à
en 716. & fut le premier de ſa Nation qui 720.
entreprit ce Pelerinage : il mourut peu de tems après.

Le S. Evêque n'obtint pas du Pape ce qu'il attendoit : au contraire S. Gregoire aſſembla un Concile où il fut deliberé que Corbinien continueroit les Fonctions Epiſcopales. Sur cela il retourna en Baviere où le Duc Grimoald qui avoit ſuccedé à ſon pere voulut l'avoir auprès de lui ; le Saint refuſa de paroitre juſques à ce que ce Prince eût quitté Piltrude Veuve de ſon frere Theodoalde qu'il avoit épouſée. Grimoald obéït, & S. Corbinien ſe fixa pour lors en Baviere, établit ſon Siége Epiſcopal à Friſingue, auparavant nommé Fruxine, & y fit bâtir une Egliſe en l'honneur de la Ste. Vierge & de S. Benoit. Tels furent les commencemens de l'Egliſe de Baviere.

Le Pape Gregoire II. travailloit cependant à rétablir la Diſcipline Monaſtique en Italie. Les Lombards avoient ruiné 140. ans auparavant le Monaſtére du Mont Caſſin ; il y envoya le Moine Petronax avec quelques Freres du Monaſtére de Latran, fondé du tems de Pelage II. Ces Moines s'etant joints à quelques Solitaires

An 716. à 720. qui vivoient dans les ruines de l'ancien Monaſtére, formérent une nouvelle Communauté dont Petronax fut élu Supérieur, & ſe trouva le VIe. Abbé depuis S. Benoit. Le Monaſtére fut bientôt rétabli, l'ancienne Egliſe de S. Martin augmentée & & on y éleva un Autel en l'honneur de la Ste. Vierge & des Saints Martirs Fauſtin & Jovite. Le rétabliſſement du Mont Caſſin eſt raporté à l'année 718. & outre ce Monaſtére le Pape S. Gregoire II. en rétablit encore pluſieurs autres à Rome.

En Angleterre S. Ceolfrid Abbé de Viremouth étoit parti en 716. pour retourner à Rome en pélerinage; il mourut à Langres. Hucbert avoit été élu ſon Succeſſeur d'abord après ſon départ. Les Moines d'Hi quittérent la même année leur Schiſme ſur la Pâque & la Tonſure Clericale, par les ſoins de S. Egbert Moine Irlandois qui mourut en 726. Saint Boniface depuis Apôtre de l'Allemagne étoit alors la plus grande lumiére de l'Egliſe d'Angleterre; on le nommoit en Anglois Oüinfrid. Il avoit embraſſé dès l'enfance la vie Monaſtique. La guerre allumée entre Charles Prince des François & Ratbod Roi des Friſons, l'empêcha de rien faire pour la Réligion lorſqu'il alla dans ce Païs-là. Ratbod avoit cependant écouté auparavant les inſtructions de S. Vulfran

& étoit prêt de recevoir le Baptême. Il An. 716. à 720.
étoit même déjà dans les Fonts quand il demanda à S. Vulfran si les Rois & les Princes Frisons ses prédecesseurs étoient dans le Paradis qu'il lui promettoit, ou dans l'Enfer dont il le menaçoit. Le S. Evêque lui ayant dit qu'étant morts sans baptéme, ils étoient damnés, le Roi repliqua qu'il ne pouvoit se resoudre à quitter la compagnie de ses Prédecesseurs, & sortit des Fonts. Ce Prince demanda dans la suite à S. Villebrod & à S. Vulfran s'il n'y avoit pas moyen de se faire Chrétien sans quitter sa Réligion, & mourut enfin sans Baptême en 719. S. Vulfran après avoir ordonné Geric pour son Successeur dans l'Eglise de Sens, retourna à l'Abbaïe de Fontenelle où il termina ses jours le 20. Mars 720.

S. BONIFACE de retour au Monastére de Nuscelle, en refusa la Direction; il alla peu de tems après à Rome où le Pape lui donna la commission de prêcher l'Evangile à toutes les Nations infidéles par des Lettres du 15. Mai 719. Il se rendit ensuite en Lombardie & de là en Baviere, d'où il passa pour la seconde fois dans la Frise, après la mort du Roi Ratbod. Y trouvant la porte ouverte à la propagation de la Foi, il s'attacha à cultiver cette nouvelle vigne. Trois ans après S. Ville-

An. 716. à 740. brod voulut le faire ſon Succeſſeur. S. Boniface le refuſa, & alla dans le Païs de Heſſe où il bâtit d'abord un Monaſtére à Amanaburch ou Omenbourg, & convertit pluſieurs milliers d'infidéles. Il fut accompagné dans ce voyage par un Jeune-homme nommé Gregoire qui fut un de ſes principaux Diſciples : il étoit François de Nation & petit-fils par ſon Ayeule paternelle du Roi Dogobert II. il devint illuſtre dans la ſuite ſous le nom de S. Gregoire d'Utrecht.

ANNE'ES 721. à 725.

ON avoit bâti une Egliſe dans la maiſon où S. Lambert Evêque de Maëſtrick avoit été tué. On raporta à S. Hubert ſon ſucceſſeur pluſieurs viſions par leſquelles on diſoit que S. Lambert vouloit qu'on reportât ſon corps de Maëſtrick à Liége. S. Hubert ayant reconnu dans la ſuite que c'étoit la volonté du Ciel, fit cette tranſlation aſſiſté des Evêques de ſon voiſinage ; le corps de S. Lambert fut mis au même lieu où il avoit ſouffert le Martyre, & où l'on bâtit une Egliſe magnifique. Par là Leodium ou Liége qui n'étoit qu'un petit Village à une lieuë de Tongres, devint dans les ſuites une grande Ville ; & l'on y a même transferé le Siége Epiſcopal qui de Tongres avoit paſſé à Maëſtrick.

LE S. Pape Gregoire II. tint à Rome la même année 721. un Concile auquel aſſiſtérent 22. Evêques. Sindered cy-devant Archevêque de Tolede, Sedulius Evêque en Angleterre & Ferguſt en Ecoſſe étoient du nombre. On y fit 7. Canons contre ceux qui épouſoient des femmes conſacrées à Dieu & des parentes. Outre les Evêques 14. Prêtres & 4. Diacres ſouſcrivirent à ce Concile. An. 721. à 725.

LUITPRAND Roi des Lombards par les exhortations de S. Pierre Evêque de Pavie envoya l'année 722. des Ambaſſadeurs en Sardaigne, avec une grande quantité d'or & d'argent pour obtenir des Sarraſins maitres de cette Iſle, les Reliques de S. Auguſtin qui y avoient été apportées d'Afrique du tems de la perſécution des Vandales. Ces Reliques ayant été portées à Pavie où il faiſoit réſidence, il les fit mettre dans l'Egliſe du Monaſtére de S. Pierre qu'il avoit fait bâtir hors la Ville, & qui prit le nom de S. Auguſtin dans le Siécle ſuivant. Cette tranſlation fut faite le 28. Février, jour auquel on en célébre encore la memoire.

QUOIQUE les Sarraſins fuſſent les maitres de preſque toute l'Eſpagne, la Réligion Chrétienne ne laiſſoit pas que d'y ſubſiſter comme dans tout le reſte de leur Empire. Il s'y conſerva même quelque peu

An. 721. à 725. de Chrétiens indépendans de leur puissance. Ce fut dans les montagnes des Asturies où ils reconnurent pour Souverain Pelage fils de Tafila de la Race Royale des Goths. Ils avoient apporté dans ces montagnes un coffre plein de Reliques qu'ils regardérent depuis comme la Sauve-garde de leur petit Etat.

Ces Chrétiens sous la conduite de leur nouveau Roi remportérent sur les Arabes une victoire signalée, qui par toutes ses circonstances fut regardée comme un Miracle. Elle fut effectivement l'époque du rétablissement de la Réligion dans toute la Province des Asturies; les Chrétiens y repeuplérent les Villes ruinées, & rétablirent les Eglises. Dans ce tems-là des Evêques & des Prêtres célébres par leur vertu & par leur Doctrine, tels que Frederic Evêque d'Acca dans la Betique, Urbain Archevêque de Tolede, & Evantius Archidiacre de la même Eglise, soutenoient la Réligion au milieu des Infidéles. Dans le même tems l'Evêque Anambade fut brûlé par les ordres d'un Chef des Arabes nommé Munuza qui fit aussi mourir plusieurs autres Chrétiens.

Omar qui avoit succedé en 717. à son cousin Soliman Calife des Arabes en Orient, mourut en 720. Durant son regne il pervertit plusieurs Chrétiens, &

ne voulut jamais leur rendre l'Eglise de S. Jean dans la Ville de Damas que Salid l'un de ses Prédecesseurs leur avoit ôtée. Yesid succeda à Omar ; par le conseil d'un Juif qui lui avoit promis 30. ans de regne, il envoya ordre en 723. dans toutes les Provinces de sa domination d'abattre les saintes Images & tout ce que les Chrétiens honoroient. Ceux-ci ayant pris la fuite pour ne pas se voir obligez de renverser de leurs propres mains les saintes Images, les Emirs employérent des Juifs & des Arabes qui les bruloient & enduisoient ou gratoient les murailles des Eglises. Yesid mourut en 724. son frere Hicham qui lui succeda, permit de rétablir toutes choses en l'état où elles étoient auparavant. An. 721. à 725.

S. BONIFACE avoit travaillé efficacement à la conversion des Germains. Il envoya un de ses Disciples à Rome informer le Pape du succès de sa Mission, & le consulter sur quelques difficultez. S. Gregoire l'invita à venir à Rome ; le Saint s'y étant rendu avec plusieurs de ses Disciples, le Pape l'ordonna Evêque dans l'Eglise du Vatican le 30. Novembre 723. jour de S. André. Il lui donna ensuite un Livre de Canons pour lui servir de regle de conduite, & le chargea de six Lettres : l'une pour Charles Martel où il recommandoit

An. 721. à 725. le S. Evêque qu'il qualifioit d'Envoyé aux Infidéles qui habitoient la partie Orientale du Rhin : une ſeconde pour tous les Evêques, les Diacres, les Ducs, les Comtes & tous les Chrétiens qu'il exhortoit à bien recevoir l'Evêque Boniface & ceux de ſa ſuite, menaçant d'anathéme ceux qui s'oppoſeroient à ſon Miniſtére ; une troiſiéme pour le Clergé & le Peuple que le Saint devoit gouverner ; la quatriéme pour les Chrétiens de la Thuringe, & en particulier pour les cinq Princes qui regnoient dans ce Païs-là ; la cinquiéme à tout le Peuple, c'eſt-à-dire aux Payens du même Païs, que le Pape exhortoit à ſe convertir ; & la ſixiéme pour le même ſujet étoit adreſſée aux anciens Saxons. Toutes ces Lettres étoient du 1. Decembre 723. & il faut croire que S. Boniface connoiſſant l'effet qu'elles pouvoient produire, les avoit ſollicitées.

L'EMPEREUR Leon parut d'abord fort contraire aux Juifs. Il les contraignit en 722. à ſe faire baptiſer, mais ces malheureux ſe lavoient enſuite comme pour effacer leur Baptême, & mangeoient avant que de recevoir l'Euchariſtie. Il fit auſſi baptiſer par force les Montaniſtes qui entrérent dans un tel deſeſpoir, qu'à jour nommé, ils ſe brulérent dans leurs Egliſes. Cet Empereur irrité de ce que le Pape

l'empêchoit de dépoüiller les Eglises d'I- An.
talie de leurs richesses, comme il faisoit 721.
dans les autres endroits, fit attenter plu- à
sieurs fois à sa vie, dans le dessein de fai- 725.
re ordonner un autre Pape. Il y eut divers complots; les Romains les découvrirent, & en punirent les Auteurs. L'Exarque de Ravenne s'en étant ensuite mêlé, les Lombards se joignirent aux Romains pour la défense du Pape, & empêchérent les Troupes de l'Exarque d'approcher de Rome.

S. BONIFACE sacré Evêque, vint d'abord en France, & rendit la Lettre dont Gregoire l'avoit chargé pour Charles Martel qui lui en remit une autre pour lui servir de sauve-garde par tout où il passeroit. Arrivé dans la Hesse, il y donná la confirmation par l'Imposition des mains à plusieurs de ceux qui avoient déjà reçu la Foi; mais il en trouva d'autres tellement attachez à leurs superstitions, qu'il ne put les convertir. Ceux qui avoient embrassé le Christianisme lui conseillérent toutefois d'abattre un Arbre d'une grandeur énorme qu'on nommoit *le Chesne de Jupiter*; il étoit au même lieu où est aujourd'hui la Ville de Veismar. Quatre coups de coignée ébranlérent cet Arbre qui se fendit ensuite en quatre parties égales; les Barbares regardérent ce qui venoit d'arriver

An. 721. à 725. comme un vrai prodige, bénirent Dieu & crurent en lui. Du bois de cet Arbre, S. Boniface fit bâtir un Oratoire en l'honneur de S. Pierre; & après quelque séjour dans la Hesse, il passa dans la Thuringe.

ON peut raporter à ce tems-là une Lettre de Daniel Evêque de Vinceſtre qui avoit été ſon maitre; ce Prélat voulut lui donner quelques avis touchant la maniere de convertir les Barbares, & l'on voit par pluſieurs autres Lettres le commerce que le S. Evêque entretenoit avec ſes amis d'Angleterre. Theodoric fils de Clovis avoit introduit la Réligion dans la Thuringe quand il conquit cette Province; depuis ce tems-là l'Idolâtrie avoit repris le deſſus; S. Boniface y arrivant, exhorta d'abord les Princes & les Chefs du Peuple à revenir au ſein de l'Egliſe. Oútre les Payens, il y avoit encore dans ce Païs-là de faux Freres qui y avoient introduit l'Héréſie, & qui excitérent une grande guerre contre le S. Evêque. Armé de la verité, S. Boniface les repouſſa fortement, & vint à bout de renouveller la Foi. La Miſſion croiſſant de jour en jour, le nombre des Ouvriers Evangeliques s'accrut auſſi. On rétablit bientôt les Egliſes, & on bâtit un Monaſtére à Ordorf; le S. Evêque en bâtit un autre, avec une Egliſe

en l'honneur de S. Michel, ſur les bords de la Riviére d'Or où cet Archange lui apparut, l'encourageant dans ſon entreprise. Il rendit enſuite compte au Pape du fruit de ſa Miſſion & des traverſes qu'il y rencontroit; le Pape lui répondit le 4. Decembre 724. & l'exhorta à ne pas ſe laiſſer abattre par la crainte, ni étonner par les menaces. An. 721. à 725.

ANNE'ES 726. à 731.

LE Pape S. Gregoire II. pour répondre à une autre Lettre que S. Boniface lui avoit envoyée par le Prêtre Denval, dans laquelle il le conſultoit ſur pluſieurs points de Diſcipline, lui adreſſa une Décretale dattée du 22. Novembre 726. S. Boniface conſulta auſſi ſon ancien ami l'Evêque Daniel ſur les Prêtres ſcandaleux & ſéducteurs qui apportoient un grand obſtacle à ſa Miſſion; il le pria de lui envoyer un Livre des Prophétes en groſſes lettres dont il avoit beſoin, ne pouvant plus lire ce qui étoit écrit en petites lettres, l'uſage des lunettes n'étant pas encore établi dans ces tems-là. On a la réponſe de l'Evêque Daniel à cette Lettre par laquelle il tâche de conſoler S. Boniface, & lui conſeille de ſuivre l'exemple des Saints, en ſuportant patiemment ce qu'il ne pouvoit corriger.

L'ANNE'E 726. fut remarquable par l'ap-

An. 726. à 731. parition d'une Isle nouvelle dans l'Archipel, & d'une épaisse fumée qui sortit comme d'une fournaise ardente entre les Isles Thera & Therasia : la Mer s'élevant même à gros boüillons jetta quantité de pierres ponces de tous côtés sur les Terres voisines d'Asie & d'Europe. L'Empereur prit cet accident pour un prodige, & pour une marque de la colere de Dieu, irrité à ce qu'il croyoit de l'honneur que l'on rendoit aux Images de J. C. & des Saints. Il s'étoit mis dans l'esprit que c'étoit une Idolâtrie ; un Apostat nommé Beser, Syrien de nation, qui s'étoit fait Musulman, le confirma dans cette opinion, & Constantin Evêque de Nacolie en Phrygie appuïa encore cette erreur.

LEON ayant assemblé le Peuple en 727. dit publiquement que faire des Images c'étoit un acte d'Idolâtrie, & que par consequent on ne devoit pas les adorer. Le Peuple gémit à ce discours. L'Empereur n'en dit pas alors davantage, & tâcha de donner un autre sens à ses paroles; mais S. Germain Patriarche de C. P. lui resista fortement, & soutint que les Images avoient toujours été en usage dans l'Eglise, déclarant qu'il étoit prêt de mourir pour leur défense. On a trois Lettres qu'il écrivit sur ce sujet, la premiére à Jean Evêque de Synnade en Phrygie,

Metropolitain de Conſtantin de Nacolie An. 726. à 731.
Auteur de l'Héréſie des ICONOCLASTES ; la ſeconde à Conſtantin lui même, qui étant chargé de celle qui étoit adreſſée à Jean, ne la rendit point ; & la troiſiéme à Thomas Evêque de Claudiopolis qui s'étoit auſſi déclaré contre les Images. Il explique dans toutes ces Lettres la Doctrine de l'Egliſe ſur ce point, faiſant voir qu'on n'a pour objet d'adoration qu'un ſeul vrai Dieu inviſible & inacceſſible dans ſa gloire. S. Germain écrivit auſſi au Pape ce qui ſe paſſoit ſur une affaire auſſi importante, & S. Gregoire lui répondit par une Lettre où il le félicitoit ſur la vigueur avec laquelle il défendoit la Doctrine de l'Egliſe.

L'ENTREPRISE de l'Empereur contre les Images lui attira une revolte de la part des Peuples de la Grece & des Cyclades ; mais les Rebelles ayant été défaits en une Bataille qui ſe donna en 727. Leon en prit occaſion de perſécuter les Catholiques. Il eſſaïa de gagner le Patriarche Germain ; n'ayant pû en venir à bout, il reſolut de le chaſſer de ſon Siége & d'y mettre à ſa place Anaſtaſe Diſciple & Syncelle de ce Patriarche qui étoit dans les mêmes ſentimens que lui.

IL tint conſeil au commencement de l'année 730. & fit un Decret contre les

An. 726. à 731. Images. Il prétendit le faire ſouſcrire par S. Germain ; le S. Patriarche aimant mieux renoncer à ſa Dignité, ôta ſon Pallium, & dit : " Il m'eſt impoſſible, „ Seigneur, de rien innover ſur la Foi, „ ſans un Concile Œcumenique. „ L'Empereur ayant envoyé des Officiers armez pour le maltraiter & le chaſſer du Palais Patriarchal, le Saint ſe retira dans ſa maiſon paternelle, laiſſant la Ville de C. P. dans une extrême deſolation ; il y finit ſa vie dans la pratique de la pieté le 11. Mai, jour auquel l'Egliſe célébre ſa memoire. Les Grecs honorent le même jour celle de l'Abbé Etienne que S. Germain avoit fait venir de Paleſtine pour reformer les Moines de C. P., & le 26. Juin celle de Jean Evêque des Goths d'au delà du Pont Euxin, que S. Germain avoit ordonné. Ce S. Patriarche avoit composé un Ouvrage qui eſt perdu ; il y défendoit S. Gregoire de Niſſe contre ceux qui l'accuſoient d'Origeniſme. On lui attribuë encore quelques Ecrits que les meilleurs Critiques croyent être d'un autre Germain auſſi Patriarche de C. P. plus de 500. ans après.

LE nouveau Patriarche Anaſtaſe fut ſacré le 22. Janvier 730. après que S. Germain eut été chaſſé. Il donna à la Cour tout pouvoir ſur ſon Egliſe : l'Empereur ſe

voyant ainsi autorisé, commença de faire An. 726. à 731.
executer par force son Decret contre les
Images. Il y avoit dans un vestibule du Palais, qu'on nommoit CHALQUE' parce qu'il étoit couvert de lames d'airain, une Imâge de Jesus-Christ sur la Croix. On disoit que le Grand Constantin l'avoit faite faire en memoire de la Croix qui lui apparut dans le Ciel; & l'on en racontoit plusieurs Miracles, entr'autres celui-ci. Un Marchand nommé Theodore ayant perdu tout son bien dans un naufrage emprunta 50. livres d'or d'un Juif, & lui donna pour caution Jesus-Christ representé en cette Image; son voyage fut très-heureux. Le Juif se convertit, & l'Image miraculeuse fut nommée ANTIPHONETE'S, c'est à-dire le Répondant.

L'EMPEREUR voulut commencer par cette Image. Il envoya Jovin un de ses Ecuyers pour l'abattre. Des Femmes qui se trouvérent présentes firent tous leurs efforts pour le détourner de ce sacrilege; mais Jovin sans les écouter donna trois coups de hache dans le visage de la figure. Les Femmes au desespoir tirérent l'échelle, firent tomber ce malheureux, le tuérent sur la place, & le mirent en piéces. L'Image fut toutefois entiérement abattuë & brûlée, & l'Empereur y fit mettre à la place une Croix avec une Inscription,

An. 726. à 731. Car les Iconoclaſtes honoroient la Croix, pourveu qu'elle n'eût point de Crucifix. Les Femmes qui avoient tué Jovin coururent au Palais Patriarchal, & inſultérent Anaſtaſe comme l'Auteur du ſacrilège dont elles avoient été témoins. Mais le Patriarche obtint de l'Empereur qu'elles fuſſent punies du dernier ſuplice, ce qui fut executé. Huit hommes & deux autres femmes furent également mis à mort pour cette même Image, & l'Egliſe Grecque les honore comme Martirs le 9. Août. Des Chrêtiens de diverſes Contrées d'Occident qui furent préſens à ces executions en portérent chez eux les triſtes nouvelles.

LEON étoit un vrai ignorant ; il perſécuta principalement les Gens d'étude, & abolit les Ecoles des Saintes Lettres, qui ſubſiſtoient depuis Conſtantin. Il fit brûler la Bibliotheque fondée par ſes Predeceſſeurs, où il y avoit plus de trente mille Volumes ; avec ce Bâtiment & les Livres ; l'Œcumenique, le Bibliothecaire & douze autres perſonnes qui ſous lui enſeignoient la Réligion & les autres ſciences, perirent dans les flâmes parce qu'ils refuſérent de ſe rendre à ſon opinion. Il voulut obliger de grè, ou de force tous les Habitans de C. P. à ſuivre ſes ſentimens : comme pluſieurs réfuſérent d'obéir, il y

en eut à qui on coupa la tête, d'autres An.
qui furent mutilés. Des Clercs, des Moi- 726.
nes, & même de ſimples Laïques ſouf- à
frirent le Martire en cette occaſion. 731.

LA nouvelle de cette perſécution étant venuë en Italie, on y abattit les Images de l'Empereur, & on les foula aux pieds. Les Lombards firent des courſes dans la Pentapole, & en 728. ſurprirent Sutri en Toſcane; mais le Pape fit rendre cette Place. Cependant leur Roi Luitprand engagea l'Exarque à joindre ſes Troupes aux ſiennes pour ſoumettre à ſon obéiſſance les Ducs de Spolete & de Benevent. Après cette expedition Luitprand vint à Rome. Le Pape en ſortit, & lui parla ſi fortement que ce Prince ſe jetta à ſes pieds & promit de ne faire mal à perſonne. Il ôta enſuite ſes armes, & mit devant le Corps de S. Pierre avec ſon manteau, ſon beaudrier & ſon épée, une couronne d'or & une Croix d'argent; ayant fait ſa priere, il interceda auprès du Pape, pour que l'Exarque fût auſſi reçu à la paix; S. Gregoire l'accorda, & l'Exarque entra dans Rome.

PENDANT qu'il y ſejournoit, Tibere ſurnommé Petaſe ſe revolta dans la Toſcane, & voulant ſe faire reconnoître Empereur, attira quelques Villes à ſon parti. L'Exarque en fut allarmé; le Pape

An. 626. à 731. l'encouragea, & envoya à ſon Armée les premiers du Clergé. Tibere Petaſe fut tué, & ſa tête portée à C. P.; toutefois l'Empereur fut toujours irrité contre les Romains. Il fit paſſer à Rome ſon Décret contre les Images, promit au Pape d'oublier le paſſé s'il y ſouſcrivoit, & le ménaça de le dépoſer s'il refuſoit de s'y ſoumettre. S. Gregoire indigné de la propoſition impie de Leon ne le regarda plus que comme un ennemi de l'Egliſe & ſe prepara à lui reſiſter avec force. Il écrivit de tous côtés aux Fidéles pour les preſerver de la nouvelle erreur. Toute l'Italie ſe revolta contre lui, & vouloit élire un autre Empereur & le conduire à C. P. mais le Pape qui eſperoit que Leon ſe convertiroit, arrêta l'execution de ce deſſein.

EXHILARAT Duc de Naples & ſon Fils Adrien, étant Maîtres de la Campanie, perſuadérent au Peuple de cette Province d'obéïr à l'Empereur & de tuer le Pape. Les Romains s'étant ſaiſis de ces Princes les firent mourir, & chaſſérent Pierre Duc de Rome. Le Peuple y étoit diviſé, les uns tenoient le parti de Leon, d'autres celui du Pape & des Catholiques; on en vint aux mains & l'Exarque fut tué. Les Lombards ſe rendirent maîtres de pluſieurs Places de l'Emilie & d'Auxume dans

dans la Pentapole, ils prirent même Ravenne, comme il paroit par une Lettre de Gregoire II. à Ursus Duc de la Venetie, où il le prie de se joindre à lui, pour faire rentrer cette Ville sous l'obéissance de l'Empereur, par où il paroit que les Grecs ont mal-à-propos accusé ce Pape d'avoir soustrait l'Italie à la Domination de Leon.

An. 726. à 731.

CEPENDANT Anastase de C. P. avoit envoyé au Pape sa Lettre synodique, S. Gregoire y ayant vû l'erreur des Iconoclastes, ne voulut pas le reconnoître pour Evêque; il lui écrivit seulement pour l'avertir qu'il seroit privé du Sacerdoce s'il ne renonçoit à son héréfie. Le Pape mourut bientôt après: savoir le 13. Février 731. jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.



SAINT GREGOIRE III. dit le Jeune

SUITE DE L'ANNE'E 731. ANNE'ES 732. à 737.

S. GREGOIRE III. Syrien de Nation gouverna l'Eglise dix ans, huit mois & onze jours; il eut pour Successeur en 741. S. Zacharie.

LE Saint Siége vaqua trente-cinq jours après la mort de S. Gregoire II.; on dit cependant que comme on faisoit ses funerailles, le Peuple par inspiration divine enleva le Prêtre Gregoire, qui y assistoit, & l'élut Pape. Il étoit d'un caractère très-doux, & ses vertus égaloient sa science. Les anciens Auteurs le nomment souvent Gregoire le Jeune, & les Grecs le confondent quelquefois avec son Prédecesseur.

DE'S le commencement de son Pontificat, il écrivit à l'Empereur Leon, soit pour répondre à une Lettre qu'il en avoit reçu, soit peut-être en réponse à celle qui avoit été envoyée à son prédecesseur. Il representoit dans cette Lettre com-

bien la conduite de Leon étoit éloignée de An.
celle des Empereurs ses prédecesseurs ; 732.
il lui marquoit qu'il n'étoit pas né- à
cessaire d'assembler un Concile Œcume- 737.
nique à l'occasion des saintes Images ;
qu'il n'y avoit qu'à demeurer en répos, laisser subsister les choses comme elles étoient dans l'Eglise, & que la paix y seroit bientôt rétablie. Il ajoûtoit que ses ménaces ne l'épouvantoit pas.

L'EMPEREUR écrivit de nouveau au Pape. S. Gregoire lui répondit & insista toujours sur la Doctrine de l'Eglise à l'égard des Images qui y avoient été reçûës par une ancienne tradition, puisque les Evêques en portoient eux-mêmes aux Conciles. Cette Lettre & la précedente furent envoyées par le Prêtre George qui n'osant pas les rendre les reporta à Rome, & avoüa sa faute. Le Pape vouloit le faire déposer dans un Concile ; cependant il se contenta de le mettre en penitence, & le renvoya avec les mêmes Lettres. Mais Leon les fit retenir en Sicile, & George fut envoyé en exil où il demeura un an.

S. BONIFACE ayant appris l'Ordination de Gregoire III. lui envoya des Députez pour l'assurer de son obéissance, lui rendre compte de sa Mission & lui demander la resolution de plusieurs difficultés. Le Pape lui ayant accordé la com-

An. 732. à 737. munion du S. Siége, lui donna en même tems le titre d'Archevêque & le Pallium. Il lui envoya des Relíques & d'autres préſens; & dans une Lettre de l'année 732. il répondit aux queſtions qu'il lui avoit faites; on voit par cette Lettre qu'on pouvoit offrir le S. Sacrifice pour ceux qui étoient morts veritablement Chrêtiens.

CETTE Lettre encouragea S. Boniface. Il bâtit une Egliſe à Friſlar en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul & une autre en celui de S. Michel à Amanabourg & y joignit des Monaſtéres: Celui de Friſlar dans la Heſſe porte encore le même nom. S. Vigbert Moine Anglois en fut le premier Abbé, & mourut en 747. le 13. Août jour auquel l'Egliſe honore ſa memoire.

ON voit l'état de l'Egliſe d'Angleterre dans l'hiſtoire du Vénerable Bede qui finit à l'année 731.; mais comme on ne prit pas ſoin de la continuer, on ne connoit plus ſi diſtinctement cette Egliſe pendant pluſieurs Siécles. Depuis cette même année 731. S. Boniface quoiqu'en Germanie entretenoit un commerce continuel de Lettres avec cette Egliſe. Brithuald de Cantorbery mourut la même année 731. & Tatoüin Prêtre du Monaſtére de Briudun lui ſucceda. C'étoit un homme

considerable par sa pieté & par sa pruden-ce, & très-versé dans les saintes Lettres. S. Gregoire III. lui envoya le Pallium. Il gouverna l'Eglise jusqu'à l'année 734. que Northelme Moine & Prêtre de Londres fut mis à sa place. A Thomas de Rochester, mort en 726. avoit succedé Adulfe, & Vilfrid II. à Jean successeur de S. Vilfrid dans le Siége d'YORCK. Vilfrid II. quitta son Siége en 732. pour se retirer dans un Monastére, & fit ordonner à sa place Egbert Frere d'Edbert Roi de Northunbre. An. 732. à 737.

DEPUIS l'année 719. l'Eglise de France étoit affligée par les incursions des Arabes Musulmans. Après avoir soumis l'Espagne, ils se rendirent maîtres de ce que les Goths possedoient en deçà des Pirenées. Ils prirent d'abord Narbonne. Ils assiégérent ensuite Toulouse en 721.; mais cette Ville fut secouruë par Eude Duc d'Aquitaine, qui les défit en 728. dans une Bataille, où il en perit 175. mille.

LES Sarrasins firent un dernier effort en 732. Conduits par leur Roi Abderame, ils s'avancérent jusqu'auprès de Poitiers; ils y furent entiérement défaits par Charles Martel, qui reprit ensuite peu à peu sur eux tout ce qu'ils avoient envahi dans les Gaules. Pendant leurs incursions, ils avoient brûlé les Monastéres de Grigni,

An. 732. à 737 ruiné celui de l'Isle-Barbe & grand nombre d'Eglises. S. Ebbon Evêque de Sens leur fit lever le Siége de cette Ville. Il avoit succedé à Geric ; après cette Victoire sur les Sarrasins, il se retira & finit ses jours en solitude. Les Eglises de Bourdeaux & celle de S. Hilaire de Poitiers furent brûlées ; les Barbares avoient menacé celle de S. Martin de Tours du même traitement, quand ils furent défaits par Charles-Martel.

ON compte plusieurs Martirs pendant les Incursions des Sarrasins ; entr'autres S. Theofrid Abbé de Carmery ou Monastier dans le Diocése du Puy en Velay, S. Porcaire Abbé de Lerins second du nom. Dans le Territoire de Vienne plusieurs Moines & même d'autres Habitans furent tués. S. Mellin Abbé de Luxeüil périt avec tous ses Moines ; le Monastére demeura 15. ans sans Abbé & la Psalmodie perpetuelle fut interrompuë. Les Moines Altigien & Hilarin furent tués dans le Monastére de Bese, qui eut le même sort que tant d'autres.

APRE'S leur défaite par Charles-Martel, les Sarrasins firent encore bien des ravages en retournant dans leur Païs ; ils tuoient tous les Chrêtiens qu'ils rencontroient, & brûloient les Monastéres & les Lieux saints. Celui de Gueret fut

ſauvé par les priéres de S. Pardulfe, ou Pardoux, qui en étoit Abbé; mais tous les Moines s'enfuirent. Ce S. Abbé étoit célebre par l'auſterité de ſa vie & par ſes Miracles. Il mourut en 737. & l'Egliſe honore ſa memoire le 6. Octobre. An. 732. à 737.

On croit que ce fut après la défaite des Sarraſins, que Charles-Martel exila S. Eucher Evêque d'Orleans, parce qu'il s'opposoit à l'uſurpation des biens de l'Egliſe. Le Saint finit ſes jours en 738. le 20. Février dans le Monaſtére de Sareing fondé par S. Trudon ou S. Tron.

L'Empereur Leon ayant témoigné un ſouverain mépris pour les Lettres du Pape Gregoire III. & maltraité le Prêtre George qui en étoit porteur, le S. Pontife aſſembla un Concile à Rome en 732. à ce que l'on croit; il s'y trouva quatre vingt treize Evêques, dont les Principaux étoient Antoine de Grade & Jean de Ravenne; les Prêtres, les Diacres, & tout le Clergé de Rome, les Conſuls, les Nobles & le reſte du Peuple y furent auſſi préſens. On y ordonna que quiconque agiroit de quelque façon que ce fût contre le culte des ſaintes Images ſeroit privé du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, & ſeparé de la communion de l'Egliſe. Tous ceux qui aſſiſtérent au Concile ſouſcrivirent ſolemnellement à ce Decret.

An. 723. à 737 APRE'S le Concile le Pape envoya Conſtantin défenſeur de l'Egliſe avec de nouvelles Lettres à l'Empereur ; mais elles furent retenuës comme les précedentes. Conſtantin fut detenu en priſon près d'un an. Toute l'Italie en Corps envoya une Requête à Leon pour le retabliſſement des Images; les Députez furent arrêtés en Sicile, & ce ne fut qu'au bout de huit mois qu'on les renvoya mais honteuſement. Le Pape récrivit encore à cet Empereur & au Patriarche de C. P., & tout fut ſans effet.

AUCONTRAIRE, Leon irrité contre le Pape & contre l'Italie envoya une grande Flotte pour s'en vanger. Elle fit naufrage dans le Golfe Adriatique. Sa fureur augmenta par cet accident; dans toutes les terres de ſon obéiſſance il confiſqua les Patrimoines de S. Pierre ; il perſécuta encore plus les Catholiques ; & de peur qu'on ne les honorât comme Martirs, il ſe contenta de les faire empriſonner & de les tourmenter avant que de les bannir. Les Grecs n'ont pas laiſſé que de conſerver la memoire de ceux qui furent perſécutés en cette occaſion, & l'on trouve le nom de la plûpart d'entr'eux dans le Ménologe de l'Empereur Baſile, quoiqu'il ne ſoit pas aiſé de diſtinguer ſous quel Empereur ils ont ſouffert, parce qu'on a

confondu quelquefois Leon-l'Isaurien qui An. 732. à 737.
regnoit dans le Huitiéme Siécle avec Leon-l'Armenien, qui ne regna que dans le Neuviéme.

Il y avoit cependant en Orient un zelé défenseur des saintes Images, qui étoit hors de la puissance de l'Empereur Leon. C'étoit Jean surnommé MANSOUR, ce qui signifie Racheté, & CHRYSORROAS qui s'explique par Fleuve d'or, mais plus connu sous le nom de Damascene, étant né dans la Ville de Damas. Ayant appris l'ordre de Leon contre les Images, il écrivit pour leur défense dès l'année 730. On a de lui trois Discours à ce sujet; il y prouve avec force la Doctrine constante de l'Eglise fondée sur la plus ancienne tradition, & resout toutes les objections des Iconoclastes.

Tandis que la Foi étoit ainsi attaquée en Orient, elle faisoit de grands progrés en Germanie par les travaux de S. Boniface. Ce Saint en 732. passa dans la Baviere, alors troublée par un Hérétique nommé Cremvolf qui vouloit ramener les Peuples à l'Idolâtrie. Il le condamna selon les Canons, & en ayant delivré le Païs & retabli la discipline, il retourna dans son Diocèse. Il écrivit quelque tems après à Northelme de Cantorbery, le priant de lui envoyer copie de la Lettre de l'Evê-

An. 732. à 737. que Auguſtin au Pape S. Gregoire le Grand, au ſujet des Mariages entre les Parens, & lui demanda ſon conſeil ſur la permiſſion qu'il avoit accordée à un homme d'épouſer une femme dont il avoit tenu l'enfant ſur les Fonts de Baptême. Il conſulta auſſi ſur le même ſujet Pectheleme premier Evêque de Maiſon-Blanche dans le Northumberland, & l'Abbé Dudon qui avoit été ſon Diſciple.

LE Prêtre Eboa, ou Eoban ſon Compagnon, depuis Evêque d'Utrecht, fut chargé de ces Lettres & d'une autre pour Eadburge qu'on croit avoir été Abeſſe du Monaſtére de Vinburn en Oüeſſex, differente d'une Abeſſe de même nom qui gouvernoit celui de Tanet, nommée plus ordinairement Bugga, à qui S. Boniface écrivit auſſi deux Lettres. On peut raporter au même tems la Lettre de Northelme à S. Boniface, puiſqu'il lui donnoit le titre d'Archevêque, de même que celle de Sigebalde Roi d'Oüeſſex qui le prioit d'être ſon Evêque avec Daniel, & celle d'Ethilbert Roi de Kent, qui lui envoyant quelques préſens, lui demandoit en même tems des Faucons.

LE Venerable Bede écrivit en 734. à Egbert Archevêque d'YORCK; on voit par ſa Lettre quel étoit ſon zéle pour l'E-

gliſe. Il conſeilloit à ce Prélat d'établir des An.
Prêtres dans les Villages, à cauſe de l'é- 732.
tenduë de ſon Diocèſe. " Le meilleur " a
moyen, diſoit-il, de retablir notre Egli- " 737.
ſe, c'eſt de multiplier les Evéques. „ Il s'y plaignoit enſuite de ce que la diſcipline n'étoit plus en vigueur dans les Monaſtéres d'Angleterre, comme elle l'étoit en Eſpagne du tems de S. Fructueux.

EGBERT d'YORCK reçut le Pallium en 735. & fut le ſecond Archevêque de cette Ville en comptant S. Paulin pour le premier; il gouverna cette Egliſe pendant 34. ans. Bede mourut la même année 735. le 27. Mai qui étoit le jour de l'Aſcenſion.

LES Anciens n'ont pas fait difficulté de le nommer Saint. On lui a depuis attribué le titre de Venerable dont on ne voit point d'autre raiſon, ſi-non que l'on qualifioit ainſi les plus Saints Moines. L'Egliſe honore ſa memoire le 27. Mai.

BEDE étoit né dans le Northunberland. Il fut mis à l'âge de 7. ans dans le Monaſtére de Viremouth, où il demeura ſous S. Benoit-Biſcop; il paſſa enſuite à Jarrou ſous la conduite de S. Ceofrid, & s'y appliqua à s'inſtruire dans les ſciences & à méditer les ſaintes Ecritures. Quoiqu'il fallût avoir, ſelon les Canons, 25. ans pour être ordonné Diacre, néanmoins à cauſe

An. 732. à 737. de ſon merite, il le fut à 19.; & à 30. Prêtre. Il travailla alors ſur l'Ecriture ſainte & compoſa en premier lieu ſa petite Explication ſur l'Epître de S. Jean; puis celle de l'Apocalypſe. Il commenta enſuite les Actes des Apôtres, expliqua l'Evangile de S. Luc, puis les trente Queſtions ſur les Livres des Rois; il donna après cela le Commentaire ſur Samuël, l'Explication ſur S. Marc; & long-tems après celle de S. Paul & des Epîtres Canoniques, qu'il tira des Ecrits de S. Auguſtin.

En 724. il acheva le Livre des VI. Ages du Monde, ce qui lui attira des reproches de certains ignorans qui le traitérent d'hérétique, prétendant que Notre-Seigneur n'étoit pas né dans le VI. Age, parce que Bede comptoit moins de 6000. ans, juſqu'à la venuë de Jeſus-Chriſt, ſuivant en cela toutefois le ſentiment de S. Jerôme.

Il écrivit auſſi la Vie des cinq Abbés qui avoient gouverné juſqu'à ſon tems les deux Monaſtéres de Viremouth & de Jarrou, ſavoir S. Benoit-Biſcop, S. Ceolfrid, Eſtervin, Sigefrid & Vitbert. Un de ſes derniers Ouvrages fut enfin l'Hiſtoire Ecclésiaſtique d'Angleterre. S. Cuthbert un de ſes Diſciples Abbé de Jarrou a laiſſé par écrit les circonſtances de ſa mort.

Ses Ouvrages furent fort eſtimés de ſon

tems. S. Boniface les demanda à Egbert d'Yorck & à quelques autres, les regardant comme d'une grande utilité pour sa Mission. S. Ceolufe Roi de Northumbre profita tellement de la lecture des Ouvrages de Bede, qu'en 737. il quitta son Royaume & se retira dans le Monastére de Lindisfarne sous la conduite de S. Cuthbert, où il vêcut jusqu'à l'an 760. L'Eglise honore la memoire de ce Prince le 15. Janvier. An. 732. à 737.

ANNE'ES 738. à 741.

S. BONIFACE fit un troisiéme voyage à Rome en 738.; il fut très-bien reçu de Gregoire III. & généralement respecté de tout le monde. Il en repartit l'année suivante chargé de présens & de Reliques, & porta trois Lettres du Pape; l'une étoit adressée aux Germains nouvellement convertis, l'autre à tous les Evêques & Abbés qu'il exhortoit à donner des Missionnaires à S. Boniface, & la troisiéme aux Evêques de Baviere & d'Allemagne en particulier pour qu'ils eussent à recevoir favorablement le S. Evêque, écouter ses instructions & rejetter les Hérétiques. Ces Prélats sont au nombre de cinq dont un seul étoit en Baviere, savoir Vivilon de Lorch ou de Passau; les autres sont Luidon de Spire, Rudolf ou Rodolf de Constance à ce que l'on croit, Vigon

An. 738 à 741. d'Aufbourg & Adda, ou Heddon de Strasbourg. Vivilon avoit été ordonné par le Pape même après la mort de Theodore.

PENDANT son voyage de Rome S. Boniface invita plusieurs Anglois, principalement des Prêtres à venir travailler à sa Mission de Germanie; il y attira entr'autres S. Villibalde que les Allemands nomment aussi Bilibalde, & son Frere S. Vunebalde qui étoient ses Parens. S. Villibalde étoit au Monastére du Mont Cassin; & quand le Pape lui eut dit d'aller trouver S. Boniface, il répondit qu'il ne pouvoit selon la Régle sortir sans congé de son Abbé; le Pape lui repliqua que son commandement suffisoit, & que l'Abbé lui-même n'étoit pas en droit de lui resister, s'il vouloit l'envoyer quelque part. S. Vunebalde emmena avec lui son Frere, & S. Sebald honoré à Nuremberg comme l'Apôtre du Païs, & quelques autres personnes.

A la priere du Duc Odilon S. Boniface passa en Baviere au retour de son voyage de Rome, & y fit un long sejour annonçant la Parole de Dieu. Il y retablit la pureté de la Foi & en chassa de faux Evêques & de faux Prêtres qui avoient perverti beaucoup de monde, & qui par leur vie impudique scandalisoient le Peuple.

Du consentement d'Odilon, il divisa la Baviere en quatre Diocèses, & y établit autant d'Evêques; savoir Jean à Salsbourg, Crembert Neveu de Corbinien à Frisingue, Goibalde à Reginum, aujourd'hui Ratisbonne; Vivilon déja ordonné Evêque par le Pape fut fixé à Passau. Il rendit compte de tout à Gregoire III.; ce Pape lui répondit en conséquence le 9. Octobre 739., la vingt-deuxiéme année de l'Empereur Leon & la vingtiéme de son Fils Constantin; cette datte est recommandable, parce qu'on voit que malgré les troubles d'Italie, le Pape reconnoissoit toujours l'Empereur Leon pour Seigneur.

An. 738. à 741.

Les troubles étoient alors en Italie encore plus grands qu'auparavant. Trasimond Duc de Spolette s'étoit revolté contre Luitprand Roi des Lombards. Poursuivi par Luitprand, il se refugia à Rome; le Pape de concert avec Etienne Duc de Rome, refusa de le rendre. Luitprand vint assiéger Rome, & enleva quatre Villes qui en dépendoient. Mais Trasimond secouru par les Romains rentra dans Spolette; & fut ensuite joint par les Habitans du Duché de Benevent, qui soutenoient le Duc Gisulfe, à qui Luitprand avoit ôté ce Duché, à cause de son bas âge.

An 738. à 741. CEPENDANT le Pape, voyant que toutes ſes forces réunies n'étoient pas capables de reſiſter aux Lombards, envoya deux Legations à Charles-Martel en 741. avec des préſens pour l'engager à venir au ſecours de Rome, de Traſimond & de Giſulfe ; il promit de ſe retirer de l'obéïſſance de l'Empereur qui ne ſecouroit point l'Italie & de donner le Conſulat de Rome à Charles. On n'avoit jamais oüi parler en France d'une pareille Legation venuë de Rome ; il reſte deux Lettres du Pape Gregoire III. écrites à cette occaſion.

CES Lettres n'eurent point d'effet ; Charles-Martel ayant beſoin des Lombards pour repouſſer les Sarraſins ne voulut pas rompre avec eux. En effet les Sarraſins étoient rentrés en France en 737. & avoient pris Avignon. Charles reprit cette Ville & tout ce que les Sarraſins occupoient alors dans les Gaules. Ils revinrent pour la troiſiéme fois en 739. & ſe rendirent maîtres d'Arles, d'Avignon, de Marſeille, d'Orange, d'Aix, d'Apt & de pluſieurs autres Villes de la Province. Ils ravagérent même celles de Vienne & d'Embrun. Charles demanda alors du ſecours à Luitprand qui vint avec ſon Armée; mais les Sarrraſins apprenant ſa marche ſe retirérent, & Charles reprit le Païs.

IL tomba malade au retour à Verberie sur Oise ; ce fut là qu'il reçût la seconde Legation du Pape. Il rendit de grands honneurs aux Legats, & envoya à Rome de magnifiques présens par Grimond Abbé de Corbie, & Sigibert Moine depuis Abbé de S. Denis ; mais il ne fut question d'aucun secours. Charles mourut à Quiersy sur Oise en 741. après avoir gouverné la France en qualité de Prince des François pendant 26. ans. Il partagea le Royaume entre ses deux Fils, Carloman & Pepin, & fut enterré à S. Denis. Carloman eut l'Austrasie & la Soüabe nommées depuis l'Allemagne & la Thuringe; la Neustrie, la Bourgogne & la Provence furent le partage de Pepin. An. 733. à 741.

LE Pape Gregoire III. avoit envoyé le Pallium à Villicaire Archevêque de Vienne. Ce Prélat voyant son Eglise pillée se retira dans le Monastére d'Agaune en 740. & y finit ses jours. L'Eglise de Lyon fut aussi pillée, & l'une & l'autre demeurérent quelques tems sans Evêques : Lyon après la mort de Fulcoad, & Vienne après la retraite de Villicaire. On accusa principalement Charles Martel de l'usurpation des biens sacrés. Il enleva en effet une grande partie des revenus de l'Eglise d'Auxerre, mais on l'excuse sur la nécessité des guerres contre les Sarrasins

An. 738. à 741. & contre les Frisons & les Saxons idolatres.

L'EMPEREUR Leon mourut aussi la même année 741. Constantin surnommé COPRONYME, parce qu'il salit l'eau sacrée de ses excremens lorsqu'il reçut le Baptême, regna seul après la mort de son pere Leon. Il fut comme lui ennemi des Images; il poussa même plus loin l'impieté, puisqu'Anastase Patriarche de C. P. jura publiquement en tenant la vraïe Croix dans sa main, qu'il lui avoit dit que J. C. n'étoit qu'un pur homme, ce qui engagea le Peuple qui le croyoit mort, sur les bruits qui couroient, à crier qu'il falloit le déterrer.

LES bruits de cette mort eurent pour fondement en 742. les avantages que remporta sur lui Artabase son Beau-frere qui s'étoit revolté. Celui-ci étoit Catholique, il fut proclamé Empereur, & rétablit les saintes Images par toutes les Villes de son obéïssance.

CETTE division encouragea toutefois les Arabes Musulmans qui firent plusieurs Captifs sur les Terres des Romains. Leur Calife Icham avoit mis à mort en 740. les Chrétiens pris en guerre dans toutes les Villes de l'Empire. Eustathe fils du Patrice Marin fut du nombre: on vouloit l'obliger de renoncer à sa Foi; il fut

tué pour avoir resisté à toutes les attaques qu'il eut à soutenir à cette occasion, & il est honoré comme Martir. Plusieurs autres Chrétiens souffrirent encore en divers endroits; toutefois le Calife, quoiqu'ennemi des Fidéles, prit en affection un Moine Syrien, homme rustique, mais pieux & proposa de l'élire Patriarche d'Antioche. Cette Eglise étoit sans Pasteur depuis 40. ans à cause de l'opposition des Arabes. L'élection fut bientôt faite. Le Siége d'Alexandrie étoit alors occupé par Cosme Patriarche Melquite ordonné en 730. Il obtint du Calife les Eglises dont les Jacobites s'étoient emparez. Il rentra même dans la Cesarienne qui étoit l'Eglise Patriarchale dont les Melquites étoient exclus depuis l'année 640. Il étoit Monothelite; mais en 743. il revint avec tout son Peuple à la créance Catholique. An. 738. à 741.

Les Patriarches Jacobites d'Alexandrie avoient été, sous le Calife Icham, Cosme successeur d'Alexandre en 726. puis Theodore & enfin Chaïl ou Michel. A Antioche après Anastase Jean occupa le Siége; à Jerusalem Theodore Patriarche Melquite qui avoit siegé 35. ans eut pour Successeur Elie qui gouverna cette Eglise depuis 744. jusques à 778. Les Jacobites d'Alexandrie occupoient toutes les Eglises

An. 738. à 741. d'Egypte : quand il mouroit un Evêque, le Patriarche en ordonnoit aussitôt un autre à sa place ; il en donnoit même aux Nubiens qui par là devinrent Jacobites. Les Melquites n'avoient que la seule Eglise de Cafrit-Sama ; & quand leur Evêque étoit mort ils envoyoient à l'Archevêque de Tyr pour qu'il leur en donnât un autre.

Les Chrétiens se relevoient peu à peu en Espagne, quoique les Arabes y fussent presque les maîtres. Après la mort de Pelage Roi des Asturies, son fils Tafila regna deux ans & eut pour Successeur son Beau-frere Alfonse surnommé le *Catholique* qui remporta plusieurs victoires sur les Arabes, & leur prit diverses Villes dont il emmena les Chrétiens dans son Royaume. Il bâtit plusieurs nouvelles Eglises, & en repara d'autres dans les Villes qu'il conquit & qu'il repeupla. Plusieurs Monastéres subsistoient encore en Espagne, même sous la domination des Arabes, comme on le voit par la Sauvegarde que deux Capitaines de cette Nation accordérent en 734. aux Habitans de Conimbre & des environs. On apprend par cet Acte de quelle maniere les Chrétiens vivoient sous la puissance des Arabes dans le reste de l'Espagne.

Le Pape S. Gregoire III. mourut le 28.

Novembre 741. jour auquel on célébre sa memoire. Il répara & orna plusieurs Eglises. An. 738. à 741.

SAINT ZACHARIE.

SUITE DE L'ANNE'E 741. ANNE'E 742.

S. ZACHARIE, Grec de Nation, tint le S. Siége 10. ans, 3. mois & 13 jours. Etienne II. lui succeda.

LE S. Siége ne vaqua que onze jours après la mort de S. Gregoire III. On élut pour son Successeur S. Zacharie dont la bonté & la douceur faisoient le caractére distinctif. Il chargea de biens & d'honneurs ceux qui l'avoient persecuté avant son Pontificat, & aima le Clergé & le Peuple Romain, jusques à exposer sa vie dans le trouble où étoit alors l'Italie.

IL envoya d'abord une Legation à Luitprand, & en obtint une promesse de restituer les 4. Villes qu'il avoit prises; mais comme ce Roi vouloit absolument soumettre Trasimond Duc

An. 742. de Spolete, le Pape perſuada aux Romains d'envoyer leurs Troupes contre le Duc, qui d'ailleurs avoit manqué de parole à Gregoire III. à qui il avoit promis du ſecours pour reprendre ces Villes. La reſtitution que Luitprand avoit lui-même promiſe, ne fut pas faite auſſitôt que Zacharie l'auroit ſouhaité. Ce Pape alla le trouver à Terni, accompagné d'Evêques & de Clercs; le Roi lui fit de grands honneurs, & fut tellement touché de ſes exhortations, qu'il accorda la reſtitution qu'il avoit promiſe, & en fit un Acte de Donation. Il rendit même à S. Pierre divers patrimoines & fit la paix pour 20. ans avec la Duché de Rome. S. Zacharie ayant ainſi recouvré les 4. Villes, rentra victorieux dans Rome, aſſembla le Peuple & rendit graces à Dieu par une proceſſion générale de l'Egliſe de la Rotonde à celle de S. Pierre.

S. BONIFACE ayant appris l'élection du Pape Zacharie, lui écrivit pour lui témoigner ſa ſoumiſſion & lui rendre compte de l'érection des Evêchez de Vurſbourg en Franconie, de Burabourg dans la Heſſe & d'Erfort dans la Thuringe. Burchard Anglois de naiſſance avoit été ordonné Evêque de Vurſbourg en 741. Vitta ou Albuin de Burábourg, & Adelar d'Erfort. La Ville de Burabourg ne ſubſiſte

plus, & Erfort n'a eu que ce ſeul Evê- An. 742.
que.

Le S. Archevêque manda en même tems au Pape, que Carloman Duc des François l'avoit prié d'aſſembler un Concile dans la partie du Royaume qui lui étoit ſoumiſe, & qu'il lui avoit promis de travailler au rétabliſſement de la Diſcipline; „ Il y a plus de 80. ans, diſoit S. Boniface, que les François n'ont point tenu „ de Conciles, ni eu d'Archevêques; la „ plûpart des Siéges Epiſcopaux ſont abandonnez à des Laïques, ou à des Clercs „ débauchez, & même à des Fermiers „ publics comme ſi c'étoit des biens „ profanes. „ Quoique S. Boniface parlât de la ſorte, on ne croit pas toutefois devoir étendre ſur toute la France ces 80. ans de deſordre qui remontent à l'année 660. ſous le Regne de Clovis II. S. Auſbert avoit tenu un Concile à Roüen en 688. & l'on connoit diſtinctement les Prélats qui du tems de S. Boniface rempliſſoient les Siéges de Roüen, de Tours, de Sens, de Lyon & quelques autres Metropoles; on doit plûtôt reduire cette plainte aux deux Provinces Germaniques d'en deçà du Rhin, qui depuis le regne de Dagobert & le Pontificat de S. Amand ſecond Evêque de Wormes Metropolitain de ces deux Provinces n'avoient

An. 742. point eu d'Archevêques.

Le Pape approuva l'établiſſement des nouveaux Evêchez & ordonna d'aſſembler le Concile. Il ſatisfit en même tems à cinq principaux Articles ſur leſquels S. Boniface l'avoit conſulté, & écrivit aux trois nouveaux Evêques & à Carloman: la Lettre à ce Prince ne ſe trouve plus.

Le Concile s'aſſembla en Germanie le 21. Avril 742. On ignore en quel endroit. S. Boniface, S. Burchard de Vurſbourg, Regenfrid ou Rainfroid de Cologne, S. Villebald premier Evêque d'Eichſtat ordonné par S. Boniface, Dadan d'Utrecht ſucceſſeur de S. Villebrod, & Vitta de Burabourg y aſſiſtérent. On fit ſeize Canons que quelques Auteurs reduiſent à ſept; dans ces Canons on rendit la Régle de S. Benoit générale pour tous les Moines & les Religieuſes.

Le Pape ayant appris ce qui s'étoit paſſé dans le Concile écrivit une Lettre adreſſée à tous les François en général, où il approuvoit les Actes de cette aſſemblée, & remercioit Dieu de ce qu'on avoit chaſſé les faux Prêtres, les Schiſmatiques, les Homicides & les Concubinaires.

S. Boniface reçut vers le même tems des Lettres & des preſens de Cutbert Archevêque de Cantorbery; & dans ſa réponſe

ponſe il lui fit part du Concile qu'il venoit de tenir en Germanie. An. 742.

ANNE'ES 743. & 744.

En exécution du premier Canon de ce Concile, Carloman en aſſembla un autre le 1. Mars 743. à Liptines, aujourd'hui Leſtines dans le Cambreſis. S. Boniface y préſida avec un Evêque nommé George, & Jean Sacellaire en qualité de Legats du Pape. On y fit 4. Canons; c'eſt le premier Concile où l'on ait commencé de compter les années depuis l'Incarnation. Carloman y parla en Souverain. Pepin en fit tenir un autre de ſon côté à Soiſſons pour la partie de la France qui lui étoit ſoumiſe. Il fut aſſemblé le 3. Mars 744. vingt-trois Evêques y aſſiſtérent, & l'on croit que S. Boniface y préſida également. Il y avoit des Prêtres & d'autres Clercs, & Pepin s'y trouva avec les principaux Seigneurs. On y fit dix Canons, dont le premier regardoit la conſervation de la Foi de Nicée & des autres Conciles & le rétabliſſement de la Diſcipline déchuë ſous les Princes précedens.

S. Boniface en rendit compte au Pape, & l'inſtruiſit de deux faux Prophétes qui s'étoient élevez en France, nommez Adalbert & Clement qui avoient été condamnez & mis en priſon. Il demanda en même tems le Pallium pour Abel Arche-

An. 743. & 744. vêque de Reims, & pour Ardobert de Sens établis dans le Concile, & pour Grimon qui l'étoit de Roüen depuis 10. ans.

ABEL ne put cependant pas prendre possession de son Siége; Milon qui l'avoit usurpé s'y maintint pendant 40. ans; quant à Ardobert; S. Boniface, après avoir demandé le Pallium pour lui, en demeura là, de peur de faire injure au S. Archevêque Ebbon qui vivoit encore. Il se contenta d'en poursuivre la demande pour Grimon que le Pape connoissoit par lui-même. S. Zacharie en fut fort surpris; il le témoigna par sa Lettre du 5. Novembre 744. où il en demanda la raison. Il se justifia en même tems de ce qu'on l'accusoit d'exiger de l'argent pour accorder le Pallium, & prononça Anathéme contre quiconque vendroit le Don du S. Esprit.

ON voit par la datte de cette Lettre que le Pape se reconnoissoit toujours sujet de l'Empereur de C. P.: aussi en 743. dès le commencement de son Pontificat, Zacharie avoit-il envoyé suivant la coûtume sa Lettre Synodique, portant sa confession de Foi avec une Lettre pour l'Empereur Constantin. Mais en arrivant à C. P. ses Legats trouvérent Artabase en possession du Palais. Le Pape travailloit mê-

me en son particulier pour le service de An. 743. & 744.
l'Empire : car Luitprand se préparant au Siége de Ravenne, & l'Exarque, l'Archevêque Jean & tout le Peuple de cette Ville avec celui de la Pentapole & de l'Emilie ayant prié S. Zacharie de venir à leur secours, il envoya d'abord des Legats au Roi, & n'ayant rien pu obtenir, il alla lui-même à Ravenne, & fit de là dire à Luitprand qu'il se rendroit auprès de lui. Le Roi ne vouloit pas le recevoir, mais Zacharie méprisant tout péril alla à Pavie, où il arriva la veille de S. Pierre. Il obtint ce qu'il desiroit de Luitprand, & retourna tout de suite à Rome. Peu de tems après il y tint un Concile avec 40. Evêques d'Italie, 22. Prêtres, 6. Diacres & tout le reste du Clergé Romain; on y fit 15. Canons touchant la vie Cléricale & les Mariages illicites. On y regla que les Ordinations se feroient aux 4. Tems, & que tous les Evêques soumis à l'Ordination du S. Siége se rendroient tous les ans à Rome le 15. Mai.

LE Roi Luitprand mourut en 744. avant l'expiration du terme pris pour l'exécution de son Traité avec le Pape. Il avoit fondé outre le Monastére de S. Pierre à Pavie, ceux de Bercet sur le Mont Bardon, qui fait partie de l'Apennin dans le Diocèse de Pavie, & celui de S. Anas-

An. 743. & 744. tase d'Olonne. Celui de Bercet prit depuis le nom de S. Remi à l'occasion des Reliques de ce S. Evêque que S. Moran ou Moderamne Evêque de Rennes y laissa. Le Roi Luitprand donna ce Monastére à S. Moran qui y finit ses jours, après s'être fait nommer un Successeur dans le Siége de Rennes.

S. PIERRE Evêque de Pavie, S. Baodolin illustre par ses Miracles & le don de Prophétie, & S. Theodelape qui avoit les mêmes dons à Verone, vivoient du tems de Luitprand. C'est à sa mort que Paul Diacre finit son Histoire des Lombards.

L'EMPEREUR Constantin-Copronyme étoit cependant rentré à C. P. depuis le 2. Novembre 743. Artabase & ses deux fils avoient été pris, & avoient eu les yeux crevez. Le Patriarche Anastase subit le même sort; il conserva cependant son Siége, parce qu'il étoit Iconoclaste comme Constantin. Cet Empereur renvoya à Rome les Legats du Pape Zacharie qu'il trouva à C. P. & lui accorda deux Terres du Domaine de l'Empire qu'il avoit demandées.

LE Calife Iman étoit mort en 743. Oüalid son Successeur persécuta les Chrétiens, fit couper la langue à Pierre Metropolitain de Damas, parce quil refutoit

ouvertement l'impieté des Arabes, & l'envoya en exil où il mourut. Pierre de Majure, dont S. Jean Damascene a fait l'éloge, & dont l'Eglise honore la memoire comme de Pierre de Damas le 4. Octobre, souffrit aussi le Martire dans le même tems.

An. 443. & 744.

S. STURME Disciple de S. Boniface commença en 744. l'établissement du fameux Monastére de Fulde que ce S. Archevêque fonda pour établir solidement la Réligion en Allemagne. On y suivoit la Régle de S. Benoit, & pour la mieux observer les Moines s'aviférent dans la suite d'envoyer des Réligieux dans les grands Monastéres pour y enseigner leurs pratiques.

S. BONIFACE fonda aussi des Monastéres de Filles en Germanie, aidé en cela par sainte Liobe sa parente. Cette Sainte en fonda un pour elle à Bischofsheim, nom qu'une Ville du Diocèse de Mayence a conservé après la destruction du Monastére. Il s'y forma une nombreuse Communauté, d'où furent depuis tirées les Abbesses de plusieurs autres Monastéres.

UNE malheureuse femme qui couchoit à la porte de celui de Ste. Liobe, avoit eu un enfant par un crime, & le jetta de nuit dans la Riviére. Cet enfant ayant été trouvé, les Réligieuses furent accusées de ces deux crimes; par les priéres de la Ste.

An. 743. & 744. Abbeſſe & de ſa Communauté, la coupable fut poſſedée du Demon & forcée d'avoüer la verité. Ste. Liobe fit pluſieurs autres Miracles. Une Réligieuſe nommée Thecle qui l'avoit ſuivie d'Angleterre fut Abbeſſe de Chizzingue ſur le Mein, dans le Diocèſe de Vurſbourg.

ANNE'ES 745. & 746.

MEROÜAN Calife des Muſulmans en Orient, commença de regner l'an 745. Il accorda aux Chrétiens Melquites la permiſſion d'élire Theophylacte, Prêtre d'Edeſſe diſtingué par ſa vertu, pour ſucceder à Etienne Patriarche d'Antioche, & ordonna même par des Lettres circulaires aux Arabes de l'honorer. Il y eut au mois de Janvier de l'année 746. un grand tremblement de terre en Syrie & en Paleſtine, qui renverſa pluſieurs Egliſes & pluſieurs Monaſtéres, principalement au deſert de Jeruſalem.

L'EMPEREUR Conſtantin profitant de la diviſion qui regnoit alors entre les Califes, prit Germanicie & pluſieurs autres Villes en Syrie, & en amena les Habitans à C. P. & en d'autres endroits de la Thrace. Il ſe trouva parmi ces Syriens pluſieurs Hérétiques MONOPHYSITES qui ne reconnoiſſoient qu'une Nature en J. C. & qui ajoutoient au Triſagion, *Crucifié pour nous*, comme Pierre le Foulon.

ANASTASE Abbé du Monastére de S. An. 745. & 746.
Euthymius en Palestine fut accusé de favoriser cette erreur. L'Abbé Sergius en écrivit à S. Jean Damascene, ajoutant qu'Anastase assuroit que S. Jean approuvoit lui-même ce sentiment, & que ç'avoit été également celui du feu Patriarche de Jerusalem. S. Jean-Damascene écrivit là-dessus à l'Abbé Jourdain. Il témoigna qu'il avoit peine à croire qu'Anastase donnât dans cette erreur, & qu'il falloit que Sergius l'accusât mal-à-propos; il déclara expressément que c'étoit renouveller l'erreur de Pierre le Foulon, pria Jourdain d'exhorter Anastase à finir la dispute, & assura que Jean de Jerusalem n'avoit jamais tenu cette Doctrine.

OUTRE cette Lettre & les Traités de S. Jean-Damascene en faveur des Images, on a de lui un grand nombre d'Ecrits qui le font regarder comme le Docteur de l'Orient de son tems. Le plus considérable de ses Ouvrages qui sont ou Dogmatiques ou Moraux, c'est son exposition de la Foi Orthodoxe, qui est un corps entier de Theologie & qui a servi depuis de modéle à la plûpart des Scholastiques. Parmi ses autres Traitez Dogmatiques, la dispute contre un Sarrasin est le plus singulier de tous. C'est une instruction sur la maniére dont on doit lui répondre. Son

An. 745. & 746. principal Ouvrage moral eſt les Parallelles, c'eſt-à-dire la comparaiſon des Sentences des Peres avec celles de l'Ecriture. On a encore de lui pluſieurs Sermons ſur differentes Fêtes, & pluſieurs Hymnes. Les Grecs le reconnoiſſent pour l'un des principaux Auteurs de celles qu'ils chantent dans leur Office. On lui attribuë l'Hiſtoire Indienne de Barlaam & Joſaphat, mais on doute qu'elle ſoit de lui, & encore plus que ce ſoit une Hiſtoire véritable. On ne ſçait pas l'année de la mort de ce S. Docteur; l'Egliſe honore ſa memoire le 6. May.

VIRGILE & Sidonius, Prêtres qui travailloient en Baviére ſous la conduite de S. Boniface, écrivirent au Pape Zacharie qu'un autre Prêtre de cette Province ignorant le Latin, baptiſoit en cette forme; *In nomine Patria & Filia & Spiritua Sancta*, & que S. Boniface avoit jugé qu'il falloit réïterer le Baptême conferé de cette maniere. Le Pape écrivit à l'Archevêque qu'il s'étonnoit de ſa déciſion, & déclara qu'il ne falloit pas rebaptiſer ceux qui avoient ainſi reçu le Sacrement; que c'étoit une ignorance de la Langue & non une erreur, puiſqu'on ne rebaptiſoit pas même ceux que les Hérétiques avoient baptiſez, pourveu que ce fût au nom de la Sainte Trinité.

VERS le même tems, c'est-à-dire l'an 745. Carloman par le conseil de S. Boniface fit tenir un Concile où l'on examina plusieurs Clercs hérétiques qui avoient été seduits par Adabert & par Clement, & où l'on déposa Gevilieb Evêque de Mayence coupable d'homicide. Quoiqu'il eût commis ce crime pour avoir voulu vanger la mort de son Pere Gerold auquel il succeda dans l'Evêché. Gerold fut blessé à mort en combattant contre les Saxons, & Gevilieb combattit contre eux pour le vanger. An. 745. & 746.

CE fut apparemment de ce Concile que S. Boniface écrivit à Ethelbalde Roi des Merciens, qui s'abandonnoit à la débauche au lieu de se marier; il se plaignit aussi de ce que ce Prince usurpoit les Biens des Monastéres, sans en respecter les privilèges. Cette Lettre fut accompagnée d'une autre pour Edbert Archevêque d'Yorck, & d'une troisiéme pour le Prêtre Herefrid en qui le Roi avoit confiance.

EN exécution du même Concile S. Boniface écrivit au Pape Zacharie deux Lettres au sujet d'Adalbert & de Clement dont il detailla les erreurs & les impostures. Il écrivit en même tems à Gemmulus Archidiacre de l'Eglise Romaine son ancien ami qui poursuivoit contre eux la tenuë d'un Concile.

An. 745. & 746. LE Pape l'assembla le 25. Octobre 745. Sept Evêques des environs s'y trouvérent avec 17. Prêtres, les Diacres & le reste du Clergé. On y déposa les deux Imposteurs, & l'on prononça anathéme contre eux & leurs Sectateurs s'ils persistoient dans leurs erreurs. Il y eut à ce Concile trois Séances portant la même datte, comme ayant été tenuës le même jour. S. Zacharie en envoya les Actes à S. Boniface avec une grande Lettre en datte du dernier jour d'Octobre, & elle servit de réponse à trois autres Lettres de cet Archevêque, dont il n'est resté que la seconde.

ANNE'ES 747. à 751.

GEVILIED Evêque de Mayence s'étant soumis au jugement du Concile où il avoit été déposé, S. Boniface fut établi dans ce Siége auquel on rendit sa jurîdiction sur les Evêchez de Strasbourg, de Spire, de Wormes, de Cologne, de Liége, d'Ausbourg, de Vursbourg, de Burabourg, d'Erfort, d'Eichstat, de Constance & de Coire.

EUTHBERT de Cantorbery & Ethelbalde Roi des Merciens profitérent des avis de S. Boniface. Il se tint un Concile National d'Angleterre à Cloveshou au commencement de Septembre 747. & outre Cutbert, l'Evêque de Rochester, trois

Evêques du Païs des Merciens, deux An.
d'Oüessex, un d'Estangle, un d'Essex, 747.
un de Sussex, & deux de deux autres à
Provinces y assistérent, ce qui faisoit en 751.
tout 12. Evêques. Il y eut aussi plusieurs Prêtres & des Clercs, & le Roi s'y trouva avec les Grands du Royaume. Euthbert y presenta deux Lettres du Pape Zacharie contenant des avis salutaires à tous les Habitans de la Grande Brétagne pour mêner une vie plus reglée, & des menaces d'Anathéme contre ceux qui les méprîseroient; il y a apparence qu'on y lût aussi la Lettre de S. Boniface à Cutbert, puisqu'elle se trouve à la tête de ce Concile. On y fit 30. Canons qui ne contiennent gueres que des avis généraux aux Evêques de remplir leurs devoirs & de suivre les anciennes régles.

La même année 747. ou peut-être la précedente, Carloman renonça au Monde, ceda ses Etats à Pepin, & se retira à Rome où il prit l'habit Monastique; il alla ensuite au Mont Soracte où il bâtit un Monastére en l'honneur de S. Sylvestre Pape dans l'endroit où l'on disoit que ce Pontife s'étoit caché durant la persécution: enfin il se retira au Mont Cassin où il fit vœu de stabilité suivant la Regle de S. Benoit. Rachis successeur du Roi Luitprand en fit de même en 750. Petro-

An. 747. à 751. nax Abbé de ce Monastére mourut cette année là, & eut pour Successeur Optat qui fut le VII$_e$. Abbé depuis S. Benoit.

PEPIN avoit envoyé à Rome en 747. le Prêtre Ardobane pour consulter le Pape sur quelques Points de Discipline, entr'autres sur l'ordre Episcopal, la penitence des homicides & les conjonctions illicites. Le Pape répondit & adressa sa Lettre à Pepin, aux Evêques, aux Abbez & aux Seigneurs de France. Il répondit l'année suivante à plusieurs Lettres de S. Boniface sur diverses questions par raport aux Antipodes; il dit que si Virgile que S. Boniface lui avoit deferé, soutient qu'il y a un autre Monde & d'autres hommes sous la Terre, un autre Soleil & une autre Lune, il doit être chassé de l'Eglise & depoüillé du Sacerdoce. Le Pape, comme il est aisé de voir ne condamne pas l'opinion des Antipodes tels qu'on les soutient aujourd'hui. Par une autre Lettre de l'année 751. il lui accorda des priviléges pour l'Abbaïe de Fulde, l'exemptant de la jurisdiction de tout autre Evêque excepté du S. Siége : c'est le premier exemple que l'on sache d'une pareille exemption. On voit dans cette derniere Lettre du Pape l'usage de plusieurs cérémonies de l'Eglise dans ce tems-là, & quelle étoit la Discipline Ecclésiastique.

ANNÉE 752.

S. BURCHARD Evêque de Vurſbourg traita à Rome du gouvernement de la France ; depuis long-tems les Rois n'avoient aucune autorité. S. Burchard demanda au Pape s'il étoit à propos que les choſes demeuraſſent en cet état. Le Pape répondit que pour ne pas renverſer l'ordre, il valoit mieux donner le nom de Roi à celui qui en avoit le pouvoir. Cette réponſe ayant été apportée en France, Pepin fut élu Roi ſuivant l'uſage des François, & ſacré par S. Boniface accompagné de pluſieurs autres Evêques; Bertrade ſa femme fut auſſi reconnuë Reine, & cette action ſe paſſa à Soiſſons l'an 752. & comme l'on croit le 1. Mars. (L'Auteur du nouvel Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France place cet évenement à l'année 750. deux ans auparavant.) Pepin regna plus de 16. ans, & en lui commença la Seconde Race des Rois de France. Childeric III. dernier Roi de la Premiere Race, jeune Prince foible & mepriſé, fut enfermé dans le Monaſtére de S. Bertin, & ſon fils Theodoric dans celui de Fontenelle.

FULRAD Archi-Chapelain de Pepin avoit eu beaucoup de part à la négociation de S. Burchard à Rome. Il fut enſuite Abbé de S. Denis, & fonda en Alſace ſon Païs

An. 752. natal les Abbaïes de Lebereau & de S. Hypolite aujourd'hui S. Bilt près de Schelestat, de S. Privat dans le Diocèse de Metz, & plusieurs autres.

Le Pape S. Zacharie mourut le 15. Mars de la même année 752. Il étoit si charitable qu'il racheta des Esclaves que des Marchands Venitiens vouloient mener en Afrique & leur donna la liberté. Il fit rebâtir presque à neuf le Palais de Latran, & fit quantité de presens à l'Eglise de S. Pierre. Il fit encore la translation du Chef de S. George qui fut trouvé dans le Palais Patriarchal & le plaça dans la Diaconie qui portoit le nom de ce S. Martir, nommée S. George au voile d'or où il se fit plusieurs Miracles. Il établit une distribution d'aumônes pour les Pauvres & les Pelerins qui demeuroient à S. Pierre, & en distribua à tous ceux des quartiers de Rome. Il traduisit en Grec les Dialogues de S. Gregoire. l'Eglise célébre sa memoire le jour de sa mort.



ETIENNE II. Elu & non sacré.

SUITE DE L'ANNE'E 752.

ETIENNE II. ne tint le Siége que quatre jours, & eut pour Successeur Etienne III.

ONze jours après la mort de S. Zacharie on élut pour son Successeur le Prêtre Etienne ; il fut mis en possession du Palais Patriarchal, mais le troisiéme jour à son reveil un accident lui fit perdre toute connoissance & il mourut le lendemain. Comme il ne fut point sacré, plusieurs Auteurs ne le comptent point entre les Papes : M. Fleuri est de ce nombre.

ETIENNE III. ou II.

SUITE DE L'ANNE'E 752. ANNE'ES 753. & 754.

ETIENNE III. ou II. Romain, gouverna l'Eglise cinq ans & un mois. S. Paul I. lui succeda.

APRE'S la mort du Prêtre Etienne, le Peuple étant assemblé dans l'Eglise de Ste. Marie Majeure le

An. 753. & 754. 26. Mars, après avoir imploré la miséricorde de Dieu & le ſecours de la Ste. Vierge, élut tout d'une voix un Diacre nommé auſſi Etienne qui avoit été élevé auprès des Papes dans le Palais de Latran, & qui fut Etienne III. ou II. Au commencement de ſon Pontificat ce Pape retablit dans Rome quatre anciens Hôpitaux abandonnez depuis long-tems, & en fonda un cinquiéme pour 100. Pauvres. Il en fit deux hors de Rome auprès de l'Egliſe de S. Pierre, leur donna de grands biens & les unit à perpetuité aux deux Diaconies de la Ste. Vierge, & de S. Sylveſtre qui étoient au voiſinage.

CEPENDANT Aſtolfe Roi des Lombards prit Ravenne, & mit fin à l'Exarcat qui duroit depuis environ 180. ans. Pouſſant enſuite ſes conquêtes il attaqua la Duché de Rome. Le Pape Etienne lui envoya des Députez qui lui firent promettre la paix pour 40. ans, mais il la rompit quatre mois après & menaça le Pape & le Peuple Romain. Etienne lui envoya de nouveaux Députez que ce Roi renvoya avec mepris, & le Pape eut recours à Dieu ſuivant ſa coutume.

GISELTRUDE femme d'Aſtolfe avoit un frere nommé Anſelme qui étoit Duc de Frioul; il quitta le Monde en 750. & fonda la Monaſtére de Fanan à 7. lieuës de Mo-

dene. Il en fonda un ſecond en 752. à Nonantule à deux lieuës de cette Ville ; & l'Egliſe en fut conſacrée en 753. par Sergius de Ravenne. Le Roi confirma cette fondation & obligea les Moines à lui fournir tous les ans pendant l'Avent 40. Brochets. An. 753. & 754.

La même année 753. Aſtolfe alla à Rome avec ſon Beau-frere S. Anſelme ; il offrit pour marque de ſoumiſſion au S. Siége la Chartre accordée aux Moines de Nonantule & la mit ſur le corps de S. Pierre. Le Pape conſacra S. Anſelme Abbé en plein Concile, & lui permit d'emporter le corps de S. Sylveſtre. On peut inferer de là que la guerre du Roi des Lombards contre les Romains avoit des intervalles. S. Anſelme à ſon retour de Rome fonda pluſieurs Hôpitaux. Il y en avoit un où le premier jour de chaque mois on nourriſſoit 200. Pauvres, & où l'on diſoit tous les ans 300. Meſſes pour les Vivans & pour les Morts. Il gouverna 50. ans le Monaſtére de Nonantule & eut ſous ſa conduite juſques à 1144. Moines, ſans les enfans & les Novices.

Les derniers Députez que le Pape avoit envoyez à Aſtolfe étoient à peine de retour à Rome que Jean Silentiaire de l'Empereur Conſtantin y arriva avec des Lettres pour le Pape & pour le Roi des Lom-

An. 753. & 754. bards qu'il exhortoit à rendre les Places qu'il avoit priſes ſur l'Empire. Etienne envoya auſſitôt le Silentiaire à Ravenne où étoit le Roi, mais Aſtolfe ſe contenta d'envoyer à C. P. un Ambaſſadeur qui partit avec Jean. Le Pape y envoya auſſi des Legats pour prier encore l'Empereur de venir au ſecours de l'Italie, & cette nouvelle députation fut ſans effet comme les autres.

LES Muſulmans venoient de changer de Maitre en Orient. L'Empereur profitant de leurs diviſions, ſes Troupes étoient utilement occupées. Il prit en 753. Theodoſiople & Melitine & ſoumit l'Armenie. Theodore fils du Vicaire de la Petite Armenie fut alors ordonné Patriarche Melquite d'Antioche à la place de Theophylacte mort en 752. Pendant que le Calife Abdalla-Saffah n'étoit encore que ſimple particulier, un Evêque nommé Iſaac s'étoit attaché à ſon ſervice. Abdalla devenu Calife en 750. voulut qu'Iſaac fût Patriarche Jacobite d'Antioche. Il avoit ordonné de tuer tous ceux qui s'y oppoſéroient, & deux Métropolitains périrent à cette occaſion. Michel Patriarche Jacobite d'Alexandrie refuſa toutefois de le recevoir. Iſaac mourut en 754. Anaſtaſe s'empara du Siége & ne vecut que deux jours. On ordonna George qui fut chaſſé

peu après par le Calife Almansor qui donna cette place à un de ses amis. An. 753. & 754.

Cependant l'Empereur fier de ses succès tint plusieurs Conseils contre la vénération des Images, parlant toujours au Peuple pour lui persuader de les abolir, & preparoit ainsi le fameux Concile qu'il assembla en 754 pour leur destruction.

Trois cens dix-huit Evêques s'y trouvérent à la tête desquels étoit Gregoire de Néocesarée, Theodose d'Ephése & Sisinnius surnommé Pastilas de Perge en Pamphylie ; aucun Patriarche, ni personne de la part des grands Siéges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem n'y assistérent. Anastase de C.P. étoit mort, & le Siége étoit vacant.

Ce Concile s'assembla le 10. Février dans le Palais d'Hierie sur la côte d'Asie vis-à-vis la Ville de C. P. & dura jusqu'au 8. Août qu'il fut transporté dans l'Eglise de Blanquernes. Alors l'Empereur montant sur l'Ambon ; & tenant par la main le Moine Constantin Evêque de Sylée, il le proclama Patriarche Œcumenique, & le revêtit en même tems de l'habit sacré & du Pallium : le Concile fut terminé le même jour. Il n'en reste que la définition de Foi qui a pour titre, " Définition „ du saint & grand Concile Œcumeni- „ que. „ Dans cette définition on suposa

An. 753. & 754. l'Adoration de l'Euchariſtie, en diſant que Jeſus-Chriſt n'y fait pas paroître ſa Figure humaine de peur de donner lieu à l'Idolâtrie ; on l'y nomme un Pain divin & un Corps divin ; à l'égard du Calice du Sang de Jeſus-Chriſt on reconnoit que le Saint-Eſprit y deſcend, & que c'eſt un Sacrifice offert par un Prêtre.

Le 20. du même mois d'Août l'Empereur alla dans la Place publique avec le nouveau Patriarche & les autres Evêques ; ils publiérent le Decret de ce faux Concile, portant anathême contre S. Germain, contre George de Chypre & S. Jean Damaſcene. Ce Decret fut publié dans les Provinces, & tous les Catholiques en furent conſternés. On vit les Iconoclaſtes changer par tout les Vaſes ſacrés, & défigurer les Egliſes.

Pendant que le trouble étoit ainſi répandu en Orient, Aſtolfe continuoit de le porter dans la Duché de Rome ; il menaçoit les Romains de les paſſer tous au fil de l'épée s'ils ne ſe ſoumettoient à ſa puiſſance. Le Pape les exhorta à implorer la Miſericorde de Dieu ; il fit une Proceſſion où l'on porta pluſieurs Reliques, & porta lui-même ſur les épaules une Image de Jeſus-Chriſt que l'on croyoit n'avoir pas été faite de main d'homme. Il marchoit nuds pieds comme tout le Peu-

ple qui avoit la cendre ſur la tête & An. poussoit de grands gemiſſemens ; on avoit 753. & attaché à la Croix le Traité de paix que 754. le Roi des Lombards avoit rompu. Le Pape établit de ſemblables Proceſſions tous les Samedis.

ETIENNE voyant enfin qu'il ne pouvoit en aucune maniére retenir Aſtolfe & qu'il n'y avoit aucun ſecours à attendre de Conſtantin : à l'exemple de S. Gregoire III. & de S. Zacharie ſes predeceſſeurs, il écrivit une Lettre au Roi Pepin ; & en chargea un Pelerin qu'il fit partir ſecretement;il manda enſuite à ce Prince par une autre Lettre d'envoyer des Ambaſſadeurs à Rome pour l'inviter à paſſer en France.

DROCTEGAND premier Abbé de Gorze fut le Porteur de la réponſe que le Roi fit au Pape. Pepin promit tout ce qu'on lui demandoit. Etienne écrivit en même tems à tous les Ducs François, les exhortant de venir au ſecours de S. Pierre qu'il nommoit leur Protecteur.

LE Silentiaire Jean revint cependant de C. P. avec les Legats du Pape ; il étoit porteur d'une Lettre de l'Empereur au Pape, par laquelle ce Prince lui ordonnoit d'aller trouver Aſtolfe à Ravenne, pour retirer de ſes mains cette Ville & les autres qui en dépendoient ; c'eſt-là tout le ſecours que Conſtantin envoyoit en Ita-

An. 753. & 754. lie. Le Pape fit demander au Roi un sauf-conduit pour lui & pour sa suite ; & au retour du Deputé qui étoit allé à Ravenne pour ce sujet, arrivérent S. Chrodegang Evêque de Metz & le Duc Auctuaire que le Roi Pepin avoit envoyés pour améner le Pape en France.

ETIENNE étoit alors prêt de partir pour Ravenne ; il sortit de Rome le 14. Octobre 753. ; quand il fut auprès de Pavie, Astolfe lui fit défendre de demander la moindre restitution ; le Pape ne laissa pas que de poursuivre son projet, mais il ne put rien obtenir non plus que l'Ambassadeur de C. P.

LES Ambassadeurs de Pepin pressérent fortement Astolfe de laisser passer le Pape pour venir en France. Il fut surpris de cette proposition, & demanda à Etienne s'il étoit resolu à ce voyage ; le Pape répondit qu'oüi. Astolfe en fut irrité, & lui fit dire secretement de ne pas partir ; mais il fut enfin obligé d'y consentir. Etienne partit donc de Pavie le 15. Novembre 753. & arriva heureusement au Monastére de S. Maurice en Valais où Pepin devoit venir le trouver. Le Roi n'ayant pû s'y rendre lui envoya l'Abbé Fulrad & le Duc Rotard pour le prier de pousser plus avant dans le Royaume. Le Pape vint jusqu'à Pontyon en Champagne où Pepin

ſe rendit de Thionville. Il reçut le Pape avec les plus grands honneurs. Etienne alla enſuite paſſer l'hyver à l'Abbaïe S. Denis pendant que le Roi tâcha par ſes Ambaſſadeurs d'engager Aſtolfe à reſtituer l'Exarcat. An. 753. & 754.

PEPIN celebra la Fête de Pâque de l'année 754. à Cariſiac ou Quiercy ſur Oiſe. Il y tint enſuite l'Aſſemblée générale de tous les Seigneurs de ſon Royaume en préſence du Pape, & il y reſolut le voyage d'Italie. Etienne parla dans cette Aſſemblée ſur divers points de Diſcipline qui regardoient le Baptême, le Mariage & le Clergé. Ce Diſcours contient 19. Articles dont 5. ſont ſur le Baptême, 10. ſur le Mariage & 2. touchant le Clergé. Il y eſt défendu d'épouſer ſa Commere ſoit de Baptême ſoit de Confirmation, ce qui prouve qu'il y avoit alors des Parains pour ce dernier Sacrement. On y voit encore que la maniére de baptiſer par infuſion qui eſt aujourd'hui en uſage étoit alors très-rare.

DANS cette même Aſſemblée Pepin fit une Donation au Pape Etienne & à l'Egliſe Romaine de pluſieurs Villes & Territoires d'Italie uſurpés par les Lombards, & la fit tant en ſon nom, que des deux Princes Charles & Carloman ſes Enfans.

ASTOLFE avoit obligé l'Abbé du Mont-

An. 753. & 754. Caſſin de faire ſortir de ce Monaſtére Carloman Frere de Pepin pour qu'il allât en France detourner le Roi de marcher en Italie. Carloman vint, & fit des efforts inutiles. Pepin de concert avec le Pape le renferma dans un Monaſtére à Vienne, où il mourut l'année ſuivante 755. & ſon Corps fut envoyé au Mont-Caſſin dans un cercuëil d'or avec de grands préſens de la part de Pepin.

APRE'S l'Aſſemblée de Quiercy le Pape retourna à S. Denis & y tomba malade. Il fut guéri miraculeuſement dans le tems qu'on déſeſperoit de ſa vie ; & l'on raporte une de ſes Lettres où il raconte la viſion qu'il eut pendant ſa maladie. Il conſacra un Autel le Dimanche 28. Juillet, comme il lui avoit été ordonné dans cette viſion ; mais la Conſecration la plus remarquable qu'il fit en cette occaſion fut celle du Roi Pepin, des deux Princes ſes Fils & de la Reine Bertrade qu'il empêcha par-là d'être repudiée comme Pepin en avoit formé le projet. Il défendit enſuite de l'autorité de S. Pierre, ſous peine d'excommunication aux Seigneurs François, que jamais eux ni leurs Deſcendans ſe donnaſſent des Rois d'une autre Race, & donna à Pepin & à ſes Fils le titre de Patrices de Rome. On croit que les jeunes Princes furent alors baptiſés ; & que

que le Pape fut leur Parrain : du moins en plusieurs de ses Lettres Etienne nomme Pepin son Compere spirituel, la Reine Bertrade sa Commere & les deux Princes ses Enfans spirituels. Ces noms consacrés par la Réligion étoient alors des titres d'honneur. Le Pape accorda de grands priviléges à l'Abbaïe de S. Denis & laissa sur l'Autel qu'il avoit consacré son Pallium que l'on conserve encore. Pendant le sejour du Pape en France ses Clercs, à la priere de Pepin, enseignérent aux François à mieux chanter, & ce chant se repandit ensuite en plusieurs Eglises. An. 753. & 754.

QUOIQUE la guerre contre les Lombards fût resoluë, le Pape engagea néanmoins Pepin d'envoyer jusqu'à trois fois des Ambassadeurs à Astolfe pour lui offrir la paix. Ce Prince la refusa toujours. Pepin marcha pour lors contre lui ; & ayant passé les Alpes, il le força de se renfermer dans Pavie. Le Pape pria de nouveau Pepin d'épargner le sang Chrêtien ; on fit un traité portant la restitution de ce qui étoit demandé. Le Pape vouloit que le traité fût executé avant que Pepin quittât l'Italie ; il connoissoit l'infidélité des Lombards, mais Pepin se contenta des ôtages qu'il emmenoit & retourna en France.

ETIENNE fut reçu dans Rome comme

An 753. & 754. un Liberateur, mais ce qu'il avoit prévû arriva. Pepin eut à peine passé les Alpes qu'Astolfe bien loin de restituer ce qu'il avoit promis, maltraita encore les Romains. Le Pape en donna avis au Roi par l'Abbé Fulrad qu'il chargea d'une Lettre pour lui; & envoya quelque tems après Vilcaire Evêque de Nomente avec une autre Lettre, où il pressoit ce Prince de revenir au secours de l'Italie.

ANNE'ES 755. & 756.

ASTOLFE poursuivant son projet vint mettre le Siége devant Rome; ses Troupes y parurent le 1. Janvier 755. Le Pape envoya promptement en France l'Evêque George, le Comte Tomaric & l'Abbé Vemier avec des Lettres pour Pepin & pour les Princes ses Fils, il détailloit les malheurs de Rome; usant enfin en cette extrêmité d'un artifice sans exemple devant ni après dans toute l'Histoire de l'Eglise, il écrivit au Roi & aux Princes une Lettre au nom de S. Pierre, il y fait parler le Prince des Apôtres comme s'il eût été sur la terre, & imite le titre des Epîtres canoniques.

PEPIN se rendit à des instances si pressantes; il marcha une seconde fois en Lombardie; il étoit prêt d'y entrer lorsque les Ambassadeurs de l'Empereur Constantin arrivérent à Rome. Ils avoient de

la peine à croire la marche des François ; An.
pour la prevenir, ils s'embarquérent, 755.
comptant d'arriver plûtôt qu'eux à Mar- & 756.
seille, mais ils y apprirent que Pepin avoit
déja passé les Alpes.

Le Pape avoit envoyé avec eux un Legat. Ils firent ce qu'ils purent pour l'empêcher d'aller trouver le Roi ; voyant qu'il leur étoit impossible de le retenir, l'un d'eux prit les devans & alla trouver Pepin devant Pavie. Il le pria instamment de rendre l'Exarcat à l'Empereur ; le Roi engagé par la Donation qu'il avoit faite à Quiercy, répondit qu'il ne souffriroit jamais que ces Places fussent aliénées de la puissance de S. Pierre & du droit de l'Eglise Romaine ; & renvoya cet Ambassadeur. Il pressa même tellement le Siége de Pavie qu'Astolfe demanda quartier, & promit l'execution du Traité, & la restitution des Places ; Pepin en fit une Donation à S. Pierre, à l'Eglise Romaine & à tous les Papes à perpetuité & elle fut gardée dans les Archives de cette Eglise. Il retourna ensuite en France laissant à l'Abbé Fulrad la commission de retirer les Places de l'Exarcat. L'Abbé se rendit avec les Députés d'Astolfe à Ravenne & dans toutes les Villes de l'Exarcat ; il en prit les Clefs, & les porta à Rome où il les posa avec l'Acte de Donation sur la

An. 755. & 756. confeſſion de S. Pierre. Il mit enfin le Pape en poſſeſſion de ſes Places : ce qui eſt le premier fondement de la Seigneurie temporelle de l'Egliſe Romaine plus ſolide que la Donation de Conſtantin.

S. BONIFACE écrivit aſſez tard au Pape Etienne pour lui demander la communion du S. Siége, ſes avis & ſa protection, il donna pour excuſe d'avoir tant tardé, ſes occupations à reparer plus de trente Egliſes que les Payens avoient brûlées ; il écrivit enſuite au ſujet de l'Egliſe d'Utrecht, dont l'Evêque de Cologne vouloit ſuprimer le Siége & ſe l'attribuer ; ce fut peut-être cette entrepriſe de l'Evêque de Cologne qui obligea le Saint de retourner en Friſe quoiqu'accablé d'années & d'infirmités ; mais avant que de partir il établit pour ſon Succeſſeur dans le Siége de Mayence le Prêtre Lulle l'un de ſes plus chers Diſciples, & écrivit à l'Abbé Fulrad pour faire agréer ce choix au Roi Pepin qui y conſentit.

ARRIVE' en Friſe il convertit & baptiſa pluſieurs milliers de Payens, abbatit des Temples & éleva des Egliſes, aidé par Coban Evêque d'Utrecht & par dix autres Compagnons qui furent enfin maſſacrés comme lui aveç pluſieurs autres Chrêtiens le 5. Juin 755. Il eſt honoré par l'Egliſe univerſelle, en qualité d'Apô-

tre de l'Allemagne. On doit le regarder An. 755. & 756.
comme le restaurateur de la discipline en France. L'Abbaïe de Fulde, où son Corps fut transporté dans la suite, fut pendant les Huitiéme & Neuviéme Siécles la plus célébre Ecole de tout l'Occident. Ce Saint eut plusieurs fameux Disciples, comme S. Burchard de Virsbourg à qui succeda dans ce Siége Mesingaud aussi Disciple de S. Boniface, Lulle de Mayence, S. Vilibalde d'Eichstat qui a écrit la vie de son Maître, S. Gregoire Abbé qui sans être Evêque gouverna le Diocèse d'Utrecht après S. Coban, S. Sturme Abbé de Fulde & S. Vinibald Abbé d'Heindenheim Frere de S. Vilibalde & de Ste. Valpurge Abbesse.

La mort de S. Boniface fut vangée par les Chrêtiens, qui attaquérent les Payens & détruisirent leurs terres, emmenant leurs Femmes, leurs Enfans & leurs Esclaves. Ceux qui restérent, abbatus de tant de maux rentrérent pour la plûpart en eux-mêmes, & se convertirent : ainsi la mort du S. Archevêque acheva l'Ouvrage qu'il avoit commencé de son vivant. On a de lui un grand nombre de Lettres. On lui attribuë aussi des Instructions aux Evêques & aux Prêtres contenuës en trente-six Articles, dont le dernier marque les Fêtes de toute l'année.

An. 655. & 756. LA même année 755. Pepin fit tenir à Vernon un Concile de presque tous les Evêques des Gaules pour le retablissement de la Discipline. Il s'assembla le 11. Juillet & on y fit vingt-cinq Canons. Ensuite de ce Concile on trouve en quelques Exemplaires huit Articles attribués à un Concile de Metz : d'autres raportent les cinq derniers au Concile de Vernon, & les trois premiers à celui de Compiegne de l'an 757.

S. OTHMAR Abbé de S. Gal fut obligé cette année de se plaindre au Roi Pepin des Comtes Garin & Roadard qui gouvernoient la Province d'Allemagne, & qui s'approprioient par force une bonne partie des Biens Ecclésiastiques. Pepin les menaça de sa disgrace s'ils ne restituoient ces Biens ; loin d'y satisfaire, ils cherchérent à se vanger du S. Abbé ; ils le firent accuser d'incontinence par un de ses Moines nommé Lambert. On assembla un Concile où Sidonius Evêque de Constance présida, S. Othmar fut amené chargé de chaines au milieu de l'Assemblée, & accusé par le Moine Lambert, puis condamné & enfermé dans le Château de Potame aujourd'hui Bodmen ; il fut ensuite relegué dans une Isle du Rhin nommée Stein où il finit ses jours le 16. Novembre 759. Le Moine qui l'avoit accusé fut

ſaiſi de la fiévre auſſi-tôt après ſa calomnie ; & la maladie le rendit tellement contrefait, qu'il ne put ſe dreſſer, ni lever la tête pendant le reſte de ſa vie. Il confeſſa ſon crime & en même tems l'innocence du Saint. An. 755. & 756.

ASTOLFE Roi des Lombards mourut en 756. Didier Duc de Toſcane entreprit de ſe faire reconnoître Roi ; il eut recours au Pape qui l'aida beaucoup ; & par reconnoiſſance Didier augmenta la Donation que Pepin avoit déja faite à Etienne & à ſes Succeſſeurs.

LA conduite de l'Empereur Conſtantin fit aſſez voir combien le Pape avoit eu raiſon d'appeller le Roi Pepin au ſecours de la Réligion. Peu ſatisfait d'avoir peuplé la Thrace de Pauliciens eſpece de Manichéens, en établiſſant dans cette Province les Syriens qu'il avoit amenés d'Armenie à C. P. il continuoit de faire briſer & d'effacer les Images, en execution de ſon faux Concile. Il perſécutoit en même tems les Catholiques & ſurtout les Moines qu'il haïſſoit mortellement.

LES plus zelés d'entr'eux s'aſſemblérent, & allérent au Mont Saint-Auxence, Monaſtére fameux près de Nicomedie, dont le S. Fondateur avoit aſſiſté au Concile de Calcedoine. Etienne en étoit alors le ſixiéme Abbé. Ses vertus & l'auſterité de ſa

An. 755. & 756. vie le rendoient très-célébre. Les Moines le trouvérent accablé de douleur à l'occasion de la nouvelle héresie ; il leur conseilla de quitter leur ancienne demeure, & selon son conseil les uns allérent vers le Pont-Euxin, d'autres en Chypre, d'autres à Rome, & ils abandonnérent tous C. P.

LES Chrêtiens n'étoient pas moins persécutés en Orient par les Arabes. Theodore Patriarche Melquite d'Antioche fut accusé de découvrir leurs affaires à l'Empereur & envoyé en exil dans le Païs des Moabites. Salem Gouverneur de Syrie défendit en 756. de bâtir de nouvelles Eglises, d'exposer en public aucune Croix, & de dogmatiser avec les Arabes touchant la Foi Chrétienne.

ANNÉE 757.

LA persécution contre les Chrêtiens augmenta cette année 757. Le même Salem étendit les Tributs des Chrêtiens, en sorte que tous les Moines, les Reclus & les Stylites furent obligés de payer. Il fit sceller les Trésors des Eglises, & appella des Juifs pour les vendre. Cette persécution avoit commencé sous le regne du Calife Almansor.

LE Pape Etienne mourut le 26. Avril de cette même année 757. comme on le vit à l'extremité, le Peuple se divisa, les uns tenoient pour Theophylacte Archidiacre,

& étoient déja assemblés dans sa Maison pour l'élire Pape après la mort d'Etienne ; d'autres portoient le Diacre Paul Frere d'Etienne ; mais dèsqu'Etienne fut enterré, le parti de Theophylacte se dissipa. Etienne avoit souvent assemblé son Clergé dans le Palais de Latran pour l'exhorter à s'appliquer fortement à l'étude de l'Ecriture Sainte & aux lectures spirituelles, afin d'avoir dequoi répondre efficacement aux Ennemis de l'Eglise. An. 757.

SAINT PAUL I. du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 757. ANNE'ES 758. à 760.

S. PAUL I. Romain Frere d'Etienne III gouverna l'Eglise 10. ans, un mois & un jour. Il eut pour successeur Etienne IV. ou III. en 768. après un Interregne de 13. mois & 6. jours.

SAINT Paul Diacre de l'Eglise Romaine fut ordonné Pape le 22. May 757. environ un mois après la mort de son Frere Etienne. C'étoit un homme doux & charitable, qui faisoit continuellement de bonnes œuvres. Avant son Ordination il écrivit au Roi Pepin pour lui faire part de la mort d'Etienne, & lui deman-

An. 758. à 760. der la continuation de sa protection.

Le Roi tenoit alors à Compiegne l'Assemblée générale de la Nation, que l'on compte entre les Conciles, parce que les Evêques y assistérent. Les Legats que le Pape Etienne avoit envoyés en France du tems d'Astolfe Roi des Lombards s'y trouvérent aussi; & leur consentement est exprimé en plusieurs des 18. Canons qui y furent faits.

Le Pape Paul fit transporter le Corps de Sainte Petronille du Cimetiere qui portoit son nom dans l'Eglise qui lui étoit dediée près de S. Pierre au Vatican. Il fit bâtir dans sa Maison paternelle une Eglise en l'honneur de S. Etienne I. & de S. Sylvestre Papes, & y transfera quantité de Reliques qu'il tira des Cimetiéres ruinés, principalement lorsqu'Astolfe assiégeoit Rome. Pour y célébrer le Service Divin il y fonda une Communauté de Moines avec de grands revenus, comme il paroit par les Actes d'un Concile tenu le 2. Juin 761. auquel assistérent vingt-trois Evêques, dix-huit Prêtres titulaires des Eglises de Rome & l'Archidiacre. Il fit bâtir une autre Eglise dans la Ruë Sacrée près le Temple de Romulus en l'honneur de S. Pierre & S. Paul, au lieu où ils priérent lors de leur Martire, & où l'on voyoit encore la marque de leurs genoux sur la pierre.

CE Pape écrivit plusieurs Lettres adressées pour la plûpart au Roi Pepin pour demander son secours tantôt contre les Grecs, qui d'intelligence avec les Lombards vouloient reprendre Ravenne, tantôt contre le Roi Didier qui chicanoit toujours sur la restitution des Places stipulées dans son Traité avec Etienne. Il envoya au Roi Pepin la copie d'une Lettre qu'il avoit reçuë du Patriarche d'Alexandrie pour lui faire connoître l'état de la Réligion en Orient, l'integrité de la Foi des Evêques Orientaux & leur zéle pour sa conservation. An. 758. à 760.

ANNE'ES 761. à 763.

CONSTANTIN persécutoit toujours les Catholiques, principalement les Moines qu'il nommoit AMNEMONEUTOUS, c'est-à-dire abominables. Il fit mourir en 761. André Moine célébre surnommé le Calybyte ou de Crete, qui lui reprochoit son impieté, & qui est honoré dans l'Eglise le 17. Octobre. Il voulut vers le même tems faire souscrire la définition de son Concile à S. Etienne Abbé du Mont S. Auxence; il lui envoya le Patrice Caliste; mais le S. Abbé répondit qu'il ne pouvoit souscrire une Doctrine hérétique. Constantin irrité de cette réponse le fit tirer de sa Cellule par des Soldats qui le portérent au Monastére d'en bas. On l'y tint enfer-

An. 761. à 763. mé pendant ſix jours avec ceux qui l'accompagnoient, ſans leur donner rien à manger ; le ſeptiéme l'Empereur ordonna de le remettre dans ſa Cellule, parce qu'il alloit partir pour la guerre contre les Bulgares. Sa Cellule étoit dans le ſommet du Rocher, d'une coudée & demi de largeur & de deux coudées de hauteur, enſorte que le Saint ne pouvoit s'y tenir que courbé.

LE Patrice Caliſte qui vouloit perdre le S. Abbé corrompit un de ſes Moines nommé Sergius, qui compoſa contre lui un Libelle d'accuſation portant que S. Etienne avoit anathematiſé l'Empereur comme hérétique. Par une autre calomnie il avança qu'il entretenoit un commerce infame avec une Femme Noble nommée Anne, qui demeuroit dans le Monaſtére d'en bas de la Montagne, & dont la vertu n'étoit pas moins hors de ſoupçon que celle du Saint Abbé. On ſuborna une des Eſclaves de cette Femme, qui ſoutint l'accuſation ; cette infortunée ſouffrit la priſon & divers tourmens, pour n'avoir pas voulu s'avoüer coupable. L'Empereur ne demandoit d'elle autre choſe, il ne cherchoit qu'à avoir un prétexte de faire mourir Etienne ; celui-là manquant, il en imagina bientôt un autre. Il engagea un de ſes Syncelles à prendre l'habit de Moine

& à se mettre sous la conduite du S. Ab- An.
bé ; le Syncelle nommé George ayant 761.
fait tout ce que Constantin désiroit , le à 763.
S. Abbé fut de nouveau tiré de sa Cellule. On brûla pour lors le Monastère & l'Eglise; on dispersa les Moines , & l'on conduisit Etienne au Monastére de Philippique près de Chrysopolis où il fut enfermé.

L'EMPEREUR lui envoya peu après des Evêques Iconoclastes pour tâcher de le seduire ; mais apprenant sa fermeté & qu'il avoit même confondu les Evêques , il l'exila dans l'Isle de Proconese près de l'Hellespont. Ses Disciples allérent l'y trouver & y formérent bientôt un nouveau Monastére. Sa Mere & sa Sœur quittérent celui de Trichinaires où elles étoient établies & allérent aussi le trouver. Pour lui, il s'enferma dans une petite Cage en forme de Colomne , afin d'y continuer ses austerités. Ceci arriva en 763.

LA même année Cosme surnommé Conomite Evêque d'Epiphane en Syrie fut accusé devant le Patriarche d'avoir dissipé les Vases sacrés. Ne pouvant les representer , il renonça à la Foi Catholique , & embrassa l'hérésie des Iconoclastes. Les trois Patriarches Theodore d'Antioche , Theodore de Jerusalem & Cosme d'Alexandrie avec les Evêques de leur dépendance , le condamnérent d'un commun

An. 763. accord, & l'anathematisérent le jour de la Pentecôte chacun chez eux.

ANNE'ES 764. à 766.

S. CHRODEGAND Evêque de Metz étant à Rome obtint du Pape Paul le Corps des Saints Martirs Gorgon, Nabor & Nasaire; il mit celui de S. Nabor au Monastére de S. Hilaire aujourd'hui S. Avol au Diocèse de Metz, celui de S. Nasaire à Loresheim près de Wormes en 764. & celui de S. Gorgon à Gorze en 765. Ce S. Evêque présida la même année 765. au Concile d'Attigni sur Aisne au Diocèse de Reims; il n'est resté que le nom des vingt-sept Evêques qui y assistérent avec dix-sept Abbés, & une promesse reciproque, que quand quelqu'un d'eux viendroit à mourir, chacun feroit dire 100. Pseautiers & célébrer 100. Messes par ses Prêtres, & que l'Evêque diroit lui-même 30. Messes. On trouve des promesses semblables dans d'autres Conciles de ce tems-là.

LES Evêques les plus connus de ce Concile sont, outre S. Chrodegrang de Metz, S. Lulle de Mayence, Remedius de Rouën Frere du Roi, Megingaud de Vursbourg, Villaire Evêque du Monastére de S. Maurice en Valais. Il y en a plusieurs autres nommés Evéques de certains Monastéres, comme de Lobes, de S. Oyan

& d'Eichstat, parce qu'ayant quitté leurs Siéges, ils s'étoient retirés dans les Monastéres dont ils étoient Abbés, gardant toujours le titre d'Evêque. Entre les simples Abbés Fulrad tenoit le premier rang, comme Abbé de S. Denis ; on y voit aussi ceux de S. Germain, de Jumieges, de Fontenelle, de Centulle, de Corbie, de Rebais & de Ste. Colombe de Sens. An. 764. à 766.

S. CHRODEGRAND est principalement célébre par la Communauté des Clercs auxquels il donna une Régle particuliére, qui fut depuis reçûë par tous les Chanoines, comme celle de S. Benoit l'étoit par les Moines. Il mourut en 766. & fut enterré à l'Abbaïe de Gorze. On le regarde communement comme le Reformateur des Chanoines.

S. ETIENNE dans son exil de l'Isle de Proconose, faisoit quantité de Miracles. Il perdit sa Mere en 764. & sept jours après sa Sœur. Ayant gueri un Soldat perclus de la moitié du Corps, après lui avoir fait adorer l'Image de Jesus-Christ & celle de la Vierge, l'Empereur en prit occasion de le rapeller de son exil, disant qu'il ne cessoit d'enseigner l'Idolâtrie. Ramené à C. P. il fut mis dans la prison du Bain ; presenté ensuite à l'Empereur, il soutint la Doctrine Catholique, par une comparaison qui lui attira de nou-

An. 764. à 766. veaux mauvais traitemens, & servit enfin de prétexte à sa condamnation. Le Saint tira de son sein une piéce de monoye qui portoit l'Effigie de l'Empereur Constantin & de son Fils Leon; il demanda si l'on seroit puni pour jetter cette monoye & la fouler aux pieds; on lui répondit qu'oüi, parce qu'il y avoit dessus l'Image des Empereurs. Le S. repliqua avec un grand soupir : " Quel sera donc le suplice de „ ceux qui foulent aux pieds le nom de „ Jesus-Christ & de sa Mere dans leurs „ Images ? „

PLUSIEURS Officiers, & plusieurs Soldats accusés d'adorer les Images furent punis rigoureusement & en diverses manieres; l'Empereur fit prêter un serment général à tous ses Sujets de ne point les adorer. Il entreprit en 766. de rendre l'habit Monastique entierement méprisable. Il fit venir ce qui se trouva de Moines à C. P. & les obligea de conduire un femme dans l'Hippodrome par la main, pendant que la Populace crachoit sureux,& les traitoit indignement. Il chassa peu après le Patriarche Constantin & fit ordonner à sa placeNicetas Eunuque & Esclave d'origine.

IL continua de persécuter tous les Catholiques de tout rang, Ecclésiastiques ou Seculiers; il défendit de vive voix & par des Edits d'adresser des prieres à la Ste.

Vierge & aux Saints ; il fit déterrer & brûler les Reliques les plus respectées, traitta d'impies ceux qui les honoroient, les ménaça de mort, de confiscation de Biens, d'exil, de tourmens, & fit jetter dans la Mer la Chasse de Ste. Euphemie qui étoit à Calcedoine ; ne pouvant souffrir l'huile precieuse qui en dégoutoit en présence de tout le Peuple ; mais cette Relique fut conservée miraculeusement, & on la trouva en l'Isle de Lemnos. Il changea l'Eglise de la Sainte en un attelier, & les Ouvriers y faisoient leurs ordures jusques dans le Sanctuaire.

An. 764. à 766.

ANNE'E 767.

L'EMPEREUR avoit envoyé des Ambassadeurs en France qui furent entendus dans un Concile que le Roi Pepin fit tenir le 19. Avril de cette année 767. à Gentilli près de Paris. Les Legats du Pape Paul y assistérent, & on y agita entr'eux & les Grecs la question si le Saint-Esprit procede du Fils comme du Pere : car les Grecs reprochoient dès-lors aux Latins d'avoir ajouté au Symbole de C. P. *Filioque*. On y parla aussi des Images des Saints : savoir s'il falloit en mettre dans les Eglises. Il est à croire que les Ambassadeurs Grecs vouloient justifier auprès de Pepin l'Empereur leur Maître accusé par les Romains de troubler la Réligion en

An. 767. Orient, en faiſant la guerre aux Images; & qu'en recriminant ils accuſoient les Romains d'errer ſur la Trinité. On ne ſçait pas ce qui fut decidé dans ce Concile.

LE Pape Paul avoit demeuré pendant les grandes chaleurs à l'Egliſe de S. Paul. Il tomba malade & mourut le 29. Juin de cette même année 767.; il fut d'abord inhumé dans cette Egliſe, mais trois mois après on le transfera au Vatican, & il fut enterré ſolemnellement dans la Chapelle de la Ste. Vierge qu'il avoit fait bâtir dans l'enceinte de l'Egliſe de S. Pierre. L'Egliſe honore ſa memoire le 28. Juin. Après ſa mort le S. Siége vaqua 13. mois & 6. jours.

INTERREGNE.

SUITE DE L'ANNE'E 767. ANNE'E 768.

PAUL I. n'étoit pas encore mort, que Toton Duc de Nepi entra dans Rome avec une Troupe de Soldats & de Païſans, accompagné de ſes trois Freres Paſſif, Paſcal & Conſtantin; ils s'aſſemblérent dans ſa Maiſon, où ils élurent Pape Conſtantin encore Laïque; l'introduiſirent à main armée dans le Palais Pa-

triarchal, & forcérent George Evêque de Preneste à le consacrer, assisté d'Eustrase d'Albano & de Citonat de Porto. Dieu punit visiblement George. Il fut saisi peu de jours après d'une maladie, qui lui ôta le mouvement, ensorte que jamais depuis il ne célébra la Messe : car sa main droite étoit tellement retirée qu'il ne la pouvoit porter à la bouche ; il mourut ainsi tremblant & languissant. Quant à Constantin il occupa le S. Siege pendant 13. mois ; & c'est le premier exemple à Rome d'une pareille intrusion. An. 768.

S. ETIENNE du Mont S. Auxence étoit toujours à C. P. dans sa prison ; trois cens quarante-deux Moines de divers Païs, qui avoient déja été mutilés en plusieurs manieres pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation des Saintes Images s'y trouvoient avec lui ; & cette prison fut bientôt changée en un Monastére ou plûtôt en une Eglise, où l'on faisoit reguliérement l'Office. Les Gardes & tous ceux qui avoient oüi parler du Saint, l'admiroient & le regardoient comme un Ange sur la terre.

IL fut assisté pendant sa prison par la Femme d'un Guichetier qui lui fit confidence qu'elle étoit Catholique, & lui porta trois images, l'une de la Ste. Vierge, l'autre de S. Pierre & la derniere de

An. 768. S. Paul, qu'elle conſervoit ſoigneuſement. Le S. Abbé diſcourant un jour avec les Moines ſur les cruautés qu'on exerçoit pendant cette perſécution, Antoine de Crete raconta le Martire de l'Abbé Paul pris dans l'Iſle Theophane; un autre parla de la conduite qu'avoit tenu à l'égard des Saints Confeſſeurs le Gouverneur d'Aſie; & le S. Abbé leur propoſa l'exemple de Pierre le reclus ou de Blanquernes & celui de Jean du Monaſtére de Monagrie, qui ſouffrirent le Martire en préſençe de l'Empereur. Il fut enfin tiré de la priſon, & après avoir ſouffert des tourmens inoüis, il alla joüir de la Couronne que ſa conſtance avoit meritée, le 28. Novembre de la même année 767. jour auquel l'Egliſe honore ſa memoire ſous le nom de S. Etienne le Jeune, pour le diſtinguer du Prothomartyr; elle honore en même tems celle de ſes trois cens quarante-deux Compagnons.

CONSTANTIN Patriarche de C. P. que l'Empereur avoit depoſé pour mettre Nicetas à ſa place, fut degradé ſolemnellement cette même année, & enſuite condamné d'avoir la tête tranchée. Il crut flechir l'Empereur en reconnoiſſant pour Ortodoxes la Foi & le Concile qu'on avoit tenu contre les Images; mais malgrè cette confeſſion il fut decapité. Depuis ce tems.

là l'Empereur fut encore plus emporté qu'auparavant contre les Catholiques ; il fit quantité de Martirs,& changea les Monastéres en logemens pour les Soldats Iconoclastes. Il en ruina d'autres de fond en comble, & le Patriarche Nicetas fit effacer toutes les Images qui étoient dans le Palais Patriarchal & le Monastére d'Abraham. An. 768.

Le faux Pape Constantin avoit écrit au Roi Pepin incontinent après son Ordination ; il disoit dans sa Lettre avoir été élu malgré lui par le Peuple, & parloit comme l'homme du monde le plus humble & le plus desinteressé. Il envoya en même tems la copie d'une Lettre Synodique de Theodore Patriarche de Jerusalem adressée au Pape Paul, pour faire voir au Roi quel étoit le zéle des Chrêtiens d'Orient pour les Saintes Images. Il ne paroit pas toutefois que Pepin ait eu aucun égard aux Lettres de Constantin, ni qu'il ait rien fait pour autoriser son intrusion.

Christofle Primicier & Conseiller du S. Siége, & son Fils Sergius Sacellaire ou Trésorier resolurent de mourir plûtôt que de souffrir plus long-tems une usurpation si indigne du Siége de S. Pierre. Sous prétexte d'aller se rendre Moines, ils passérent chez le Roi des Lombards ; & par le

An. 768. ſecours de ce Prince, Conſtantin fut chaſſé du Siége. Mais il ſe commit à cette occaſion bien des violences. Le faux Pape avoit fait une Ordination de huit Prêtres de quatre Diacres & de huit Evêques pendant qu'il occupa le Trône Pontifical.

ETIENNE IV. ou III.

SUITE DE L'ANNE'E 768. ANNE'ES 769. à 772.

ETIENNE IV. ou III. Sicilien fut élu Pape le cinq Août 768. après la vacance du Siége & ſiégea juſqu'au 1. Février 772. ſon Succeſſeur fut Adrien I.

CONSTANTIN ayant été chaſſé & mis en ſureté, le Prêtre Valdipert qui avoit beaucoup contribué à ſon expulſion, aſſembla quelques Romains à l'inſçû du Sacellaire Sergius, & alla avec eux au Monaſtére de S. Vitus; ils en tirérent le Prêtre Philippe & le menant à la Baſilique de Latran, ils criérent avec joye " Philippe Pape, S. Pierre l'a choiſi. " Un Evêque fit enſuite la Priere ſur lui; & Philippe ayant donné la

paix à tout le monde, fut introduit dans le Palais de Latran, s'assit sur la Chaire Pontificale, monta en haut, & tint sa table suivant l'usage des Papes. An. 769. à 772.

Le Primicier Christofle qui arriva le même jour, irrité de cette Election, jura devant tout le Peuple qu'il ne sortiroit point de Rome que Philippe ne fût chassé du Palais de Latran. Le Cartulaire Gratiosus se chargea de la commission, mais il n'eut pas besoin d'employer la violence, Philippe s'en retourna modestement à son Monastére ; & le lendemain 5. Août Christofle assembla les Evêques, les premiers du Clergé & de la Milice, les Soldats, les Citoyens & tout le Peuple de Rome. On convint d'élire Etienne Prêtre du titre de Ste. Cecile que le Pape Zacharie avoit toujours gardé auprès de lui à cause de la pureté de ses mœurs, & qui parfaitement instruit des saintes Lettres & des Traditions Ecclésiastiques, étoit très-fidéle à les observer. On alla le prendre à Ste. Cecile ; on l'amena avec de grandes acclamations au Palais de Latran, & il fut ordonné suivant toutes les Régles.

Malgre' cette Election les violences continuérent. On arracha les yeux, & l'on coupa la langue à Theodore Evêque & Vidame de Constantin ; il fut ensuite enfermé dans un Monastére où il perit de

An. 769. à 772. faim & de soif. Passif Frere de Constantin eut aussi les yeux arrachés ; & Constantin ayant été amené le Samedi 6. Août dans la Basilique du Sauveur, après la lecture des Canons on lui ôta l'Etole, on la lui jetta aux pieds, & on lui coupa ses sandales ; le lendemain jour de la Consecration d'Etienne qui se fit dans l'Eglise de S. Pierre, on lut à haute voix sut l'Ambon une Confession publique du Peuple Romain, pour n'avoir pas empêché l'Intrusion de Constantin. On arracha les yeux à ce faux Pape, & on le laissa étendu dans la Ruë. Le Prêtre Valdipert accusé d'avoir voulu livrer Rome aux Lombards eut aussi les yeux arrachés & la langue coupée, & en mourut. Gracilis Tribun d'Alatre en Campanie eut encore les yeux & la langue arrachés parce qu'il avoit été partisan de Constantin. C'est ainsi qu'on vivoit alors à Rome qui étoit sans Maître.

INCONTINENT après son Ordination Etienne députa en France Sergius Fils de Christofle avec des Lettres pour le Roi Pepin & les Princes ses Fils, par lesquelles il les prioit d'envoyer à Rome des Evêques savans dans l'Ecriture & dans les Canons, pour y tenir un Concile sur l'Intrusion de Constantin. Mais Sergius trouva que Pepin étoit mort depuis le 24. Septembre

tembre de la même année 768. Ce Prince avoit souvent donné des marques de sa pieté. On en a une fort singuliere dans la Lettre qu'il écrivit à S. Lulle Archevêque de Mayence, pour qu'il ordonnât des prieres publiques en action de graces de l'abondance des fruits de la terre. On peut en raporter un autre monument qui est la Fondation de l'Abbaïe de Prom faite en 760. dont Assuerus fut le premier Abbé. Avant sa mort il avoit assemblé à S. Denis tous les Seigneurs & les Evêques du Royaume; & de leur consentement il avoit partagé ses Etats à ses deux Fils Charles & Carloman, qui furent couronnés tous les deux, & sacrés par les Evêques le Dimanche 18. Septembre, six jours avant qu'il mourût. Il fut enterré à S. Denis, où il avoit donné de grands Biens.

TROÏLA Roi des Chrêtiens en Espagne mourut la même année 768. Il avoit succedé en 757. à Alfonse le Catholique. Ayant remporté plusieurs victoires sur les Arabes, il transfera l'Evêché de Lugo à Oviedo, dont l'Eglise commença par un Monastére fondé sous son Regne, dans l'Eglise duquel on mit une portion des Reliques de S. Vincent. Les Chrétiens chassez de Valence par les Arabes avoient emporté par Mer les Reliques du S. Martir jusques au Cap qui a pris son nom,

An. 769. à 772. & on les répandit de là en divers Lieux d'Espagne. On raporte aussi au Regne de Troïla la fondation de divers autres Monastéres d'Espagne.

EN France on raporte au commencement du Regne de Charles fils de Pepin, surnommé dans la suite Charlemagne à cause de ses grandes actions, un Capitulaire qui tendoit à la conservation de la Discipline de l'Eglise; la France qui se trouvoit partagée entre son frere & lui, donna occasion à ce Reglement.

LE Legat du Pape obtint de Charles & de Carloman tout ce qu'il demandoit. On envoya à Rome 12. Evêques, Villicaire de Sens, S. Lulle de Mayence, Gavien de Tours, Adon de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne & Tilpin de Reims, tous sept Métropolitains; parmi les cinq autres étoient Hevulfe de Langres, & Joseph d'Avignon. Ils étoient tous bien instruits de l'Ecriture & des Canons. Ils arrivérent à Rome au mois d'Avril 769.; & le Pape ayant encore assemblé plusieurs autres Evêques, de Toscane, de la Campanie & du reste de l'Italie, tint avec eux un Concile dans la Basilique du Sauveur, où le malheureux Constantin tout aveugle qu'il étoit fut amené; il y demanda misericorde disant que le Peuple lui avoit fait violence. Il fut encore

amené le lendemain au Concile, & interrogé de nouveau ſur ſon intruſion; mais il répondit alors n'avoir rien innové en cela, & que Sergius quoique Laïque avoit été fait Archevêque de Ravenne, & Etienne Evêque de Naples. Les Peres furent indignez de cette réponſe; on le chaſſa de l'Egliſe, & il fut condamné à faire pénitence le reſte de ſes jours. An. 769. à 772.

On examina enſuite tout ce qui avoit été fait durant ſon prétendu Pontificat; on brûla au milieu du Sanctuaire les Actes du Concile qui avoit confirmé ſon élection, & l'on fit un Decret portant défenſe ſous peine d'anathéme de promouvoir à l'Epiſcopat aucun Laïque; ni un Clerc qui ne fût pas monté par degré au rang de Diacre ou de Prêtre Cardinal, c'eſt-à-dire attaché à un titre. On y ajouta auſſi ſous peine d'anathéme une défenſe à tout Laïque de ſe trouver à l'élection du Pape; défenſe qui fut reſervée aux Evêques & au Clergé; on établit toutefois qu'avant que le Pape fût conduit au Palais de Latran, toute l'Armée, les Citoïens & le Peuple Romain viendroient le ſaluer, & qu'on feroit à l'ordinaire le Decret d'élection auquel tous ſouſcrivirent. Il fut également reglé que l'élection des Evêques ſeroit faite par le Clergé & ratifiée par le Peuple.

An. 769. a 772. Ce Decret fut lû dans la troisiéme Session, dans laquelle on statua en même tems que les Ordinations faites par Constantin étoient nulles; en consequence les Evêques qu'il avoit sacrés retournérent chès eux, y furent élus de nouveau, & revinrent à Rome où le Pape Etienne les consacra de nouveau. Quelques Theologiens prétendent cependant que cette nouvelle Consecration ne fut pas une véritable Ordination, mais une simple cérémonie de rehabilitation pour leur rendre l'exercice de leurs fonctions.

On traita dans la IVe. Session de la vénération des Images, & l'on anathématisa le Concile de C. P. que l'Empereur avoit fait tenir pour la défendre. Le Concile fini, le Pape & tous les Evêques allérent nuds pieds en procession à l'Eglise de S. Pierre où les Actes furent lu publiquement, & où l'on prononça anathéme contre les transgresseurs des Decrets qui y avoient été faits.

Le Schisme éteint à Rome, il s'en forma un à Ravenne. Sergius Evêque de cette Ville mourut quelque tems après le Concile de Rome, & l'Archidiacre Leon fut élu pour son Successeur, suivant les Régles; malgré cette élection Canonique, Michel Scrinaire de cette Eglise, qui n'étoit point dans les Ordres Sacrez, se fit

élire par force, secondé par le Duc Maurice, de l'avis de Didier Roi des Lombards; mais il ne put obtenir du Pape d'être consacré : Etienne lui écrivit même plusieurs fois d'abandonner son injuste prétention, & envoya à Ravenne des Nonces avec les Ambassadeurs du Roi Charles, qui soulevérent les Habitans contre lui. Il fut enfin chassé & conduit à Rome chargé de fers, & Leon qui avoit été emprisonné fut alors retabli; il alla à Rome & fut consacré par le Pape. An. 769. á 772.

Ce Pontife apprit que la Reine Bertralde Mere des deux Rois de France vouloit marier un de ces Princes avec Ermengarde fille de Didier Roi des Lombards, & faire épouser sa fille Giselle au fils du même Roi, il écrivit à Charles & à Carloman pour les détourner de ces Mariages. Il les conjura même au nom de S. Pierre, par le Jugement de Dieu & par tout ce qu'il y a de plus saint, de ne point faire une pareille alliance, & les exhorta au contraire de resister aux Lombards qu'il qualifia de perfides & d'indignes d'être alliez avec l'illustre Nation des François; il leur ordonna même sous peine d'anathéme & de damnation éternelle d'obliger le Roi Didier de restituer entiérement les droits de S. Pierre. Pour rendre cette conjuration plus solemnelle, il mit sa Lettre dans

M 3

An. 769. à 772. la Confeſſion du Prince des Apôtres pendant qu'il y célébroit le S. Sacrifice, & l'envoya de ce S. Lieu. Chriſtofle & Sergius l'excitoient continuellement à preſſer cette reſtitution; cela fut cauſe de leur perte. Didier vint à Rome, & ſecondé par Paul Afiarte Chambellan du Pape, trouva le moyen de ſe vanger d'eux.

ETIENNE IV. mourut peu de tems après ayant tenu le S. Siége environ trois ans & demi. Il fut grand obſervateur des Traditions Eccléſiaſtiques, & renouvella pluſieurs anciennes coutumes pour l'honneur du Clergé.

ADRIEN Premier du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 772. ANNE'ES 773. à 775.

ADRIEN I. Romain, gouverna l'Egliſe 23. ans 10. mois & 18. jours, & eut pour SucceſſeurS. Leon III. en 795.

LE S. Siége ne vaqua que huit jours après la mort d'Etienne. On élut Adrien qui joignoit à une illuſtre naiſſance la pratique des plus éminentes vertus. Toute la Ville de Rome parloit de ſon merite, avant même qu'il fût mis dans le

Clergé par le Pape Paul. Le jour de son An. 773. à 775.
élection, il rapella plusieurs des Magistrats, du Clergé & de la Milice qui avoient été exilez à la mort d'Etienne, & délivra ceux qui étoient en prison.

Le Roi Didier lui envoya des Ambassadeurs pour l'assurer de son amitié. Adrien répondit qu'il desiroit la paix avec tous les Chrétiens & même avec le Roi leur maitre ; " Mais comment me fier à lui, ,, ajouta-t'il, après ce que le Pape Etienne ,, mon prédécesseur m'en a dit ? ,, Les Ambassadeurs promirent avec tant de sermens que Didier exécuteroit ses promesses, qu'il lui envoya des Legats.

Pendant qu'ils alloient à Pavie, ils apprirent que Didier avoit pris plusieurs Places de l'Exarcat, & qu'il tenoit déja Ravenne bloqué, ruinant tous les environs. Les Habitans pressez par la famine envoyérent leur Archevêque Leon avec d'autres Députez au Pape ; le Roi répondit aux plaintes qui lui en furent faites de la part d'Adrien, qu'il ne rendroit rien jusques à ce que ce Pape ne fût venu conferer avec lui.

Carloman frere de Charlemagne étoit mort en 771. & Gerberge la Veuve étoit allée implorer la protection du Roi Lombard pour elle & pour les deux Princes ses fils ; Didier vouloit alors obliger le Pa-

An. 773. à 775. pe à ſacrer ces Princes en qualité de Rois des François, afin de mettre la diviſion entre eux & Charles leur Oncle qui avoit été reconnu pour ſeul Roi, & ſacré une ſeconde fois en cette qualité; mais Adrien refuſa conſtamment d'aller trouver Didier.

PAUL Afiarte étoit un des Legats envoyés au Roi des Lombards. Pendant qu'il exerçoit ſa commiſſion le Pape apprit comment ce Chambellan d'Etienne avoit fait mourir le Sacellaire Sergius. Il envoya ſecretement ordre à Leon de Ravenne de l'arrêter à ſon retour de Lombardie; ſon deſſein étoit ſimplement de confondre Paul & de le mettre en penitence, conformement à l'ancienne Diſcipline de ſauver la vie aux criminels; mais Leon qui en exécution des ordres du Pape l'avoit remis au Conſulaire, engagea ce Magiſtrat à le faire mourir. Il voulut enſuite s'excuſer de n'avoir point eu de part à cette mort, & ne put en perſuader le Pape.

CEPENDANT Adrien voïant qu'il n'avançoit rien auprès de Didier qui menaçoit même Rome, envoya des Legats au Roi Charles pour le prier de venir au ſecours de l'Italie. Charles avoit paſſé l'hyver de 772. à Thionville; c'étoit au retour de ſa premiere Campagne contre les Sa-

xons dont il abatit l'Idole nommée IRMENSUL, ou le Dieu de la guerre, qui avoit un Temple fameux à Cresbourg; Pierre le premier des Legats du Pape traversa la France, & alla trouver le Roi dans cette Ville. An. 773. à 775.

LA même année Tassillon Duc de Baviere fit tenir un Concile à Dingolvingue où se trouvérent 6. Evêques & 13. Abbez. Le plus connu est S. Virgile de Salsbourg Irlandois de Nation, qui vint en France du tems du Roi Pepin dont il acquit les bonnes graces. Ordonné Evêque il acheva de déraciner l'Idolâtrie de son Diocèse, & mourut le 27. Novembre 780. Il fut enterré dans le Monastére de S. Pierre qu'il avoit gouverné & rebâti.

DIDIER n'ayant pû engager le Pape à sacrer les fils de Carloman, s'avança pour attaquer Rome; mais Adrien lui ayant envoyé des Legats qui le trouvérent à Viterbe, il s'en retourna chès lui; il assura ensuite le Roi Charles qu'il avoit rendu les Places de l'Exarcat, & fait justice à l'Eglise Romaine. Charles envoya des Ambassadeurs à Rome pour s'en éclaircir; ils trouvérent que tout étoit faux, & en informérent le Roi qui essaïa encore plusieurs fois d'obliger Didier à traiter à l'amiable; mais n'ayant pû y réussir, il traversa les Alpes & alla l'assiéger dans Pavie.

An. 773. à 775. LE Siége dura 6. mois. Charles passa l'hyver en Italie ; aux approches de la Fête de Pâque de l'année 774. il alla à Rome & y fut reçu avec des acclamations extraordinaires ; on lui rendit les plus grands honneurs. Le Pape l'attendoit au Vatican avec son Clergé. Ils s'embrassérent ; Adrien lui donna la droite en entrant dans l'Eglise, & ils s'avancérent ensemble jusques à la Confession de S. Pierre, où ils se prosternérent. Ils descendirent ensuite l'un & l'autre près du Corps du S. Apôtre avec les Seigneurs François & Romains, & là ils se promirent sureté par des sermens reciproques.

LE jour de Pâques le Pape envoya au Roi tous les Magistrats & les Officiers de guerre qui le conduisirent avec les François de sa suite à Ste Marie Majeure. Après la Messe ils dinérent ensemble. Le lendemain le Pape célébra la Messe à S. Pierre selon la coutume, & y fit chanter des loüanges à Charles, c'est-à-dire des acclamations en forme de Litanies qu'on nommoit en latin *Laudes*. Le mardi il la célébra à S. Paul ; ces Stations sont encore marquées pour les mêmes jours dans le Missel Romain.

LE Mercredi le Pape vint conferer avec le Roi à S. Pierre, & le pria de confirmer la donation qu'il avoit faite à Etienne son

Prédeceſſeur de concert avec ſon Pere Pe- An.
pin & ſon frere Carloman. Charles la fit 773.
lire, & l'ayant approuvée avec tous les à 775.
Seigneurs, il en fit dreſſer une pareille par Itier ſon Chapelain & ſon Notaire, & la ſigna de ſa main; les Evêques & les Seigneurs ſouſcrivirent auſſi à la donation; elle fut miſe premiérement ſur l'Autel de S. Pierre, puis ſur la Confeſſion; ils promirent tous de la conſerver ſous un terrible ſerment. Le Roi en fit faire par Ithier une ſeconde Copie qu'il mit de ſa propre main ſur le Corps de S. Pierre & ſous l'Evangile qu'on avoit coutume d'y baiſer, & en emporta une autre Copie écrite par le Scriniaire de l'Egliſe Romaine.

CETTE donation étoit plus ample que celle de Pepin. Elle commençoit par le Promontoire de la Lune ſur la côte de Genes où eſt aujourd'hui le Port de Spezzia, dit M. Fleuri, avec l'Iſle de Corſe qui eſt vis-à-vis, & s'étendoit à Bardi, Regge, Mantouë comprenant l'Exarcat de Ravenne, les Provinces de Venetie & d'Iſtrie, les Duchez de Spolette & de Benevent: car c'eſt ainſi qu'Anaſtaſe le Bibliothécaire en marque l'étenduë.

CE fut, à ce que l'on croit, à ce premier voyage de Rome que le Pape Adrien donna à Charlemagne le Code des Ca-

An. 773. à 775. nons de l'Eglise Romaine, suivant l'Edition de Denis le Petit, à laquelle on avoit ajouté les Décretales de six Papes. On voit dans le nouvel Abregé de l'Histoire de France, que Charlemagne se reserva la suzeraineté des Fiefs qu'il donna à l'Eglise Romaine, ce qui se prouve par les monnoïes qu'il fit fraper à Rome en qualité de Souverain; & parce que les Actes étoient dattez du Regne de ce Prince, *Imperante Domino nostro Carolo.* Il y est encore parlé d'un Decret d'Adrien par lequel il reconnoit Charlemagne Roi d'Italie & Patrice de Rome; & du droit qu'il lui accorda, d'ordonner de l'élection des Papes & de la confirmer.

CEPENDANT Charles étant retourné devant Pavie, Didier fut obligé de se rendre; on l'envoya dans le Monastére de Corbie où il acheva saintement ses jours. Le Royaume des Lombards finit par la prise de Pavie, & Charles prit dès-lors le titre de Roi des François & des Lombards. On croit encore que ce fut en ce voyage qu'il visita le Monastére de S. Vincent près de Benevent; il fut attiré par la réputation des Moines, dont le plus illustre étoit S. Ambroise Autpert né dans les Gaules qui en étoit Abbé. C'est lui qui a écrit la Vie des Saints fondateurs de ce Monastére, à ce que témoigne Paul Diacre.

LA perſécution continuoit cependant toujours en Orient contre les Moines. Plusieurs ſouffrirent le Martire à Ephéſe en 770. ſous le Gouverneur de Natolie ; & en 771. le même Gouverneur fit vendre tous les Monaſtéres & tout ce qui leur appartenoit, & en envoya le montant à l'Empereur. Il ne laiſſa pas une ſeule perſonne portant l'habit Monaſtique dans tout ſon Gouvernement. Conſtantin ne ſurvecut pas long-tems à ce dernier Acte de la perſécution. Il mourut en 775. ſon fils Leon ſurnommé Chazare lui ſucceda & regna 5. ans. Il fit d'abord paroitre de la pieté & du reſpect pour la Ste. Vierge, & pour les Moines, & mit dans les premiers Siéges, des Metropolitains tirez d'entre les Abbez. An. 773. à 775.

LE Calife Almanſor mourut la même année, & Mahadi ſon Succeſſeur alla dans la ſuite à Jeruſalem où il voulut faire apoſtaſier tous les Chrétiens. Il les perſécuta preſque toujours, & pluſieurs ſouffrirent le Martire. Almanſor étoit allé à Jeruſalem les derniéres années de ſon Regne. Il avoit fait marquer aux mains les Chrêtiens & les Juifs, ce qui obligea pluſieurs des premiers à s'enfuïr dans la Romanie qui appartenoit à l'Empire. Michel Patriarche Jacobite d'Alexandrie mourut auſſi la même année, & Mina ou Mé-

An. 773. à 775. nas lui ſucceda. A Coſme Patriarche Melquite de la même Ville ſucceda Politien.

DANS le même tems la Foi s'étendoit toujours plus en Occident, principalement dans la Friſe & dans la Saxe. S. Gregoire Diſciple de S. Boniface gouvernoit l'Egliſe d'Utrecht, & y avoit beaucoup de Diſciples qui travailloient à la Vigne du Seigneur; S. Lebvin ou plûtôt Liefuvyn Anglois de naiſſance, qui prêchoit la Foi dans la Saxe où il fut martiriſé en 773. étoit un des plus illuſtres.

ANNE'ES 776. à 779.

CHARLEMAGNE avoit déjà vaincu les Saxons en 772. & 773. Ils reprirent les armes en 774. tandis que Charles étoit en Italie. Ils furent ſoumis de nouveau en 775. mais en 776. ils rompirent encore le traité. Comme ils attaquoient le Château d'Ereſbourg, pluſieurs tant dedans que dehors aſſurérent avoir vû deux Ecus rouges & flamboïans agitez ſur l'Egliſe. Epouvanté de ce prodige, ils prirent la fuite en confuſion, & les François les pourſuivirent juſques à la Lippe. Charles étant enſuite entré ſur leurs Terres, ils vinrent ſe rendre à lui & promirent de ſe faire Chrêtiens. Le Roi fit rebâtir Ereſbourg & un autre Château ſur la Lippe où les Saxons s'étant aſſemblez avec leurs femmes & leurs enfans, on en baptiſa une

multitude innombrable. An. 776. à 779.

L'ANNE'E ſuivante 777. on en baptiſa encore un grand nombre à Paderborn, où le Roi tint pour la premiere fois l'Aſſemblée générale des François. Il y vint des Saxons de toutes les parties de leur Païs; Vitiquind, un de leurs principaux Chefs s'étant retiré en Dannemarck, les Saxons qui avoient été baptiſez, s'engagérent à renoncer à leur liberté & à abandonner leurs Terres, s'ils ne demeuroient fermes dans la Réligion Chrêtienne & dans l'obéiſſance du Roi.

MALGRE' ce ſerment pendant que Charles étoit en Eſpagne, ils ſe revoltérent en 778. à la perſuaſion de Vitiquind, & s'avançant juſques au Rhin, ils ravagérent & pillérent le Païs, brûlérent les Egliſes, violérent les Religieuſes, & apprenant le retour de Charles, ils ſe retirérent.

LE Roi célébra la Fête de Noël de l'année 778. & celle de Pâques de 779. à Heriſtal, & y fit un Capitulaire de 23. Articles, dont quelques-uns regardent la Réligion. Il y a enſuite une Ordonnance pour des priéres publiques & des aumônes à cauſe de la ſechereſſe & de la famine de cette année 779.

CHARLES avoit envoyé de ſaints Prêtres travailler à la converſion des Saxons dès le commencement de la guerre qu'il leur

An. 776. à 779. fit par ce ſeul motif. Les deux plus fameux furent S. Sturme Abbé de Fulde & S. Villehade. Le premier mourut en 779. le ſecond s'arrêta au lieu où S. Boniface avoit été martiriſé & y demeura longtems; il y fit beaucoup de fruit, & vint de là à Dvete où il baptiſa pluſieurs Payens. Charles l'envoya en Saxe, & il y travailla avec ſuccès à l'inſtruction des Peuples & fonda diverſes Egliſes.

EN Orient dès l'année 777. Telere ou Teleric, Prince Bulgare qui s'étoit refugié chès les Romains, avoit embraſſé le Chriſtianiſme. L'Empereur Leon qui avoit été ſon Parrain, le prit en amitié & lui fit épouſer Frene ſa parente. En 788. cet Empereur donna dans la Thrace des habitations aux Hérétiques Jacobites qui avoient été emmenez Captifs de la Syrie. Il faiſoit dès-lors paroitre ſon averſion pour les Images, qu'il avoit diſſimulée au commencement de ſon Regne, puiſqu'en ayant trouvé une ſous le chevet du lit de l'Imperatrice, il lui en fit de ſanglans reproches, & ne voulut plus même avoir de commerce avec elle. Le Concierge du Palais accuſé de les lui avoir apportées, & d'autres Officiers conſidérables furent conduits à la priſon du Prétoire, après avoir été foüettez publiquement & tondus, comme une marque d'infamie. Mais

ce Prince ne ſurvecut pas long-tems à cet acte de mépris & d'averſion pour le culte des ſaintes Images. An. 776. à 779.

ANNE'ES 780. à 784.

LEON continuant de faire voir qu'il n'avoit pas d'autres ſentimens que ſon pere, oſa mettre ſur ſa tête une Couronne de pierreries que l'Empereur Heraclius avoit donné à la grande Egliſe. Ce ſacrilége fut puni viſiblement. Leon eut bientôt ſa tête pleine de charbons qui lui cauſérent des maux ſi violens qu'il en périt dans le mois de Septembre 780. Son fils Conſtantin né en 771. lui ſucceda ſous la tutelle de ſa mere Irene, qui étant Catholique eut ſoin d'inſpirer à ſon fils la vénération des ſaintes Images: de ſorte que leur culte ſe rétablit ſous ſon regne, & il fut permis d'embraſſer la vie Monaſtique, ce qui avoit été défendu juſques alors. Le Patriarche Nicetas mourut la même année, & eut pour Succeſſeur le Lecteur Paul né en Chypre, homme diſtingué par ſa Doctrine & par ſa vertu, qui reſiſta vivement aux Iconoclaſtes, quoique pour plaire à l'Empereur il eût d'abord paru favoriſer leurs ſentimens, & à qui il fallut faire violence pour l'obliger d'accepter le Patriarchat.

En Italie le Pape appelloit depuis long-tems le Roi Charles à ſon ſecours. La

An. 780. à 784. guerre des Saxons empêchoit ce Prince d'y aller. L'ayant terminée, il paſſa enfin les Monts la même année 780. pour la ſeconde fois, & après avoir demeuré tout l'hyver à Pavie, il prit le chemin de Rome. Il rencontra à Parme Alcuin déja fameux par ſon ſavoir & par ſa vertu, qui revenoit de Rome apportant le Pallium pour Enbalde II. Archevêque d'Yorck qui l'y avoit envoyé, & lui fit promettre de venir en France à ſon retour. Enbalde avoit ſuccedé en 779. à Elbert Succeſſeur d'Ecbert mort en 765.

CHARLES arriva à Rome en 781. & y fit baptiſer ſon fils Carloman par le Pape Adrien qui lui donna le nom de Pepin, le ſacra Roi d'Italie, & ſon frere Loüis Roi d'Aquitaine. Adrien s'étoit déja plaint pluſieurs fois de Leon de Ravenne qui s'étoit emparé de la plûpart des Villes de l'Emilie, prétendant que Charles lui-même les lui avoit données avec toute la Pentapole. Le Roi ſe plaignit de ſon côté au Pape de ce que les Romains vendoient des Eſclaves aux Sarraſins & de la vie dereglée des Evêques d'Italie, le Pape nia ce dernier fait & ſoutint que c'étoit une pure calomnie; à l'égard du premier Article, il aſſura que c'étoient les Grecs qui faiſoient le commerce des Eſclaves.

LES Saxons pouſſez par Vitiquind ſe re-

voltérent encore en 782. & perſécutérent ceux qui s'étoient faits Chrêtiens, particuliérement les Prêtres qui travailloient à leur inſtruction. S. Villehade ſe ſauva par Mer & ſe retira en Friſe, & de là dans le Monaſtére d'Epternac. Les Saxons s'en vangérent ſur ſes Diſciples, tuant tous ceux qui tombérent ſous leurs mains. An. 780. à 784.

LA revolte de Vitiquind entraîna celle de la Friſe. Les Saxons y étant entrez, brulérent les Egliſes, chaſſérent les Prêtres juſques à la Riviére de Flée, & obligérent les Friſons à renoncer à J. C. Alberic Evêque d'Utrecht mourut dans ce tems-là, & le Prêtre Ludger qui ſe trouvoit alors à la tête de cette Egliſe fut reduit à quitter le Païs. Il diſtribua ſes Diſciples en divers lieux, & alla à Rome avec S. Villehade, & de là au Mont Caſſin où il s'ärrêta pour apprendre la Regle de S. Benoit.

ANNE'ES 785. & 786.

CEPENDANT Charles ayant encore defait les Saxons en pluſieurs combats très-ſanglans, les ſoumit enfin en 785. Vitiquind & Albion leurs principaux Chefs, ſe rendirent, vinrent trouver le Roi à Altigni où il célébra la Pâque, & y reçurent le Baptême. Pluſieurs autres ſe convertirent auſſi, & pluſieurs de ceux qui avoient apoſtaſié rentrérent dans le ſein

An. 785. & 786. de l'Eglise. Saint Villehald sortit alors de sa retraite, alla trouver le Roi & lui demanda ses ordres pour recommencer à prêcher l'Evangile dans la Saxe ; Charles lui ordonna d'aller au Païs de Vigmode où il avoit déjà travaillé, & dont on le nommoit déjà Evêque quoiqu'il ne fût que Prêtre. Ayant ensuite oüi parler de S. Ludger qui étoit revenu d'Italie ; ce Prince le chargea de l'instruction des Frisons. On raporte à ce tems-là l'érection des Evêchez de Minden & de Verden. Le premier Evêque de Minden fut Herimbert, & celui de Verden S. Suitbert qu'on a confondu mal-à-propos avec le Compagnon de S. Villebrod mort en 713. Le Roi manda au Pape Adrien l'heureuse nouvelle de la conversion des Saxons, & le fit consulter sur la pénitence qu'on devoit imposer aux Apostats ; le Pape répondit qu'il falloit la laisser à la prudence des Evêques.

ITHIER Abbé de S. Martin de Tours, & Magenaire de S. Denis en France, étoient les Députez que Charles envoya à Rome. Ils obtinrent du Pape des priviléges pour leurs Abbaïes portant confirmation du droit d'y avoir des Evêques particuliers ; mais le silence du P. Mabillon sur ces priviléges peut en faire douter. L'Abbaïe de S. Denis avoit obtenu ce droit

du Pape Etienne III. pendant que Fulrad en étoit Abbé, & elle a eu des Evêques jusques au regne de Charles le Chauve. On en compte 12. à celle de S. Martin de Tours : mais cet usage fut aboli en 1096. par le Pape Urbain II. Il y avoit encore d'autres Abbaïes qui avoient des Evêques. Ils n'étoient pas titulaires ; mais du genre de ceux qui se trouvent quelquefois ordonnez sans titre, ou qui après avoir quitté leurs Siéges, se retiroient dans les Monastéres ; quelquefois c'étoit des Corevêques qui avoient leur Siége fixe dans le Monastére : d'autres fois c'étoit de simples Prêtres qui avoient mission pour prêcher l'Evangile en certain territoire.

An. 785. & 786.

MAGENAIRE avoit succedé à Fulrad dans l'Abbaïe de S. Denis en 784. & Ingebrand ou Enguerran Evêque de Metz, fut après le même Fulrad Archichapelain du Roi. C'est à Enguerran qu'on attribuë une collection de Canons qui porte aussi le nom du Pape Adrien, comme la lui ayant donnée le 19. Septembre 785. On voit dans quelques Exemplaires que ce fut Enguerran qui la presenta au Pape ; ce qui est plus vrai-semblable, puisque cette collection est bien differente de celle que le Pape Adrien avoit donné 10. ans auparavant au Roi Charles. La principale

An. 785. & 786. difference consiste toutefois dans les Extraits des fausses Décretales d'Isidore Mercator dont la Collection d'Enguerran est remplie ; & c'est la premiére fois que l'on trouve ces Décretales emploïées.

LES Décretales d'Isidore ont passé pour vraïes pendant 800. ans, & ont été à peine abandonnées dans le XVII$_e$. Siécle. Il n'est plus personne aujourd'hui qui n'en reconnoisse la fausseté. Riculfe Archevêque de Maïence successeur de S. Lulle fut le premier qui introduisit la Collection d'Isidore en France, & quelques-uns l'en font même Auteur.

THEODULFE Evêque d'Orleans commençoit alors à se distinguer dans le Royaume. Outre son Evêché, il eut l'Abbaïe de Fleury. Il fit pour ses Prêtres un Capitulaire ou Instruction en quarante-six Articles, qui est un monument précieux de la Discipline de son tems.

A C. P. le Patriarche Paul étant tombé malade, renonça à sa Dignité le dernier jour d'Août 784. & se retira dans le Monastére de Florus où il prit l'habit Monastique à l'insçu de l'Imperatrice Irene. Cette Princesse l'ayant enfin appris, alla le trouver avec le jeune Empereur Constantin son fils ; & fondant en larmes, elle lui demanda le sujet de cette démarche. Paul répondit que c'étoit pour faire

pénitence d'avoir souscrit à la défense d'adorer les Images lors de son élection. Il mourut en paix peu après cette déclaration, & fut infiniment regretté d'Irene & de tous les Gens de bien. An. 785. & 786.

L'IMPERATRICE assembla son Conseil après la mort de Paul; & elle y appella tout ce qu'il y avoit à C. P. de personnes versées dans les affaires Ecclésiastiques; on délibera sur le choix du Successeur de Paul; & Taraise Secretaire de l'Empereur fut nommé tout d'une voix. Taraise bien loin d'aspirer à cette Dignité, fit tous ses efforts pour n'en être pas pourvû, & ne consentit enfin de l'accepter que sous la promesse qu'on lui fit d'assembler un Concile universel pour rétablir les saintes Images & rendre la paix à l'Eglise d'Orient.

TARAISE étoit d'une famille patricienne & fort vertueux, il fut ordonné le jour de Noël 784. Il envoya aussitôt ses Lettres Synodales & sa Profession de Foi au Pape Adrien. L'Imperatrice écrivit aussi au Pape au nom de son fils, & au sien, lui déclarant la résolution qu'ils avoient prise d'assembler le Concile, & le pria de s'y rendre pour confirmer l'ancienne Doctrine touchant les Images, ou d'envoyer des Legats pour le representer. On comtoit toutefois qu'il viendroit lui-même, & l'on se prepara à le recevoir avec les plus

An. 785. & 786. grands honneurs. Taraiſe écrivit encore aux Evêques & aux Prêtres d'Antioche, d'Alexandrie & de Jeruſalem, conformément à ce qu'il avoit mandé au Pape, afin qu'ils envoyaſſent au moins des Legats pour tenir leur place dans le Concile, & concourir à la réunion de l'Egliſe.

LE Pape répondit à l'Empereur & au Patriarche ; il dit entr'autres choſes dans ſa Lettre à Conſtantin, que s'il étoit impoſſible de rétablir les ſaintes Images ſans un Concile à cauſe des Hérétiques, il faloit premiérement que le faux Concile tenu contre toutes les Regles fût anathématiſé en préſence de ſes Legats ; & qu'on lui envoyât ſelon la coutume une déclaration en ſon nom, & en celui de l'Imperatrice Irene, du Patriarche & de tout le Senat, de laiſſer une entiére liberté dans le Concile, & de renvoyer les Legats avec toute ſorte d'humanité, quand même on ne s'accorderoit pas. Il pria en même tems l'Empereur de faire reſtituer en entier les Patrimoines de S. Pierre, la conſécration des Archevêques & des Evêques ſoumis à la juriſdiction du S. Siége, ce qui doit s'entendre de l'Illyrie, quant à la juriſdiction ; & quant aux patrimoines, ce ſont ceux de Grece & d'Orient. Adrien ajoutoit qu'il étoit fort ſurpris qu'on donnât à Taraiſe le titre de Patriarche

triarche universel, ce qui étoit l'établir au dessus du S. Siége, lui qui n'auroit pas même le second rang, sans le consentement de Rome. Il disoit encore que la confession de Foi du Patriarche l'avoit rejoüi; mais que cette joye avoit été troublée, voyant que contre les Canons, quoique simple Laïque, il avoit été élevé à l'Episcopat, ajoutant qu'il ne consentoit à son Ordination que dans l'esperance de le voir concourir au rétablissement des Images; il proposa enfin à l'Empereur l'exemple du Roi Charles: cette Lettre est du 26. Octobre 785. An. 785. & 786.

L'EMPIRE Romain étoit alors en paix avec les Sarrasins d'Orient. Les Legats que Taraise envoya aux Evêques des grands Siéges furent parfaitement bien reçus par deux Moines qui avoient déjà exposé leur vie pour la réformation des Eglises, & qui, les ayant vûs autrefois, les reconnurent. Il fallut néanmoins prendre des précautions de peur que les Musulmans ne les soupçonnassent d'être Espions de l'Empereur. On les fit cacher; quelque raison qu'ils pussent ensuite apporter pour exécuter leur Mission, on les fit convenir du danger auquel on exposeroit toutes les Eglises qui se trouvoient sur les Terres des Arabes, & ils consentirent ce que deux Moines exécutassent sécre-

An. 785. & 786. tement leur propre commiſſion & allaſſent voir les Patriarches d'Orient.

Ces deux nouveaux Députez furent Jean, célébre par ſa Doctrine & ſa vertu, qui avoit été Syncelle du Patriarche d'Antioche, & Thomas Abbé du Monaſtére de S. Arſene en Egypte, qui avoit été auſſi Syncelle du Patriarche d'Alexandrie & qui fut depuis Archevêque de Theſſalonique. Ils furent même enſuite obligez d'aller au Concile en qualité de Legats des Patriarches d'Orient, ſavoir Jean pour Theodoret Patriarche Melquite d'Antioche qui avoit ſuccedé à Theodore, & pour Elie de Jeruſalem; & Thomas pour Politien d'Alexandrie ſucceſſeur de Coſme. Toutefois chacun ſe dit Vicaire des trois Siéges Apoſtoliques d'Orient dans les ſouſcriptions du Concile. Les Patriarches Jacobites n'y envoyérent perſonne de leur part. A Menas d'Alexandrie ſucceda le 11. Janvier 786. Jean qui tint le Siége 13. ans. L'Egliſe fut en paix de ſon tems, & on le louë de ſes aumônes, principalement dans une grande diſette de vivres. Le Calife Aaron ou Haron ſurnommé Rachid ſucceda en 786. à ſon frere Alhadi. Etant extrêmement attaché à ſa Réligion, il maltraita les Chrétiens, ſur tout les Melquites, pendant les 23. années de ſon regne. Après la mort de

David Patriarche placé à Antioche par les Jacobites avec violence, George qu'on avoit tenu en priſon pendant 10. ans, rentra dans ce Siége, & envoya ſa Lettre Synodique à Jean d'Alexandrie. Cyriaque ſucceda enſuite à George, & envoya pareillement ſa Lettre Synodique à Jean. An. 785. & 786.

Dez que l'Empereur Conſtantin eut reçu les Lettres du Pape au ſujet du Concile, il fit publier les ſiennes en ſon nom & en celui de ſa mere Irene pour la convocation de cette Aſſemblée. Les Evêques des Terres de ſon obéiſſance ſe rendirent à C. P. Pierre Archiprêtre de l'Egliſe Romaine, & Pierre Prêtre & Abbé du Monaſtére de S. Sabas de Rome, Legats du Pape Adrien, y arrivérent en même tems & furent ſuivis par les Députez des Patriarches d'Orient. L'Empereur étoit alors en Thrace avec ſa mere. Les Evêques Iconoclaſtes qui faiſoient le plus grand nombre, profitérent de la circonſtance. Soutenus par quantité de Laïques, ils dirent hautement qu'il falloit s'en tenir à la condamnation des Images, ſans ſouffrir qu'on aſſemblât un nouveau Concile; ils murmuroient contre Taraiſe; & au mépris de ſon autorité, ils tinrent des aſſemblées ſéparées. Le Patriarche en étant informé les fit menacer de la dépoſition; cela les retint. L'Empereur & l'Impe-

An. 785. & 786. ratrice vinrent à C. P. dans ces entrefaites, & l'ouverture du Concile fut fixée au premier Août, dans l'Eglise des Apôtres.

La Séance étoit à peine commencée par la lecture de quelques Lettres, qu'un grand nombre de Soldats entrérent dans l'Eglise l'épée à la main, criant qu'il ne falloit point de Concile; & qu'ils ne souffriroient jamais qu'on changeât la Réligion établie sous les derniers Empereurs. Ils avoient été attirez par les Evêques Iconoclastes & les Ecclésiastiques jaloux du pouvoir du Patriarche; & le Peuple accoutumé depuis plus de 40. ans à mépriser les saintes Images ne vouloit plus en entendre parler. Taraise se retira dans le Sanctuaire avec les Evêques Catholiques; l'Imperatrice craignant de se commettre avec les séditieux, fit semblant de leur ceder, & le Concile ne s'assembla point; mais au mois de Septembre suivant, elle fit venir d'autres Troupes de Thrace, sous pretexte de faire la guerre aux Arabes, & envoya en Natolie celles qui étoient à C. P.

ANNE'ES 787. à 789.

Le Concile fut de nouveau convoqué pour le mois de Mai 787. mais à Nicée en Bithinie. Tous les Evêques s'y rendirent & les Legats du Pape y vinrent de Sicile,

où ils avoient paſſé l'Hyver, comptant de retourner à Rome. On s'aſſembla dans l'Egliſe de Ste. Sophie le 24. Septembre; les Legats du Pape préſidoient; Taraiſe Patriarche de C. P., les Vicaires des Patriarches d'Orient, & trois cens dix-ſept Evêques y aſſiſtérent, Nicephore Secretaire de l'Empereur & depuis Patriarche de C. P. & quelques-uns des principaux Officiers de l'Empire s'y trouvérent auſſi; on y vit quantité de Saints Moines zelés pour la diſcipline de l'Egliſe, parmi leſquels on compte S. Platon Abbé de Sacudion & S. Theophane, auparavant Patrice, célebre par ſa pauvreté volontaire. On nomme parmi les Evêques Agapius de Ceſarée en Cappadoce, Jean d'Epheſe, Conſtantin de Conſtantia en Chypre, Nicolas de Cyzique & Euthymius de Sardis qui fut depuis perſécuté pour la cauſe des Images, & qui eſt honoré comme Saint le 11. Mars. Les trois cens dix-ſept Evêques étoient venus de Grece, de Thrace, de Natolie, de Sicile & d'Italie.

An. 787. à 789.

LES Commiſſaires de l'Empereur étant aſſis devant l'Ambon, & tous les Evêques placés, Taraiſe ouvrit le Concile, & pria les Peres de conſerver inviolablement les Traditions de l'Egliſe « Qui, dit-il, ne „ peut jamais errer. „ Les Commiſſaires firent lire la Lettre de l'Empereur qui ex-

An. 787. à 789. hortoit le Concile à procurer la paix de l'Eglise. Après cette lecture Basile Evêque d'Ancyre le principal apui des Iconoclastes demanda d'être oüi, & dit qu'après avoir examiné à fond la matiére contestée, il se réunissoit à l'Eglise Catholique, & qu'en esprit de pénitence il faisoit l'abjuration publique de son hérésie. Theodore de Mire en Lycie, & quelques autres Evêques, qui l'année précedente avoient empêché la tenuë du Concile à C. P. firent la même abjuration, & parurent veritablement repentans. On regla ensuite la maniére de les recevoir; mais on ne les reçut que dans la Session suivante qui fut tenuë le 26. du même mois.

ON lut dans cette Session les Lettres du Pape Adrien qui avoient été traduites en Grec. On avoit laissé toutefois ce qui regardoit la restitution des Patrimoines de S. Pierre, & les autres prétentions du Pape, de même que le titre d'Evêque universel attribué à Taraise, & sur tout l'irrégularité de son Ordination, afin que les Hérétiques n'en prissent pas occasion de lui resister, & de rejetter l'autorité du Concile. On lut ensuite la Lettre du Pape qui étoit pour Taraise en particulier, & les Legats lui demandérent s'il en étoit content. Le Patriarche répondit que le Pape y avoit clairement & veritablement ex-

pliqué la Tradition de l'Eglise ; " Et je An. 787. à 789.
„ suis, ajouta-t'il, dans la même Créan-
„ ce qu'il faut adorer les Images d'une
„ affection relative, reservant à Dieu seul
„ la Foi & le culte de latrie. „ Tout le Concile declara qu'il étoit du même avis, & qu'il recevoit les Lettres du Pape.

La troisiéme Session fut tenuë le 28., elle fut principalement remarquable par l'abjuration de Gregoire de Néocesarée, qui avoit été l'un des Chefs du faux Concile de C. P., on le reçut avec les autres Evêques, qui avoient remis leur confession de Foi Orthodoxe. On y lut les Lettres des Patriarches d'Orient qui furent d'une grande consolation. Ces Prélats y déploroient l'état de leurs Eglises, qui depuis plus de 200. ans gémissoient sous la domination des Infidéles, & déclaroient recevoir les VI. Conciles Géneraux, rejetter le dernier assemblé contre les Images, & approuver par avance tout ce qui se feroit dans celui qu'on tenoit, puisque le S. Pape de Rome y consentoit, & s'y trouvoit par ses Legats.

La quatriéme Session eut lieu le 1. d'Octobre, on y examina tous les passages des Saints Peres qui appuyent le culte des Images. " Ce n'est pas les Images que
„ nous adorons, disent en effet les Peres,
„ mais ce qu'elles representent. Les Saints

An. 787. à 789. „ ſont les Serviteurs & les amis de Dieu, „ qui ont grand credit auprès de lui, & „ qui le prient pour nous. Nous faiſons „ des Images de Jeſus-Chriſt non en tant „ que Dieu : car Dieu eſt Eſprit & ſans „ figure, mais depuis qu'il s'eſt fait Hom- „ me pour nous, nous repreſentons ſon „ Humanité. „

ON fit dans la cinquiéme Seſſion du 4. la comparaiſon des Iconoclaſtes avec les Payens, les Juifs & les Hérétiques; la ſixiéme du 6. fut employée toute entiére à lire la refutation de la définition du faux Concile des Iconoclaſtes de 754. Elle étoit diviſée en 6. tomes, & Jean Diacre de l'Egliſe de C. P. en fit la lecture. „ Comment pouvoit-on appeller Concile „ Œcumenique, diſoient les Peres, un „ Concile où le Pape n'a point concouru, „ ni par ſes Legats, ni par une Lettre „ circulaire ſuivant l'uſage des Conciles, „ & qui n'a point été approuvé par les „ Patriarches d'Orient & les Evêques de „ leur dépendance. „

LA définition de Foi du Saint Concile fut faite dans la ſeptiéme Seſſion du 13. du même mois. Elle étoit conçuë en ces termes. " Ayant employé tout le ſoin & „ l'exactitude poſſible, nous décidons que „ les ſaintes Images, ſoit de couleur, ſoit „ de pieces de raport, ou de quelqu'autre

„ matiére convenable ſeront propoſées, An. 787. à 789.
„ comme la figure de la Croix, dans les
„ Egliſes, ſur les Vaſes & ſur les Habits
„ ſacrés, ſur les murailles, dans les mai-
„ ſons & dans les chemins. C'eſt à ſavoir
„ l'Image de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt,
„ de ſa Sainte Mere, des Apôtres & des
„ Saints : car plus on les voit dans leurs
„ Images, plus on eſt excité au ſouvenir
„ & à l'affection de ce qu'elles repreſen-
„ tent. On doit leur rendre le ſalut & l'a-
„ doration d'honneur : non la veritable
„ latrie, qui demande notre Foi, & qui
„ ne convient qu'à la nature Divine. Mais
„ on approchera de ces Images l'encens
„ & le luminaire, comme on en uſe à
„ l'égard de la Croix, de l'Evangile &
„ des autres choſes ſacrées : le tout ſuivant
„ la pieuſe coutume des Anciens : car
„ l'honneur de l'Image paſſe à l'Original,
„ & celui qui adore l'Image adore le Sujet
„ qu'elle repreſente. Telle eſt la Doctrine
„ des Saints Peres & la tradition de l'E-
„ gliſe Catholique. Nous ſuivons ainſi le
„ precepte de S. Paul en retenant les Tra-
„ ditions que nous avons reçuës. Ceux
„ donc qui oſent penſer ou enſeigner au-
„ trement, qui aboliſſent comme les Hé-
„ rétiques les Traditions de l'Egliſe, qui
„ introduiſent des nouveautés, qui ôtent
„ quelque choſe à ce qu'on conſerve dans

An. 787. à 789. „ l'Eglise, l'Evangile, la Croix, les Images ou les Reliques des Saints; qui profanent les Vases sacrés ou les vénérables „ Monastéres; Nous ordonnons qu'ils „ seront deposés, s'ils sont Evêques ou „ Clercs, & excommuniés s'ils sont Moines ou Laïques. „

Il paroit assez que les Peres de ce Concile prenoient par raport aux Saints les termes d'adoration & d'adorer non pour un culte de Latrie, mais pour un honneur inferieur dû aux Saints & à leurs Images.

Ce Decret fut souscrit par les Legats & trois cens cinq Evêques, & on prononça anathême contre ceux qui rompent les saintes Images, & qui les appellent des idoles: car l'Eglise Catholique n'a jamais reçu ni honoré aucune idole. On apporta ensuite dans l'Assemblée des Images de Notre-Seigneur, de la Ste. Vierge & de quelques Saints, & chacun les salua avec respect & de grandes acclamations. On écrivit après cela deux Lettres au nom du Concile, une à l'Empereur & à l'Imperatrice & l'autre au Clergé de C. P. pour les instruire de ce qui s'étoit passé.

L'Empereur & l'Imperatrice ayant reçu cette Lettre mandérent au Patriarche d'amener à C. P. tous les Evêques qui étoient à Nicée. Quand ils furent arrivés Irene assigna le 23. Octobre pour la hui-

tiéme & derniére Session du Concile, qui fut tenuë dans le Palais de Magnauve en sa présence & en celle de l'Empereur son Fils. On y lut la définition de Foi, & tous les Peres l'approuvérent encore par acclamation; l'Imperatrice la souscrivit la premiére, & la fit souscrire à son Fils; les Soldats & le Peuple firent de grandes acclamations.

An. 787. à 789.

Le Concile fit ensuite 27. Canons sur la Discipline Ecclésiastique, portant que les Evêques & même les Fidélles, sauroient le Pseautier par cœur; qu'on ne consacreroit point d'Eglise sans y mettre des Reliques suivant l'ancienne Tradition; qu'on ne souffriroit plus de Chapelles particuliéres dans les Maisons des Seigneurs; on y condamna la pluralité des Bénefices. On renouvella aussi tous les anciens Canons, & l'on en recommanda l'observance.

Le Patriarche Taraise rendit compte au Pape de ce qui s'étoit passé dans le Concile; il lui manda que les Images avoient été retablies dans les Eglises & les Palais de l'Empereur; & s'étant ensuite fortement appliqué à abolir la Simonie, il écrivit encore là-dessus une Lettre particuliére à Adrien. Les Legats apportérent à Rome un Original en Grec des Actes du Concile, Le Pape le fit traduire; mais la ver-

An. 787. à 789. ſion étoit tellement faite mot à mot qu'elle étoit inintelligible ; Anaſtaſe le Bibliothecaire en fit 100. ans après une nouvelle traduction que l'on a encore.

LE Pape avoit envoyé deux autres Legats en Angleterre, qui aſſiſtérent au Concile qu'Elfuold Roi de Northumbre fit tenir à Calcuth, où il aſſiſta lui-même avec tous les Evêques & les Seigneurs. On y dreſſa 20. Canons, dont le premier recommande la Foi de Nicée & des VI. Conciles Généraux.

LE Roi Charles étoit venu pour la troiſiéme fois en Italie. Il y paſſa l'Hyver de 787. & célébra à Rome la Pâque avec le Pape. Il ajouta encore à la Donation qu'il avoit déja faite les Villes qu'il venoit de prendre ſur le Duc de Benevent. Pendant les Fêtes il y eut une diſpute entre les Chantres Romains & les Gaulois que le Roi appaiſa en donnant gain de cauſe aux Romains, il en emmena même quelques-uns en France pour y former des Diſciples, & introduire le Chant Gregorien. Il amena auſſi des Maîtres de Grammaire & d'Arithmetique ; & établit par tout des Ecoles. Il fit corriger les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament alterés par l'ignorance des Copiſtes, & fit faire par Paul Diacre un Recuëil en deux Volumes des Homelies des Peres, pour ſervir de

Leçons aux Offices Nocturnes, & les adressa aux Lecteurs de toutes les Eglises de France. An. 788. à 789.

PAUL Diacre natif d'Aquilée, Lombard de nation étoit un des plus sçavans hommes de son tems. Il embrassa la vie Monastique au Mont Cassin; & à la priere de l'Abbé Theodemar, il composa une explication de la Régle de S. Benoit. Il avoit écrit avant sa retraite, l'Histoire des Evêques de Metz; son principal Ouvrage est l'Histoire des Lombards depuis leur Origine jusqu'à la mort du Roi Luitprand.

LE Roi Charles étant de retour à Vormes, & voyant la Saxe paisible voulut y établir de nouveaux Evêques. Il fonda en Westphalie l'Eglise d'Osnabruc, dont le premier Evêque fut Viho Disciple de S. Boniface. S. Villeharde ordonné Evêque depuis 787. fut mis à Breme ; mais ce S. Evêque ne survêcut que deux ans à son Ordination, & mourut le 8. Novembre 789. jour auquel l'Eglise honore sa memoire.

ON raporte avec vraisemblance à la même année 788. un Capitulaire de Charles fait pour la Saxe, contenant 34. Articles, qui regardent pour la plûpart l'affermissement de cette Eglise naissante. Il en fit à Aix-la-Chapelle, où il célébra la Pâque en 789. un autre qui en contient 80. ten-

An. 789. dant principalement au retabliſſement de la diſcipline Eccléſiaſtique.

ANNE'ES 790. à 794.

LE Pape avoit envoyé à Charlemagne les Actes du ſecond Concile de Nicée, dans le tems qu'on étoit en France très-indiſpoſé contre les Grecs. L'Imperatrice Irene avoit rompu l'Alliance avec les François, en faiſant épouſer à l'Empereur Conſtantin ſon Fils une Fille Armeniene, au mépris de Rotrude Fille de leur Roi. La plûpart des Evêques François n'entendant pas le Grec, jugérent du Concile de Nicée qu'ils nommoient par erreur de C.P. ſur une Verſion infidéle. L'avis de Conſtantin Evêque de Chypre y étoit exprimé en ce ſens. " Je reçois & „ embraſſe avec honneur les ſaintes & vé„ nerables Images, ſelon le culte & l'ado„ ration que je rends à la conſubſtantielle „ & vivifiante Trinité. „ Or le Texte Grec dit préciſement le contraire. " J'em„ braſſe avec honneur les ſaintes & véne„ rables Images, & je défere l'adoration „ de latrie à la ſeule Trinité, j'excommu„ nie ceux qui penſent & parlent au„ trement. „

ON crut en France que le Concile des Grecs avoit approuvé l'avis de l'Evêque de Chypre de la maniére qu'il étoit exprimé dans le Latin : auſſi les Peres de Francfort rejettérent-ils ce Concile avec mépris.

Mais leur cenſure eſt toute fondée ſur la fauſſe ſupoſition, qui attribuë aux Peres de Nicée une erreur dont ils étoient bien éloignés. Le Roi compoſa à cette occaſion, ou fit compoſer un long Ecrit diviſé en IV. Livres, qu'on appella les Livres Carolins, où il condamnoit également le Concile tenu à C. P. ſous Conſtantin Copronyme, & celui qu'Irene venoit de faire tenir à Nicée. " Nous recevons, diſoit Charlemagne, les VI. „ Conciles Généraux ; mais nous rejettons „ avec mépris les nouveautés : comme „ auſſi ce Concile tenu en Bythinie pour „ faire adorer les Images. „ Il diſoit enſuite que Moyſe avoit fait faire des Cherubins par ordre de Dieu;mais qu'il n'avoit pas commandé de les adorer ; & qu'il en étoit de même du Serpent d'airain. Cet Ouvrage au ſentiment de tous les Critiques eſt aſſez mediocre & rempli de mauvaiſes raiſons. Il y a des preuves hors de ſujet ; on chicane les Grecs ſur pluſieurs points de peu d'importance ; en un mot il y regne une grande prévention contre les Grecs.

An. 790. à 794.

CEPENDANT la diviſion éclata dès l'année 789. entre Conſtantin & ſa Mere Irene. De prétendus Devins avoient perſuadé à cette Princeſſe que c'étoit à elle & non à ſon Fils que Dieu avoit deſtiné l'Empire.

An. 790. à 794. Conſtantin âgé de 20. ans ſe voyoit à regret ſans pouvoir ; il reſolut de releguer ſa Mere en Sicile. L'Imperatrice découvrit la conjuration, fit punir les Complices, & maltraita même ſon Fils.

LES Arabes vinrent alors attaquer l'Empire. Leur Flotte parut dans le Golfe d'Attalie ; & Theophile Duc de Cybire en Cilicie, qui fut pris, & mené au Calife Aaron, ſouffrit la mort plûtôt que de renoncer à la Foi. L'Egliſe en fait memoire le 22. Avril.

L'ANNE'E ſuivante 790. Conſtantin fut proclamé ſeul Empereur par les Troupes ; mais ce Prince foible & leger conſentit deux ans après que ſa Mere fût encore déclarée Imperatrice : ce fut la même année 790. que furent brûlés dans une incendie qu'il y eut à C. P. les Originaux des Explications de S. Jean-Chryſoſtome ſur l'Ecriture.

IL s'éleva vers le même tems en Eſpagne une nouvelle héréſie, dont Elipand ſucceſſeur de Cixila dans le Siége de Tolede, & Felix Evêque d'Urgel furent les Auteurs. Leur doctrine conſiſtoit à dire que J. C. n'étoit que Fils de Dieu par adoption, c'eſt-à-dire ſeulement de nom ; elle ſe répandit dans la Septimanie, & fut même reçuë par Aſcarie Archevêque de Brague, & par quelques Chrêtiens de Cordouë

LE Pape Adrien, averti de cette héréſie, écrivit à tous les Evêques d'Eſpagne pour les exhorter à demeurer fermes dans la Foi de l'Egliſe. En conſequence de cette Lettre où Adrien ſe plaignoit en même tems de ce qu'on reculoit la Pâque au de-là des bornes preſcrites par le Concile de Nicée, & qu'on ſouffroit d'autres abus comme celui-là introduits par les Evêques Migetius & Egila, l'Archevêque de Tolede aſſembla un Concile dans lequel il condamna l'erreur de Migetius touchant la Pâque ; mais il continua d'enſeigner la ſienne touchant l'adoption de Jeſus-Chriſt. S. Beat Prêtre & Moine dans les Montagnes des Aſturies qu'on nommoit Livanes, lui reſiſta vivement, & fut ſecondé dans ce travail par ſon Diſciple Etherius, qui fut depuis Evêque d'Oſma ; ils ramenérent à l'Egliſe pluſieurs de ceux qu'Elipand avoit ſeduits. Celui-ci irrité écrivit contr'eux à l'Abbé Fidelle, ſoutenant toujours ſon erreur. S. Beat fit une ſçavante réponſe à cette Lettre, tant en ſon nom qu'en celui d'Etherius. Il écrivit encore un Commentaire ſur l'Apocalypſe que l'on n'a plus, & mourut dans le Monaſtére de Valcavado le 19. Février 798.

An. 790. a 794.

CHARLEMAGNE ayant étendu ſes conquêtes juſques en Eſpagne, Urgel ſe trou-

An. 790. a 794. va dans les terres de ſon obéiſſance. Averti des erreurs de l'Evêque Felix, il fit aſſembler un Concile en 791. à Narbonne, où ſe trouvérent les Evêques des ſept Provinces voiſines, Arles, Aix, Embrun, Vienne, Bourges & Bourdeaux, au nombre de 26. à la tête deſquels étoient Daniel de Narbonne & Elifant d'Arles. Felix s'y trouva preſent; mais comme on ne le jugea que dans les Conciles ſuivans, cela fait croire qu'on ne décida rien ſur ſon ſujet dans celui-ci.

LA même année 791. l'erreur de Felix & d'Elipand fut condamnée dans un autre Concile tenu dans le Frioul par Paulin Patriarche d'Aquilée. On y fit outre cela 14. Canons dont le premier eſt contre la Simonie, & les autres ſur la vie exemplaire que le Clergé doit mener. Paulin qui préſidoit à ce Concile étoit fameux par ſa Doctrine. Il étoit ami particulier d'Alcuin, & l'on croit qu'il contribua beaucoup à la converſion des Avares.

L'ANNE'E ſuivante 792. le Roi Charles fit amener Felix d'Urgel à Ratiſbonne où il aſſembla un Concile; Felix y fut oüi, & convaincu d'erreur. On l'envoya à Rome, où en préſence du Pape, il avoüa ſa faute, abjura l'héréſie, & retourna de là chez lui.

ANGILBERT un des Seigneurs du Ro-

yaume en qui Charles avoit le plus de confiance avoit été chargé de conduire Felix à Rome ; il fut tiré pour cela du Monastére de Centule, où il s'étoit retiré en 790. il étoit intime ami d'Alcuin, qui suivant la promesse faite à Charlemagne lorsqu'il rencontra ce Prince à Pavie, vint s'établir en France vers ce tems-là. An. 790. à 794.

CEPENDANT Felix d'Urgel qui n'avoit abjuré ses erreurs que par dissimulation, ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il recommença de les soutenir. Alcuin lui écrivit d'abord charitablement pour l'inviter à se réunir à l'Eglise ; mais Felix lui répondit par un long Ecrit, où il prétendit soutenir son sentiment. Cet Ecrit ayant été apporté en France, Charlemagne ordonna à Alcuin d'y répondre. Il s'en chargea volontiers ; mais il le pria d'envoyer une copie de cette piece au Pape, une à Paulin d'Aquilée, une à Richbold de Treves & demanda lui-même du tems pour consulter les Peres.

PAULIN composa trois Livres contre cette hérésie & les dédia au Roi Charles ; Alcuin en écrivit sept, où il refuta pied à pied l'erreur de Felix. D'un autre côté Elipand écrivit jusques en France une Lettre générale aux Evêques & une particuliére à Charlemagne pour soutenir sa doctrine, & cette Lettre fut luë dans un Con-

An. 790. à 794. cile aſſemblé de diverſes Provinces, où elle fut condamnée.

Le Pape Adrien envoya à Charles la copie d'une Lettre qu'il avoit adreſſé aux Evêques de Galice & d'Eſpagne, par laquelle il répondoit à celle d'Elipand, que Charles lui avoit envoyée. Paulin d'Aquilée donna auſſi ſon avis par écrit; il y parloit tant en ſon nom qu'en celui de Pierre Archevêque de Milan, & de tous les Evêques d'Italie de l'obéiſſance du Roi. Le reſte des Evêques avoit donné le ſien avec le Pape. Alors Charlemagne aſſembla un Concile à Francfort ſur le Meyn, qui fut un des plus célébres de tout l'Occident. Deux Evêques y aſſiſtérent en qualité de Legats du Pape, & il s'y trouva plus de trois-cens Evêques de France, d'Eſpagne, d'Angleterre & de Germanie. Charlemagne y tint le même rang qu'avoient eu autrefois les Empereurs d'Orient dans les Conciles, depuis qu'ils eurent embraſſé la Foi Catholique. " Les Peres y „ condamnérent la doctrine d'Elipand & „ de Felix qui étoit un renouvellement des „ erreurs de Neſtorius; mais ils y furent „ d'un autre côté induits eux-mêmes en „ erreur, ſur de faux Actes qui leur furent „ produits contre le Second Concile „ de Nicée, où l'Imperatrice Irene avoit „ fait condamner juſtement les Iconoclaſ-

tes ; & ils rejettérent ce Concile, qui " toutefois fut reconnu dans la suite pour " Œcumenique, lorsque les veritables " Actes eurent été produits. „ An. 790. à 794.

On y fit un Canon particulier touchant les Images, conforme à ce qui étoit porté par les Livres Carolins. Ces Livres avoient été envoyés au Pape Adrien devant ou après le Concile de Francfort par Angilbert alors Abbé de Centule. Adrien y répondit par une longue Lettre adressée à Charlemagne, qu'il traita toujours avec un très-grand respect, malgré la dureté de l'Ecrit auquel il répondoit : agissant en cette occasion comme un homme sage qui veut soutenir la verité sans rompre la paix ; & il justifia pleinement le Concile que cet Ecrit attaquoit.

On decida diverses affaires particulieres dans le Concile de Francfort qui fut tenu en 794. on y fit ensuite plusieurs Réglemens généraux. On raporte au même tems un Capitulaire fait pour l'Italie, où il est parlé des biens Ecclésiastiques donnés en joüissance à des Laïques, suivant l'abus de ce tems-là. On peut y remarquer que quelques Evêques de Metz par un privilége particulier du Pape avoient eu le titre d'Archevêque & le Pallium.

ANNE'E 795.

L'EMPEREUR Constantin ayant épousé

An. 795. l'Imperatrice Marie contre son gré, rompit son Mariage quand il se vit le Maître. Irene sa Mere le lui conseilla même, afin de le rendre odieux à tout le monde, & ramener ainsi à elle la souveraine autorité. Ce Prince passionné d'ailleurs pour Theodote une des Filles de Chambre de Marie, voulut l'épouser. Il fit tous ses efforts pour faire approuver son divorce au Patriarche Taraise ; mais n'ayant pû l'y engager, il le fit chasser avec le Moine Jean qui avoit accompagné le Patriarche au Palais.

PERSISTANT dans son dessein il obligea l'Imperatrice Marie à se faire Religieuse, & la fit raser en Janvier 795.; & au mois d'Août suivant il déclara Theodote Imperatrice, & la fiança ; mais il ne put jamais persuader au Patriarche de célébrer ses nôces. Il chercha alors un Prêtre qui fit la cérémonie dans le Palais de Mamas le 4. Septembre.

L'ACTION de Constantin causa un grand scandale dans tout l'Empire ; elle fut imitée par les personnes puissantes. S. Platon ancien Abbé de Saccudion & S. Theodore son Neveu & son Disciple qui lui avoit succedé dans le Gouvernement du Monastére s'y opposérent ouvertement. Ils se separérent de la communion de l'Empereur. Le Patriarche Taraise n'osa

pas executer la menace qu'il avoit faite An. d'excommunier Conſtantin, de peur de 795. lui donner occaſion de prendre le parti des Iconoclaſtes, qui étoit encore très-nombreux, ce que le jeune Prince ménaçoit de faire. Quoique le Patriarche eût ainſi diſſimulé, l'Empereur ne laiſſa pas de le maltraiter; il lui donna des Eſpions, & fit exiler ſes Domeſtiques & ſes parens.

ENCORE plus irrité contre S. Platon, qui s'étoit même ſeparé de la communion du Patriarche, il le fit ménacer d'exil, de mutilation, de foüet. On lui envoya des Moines pour le ſolliciter; on lui écrivit des Lettres, mais inutilement. Theodore ſon Diſciple peu ſatisfait de s'être ſeparé de la communion de l'Empereur, l'excommunia. Conſtantin diſſimula ſon reſſentiment, & employa toute ſorte de moyens pour le gagner. Il le fit ſolliciter par Theodote ſa nouvelle Epouſe qui étoit ſa Parente; & voyant que rien ne pouvoit l'ébranler, il alla lui même au Monaſtére de Saccudion; mais ni l'Abbé ni aucun des Moines ne ſe preſentérent pour le recevoir,pas un ne lui parla, ni ne l'approcha, ce qui l'irrita tellement, qu'il envoya maltraiter l'Abbé & ceux des Moines qui étoient le plus dans ſes ſentimens; ils furent enſuite envoyés en exil à Theſſalonique au nombre de douze. S. Platon fut

An. 795. amené à l'Empereur à qui il ſoutint fermement que ſon mariage étoit illicite ; & Conſtantin le fit enfermer dans une cellule au Monaſtére de S. Michel où il fut gardé très-étroitement, ſans que perſonne pût le voir ; le Saint ſoutint cette perſécution un an entier. A l'exemple de S. Platon les Evêques & les Moines de la Cherſoneſe, du Boſphore, des côtes & des Iſles voiſines déclarérent l'Empereur excommunié, & ne ſe laiſſérent flechir ni par les prieres ni par les menaces. Ils furent exilés ; & l'Imperatrice Irene prit leur parti pour rendre ſon Fils encore plus odieux.

LE Pape Adrien I. ne fut pas témoin de tous ces troubles ; il mourut le 26. du mois de Décembre de cette année 795. Il fit grand nombre d'Offrandes aux Egliſes de Rome, en repara pluſieurs, & en bâtit de nouvelles. Il rétablit le Monaſtére de S. Etienne près l'Egliſe de S. Pierre, & y mit des Moines & un Abbé qui célébroient l'Office dans cette Egliſe. Il rétablit auſſi celui de S. André bâti par le Pape Honorius & y mit des Moines qui chantoient les heures dans l'Egliſe de Latran. Il en retablit encore divers autres, de même que pluſieurs acqueducs, & les murailles de Rome.

LE Roi Charles pleura ſa mort, comme

me s'il eût perdu un Frere ou un Fils, & quoiqu'il ne doutât pas que son ame ne fût dans le Ciel, il fit prier Dieu pour lui, donna pour cet effet de grandes aumônes; & pour marque de son amitié, il composa son Epitaphe en Vers latins. Le Bibliothecaire Anastase ne compte plus depuis la mort d'Adrien le tems des Papes par les Empereurs de C. P. An. 795.

SAINT LEON III.

SUITE DE L'ANNE'E 795. ANNE'ES 796. à 798.

SAINT LEON III. Romain gouverna l'Eglise 20. ans 5. mois & 18. jours, & eut pour Successeur en 816. Etienne V. ou IV.

Le 26. Décembre 795. jour auquel on faisoit les Funerailles d'Adrien, on élut pour son successeur le Prêtre Leon du Titre de Sainte Susanne, qui fut ordonné Evêque le lendemain. Il étoit d'un naturel très-doux, mais cependant très-ferme pour la défense des droits de l'Eglise. Il rendit justice à tout le monde, & fit de grandes liberalités au Clergé & aux Eglises de Rome.

An. 796. à 798. DE'S qu'il fut élu, il envoya des Legats à Charlemagne, avec les Clefs de la Confession de S. Pierre, l'Etendart de la Ville de Rome & d'autres presens; il le pria d'envoyer quelqu'un des Seigneurs de sa Cour, pour recevoir le serment de fidelité des Romains & les affermir dans son obéïssance.

LE Roi fit partir Angilbert Abbé de Centule ou de S. Riquier, avec une grande partie du Trésor qu'Henri de Frioul avoit apporté de la Pannonie après le pillage de la Capitale des Huns. Il le chargea d'une Lettre en réponse à celle du Pape, dans laquelle il exhortoit Leon à faire observer par tout les Canons. Angilbert avoit outre cela des ordres particuliers d'avertir le Pape de ses devoirs, & de lui parler fortement contre la Simonie; on croit que ces deux Lettres furent composées par Alcuin: car on les trouve parmi ses Œuvres. On croit encore que ce fut des présens du Roi Charles provenus de la dépoüille des Huns, que S. Leon fit faire tant de vases & d'ornemens précieux pour les Eglises de Rome. Il reste encore au Palais de Latran un monument où S. Pierre est representé assis ayant trois clefs sur ses genoux, & à ses deux côtés le Pape Leon à droite & le Roi Charles à gauche tous deux à genoux. S. Pierre

donne d'une main un Pallium au Pape & An. 796. à 798.
de l'autre un étendart chargé de six Roses
au Roi, & au-dessous est une Inscription
qui porte ces mots : " Saint Pierre donnez
„ la vie au Pape Leon & la victoire au
„ Roi Charles. „

QUENULFE Roi des Merciens ayant appris la mort du Pape Adrien, écrivit à Leon le priant de le regarder comme son fils adoptif, & lui promettant une parfaite obéissance. Il lui parla ensuite de la division du Diocèse de Cantorbery faite sous le Roi Offa son prédecesseur, à cause de l'inimitié qui regnoit entre l'Archevêque Jambert & ce Prince, à l'occasion de laquelle le Pape Adrien avoit donné le Pallium à l'Evêque de Lichefield, & l'avoit fait Archevêque. Il lui demanda en même tems ce qu'il falloit observer pour qu'il n'y eût point de Schisme dans son païs, & le pria enfin d'examiner les plaintes d'Athelrade ou Adelard alors Archevêque de Cantorbery, qui avoit été auparavant Abbé de Malmesbury & ensuite Evêque de Winchester.

ATHELRADE porta lui-même la Lettre; le Pape fut si satisfait de sa science & de sa vertu qu'il lui donna une réponse très-favorable, lui accordant le pouvoir d'excommunier même les Rois & les Princes soumis à sa jurisdiction qui violeroient

An. 796. à 798. les Commandemens de Dieu. Il lui rendit toute l'autorité que ses Prédecesseurs avoient euë, suivant l'ordre établi par S. Gregoire.

En exécution de ce Decret, Athelrade tint un Concile à Beccanel en 798. ou 799. où le Roi Quenulfe assista, & défendit aux Laïques d'usurper les biens des Eglises. Le Decret fut souscrit par 17. Evêques & quelques Abbés. Athelrade fit tenir un autre Concile en Northumbre dont le Royaume étoit éteint depuis 794. qu'Ethelbert avoit été tué. Ce Concile fut tenu à Finchal; Echanbald ou Eambauld Archevêque d'Yorck y présida, & on y ordonna le rétablissement de l'ancienne Discipline, principalement sur l'observation de la Pâque.

En Orient le jeune Empereur Constantin fut emprisonné en 797. par les artifices de sa mere. On lui creva les yeux avec tant de violence qu'il en mourut le 19. Août. Irene regna seule après sa mort, & rapella les exilez, entr'autres S. Theodote: S. Platon fut aussi délivré de sa prison. Le Patriarche Taraise lui fit des excuses de n'avoir pas tenu la même conduite que lui, & l'invita à la réunion qui se fit entr'eux, moyennant la punition du Prêtre Joseph qui avoit marié l'Empereur avec Theodote, & qui fut déposé & chassé.

S. THEODORE quitta incontinent après C. P. & retourna à ſon Monaſtère de Saccudion où il raſſembla ſon troupeau diſperſé, & l'augmenta d'un grand nombre de perſonnes que ſa réputation attiroit de tous côtez. Les Muſulmans l'obligérent de l'abandonner quelque tems après par les courſes continuelles qu'ils faiſoient juſques aux portes de C. P.; il ſe retira à celui de Stude, ainſi nommé à cauſe de Studius Patrice & Conſul ſon Fondateur: il y transfera ſa Communauté; & ce Monaſtère devint le plus fameux de cette Ville. S. Theodore eſt principalement connu ſous le nom de Studite. S. Platon craignant d'être obligé de reprendre le gouvernement de la Communauté, embraſſa la vie de Reclus ſous l'obéiſſance de S. Theodore ſon Neveu, & pratiqua de grandes auſteritez. An. 796. à 798.

EN Eſpagne regnoit Alfonſe ſurnommé le Chaſte parce qu'il garda la continence avec la Reine Bertinalde ſon épouſe qui étoit Françoiſe. Il remporta de grandes victoires ſur les Sarraſins; & ayant fixé ſa reſidence à Oviedo, il y fit tranſporter l'Arche de Reliques que les Eſpagnols regardoient comme la ſauve-garde de leurs Etats, & la mit dans une Egliſe qu'il fit bâtir en l'honneur du Sauveur.

ANNÉES 799. & 800.

FELIX d'Urgel étant encore retombé dans ſon Héréſie, Charlemagne fit aſſembler un Concile à Rome en 799. pour condamner l'Ecrit qu'il avoit fait contre Alcuin. Il s'y trouva 57. Evêques, & le Pape y préſida. On s'aſſembla dans l'Egliſe de S. Pierre; mais il ne reſte que des fragmens des trois actions de ce Concile, dans la derniere deſquelles le Pape prononça excommunication contre Felix, s'il ne renonçoit à ſon Héréſie.

PEU après ce Concile, & le 23. Avril, jour de S. George, on dénonça dans l'Egliſe de ce Saint la Grande Litanie, c'eſt-à-dire, la Proceſſion ſolemnelle qui devoit ſe faire le 25., jour de S. Marc. Elle devoit ſe terminer à S. Laurent de Lucine où le Pape devoit célébrer la Meſſe. Leon étant ſorti à cheval pour cette cérémonie, fut attaqué par Paſcal Primicier de l'Egliſe & par Campule Sacellaire, parens du Pape Adrien, qui avoient formé une conſpiration contre lui. Ils étoient à la tête d'une troupe de Gens armez. Le Peuple épouvanté prit la fuite. On ſe jetta ſur le Pape, on le mit par terre, on lui déchira ſes habits en le dépoüillant; & après mille efforts on lui creva les yeux, on lui arracha la langue, & ce fut par miracle qu'il ne fut ni aveugle ni muet. On le laiſſa

étendu au milieu de la ruë : on n'en de- An.
meura pas même là, Paſcal & Campule 799.
revinrent à la charge; l'ayant traîné dans & 800.
l'Egliſe du Monaſtére de S. Etienne & de S. Sylveſtre, ils lui donnérent des coups de bâton, le déchirerent & le laiſſérent baigné dans ſon ſang : puis ils l'enfermérent dans le Monaſtére ſous bonne garde. Toutefois craignant qu'il ne fût enlevé par les Gens de bien, ils le transferérent à celui de S. Eraſme dans une étroite priſon.

ALBIN un de ſes Cameriers, ſecondé par quelques perſonnes fidéles, trouva le moyen de l'enlever, & l'emmena à S. Pierre où étoit Virunde Abbé de Stavelo, Envoïé du Roi Charles. Ses ennemis au deſeſpoir, s'en vangérent ſur Albin dont ils pillérent la maiſon, de même que celle du Pape. Viginiſe Duc de Spolete ſachant Leon à S. Pierre vint auſſitôt avec ſon armée, & le mena dans la Capitale où pluſieurs amis des Romains vinrent à lui de diverſes Villes.

LE Pape partit peu après de Spolete & alla trouver Charlemagne à Paderborn en Saxe, accompagné de pluſieurs Evêques, & d'une nombreuſe ſuite. Le Roi le reçut avec de grands honneurs, & le retint quelque tems auprès de lui. Ses ennemis en étant informez, brûlérent de dépit les

An. 799. & 800. Terres de l'Eglise Romaine, & envoyérent à Charles des Députez chargez d'accusations contre lui.

S. LEON étant à Paderborn, consacra dans l'Eglise qu'on y avoit bâtie depuis peu, un Autel où il mit des Reliques de S. Etienne qu'il avoit apportées de Rome. Cette Eglise avoit été d'abord de la dépendance de celle de Vursbourg. La distance des Lieux engagea de l'en soustraire. On y établit pour Evêque Harmar ou Hatumar.

PENDANT que le Pape étoit dans cette Ville, Charlemagne envoya Leidrade de Lyon, Nefride de Narbonne, & Benoit Abbé d'Aniane avec plusieurs autres Evêques ou Abbés à Urgel, afin de persuader à l'Evêque Felix de quitter son erreur & se soumettre au jugement de l'Eglise. Ces Prélats représentérent à Felix ce qui s'étoit passé au Concile de Rome contre lui, & lui persuadérent de se rendre à Aix-la-Chapelle où Charles passa l'hyver de 799. On peut mettre l'assemblée de ces Prélats au nombre des Conciles. Nefride de Narbonne y présida en qualité de Metropolitain de la Province.

FELIX étant arrivé à Aix, on y tint l'assemblée des Seigneurs & des Evêques; il y renonça de bonne foi à ses erreurs, ayant été convaincu par raison sans aucu-

ne violence. Il fut cependant déposé de l'Episcopat & relegué à Lyon où il finit ses jours. Il donna son abjuration par écrit en forme de Lettre adressée au Clergé & au Peuple d'Urgel dans laquelle il se qualifia jadis Evêque, déclarant ce qui s'étoit passé au Concile d'Aix-la-Chapelle, où il avoit été desabusé de ses erreurs par les autoritez de S. Cyrille, de S. Gregoire & de S. Leon qu'il ne connoissoit pas ; & exhortant son Eglise à croire la Doctrine de l'Eglise universelle, à prier pour lui, & à faire cesser le scandale qu'il avoit causé. On raporte au même tems une Lettre d'Elipand de Tolede à Felix qu'il supose toujours dans son erreur ; elle étoit pleine d'invectives contre S. Beat & Alcuin.

An. 799. & 800.

LE Pape S. Leon retourna à Rome & y arriva le 29. Novembre de la même année 799. accompagné d'Archevêques, d'Evêques & de Comtes. Dans toutes les Villes où il passa, on le reçut comme si c'eût été S. Pierre lui-même. Il y eut quelques jours après une assemblée des Evêques & des Seigneurs dans la Salle du Palais de Latran, où l'on informa des accusations intentées contre lui par ses ennemis. Les Commissaires envoyez par Charlemagne étoient au nombre de dix : savoir sept Evêques & trois Comtes. On

An. 799. & 800. examina l'affaire pendant plus d'une ſemaine, & l'on ne trouva aucune preuve contre le Pape. On fit alors arrêter les accuſateurs, & on les renvoya en France.

ARNON Archevêque de Salſbourg étoit un des Commiſſaires. Il avoit ſuccedé à Bertric qui après la mort de Virgile ne tint le Siége qu'un an. Valderic Archevêque de Paſſau étant mort en 798., Charlemagne rendit au Siége de Salſbourg la Dignité de Metropolitain de Baviére qu'il avoit auparavant, & chargea Arnon d'aller affermir la Réligion chez les Sclaves. Arnon y conſacra des Egliſes, ordonna des Prêtres, inſtruiſit les Peuples, & y établit pour Evêque Theodoric, lui donnant pouvoir de prêcher, de bâtir & dédier des Egliſes, d'ordonner des Prêtres & d'établir la Diſcipline Eccléſiaſtique, à la charge de reconnoitre la ſuperiorité du Siége de Salſbourg.

CHARLEMAGNE ayant paſſé l'hyver à Aix-la-Chapelle, en partit à la mi-Mars de l'an 800. pour viſiter les côtes de l'Ocean dès-lors attaquées par les Pirates Normans. Il célébra la Pâque au Monaſtére de S. Riquier, alla de-là à Roüen, puis à S. Martin de Tours pour voir Alcuin à qui il en avoit donné l'Abbaïe. Il alla de-là à Paris, tint au commencement d'Août à Mayence l'aſſemblée des Seig-

neurs, nommée depuis Parlement, & y résolut son voyage d'Italie. An. 799. & 800.

IL renvoïa en Espagne Leidrade de Lyon, Nefride d'Arles & Benoit Abbé d'Aniane pour achever d'éteindre l'Hérésie de Felix d'Urgel. Ce fut alors qu'Alcuin composa son Traité pour répondre à la Lettre d'Elipand. Il étoit divisé en IV. Livres, dont les deux premiers contenoient la réfutation de cette Lettre, & les deux autres établissoient la verité Catholique. Alcuin est regardé comme le restaurateur des Lettres en France. Il forma dans son Ecole de Tours plusieurs Disciples fameux, tels que Raban depuis Archevêque de Maïence, Simeon Evêque de Wormes, Sigulfe Abbé de Ferrieres, & Amalarius surnommé Fortunat. Il y avoit aussi des Ecoles en plusieurs Monastéres; Alcuin avoit d'abord formé celle du Palais qui fut gouvernée après lui par Clement Irlandois & par Claude depuis Evêque de Turin, où Riculfe & Angilbert avoient été élevés.

THEODULFE d'Orleans est aussi regardé comme un des restaurateurs des Lettres. Il fait mention dans son Capitulaire de deux sortes d'Ecoles: l'une pour les petits enfans que chaque Curé devoit tenir dans sa Paroisse, & l'autre pour l'instruction des Clercs en divers Lieux.

An. 799 & 800. LES Ecrits d'Alcuin montrent l'état des études de son tems, c'est-à-dire plus de travail que de genie, plus de memoire que d'invention & de choix. On trouve dans ses Lettres quelques points de Discipline Ecclésiastique qui méritent d'être remarqués. Il explique les deux glaives dont il est parlé dans l'Evangile, dans un sens allegorique, sans les appliquer aux deux Puissances temporelles & spirituelles, comme on l'a fait depuis.

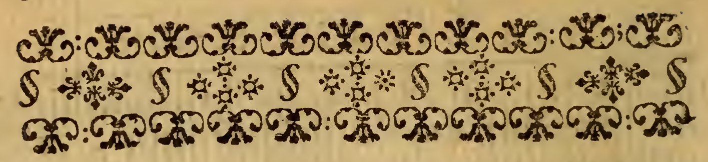
CHARLEMAGNE étant arrivé en Italie l'année 800. le Pape S. Leon vint au-devant de lui jusques à Nomente à 4. lieuës de Rome & le reçut avec grand respect. Le lendemain Charles arriva à Rome. Le pape l'attendoit sur les degrés de S. Pierre avec plusieurs Evêques & tout son Clergé; les acclamations furent grandes. C'étoit pour la quatriéme fois qu'il venoit dans cette Ville, & le jour de cette entrée fut le 24. Novembre.

SEPT jours après, il convoqua l'Assemblée qui se tint dans l'Eglise de S. Pierre, pour l'affaire de S. Leon, la plus grande & la plus essentielle de toutes celles qui avoient occasionné son voyage. Personne ne se présenta pour prouver les prétendus crimes imputez au Pape. Les Prélats dirent qu'ils ne pouvoient juger le Siége Apostolique qui est le Chef de toutes les

Eglises. S. Leon dit alors qu'il vouloit suivre l'exemple de ses Prédecesseurs, & qu'il étoit prêt de se purger de toute fausse accusation, ce qu'il fit le lendemain dans la même assemblée. Les Prélats & tout le Clergé chantérent une Litanie, & louérent Dieu, la Ste. Vierge, S. Pierre & tous les Saints. An. 799. & 800.

Le jour de Noël suivant, Charlemagne vint entendre la Messe à S. Pierre; comme il étoit débout & incliné devant l'Autel pour faire sa priére, le Pape lui mit de sa main une couronne très-précieuse sur la tête, & le Peuple le proclama Empereur pendant trois fois. Le Pape l'adora après les acclamations à la maniere des anciens Princes, c'est-à-dire qu'il se prosterna devant lui, le reconnoissant son Souverain; dès-lors au lieu du titre de Patrice, on lui donna ceux d'Empereur & d'Auguste. Il fut oint d'huile sainte, de même que son fils le Roi Pepin; après la Messe, Charlemagne offrit de riches presens à S. Pierre, & ensuite à S. Paul, à S. Jean de Latran & à Ste. Marie Majeure. Il prit le nom d'Empereur Romain, qui depuis 476. étoit éteint en Occident. Quelques-uns mettent cette époque à l'année 801. parce que les François commençoient pour lors l'année à la Noël.

Fin du Huitiéme Siécle.



NEUVIE'ME SIE'CLE.

Commençant à l'Année 801. *& finissant à l'An* 900.

SAINT LEON III.

ANNE'ES 801. à 805.



'EMPEREUR Charlemagne renvoya au commencement de l'année 801. avec des presens deux Moines que le Patriarche de Jerusalem lui avoit envoyez, & qui étoient arrivés à Rome en Decembre de l'an 800. portant à Charles un étendart & les clefs du S. Sepulchre & du Calvaire. Il avoit lui-même envoyé des Ambassadeurs au Calife Aaron qui étoit maitre de l'Orient, & qui préferoit son amitié à celle de tous les Princes. Ces Ambassadeurs avoient été très-bien reçus; le Calife leur avoit accordé ce qu'ils demandoient, & avoit ajouté la garde du saint Lieu en faveur de Charles: c'est sans doute ce que signifioit cet éten-

dart & ces clefs envoyées par le Patriarche de Jerusalem. An. 801. à 805.

L'IMPERATRICE Irene avoit aussi envoyé un Ambassadeur à Charles, qui envoya de son côté Jessé Evêque d'Amiens & le Comte Helingaud, pour conclurre le Traité de paix. Comme ils étoient à C. P. Nicephore grand Trésorier de l'Empire se fit déclarer le 31. Octobre 802. & relegua ensuite Irene qui étoit sa Bienfaitrice dans l'Isle de Lesbos où elle mourut en 803. La même année le Patrice Bardane surnommé le Turc fut déclaré Empereur malgré lui, par les Troupes de la Natolie dont il étoit Gouverneur; mais n'ayant pû se faire recevoir dans C. P., il abandonna cette entreprise, & se fit Moine.

VENISE étoit alors gouvernée par des Tribuns annuels & un Duc nommé Jean, qui pour faire sa cour à Nicephore, voulut faire un Grec Evêque d'Olivolo, une des Isles qui composent cette Ville, & où est encore la principale Eglise. Les Tribuns s'y opposérent, & priérent le Patriarche de Grade de ne pas le sacrer. Ce Prélat fit plus, il excommunia le Grec. Le Duc Jean irrité vint assiéger Grade; & s'en étant rendu maitre, il précipita le Patriarche d'une Tour très-haute.

PAULIN Patriarche d'Aquilée assembla

An. 801. à 805. auſſitôt un Concile à Altino, Ville autrefois Epiſcopale ; & écrivit à l'Empereur Charles ce qui s'étoit paſſé. On ne ſait point quelle fut l'iſſuë de cette affaire ; on voit ſimplement que Fortunat fut élu Patriarche de Grade, & que le Pape lui envoïa le Pallium avec une Lettre dattée du 21. Mars 803. la IIIe. année de l'Empereur Charles, par où l'on voit, que depuis ſon couronnement, le Pape dattoit du regne de ce Prince, comme auparavant de celui des Empereurs d'Orient.

ON croit que la même année 803. Paulin d'Aquilée préſida en qualité de Legat du Pape, à un grand Concile que Charlemagne avoit fait aſſembler à la fin de 802. à Aix-la-Chapelle. Il reſte de ce Concile un Capitulaire en VII. Articles, dont les plus importans regardent le ſerment qu'on doit faire à l'Empereur & la ſupreſſion des Chorevêques. Cependant le Decret de ce Concile n'eut pas ſitôt ſon effet ; l'uſage des Chorevêques dura encore plus d'un Siécle, & ce ne fut que vers le milieu du Xe. qu'ils furent totalement ſuprimez en Orient & en Occident. Le Patriarche Paulin mourut l'année ſuivante 804. & eſt honoré comme Saint le 11. Janvier jour de ſa mort. On a de lui pluſieurs Ecrits, dont les principaux ſont le Traité de la Trinité contre Felix,

& Elipand nommé Sacrosyllabus : les trois An. 801. à 805.
Livres contre Felix, & celui des Instructions salutaires qui a long-tems passé sous le nom de S. Augustin.

CHARLEMAGNE tint sur la fin de 803. un Parlement à Wormes, où il enterina une Requête qui lui fut presentée par tout le Peuple de ses Etats, pour dispenser les Evêques d'aller à la guerre, & en renvoya la confirmation à une plus grande assemblée qui eut lieu bientôt après.

CEPENDANT le Patriarche Fortunat craignant la violence de Jean Duc de Venise, vint en France implorer le secours de Charles, & obtint un privilége d'immunité pour son Eglise. L'Empereur ayant appris qu'on avoit trouvé à Mantouë du sang de J. C. manda au Pape de s'en informer. S. Leon prit cette occasion pour sortir de Rome ; il alla trouver l'Empereur, & passa avec lui la Fête de Noël à Aix-la-Chapelle. On croit que ce voyage du Pape avoit pour motif l'affaire de Venise dont les Grecs vouloient se rendre maitres.

L'EMPEREUR termina enfin la guerre de Saxe en 804. & s'appliqua à y faire fleurir la Réligion. Il avoit établi en 802. S. Ludger Evêque de Mimigerneford, c'est-à-dire de Munster, pendant qu'il gouvernoit les cinq Cantons de la Frise.

An. 801. à 805. S. Ludger avoit fondé un Monastére de Chanoines ou seuls ou mêlés de Moines, ce qui dans le Xe. Siécle fit donner à ce Monastére le nom de Munster. Ce S. Evêque fit quantité de Miracles pendant qu'il travailloit à la conversion des Infidéles. Il vouloit aller prêcher la Foi aux Normans, l'Empereur l'en empêcha. Il prédit les ravages qu'ils firent dans la suite en France, & mourut le 26. Mars 809. jour auquel l'Eglise honore sa memoire. Son corps fut mis en dépôt dans son Eglise jusques à l'arrivée de son frere Hildegrin Evêque de Châlons, qui l'enterra dans son Monastére de Verden fondé en 795. S. Ludger en avoit fondé un autre à Helmstad, à present dans le Duché de Brunswick, & avoit gouverné par ordre de Charlemagne celui de Lotuse en Haynault, aujourd'hui Leuse. Son Neveu Gerfrid lui succeda dans l'Evêché de Mimigerneford; & Alfrid qui fut le Successeur de Gerfrid écrivit sa vie, sur ce qu'il avoit appris d'Hildegrin, de sa sœur Heriburge Réligieuse, d'Alfrid & de quelques autres.

ADELARD de Cantorbery tint un Concile à Clovesho ou Elife en 803. après en avoir tenu un autre dans le même endroit en 800. On traita dans ce dernier comme dans le premier, de l'usurpation des biens d'Eglise. Douze Evêques y assistérent, &

l'on voit par les souſciptions le nom que portoient alors les Evêchez dépendans de Cantorbery, dont la plûpart ſont aujourd'hui inconnus. An. 801. à 805.

ANNE'ES 806. à 810.

TARAISE Patriarche de C. P. mourut le 25. Février 806. & eſt honoré entre les Saints. Quoiqu'accablé de vieilleſſe, il célébroit le S. Sacrifice, & s'appuyoit ſur une table de bois que l'on mettoit devant l'Autel, ce qui fait voir qu'on n'oſoit s'appuyer ſur l'Autel même. On célébroit déjà ſa Fête en 813. ſous ſon Succeſſeur.

L'EMPEREUR Nicephore conſulta ſur le choix de ce Succeſſeur les plus conſidérables d'entre les Evêques, les Moines & le Senat, & entr'autres S. Platon & S. Theodore-Studite. S. Platon donna par écrit ſon avis qui ne fut pas ſuivi. S. Theodore s'excuſa, & dit ſeulement qu'il falloit choiſir le plus digne même entre les Stylites & les Reclus, ce qui montre qu'il y avoit encore des Stylites 350. ans après S. Simeon leur Auteur.

NICEPHORE Secretaire de l'Empereur fut enfin celui ſur qui le choix tomba; le Clergé & le Peuple y applaudirent; mais S. Platon & S. Theodore-Studite s'y oppoſérent, parce qu'il n'étoit que ſimple Laïque, craignant que cet exemple, après celui de Taraiſe, ne fût dangereux.

An. 806. à 810. L'EMPEREUR irrité fit enlever S. Platon & le tint enfermé 24. jours dans une étroite prison. Quant aux Moines, quelques-uns furent emprisonnez, d'autres mis à la question, & Nicephore vouloit les chasser de C. P. Cependant le Patriarche fut ordonné le 12. Avril 806. Son Pere Theodore qui avoit été Secretaire de Constantin Copronyme étoit mort en exil après avoir été dépoüillé de sa charge, & tourmenté pour les Stes. Images; sa mere Eudoxie qui avoit suivi son époux, l'avoit élevé avec grand soin. Il avoit embrassé la vie Monastique avant que d'exercer la même charge que son Pere sous le regne de Constantin & d'Irene, & il avoit joint à la connoissance de la Réligion, l'étude des sciences profanes. Il n'accepta le Patriarchat qu'avec repugnance; pendant qu'on le consacroit, il tenoit à sa main un Ecrit qu'il avoit composé pour la défense de la Foi; & après la cérémonie, il le mit en dépôt derriere l'Autel.

EN Occident la même année 806. Charlemagne fit son testament à Thionville, & partagea ses Etats à ses trois fils, Charles, Pepin & Loüis, mais sans faire mention de l'Empire & de la Duché de Rome. Il l'envoya au Pape Leon qui le confirma. Il lui écrivit en même tems en faveur de Fortunat de Grade que les

Grecs & les Venitiens avoient chassé éga- An.
lement, & pria le Pape de lui donner 806.
l'Evêché de Pole en Istrie que la mort à
d'Emilien laissoit vacant. Leon accorda 810.
cet Evêché à la charge, que si Fortunat rentroit à Grade, il rendroit Pole sans rien garder des biens de cette Eglise; il pria à son tour Charlemagne d'avertir cet Evêque qu'il ne menoit pas une vie conforme à son caractére, comme il en avoit été averti, même de France.

CET Empereur reçut en 807. à Aix-la-Chapelle un Ambassadeur du Calife Aaron qui étoit accompagné de deux Moines envoyez par Thomas Patriarche de Jerusalem. Les Réliques de S. Cyprien arrivérent la même année en France avec celles de S. Sperat l'un des Martys Scillitains, & le Chef de S. Pantaleon que le Calife avoit donné à des Ambassadeurs de Charles. L'Empereur ordonna d'abord de les garder à Arles jusques à ce qu'il eût fait bâtir dans son Royaume quelque magnifique Eglise où elles reposassent dignement; mais cet ouvrage ayant été differé, Leidrade Archevêque de Lyon pria Charlemagne de lui laisser porter ces Réliques dans son Eglise; & l'ayant obtenu, il les plaça derriere l'Autel de sa Metropole.

LEIDRADE né dans le Norique avoit succedé dans le Siége de Lyon à Adon;

An. 805. à 810. & pendant qu'il gouverna cette Eglise, il fit pour elle de grandes choses, comme il paroit par une de ses Lettres à Charlemagne. On remarque dans cette Lettre deux parties considérables du rétablissement de la Discipline, les Ecoles & les Monastéres. Il avoit réparé ceux de Ste. Eulalie, de S. Pierre & de Lisle-Barbe, & plusieurs Eglises dans Lyon.

COMME Alcuin sous Charlemagne fut le restaurateur des Lettres par l'établissement des Ecoles, S. Benoit Abbé d'Aniane le fut de la Discipline Monastique. Fils du Comte de Maguelone, il fut mis dès sa premiere jeunesse au service du Roi Pepin, auprès de qui il exerça la Charge d'Echanson. Il s'attacha ensuite à Charlemagne; mais il avoit dès-lors formé le dessein de quitter le Monde. S'étant exercé pendant trois ans à veiller, prier, jeûner, reprimer sa langue, & se trouvant enfin en danger de se noïer, il confirma sa resolution par un vœu, & l'exécuta dans le Monastére de Saint Seine en 777. où il s'efforça bientôt d'imiter la perfection des Regles de S. Basile & de S. Pacome; mais il revint ensuite à celle de S. Benoit, s'y affectionna, & s'efforça d'y ramener ses Confreres. Il fut élu Abbé de Saint Seine; mais ses mœurs & celles des Moines étant trop differentes, il vint dans son Païs, &

bâtit en 780. un petit Monaſtére près d'une An. 806. à 810.
Chapelle de S. Saturnin à Aniane. Il y
eut bientôt des Compagnons, & un S.
homme aveugle nommé Vitmar fut un
des principaux.

Il y avoit dans le voiſinage trois hommes de grande vertu, Attilon, Nibridius & Annien, qui ſans ſavoir la Régle vivoient en vrais Réligieux. Ils prirent Benoit en affection. On croit que Nibridius eſt le même que Nifridius depuis Abbé de la Graſſe & Archevêque de Narbonne. Benoit ne tarda pas d'avoir grand nombre de Diſciples, & en 782. il commença à bâtir une magnifique Egliſe par la liberalité des Ducs & des Comtes, & elle fut dediée au Sauveur. Il mit ſon Monaſtére qui étoit devenu très-conſidérable, ſous la protection du Roi, & en obtint une immunité ſuivant l'uſage du tems.

Son exemple excita pluſieurs autres ſaints Perſonnages à aſſembler des Moines, & à former leur vie ſur ſes inſtructions; quelques Evêques touchez de ſa réputation, lui demandérent inſtamment des ſiens pour ſervir d'exemple aux autres; Leidrade de Lyon en obtint vingt pour le Monaſtére de Liſle-Barbe. C'eſt à cette Communauté qu'Alcuin écrivit ſous le nom de Freres de Lyon pour les exciter à la perſevérance, & les prémunir contre

An. 806. à 810. les erreurs de Felix d'Urgel.

ALCUIN se lia d'une si étroite amitié avec S. Benoit qu'on fit un recueïl particulier des Lettres qu'il lui écrivit. Il lui demanda aussi des Moines ; & Benoit lui en envoya vingt, avec lesquels il fonda l'Abbaïe de Cormery. Theodulfe d'Orleans en obtint aussi pour retablir celle de Mici, ou S. Mesmin, ruinée pendant les guerres du Roi Pepin contre le Duc d'Aquitaine. On peut raporter à ces reformes de Monastéres un Capitulaire de Charlemagne de 805. au sujet des Moines.

LA plus illustre Colonie d'Aniane fut le Monastére de Gelone fondé par les liberalités de Guillaume Duc d'Aquitaine, qui s'y retira lui-même. Il étoit de la premiere Noblesse de France Fils du Comte Theodoric, & d'Aldane qu'on dit avoir été Fille de Charles Martel. Il étoit liberal envers tous les Monastéres, & protegeoit ceux que Charles avoit fondés ou reparés. Voulant en fonder un, il choisit un désert qui avoit de l'agrément & des commodités, à mi-chemin de Lodeve à Montpellier, qu'on nommoit le Val Gelon : on a la Chartre de cette fondation dattée de l'année 804.

ALBANE & Bertrane ses deux Sœurs voulant consacrer à Dieu leur virginité le priérent de les offrir dans l'Eglise du nou-

veau

veau Monastére, & il le fit. C'est un exemple singulier de personnes adultes offertes par d'autres; ces deux saintes Filles formérent un petit Couvent dont l'Eglise dédiée à S. Barthelemi subsiste encore à vingt pas du Monastére. An. 806. à 810.

GUILLAUME fut touché de l'exemple de ses Sœurs; après en avoir obtenu la permission de Charlemagne, de qui il n'accepta de tous les presens qu'il lui offrit qu'une Relique de la vraïe Croix, il se rendit à Gellone; & y entra pieds nuds & revêtu d'un Cilice sous ses habits precieux, embrassa la vie monastique, vêcut sept ans dans l'exercice des plus éminentes vertus, & mourut enfin comme l'on croit le 28. Mai 812.; le Monastére a pris son nom, & s'appelle depuis long-tems S. Guillaume ou Guillem du desert.

LOUIS, dernier Fils de Charlemagne & Roi d'Aquitaine travailla puissamment à retablir dans son Royaume la discipline clericale & monastique; il auroit embrassé lui même la vie monastique, à l'exemple de son Oncle Carloman, si l'Empereur son Pere ne l'en eût empêché. On compte jusqu'à vingt-six Monastéres qu'il repara ou fonda. A son exemple plusieurs Evêques & plusieurs Laïques relevérent les Monastéres ruinés, & en bâtirent de nouveaux. Loüis prit une affection particulié-

An. 806. à 810. re pour S. Benoit d'Aniane, & le protegea contre ceux qui s'opposoient à sa reforme.

L'EGLISE de C. P. étoit alors dans le trouble. Le Prêtre Joseph que le Patriarche Taraise avoit déposé, pour avoir donné la Bénédiction nuptiale à Constantin & à Theodote, gagna les bonnes graces de l'Empereur Nicephore, qui se mit en tête de le faire retablir dans ses fonctions. Le Patriarche le refusoit; mais craignant enfin quelque violence contre l'Eglise, il assembla un Concile d'environ quinze Evêques, où par condescendance, & par dispense, il rétablit Joseph dans ses fonctions. S. Theodore-Studite qui assistoit au Concile s'opposa à ce Decret, & le déclara au Patriarche Nicephore par une Lettre écrite en son nom & en celui de S. Platon.

APRE'S cette déclaration Theodore se separa avec tous ses Moines de la communion du Patriarche. Cette séparation ne fut pas toutefois d'abord connuë, il la tint secrete tant qu'il pût par discretion; mais enfin il fallut se déclarer au bout de deux ans. L'Intendant des Voitures publiques, Officier considerable à la Cour demanda à Joseph Archevêque de Thessalonique Frere de S. Theodore, pourquoi on ne communiquoit point avec la Cour & le Patriarche; l'Archevêque répondit qu'on

n'avoit rien, ni contre les Empereurs ni contre le Patriarche, mais ſeulement contre le Prêtre Joſeph qui avoit été déposé ſuivant les Canons. La choſe devint publique dans C. P.; pluſieurs prirent le parti de Theodore, mais ſans ſe déclarer.

An. 806. à 810.

S. PLATON ou plûtôt S. Theodore ſous ſon nom, en écrivit au Moine Simeon Parent de l'Empereur, qui étoit leur ami, & fort affligé de la déclaration de l'Archevêque Joſeph. Cependant Theodore prévoyant la perſécution qui les ménacoit avec les ſiens, écrivit aux Moines de Saccudion, ce qui s'étoit paſſé entre l'Archevêque Joſeph & l'Intendant; il les exhorta à la conſtance & à prier pour l'Empereur, le Patriarche & la paix de l'Egliſe. Comme quelques-uns ſoutenoient que Theodore devoit au moins tolerer le retabliſſement du Prêtre Joſeph par condeſcendance, il écrivit à Theoctiſte Maître des Offices, & lui expliqua juſqu'où peut aller la condeſcendance en matiere de Réligion.

CE qui s'étoit paſſé à C. P. fut raporté à Rome d'une maniere qui fit blâmer la conduite de Theodore. Baſile Abbé de S. Sabas de Rome ſon ami, lui en écrivit durement; Theodore répondit qu'on le condamnoit ſans connoiſſance de cauſe; & ſe juſtifia de l'accuſation du ſchiſme

P 2

An. 806. à 810. comme il l'avoit déja fait dans ſes autres Lettres.

CEPENDANT S. Platon & lui, ſouffroient depuis un an une rude perſécution. L'Empereur les faiſoit ſouvent venir en ſa préſence pour les obliger à ſe rendre à ſa volonté. Il envoya enfin une Compagnie de Soldats, qui environnérent le Monaſtére de Stude, & perſonne n'oſa plus ſe montrer. Les Evêques de Nicée & de Chryſopolis vinrent parler à Platon & à Theodore pour leur perſuader de recevoir le Prêtre Joſeph, comme ayant fait ce mariage par ordre du Patriarche Taraiſe: temperament qu'ils croyoient propre à procurer la paix. “ Taraiſe, diſoient-ils, „ étoit un Saint, comme S. Jean Chryſoſ„ tome; vous devez recevoir ſa diſpenſe. „ On leur fit encore la même propoſition à S. Serge, où ils avoient été renfermés; mais tout étant inutile, l'Empereur fit aſſembler un Concile au mois de Janvier 809. dans lequel on les fit comparoître, & où on les traita indignement. Dans ce Concile composé de pluſieurs Evêques, de pluſieurs Abbés & de trois des plus grandes Dignitaires de l'Empire, on déclara le Mariage de Conſtantin & de Theodote, légitime par Diſpenſe; & on prononça anatheme contre ceux qui ne recevoient pas les diſpenſes des Saints.

L'EMPEREUR fit ſignifier ce Decret à Platon, à Theodore & à l'Archevêque Joſeph; il leur fit déclarer par ſes Ecuyers qu'ils étoient dépoſés & excommuniés, & les relegua dans des Iſles voiſines de C. P. en des priſons ſeparées. Les Moines de Stude eurent auſſi part à la perſécution; leur fermeté les fit diſperſer en divers Monaſtéres, où les Abbés les traitoient encore plus mal qu'il n'étoit ordonné. An. 806. à 810.

THEODORE dans ſa priſon écrivit à ſes amis pour les ſoutenir contre la perſécution; & entr'autres à Euprepien & à ceux qui étoient avec lui. Il traittoit dans cette Lettre de la Diſpenſe, & accuſoit ſes adverſaires de combattre l'Ancien & le Nouveau Teſtament; dans une autre Lettre à l'Abbé Theophile, il diſoit que s'il n'avoit pas tenu le même langage avant la perſécution, & s'il faiſoit encore alors mention dans ſes prieres de ceux de C. P. c'eſt que le Concile n'avoit pas encore été tenu; & par conſequent le mauvais Decret n'étoit point encore prononcé, non plus que l'anatheme.

POUR traiter à fond la matiére de la Diſpenſe il fit un Ecrit, compoſé d'un tiſſu d'autorités de l'Ecriture & des Peres, & l'envoya à l'Archevêque Joſeph pour l'examiner; un Evêque nommé Athanaſe, apparamment Diſciple de Theodore, lut

An 806. à 810. ce Traité, l'admira ; mais il ſoutint que les adverſaires ne devoient point être qualifiés d'Hérétiques, n'enſeignant pas qu'il fût permis de commettre des Adultéres, & d'abſoudre les ſacriléges. Theodore refuta bientôt cette réponſe, & fit voir qu'ils étoient coupables d'avoir fait le Decret en queſtion, & de l'executer par l'exil & la priſon, après avoir prononcé anathême contre ceux qui ne reçoivent pas les diſpenſes des Saints, dans une occaſion où il s'agiſſoit d'un mariage adulterin ; il détaille enſuite la perſécution que ce Decret venoit d'attirer.

Le Prélat mis à Theſſalonique à la place de l'Archevêque Joſeph excita une perſécution contre ceux qui tenoient le parti de leur Paſteur legitime. Theodore écrivit à ſon Frere pour le conſoler de ces violences. Il traita la matiére des Secondes Nôces dans une Lettte à Naucrace un de ſes Diſciples, faiſant voir que ce n'étoit qu'une tolerance. On trouve entre les Lettres que Theodore écrivit pendant ſa priſon, le chiffre qu'il donnoit à ſes amis composé des 24. Lettres de l'Alphabet Grec, dont chacune ſignifioit une perſonne differente.

Il écrivit auſſi au Pape Leon, lui diſant que c'eſt à S. Pierre & à ſes Succeſſeurs qu'il falloit porter plainte contre les nou-

velles erreurs qui s'élevent dans l'Eglise, puisque J. C. avoit donné à cet Apôtre la Dignité de Chef des Pasteurs. Il lui avoit écrit avant son exil ; mais de peur de l'Empereur il effaça ensuite sa Lettre. L'Abbé Epiphane qui en étoit porteur, & qui en savoit le contenu la refit & la porta au Pape ; mais on n'a plus cette Lettre. On n'a point aussi la réponse du Pape, dont Eustathe qui avoit été chargé de la seconde Lettre de Theodore fut le porteur, & dont le S. Abbé remercia Leon III. par une nouvelle Lettre qu'Eustathe fut encore chargé de porter ; il y nommoit ses adversaires MECHIENS, comme s'il disoit *Adulterins*, du mot Grec MOICHOS, adultere ; & soutenoit qu'ils étoient hérétiques. Il écrivit en même tems à l'Abbé Basile qui étoit à Rome dans le Conseil du Pape, le priant de continuer d'appuyer la bonne Cause.

An. 806. à 810.

AU mois de Novembre de la même année 809. Charlemagne fit assembler un Concile à Aix-la-Chapelle, où l'on traita la question si le S. Esprit procede du Fils comme du Pere. Le Moine Jean l'avoit agitée à Jerusalem. Pour la decider, l'Empereur envoya à Rome Bernaire de Wormes & Adelard Abbé de Corbie, avec une Lettre composée par Smaragde Abbé de S. Michel dans le Diocèse de

An. 806. à 810. Verdun, où il citoit les passages de l'Ecriture & des Peres, comme S. Gregoire, S. Cyrille, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jerôme, qui prouvent que le S. Esprit procéde du Fils comme du Pere.

IL y eut à Rome une grande conference là-dessus entre le Pape Leon & les Envoyés de Charlemagne, mais on ne voit point qu'elle ait eu aucun fruit. Smaragde qui y étoit present en a recueïlli le sens. Chacun demeura dans son usage : On continua de chanter en France le Symbole avec le mot *Filioque*, & à Rome on continua de ne le point chanter. Le Pape pour la conservation de la Foi, fit seulement suspendre dans l'Eglise de S. Pierre à droite & à gauche à l'entrée de sa sepulture deux Ecus d'argent du poids de près de 100. livres, où le Symbole étoit écrit sur l'un en Grec, & sur l'autre en Latin; & les disputes qu'il y eut dans les suites avec les Grecs sur ce sujet ont fait voir combien la décision du Pape étoit sage.

L'ABBE' Smaragde étoit illustre par sa pieté & par ses Ecrits; il fit un traité de Grammaire, qui étoit un Commentaire sur Donat, divisé en XIV. Livres, où il tiroit tous ses exemples de la Ste. Ecriture, pour ôter l'aversion que plusieurs avoient de cette étude, n'y voyant que des noms & des exemples tirés des Payens. Cet Ou-

vrage n'a jamais été imprimé. Il composa une instruction pour un Prince, nommée la Voïe Royale, écrivit des Sermons tirés des Peres sur les Epîtres & les Evangiles de l'année, & enfin une Instruction abregée pour les Moines intitulée : le Diademe des Moines, & un Commentaire sur la Régle de S. Benoit. An. 806. à 810.

ADALARD Abbé de Corbie, qui avec Smaragde fut à la conference de Rome, étoit Neveu du Roi Pepin, & eut les mêmes Maîtres que Charlemagne. Il quitta la Cour pour se retirer dans le Monastere de Corbie, lorsque Charles eut repudié la Fille de Didier Roi des Lombards, ne pouvant souffrir un pareil divorce. Il alla ensuite au Mont Cassin, d'où Charles le rapella; il fut fait Abbé de Corbie, & Charles l'envoya ensuite en Italie, lorsque son Fils Pepin fut couronné Roi des Lombards, pour lui servir de conseil; il s'y acquit une estime générale, jusques-là que le Pape Leon lui disoit que s'il le trouvoit jamais autre qu'il ne le croyoit, il ne se fieroit plus à aucun François.

ANNE'ES 811. à 813.

CHARLEMAGNE se préparant à la mort, fit un second Testament en 811. pour regler le partage de ses trésors & de ses meubles, afin de faire des aumônes suivant l'usage des Chrêtiens, & prévenir

An. 811. à 813. les contestations entre ses Héritiers. Il fit trois portions de ses meubles, dont deux furent partagées entre les vingt-une Metropoles de ses Etats; savoir Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Mayence, Salsbourg, Treves, Sens, Besançon, Lyon, Roüen, Bourdeaux, Tours, Bourges, Reims, Arles, Vienne, Tarantaise & Embrun. L'Archevêque devoit faire trois portions de ce que l'Empereur laissoit, l'une pour son Eglise & deux pour ses Suffragans. De la portion du total, dont il se reservoit la disposition jusqu'à la mort; la moitié étoit encore destinée en aumônes. Ce Testament fut souscrit par les Evêques, les Abbés & les Comtes qui se trouvérent présens. On ignore pourquoi les Metropoles d'Aix, d'Auch & de Narbonne n'ont aucune part à ces liberalités.

On trouve deux Memoires de l'année 811. qui font voir les pieuses & serieuses pensées, dont Charlemagne s'occupoit dans les derniers tems de sa vie. C'étoit des questions qu'il vouloit proposer aux Grands pour le Bien de l'Eglise & de l'Etat. On les nomme Capitulaires d'Interrogations. On raporte au même tems une Lettre Circulaire qu'il envoya à tous les Archevêques, dont on a un Exemplaire adressé à Odilbert de Milan; qu'il prie de

lui faire savoir, comment lui & ses Suffragans instruisent les Prêtres & le Peuple touchant le Baptême ; pourquoi l'on fait d'abord l'enfant Catécumêne, ce que c'est que les renonciations, les exorcismes & les autres céremonies du Baptême. On sait qu'il adressa des Lettres pareilles à Magnus de Sens, à Jean d'Arles, à Amalarius de Treves & à Leidrade de Lyon. An. 811. à 813.

En Orient l'Empereur Nicephore étoit devenu odieux par son avarice & son impieté. Il aimoit passionnement les Manichéens, ou Pauliciens qui étoient en Phrygie, & en Lycaonie près de son Païs, de même que leurs Oracles & leurs superstitions. Il donna lieu à ces Manichéens de vivre en liberté dans son Empire, & ils seduisirent plusieurs esprits legers. Il prit le parti d'un faux Hermite nommé Nicolas, qui blasphemoit contre les saintes Images. Il y avoit eu en 808. une conjuration contre lui, dans laquelle des Evêques, des Moines & trois Officiers de la grande Eglise avoient eu part ; il les fit punir aussi rigoureusement que les seculiers.

Avant que de partir pour faire la guerre aux Bulgares, il fit un dernier effort pour gagner S. Theodore Studite. Il lui envoya quelques Magistrats, mais tout fut inutile ; & le S. Abbé prédit qu'il ne

An. 811. à 813. reviendroit pas de ce voyage, ce qui arriva. Nicephore fut tué dans sa Tente le 25. Juillet 811.; mais ce qu'il y eut de plus fâcheux c'est que plusieurs Patrices, & la fleur de l'Armée Chrêtienne périrent en cette occasion.

LES Bulgares qui étoient encore Payens voulurent obliger leurs Captifs à renoncer à la Foi; & il y eut grand nombre de Martirs, dont l'Eglise Latine honore la memoire le 23. Juillet. L'Eglise Grecque honore le 1. du même mois celle du Patrice Pierre, qui ayant été pris en cette occasion, se sauva & se retira avec S. Joanice au Mont Olympe, après la mort duquel il revint à C. P. où ses miracles & ses vertus le rendirent illustre.

STAURACE Fils de Nicephore fut reconnu Empereur la même année 811. Il avoit été blessé dans la Bataille, & voyant que sa blessure étoit mortelle, il se retira dans un Monastére, où il mourut peu après. Michel Curopalate, surnommé RANGABE Gendre de Nicephore fut déclaré Empereur, & couronné le 11. Octobre de la même année sur l'Ambon de l'Eglise par le Patriarche, qui lui avoit fait promettre auparavant de conserver la Foi Orthodoxe, & de ne point répandre le Sang Chrêtien, ni maltraiter les Clercs & les Moines.

MICHEL étoit Catholique & zelé pour la Réligion. Il rétablit la paix dans l'Eglise de C. P. ; mais une des premiéres conditions fut l'expulsion du Prêtre Joseph, dont le retablissement avoit occasionné le Schisme. Le Pape approuva cette paix, & la confirma par ses Lettres. An. 811. à 813.

LE Patriarche Nicephore n'avoit point écrit au Pape depuis cinq ans qu'il occupoit le Siége. Il le fit en cette occasion, envoya sa confession de Foi ample & Theologique, déclarant qu'il demandoit l'intercession des Saints, honoroit leurs Reliques & leurs Images, recevoit les VII. Conciles Généraux, & prioit le Pape de supléer à ce qu'il pouvoit avoir omis. Il s'excusoit en même tems de n'avoir pas écrit plûtôt, parce que l'Empereur l'en avoit empêché. Il envoya par la même voye quelques présens au Pape. L'Evêque Michel en étoit le Porteur ; il fut en même tems chargé par le nouvel Empereur d'aller trouver Charlemagne pour confirmer la paix. Il étoit accompagné de deux premiers Ecuyers ; ils arrivérent à Aix-la-Chapelle en 812. où ils reçurent la copie du Traité, reconnurent Charles Empereur, lui donnant le Titre de BASILEUS, comme à leur Maître ; & passérent de là à Rome, où ils reçurent une autre copie du Traité des mains du Pape.

An. 811. à 813. L'EMPEREUR Michel decerna la peine de mort contre les Manichéens ou Pauliciens, dès le commencement de son regne, & fit couper la tête à plusieurs. Mais le Patriarche Nicephore & d'autres personnes pieuses, espérant qu'ils se convertiroient, l'empêchérent de passer outre à l'execution de son Ordonnance.

ON nommoit alors ces Hérétiques Pauliciens, ou ATHINGANES. Ils étoient répandus en Phrygie, & en Lycaonie; mais leur principale residence étoit dans l'Armenie. Un Armenien nommé Constantin en avoit été le Chef, sous le regne de Constant Petit fils d'Heraclius. Ayant rejetté les reveries des Valentiniens & leurs Eones, la fable de Manés sur l'origine de la pluye, & autres absurdités, il conserva les impuretés & les abominations de Basilide, & reforma de cette maniere le Manicheisme. Il se qualifioit de Silvain que S. Paul envoya aux Macedoniens dont il donnoit le nom à ses Disciples; il fut enfin découvert, & lapidé par ordre de l'Empereur.

SIMEON Officier de ce Prince qui avoit été chargé de l'execution de ses ordres, se laissa ensuite pervertir lui-même, & fut le Successeur de Constantin dont il rassembla les Disciples. Il prit le nom de Tite. Trois ans après il eut une dispute avec

Juste, qui avertit l'Evêque de Colonie. L'Evêque en donna avis à l'Empereur Justinien II. par ordre de qui tous ceux qui persistérent dans l'erreur furent brulés au même lieu ou Constantin avoit été lapidé. An. 811. à 813.

UN nommé Paul qui se sauva avec ses deux Fils Genesius & Theodore devint Chef du parti, & c'est de lui que les Manichéens furent nommés Pauliciens. Il avoit établi son Ecole à Epiparis; & nommoit Timothée son Fils Genesius. Mais il s'éleva une grande division entre son Frere Theodore & lui, parce que chacun prétendoit avoir reçu la grace divine de l'esprit; & ils furent ennemis toute leur vie.

L'EMPEREUR Leon Isaurien ayant entendu parler de Genesius le fit venir à C. P. & l'envoya au Patriarche. Mais cet Héretique par un sens sousentendu, quoique persistant dans ses opinions, parut Orthodoxe, & fut déclaré innocent; s'étant retiré à Manale avec ses Disciples, il y gouverna sa secte pendant 30. ans.

IL laissa un Fils nommé Zacharie & un Valet nommé Joseph. Ce dernier devint Chef de parti, & divisa la secte de Genesius. Il prit le nom d'Epaphrodite, se disant Disciple de S. Paul. Il enseigna 30. ans son hérésie. Bahane fut son Successeur; & peu de tems après il y eut un nou-

An. 811. à 813. veau Chef de parti nommé Sergius, qui se separa de Bahane parce que sa Doctrine étoit décriée à cause de ses impuretés. Les Disciples de Bahane furent nommés BAHANITES, & le nom de SERGIOTES fut donné à ceux de Sergius, qui enseigna 34. ans depuis le regne de l'Imperatrice Irene, jusqu'à celui de Theophile.

LE Calife Aaron-Rachid, Chef des Musulmans en Orient étoit mort en 809. Il avoit partagé ses Etats à ses trois Fils Mahomet-Alamin, Aldalla-Almanon & Almoutamen, assurant le Califat à Alamin qui fut en guerre pendant quatre ans avec Almanon. Cette guerre causa en Syrie, en Egypte & en Afrique de grands désordres, dont les Chrêtiens se ressentirent. Toutes les Eglises de Jerusalem furent abandonnées, de même que les deux grandes Laures de S. Sabas & de S. Cariton, & les Monastéres de S. Eutymius & de S. Theodose.

PLUSIEURS Chrêtiens, Moines & Laïques s'enfuirent de la Palestine & de toute la Syrie. Il y en eut d'autres martirisés. Plusieurs passérent dans l'Isle de Chipre, & il en vint de là un assez bon nombre à C. P. où l'Empereur & le Patriarche les reçurent avec beaucoup d'humanité. Le Patriarche leur donna un Monastére considerable, & envoya un Talent d'or, ce

qui fait soixante-quatre mille livres monoye de France, à ceux qui restérent en Chypre. An. 811. à 813.

POLITIEN Patriarche Melquite d'Alexandrie eut pour successeur Eustathe, à qui succeda Christofle. A Antioche Theodoret succeda à Theodore; & à Jerusalem, à George avoit succedé Thomas ou Tamric. Le Patriarche Jacobite d'Alexandrie étoit en 709. Marc qui avoit succedé à Jean. Cette Ville fut pillée pendant la guerre entre les Enfans du Calife Aaron; mais Marc en étoit sorti & demeura cinq ans absent. Les Monastéres de la Vallée d'Habid furent pillés & brulés dans le même tems & demeurérent déserts pendant quarante ans. A Antioche le Patriarche Jacobite étoit encore le même Cyriaque. Un nommé Abraham enseigna de son tems une nouvelle hérésie & eut plusieurs Sectateurs. Denis succeda ensuite à Cyriaque, & fut en communion avec Marc d'Alexandrie.

LE Roi des Bulgares ayant fait faire des propositions de paix à l'Empereur Michel en 812. demanda pour préliminaire la restitution des Transfuges de part & d'autre. On fit un scrupule à l'Empereur de rendre ceux des Bulgares qui s'étoient faits Chrêtiens. Michel assembla son Conseil, où le Patriarche Nicephore & les

An. 811. à 813. Métropolitains de Nicée & de Cyzique aſſiſtérent. Ils étoient d'avis d'accepter la propoſition des Bulgares, mais S. Theodore Studite & pluſieurs autres furent d'un ſentiment contraire, qui prévalut; & la priſe de Meſembrie qu'on apprit 4. jours après fut le fruit de ce dernier Conſeil.

S. PLATON mourut le 18. Mars 813. veille du jour des Rameaux; & l'on ne fit ſes funerailles que le 4. Avril jour auquel l'Egliſe honore ſa memoire. S. Theodore ſon Neveu & ſon Diſciple, qui a écrit ſa vie fit ſon Oraiſon funebre. Le Monaſtére de Stude fut alors entiérement ſous la conduite de Theodore, & dans un état ſi floriſſant que ſur la reputation des Moines, il y eut pluſieurs autres nouveaux Monaſtéres de la même obſervance, qui prirent auſſi le nom de Stude.

MICHEL fut dépoſé au mois de Juin de la même année 813. & Leon ſurnommé l'Armenien, à cauſe de ſon origine, fut reconnu Empereur à ſa place, & couronné le 11. Juillet par le Patriarche Nicephore. La Bataille que Michel perdit contre les Bulgares fut cauſe de ſa chute. Ses Troupes ayant laché le pied, il s'enfuit comme les autres, maudiſſant également les Soldats & les Chefs, & jurant qu'il renonceroit à l'Empire. Il prit l'habit mo-

naſtique avec ſa Femme & ſes Enfans, quand il ſut informé que Leon avoit été proclamé. An. 811. à 813.

LE nouvel Empereur donna de ſi bons ordres pour la Garde de C. P. que les Bulgares étant venus juſqu'aux Portes, n'ôſérent en faire le Siége. Il voulut faire tuer leur Roi Chrumne, ſous prétexte d'une conférence. Chrumne en fut ſi irrité, qu'en ſe retirant, il brula les Egliſes, ravagea tout le Païs juſqu'à Andrinople, aſſiégea cette Ville & la prit.

IL emmena tous les Habitans Captifs, parmi leſquels ſe trouva l'Archevêque Manuel, qui aidé enſuite par d'autres, convertit pluſieurs Bulgares. Le Succeſſeur de Chrumne, indigné de ces converſions fit d'abord couper le bras à Manuel, & l'ayant enſuite fait partager par le milieu du Corps, il le donna à manger aux Bêtes. George Archevêque de Debelte & un autre Evêque nommé Pierre, après avoir été déchirés de coups eurent la tête tranchée. Leon Evêque de Nicée eut le ventre fendu, & le Prêtre Parode fut lapidé. On trouve 377. Chrêtiens mis à mort en cette occaſion pour n'avoir pas voulu renoncer à la Foi. L'Egliſe Grecque les honore comme Martirs le 22. Janvier.

S. THEOPHANE Abbé de Singriane finit ſon Hiſtoire à la priſe d'Andrinople. Il

An. 811. à 813. l'avoit commencée à l'Empire de Diocletien où l'Abbé George, Syncelle de S. Taraise Patriarche de C. P. avoit fini celle qu'il avoit fait depuis la création du Monde. George se voyant près de mourir chargea S. Theophane de continuer son Histoire, qui est une Chronographie ou Abregé d'Histoire universelle. Ces deux Histoires en font une suite entiere. Theophane a suivi le calcul des Alexandrins, en comptant les années de l'Incarnation, ce qui fait une difference de 8. ans avec celui des Latins. Les Critiques ont remarqué quelques fautes de Chronologie dans son Ouvrage. Il n'approuve pas l'opposition de S. Theodore Studite & de S. Platon à l'élection du Patriarche Nicephore, ni l'avis de Theodore de ne pas rendre les Bulgares Transfuges, & il semble approuver la supercherie de l'Empereur Leon qui vouloit faire assassiner le Roi des Bulgares.

LA Lettre circulaire que Charlemagne avoit écrite aux Archevêques de son Royaume touchant le Baptême, donna occasion à plusieurs Traités sur ce Sacrement, ce qui étoit l'intention de l'Empereur. On en a quatre en Réponse à cette Lettre, dont le premier est celui de Leidrade de Lyon. Charlemagne l'ayant vû trouva que l'Auteur n'y avoit pas assez expliqué les renonciations qui précedent le Baptê-

me. Leidrade y ajouta une réponſe par- An. 811. a 813.
ticuliére, qui paroit plus travaillée que la première. Le ſecond ſe trouve dans les Œuvres d'Alcuin, quoiqu'il ſoit d'Amalarius de Treves; le troiſiéme eſt celui de Theodulfe d'Orleans adreſſé à Magnus de Sens en quelques exemplaires, & à Jean d'Arles en d'autres; & le quatriéme eſt de Jeſſé d'Amiens célébre en ce tems-là.

ON explique dans ces Traités l'état des Catécumênes, les Scrutins, le Symbole, les renonciations, les exorciſmes, le ſoufle, le ſel, l'application de la ſalive au nez & aux oreilles, les onctions, l'habit blanc, la Communion qui ſuivoit immédiatement le Baptême même des enfans; on y diſtingue nettement l'Onction du S. Chrême que le Prêtre fait ſur la tête, & qui eſt une céremonie du Baptême, d'avec l'onction ſur le front pour communiquer le S. Eſprit, qui eſt propre à l'Evêque, & appartient au Sacrement de Confirmation.

CHARLEMAGNE tint la même année 813. un Parlement à Aix la Chapelle, où il ordonna d'aſſembler cinq Conciles dans les principales Metropoles de ſon Royaume: ſavoir, à Mayence, à Reims, à Tours, à Arles, & à Châlon ſur Saone pour la province Lyonnoiſe, & de lui raporter ce qui y auroit été reſolu ſur les queſtions envoyées

An. 811. à 813. deux ans auparavant à tous les Evêques.

Le premier de ces Conciles ſuivant la datte eſt celui d'Arles, compté pour le Sixiéme de cette Ville. Il fut tenu le 10. Mai de la même année 813. dans l'Egliſe de S. Etienne. L'Archevêque Jean y preſida avec Nebridius de Narbonne ; & ils y prirent outre cela la qualité d'envoyés du Prince. On y fit 26. Canons ſur la Diſcipline. Les Evêques y ſont exhortés à prêcher ; les Parens à inſtruire leurs enfans & les Parains leurs Filleuls. Chaque Evêque doit viſiter tous les ans ſon Diocèſe, & l'on y ordonne que tous ceux qui ſeront convaincus d'un crime public, feront penitence publique ſelon les anciens Canons. Les quatre autres Conciles traitérent la même matiere.

Celui de Reims s'aſſembla à la mi-Mai, l'Archevêque Valfaire y préſida ; on commença ſelon la coûtume par un Jeûne de trois jours ; & l'on y fit 44. Canons. On y lut publiquement quelques-unes des Epîtres de S. Paul, pour montrer aux Soûdiacres comment ils doivent les lire. On lut l'Evangile pour les Diacres ; & pour les Prêtres on examina l'ordre de la Meſſe & du Baptême.

Le Concile de Mayence fut aſſemblé le 9. Juin dans le Cloitre de S. Alban. Les Preſidens étoient Hildebalde qui ſe diſoit

Archevêque de Cologne & Archi-chapelain, Riculfe Archevêque de Mayence, Arnon de Salfbourg & Bernatre Evêque de Wormes. Il y eut en tout trente Evêques, vingt cinq Abbés & plusieurs Laïques, Comtes & Juges. L'Assemblée fut divisée en trois bandes ; dans la premiére étoient les Evêques avec quelques Notaires, qui firent lire l'Evangile & le reste du nouveau Testament, les Canons & divers Ouvrages des Peres, entr'autres le Pastoral de S. Gregoire, pour étudier le moyen de conserver la Discipline Ecclésiastique. La seconde troupe étoit formée par les Abbés & des Moines choisis, qui lurent la Régle de S. Benoit, cherchant comment ils pourroient retablir l'observance Monastique ; & les Comtes avec les Juges dans la troisiéme bande, examinoient les Loix seculiéres, & rendoient justice à ceux qui se présentoient. On y ordonna de grosses peines contre les Prêtres Acephales ou vagabonds, & l'on défendit à tout Prêtre de dire la Messe tout seul. " Car comment dira-t-il : Le Seigneur soit avec vous, & le reste qui marque des assistans : ,, On y ordonna encore d'observer les Fêtes suivantes : le jour de Pâque & toute la semaine, le jour de l'Ascension, le jour de la Pentecôte avec toute la semaine, S. Pierre & S. Paul, S.

An. 811. à 813.

An. 811. à 813. Jean-Baptiste, l'Assomption de la Ste. Vierge, S. Michel, S. Remi, S. Martin, S. André, quatre jours à Noël, l'Epiphanie, la Purification de la Ste. Vierge, & quelques Fêtes de Martirs & de Confesseurs. On ordonna de plus qu'on jeûneroit quatre fois l'année, le Mercredi, le Vendredi & le Samedi; & que ces jours-là on ne mangeroit qu'à trois-heures après midi, & après avoir entendu la Messe & chanté les Litanies. On ordonna enfin que tous les Prêtres portassent toûjours l'étole, pour marque du Sacerdoce, ce qui les rendoit respectables au Peuple, & devoit les retenir dans le devoir & la modestie.

LE Concile de Châlon sur Saone fut assemblé de toute la Gaule Lyonnoise, excepté de la Province de Tours, qui s'assembla separement. On y fit 66. Canons; & on y déclara que selon la Doctrine de S. Paul, l'homme doit s'éprouver soi-même, avant que de recevoir le Corps & le Sang de Jesus-Christ, & qu'il doit craindre d'un autre côté la perte de son ame, s'il differe trop long-tems la Communion; on y défendit aux Archidiacres de rien exiger des Curez dans le cours de leurs visites. On y parla contre l'abus des Pelerinages, & on exhorta ceux qui les faisoient à les accompagner de priéres, d'aumônes

mônes & sur tout à corriger leurs mœurs. An. 811.
Les deux principaux Pelerinages étoient à 814.
alors d'aller à Rome & à Saint Martin de Tours. La plûpart des Pelerins s'imaginoient qu'après avoir été à l'un ou l'autre endroit ils pouvoient s'abandonner à tous les desirs de leur cœur. Le Canon le plus important est celui qui ordonne aux Eglises d'établir des Ecoles, dans lesquelles on enseigneroit l'Ecriture Sainte, & où on éleveroit des personnes capables de confondre les Hérétiques. Ces Ecoles étoient alors ce que nous appellons maintenant Seminaires, dont l'établissement solide dans presque tous les Diocèses a rendu l'Eglise de France si célebre par la science profonde des saintes Ecritures & par l'observation exacte de la Discipline Ecclésiastique. Le trente-sixiéme Canon parle contre ceux, qui se persuadent qu'en faisant beaucoup d'aumônes, ils peuvent demeurer dans l'habitude du peché ; ce qui est traiter avec Dieu pour l'offenser.

CELUI de Tours compté pour le Quatriéme de cette Ville fit 51. Canons. Il y fut ordonné que chaque Evêque pour l'instruction du Peuple, feroit traduire ses Homelies en langue Romaine rustique, ou en langue Tudesque, afin que tout le Monde pût les entendre. Ces deux langues avoient alors cours en France, la premiére

An. 811. à 813. étoit celle des anciens Gaulois Romains, c'eſt-à-dire le Latin déjà fort corrompu : l'autre étoit la Langue des Francs & des autres Peuples Germaniques répandus dans l'Empire des François, laquelle eſt demeurée au-delà du Rhin. On voit par ce Canon que dès-lors le Peuple n'entendoit preſque plus le Latin.

CHAQUE Concile envoya ſes Decrets à l'Empereur qui les fit examiner en ſa préſence à Aix-la-Chapelle, dans une grande Aſſemblée qu'il y tint au mois de Septembre de la même année. Il fit publier en conſequence un Capitulaire de 28. Articles, contenant ceux de ces Canons dont l'exécution avoit beſoin de la Puiſſance temporelle; mais ces deux derniers Articles n'étoient point dans les Canons des Conciles. Il y étoit dit qu'on s'informeroit s'il étoit vrai, comme on le publioit, qu'en Auſtraſie les Prêtres découvroient pour de l'argent les Voleurs par leur Confeſſion, & en même tems de ceux qui étoient ſujets au droit de FAÏDE, & qui faiſoient du trouble les Dimanches & les Fêtes, afin de les en empêcher. On appelloit FAÏDE dans les Loix Barbares le droit qu'avoient les parens d'un homme tué de vanger ſa mort par celle du meurtrier.

CHARLEMAGNE couronna tant de ſoins

pour le bien de l'Eglise, en faisant publier une Ordonnance conçuë en ces termes : " Nous voulons que tous nos Sujets „ Romains, Francs, Allemans & les autres observent cette Sentence que nous „ avons tirée du Code Theodosien : Quiconque ayant un procès en demandant „ ou défendant, en quelque état de cause „ que ce soit, aura choisi le jugement de „ l'Evêque, lui sera aussitôt renvoyé, „ nonobstant l'opposition de la partie adverse : & ce que l'Evêque aura décidé „ sera exécuté, sans qu'il soit permis de „ se pourvoir contre son jugement. Le „ témoignage d'un seul Evêque sera reçu „ par tous les Juges sans difficulté, & on „ n'en entendra point d'autre dans la „ même affaire. „ An. 811. à 813.

ANNE'ES 814. à 816.

L'EMPEREUR Charlemagne mourut le 28. Janvier 814. il étoit tombé malade en sortant du Bain. Sept jours de fiévre & une prodigieuse abstinence l'affoiblirent extrêmement. Il reçut l'Extrême-Onction, & ensuite le Viatique selon la pratique de ce tems-là. Les deux Sacremens lui furent administrés par Hildebalde son Archichapelain, assisté de plusieurs autres Evêques. Deux jours après se sentant à l'extremité, il fit le signe de la Croix sur son front, sur sa poitrine, & sur tout son

An. 814. à 816. corps, & expira en disant *In manus tuas, &c.*

ON inhuma son corps dans l'Eglise qu'il avoit fait bâtir à Aix-la-Chapelle en l'honneur de la Ste. Vierge. Il étoit revêtu du cilice qu'il avoit ordinairement à nud, à l'insçu de ses Domestiques & par dessus les ornemens imperiaux, avec la Panne-tiere d'or qu'il portoit dans ses voyages de Rome comme Pelerin. On l'assit sur un siége d'or, ayant une épée garnie d'or à son côté, & tenant sur ses genoux un Evangile couvert d'or; une couronne d'or sur la tête; le Sceptre & l'Ecu, l'un & l'autre d'or, que le Pape Leon avoit benis, étoient auprès de lui. Tout le Sepulchre fut rempli de baume, de musc & de quantité de piéces d'or. On l'invoque comme Saint dans plusieurs Eglises; & toutefois on fait encore tous les ans un service pour le repos de son ame, dans l'Eglise de Metz. Il fut regretté de tout le Monde en général & même des Barbares.

LOUIS qui restoit seul de ses trois fils, & qui avoit été couronné Empereur l'année précedente, vint aussitôt d'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, & renouvella toutes les Lettres que ses Peres avoient accordées en faveur des Eglises. Il éloigna de la Cour Vala frere d'Adelard Abbé de Corbie, qui dans les derniers tems de Char-

lemagne y avoit eu le plus de crédit. Adelard fut aussi chassé de Corbie, & envoyé à Noirmoutiers où il reprit ses exercices Monastiques avec une grande édification de toute la Communauté. Vala profita de son exemple, se fit Moine à Corbie où l'on avoit élu un autre Adelard pour Abbé, & y vecut saintement. An. 814. à 816.

En Orient Leon l'Armenien voulant affermir sa puissance, fit enfermer dans des Isles & des Monastéres separez son prédecesseur Michel, sa femme Procopia & ses deux fils, Theophylacte & Nicetas qu'il rendit Eunuques. Ce dernier prit le nom d'Ignace & fut dans la suite Patriarche de C. P. & célébre par sa vertu & ses souffrances. Leon avoit d'abord paru Catholique; mais dès la seconde année de son regne, il se déclara contre les saintes Images; & voulant les abolir, il chercha des gens qui l'aidassent dans ce dessein; il trouva deux Senateurs & un Prêtre nommé Jean, depuis très-célébre entre les Iconoclastes. L'Empereur promit au dernier de le faire Patriarche si son dessein réussissoit. Antoine Metropolitain de Sylée, ou Pergé Capitale de Pamphylie, que Leon avoit fait venir à C. P. se rendit Iconoclaste pour avoir plus d'accès auprès du Prince, & entra dans le projet de l'Empereur.

An. 814. à 816. L'ENTREPRISE demeura ſecrete juſques au mois de Decembre 814. Leon croyant avoir bien pris ſes meſures attaqua le Patriarche Nicephore & employa d'abord la douceur. Nicephore répondit qu'on ne pouvoit toucher aux anciennes Traditions. Cependant ayant appris qu'Antoine de Sylée favoriſoit le deſſein de l'Empereur, il l'envoya chercher, & lui en demanda la verité. Antoine le nia & lui donna même une déclaration ſouſcrite de ſa main avec la Croix, & ſcellée, portant Anathême contre ceux qui n'honoroient pas les Images. Leon lui en ayant fait des reproches, il dit qu'il s'étoit moqué du Patriarche & des Metropolitains qui étoient avec lui, " Afin que vous ayiez, ajouta-„ t'il, plus de commodité d'exécuter votre deſſein. „ L'Empereur crut effectivement avoir beſoin de plus grands préparatifs. Il manda la plûpart des Evêques de ſon obéiſſance; & avant qu'ils arrivaſſent à C. P. de peur que ſelon la coutume, ils n'allaſſent deſcendre chès le Patriarche, il les fit arrêter. Ceux qui paroiſſoient diſpoſés à ſuivre ſa volonté reſtoient en liberté; les autres étoient enfermés dans des cachots, où l'on leur faiſoit ſouffrir la faim.

LE Patriarche voyant cette conduite, redoubla ſes priéres, & exhorta les Ca-

tholiques à demeurer fermes. Ayant aſſemblé chès lui ce qu'il put d'Evêques & de Moines, il paſſa la nuit en priéres dans l'Egliſe ; & ce fut peut-être en cette occaſion qu'il anathématiſa Antoine de Sylée, comme prévaricateur. Leon averti de cette aſſemblée, craignit quelque reſolution contre lui, & manda le Patriarche de venir au Palais avec tous ceux qui étoient avec lui ; ils n'en furent que plus animez à ſoutenir la verité, & Nicephore les y exhorta par un diſcours fervent. An. 814. à 816.

L'EMPEREUR croyant gagner le Patriarche, lui parla d'abord ſeul à ſeul ; mais Nicephore l'exhorta à ne pas troubler la paix de l'Egliſe par le renouvellement d'une erreur déja condamnée. Il entra enſuite en matiere, & traita à fonds avec Leon la queſtion des Images. On fit alors entrer les Evêques & les Moines ; d'un autre côté parurent les Chefs des Iconoclaſtes qui logeoient dans le Palais. L'Empereur fit auſſi venir les Grands, tout le Senat, & pluſieurs de ſes Officiers, ils avoient l'épée à la main pour intimider les Catholiques. Le Patriarche commença le diſcours, & dit que ce qui ne ſubſiſte point ne peut tomber. Comme on ne comprenoit rien à ces paroles, il en donna l'explication, diſant que les Images étoient tombées ſous Leon-Iſaurien & Conſtantin

An. 814. à 816. ſon fils, & qu'elles ſubſiſtoient par conſequent auparavant. On en convint. L'Empereur dit qu'il étoit de ce ſentiment, & tirant un Reliquaire orné de figures qu'il portoit, il le baiſa; " Mais puiſqu'il ſe „ trouve, ajouta-t'il, des gens d'un autre „ avis, & qu'on a porté la queſtion de„ vant moi, je ne puis m'empêcher de „ la faire examiner. „

LES Catholiques qui connoiſſoient ſa mauvaiſe intention refuſérent d'entrer en Conference. Emilien de Cyzique dit que ſi c'étoit-là une affaire Eccléſiaſtique, il falloit la traiter dans l'Egliſe, & non dans le Palais. Michel de Synnade, Theophylacte de Nicomedie, Euthymius de Sardes & S. Theodore Studite parlérent ſucceſſivement pour le ſoutien de la Doctrine de l'Egliſe. Leon irrité les chaſſa de ſa preſence, & les fit retirer chacun chès ſoi avec défenſe d'avoir enſemble aucun commerce, & de parler de la Foi. S. Theodore-Studite bien loin de ſe conformer à cet ordre, ne ceſſa d'appeller les uns, d'aller trouver les autres, ou de leur écrire; & il voyoit ſouvent le Patriarche pour le ſoutenir dans l'abbatement où il étoit. Il exhorta même les Moines par une Lettre particuliére, où il leur diſoit que non-ſeulement les Maitres, mais les Diſciples devoient combattre pour la verité.

CEPENDANT l'Empereur envoya sous main des Soldats insulter à l'Image de J. C. abattuë par Leon Isaurien & rétablie par Irene. Il feignit d'en être fâché, & la fit ôter " De peur, dit-il, qu'elle ne soit „ encore profanée par les Soldats ; „ mais cette action encouragea les Iconoclastes. An. 814. à 816.

LA Fête de Noël approchant le Patriarche fit prier l'Empereur de ne pas troubler l'Eglise, & offrit de quitter son Siége s'il étoit cause du scandale. Leon répondit qu'il ne pensoit pas à troubler l'Eglise ; qu'il croyoit comme Elle ; & tirant un Crucifix de son sein, il l'adora devant tout le Monde. Le jour de Noël étant venu, il vint à l'Eglise & adora l'ornement de l'Autel où étoit representée la Nativité de N. S. ce qui contenta le Peuple. Mais son hypocrisie se découvrit le jour de l'Epiphanie suivant. Il n'adora point les Images, & depuis ce tems-là il se déclara plus ouvertement.

LE Patriarche étant tombé malade, Leon se contint un peu, esperant que sa mort lui donneroit plus de liberté ; mais apprenant qu'il se portoit mieux, il le fit inviter de nouveau à une conférence avec les Evêques Iconoclastes. Le Patriarche demanda des conditions qui parurent trop contraires à leurs interêts pour les accepter ; aussi prétendant répresenter le Con-

An. 814. à 816. cile de la Cour nommé SYNODOS ENDEMOUSA, ils persuadérent à l'Empereur de les rejetter; & soutenant qu'ils étoient en droit de le condamner par contumace, après l'avoir appellé trois fois, ils lui envoyérent une monition par écrit; mais le Patriarche, les ayant déclarés excommuniez, il leur ordonna de sortir de l'enceinte du Palais qu'ils quittérent en prononçant des anathémes contre lui & contre Taraise.

DESESPERANT donc de le fléchir, ils voulurent le faire mourir secretement. Il en fut averti & se tint sur ses gardes. Ses ennemis ayant manqué leur coup défendirent sous peine d'excommunication de le reconnoitre pour Patriarche, & de le nommer à la Messe. Nicéphore en écrivit à l'Empereur qui ne fit que rire de sa Lettre, & qui envoya la nuit une troupe de Soldats pour l'enlever.

LE Patriarche les voyant chès lui prit un encensoir, & éclairé de deux flambeaux il entra dans l'Eglise, où prosterné à terre, il recommanda à Dieu ce saint lieu, & prit congé de son Siége & de C. P. On l'emmena d'abord au Monastére d'Agathus qu'il avoit fait bâtir à Chrysopolis, & ensuite à celui de S. Theodore qu'il avoit aussi fondé.

LE lendemain l'Empereur assembla le

Peuple, & choisit pour Patriarche Theodote son Ecuyer qui étoit dans son sentiment; dès que Nicephore eut été chassé, les Iconoclastes commencérent d'effacer, d'abattre, de bruler & de prophaner les saintes Images. S. Theodore-Studite en étant averti fit porter à la procession des Rameaux une Image à tous ses Moines. Leon lui fit défendre de plus rien faire de pareil sous peine du foüet & de la mort; mais le S. Abbé n'en fut que plus hardi à enseigner la Foi Catholique, & à encourager tous ceux qui le consultoient à honorer les saintes Images. An. 814. à 816.

Le nouveau Patriarche fut ordonné le jour de Pâques 1. Avril 815. & tint le Siége 6. ans; il vecut non en Evêque, mais en Laïque débauché. Après les fétes Leon fit tenir un Concile dans l'Eglise de Ste. Sophie, auquel Theodote présida; & ne voulant pas y assister pour ne pas faire une souscription contraire à celle qu'il avoit fait à son avenement à l'Empire, il y fit assister son fils Symbatius, qu'il avoit nommé Constantin.

Les Abbés s'excusérent d'y venir par une Lettre que S. Theodore-Studite écrivit au nom de tous; mais les deux Moines qui la portérent au Concile furent renvoyez chargez de coups, & l'on passa outre. Dans la premiére Session on confirma le

An. 814. à 816. Concile tenu ſous Conſtantin Copronyme ſous le nom de VIIe. Œcumenique, & l'on anathématiſa le vrai Concile, & les Patriarches Orthodoxes. Dans la ſeconde on fit comparoitre quelques Evêques Catholiques pour les intimider; & on les maltraita à cauſe de leur fermeté. Après les Evêques on traita de même les Abbez; & la Séance fut terminée par des acclamations pour l'Empereur & ſon fils, & des Anathémes contre les Chefs des Catholiques. Enfin ils dreſſérent leur Confeſſion de Foi dans la troiſiéme, & elle fut ſouſcrite par le jeune Empereur & tous les aſſiſtans.

En execution de ce Concile, on effaça toutes les Peintures des Egliſes; & il ſe commit bien des abominations à ce ſujet. La perſécution commença dès-lors très-rudement contre les Catholiques, & particuliérement contre le Clergé & les Moines. Les plus illuſtres des Evêques qui ſouffrirent furent Michel de Synnade & Theophylacte de Nicomedie anciens Diſciples de S. Taraiſe. Ils ſe diſtinguérent par leur fermeté contre les Iconoclaſtes en preſence de l'Empereur. Ils ſont tous deux honorez comme Saints, le premier le 23. May, & le ſecond le 7. Mars ſous le nom de Theophile.

S. EUTHYMIUS Metropolitain de Sardis,

S. Emilien de Cyzique & S. George de Mitylene furent aussi persécutez pour la cause des saintes Images. On compte parmi les Abbez S. Theodore-Studite, S. Nicetas de Medicion, S. Theophane de Singriane, S. Macaire de Pelicite & S. Jean de Cathares. Ils furent tous maltraitez & exilez en divers endroits. An. 814. à 816.

S. THEODORE-STUDITE continuant d'instruire & d'encourager les Catholiques par ses Lettres, en fit une Dogmatique où il traitoit amplement la question des Images par les mêmes raisons & les mêmes autoritez employées sous Leon-Isaurien & sous Constantin Copronyme. Il y faisoit mention de son Disciple Thadée qui mourut sous les coups de foüet. Il y parloit aussi de quelques-uns qui étoient tombez. Il eut pour compagnon de sa prison le Moine Nicolas qui fut depuis Abbé de Stude.

ON remarque entre les Laïques le Patrice Nicetas, qui voyant Leon l'Armenien déclaré contre les Images, renonça à sa dignité, se fit Moine; & refusant de bruler une Image du Sauveur fut envoyé en exil où il mourut. L'Eglise Grecque honore sa memoire le 6. Octobre, & S. Theodore-Studite a fait son éloge.

LA même année 815. quelques-uns des premiers de la Ville de Rome conspiré-

An. 814. à 816. rent contre le Pape Leon, & voulurent le tuer. Suivant la Loi Romaine, le Pape fit mourir les auteurs de la faction. L'Empereur Loüis le trouva mauvais, & envoya son Neveu Bernard Roi d'Italie pour prendre connoissance de cette affaire; mais le Pape envoya de son côté à l'Empereur, Jean Evêque de la Forêt-Blanche, avec Theodore Nomenclateur & le Duc Sergius qui le satisfirent pleinement.

QUELQUE tems après les Romains voyant le Pape malade, assemblérent des gens qui pillérent & brulérent les métairies de l'Eglise qu'il avoit établies; mais le Roi Bernard ayant envoyé des Troupes sous la conduite du Duc de Spolete, la sédition fut appaisée.

LE Pape Leon III. mourut le 12. Juin 816. Son nom a été ajouté au Martyrologe Romain par Decret de la Congregation des Rites en 1673.



ETIENNE VI. ou V.

SUITE DE L'ANNE'E 816. ANNE'E 817.

ETIENNE VI. ou V. Romain, ne tint le S. Siége que ſept mois Il eut pour Succeſſeur S. Paſchal I.

ETIENNE Diacre de l'Egliſe Romaine, fut élu tout d'une voix pour Succeſſeur de S. Leon III. le 22. Juin 816. Ses vertus, principalement ſon humilité, & ſon application à l'étude des choſes ſpirituelles, étoient connuës de tout le Monde. Incontinent après ſon Ordination, il fit jurer fidelité à l'Empereur Loüis par tout le Peuple Romain; il envoya en même tems deux Legats en France, pour donner avis à Loüis qu'il deſiroit de l'aller voir, & ſe mit en chemin vers le commencement du mois d'Août, peu après le départ de ſes Legats.

L'EMPEREUR extrêmement rejoüi de cette nouvelle, ordonna à ſon neveu Bernard d'accompagner le Pape, & envoya des Ambaſſadeurs au devant de lui.

An. 817. Quand il le sçut près de Reims, il lui députa l'Archichapelain Hildebalde, Theodulfe d'Orleans, Jean Archevêque d'Arles & plusieurs Ecclésiastiques en habits de cérémonie, & il s'avança enfin lui-même à mille pas du Monastére de S. Remi pour le recevoir; il se prosterna trois fois à ses pieds; le Pape l'ayant fait relever, ils s'embrassérent, & allérent ensemble à l'Eglise, où l'on chanta le *Te Deum*. L'Histoire ne dit pas le sujet du voyage du Pape qui sacra de nouveau l'Empereur & lui mit sur la tête une couronne d'or ornée de pierreries qu'il avoit apportée exprès pour lui, avec une autre pour Irmengarde son épouse qu'il nomma Imperatrice. Il confera avec l'Empereur pendant tout son séjour à Reims sur les affaires de l'Eglise, en obtint tout ce qu'il demanda, & partit chargé de présens bien plus considérables que ceux qu'il avoit fait.

VULFAIRE Archevêque de Reims mourut le 18. Août de la même année 816. Le Peuple par la permission de l'Empereur élut pour son Successeur un nommé Gislemar; mais il fut rejetté à cause de son ignorance; l'Empereur proposa l'Abbé Ebbon qui étoit dans les Ordres sacrez, & très savant; & il fut ordonné canoniquement.

AU mois de Septembre de la même

année, les Evêques s'assemblérent à Aix-la-Chapelle. L'Empereur les exhorta à dresser une Régle pour les Chanoines, composée d'extraits des Peres & des Canons; & ils en composérent une contenant 145. Articles, dont les 113. premiers n'étoient que des extraits des Peres & des Conciles touchant les devoirs des Evêques & des Clercs, finissant par les deux Sermons de S. Augustin sur la vie commune: les autres contiennent les reglemens qui sont proprement de ce Concile. An. 817.

OUTRE cette Régle le Concile en composa une autre pour les Chanoinesses en 28. Articles, dont les six premiers sont des extraits des Saints Peres touchant les devoirs des Vierges consacrées à Dieu; & le reste prescrit la maniere de vie de ces Réligieuses.

L'EMPEREUR envoya ces deux Régles aux Archevêques qui n'avoient pas assisté au Concile, ou qui n'avoient pas eu le tems d'en prendre copie. Il y a trois exemplaires des Lettres écrites à cette occasion: l'une à Sichaire de Bourdeaux, l'autre à Magnus de Sens, & la troisiéme à Arnon de Salsbourg, à qui l'Empereur ordonna d'assembler leurs Suffragans & les Supérieurs des Eglises, de faire lire devant eux cette Régle, & d'en faire transcrire des copies conformes à l'Original.

An. 817. ON tint le 27. Juillet de la même année un autre Concile à Celchyt en Angleterre. Vulfrede de Cantorbery y présida à la tête de 12. Evêques. Quenulfe Roi des Merciens y assista avec plusieurs Seigneurs. Il y eut aussi des Abbés, des Prêtres & des Moines; & on y fit onze Canons, portant que les Eglises seroient dediées par le Diocèsain, avec l'aspersion de l'Eau Benite & les autres cérémonies marquées dans le Rituel; que l'Eucharistie consacrée par l'Evêque seroit enfermée dans une Boëtte avec les Réliques & gardée dans la nouvelle Eglise; & que s'il n'y avoit point de Réliques, l'Eucharistie suffiroit. On voit encore par ces Canons qu'on joignoit les aumônes & le jeûne aux priéres pour les Morts; & que dans les Païs froids, on commençoit à introduire le Baptême par infusion.

LE Pape Etienne mourut trois mois après son retour de France, savoir le 22. Janvier 817.



SAINT PASCHAL Premier du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 817. ANNE'ES 818. & 819.

S. PASCHAL I. Romain, ſiégea 7. ans, 3. mois & 17. jours. Il eut pour Succeſſeur en 844. Eugene II.

LE S. Siége ne vaqua que deux jours après la mort d'Etienne IV. Le Prêtre Paſchal élevé dans le Palais Patriarchal de Latran fut élu tout d'une voix par le Clergé & le Peuple, déjà inſtruits de ſes vertus. Il gouvernoit alors le Monaſtére de S. Etienne près S. Pierre, & faiſoit de grandes aumônes, ſur tout aux Pelerins qui venoient à Rome des Païs éloignez.

IMMEDIATEMENT après ſa conſecration, il envoya des Legats à l'Empereur Loüis avec des préſens; & par une Lettre particuliére il proteſta avoir été forcé d'accepter le Pontificat. Theodore Nomenclateur chef de la Legation renouvella avec l'Empereur le Traité d'alliance & d'amitié, obtint tout ce

An. 818. & 819. qu'il demanda, & porta à Rome la confirmation des Donations faites à l'Eglise Romaine par Pepin & par Charlemagne. C'est le fameux Decret qui commence *Ego Ludovicus*, par lequel l'Empereur augmenta les Donations de son Pere & de son Aïeul, en les ratifiant. Cet Acte fut souscrit par l'Empereur & ses trois fils Lothaire, Pepin & Loüis, par dix Evêques, huit Abbez, quinze Comtes, un Bibliothécaire, un Mansionnaire & un Huissier, ce qui montre qu'il fut fait dans le Parlement que l'Empereur tint cette même année à Aix-la-Chapelle, où il associa Lothaire à l'Empire, & fit Pepin Roi d'Aquitaine & Loüis Roi de Baviére.

PLUSIEURS Abbés firent un Reglement pour les Moines dans la même Assemblée. Il. fut depuis conservé presque comme la Régle de S. Benoit. Le Chef de ces Abbez étoit S. Benoit d'Aniane, que l'Empereur Loüis fit venir en France après la mort de Charlemagne pour se servir de ses conseils. Il lui donna l'inspection de tous les Monastéres de son Royaume, & ayant fait bâtir le Monastére d'Inde à deux lieuës d'Aix-la-Chapelle, il voulut que Benoit en formât la Communauté. Arnoul Abbé de Noirmoutier, Apollinaire du Mont Cassin, Alveus d'Andagne ou S. Hubert dans les Ardennes, Apollinaire de Fla-

vigny, Josué de S. Vincent de Vulturne, An. 818. & 819.
& Agiolfe de Solignac furent les principaux Chefs de la reforme que S. Benoit d'Aniane fut chargé de faire par ordre de l'Empereur.

APRE'S plusieurs conférences, on trouva que la principale cause du relâchement dans la Discipline étoit la diversité des observances, quoiqu'on fît profession de suivre la Régle de S. Benoit dans la plûpart des Monastéres. On crut qu'il falloit établir une Discipline uniforme par des constitutions qui expliquassent la Régle. On le fit par le Reglement d'Aix-la-Chapelle divisé ordinairement en LXXX. Articles, & suivant quelques éditions en LXXII.; l'Empereur le confirma, & le fit exécuter par son autorité.

ON dressa dans la même Assemblée un état des Monasteres de l'obéissance de l'Empereur. On en fit trois classes. La premiere de ceux qui devoient Dons & Milice qui se trouvérent au nombre de 14. S. Benoit sur Loire, Ferriere, Corbie, N. D. de Soissons, S. Oyan, aujourd'hui S. Claude & Evêché, & quelques autres au nombre de 10. en France. Des autres quatre, il y en avoit deux au-delà du Rhin, & deux en Baviere. La seconde classe étoit composée de 16. qui ne devoient que des Dons; & il y avoit en-

An. 818. & 819. tr'autres S. Seine, Nantua, Fulde & Frislar; & la troisiéme qui en comprenoit 18. ne devoit que des priéres: c'étoient en particulier les Fossez, aujourd'hui S. Maur près de Paris, Savigni près de Lyon; on en compte plusieurs autres en Aquitaine, qui ne devoient apparemment que des priéres, comme Noirmoutier, S. Maixent, Charroux, Brantôme, Ste. Croix de Poitiers, Menat & Manlieu en Auvergne, Conques & S. Antonin en Roüergue, Moissac, S. Gilles au Diocèse de Nimes, Psalmodi, Aniane, S. Tiberi, Villemagne, S. Papoul à present Evêché & le Mas-d'Asil, par où l'on voit quelle est l'antiquité de ces Monastéres.

LA persécution continuoit en Orient. S. Theodore-Studite implora le secours du Pape Pascal, & des Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, & leur détailla la persécution. Il disoit au Pape, parlant au nom de quatre autres Abbez: „ Ecoutez homme Apostolique, Pasteur „ établi de Dieu sur le Troupeau de J. C. „ qui avez reçu les clefs du Royaume des „ Cieux; Pierre sur laquelle est bâtie l'E„ glise Catholique. Car vous êtes Pierre „ puisque vous remplissez son Siége: ve„ nez à notre secours, tendez-nous la „ main. C'est à vous que J. C. a dit de „ confirmer vos freres: en voici le tems

„ & le lieu. Que toute la Terre ſache que „ vous anathématiſez ſynodiquement ceux „ qui ont anathématiſé nos Peres. „ Il écrivit auſſi aux Abbez de la Paleſtine ; & quoiqu'il n'attendît d'autre fruit de ces Lettres que des priéres, c'étoit toujours un très grand bien de faire voir par leurs réponſes le conſentement de toutes les Egliſes en faveur des ſaintes Images. An. 818. & 819.

LE Patriarche Theodore écrivit de ſon côté au Pape & lui envoya des Apocriſiaires ; mais Paſcal les renvoya de loin ; & S. Theodore l'en remercia, lui marquant qu'il étoit la ſource pure de la Foi Orthodoxe, le Port aſſuré de toute l'Egliſe contre les tempêtes des Hérétiques, & la Ville de refuge choiſie de Dieu pour le ſalut. Methodius Apocriſiaire du Patriarche Nicephore fut chargé de cette Lettre.

L'EMPEREUR Leon voyant que l'exil des Evêques & des Abbez ne ſervoit qu'à les affermir davantage pour la défenſe des ſaintes Images, en avoit fait revenir pluſieurs à C. P. L'abbé Nicetas fut du nombre. On les laiſſa en repos pendant le Carême de 816. mais après Pâques, ils furent livrés à Jean Leconomante qui les mit ſéparément dans des priſons obſcures, ne leur donnant qu'une once de pain moiſi & un peu d'eau puante. Jean s'apperçut bientôt qu'ils aimoient mieux mourir que

An. 818. & 819. de trahir la verité. Il leur dit enfin qu'on ne demandoit d'eux que de communiquer une fois avec le Patriarche Theodote, & qu'après cela on les renvoyeroit à leurs Monaſtéres, ſans les obliger à quitter leur Créance.

CETTE promeſſe les ſéduiſit ; & S. Nicetas donna dans le piége comme les autres. Ils allérent tous enſemble dans un Oratoire où l'on avoit conſervé les peintures, & communiérent de la main de Theodote qui dit Anathéme à ceux qui n'adoroient pas l'Image de J. C. Chacun retourna enſuite à ſon Monaſtére ; mais l'Abbé Nicetas touché du remors de cette action, voulut s'enfuïr dans un autre Païs. Il revint toutefois à C. P. & reſiſta fermement à l'Empereur qui le renvoya en exil ; il fut même mis dans une étroite priſon où il ſouffrit extrêmement.

S. THEODORE-STUDITE n'avoit point été rapellé comme les autres ; & du Château de Metope où il étoit en exil, il continuoit de ſoutenir la Doctrine Catholique par ſes diſcours & par ſes Lettres. Il y en a une à ſon frere Joſeph Archevêque de Theſſalonique ſur la chute des Abbez qui avoient communiqué avec les Iconoclaſtes. Il écrivit auſſi à ſon Diſciple Naucrate, lui diſant qu'il s'étonnoit moins de la chute de ceux qui avoient approuvé le Mariage

Mariage Adulterin de Constantin. " Ils An. 818. & 819.
,, ont, ajoutoit-il, encore une fois traité
,, d'Œconomie l'abandon de la verité. ,, .

L'EMPEREUR informé du commerce de Lettres de S. Theodore, le fit releguer en Natolie avec ordre qu'il ne vît, ni ne parlât absolument à personne. Sa fermeté en redoubla; Leon qui en fut irrité donna ordre de le foüeter. Un nommé Nicetas qui en fut chargé, voyant le corps du S. Abbé à nud, si mortifié par le jeûne, & tellement extenué, que la peau étoit presque colée sur les os, & qu'il avoit toutefois ôté gaïement sa tunique, disant qu'il désiroit depuis long-tems de recevoir des coups, Nicetas, dis-je, fut si attendri, qu'il dit à ceux qui devoient l'aider, que pour la bienséance il vouloit faire cette exécution seul à seul. Ayant apporté une peau de mouton, il la mit sur les épaules de Theodore, & frapa ensuite dessus quantité de coups qu'on entendoit dehors; il se piqua enfin le bras pour ensanglanter le foüet qu'il montra en sortant, paroissant même hors d'haleine des efforts qu'il avoit fait.

CEPENDANT le Pape Paschal envoya des Legats & des Lettres à C. P. pour soutenir la cause des Images, mais cette démarche ne servit qu'à encourager les Catholiques qui voyoient le premier Siége

An. 818. & 819. declaré pour eux. S. Paſchal avoit rebâti à neuf l'Egliſe de Ste. Praxede; il y tranſfera pluſieurs Corps Saints tirés des Cimetiéres ruinés, & fonda au même lieu un Monaſtére pour des Grecs. On croit que ce fut pour ceux qui ſe retiroient alors à Rome afin de fuïr la perſécution.

BERNARD Roi d'Italie s'étoit revolté contre l'Empereur Loüis ſon Oncle; le couronnement de Lothaire en avoit été le prétexte. L'Aſſemblée des François qui ſe tint à Aix-la-Chapelle le jugea à mort avec tous ſes complices, mais l'Empereur ſe contenta de leur faire crever les yeux, châtiment dont Bernard mourut trois jours après. Anſelme de Milan, Vulfolde de Cremone & Theodulfe d'Orleans complices de cette revolte furent dépoſés par leurs Confréres & envoyés dans des Monaſtéres.

RATGAR Abbé de Fulde fut depoſé vers le même tems, à cauſe de ſa dureté envers les Moines; & par la permiſſion de l'Empereur, Cigil Diſciple de S. Sturme fut élu à ſa place. Heiſtolfe Succeſſeur de Riculfe dans le Siége de Mayence lui donna la Bénédiction Abbatiale l'an 818.

L'EMPEREUR Loüis tint un Parlement à Aix-la-Chapelle au commencement de 819. où il ajouta pluſieurs Articles à la Loi Salique, & en fit quelques-uns qui regar-

doient la Réligion. Dans un autre Capitulaire de la même année il ordonna aux Commissaires envoyez dans les Provinces d'avoir soin des réparations des Eglises, du païement des Dîmes, & que les Evêques élus fussent sacrez au plûtôt. An. 818. & 819.

La persécution des Iconoclastes continuoit en Orient. L'Empereur averti que ses ordres étoient mal exécutez à l'égard de S. Theodore-Studite, & que le S. Abbé avoit même converti un Clerc d'Asie, chargea le Gouverneur d'Orient de lui faire donner cinquante coups de foüet. L'Exécuteur n'osa s'y resoudre ; Leon en fut encore informé par un nommé Anastase qui accusa le Gouverneur de négligence ; & qui s'étant chargé d'éclaircir le fait, & ne voyant aucune marque de coups sur le corps de S. Theodore, lui en donna lui-même cent, & l'enferma dans une étroite prison avec son Disciple Nicolas. Le Saint y passa trois ans, exposé à toute sorte de mauvais traitemens ; il trouva néanmoins encore le moyen d'écrire un grand nombre de Lettres. Dans une à son Disciple Naucrace, il décrivoit sa prison ; dans une autre il consoloit une Communauté de Réligieuses qu'on avoit chassées de leur Monastére, & mis en prison après les avoir foüettées. Les Moines de Stude & de Saccudion avoient été également

An. 818. & 819. dispersés, & les deux Monastéres donnez à un Apostat, dont S. Theodore déploroit la perte dans plusieurs de ses Lettres. Comme ce miserable persécutoit encore les Moines, le S. Abbé leur écrivit pour les consoler; il écrivit aussi à tous ceux qu'on avoit dispersé, afin de les soutenir dans leur affliction. Les Evêques exilez, comme Theophylacte d'Ephése & Joseph de Thessalonique reçurent de sa part une Lettre qui leur étoit commune; il les prioit de le consoler & de l'instruire. Il traita dans plusieurs autres Lettres de la maniére de recevoir ceux qui étoient tombez durant la persécution, & donna des Régles pour leur pénitence.

CROYANT de mourir pendant sa prison, il fit un Testament en forme de Lettre qu'il adressa à ses Fréres absens; il les prioit de lui pardonner ses fautes, & déclaroit que pour ce qui le touchoit, il pardonnoit aux Apostats. Il composa divers Ecrits dans cette même prison, entr'autres la Vie de ses Fréres, & l'envoya à son Disciple Naucrace.

UNE de ces Lettres tomba entre les mains de l'Empereur, & fut une occasion de nouvelles souffrances pour le S. Abbé; l'Empereur donna ordre de le si bien châtier qu'il se vît obligé de ne plus écrire.

S. THEOPHANE Abbé de Singriane avoit été cependant amené à C. P. quoiqu'il fût très-malade. L'Empereur fit tous ses efforts pour le gagner ; & ne pouvant le vaincre, il le mit enfin aux prises avec Jean Leconomante estimé le plus fort dans la dispute parmi tous les Iconoclastes ; Jean ne put jamais ébranler le saint Abbé. L'Empereur irrité de sa fermeté, le fit mettre dans une étroite prison, où il demeura deux ans, souffrant infiniment par les douleurs que lui causoit la gravelle. Il fut envoyé de là à Samothrace, où il mourut trois semaines après. An. 818. & 819.

ANNE'ES 820. & 821.

LA persécution finit enfin avec la vie de l'Empereur Leon ; ce Prince fut tué par une troupe de Confederés dont Michel étoit le Chef ; la conjuration avoit cependant été découverte, & Michel devoit être brûlé la veille de Noël en présence de Leon ; il fut toutefois son Successeur, & on le salua même Empereur ayant encore les fers aux pieds. Il fut surnommé le Begue à cause de la difficulté qu'il avoit de parler.

FORTUNAT Patriarche de Grade se refugia peu de tems après à C.P. On l'avoit accusé auprès de Loüis le Débonnaire d'avoir favorisé la revolte du Duc de Pannonie. On croit à Venise que le Corps de l'E-

An. 820. & 821. vangeliste S. Marc y fut apporté vers ce tems-là d'Alexandrie ; & il y a une Histoire assez circonstantiée de cette translation, dont l'antiquité est toutefois suspecte : car on ne sçait pas même à Venise le lieu précis où repose cette Relique, quoique la République regarde S. Marc comme son principal Patron.

On trouva à Rome vers le même tems le Corps de Ste. Cecile. Il y avoit déja une Eglise de son nom, qui dès l'année 500. étoit un titre de Prêtre ; le Pape Paschal l'ayant faite rebâtir étoit en peine de trouver le Corps de la Sainte, elle le lui indiqua dans une vision. Il fut découvert dans le Cimetiére de Pretextat. Il se trouva revêtu d'une Robe tissuë d'or, ayant à ses pieds des linges teints de son sang. On trouva en même tems le Corps de Valerien son Epoux, & le Pape en fit la translation dans la nouvelle Eglise ; il y mit encore le Corps des Saints Martirs Tiburce & Maxime & des Papes Urbain & Lucius. Il est parlé de tous ces Saints dans les Actes de Ste. Cecile excepté de Lucius. Ces Actes paroissent plus anciens que cette translation ; mais ils ne le sont pas assez pour y donner une entiére créance : ainsi on ne sait ni le tems, ni le lieu du Martire de cette Sainte Vierge. Le Pape Paschal fonda un Monastére près de

l'Eglise de Ste. Cecile, afin que les Moines y célebrassent l'Office nuit & jour. An. 820. & 821.

S. BENOIT d'Aniane mourut le 11. Février 821. dans le Monastére d'Inde. Il l'avoit si bien reglé que les Moines qui y venoient de divers Païs, s'instruisoient, sans qu'on leur dit un seul mot, à voir seulement l'habit, la demarche & toute la conduite de ceux de cette Maison. La fiévre le prit au Palais; on le porta d'abord à une maison qu'il avoit à la Ville. La foule y fut si grande qu'on ne pouvoit en approcher, Evêques, Abbés, Moines, tout s'empressoit à lui rendre les derniers devoirs. L'Empereur le fit reporter à son Monastére. Il parla jusqu'au dernier soupir, & écrivit un peu avant sa mort à l'Empereur & à l'Abbaïe d'Aniane. Il avoit fait un recuëil de toutes les Regles Monastiques, connu sous le nom de Code des Régles, divisé en trois Livres, dont le premier contient les Régles des Moines d'Orient, le second celles des Moines d'Occident, & le troisiéme celles des Réligieuses. Il fit aussi la Concordance des Régles, où elles sont toutes raportées aux Chapitres de celle du grand S. Benoit, pour y servir de Commentaire.

EN Orient le nouvel Empereur Michel rapella tous les exilés. Quoiqu'il n'honorât pas les Images, il laissa chacun dans son

An. 820. & 821. opinion & ne voulut irriter personne. St Nicetas Abbé de Medicion sortit alors de sa prison & revint à C. P. où il mourut en 824. S. Theodore Studite sortit aussi de la sienne après sept années de persécution. Il écrivit à l'Empereur pour lui rendre graces ; & le suposant Catholique, il l'exhorta à travailler à la paix de l'Eglise. Etant arrivé à Calcedoine, il alla voir le Patriarche Nicephore, qui ne pouvoit rentrer dans son Siége occupé par l'Usurpateur Theodote. Celui-ci mourut cette même année 821. mais on lui donna pour successeur Antoine de Sylée ce fameux Iconoclaste, qui tint le Siége sept ans. S. Theodore s'étant assemblé avec Nicephore & quelques Evêques choisis, ils resolurent d'aller trouver l'Empereur & de le prier de leur rendre leurs Eglises & d'en chasser les Usurpateurs. Michel leur dit de conferer avec ceux du parti contraire ; on lui répondit dogmatiquement, mais sans succés. La Lettre du Pape que Methodius apporta, dans laquelle Paschal esperoit ramener l'Empereur à la Foi Catholique & procurer le retablissement de Nicephore, n'en eut pas d'avantage.

ON peut raporter à la proposition de cette conference la Lettre de S. Theodore au nom des Catholiques dispersés ; elle fut écrite à l'Empereur Michel & à son

Fils Theophile ; & elle expliquoit au long la Doctrine des Images. A. 820. & 821.

MICHEL donna audience aux Catholiques ; mais sa réponse fit voir qu'ils parloient à un sourd;les Evêques & les Abbés sortirent même de C. P., où ils voyoient que ce Prince ne vouloit pas qu'on fît aucune Image. Le Patriarche Nicephore lui avoit aussi écri, & il en eut la même réponse. Michel offrit toutefois de le retablir; mais les conditions qu'on lui proposoit n'étant pas de son goût, le S. Patriarche aima mieux demeurer dans son exil.

LES mœurs de Michel étoient l'effet de son éducation. A peine savoit-il lire ; étant Empereur il ne voulut pas qu'on instruisît les Enfans, ni dans les Livres des anciens Grecs, ni dans ceux des Chrêtiens. Nonobstant son indifference sur la Réligion, il ne tarda pas de se déclarer contre les Catholiques, particuliérement contre les Moines ; il les traita avec le dernier mépris, & inventa pour eux de nouveaux suplices. Methodius en fit le premier la cruelle experience ; après avoir été foüetté jusqu'à être prêt de rendre l'ame, il fut mis dans une affreuse prison. Euthymius Evêque de Sardes fut chassé de C. P. & mourut sous les coups de nerf de Bœuf que lui fit donner Theophile Fils de l'Empereur. Jean Leconomante ne pouvant

An. 820 & 821. ſouffrir que Saint Theodore & Theophane de Jeruſalem travaillaſſent à la converſion des Iconoclaſtes par leurs Diſcours & par leurs Ecrits, les fit mettre en priſon. Etant enſuite entré avec eux en diſpute, & ayant été vaincu, il les fit chaſſer de nouveau de C. P.

S. Theodore avoit alors reçu réponſe de Thomas Patriarche de Jeruſalem; il l'en remercia. Il écrivit enſuite pluſieurs Lettres, où il donnoit des régles pour recevoir ceux qui étoient tombés durant la perſécution.

EN Occident ceux qui avoient été exilés à cauſe de la revolte de Bernard Roi d'Italie, furent rapellés la même année 821. Theodulfe d'Orleans mourut en retournant à ſon Egliſe. Outre ſon Capitulaire & ſon Traité du Baptême, on a de lui pluſieurs pieces de Poëſie, dont la plus connuë eſt l'Hymne *Gloria laus & honor Deo*, dont on chante le commencement à la Proceſſion du Dimanche des Rameaux.

ANNÉES 822. à 824.

L'EMPEREUR Loüis tint un Parlement à Attigni en 822. où par le conſeil des Evêques, il ſe reconcilia avec ſes trois jeunes Freres Hugues, Drogon & Theodoric, & fit penitence publique pour expier la mort de Bernard Roi d'Italie. Il crut de-

voir donner cette marque de repentir, An.
pour imiter la pénitence de Theodose. Il 822.
fit distribuer de grandes aumônes & faire à
beaucoup de prieres par les personnes 824.
consacrées à Dieu. Il témoigna dans cette Assemblée un grand désir de reformer tous les abus introduits par la négligence des Evêques & des Seigneurs. Les principaux loüérent son dessein. L'Abbé Adelard vénérable par son grand âge l'approuva particuliérement. Agobard successeur de Leidrade Archevêque de Lyon, qui du commencement du regne de Loüis s'étoit retiré dans un Monastére, lui parla fortement contre l'usurpation des Biens d'Eglise, soutenant que violer les Canons, étoit un attentat contre Dieu. On fit un Capitulaire dans cette Assemblée; & il paroit assez vraisemblable que c'est celui de vingt-neuf Articles que l'on raporte ordinairement à l'an 816. l'Empereur y rendit à l'Eglise la libre élection des Evêques.

„ N'IGNORANT pas, dit l'Empereur, „ les sacrés Canons, & voulant que l'E-„ glise joüisse de la liberté: Nous avons „ accordé que les Evêques soient élus par „ le Clergé & par le Peuple, & pris dans „ le Diocèse même, en considération de „ leur mérite & de leur capacité, gra-„ tuitement & sans acception de person-

An. 822. à 824. „ nes. „ Les Elections avoient été fort troublées depuis la Domination des François. On raporte à ce même tems un petit Traité de l'élection des Evêques composé par Florus Diacre de l'Eglise de Lyon.

L'EMPEREUR confirma dans le même Capitulaire la Régle des Chanoines & celle des Moines faite à Aix-la-Chapelle, & pourvût à plusieurs abus dans les matiéres Ecclésiastiques. Il défendit de chercher la verité par l'examen de la Croix. Dans cet examen les deux Parties se tenoient débout devant une Croix ; & celui qui tomboit le premier perdoit sa cause. Agobard Archevêque de Lyon fit un Traité contre le prétendu Jugement de Dieu, c'est-à-dire contre les épreuves du feu où de l'eau, & les combats singuliers autorisés par la Loi des Bourguignons. Il montra que c'étoit tenter Dieu, que d'employer ces moyens pour connoître la verité. Il attaquoit principalement le Duël par cet Ecrit.

ON croit que c'est à ce même Concile d'Attigni que l'Empereur Loüis renvoya les plaintes d'une Femme Noble contre son Mari. Les Evêques en renvoyérent le Jugement aux Laïques mariés, ordonnant à la femme de s'en tenir à ce Jugement ce qui fit grand plaisir aux Seigneurs. On vit bientôt après ce Concile un effet sen-

sible des Réglemens faits pour la reformation du Clergé. An. 822. à 824.

QUELQUE tems après le Parlement d'Attigni, l'Empereur confirma cinq Articles dressés en 821. dans le Concile qui s'étoit tenu à Thionville pour la sureté des Ecclésiastiques, auquel trente-deux Evêques dont quatre Metropolitains avoient assisté; & où les autres Evêques de Gaule & de Germanie avoient envoyé des Députés. Le meurtre de l'Evêque Jean tué en Gascogne d'une maniére honteuse & inoüie, fut l'occasion des Canons de ce Concile.

S. Cigil Abbé de Fulde mourut en 822. & eut pour Successeur Raban. Cette Communauté fut des plus florissantes de son tems. Raban conserva soigneusement l'observance reguliére, bâtit plusieurs Eglises; & expliqua toujours la Sainte Ecriture.

LA nouvelle Corbie fondée en Saxe vers le même tems par l'ancien Abbé Adelard, fut aussi la source d'un grand nombre de Docteurs & de Saints Evêques. Elle devint même une Ecole célébre, & un Seminaire pour les Missions, non seulement chez les Saxons, mais encore chez les autres Peuples du Nord encore Payens. La Charte qui en confirme la fondation est de l'année 823. Cette Abbaïe subsiste encore sous le nom de Correy.

An. 822. à 824. VERS le tems de cette Fondation, Ebbon Archevêque de Reims alla à Rome demander une Mission pour prêcher la Foi dans le Nord ; il fit divers voyages en DANNEMARCK, & y convertit plusieurs milliers d'Infidéles.

L'EMPEREUR Loüis avoit envoyé son Fils Lothaire en Italie, pour y rendre justice ; comme ce Prince étoit prêt d'en partir, le Pape le pria de venir à Rome, où il le couronna Empereur le jour de Pâques 5. Avril de l'année 823. Lothaire étoit à peine de retour en France, que le Pape fut accusé d'avoir ordonné ou du moins conseillé la mort de Theodore Primicier de l'Eglise Romaine & celle de son Gendre Leon Nomenclateur, qui après avoir été aveuglés avoient été décapités dans le Palais de Latran. L'Empereur voulant être pleinement instruit de cette affaire, envoya des Ambassadeurs à Rome ; mais avant qu'ils fussent partis, les Legats du Pape arrivérent en France pour desabuser l'Empereur de ces faux bruits. Loüis ne laissa pas que de faire partir ses Envoyés ; & le Pape se purgea par serment en leur présence dans le Palais de Latran, assisté de trente-quatre Evêques, de plusieurs Prêtres & des Diacres. Il ne voulut pas toutefois livrer les meurtriers, parce qu'ils étoient de la famille de S. Pierre,

& soutint que Theodore & Leon avoient éte justement mis à mort pour crime de Leze-Majesté. An. 822. à 824.

Les Legats de retour à Rome trouvérent le Pape dangereusement malade; il mourut même peu de jours après, sçavoir le 11. Mai jour auquel l'Eglise honore sa memoire. Il repara quantité d'Eglises, rébâtit l'Hospice des Anglois brûlé par accident, retablit & dôta l'Hôpital de S. Peregrin près S. Pierre, & le Monastéré des Réligieuses des S.S. Serge & Bach. Entre les ornemens dont il enrichit les Eglises, on fait mention de deux, où l'Assomption de la Sainte Vierge étoit representée.

EUGENE II.

SUITE DE L'ANNE'E 824. ANNE'E 825.

EUGENE II. Romain gouverna l'Eglise depuis le 5. Juin 824. jusqu'au 27. Août 827. & eut pour Successeur Valentin.

LE 5. Juin de l'année 824. Eugene Archiprêtre du titre de Ste. Sabine, que son humilité, sa simplicité, sa Doctrine & sa liberalité rendoient recommandable fut ordonné Pape. Son Election ne fut pas toutefois

An. 825. ſans difficulté. Il eut un concurrent ; mais le parti des Nobles qui le ſoutenoient fut le plus fort. Le Diacre Quirin en porta la nouvelle à l'Empereur, qui envoya Lothaire regler avec le nouveau Pape ce que la néceſſité des affaires demandoit.

HILDUIN Abbé de S. Denis & Archi-Chapelain, accompagna Lothaire dans ce voyage ; le Jeune Empereur étant arrivé à Rome ordonna la reſtitution de pluſieurs terres injuſtement confiſquées, à quoi le Pape conſentit. Il ordonna encore de reſtituer à Ingoalde Abbé de Farſe dans le Territoire de Sabine, un tribut & pluſieurs terres qui lui en avoient été enlevés ; & pour affermir ces Jugemens, il fit une Conſtitution qui fut publiée à S. Pierre, contenant VIII. Articles, dans leſquels on voit la Souveraineté de l'Empereur ſur Rome, de même que dans le ſerment que les Romains lui prétérent alors.

VETIN ou Guetin Moine de Richenou, Dioceſe de Conſtance mourut cette même année 824. Sa mort fut accompagnée de circonſtances particuliéres, entr'autres d'une Viſion, qu'il eut en ſonge, où il raconta qu'un Ange lui avoit fait voir, l'Enfer, le Purgatoire & le Paradis. Il vit en Enfer quantité de perſonnes, & entr'autres des Evêques que leur vie dere-

glée y avoit precipités, & il en reconnut plusieurs ; il vit en Purgatoire un Personnage, qu'on croit être Charlemagne ; & enfin l'Ange l'assura du salut de Gerold Duc de Baviere, qui avoit fait de grands biens au Monastére de Richenou. Vetin en avoit été Abbé à la place de Valton, qui devint Abbé de S. Denis ; il fut ensuite Evêque de Basle ; mais en 823. il quitta son Abbaïe & son Evêché pour se preparer à la mort. Pendant qu'il gouvernoit le Diocèse de Basle, il fit pour l'instruction de ses Curés un Capitulaire semblable à celui de Theodulfe d'Orleans ; & ce Capitulaire est la premiére Constitution touchant l'obligation des heures Canoniales. An. 825.

Il y avoit eu en Angleterre un Concile à Cloveshow en 822. sous Vilfrid de Cantorbery, dans lequel ce Prélat se plaignit à Bernulfe successeur de Quenulfe Roi des Merciens depuis 821. qu'il n'avoit pû exercer son autorité pendant près de 6. ans ; & que durant tout ce tems on n'avoit pas administré le Baptême dans toute l'Angleterre. Il ajouta qu'on l'avoit obligé d'abandonner une Terre sous peine d'être chassé du Païs ; on en ordonna la restitution dans ce Concile. Il y en eut un autre en 824. où l'on termina un different entre Herbert Evéque de Vorches-

An. 825. ter & les Moines de Berclei, touchant le Monaſtére de Veſtbury, qui fut rendu à l'Evêque; le Decret de ce Concile fut ſouſcrit par le Roi Bernulfe, par douze Evêques & quatre Abbés, par un Député du Pape Eugene & par pluſieurs Seigneurs.

Il y avoit alors une grande diviſion en Orient. Un nommé Thomas, qui ſe diſoit fils de Conſtantin & d'Irene, avoit excité une guerre civile. L'Empereur Michel craignant que les défenſeurs des Images ne priſſent le parti de Thomas, leur fit propoſer une nouvelle Conference. S. Theodore répondit qu'on ne pouvoit réünir l'Egliſe de C. P. ſans le conſentement des cinq Patriarches; & qu'il falloit commencer par chaſſer les Hérétiques de leurs Siéges, & rétablir Nicephore, ou envoyer à Rome de part & d'autre, & en recevoir la déciſion certaine de la Foi.

On raporte à ce tems-là une Lettre de S. Theodore à l'Imperatrice Theodora Veuve de Leon l'Armenien & à ſon Fils Baſile, où il les felicite d'avoir renoncé à l'héréſie des Iconoclaſtes : mais il ne leur parle point du Miracle par lequel on prétend que Baſile avoit recouvré la voix en préſence d'une Image de S. Gregoire de Nazianze.

L'Empereur Michel ayant terminé la guerre civile à ſon avantage, envoya des

Ambaſſadeurs en France pour confirmer la paix ; Fortunat de Grade en étoit un. Michel marquoit dans ſa Lettre à l'Empereur Loüis qu'il ſe commettoit une infinité d'abus en Orient dans l'adoration des Images. " Pluſieurs, diſoit-il, en les adorant leur offrent de l'encens, & implorent leur ſecours : d'autres les entourent de linges, & les font Maraines de leurs Enfans. „ Il ſe vantoit enſuite d'avoir reformé ces abus : " Notre créance, ajoutoit-il, eſt orthodoxe ; nous croyons la Trinité d'un Dieu en trois perſonnes, l'Incarnation du Verbe, ſes deux volontez & ſes deux operations. Nous demandons l'interceſſion de la Ste. Vierge & de tous les Saints ; nous reverons leurs Reliques ; nous recevons les Traditions Apoſtoliques & les Decrets des ſix Conciles généraux. „ An. 825.

MICHEL diſoit en finiſſant qu'il envoyoit ſes Lettres au Pape de Rome par ſes Ambaſſadeurs avec des préſens pour S. Pierre, & prioit Loüis de les y faire conduire avec honneur & ſureté, & de faire chaſſer les faux Chrêtiens qui calomnioient l'Egliſe. Les mêmes Ambaſſadeurs avoient encore des préſens pour Loüis, & apportérent les prétendus Ecrits de S. Denis Areopagite en Grec, que l'Abbé Hilduin regarda comme un préſent du Ciel.

An. 825. L'EMPEREUR Loüis donna audience aux Ambaſſadeurs de Michel en Novembre 824. & les envoya à Rome comme ils le déſiroient. Il y envoya même Fortunat de Grade pour y être examiné par le Pape touchant ſa fuite, dont il ne rendoit aucune raiſon. Loüis envoya auſſi de ſon côté des Ambaſſadeurs pour demander au Pape la permiſſion de faire examiner par ſes Evêques la queſtion des Images ; ce que le Pape accorda. Les Ambaſſadeurs étant de retour, l'Empereur ordonna à pluſieurs Evêques de ſon Royaume de s'aſſembler à Paris le 1. Novembre 825.

IL tint en attendant un Parlement au mois de Mai, où l'on croit qu'il publia un Capitulaire que d'autres raportent à l'année 823. contenant en vingt-huit Articles des avis généraux à tous ſes Sujets ; & une inſtruction pour les Commiſſaires qu'il envoyoit dans les Provinces nommées *Miſſi Dominici*. Ils étoient au nombre de deux, un Evêque & un Comte pour chaque Province. Ces commiſſions étoient honorables pour les Evêques, mais elles les détournoient de leurs fonctions Epiſcopales.

Tous les Evêques mandez pour l'Aſſemblée de Paris s'y trouvérent au tems marqué, à la reſerve de Maudoüin qui étoit malade. On lut la Lettre du Pape Adrien

à Constantin & à Irene; & l'on trouva qu'il avoit eu raison de blâmer ceux qui brisoient les Images; mais on le blâma d'avoir ordonné de les adorer, prenant ce terme dans la plus étroite signification, & non dans le sens que le Pape l'avoit employé suivant l'usage de ce tems-là. Pour la même raison on blâma pareillement le second Concile de Nicée, condamnant cependant celui de C. P. sous Copronyme. On approuva encore la censure de Charlemagne contenuë dans les Livres Carolins. On fit lire ensuite la Lettre de l'Empereur Michel, la Relation de la négociation des Ambassadeurs de l'Empereur Loüis à Rome, & enfin plusieurs passages des Peres. Le tout fut envoyé à Aix-la-Chapelle par Halitgaire Evêque de Cambrai, & un autre Evêque nommé Amalarius, qui y arrivérent le 6. Decembre de la même année. An. 825.

CES Députez étoient en même tems chargez de la Relation de ce qui s'étoit passé dans l'Assemblée de Paris, & du sentiment des Evêques, portant que l'Empereur écriroit au Pape & à Michel. Ils disoient à Loüis: « Nous n'ignorons pas „ combien vous êtes affligé de voir s'écar„ ter du droit chemin ceux qui ayant la „ souveraine autorité devroient y rame„ ner les autres. Nous jugeons donc à

An. 825. „ propos que vous adressiez votre discours „ aux Grecs qui vous ont excité à agiter „ cette question ; afin que tout ce qui pa- „ roit reprehensible se raporte à eux, que „ l'on peut reprendre facilement, & dont le „ scandale peut se tolerer plus facilement. „

IL y avoit encore le Recueïl des passages des Peres rangez sous quinze Titres. Le premier contre ceux qui vouloient abolir les Images ; le second montroit leur usage légitime par l'autorité de S. Gregoire Pape ; & les autres étoient contre ceux qui les adoroient & les honoroient excessivement. On y expliquoit avec soin le terme d'adoration. Ils prétendoient montrer la difference entre l'honneur qui est dû à la Croix, & celui qu'on doit rendre aux Images ; & ils combattoient par-tout le second Concile de Nicée.

A ce Recueïl succedoit le modéle de la Lettre que l'Empereur Loüis devoit écrire au Pape, & de celle que le Pape devoit écrire à l'Empereur Michel. Ces Ecrits satisfirent Loüis ; il les envoya au Pape Eugene par Jeremie Archevêque de Sens, & Jonas Evêque d'Orleans. Il écrivit en même tems une Lettre particuliére au Pape, & le pria de conferer avec ses Ambassadeurs touchant la legation qu'il devoit envoyer en Grece ; il donna outre cela une instruction particuliére aux deux Prélats,

ABOGARD Archevêque de Lyon a passé dans l'esprit de quelques-uns pour l'Auteur du Concile de Paris. Quoiqu'il en soit, il étoit du moins dans les mêmes sentimens que cette Assemblée. On le voit par son Traité des Images. Ce n'est presque autre chose qu'un Recueïl de passages de S. Augustin & de quelques autres Peres, par où il tâchoit de montrer qu'il n'est permis d'adorer que Dieu seul, qu'on ne peut le représenter par aucune figure, & qu'on ne doit rendre aucun culte même relatif aux Images des Saints. An. 825.

ON ne sait point quelles furent les suites de l'Assemblée de Paris, ni de la négotiation de Jeremie & de Jonas à Rome. Les François soutinrent quelque tems encore la même doctrine touchant les Images, disant qu'il ne falloit ni les briser, ni les adorer, refusant de recevoir le second Concile de Nicée pour les raisons qui ont déja été raportées, & de se soumettre en ce point à l'autorité du Pape qui l'avoit aprouvé. Cependant ils ne se séparérent pas un seul moment de la communion du S. Siége.

ANNE'ES 826. & 827.

HERIOLD Roi de Dannemarck se convertit en 826. & se fit baptiser avec la Reine son épouse & une grande multitude de Danois, & fut le premier Prince

An. 826. & 827. Chrétien de cette partie du Nord. Il avoit été chassé de ses Etats en 814. & ayant eu recours à l'Empereur Loüis, ce Prince l'exhorta à se faire Chrétien, & fut son Parrain quand il reçut le Baptême.

VOULANT le renvoyer avec des secours, Loüis chercha quelque homme pieux pour l'accompagner & l'affermir lui & les siens dans la Réligion. S. Adelard Abbé de l'ancienne Corbie étoit mort le 2. Janvier de la même année 826. son frere Vala lui avoit succedé, & Varin étoit Abbé de la nouvelle. Vala indiqua à l'Empereur le Moine Anscaire qu'il assura propre à son dessein,& il l'étoit véritablement par sa pieté & par sa Doctrine. L'Empereur agréa l'Abbé Vala, expliqua à Anscaire qui étoit à Corbie de quoi il s'agissoit, & Anscaire accepta l'emploi avec plaisir.

S. ANSCAIRE se prépara d'abord à son départ par quelques jours de retraite. Dans ce tems-là, un autre Moine nommé Autbert vint lui demander permission de l'accompagner, & l'obtint. L'Abbé Vala les presenta tous deux à l'Empereur qui leur donna des meubles de Chapelle, & tout ce qui étoit nécessaire pour un si long voyage;ils arrivérent avec Heriold sur les Frontiéres de Dannemarck; mais ce Prince ne pouvant encore y étre paisible, s'arrêta en Frise. S. Anscaire & Autbert s'y arrêtérent

térent auſſi, & pendant deux ans ils travaillérent beaucoup à la propagation de la Foi. Ce terme expiré, Autbert tomba malade, & ayant été conduit à la nouvelle Corbie, y mourut ſaintement. An. 826. & 827.

En Orient, S. Theodore-Studite tomba auſſi malade au commencement de Novembre 826. & mourut le 11. du même mois, jour de la Fête du Martir S. Menas. Il avoit célébré la Ste. Meſſe tant que ſes forces le lui avoient permis; le mal le preſſant avec des douleurs extrêmes, il fit allumer les cierges & reciter les priéres des Agoniſans, & expira en prononçant quelques Verſets du Pſeaume CXVII. Son Diſciple Naucrace fut ſon Succeſſeur; & par une Lettre circulaire il apprit à tous ceux que la perſécution avoit diſperſez, les circonſtances de la mort de ſon Maitre. Michel Studite un autre de ſes Diſciples écrivit ſa vie. L'Egliſe Grecque l'honore le même jour de ſa mort, & la Latine le lendemain. Outre le Teſtament qu'il avoit fait étant dans la priſon, il en laiſſa un autre encore plus ample écrit du vivant de S. Platon; il contient ſa Confeſſion de Foi, & pluſieurs avis à ſon Succeſſeur & à ſes Moines, & ce ſont d'excellentes Régles de l'Obſervance Monaſtique. Il avoit fait pluſieurs Ouvrages de pieté, des Panegyriques des Saints, l'Hiſ-

An. 826. & 827. toire des premiers hommes jusques à Noë, en Vers Iambiques, & des Conférences à ses Réligieux. On a beaucoup de ses Lettres qui sont très-instructives. Son Disciple Michel a fait le dénombrement de tous ses Ouvrages.

Le Pape Eugene tint un Concile à Rome dont le Decret est datté du 15. Novembre de la même année 826. Petronax de Ravenne y assista avec 61. Evêques tous d'Italie & des Provinces soumises aux François. Il y eut outre cela 18. Prêtres, 6. Diacres & plusieurs autres Clercs; on y publia 38. Canons pour la Reformation du Clergé. Le Pape mourut l'année suivante 827. le 27. Août.

On fit de son tems la translation de plusieurs Réliques, entr'autres celle du corps de S. Sebastien, de Rome à Soissons. Hilduin Abbé de S. Denis de S. Germain des Prez & de S. Medard de Soissons, le fit demander par Rodoin Prevôt de ce dernier Monastére qu'il envoya expressément à Rome. Cette Rélique arriva à Soissons le 9. Decembre 826. & l'on raconte un grand nombre de Miracles qui se firent le long du chemin & encore plus depuis. L'Histoire de cette translation porte que Rodoin enleva secretement dans le même tems le corps de S. Gregoire Pape; toutefois on dit à Rome qu'il est encore

dans cette Ville, de même que celui de S. Sebaſtien, ce qui fait juger, au ſentiment d'Adon Auteur Contemporain, que l'on n'a à Soiſſons qu'une partie de ces Réliques, du moins à l'égard de S. Sebaſtien. Eginhard Secretaire de Charlemagne, un des plus ſavans hommes & des plus vertueux de ſon tems, ayant fait bâtir l'Egliſe de Mulinheim, aujourd'hui l'Abbaïe de Selgenſtadt, y fit tranſporter pluſieurs Réliques qu'il fit apporter de Rome, & a écrit lui-même l'Hiſtoire de cette tranſlation, où il raconte pluſieurs Miracles. An. 826. & 827.

VALENTIN.

SUITE DE L'ANNE'E 827.

VALENTIN, Romain, ne ſiégea que 6. ſemaines. Il eut pour Succeſſeur Gregoire IV.

VALENTIN Archidiacre de l'Egliſe Romaine fut élu Pape quatre jours après la mort d'Eugene II. Il avoit été élevé dans le Palais de Latran, & avoit été fait Soûdiacre par Paſchál I. & Diacre par Eugene II. qui l'aimoit comme ſon Fils.

An. 827. L'ABBAÏE de Fontenelles étoit alors gouvernée par Ansegise qui y fit tant de biens qu'on le comparoit à S. Vandrille & à S. Ausbert. En 827. il composa un Recueïl des Capitulaires de Charlemagne & de l'Empereur Loüis qui étoient dispersés en plusieurs feüilles volantes, & cet Ouvrage a toujours été depuis très fameux.

S. HILDEGRIN frere de S. Ludger mourut la même année après 47. ans d'Episcopat. Il fut d'abord Evêque de Châlons sur Marne, & ensuite d'Halberstat, où il établit 35. Eglises Paroissiales.

LE Pape Valentin mourut aussi le 10. Octobre de la même année, & le S. Siége vaqua presque tout le reste de l'année quoiqu'on eût d'abord élu le Prêtre Gregoire pour lui succeder, parce qu'il fallut attendre l'avis de l'Empereur pour sa consecration.



GREGOIRE IV.

ANNE'ES 828. & 829.

GREGOIRE IV. Romain, gouverna l'Eglise 16. ans & 7. jours. Il eut pour Successeur Sergius II. en 844.

L'EMPEREUR Loüis avoit envoyé un Commissaire à Rome pour examiner l'élection de Gregoire IV. Tout ayant été reconnu Canonique, on le consacra le 5. Janvier 828. Il avoit été élu tout d'une voix après la mort d'Eugene. Durant son Pontificat il répara plusieurs Eglises, & y fit de grandes offrandes. Il transfera le corps de S. Gregoire, de la Galerie où il avoit été inhumé dans l'Eglise de S. Pierre; & y ayant fait un Oratoire, il mit la Rélique sous l'Autel. Il mit aussi dans le même Oratoire, selon Anastase, le corps de S. Tiburce & de S. Sebastien, ce qui fait voir qu'on ne devoit en avoir apporté qu'une partie en France. Il rebâtit l'Eglise de S. Marc qui étoit son titre, & y transfera le corps de S.

An. 828. & 829. Hermes ; mais ce qu'il fit de plus important, ce fut d'ordonner que l'on fortifiât la Ville d'Oſtie pour la garantir des courſes des Sarraſins qui pilloient toutes les Iſles & toutes les Côtes voiſines.

ILS s'étoient déjà rendus maitres de l'Iſle de Crête ; ils y bâtirent dans la ſuite une Ville en un lieu nommé Candax, aujourd'hui Candie, dont toute l'Iſle a pris le nom. De 30. Villes qu'il y avoit, une ſeule conſerva la Réligion Chrétienne. S. Cyrille alors Evêque de Gortyne ſouffrit le Martyre pour n'avoir pas voulu renoncer à J. C. On l'a confondu avec un ancien Evêque de ce nom, martiriſé ſous Decius, & que d'autres placent en Egypte.

LES Sarraſins étoient même entrés en Sicile en 820. & faiſoient de là des deſcentes en Calabre, d'où ils couroient juſques en Lombardie. Ce fut pour les arrêter que Gregoire IV. fit rébâtir & fortifier Oſtie, il nomma cette Ville Gregoriopolis; & aucun de ſes Prédeceſſeurs n'avoit fait un ſi grand Ouvrage pour l'utilité publique.

ON jugea de ſon tems l'affaire d'Ingoalde Abbé de Farſe, ſur laquelle l'Empereur Lothaire avoit prononcé en 824. mais le Pape dit qu'il ne ſe tenoit pas au jugement des Commiſſaires, & ſa déclaration eſt du mois de Janvier 829.

En Orient le Patriarche Nicephore mourut dans son exil le 2. Juin 828. On a de lui plusieurs Ecrits, savoir : une Histoire abregée depuis la mort de l'Empereur Maurice arrivée en 601. jusques à Irene & Constantin, ce qui fait une suite d'environ 200. ans, une Chronologie des Patriarches, des Rois & des Princes, Hébreux, Grecs & Romains, & des Patriarches des cinq grands Siéges. On a aussi de lui quelques Ouvrages contre les Iconoclastes, & on lui attribuë 17. Canons sur la Discipline. On l'honore comme Saint le 13. Mars, jour auquel ses Réliques furent raportées à C. P. 18. ans après sa mort. An. 828. & 829.

Les saintes Images furent aussi attaquées en Occident par Claude Evêque de Turin Disciple de Feliz d'Urgel. Il avoit fait en 814. trois Livres de Commentaires sur la Genése : un autre sur S. Mathieu en 815. quatre sur l'Exode en 821. & d'autres enfin sur le Levitique en 823. ; il avoit encore expliqué toutes les Epitres de S. Paul. Quand il fut fait Evêque de Turin, pour corriger les abus qu'il y avoit dans son Diocèse sur le culte des Images, il donna dans l'excès opposé ; & par un zèle indiscret, il effaça, brisa & ôta toutes celles qu'il trouva, & même les Croix.

L'Abbe' Theodemir son ami lui en fit

An. 828. & 829. des reproches charitables ; mais Claude lui répondit avec hauteur & avec fierté par un Ecrit qu'il nomma Apologie contre Theodemir ; il y soutenoit son opinion, attaquoit en particulier le culte de la Croix, & donnoit dans bien d'autres erreurs. Dungal Reclus, retiré à ce que l'on croit à S. Denis, refuta cet Ecrit, & adressa son Ouvrage aux deux Empereurs Loüis & Lothaire vers l'an 828.

SUR la fin de la même année l'Empereur Loüis tint une Assemblée à Aix-la-Chapelle. On y chercha la cause des maux de l'Etat, & les remédes qu'on pouvoit y apporter. Vala Abbé de Corbie y parla fortement, & se plaignit que les deux Puissances l'Ecclésiastique & la Séculiere entreprenoient l'une sur l'autre ; que tandis que l'Empereur quittoit ses devoirs pour s'appliquer aux affaires de la Réligion qui ne le regardoient point, les Evêques s'occupoient aux affaires temporelles; & qu'on abusoit des biens consacrés à Dieu en les donnant contre les Canons à des Séculiers. Il representa le péril auquel on exposoit les Monastéres, & ajouta que les Evêchez n'étoient pas remplis selon les Canons ni les élections observées. Il parla enfin contre les Chapelains du Palais qui ne servoient que par interêt ou par ambition.

En conſequence de cette Aſſemblée l'Empereur ordonna quatre Conciles. Pour en préparer la matiére, il réſolut d'envoyer des Commiſſaires par tout le Royaume ; leur départ fut arrêté pour l'Octave de Pâques de l'an 829. & les Conciles indiquez à celle de la Pentecôte : on devoit en même tems obſerver un jeûne général de trois jours. On voit dans une Lettre de l'Empereur à tous ſes Sujets quelles étoient les inſtructions des Commiſſaires, & dans une autre également générale, il marquoit expreſſément le ſujet de ſa crainte. An. 828. & 829.

Les quatre Conciles furent déſignés à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouſe. Les Metropolitains devoient s'y trouver avec leurs Suffragans ; ils ſont ainſi nommés dans la Lettre Circulaire : Autgard de Mayence, Hadabald de Cologne, Hetti de Treves, & Bernoüin de Beſançon, (Jeremie de Sens étoit mort & le Siége alors vacant,) Ebbon de Reims, Ragnoard de Roüen, Landran de Tours, Agobard de Lyon, Bernard de Vienne, André de Tarantaiſe, Benoit d'Aix, Agerie d'Embrun, Nothon d'Arles, Barthélemi de Narbonne, Adalelme de Bourdeaux & Agilulfe de Bourges, ce qui comprenoit tout le Royaume. Ces quatre Conciles eurent lieu ; mais on n'a les Ac-

An. 828. & 829. tes que de celui de Paris qui eſt compté pour le VIe. de cette Ville. Ils ſont dattez du Dimanche 6. Juin 829. trois ſemaines après la Pentecôte, qui cette année étoit le 16. Mai.

LE Concile de Paris fut composé des Evêques des quatre Provinces de Reims, Tours, Sens & Roüen, dont les Métropolitains étoient Ebbon pour Reims, Landran pour Tours, S. Andric, qui venoit d'être ordonné pour Sens, ou qui le fut peut-être le jour de l'ouverture du Concile, & dont l'Egliſe honore la memoire le 6. Juin, & Ragnoard pour Roüen. Les Evêques les plus connus ſont Jonas d'Orleans, Jeſſé d'Amiens, Rothade de Soiſſons, Hildeman de Beauvais auparavant Moine de Corbie & Freculfe de Liſieux célébre pour ſa Doctrine. Il avoit été Moine de Fulde, & on a de lui un Abregé d'Hiſtoire univerſelle, depuis la création juſques à l'année 600. diviſée en deux parties & en 12. Livres, 7. dans la premiere, & 5. dans la ſeconde. Haltigaire de Cambrai, Hubert de Meaux & Inchade de Paris étoient auſſi à ce Concile où l'on compte 25. Evêques & 4. Archevêques.

LES Actes du Concile ſont diviſez en trois Livres; le premier regarde le gouvernement particulier des Egliſes, & con-

tient 54. Articles. On y ordonnoit de faire le Catéchisme aux enfans qui avoient été baptisez sans être instruits. On y défendoit aux Prêtres de dire la Messe dans les Chapelles particuliéres & de la dire seuls, ce qui marque que les Messes Basses commençoient de devenir fréquentes. Il y étoit défendu aux femmes de toucher les Vases Sacrés & d'administrer la Communion au Peuple : abus qui s'étoit introduit depuis quelques années. On y exhortoit enfin les Prêtres à ne point se relâcher dans le Tribunal de la pénitence, & à suivre la severité des anciens Canons. Il y avoit des Prêtres ignorans qui laissoient leurs Pénitens dans une fausse esperance, en leur donnant l'absolution trop legerement. L'établissement des Ecoles étoit sur tout recommandé aux Evêques. An. 828. & 829.

Le second Livre contenoit en 13. Articles les devoirs des Rois qu'on avoit extraits d'un petit Traité de Jonas d'Orleans. Cet Evêque venoit de publier un autre Traité sur l'Instruction des Laïques, on en insera cinq Articles dans celui des devoirs des Rois. Jonas faisoit voir les obligations des gens mariez, & leur recommandoit de communier plus souvent qu'à Noël, Pâques & la Pentecôte; il se plaignoit que les Seigneurs méprisoient les

An. 828. & 829. pauvres Prêtres, & s'en servoient comme de valets.

Le troisiéme Livre commençoit par une Lettre à l'Empereur à qui on rendoit compte du Concile; les Evêques insistoient principalement sur la supression des Chapelles Domestiques, même celles du Palais; ils insistoient encore sur l'établissement des Ecoles, sur le rétablissement de quelques Evêchez ruinés par les guerres, sur la recherche des Clercs fugitifs & sur la conservation de la jurisdiction Ecclésiastique en son entier.

HALITGARD de Cambrai, qui étoit en même tems Evêque d'Arras, fit approuver dans ce Concile le Livre de la Pénitence qu'il avoit composé à la priére d'Ebbon Archevêque de Reims son Metropolitain qu'il avoit accompagné dans son voyage de Dannemarck. Cet Ouvrage a pour titre: « Des rémédes des Péchez & de l'ordre de la Pénitence. » Il est divisé en VI. Livres, & Halitgard prétend avoir tiré ce qui est contenu dans le dernier, d'un Penitentiel qu'il avoit trouvé dans les Archives de l'Eglise Romaine.

AGOBARD de Lyon avoit alors de grands démêles avec les Juifs. Il vouloit recevoir au Baptême leurs enfans, quand ils venoient le demander, & les empêcher d'avoir des Esclaves Chrêtiens. Les Juifs fiers

de leurs richesses resistoient à ses Ordonnances & trouvoient de la protection à la Cour. L'Archevêque en écrivit à Hilduin Abbé de S. Denis & à Vala Abbé de Corbie, & implora leur faveur ; il écrivit enfin à l'Empereur lui-même, & fit une longue énumeration des superstitions des Juifs. On croit que ce fut en 829. dans le tems du Concile de Lyon : il ne reste rien de ce Concile, & l'Ecrit d'Agobard est intitulé : " De l'insolence des Juifs. „ An. 828. & 829.

LA même année, après les quatre Conciles on tint un Parlement à Wormes qui est compté entre les Conciles. On en raporte un Capitulaire de plusieurs Articles, dont le plus considérable est celui qui défend l'examen ou l'épreuve de l'eau froide pratiquée jusques alors.

L'EMPEREUR Loüis reçut aussi la même année des Ambassadeurs des Sueones ou Suedois, qui le prioient d'envoyer chès eux des Prêtres pour les instruire dans la Réligion Chrétienne que plusieurs personnes de leur Nation vouloient embrasser. S. Anscaire qui étoit déjà auprès d'Heriold Roi de Dannemarck accepta la commission, & fut accompagné par Vitmar Moine de Corbie. Gislemar eut en même tems celle de demeurer auprès d'Heriold.

ANNÉE 830.

LES deux Missionnaires n'arrivérent en

An. 830. Suede qu'après bien des difficultez ; ils revinrent en France six mois après, avec des Lettres du Roi de Suede, & racontérent à l'Empereur comment Dieu leur avoit ouvert la porte à la conversion des Payens. Quand il fut question de leur retour, l'Empereur fit consacrer solemnellement S. Anscaire Archevêque de Hambourg, lui formant un petit Diocèse d'une partie de ceux de Verden & de Bremen, & y unissant le Monastére de Turholt en Flandre. Drogon Evêque de Metz, frere de l'Empereur Loüis, fit la cérémonie de cette consécration en presence d'Ebbon de Reims, d'Helti de Treves, d'Otgar de Mayence & de plusieurs autres Evêques : ceux de Verden & de Bremen y assistérent aussi, ce qui prouve leur consentement. Cependant l'Empereur envoïa S. Anscaire à Rome avec deux Evêques & un Comte, pour avoir la confirmation du Pape Gregoire IV.

EBBON de Reims qui n'avoit pas abandonné la Mission de Dannemarck se fit nommer à Rome Legat des Païs du Nord avec Anscaire. Ayant décidé entr'eux qu'il falloit avoir un Evêque résident en Suede, Ebbon choisit Guasbert un de ses parens, & le fit ordonner. Il prit le nom de Simon à son Ordination, & étant arrivé dans le Païs, il fut reçu avec honneur

par le Roi & par le Peuple. Il commença An. 830.
à bâtir une Eglise, & prêcha ensuite publiquement l'Evangile avec fruit.

En Orient l'Empereur Michel le Begue étoit mort le 1. Octobre 829. & son fils Theophile lui avoit succedé. Après avoir temoigné un grand zèle pour la Réligion, il se déclara encore plus ouvertement que son pere contre les Images, & défendit d'en faire & d'en garder. Il en vouloit particuliérement aux Moines, & il leur interdit l'entrée des Villes. Il leur défendit même de paroitre à la campagne, ensorte que ne pouvant plus avoir les choses nécessaires à la vie, les Monastéres devinrent les Cimetiéres des Moines.

THEOPHILE ne put toutefois faire renoncer sa femme Theodora, ni Theoctista sa Belle-mere au culte des saintes Images. Il sçut qu'elles en avoient, & n'osa les traiter comme le reste des Catholiques. Les Moines du Monastère de S. Abraham lui resistérent courageusement, & lui montrérent par les Peres que la vie Monastique n'étoit pas une invention nouvelle; pour lui prouver que les Images étoient reçues dès le tems des Apôtres, ils raportérent le portrait de la Ste. Vierge peint par S. Luc, & l'Image Miraculeuse de J. C. qu'il avoit lui-même imprimée sur un linge: car ces faits n'étoient point

An. 830. alors conteſtés. Cependant Theophile irrité de leur liberté les chaſſa de C. P. après leur avoir fait ſouffrir pluſieurs tourmens. Ils ſe retirérent vers le Pont Euxin, & ils y moururent des coups qu'ils avoient reçus. Leurs corps demeurérent long-tems ſans ſepulture; mais ils ſe conſervérent, & on les honora depuis comme des Réliques de Martirs.

L'EMPEREUR perſecuta ſur tout les Peintres qui faiſoient les Images. Le Moine Lazare qui étoit alors célébre en cet Art, fut déchiré de coups, en ſorte que ſa chair tomboit par lambeaux. S'étant un peu remis dans la priſon, il recommença à peindre des Saints. Théophile l'ayant ſçu, lui fit bruler le dedans des mains; mais étant ſorti de priſon, il ne laiſſa pas que de peindre en cachete, & fit une Image de S. Jean qui devint miraculeuſe.

EN France l'Empereur Loüis s'étoit attiré un étrange traitement à cauſe de ſa foibleſſe. Il avoit eu un quatriéme fils de Judith de Baviere ſa ſeconde femme; & pour lui faire un état particulier, il mécontenta ſes autres enfans. Judith crut ſe fortifier à la Cour par le moyen de Bernard Comte de Barcelonne, fils de S. Guillaume de Gelone; mais l'ambition de ce Seigneur qui ſe voyoit Chambellan de l'Empereur, alors la premiere Charge du

Palais, le rendit odieux à tout le Monde, & précipita la ruine de l'Empereur & de Judith. On accusa Bernard d'avoir un commerce criminel avec l'Imperatrice. Il fut chassé de la Cour, & Judith qu'on menaça de mort se vit obligée de prendre le voile de Religieuse, à Ste. Croix de Poitiers. An. 830.

LOTHAIRE qui avoit le titre d'Empereur étoit le Chef de la revolte contre Loüis, qui se voyant le plus foible, fut forcé de ceder. Il reprit toutefois son autorité dans un Parlement qui se tint à Nimegue au mois d'Octobre de la même année 830. & exila d'abord Hilduin Abbé de S. Denis, & Vala Abbé de Corbie, qui étoient entrés dans le parti de Lothaire. Jessé d'Amiens fut déposé pour le même sujet, & le jugement des autres coupables fut remis à un Parlement qui devoit se tenir en Février de l'année suivante.

ANNE'ES 831. à 833.

ON jugea dans cette Assemblée qui se tint au mois de Février 831. que l'Imperatrice Judith avoit été injustement séparée de son époux, & il fut decidé que suivant les Canons & l'autorité du Pape Gregoire elle lui seroit renduë. Cette Princesse fut mandée, & elle se purgea par serment des crimes qu'on lui imputoit,

An. 831. à 833. On jugea en même tems les coupables ils furent trouvez dignes de mort; mais l'Empereur leur fit grace, se contentant de les faire garder en divers lieux, encore en rapella-t'il plusieurs la même année.

CE fut pendant ces troubles & l'exil de l'Abbé Vala que Paschase-Radbert composa son fameux Traité du Corps & du Sang de J. C. où il enseigna principalement que l'Eucharistie est le vrai Corps & le vrai Sang de J. C., que la substance du pain & du vin n'y demeure plus après la consecration, & que c'est le même Corps qui est né de la Vierge. Il tire de là trois conséquences, savoir: que J. C. est immolé tous les jours véritablement, mais en mystére; que l'Eucharistie est verité & figure tout ensemble, & qu'elle n'est point sujette aux suites de la digestion. Il établit par tout la Doctrine de la presence réelle, & dit que qui ne la croit pas, est pire qu'un impie. Paschase Radbert étoit Moine de Corbie, & étoit chargé d'instruire ses Confréres; il avoit écrit en 830. la vie de S. Adelard son Abbé.

LA même année 831. Amalarius Disciple d'Alcuin, & alors Chorevêque de Lyon, fut envoyé à Rome par l'Empereur Loüis. Il demanda des Antiphoniers au Pape Gregoire IV. de la part de l'Empe-

reur. Gregoire lui répondit que l'Abbé Vala les avoit tous emportés en France. Amalarius les ayant trouvé à Corbie, en prit occasion de composer un nouveau Traité des Offices Ecclésiastiques. Il en avoit déja fait un en IV. Livres en 820. On a encore de lui un Abregé de l'Office de la Messe suivant l'ordre Romain. An. 831. à 833.

DANS ces Ouvrages il chercha principalement à rendre raison des priéres & des cérémonies qui composent l'Office divin; ils sont une preuve aussi autentique que seroit un Manuscrit de l'année 830. & l'on y voit la sainteté & l'antiquité des cérémonies de l'Eglise. Quand elles n'auroient que 900. ans elles seroient bien vénérables; mais on les regardoit alors comme très anciennes. Amalarius traite dans le premier Livre des Messes de toute l'année; dans le second des Ordinations & du Clergé; dans le troisiéme il explique l'Ordinaire de la Messe, & dans le quatriéme les Offices du jour & de la nuit.

LES affaires se broüilloient toujours plus entre l'Empereur Loüis & le Roi Lothaire qui étoit soutenu par ses deux Freres. Ces Princes ne voyoient qu'à regret que Judith leur Belle-Mere gouvernât entierement l'esprit de l'Empereur. Agobard de Lyon entreprit de pacifier toutes choses: il écrivit à Loüis en faveur de son Fils.

An. 831. à 833. Dans ce tems-là Lothaire venoit d'Italie avec le Pape Gregoire qui vouloit auſſi racommoder le Pere avec le Fils. Cependant Lothaire étoit ſuivi d'une nombreuſe Armée. Pepin Roi d'Aquitaine marchoit de ſon côté avec des Troupes ; Loüis de Baviere amenoit celles de ſon Royaume ; & le rendez-vous étoit entre Bâle & Straſbourg.

GREGOIRE IV. ne fut pas plûtôt arrivé en France, qu'il manda à Vala Abbé de Corbie de venir le trouver pour l'aſſiſter de ſes conſeils. Le ſaint Abbé las du monde & de ſes intrigues, ſe le fit commander plus d'une fois ; il ne ſortit enfin de ſon Monaſtére que lorſqu'il vit des Soldats prêts à l'y forcer, & marcha avec Ratbert vers l'Alſace.

L'EMPEREUR averti de la marche de ſes Enfans, qui étoient devenus ſes ennemis, aſſembla ſon Armée à Wormes, & s'avança dans le deſſein de les faire rentrer en eux-mêmes, ou de les combattre. Les Evêques de ſon parti écrivirent cependant au Pape ; ils ſe plaignirent de ce qu'il étoit venu ſans avoir été mandé, & des bruits qui couroient qu'il avoit deſſein de les excommunier ; ils lui marquérent qu'il s'en retourneroit lui-même excommunié, s'il entreprenoit de ſe ſervir des cenſures contre les Canons :

ils le menacérent même de le déposer. An. 831. à 833.
Le Pape fut allarmé d'une pareille déclaration ; Vala & Ratbert le rassurérent ; " Vous pouvez, Saint Pere, lui dirent-ils, ,, juger tous les autres ; mais personne ne ,, peut vous juger. ,, Ce fut sans doute par le conseil de ces deux personnages que Gregoire écrivit ensuite aux Evêques une Lettre où il releve la puissance Ecclésiastique au-dessus de la Séculiére, soutenant qu'en cette occasion ils devoient lui obéïr plûtôt qu'à l'Empereur, & qu'ils ne pouvoient se séparer de l'Eglise Romaine sans devenir Schismatiques.

CEPENDANT l'Empereur envoya une Députation à ses Enfans. Bernaire de Wormes en étoit le Chef. Loüis fit même demander au Pape pourquoi il tardoit tant à venir le trouver s'il étoit dans les mêmes dispositions que ses Prédecesseurs. Afin d'exciter ses Enfans à revenir auprès de lui, il leur fit remettre six Articles contenant les conditions de leur pardon. Lothaire y répondit avec beaucoup de respect & de soumission en apparence, & envoya ensuite le Pape à son Pere ; mais Loüis ne le reçut pas avec des hymnes & des acclamations de loüanges, honneurs ordinaires qu'on rendoit aux Papes. " J'en ,, use ainsi, lui dit l'Empereur, parce que ,, vous n'êtes pas venu comme vos Prédé-

An. 831. à 833. „ cesseurs vers les nôtres quand ils étoient „ appellez. „ Le Pape l'assura qu'il ne s'étoit proposé que de procurer la paix, & demeura quelques jours avec lui, mais leurs conferences n'aboutirent à rien.

PENDANT ces pourparlers les Troupes de l'Empereur ou gagnées ou intimidées, passérent du côté de ses Enfans; Lothaire ne permit plus alors au Pape de retourner auprès de son Pere, qui se voyant abandonné, congedia le peu de gens qui lui restoient fidéles, & passa au camp de ses Enfans avec son Epouse & son Fils Charles; il en fut reçu avec de grandes démonstrations de respect: mais bientôt après on lui ôta Judith, qui fut mise entre les mains de Loüis de Baviere, & ensuite exilée à Tortonne en Lombardie. L'Empereur avec le jeune Charles furent gardez dans la tente de Lothaire, d'où Loüis fut transferé à S. Medard de Soissons pour y être enfermé, & Charles dans le Monastére de Prom, sans toutefois lui couper les cheveux.

APRE's cet éclat Loüis fut regardé comme déchu de la dignité Imperiale; on la defera à Lothaire; & l'Empire fut de nouveau partagé entre les trois Freres. L'Abbé Vala n'approuvant ni la retraite de l'Empereur, ni le partage de l'Empire, se retira au Monastére de Bobio en Italie;

& le Pape retourna à Rome fort affligé d'avoir été trompé, & de la maniére dont le Pere étoit traité par ses Enfans. An. 831. à 833.

AGOBARD publia pour-lors un Manifeste en faveur de Lothaire; il y soutenoit que lui & ses Freres avoient bien fait de s'élever pour purger le Palais des crimes dont il étoit infecté, & rejetta la cause de tous les maux sur Judith. Cet Ecrit devoit préparer les esprits à ce qui fut exécuté dans le Parlement de Compiegne, où il fut resolu de mettre Loüis en pénitence publique, afin qu'il ne pût jamais porter les armes.

Les auteurs de ce conseil furent Ebbon de Reims, Agobard de Lyon, Bernard de Vienne, Barthelemi de Narbonne, Jessé d'Amiens qui avoit été rétabli, Elie de Troye, & Herebold d'Auxerre.

LOUIS fut amené à Notre-Dame de Soissons au jour marqué, (c'étoit dans le mois d'Octobre de la même année 833.) Ebbon se trouvoit à la tête des Evêques: Lothaire étoit avec plusieurs Seigneurs & quantité de Peuple. Loüis se prosterna sur un cilice devant l'Autel, tenant à la main un papier qui contenoit sa confession; il s'accusa du meurtre de Bernard Roi d'Italie, & avoüa qu'il avoit été cause de la guerre & des maux infinis qu'elle avoit occasionnez en changeant le premier par-

An. 831. à 833. tage de ses Enfans. Après cette confession il quitta les Ornemens Imperiaux, & prit un habit de Penitent. On ordonna que tous les Evêques assistans dressassent une Relation de ce qui s'étoit passé, que chacun la souscrivît de sa main, pour la remettre à Lothaire; & que de toutes ces Relations on fît un Sommaire pour être souscrit par tous les Evêques. On a la Relation particuliére d'Agobard & l'Acte commun. Cet Ecrit commence par une Préface où l'on releve le ministére des Evêques, & le pouvoir qu'ils ont de lier & de délier comme Vicaires de Jesus-Christ. Mais tout ce qui fut fait dans cette Assemblée fut cassé peu de tems après, & a été détesté par toute la posterité.

En Orient le Calife Alamanon mourut la même année 833. après un regne de 20. ans; son Frere Almoutasin fut son successeur. Les Musulmans avoient déja commencé dans ce tems-là à s'appliquer à l'étude. Christofle étoit Patriarche Melquite d'Alexandrie sons le regne d'Alamanon; il eut pour successeur Sophrone en 836. Marc Patriarche Jacobite mort en 826. avoit eu Jacob qui siégea six ans & 8. mois. De son tems les Monastéres ruinez furent rétablis; & les Moines y retournérent. Denis étoit Patriarche Jacobite d'Antioche, & Job Patriarche Melquite: Basile avoit succedé

cedé à Thomas Patriarche de Jerusalem. An. 831. à 833.

L'EMPEREUR Theophile toujours ennemi des Images continuoit de persécuter les Catholiques. S. Theodore de Jerusalem & S. Theophane son Frere Moines de S. Sabas souffrirent infiniment à cette occasion. Theodore fit le détail de ses souffrances dans une Lettre à Jean Evêque de Cysique, & mourut en exil à Apamée en Bithinie. Comme l'Empereur avoit défendu qu'on l'ensevelît, son Frere Theophane conserva son Corps dans un cofre, & fit des Hymnes à sa loüange. Michel Syncelle de l'Eglise de Jerusalem fut longtems en prison avec plusieurs autres Moines pour s'être opposé aux Iconoclastes.

JEAN Leconomante avoit succedé à Antoine de Sylée dans le Siége Patriarchal de C. P. les Catholiques le nommoient par mépris Jannés : il fut le sixiéme Patriarche du nom de Jean, mais grand ennemi des Catholiques. On l'accusoit de Magie, & d'avoir des mœurs corrompuës.

ANNE'ES 834. & 835.

S. METHODIUS avoit été tiré du sépulchre où il étoit en prison un peu avant la mort de Michel le Begue ; il en sortit n'ayant que la peau sur les os, & la tête entierement chauve. Etant à C. P. où il n'y avoit plus aucun Monastére qui fût exemt de l'hérésie, il demeura en son particu-

An. 834. & 835. lier; il fréquentoit cependant les Moines & les autres Confeſſeurs, & quelquefois même les Hérétiques dont il convertiſſoit toujours quelqu'un. L'Empereur Theophile en ayant été informé, le fit tourmenter de nouveau très-cruellement; on le deſcendit demi-mort dans une cave du Palais; mais quelques perſonnes pieuſes l'en tirérent pendant la nuit. Theophile voyant que la violence étoit inutile, voulut employer la douceur. Il obligea le Saint de loger dans le Palais; il prenoit même plaiſir à l'entretenir; & l'emmena depuis toujours avec lui, de peur que le credit qu'il avoit à C. P. parmi les grands & les Catholiques, n'excitât quelque révolte pour le rétabliſſement des Images.

En Occident S. Anſcaire Archevêque de Hambourg avoit obtenu du Pape Gregoire IV. la confirmation de ſon Archevêché, & avoit été nommé Legat chez les Peuples du Nord avec Ebbon de Reims. Gregoire IV. avoit même ordonné que les ſucceſſeurs d'Anſcaire ſeroient conſacrez dans le Palais de l'Empereur juſques à ce que le Siége de Hambourg eût des Suffragans: il lui avoit accordé le Pallium & à ſon Egliſe à perpetuité. S. Anſcaire de retour en France fit encore confirmer l'érection de ſon Siége par des Lettres de l'Empereur Loüis. Il commença en-

ſuite à exercer les fonctions Epiſcopales An. 834. & 835.
dans ſon Diocèſe : des Moines de l'ancienne Corbie l'accompagnérent, & travaillérent utilement à la propagation de la Foi.

EBBON de Reims fut arrêté la même année 834. on l'enferma dans l'Abbaïe de Fulde par ordre de l'Empereur Loüis. Ce Prince ne demeura pas long-tems en l'état violent, où Lothaire l'avoit reduit. Loüis & Pepin ſes deux autres Fils, préferant d'obéïr à leur Pere, à ſe voir ſoumis à un Frere qu'ils regardoient comme leur égal, armérent pour délivrer Loüis ; Lothaire ne pouvant leur reſiſter, laiſſa l'Empereur ſon Pere en liberté à S. Denis.

LOUIS le fit alors reconcilier à l'Egliſe par les Evêques : ſavoir le 1. Mars de la même année 834. Il reçut l'épée de leur main, mais non la Couronne qu'il ne tenoit que de Dieu. Dans un Parlement tenu à Thionville l'année ſuivante 835. où aſſiſtérent plus de quarante Evêques, & huit Metropolitains ; on déclara nul tout ce qui avoit été fait contre lui ; & chaque Evêque préſent en donna un Libelle ſouſcrit de ſa main. Les Métropolitains étoient ceux de Treves, de Mayence, de Roüen, de Tours, de Sens, d'Arles, de Bourges & de Rheims.

DROGON de Metz, comme Diocéſain

An. 834. & 835. & Archichapelain, à qui par honneur on donnoit le titre d'Archevêque, présidoit à cette Assemblée. Pour rendre la réhabilitation plus solemnelle, on transfera l'Assemblée à Metz. Le Dimanche de la Quinquagesime dernier Février, Drogon monta sur l'Ambon, & lut une relation de tout ce qui avoit été fait à Thionville. Ebbon y monta après lui, & confessa publiquement d'avoir porté un Jugement injuste contre l'Empereur son Maître; il reconnut que Loüis étoit justement retabli, & en donna une Déclaration souscrite de sa main. Il la présenta à l'Empereur; & elle fut gardée dans les Archives de l'Eglise de Metz. Loüis fut alors couronné de nouveau pendant la Messe aux acclamations de joye de tout le Peuple.

ON retourna de Metz à Thionville, & on proceda contre les Evêques coupables; la plûpart avoient fuï en Italie. Hildeman de Beauvais, qui étoit présent, se justifia; Agabard de Lyon pour ne s'être pas présenté fut déposé; & Bernard de Vienne le fut pour avoir fuï après s'être présenté. Quant à Ebbon, il demanda du tems, se choisit des Juges comme les Canons le permettoient; & après leur avoir fait secretement sa confession, il se démit de son Siége, & consentit qu'on lui donnât un Successeur. Dans la souscription qu'il pré-

ſenta au Concile, & qu'il confirma de vive voix, il ſe qualifia: " Ebbon ci-„ devant Evêque. En conſequence de ſa confeſſion il fut condamné à être privé du Miniſtére Epiſcopal, & on déſigna Foulques Abbé de S. Remi & Chorevêque de Reims pour ſon Succeſſeur, mais ſans l'ordonner Evêque, parce que l'Empereur vouloit avoir le conſentement du Pape. Après le Jugement Ebbon fut renvoyé à Fulde, puis à Liſieux ſous la Garde de l'Evêque Frecuſſe; enfin on le tranſfera à S. Benoit ſur Loire, ſous la garde de l'Abbé Boſon. An. 834. & 835.

L'EMPEREUR ordonna la même année 835. que la Fête de tous les Saints ſeroit célebrée dans la Gaule & dans la Germanie le 1. Novembre. On la célébroit à Rome depuis Boniface IV. Une des Hymnes de cette Fête, où il eſt dit : " Otez „ la Nation infidéle des Païs des Chrê-„ tiens „ ſe raporte aux incurſions des Normans. On donnoit ce nom aux Barbares venus du Nord, qui étoient encore Payens; & qui ſur de petits Bâtimens à Voiles & à Rames faiſoient des deſcentes le long des Côtes, pour emmener des Eſclaves, & faire du butin. Ils avoient ravagé l'Angleterre en 793. Ils entrérent en France en 835. & paſſérent dans l'Iſle de Hero ou Noirmouſtier. Cette Iſle ne

An. 834. & 835. pouvoit être défenduë ; on en enleva le Corps de S. Filbert Fondateur de l'Abbaïe de Jumieges, & on le transfera depuis en divers lieux.

ANSEGISE Abbé de Luxeüil, de Fontenelle & de S. Germer mourut la même année. On voit par son Testament que quoiqu'Abbé regulier, il avoit des Biens propres ; on peut y voir encore les principaux Monastéres qui subsistoient alors en France.

HILDUIN Abbé de S. Denis, qui avoit été chassé de la Cour en 830. y fut rapellé l'année suivante. L'Empereur Loüis lui ordonna en 835. de recuëillir tout ce qui se trouvoit raporté touchant S. Denis à qui ce Prince voulut témoigner sa reconnoissance d'avoir été reconcilié à l'Eglise dans l'Abbaïe qui lui étoit dediée. Hilduin composa pour lors une Histoire de S. Denis, il y soutenoit que le premier Evêque de Paris étoit le même que S. Denis l'Areopagite converti par l'Apôtre S. Paul : personne que l'on sache n'avoit point encore avancé ce fait. Il le faisoit aussi Auteur des Ecrits attribués à S. Denis Areopagite qui ont été inconnus aux V. premiers Siécles, & qui furent cités pour la premiére fois par les Eutychiens dans la Conférence de C. P. de l'an 531. Le Recuëil d'Hilduin fut si bien reçu que

laplûpart de ceux qui ont écrit depuis lui, An.
par un préjugé aſſez ordinaire ont confon- 834.
du les deux Saints Denis d'Athenes & de & 835.
Paris. Les Grecs ont eux-mêmes donné dans cette erreur ; cependant Uſuard & Adon dans leurs Martyrologes composé peu de tems après, diſtinguent ces deux Saints ; & les Savans du dernier Siécle ont reconnu l'erreur, ont montré la difference de S. Denis d'Athenes & de S. Denis de Paris ; l'Egliſe de cette derniére Ville les honore même à préſent chacun en ſon jour.

ANNE'E 836.

ON fit en 836. la tranſlation du Corps de S. Vitus Martir, du Monaſtére de S. Denis à celui de la nouvelle Corbie en Saxe. Badurad ſecond Evêque de Paderbon dans le Diocèſe duquel étoit cette Abbaïe, fit tranſporter la même année dans ſon Egliſe celui de S. Liboire que l'Evêque du Mans Aldric, ſucceſſeur de Françon, lui avoit donné par ordre de l'Empereur Loüis. Aldric fonda ou retablit pluſieurs Monaſtéres dans ſon Diocèſe & juſqu'à ſept Hôpitaux.

IL y eut la même année 836. un Concile à Aix la Chapelle, qui eſt compté pour le Onziéme de cette Ville. Les Actes ſont diviſés en deux parties ; la premiére contient trois Chapitres, & montre quel-

An. 836. le doit être la vie & la Doctrine des Evêques & des ordres inferieurs du Clergé ; la seconde est adressée à Pepin Roi d'Aquitaine pour l'obliger à restituer les biens Ecclésiastiques que lui & les Seigneurs de son Royaume avoient usurpés.

L'EMPEREUR tint aussi un Parlement la même année à Thionville ; l'Abbé Vala s'y reconcilia avec lui ; & on y conclut le Traité avec Lothaire. Il y eut ensuite un autre Parlement à Cremieu près de Lyon ; l'Empereur y fit examiner la cause des Eglises de Vienne & de Lyon vacantes par la déposition d'Agobard & de Bernard ; on y décida qu'on ne pouvoit ordonner d'autres Evêques à leur place parce qu'ils n'avoient pas été oüis.

LOUIS apprenant que les Gens de Lothaire maltraitoient cruellement ceux qui desservoient, ou gardoient l'Eglise de S. Pierre de Rome, envoya des Deputés extraordinaires, pour lui en faire de sanglans réproches ; & voulant se rendre dans cette Ville il lui ordonna en même tems de préparer des vivres & des logemens sur tout le chemin ; mais l'irruption des Normans dans la Frise empêcha ce voyage. On raporte à ce tems-là le Martire de Saint Libert Disciple de Saint Rumol honoré à Malines le 14. Juillet.

ANNÉES 837. à 841.

PAQUES fut le 1. Avril en 837. Il parut au milieu de la ſemaine une Comete dans le Signe de la Vierge ; & elle diſparut 25. jours après dans la tête du Taureau. L'Empereur en fut touché, il prit ce Phenomene pour le ſigne d'un changement de regne & de la mort d'un Prince ; mais il craignit plus pour l'Egliſe que pour lui ; on vit une autre Comette en Janvier 838. dans le Signe du Scorpion ; le Roi Pepin étant mort peu après, on crut qu'elle avoit annoncé cet évenement.

PEU avant la mort de l'Empereur Loüis, il y eut une grande Eclipſe de Soleil ; on la regarda comme un préſage de quelque malheur. L'Eclipſe arriva le 5. Mai 840. dans le tems que l'Empereur ayant aſſemblé un Parlement à Wormes marchoit contre ſon Fils Loüis de Baviere qui s'étoit revolté à cauſe d'un nouveau partage fait en faveur de ſes Freres Lothaire & Charles. Cet Empereur mourut le 20. Juin, & fut inhumé à Metz dans l'Egliſe de S. Arnoul. Il eſt compté pour le premier Roi de France de ce nom ; ſa facilité à pardonner lui fit donner le ſurnom de Débonnaire. Il étoit âgé de 69. ans, & en avoit regné 27. comme Empereur.

LOUIS avoit permis quelque tems auparavant à Agobard de Lyon & à Bernard

An. 837. à 841. de Vienne de rentrer dans leurs Siéges. Agobard mourut le 6. Juin de la même année 840. & son Eglise l'honore sous le nom de S. Agebaud. Outre les Ecrits dont on a déja fait mention, il en laissa plusieurs autres; ceux contre Amalarius sont les derniers. Un est intitulé : De la Divine Psalmodie, pour défendre son Eglise accusée par Amalarius d'avoir introduit quelque nouveauté dans le Chant Ecclésiastique. Un autre porte pour titre : De la Correction de l'Antiphonier, où il prétendoit trouver des erreurs & même des hérésies. Dans un troisiéme, il écrivit ouvertement contre Amalarius & reprit plusieurs endroits de son Traité des Offices Ecclésiastiques. Son successeur Amolon Diacre de la même Eglise fut ordonné le 16. Janvier 841.

En Orient l'Empereur Theophile avoit fait la guerre aux Musulmans avec succès; il assiégea Sozopetra en Syrie, la Patrie du Calife Moutazen, & ne voulut pas l'épargner, quoique ce Prince l'en eût prié. Le Calife en fut si irrité, qu'assemblant une Armée beaucoup plus nombreuse qu'aucun de ses Prédecesseurs, il vint attaquer Amorion où Theophile étoit né, & s'en étant rendu maître, il fit passer au fil de l'épée les Habitans & les Soldats, à la reserve des Chefs & des

Officiers qu'il envoya à Bagdad. An. 837. à 841.

Ces Captifs y furent traités avec la derniere inhumanité ; quand on les vit attenués par la longueur de la prison, & par la faim qu'ils avoient enduré, le Calife commença par les solliciter à changer de Réligion. Il leur envoya les Docteurs Musulmans qui passoient pour les plus habiles ; & qui ne purent les persuader : d'autres n'y réussirent pas mieux ; les Faquirs ou Réligieux Mahometans s'en mélérent ensuite & n'eurent pas plus de succés. Les Chrêtiens demeurérent fermes dans la Foi pendant 7. années que dura leur captivité.

ANNE'ES 842. à 844.

Le Calife Moutasen mourut le 6. Janvier 842. & son Fils Aaron Alociatec Abonjafar lui succeda. Sophrone étoit toujours Patriarche Melchite d'Alexandrie, Job d'Antioche, & Jean de Jerusalem ; celui-ci qui avoit succedé à Thomas en 839. craignant l'aversion des Habitans renonça par écrit à son Siége en 842. Simeon qui avoit succedé en 837. à Jacob Patriarche Jacobite d'Alexandrie, étoit mort en 838. & Joseph étoit son Successeur ; celui-ci avoit été tiré du Monastére de S. Macaire. De son tems Jacob Metropolitain d'Ethiopie fut chassé de son Siége ; mais le Royaume ayant été affligé de la

An. 842. à 844. ſecchereſſe & de la peſte, le Roi le rapella & lui demanda pardon; ce qui prouve que les Abiſſins étoient Jacobites. Le Patriarche Joſeph ordonna des Evêques, & les envoya dans la Pentapole & vers le couchant de l'Afrique.

L'EMPEREUR Theophile mourut le 20. Janvier 843. on attribua ſa mort au chagrin que lui cauſa la priſe d'Amorion. Son Fils Michel encore enfant lui ſucceda ſous la conduite de Theodora ſa Mere, & d'un Conſeil composé de l'Eunuque Theoctiſte, qui étoit revêtu de deux grandes Charges à la Cour, du Patrice Bardas Frere de Theodora, & de ſon Oncle Manuel Maître des Offices.

LA mort de Theophile fut la fin des Iconoclaſtes. Manuel perſuada à Bardas & à Theoctiſte de commencer le regne du nouvel Empereur par le retabliſſement des Images. L'Imperatrice Theodora dit qu'elle l'avoit toûjours paſſionnement deſiré; & le Patriarche Jean qui ne fut pas de cet avis, & qui s'étoit ouvert le ventre avec une lancette, pour faire courir le bruit que l'Imperatrice vouloit le faire aſſaſſiner, fut chaſſé de l'Egliſe.

THEODORA fit alors aſſembler un Concile dans le Palais; il fut très-nombreux; pluſieurs de ceux que les Iconoclaſtes avoient ordonnés Evêques y aſſiſtérent;

on y anathematiſa les ennemis des ſaintes An. 842. à 844.
Images ; on y confirma le ſecond Concile de Nicée ; & après avoir deposé Jean Leconomante, on élut pour Patriarche de C. P. le Confeſſeur Methodius. L'Imperatrice voulut en cette occaſion donner des marques de ſa tendreſſe pour feu ſon Epoux. Elle pria les Peres d'obtenir le pardon du peché que Theophile avoit commis en perſécutant les Catholiques pour le culte des Images. Le nouveau Patriarche répondit au nom de toute l'Egliſe : " Notre pouvoir, Madame, ne s'étend point ſur les Morts. Nous n'avons reçu les Clefs du Ciel que pour l'ouvrir à ceux qui ſont encore en cette vie. Nous pouvons il eſt vrai les ſoulager quand leurs pechés ont été legers, & qu'ils ont fait penitence ; mais nous ne pouvons abſoudre ceux qui ſont morts dans une condamnation manifeſte. „ L'Imperatrice dit alors que Theophile étoit mort repentant, qu'il avoit demandé des Images, & les avoit baiſées avant ſa mort ; & elle le confirma par ſerment. Les Peres perſuadés de la vertu de Theodora, & ſupoſant que cette Princeſſe diſoit vrai, déclarérent par écrit que Dieu feroit miſericorde à l'Empereur.

METHODIUS fut ordonné le premier Dimanche de Carême ſelon les Grecs &

An. 842. à 844. le ſecond ſelon nous. Il paſſa la nuit en prieres avec l'Imperatrice & tout le Peuple dans l'Egliſe de Notre-Dame de Blanquernes ; il alla le matin en Proceſſion à Ste. Sophie, où la Meſſe fut célébrée, & les Images retablies ſolemnellement ; l'Imperatrice donna enſuite un Feſtin dans le Palais, à tout le Clergé & aux Confeſſeurs ; elle continua toute ſa vie cette Fête, qui fut nommée l'ORTHODOXIE, c'eſt-à-dire la Fête du retabliſſement de la Religion ; l'Egliſe Grecque la ſolemniſe encore le même jour, qui eſt ſelon eux le Dimanche qui termine la premiére ſemaine de Carême ; on voit dans leur TRISODION, qui contient l'Office du Carême, ce que l'on chante ce jour-là.

CLAUDE de Turin avoit été le ſeul en Occident à ſoutenir l'héreſie des Iconoclaſtes. Jonas d'Orleans qui travailloit à refuter ſon Ecrit, par ordre de l'Empereur Loüis, apprenant que Claude étoit mort crut l'héreſie éteinte avec lui, & diſcontinua ſon Ouvrage ; informé depuis que Claude avoit laiſſé des Diſciples, & qu'il avoit même renouvellé l'Arianiſme, il acheva ſon Ecrit, & le dedia au Roi Charles Fils de l'Empereur Loüis. Cet Ouvrage eſt diviſé en trois Livres. Jonas y ſuit la methode de Dungal, lorſqu'il refuta l'Apologie de Claude contre Theo-

demir ; & employe les mêmes preuves ; il mourut en 843. & eut pour Successeur Agius. An. 842. à 844.

LOTHAIRE étoit venu à Wormes après la mort de l'Empereur Loüis son Pere ; Ebbon de Reims qui étoit pour lors sorti de prison alla le trouver. L'Empereur ordonna par un Acte du 24. Juin 890. qu'il rentreroit dans son Siége. Ebbon s'y fit remettre solemnellement le 6. de Décembre de la même année par quatre de ses Suffragans, & publia ensuite une Apologie pour justifier sa conduite.

DANS le dernier partage que Loüis le Debonnaire avoit fait entre ses Enfans, la Meuse devoit separer les Etats de Lothaire d'avec ceux de Charles ; mais Lothaire passa ce Fleuve, vint en deçà de la Loire & prétendit tout réunir. Ce fut dans cette circonstance qu'Ebbon rentra dans son Siége. Il n'y resta toutefois qu'une année, pendant laquelle il ordonna quelques Clercs. Charles revint dans la Belgique ; & Ebbon ayant été chassé, se retira auprès de Lothaire. Ce Prélat desesperant enfin de rentrer à Reims, accepta l'Evêché d'Hildesheim que Lothaire lui donna du consentement des Evêques & du Pape, & le garda jusqu'à sa mort arrivée en 851. il travailla pendant tout ce tems à la conversion des Payens, & en-

An. 842. à 844. couragea S. Anſcaire Archevêque de Hambourg, rebuté des difficultés qu'il rencontroit dans ſa Miſſion en Suede.

L'EPOQUE de la fameuſe Bataille de Fontenai qui fut donnée entre les trois Freres, Lothaire d'un côté, Charles le Chauve & Loüis de Baviere de l'autre, eſt marquée à la fin de Juin de l'année 841. Les Evêques qui étoient dans l'Armée des deux Freres décidérent que le Jugement de Dieu s'étoit déclaré contre Lothaire, puiſqu'il avoit été vaincu, & ils ordonnérent un Jeûne général de trois jours, pour attirer la continuation du ſecours du Ciel. Ce fut par leur avis, & par celui des Prêtres que les deux Princes ſe partagérent les Etats de Lothaire l'année ſuivante 842. Nithard qui étoit leur proche Parent, comme Fils d'Angilbert & de Berthe Fille de Charlemagne fut un des douze qu'ils choiſirent pour faire ce partage; & celui-ci en écrivit l'Hiſtoire. Après la Bataille Lothaire s'étoit retiré en Saxe; il permit aux Stilingues, le Peuple le plus nombreux du Païs, de choiſir celles des Loix qui leur ſeroient les plus agréables entre les anciennes Loix, & celles que les François leur avoient données; mais cette liberté leur fut une occaſion de ſuivre de nouveau les ſuperſtitions du Paganiſme.

PENDANT tous ces troubles Aldric du Mans, toujours fidéle au Roi Charles fut chassé de son Siége ; on pilla sa Maison ; & les sept Hôpitaux qu'il avoit fondés furent ruinés de fond en comble. Ce Prélat fut ensuite retabli dans son Siége, & on lui rendit avec cela le Monastére de S. Calés. Bernard Archevêque de Vienne attaché à Lothaire mourut en 842. ; il avoit fondé le Monastére d'Ambronay en Bugei, & celui de Romans, où il choisit sa sepulture. Il est honoré comme Saint dans le Païs le 25. Janvier jour de sa mort. Agilmar auparavant Abbé de S. Claude fut son Successeur. An 842. à 844.

LES Normans profitant de la division des trois Freres avoient pillé Rouën en 841. & brûlé le Monastére de S. Ouën & celui de Jumieges ; mais l'Abbaïe de Fontenelle se racheta. Ils pillérent ensuite les Villages le long de la Seine, principalement les Eglises. Ils rentrérent en France par la Loire en 843. prirent Nantes, & massacrérent dans l'Eglise l'Evêque Guichard, avec tout son Clergé, & les Moines d'Aindre, qui y avoient apporté le riche Trésor de leur Monastére ; il y avoit aussi une grande multitude de Peuple qui s'y étoit refugié des lieux circonvoisins. Après la retraite des Normans le Corps de l'Evêque fut porté au Monastére de S.

An. 842. à 844. Serge près d'Angers, où il est honoré comme Martir. Subsanne Evêque de Vannes reconcilia l'Eglise de Nantes profanée par les Normans.

DANS le tems qu'ils attaquoient la France par l'Ocean, les Sarrasins entrérent par le Rhône ; & s'avançant jusques à Arles, ils pillérent tout le voisinage ; d'un autre côté tandis que Lothaire étoit occupé contre ses freres en deça des Alpes, Radelgise & Sinconulfe se disputoient le Duché de Benevent ; ils appellérent chacun de leur côté les Sarrasins d'Afrique & d'Espagne ; & ce fut en cette occasion que Sinconulfe enleva du Mont Cassin presque tous les Trésors que les Rois de France y avoient donnez.

GREGOIRE IV. mourut le 11. Janvier 844.

SERGIUS II.

SUITE DE L'ANNE'E 844.

SERGIUS II. Romain, tint le Siége 3. ans & 1. jour. Il eut pour Successeur Leon IV. en 847.

APRE'S la mort de Gregoire IV. le S. Siége ne vaqua que quinze jours. Comme on étoit assemblé pour lui donner un Succes-

ſeur, tout le Monde déſigna l'Archidiacre Sergius dont le merite étoit généralement reconnu. Un Diacre nommé Jean avoit alors raſſemblé une troupe de ſéditieux; il s'empara du Palais de Latran, dont il enfonça les portes. La nouvelle de ce tumulte fit précipiter l'élection de Sergius; on le mit auſſitôt en poſſeſſion du S. Siége, & Jean fut mis en priſon; on l'auroit même fait mourir, ſi Sergius ne l'eût empêché. An. 844.

L'EMPEREUR Lothaire apprenant que le Pape avoit été non-ſeulement élu, mais ſacré ſans ſa participation, envoya à Rome ſon fils Loüis qu'il avoit déclaré Roi d'Italie, & le fit accompagner par ſon Oncle Drogon de Metz; il vouloit empêcher qu'on en agît ainſi une autre fois. Cependant le Pape reçut le jeune Roi comme il auroit fait l'Empereur lui-même. L'affaire de l'élection fut agitée par 23. Evêques tous Italiens, excepté Drogon; Gregoire de Ravenne & Angilbert de Milan étoient auſſi de cette Aſſemblée. Malgré les plaintes de l'Empereur, l'Ordination de Sergius fut confirmée. On demanda enſuite que tous les Grands de Rome fiſſent ſerment à Loüis; le Pape repreſenta qu'on ne devoit le prêter qu'à ſon pere Lothaire, & la cérémonie en fut faite ſolemnellement dans l'Egliſe par les

An. 844. Seigneurs Romains & François. Peu de tems après Loüis fut couronné par le Pape dans l'Eglise de S. Pierre, puis proclamé Roi des Lombards. Drogon fut établi Vicaire Apostolique dans toutes les Provinces au-delà des Alpes, avec pouvoir sur tous les Metropolitains, & la faculté d'assembler des Conciles généraux, mais desquels on pouvoit toutefois appeller au Pape.

EBBON jadis Archevêque de Roüen, & Barthelemi de Narbonne étoient venus à Rome avec Drogon. Ils demandérent d'être rétablis dans leurs Siéges, & priérent le Pape de leur donner le Pallium, mais Gregoire refusa l'une & l'autre demande. Bercaire étoit alors le Successeur de Barthelemi dans le Siége de Narbonne; celui de Reims étoit vacant, & ne fut rempli qu'en 845.

CE fut le 7. Juin 844. que se donna le combat entre les Troupes du Roi Charles qui assiégeoit Toulouse, & celles de Pepin son neveu Roi d'Aquitaine, dans lequel des Evêques & des Abbés furent tuez. Les Prélats étoient alors obligés, à ce que l'on prétend, de porter les Armes à cause de leurs Fiefs. Oddon Abbé de Ferrieres fut chassé de ce Monastére par ordre du Roi Charles; & le Prêtre Loup fut élu à sa place le 22. Novembre de la

même année. Après le Siége de Toulouſe, en attendant un Concile pour faire droit aux Prêtres de ce Diocèſe qui ſe plaignoient de leur Evêque, Charles fit un Capitulaire de IX. Articles, où l'on voit combien quelques Evêques abuſoient de leur pouvoir. An. 844.

Les trois freres, Lothaire, Loüis & Charles s'aſſemblérent au mois d'Octobre à Jeuſt près de Thionville; ils promirent de garder inviolablement entr'eux une amitié fraternelle, & de rétablir l'état de l'Egliſe troublée par leurs diviſions. Les Evêques s'aſſemblérent pour cet effet; Drogon étoit à leur tête; il dreſſa ſix Articles que les trois Princes promirent d'obſerver, & qui ſont parmi les Decrets des Conciles.

En Decembre de la même année, Charles fit tenir un autre Concile à Verneüil ſur Oiſe; Ebroin de Poitiers ſon Archichapelain y préſida, quoique Venilon de Sens y fût préſent. On y fit douze Canons; on exhortoit le Roi dans la Préface à conſerver la paix avec ſes fréres. Drogon de Metz vouloit s'y faire reconnoitre Vicaire Apoſtolique, quoiqu'il fût du Royaume de Lothaire; les Evêques dirent qu'ils n'oſoient rien décider là deſſus, & qu'il falloit attendre un Concile plus nombreux de Gaule & de Germanie; ils

An. 844. marquérent toutefois leur consideration pour Drogon ; qui pour ne pas causer un Schisme, ne s'opiniâtra point à faire valoir son Vicariat.

ALBERIC Evêque de Langres mourut cette même année, & Theutbalde lui succeda. Des Moines avoient apporté à S. Benigne de Dijon des Os qu'ils disoient sans aucune preuve être d'un Saint, & les avoir pris à Rome. On racontoit même de prétendus Miracles faits au Tombeau de S. Benigne, auprès duquel on avoit déposé ces Os, comme encore dans d'autres Eglises de Dijon & du Diocèse, entr'autres à S. Andioche de Saulieu. L'Evêque Theutbalde consulta Amolon de Lyon son Metropolitain. Celui-ci fit ôter les prétenduës Réliques du Sanctuaire, & ordonna de les mettre en secret sous une muraille dans le Pavois. Amolon envoya avec la réponse la Lettre de son Prédecesseur Agobard à Barthelemi de Narbonne.

LA paix ayant été renduë à l'Eglise d'Orient, on apporta en 844. à C. P. le corps de S. Theodore-Studite, & deux ans après celui de S. Nicephore Patriarche de cette Ville. Il survint toutefois un nouveau trouble qui pensa produire un Schisme entre les Catholiques. Le zéle ardent du Patriarche Methodius, pour éteindre

l'héréſie des Iconoclaſtes, l'engageoit d'ordonner quantité d'Evêques, afin de rétablir les Egliſes. Quelques-uns le trompérent par le déſir de l'Epiſcopat; il s'en raportoit trop facilement à leur déclaration. Des Evêques & des Abbés s'en plaignirent. Ils vouloient qu'on rejettât tous ceux qui avoient été ordonnez par les Iconoclaſtes; le Patriarche déſiroit de les conſerver, comme ayant plûtôt erré ſur la Diſcipline que ſur le Dogme; S. Joanice Solitaire, fameux depuis long-tems par ſa vertu & par ſes Miracles, étoit du ſentiment du Patriarche; l'Empereur ſoutint le même avis; & les Evêques qui en avoient un contraire furent dépoſez & bannis. An. 844.

LA même année l'Imperatrice Theodora renouvella le Traité de paix avec Bogoris Prince des Bulgares; elle lui rendit ſa ſœur qui étoit Captive, en échange du Moine Theodore ſurnommé Couphara, pris long-tems auparavant par les Bulgares. La ſœur de Bogoris étoit devenuë Chrétienne; à ſon retour elle exhorta ſon frere à embraſſer la Foi, dont le Moine Theodore lui avoit déja donné quelques idées; mais le tems de Bogoris n'étoit pas encore venu. Theodora entreprit enſuite de convertir les Pauliciens ou Manichéens d'Armenie, & de les faire perir ſi elle ne

An. 844. pouvoit les convertir. L'Empereur Michel-Curopalate en avoit fait mourir un grand nombre dans les Terres de son obéissance. Thomas Evêque de Néocesarée, & l'Exarque Paracondace avoient fait tuer les Chefs de la Secte; quelques Disciples de Sergius, nommez ASTATES ou vagabonds, tuérent l'Exarque. D'autres qu'on appelloit EYNOCHORITES, ou Chiens de campagne, tuérent le Metropolitain Thomas. Les Astates s'enfuirent à Melitine en Armenie. L'Emir des Sarrasins leur donna la Ville d'Argaoüs. Ils s'y fixérent, & s'y rassemblérent de toute part, & pilloient de là les Terres des Romains. Les Disciples de Sergius les plus fameux furent Michel, Canacoris, Jean l'invisible, Theodote, Basile, Zozime & autres, qui demeurérent égaux sans aucun chef, ayant des Prêtres au-dessous d'eux qu'ils nommoient Notaires.

ILS étoient en cet état quand Theodora entreprit de les détruire en 844. Ses Officiers en firent pendre, décapiter ou noyer dans la Mer 100. mille. Un Officier du Gouverneur d'Orient qui étoit de cette Secte, outré de douleur de ce que son pere avoit été pendu, s'enfuit à Melitine avec cinq autres Manichéens; il fit un Traité avec le Calife, & vint attaquer les Romains. Aidé par les Musulmans, son parti

parti s'accrut bientôt; ils entreprirent alors de rétablir Argoaüs, & bâtirent Amara. Comme la multitude augmentoit, ils fondérent Tibrique. Cardeas chef de cette entreprise y fixa sa résidence; & se trouvant ainsi entre l'Armenie & les Terres des Romains dont il ravageoit les Frontiéres vers le Pont Euxin, il donna retraite à tous ceux qu'une vie licentieuse attiroit chès lui. La conduite de l'Imperatrice bien loin d'éteindre cette Héréfie lui donna occasion de s'accroître, puisqu'elle fournit aux Musulmans un puissant secours contre les Romains. An. 844.

ANNE'E 845.

LES Chrétiens prisonniers chès les Sarrasins depuis la prise d'Amorium, étoient dans les fers depuis 7. ans au nombre de 42. Diverses tentatives pour leur faire renoncer la Foi ayant été inutiles, ils furent enfin mis à mort le 6. Mars 845. jour auquel l'Eglise honore leur memoire.

LA France étoit toujours attaquée par les Normans. Ils avoient remonté la Garonne en 844. jusques à Toulouse, pillant par tout impunement. A leur retour quelques-uns attaquérent la Galice; d'autres les parties les plus éloignées de l'Espagne, d'où les Sarrasins les repoussérent. En 845. ils vinrent par la Seine jusques à Paris; ils y arrivérent la veille de Pâque,

An. 845. & trouvérent la Ville & les Monaſtéres d'alentour abandonnez. Les Moines de S. Germain des Prez avoient tirez le Corps du Saint de ſon Tombeau, & l'avoient emporté en Brie à Combes-la-Ville. Stetbert Abbé de Ste. Genevieve avoit auſſi fait emporter celui de cette Sainte à Athis, & de là à Dravet. On emporta par tout de même les autres Corps ſaints.

ON avoit déjà tiré du ſepulchre ceux de S. Denis & de ſes compagnons Martirs; le Roi Charles qui étoit preſent ne voulut pas qu'on les enlevât; il avoit reſolu de défendre ce Monaſtére; cependant il conſentit enſuite de faire la paix avec les Normans moyennant une ſomme d'argent; Ebroïn Evêque de Poitiers & Archichapelain du Roi remit le corps de S. Germain dans ſon Tombeau après le départ des Normans, & fit écrire par deux de ſes Moines les Miracles que l'on croyoit être arrivez à l'occaſion de cette tranſlation.

EN ſe retirant les Normans brûlérent le Monaſtére de S. Bertin; comme ils ramenoient leurs vaiſſeaux chargez de butin, ils furent frapez d'un tel aveuglement de corps & d'eſprit que peu arrivérent chez eux. Ceux qui avoient ravagé l'Aquitaine en 844. y revinrent en 845. & s'établirent dans le Païs.

AU mois d'Avril de la même année, Hincmar fut élu Archevêque de Reims, dans un Concile que le Roi Charles fit tenir à Beauvais; dix Evêques des deux Provinces de Reims & de Sens y assistérent, ſavoir: Venilon Archevêque de Sens, Erchanrade Evêque de Paris, Immon de Noyon, Rothade de Soissons, Simeon de Laon, Loup de Châlons, Ragenaire d'Amiens, Elie de Chartres, Erpoin de Senlis & Agius d'Orleans. Il y avoit 10. ans que l'Egliſe de Reims étoit vacante. Les Prêtres Foulques & Nothon l'avoient gouvernée ſucceſſivement. Hincmar étoit Moine de S. Denis, d'une ancienne Nobleſſe de France, & parent de Bernard Comte de Toulouſe. Son élection fut faite du conſentement de ſa Communauté, & avec l'agrément du Roi. On fit 8. Canons dans ce Concile, ou plûtôt huit Articles de capitulation entre le Roi & Hincmar; ils s'étendoient auſſi aux autres Evêques, puiſqu'on y parloit tantôt en plurier & tantôt en ſingulier. An. 845.

LA même année & le 17. Juin, on tint à Meaux un autre Concile compoſé des Evêques, des trois Provinces de Sens, de Reims & de Bourges, où préſidérent les trois Metropolitains, Venilon, Hincmar & Rodulfe. On y recuëillit les Canons de quelques autres Conciles précedens qui

An. 845. étoient demeurez ſans execution, ſavoir : de celui de Thionville, de celui de Lauriac ou Loire en Anjou, de celui de Coulaines près du Mans, ces deux derniers tenus en 843. & de celui de Beauvais. Les 80. Articles qu'on y dreſſa ſont moins des Canons que des plaintes ſur les abus auſquels on prioit le Roi de rémédier. Ils regardoient principalement l'uſurpation des biens de l'Egliſe. Les Evêques ne purent toutefois en obtenir la confirmation ; auſſi differérent-ils de les publier.

LES Normans attaquérent auſſi le Royaume de Loüis la même année 845. & deſcendirent à Hambourg. S. Anſcaire voulut d'abord défendre la Place ; mais voyant qu'il étoit impoſſible, il ne ſongea plus qu'à ſauver les Réliques. Ses Clercs ſe diſperſérent, & il n'échapa lui-même qu'avec peine. Les Normans pillérent & ſaccagérent tout ; l'Egliſe fut brulée avec le Monaſtére & la Bibliothéque. L'Evêque Gauſbert fut chaſſé de Suede dans ce temslà par une émeute populaire dans laquelle ſon neveu Nithard fut tué. Dieu punit bientôt les coupables ; mais l'Egliſe de Suede reſta ſept ans ſans Prêtres.

LES Saxons repouſſérent les Normans ; leur Roi Oric afligé de ce qui étoit arrivé à ceux qui avoient pillé la France par la Seine, envoya des Ambaſſadeurs à Loüis

pour lui demander la paix. Ce Prince étoit An. 845.
alors à Paderborn ; il y tint un Parlement
général, & y reçut d'autres Ambassadeurs des Sclaves & des Bulgares. Les Sclaves étoient Payens ; cependant 14. de leurs chefs avoient déja été baptisez dans l'Octave de l'Epiphanie de la même année.

VERS ce tems-là Benoit Diacre de l'Eglise de Mayence dans le Royaume de Loüis, recueïllit les Capitulaires de l'Abbé Angesise, alors au nombre de sept. Benoit fit cet Ouvrage par ordre d'Otger son Evêque, & le dédia aux trois Princes regnans ; il y insera les constitutions de Pepin & de Carloman son frere ; on ne doit cependant entendre que celles de Carloman, quand il dit qu'elles avoient été confirmées par l'autorité du Pape.

ANNE'ES 846. & 847.

LA division augmenta entre les trois freres en l'année 846. Gisalbert Vassal de Charles enleva la fille de Lothaire & l'épousa. Lothaire crut non-seulement que Charles autorisoit cet enlevement, mais que Loüis y avoit consenti. Loüis se justifia ; il ne put toutefois reconcilier Charles avec Lothaire. Celui-ci pour se vanger, entreprit de rétablir Ebbon dans le Siége de Reims, un an après l'Ordination d'Hincmar. Il exigea d'abord des Lettres du Pape Sergius, pour examiner de nouveau

An. 846. & 847. la dépoſition d'Ebbon dans une Aſſemblée qui devoit ſe tenir à Treves. Charles ne voulut pas que les Evêques de ſon Royaume y aſſiſtaſſent ; & quand les Legats du Pape qui devoient préſider au Concile furent arrivez, Gondebaud Archevêque de Roüen indiqua l'Aſſemblée à Paris, y appella Ebbon & les Legats, & s'y rendit avec ſes Suffragans. Venilon de Sens, Landran ancien Archevêque de Tours, qui ayant renoncé à ſon Siége en 836. avoit eu pour Succeſſeur Uſmar, s'y trouvérent avec Hincmar & tous les Suffragans de ces Metropolitains.

ON s'aſſembla le 14. Fevrier 847. Ebbon ne parut point, ni perſonne de ſa part ; on n'eut pas même de ſes Lettres. Gondebaud & les autres Evêques lui dénoncérent alors par écrit qu'ils lui interdiſoient toute prétention ſur le Siége de Reims, lui défendant d'inquiéter perſonne à ce ſujet juſques à ce que ſuivant l'ordre du Pape il ſe fût préſenté au Concile pour être jugé canoniquement ; mais Ebbon ne donna jamais là-deſſus aucun ſigne de vie.

DANS ce Concile les Evêques mirent la derniére main aux Canons qu'ils avoient dreſſez à Meaux en 845. ils composérent la Préface, qui eſt à la tête, où ils repréſentérent combien de fois ils avoient

exhorté le Roi & les Seigneurs à la ré- An. 846. & 847.
formation de l'Etat & de l'Eglise : ils attribuoient les calamitez publiques au mépris de leurs avertissemens. Paschase Ratbert alors Abbé de Corbie, demanda la confirmation des Lettres de Loüis le débonnaire & de Lothaire, pour conserver à son Monastére la liberté des élections, & la disposition de ses biens & de celles du Roi Charles qui s'étoit déclaré protecteur de cette Maison. Le Concile l'accorda; & l'Acte de confirmation fut souscrit par 20. Evêques, y compris Hincmar, Gondebaud & Venilon Metropolitains.

QUELQUE tems avant que d'être Abbé Paschase avoit écrit un Traité de l'Enfantement de la Vierge. Ratram Moine de son Abbaye ayant appris qu'en Germanie on soutenoit que Jesus-Christ étoit sorti miraculeusement du sein de Marie, combattit cette opinion comme hérétique. Paschase refuta cet Ecrit; il adressa son Ouvrage à Theodrade Abbesse de Soissons & & à ses Religieuses. Il y eut quelque réponse : cela attira un second Ecrit de Paschase; & ils ont été tous deux attribuez par erreur à S. Ildefonse de Tolede.

CEPENDANT les Evêques pressoient toujours le Roi Charles de confirmer les Articles dressez à Meaux & à Paris. Il y eut

An. 846. & 847. enfin un Parlement extraordinaire à Epernai au mois de Juin 847. mais les avis salutaires des Evêques furent tellement méprisez, qu'on trouve à peine un exemple pareil dans l'Histoire des Princes Chrêtiens. On y reduisit les Articles de 80. à 19. on choisit ceux qui regardoient principalement les Ecclésiastiques; & l'on retrancha tout ce qui tendoit à corriger les Laïques.

LES Sarrasins inquiétoient toujours l'Italie. Ceux d'Afrique nommés Maures étoient venus à Rome par le Tibre en 846. Ne pouvant entrer dans la Ville, ils pillérent les Eglises de S. Paul; ils brûlérent Fondi en se retirant, & allérent camper au pied du Mont Cassin dans le dessein de piller ce Monastére: mais ils en furent empêchez miraculeusement. Ils étoient encore dans le Païs quand le Pape Sergius mourut subitement. Cet accident arriva le 27. Janvier 847. Ce Pape avoit reparé & orné l'Eglise de S. Sylvestre qui avoit été son titre, & plusieurs autres Eglises: il transfera plusieurs Corps saints, & fonda un Monastére.



LEON IV.

SUITE DE L'ANNÉE 847.

LEON IV. Romain gouverna l'Eglise 8. ans 3. mois & 6. jours. Benoit III. lui succeda en 855.

SELON M. Fleury, Sergius n'avoit pas encore été enterré quand on élut pour lui succeder Leon, Prêtre du titre des Quatre Couronnez qu'on tira malgré lui de son Eglise. On le conduisit au Palais de Latran; & tous lui baisérent les pieds selon la coûtume. La crainte des Sarrasins fut cause qu'on se pressa de donner un Chef à l'Eglise. On fut toutefois plus de deux mois sans le sacrer pour attendre la confirmation de l'Empereur Lothaire: ce qui est sans doute cause qu'on trouve dans la suite des Papes que le S. Siége vaqua deux mois & quinze jours; on y voit même que Jean Diacre de l'Eglise Romaine causa des troubles. Quoiqu'il en soit, comme on ne recevoit point de nouvelles de Lothaire, on pas-

An 847. ſa outre, en proteſtant que l'on ne prétendoit point par-là manquer à ce qui étoit dû à la Majeſté Imperiale. Leon IV. ſoutint par ſes actions la ſainteté de ſes Prédeceſſeurs. Après ſa conſécration qui fut faite le 12. Avril, ſes premiers ſoins furent de reparer les Ornemens de l'Egliſe de S. Pierre.

CONSTANTINOPLE changea de Patriarche peu de tems après. S. Methodius ayant été voir S. Joanice qui étoit à l'extrêmité, le S. Solitaire lui prédit qu'il mourroit bientôt après lui : ce qui arriva. S. Joanice mourut le 4. Novembre 846. & S. Methodius le 19. Juin 847. On dit qu'ayant eu les mâchoires briſées durant la perſécution, il tenoit une bandelette qui lui ſoutenoit le menton : ce que ſes Succeſſeurs firent paſſer en coûtume pour un ornement.

S. IGNACE encore plus illuſtre que S. Methodius fut mis ſur le Siége de C. P. Il étoit Fils de l'Empereur Michel Rangabé qui ceda l'Empire en 813. à Leon l'Armenien, & de Procopia Fille de l'Empereur Nicephore, & le dernier de leurs Enfans. Il ſe nommoit Nicetas, quand ſon Pere perdit la couronne, il embraſſa la vie Monaſtique, & prit le nom d'Ignace. Il fit bientôt de ſi grands progrès dans la vertu, qu'après la mort de l'Abbé il

fut choisi pour gouverner la Communauté. An. 847.

VERS le commencement d'Octobre de l'année 847. Raban qui avoit succedé à Otger Archevêque de Mayence, mort le 20. Avril 846. tint par ordre de Loüis le Germanique, un Concile pour les mêmes fins que celui de Meaux : 12. Evêques ses Suffragans s'y trouvérent avec lui ; les plus connus sont Samuel de Wormes, Baturad de Paderborn, Ebbon d'Hildesheim, Hemmon d'Aberstat, Salomon de Constance, & S. Anschaire alors chassé de Hambourg. Il y eut aussi des Chorevêques, des Abbez, des Prêtres, & le reste du Clergé : on s'assembla dans le Monastére de S. Alban, lieu ordinaire pour les Conciles. On s'y sépara en deux troupes ; les Evêques pour chercher les moyens de maintenir la discipline de l'Eglise, & les Abbez avec des Moines pour retablir l'observance de la vie Monastique. 31. Canons furent le résultat des Conferences. On condamna une Femme qui faisant la Prophetesse avoit causé un grand trouble dans le Diocèse de Constance ; elle fut foüettée publiquement pour avoir usurpé le ministére de la Prédication.

RABAN avoit été Abbé de Fulde, & étoit âgé de 70. ans quand son mérite le fit élire Archevêque de Mayence. Etant à Fulde il avoit composé son Commentaire

An 847. ſur S. Mathieu, & un peu auparavant ſon Livre de l'Inſtitution des Clercs. Il fit en 830. ſon Explication des huit premiers Livres de l'Ecriture, à la priére de Freculfe Evêque de Liſieux; & en 836. ſes Commentaires ſur Judith & ſur Eſther, & quelque tems après ceux ſur Ezechiel. Après avoir gouverné 20. ans l'Abbaye de Fulde, il s'en démit en 842. & Hatton qui avoit été avec lui Diſciple d'Alcüin fut élu à ſa place. Raban étant dans ſa Cellule, fit un Livre penitentiel, & un Traité des Chorevêques; il répondit vers le même tems à diverſes queſtions ſur la Pénitence, & compoſa encore les 22. Livres de l'Univers, que Loüis de Germanie lui demanda dans la ſuite: car ces Princes aimoient à s'inſtruire, & avoient des Lecteurs. Ce dernier Ouvrage traite premierement de Dieu, puis de tous les ordres des Créatures, & ne conſiſte preſque qu'en explications de noms, & en définitions de mots, pout ſervir à l'intelligence hiſtorique & miſtique de l'Ecriture; & ſes Commentaires ne ſont pour la plûpart qu'un recueïl de paſſages des Peres. Dans ſa jeuneſſe Raban avoit compoſé par le conſeil d'Alcuin deux Livres des loüanges de la Croix, qui furent préſentés en 844. au Pape Sergius.

ANNE'E 848.

RABAN tint un autre Concile en 848. à l'occasion des erreurs dont Gothescalc étoit accusé. Gothescalc étoit un Moine fait malgré lui, parce que ses Parens l'avoient offert dès son enfance au Monastére de Fulde. Il se mit peu en peine de remplir les devoirs d'une profession forcée. L'amour de la nouveauté lui inspira en même tems du dégout pour la retraite : il quitta son Monastére d'Orbay pour voyager en Italie, & se croyant en sureté chez le Comte Eberard, il commença à tenir Ecole de ses erreurs sur la Prédestination, & disoit que son sentiment étoit conforme à celui de S. Augustin. Nottingue Evêque de Verone les exposa à Raban Archevêque de Mayence. Celui-ci en eut horreur; il écrivit pour les refuter & pour détromper le Comte Eberard, Gothescalc voulant soutenir sa doctrine, composa un Libelle contre Raban; & pour rendre ce Prélat odieux, il l'accusa de Semipelagianisme ; il eut même la présomption de venir débiter ses faux dogmes contre la bonté & la justice de Dieu jusques au milieu de l'Allemagne, où le Roi Loüis tenoit une assemblée d'Evêques & de Seigneurs. Dès-que Raban connut le danger auquel son Troupeau étoit exposé, il cita le Novateur devant

An. 848. les Prélats assemblés, pour y rendre compte de sa doctrine. Gothescalc présenta au Concile un Ecrit contenant tout le poison de ses erreurs, quoiqu'un peu envelopé. Les Evêques condamnérent sa doctrine, & l'envoyérent lui-même à Hincmar de Reims son Metropolitain & son Juge. Le Prélat connut bientôt le venin des erreurs de Gothescalc, & prit des mesures pour empêcher qu'il ne se communiquât.

VALAFRID-Strabon étoit Moine de Richenou, où il eut pour Maître Tatton. Il alla ensuite à Fulde sous Raban, où, à la priére des Moines, il écrivit la vie de S. Gal & de S. Othmar. On a de lui diverses Poësies; ses plus fameux Ouvrages sont la Glose ordinaire & le Traité des divins Offices. La Glose a été pendant plus de 600. ans l'explication de l'Ecriture sainte la plus célébre. Le Traité des Offices divins fut composé après l'an 840. à l'occasion de la question des Images, dont Valafrid parle très-sagement; il y condamnoit un reste de superstition Judaïque; savoir, l'usage de faire benir un Agneau près de l'Autel, pour en manger le jour de Pâques avant toute autre viande. Il y parle de l'ancienne Lithurgie Gallicane que plusieurs gardoïent encore.

NOMENOE' ou NOMEMOY Duc de Brétagne se prétendoit indépendant du Roi

Charles ; il fit aſſembler un Concile à la ſollicitation de S. Convoyon Abbé de Redon. Ce S. Abbé l'avoit averti que tous les Evêques de la Province étoient ſimoniaques, particuliérement Subſanne Evêque de Vannes ; & qu'ils n'ordonnoient ſans argent ni Prêtres ni Diacres. Ces Prélats dirent dans l'aſſemblée qu'ils ne recevoient que la marque d'honneur qui leur étoit dûë ; & il fut convenu qu'on s'en tiendroit au Jugement du Pape. Subſanne fut choiſi pour aller à Rome avec Felix de Quimper. Nomemoy pria S. Convoyon de les accompagner ; il lui remit des préſens pour S. Pierre, & le chargea de demander le Corps de quelque Pape Martir. S. Convoyon étant arrivé à Rome, le Pape Leon aſſembla un Concile où il le fit aſſiſter ; on y reprit les Evêques Bretons d'avoir reçu des préſens pour les Ordinations : ils dirent que c'étoit par ignorance ; & le Concile déclara qu'aucun Evêque ne devoit rien prendre pour conferer les Ordres, ſous peine de dépoſition. On y décida pluſieurs autres queſtions, ſur leſquelles les Evêques de Bretagne avoient conſulté le S. Siége, comme il paroit par la Lettre de Leon IV. Avec cette Lettre le Pape envoya au Duc Nomemoy le Corps de S. Marcellin que l'on tenoit dès-lors pour Martir. An. 848.

An. 848. LE Duc ne fut pas ſatisfait de ce que le Pape avoit renvoyé les Evêques ſans les dépoſer; il voulut le faire lui-même. Il aſſembla à Redon Subſanne de Vannes, Salacon de S. Malo, Felix de Quimper, & Liberat de Leon; il les obligea de renoncer à leurs Siéges, & fit enſuite ordonner d'autres Evêques à leur place. Prévoyant que le Metropolitain de Tours ne voudroit pas les ſacrer, il érigea en Evêchez les Monaſtéres de Dol, de S. Brieu, & de Treguier, & déclara Dol Metropole, ſéparant ainſi la Bretagne de la Province de Tours. Ces Evêchez ont ſubſiſté depuis; & Dol a joüi pendant 300. ans du droit de Metropole.

LA même année le Pape fit enfermer de murailles l'Egliſe de S. Pierre, pour la mettre à couvert des courſes des Sarraſins; il réſolut en même tems d'exécuter le deſſein de Leon III. de bâtir une nouvelle Ville auprès de cette Egliſe. En ayant eu la permiſſion de l'Empereur Lothaire, il y fit travailler: il fit en même tems reparer les murs de Rome, & tranſporter dans la Ville quantité de Corps Saints pour les mettre en ſureté.

ANNE'ES 849. à 855.

LES Sarraſins arrivérent en Sardaigne en 849. & partirent pour venir à Porto: les Romains étoient fort effrayez: les Na-

politains & les Habitans d'Amalfi & de An.
Gaëtte vinrent à Ostie : ils firent avertir 849.
le Pape qu'ils étoient prêts de combattre à
les ennemis : mais il ne fut pas besoin 855.
d'en venir aux mains ; une tempête les dispersa ; & ils périrent en divers endroits. On en mena cependant beaucoup à Rome, & on les fit travailler aux murailles de la nouvelle Ville.

LES Chrêtiens furent cruellement persecutez vers ce tems-là à Cordouë Capitale des Musulmans qui étoient maîtres de la meilleure partie de l'Espagne : le reste obéïssoit à trois Princes Chrêtiens. Alfonse le chaste Roi des Asturies étoit mort en 842. Ramir Fils de Veremond qui avoit été élu à sa place, mourut en 849. & son Fils Ordogne I. fut son Successeur. On dit que le Corps de l'Apôtre S. Jacques avoit été trouvé à Compostelle en Galice du tems d'Alfonse le Chaste ; & que ce Prince y avoit fait bâtir une petite Eglise. Il est certain toutefois que pendant le IXe. Siécle on croyoit que les Os de S. Jacques Frere de S. Jean avoient été transportez de Jerusalem à l'extrêmité de l'Espagne ; & que cet Apôtre y étoit en grande vénération : c'est ainsi qu'Usuard & Adon en parlent dans leurs Martyrologes.

ABDERAME III. du nom, étoit Prince des Musulmans. Dès le commencement de

An. 849. à 855. ſon regne deux Freres, Adolfe & Jean, avoient ſouffert le martyre : deux Vierges Chrétiennes le ſouffrirent auſſi à Najara dans la Navarre l'an 840. mais la grande perſécution commença en 850. S. Parfait Prêtre qui avoit été élevé dans le Monaſtére de S. Aſcile en fut la premiére victime à Cordouë ; & enſuite un marchand nommé Jean.

LES Normans avoient attaqué la Friſe en 846. ils avoient ruiné les Egliſes & tué le Peuple qui s'y étoit refugié. Les Evêques & les Abbez de Flandre & du voiſinage en étant avertis, apportérent à l'Abbaye de S. Omer les Reliques de S. Baron, de S. Vandrille, de S. Anſbert, de S. Vulfran, de S. Piat, de S. Vinoc, &c. & elles y demeurérent 40. ans. Les Normans ravagérent encore cette Province en 850. Ils vinrent juſques à Gand, & brûlérent le Monaſtére de S. Bavon.

LE Roi Charles avoit indiqué une Aſſemblée d'Evêques & de Seigneurs à Kierſi en 849. Hincmar de Reims y fit conduire Gotheſcalc. On y proceda à ſa condamnation en préſence du Roi. Douze Evêques aſſiſtérent au Concile avec deux Chorevêques & trois Abbez : Venilon de Sens & Hincmar étoient à la tête. Gotheſcalc parut comme un furieux devant les Evêques ; il leur préſenta un Ecrit qui

fournit de nouvelles preuves de ſes perni- An.
cieux ſentimens. Il fut convaincu d'avoir 849.
enſeigné des erreurs ſur la Prédeſtination, à
& d'avoir reçû la Prêtriſe ſans le conſen- 855.
tement de ſon Evêque. Le Concile lui prononça ſa Sentence : il fut interdit, & condamné à être battu de verges, à être renfermé dans une priſon, & à un ſilence perpetuel. Cette Sentence fut en partie exécutée dans le Concile. On y frapa Gotheſcalc à coups de verges, juſqu'à ce qu'il eût enfin jetté au feu l'Ecrit qui contenoit ſes erreurs, après quoi il fut mis en priſon dans le Monaſtére de Hautvillers.

RATRAM Moine de Corbie prit la défenſe de Gotheſcalc; il écrivit contre Hincmar. On publia à ce ſujet bien des Ecrits de part & d'autre. Prudence Evêque de Troye travailla à adoucir la doctrine de Gotheſcalc; il la réduiſit à ces trois propoſitions. La premiére, qu'il y a deux Prédeſtinations, l'une des Bons, & l'autre des Mechans: en ſorte cependant que les mechans ne ſont pas prédeſtinez au peché, mais ſeulement à la peine. La ſeconde, que Jeſus-Chriſt n'eſt pas mort pour tous les hommes; & la troiſiéme, que Dieu ne veut pas ſauver tous les hommes.

LE Roi Charles qui aimoit les guerres Theologiques plus que celles qu'il auroit

An. 849. à 855. dû faire pour la défenſe de ſes Etats, engagea Loup de Ferrieres d'écrire ſur ces trois fameux Articles qui troubloient l'Egliſe de France. Cet Abbé publia en 850. un Traité ſur le Libre-Arbitre, ſur la Prédeſtination, & ſur la mort de Jeſus-Chriſt. Il n'y enſeigne pas les erreurs de Gotheſcalc; mais on s'apperçoit qu'il lui eſt favorable. Il admet la Prédeſtination à la peine; mais il dit que Dieu n'impoſe point à l'homme la néceſſité de tomber; que Dieu prévoit les crimes, & n'y prédeſtine pas. Cet Ecrit excita bien des murmures, & rendit ſa Foi ſuſpecte.

RATRAM écrivit auſſi ſur ces matiéres à la priére du Roi. Dans ce dernier Ouvrage il nie la Prédeſtination au peché, & ſoutient que Dieu ne veut pas la mort des impies, parce qu'il veut que tous les hommes ſoient ſauvez. C'étoit condamner Gotheſcalc qui croyoit que Dieu ne veut ſauver que les Elus.

AMALARIUS, & Jean Scot ſurnommé Erigené écrivirent contre Gotheſcalc. Jean Scot défendit aſſez mal une très-bonne cauſe; il étoit Sophiſte plûtôt que Theologien. Les Ecrits d'Amalarius ſont perdus. Prudence Evêque de Troye, mais Eſpagnol de nation, traita avec mépris Jean Scot, qui fut auſſi repris, & ne ceſſa d'écrire qu'en ceſſant de vivre. Cependant

Gothescalc écrivit de sa prison à Amolon Archevêque de Lyon Successeur d'Agobard, pour surprendre son suffrage. Mais Amolon ne lui répondit que pour refuter ses erreurs, qu'il reduisit à ces six propositions. An. 849. à 855.

1°. Aucun de ceux qui ont été rachetez par Jesus Christ, ne peut perir. 2°. Le Baptême & les autres Sacremens sont donnez d'une maniére illusoire & frustratoire à ceux qui perissent après les avoir reçus. 3°. Les Fidéles qui périssent n'ont pas été incorporez à Jesus-Christ & à l'Eglise, quand ils ont été regenerez. 4o. Tous les Reprouvez sont tellement Prédestinez de Dieu à la mort étérnelle, qu'aucun d'eux na pû ni ne peut être sauvé. 5o. L'unique priére qu'on doive faire pour les reprouvez qui ne peuvent éviter la damnation, c'est que Dieu leur adoucisse la peine. 6°. Dieu & les Saints se rejoüiront de la perte de ceux qui ont été prédestinez à la damnation éternelle.

C'EST ainsi que les trois plus grands Archevêques de leur tems Raban, Hincmar & Amolon ont convaincu Gothescalc par ses Ecrits d'avoir enseigné l'hérésie Prédestinanienne. Florus Diacre de l'Eglise de Lyon écrivit aussi sur la Prédestination contre Gothescalc ; & il prouve que ceux qui sont damnez, ont pû se sauver,

An. 849. à 855. & que ceux qui ſont ſauvez ont pû ſe perdre.

ON tint un Concile à Pavie la même année 850. où préſida Angilbert de Milan avec Theodomar d'Aquilée ; on y dreſſa 25. Canons. L'Empereur Loüis Fils de Lothaire y aſſiſta ; il y fit un Capitulaire pour les affaires séculiéres, que ſon Pere confirma. Ce jeune Prince délivra en 851. le Mont Caſſin de la crainte des Sarraſins.

LA perſécution continuant toujours à Cordouë, le Moine Iſaac ſouffrit le martire en 851. Sanche jeune homme natif d'Alby, & ſix autres Chrêtiens le ſouffrirent enſuite, puis les Diacres Siſenand & Paul, & le Moine Theodemir. Il y eut auſſi des Femmes martiriſées, entr'autres Flore Vierge, que ſon Frére, qui étoit Muſulman, tâcha de pervertir, & une autre Vierge nommée Marie. Elles s'offrirent d'elles mêmes au Juge, à l'exemple de pluſieurs autres. La perſécution étant émuë, un Evêque nommé Reccafrede ſe déclara contre les Martirs ; & l'Evêque de Cordouë fut mis en priſon à ſa ſollicitation avec quelques autres Prêtres, parmi leſquels étoit Euloge très-célébre depuis durant cette perſécution.

EULOGE ayant appris que des Chrêtiens travailloient à ébranler les Vierges Flòre & Marie, qu'il connoiſſoit, compoſa une

Instruction qu'il leur envoya pour les encourager. Il écrivit encore de sa prison à Villesind Evêque de Pampelune chez qui il avoit été reçû en allant en France, & nommoit dans sa Lettre plusieurs autres Evêques d'Espagne, chez lesquels il avoit passé. Il y eut encore d'autres Martyrs en l'année 852. & l'Eglise les honore tous en divers tems, & particuliérement Aurelius, Felix, George, Moine Libiose & Sabigothe le 27. Juillet, & Christofle & Levigilde le 20. Août : ces deux derniers étoient Moines, de même que Rogel. D'Elvire & Servio-Deo venu d'Orient, qui furent martirisez le 21. du même mois. An. 849. à 855.

LES Musulmans voyant tant de Chrêtiens courir au martire, craignirent enfin une revolte. Il fut résolu dans le Conseil d'Abderame de les emprisonner & de faire mourir sur le champ quiconque parleroit du Prophéte avec mépris ; alors plusieurs se cachérent ; d'autres prirent la fuite : il y en eut qui renoncérent Jesus-Christ, & leur exemple en pervertit d'autres.

PLUSIEURS Prêtres & plusieurs Laïques qui loüoient auparavant la constance des Martirs, les traitérent alors d'indiscrets. On se plaignoit sur-tout d'Euloge qui en les encourageant, avoit attiré la persécution.

An. 849. & 855. LES Metropolitains de diverſes Provinces s'étoient cependant aſſemblez ; dans leur Concile on fit un Decret qui défendoit de s'offrir au martire, mais en termes allegoriques & ambigus ; ce que le Prêtre Euloge déſaprouva, ne pouvant ſouffrir la diſſimulation.

EN France Hincmar de Rheims voyant qu'Amolon de Lyon n'étoit pas éloigné de condamner Gotheſcalc, lui fit le détail de tout ce qui regardoit ce Moine ; il obligea même Pardule de Laon à lui écrire ſur ce ſujet. Il joignit à ſa Lettre & à celle de Pardule ce que Raban avoit écrit à Nortingue de Verone. Mais ce fut Remi Succeſſeur d'Amolon qui répondit à ces Lettres. Remi n'étoit pas tout-à-ſait du ſentiment d'Hincmar, & blâmoit la conduite tenuë à l'égard de Gotheſcalc. Sa réponſe fut ſuivie d'un Traité portant pour titre : " Réſolution d'une Queſtion de la ,, condamnation générale de tous les hom- ,, mes par Adam, & de la délivrance de ,, quelques Elus par Jeſus-Chriſt. ,,

CE qui eſt de plus remarquable dans tous les Ecrits du IX$_e$. Siécle ſur cette matiére, c'eſt que l'on convenoit de part & d'autre que S. Auguſtin devoit étre le plus ſuivi là-deſſus. C'eſt de là qu'Hincmar s'attachoit ſi fort à ſoutenir que le Livre intitulé HYPOMNESTICON ou HYPOGNOSTICON étoit

étoit de S. Augustin : ce que l'Eglise de Lyon nioit formellement. Il résulte toutefois de la dispute sur la doctrine de Gotheſcalc qu'on ne connoiſſoit alors d'autre Theologie que l'étude de l'Ecriture & des Peres ; que les Evêques étoient regardés comme les vrais Docteurs de l'Eglise ; & qu'il y en avoit plusieurs en France très-ſavans. An. 849. à 855.

HINCMAR fit le 1. d'Octobre de la même année la translation de S. Remi. Le Corps de ce S. Prélat fut trouvé tout entier : Loüis de Germanie ne put point en avoir des Reliques comme il l'avoit demandé. On célébre sa Fête ce jour-là, quoiqu'il soit mort le 12. Janvier. Hincmar tint son Synode le 1. Novembre suivant ; il donna à ses Prêtres une Instruction par écrit en dix-sept Articles, dans laquelle l'Eau-bénite & le Pain-beni sont expreſſément marqués.

ENFIN la même année 852. le Pape Leon IV. fit la dédicace solemnelle de la nouvelle Ville qu'il avoit fait bâtir, & la nomma Leonine. Il pensoit à faire fortifier Porto, quand les Corses se présentérent & il les y établit pour garder cette Place.

IL y eut un Concile à Soiſſons le 26. Avril 853. auquel aſſiſtérent vingt-six Evêques de cinq Provinces, dont les plus connus sont Hincmar, Venilon, Amauri

An. 849. à 855. de Tours, Rothade, Loup, Pardule, Agius, Prudence; Herinan de Nevers, & Jonas d'Autun. Il y avoit encore Ribold Chorevêque de Reims, Loup Abbé de Ferrieres, Odon de Corbie, & Bavon d'Orbais. Paſchaſe Ratbert avoit renoncé à ſa dignité depuis 851. pour vivre dans la retraite;& Odon lui avoit ſuccedé,quoiqu'il eût à peine fini ſon Noviciat.

Le Roi Charles aſſiſta à ce Concile qui eſt diviſé en huit Seſſions. On traitta dans les premiéres l'affaire des Clercs ordonnés par Ebbon depuis ſa dépoſition, & celle de Bouchard élu Evêque de Chartres dont on conteſtoit l'élection. Deux Moines de S. Medard de Soiſſons, qui avoient voulu tirer de ce Monaſtére Pepin Neveu du Roi Charles, qui y avoit été renfermé par le conſeil des Evêques & des Seigneurs, furent dépoſés comme Prêtres, & relegués en des Monaſtéres ſeparés. Le Roi s'étant plaint que Ragenfroy Diacre de Reims étoit accuſé d'avoir fait des fauſſes Lettres en ſon nom, on lui défendit de ſortir du Diocèſe juſqu'à ce qu'il ſe fût juſtifié. Les autres Canons du Concile contenoient des Réglemens généraux que les Evêques prioient le Roi d'appuyer de ſon autorité; & ce fut pour cela que dans la ſeptiéme Seſſion Charles publia un Capitulaire de 12. Articles.

S. ALDRIC du Mans affligé de Paralysie s'excusa de n'avoir pû assister au Concile, auquel il demanda des priéres pendant sa vie & après sa mort, ce qui lui fut accordé ; le Concile ordonna même à Amauri de Tours son Metropolitain d'aller au Mans, & d'y faire tout ce qui seroit à l'avantage de cette Eglise. S. Aldric vêcut jusqu'à l'an 856. Il fit pour ses Prêtres un Recuëil de Canons des anciens Conciles où il avoit assisté, & des Capitulaires des Rois. Il fit encore plusieurs Réglemens pour le Service Divin, dont celui qui regarde le luminaire des Eglises est le plus remarquable.

An. 849. à 855.

LES Normans qui avoient brûlé le Monastére de Fontenelle en 851. d'où les Moines après s'être rachetés deux fois, s'étoient retirés à Pontieu, & de là dans le Boulonnois, après avoir emporté les Reliques de S. Vandrille & de S. Ansbert; les Normans, dis-je, vinrent le long de la Loire en 853. ravagérent Nantes, le Monastére de S. Florent & tous les lieux circonvoisins. On craignit pour Tours, lorsque l'on eut appris que la Ville du Mans avoit eu le même sort que Nantes. Les Chanoines de S. Martin transportérent alors le Corps du S. Evêque à Cormery, puis à Orleans. Le débordement de la Loire & du Cher, ayant empêché

An. 849. à 855. les Normans de prendre Tours, ils brûlérent Marmoutier, & tuérent 116. Moines. L'Abbé Heberne se sauva dans des grottes avec vingt-quatre de ses Moines; on l'y découvrit, mais les tourmens qu'on lui fit souffrir ne purent jamais l'obliger à déclarer où étoient ses autres Confreres, & le Trésor de son Eglise auquel les Normans en vouloient en particulier.

APRE'S leur retraite les Chanoines recüeillirent l'Abbé de Marmoutier & ses vingt-quatre Moines, & les logérent près de leur Eglise. On transfera ensuite le Corps de S. Martin, d'Orleans à S. Benoit sur Loire, & de là à Auxerre, où il demeura 31. ans, & l'Abbé Heberne & les vingt-quatre Moines qui l'avoient toujours accompagné y passérent tout ce tems.

APRE'S le Concile de Soissons, le Roi Charles vint à Kiersy sur Oyse où quelques Evêques & quelques Abbés s'étoient assemblés pour confirmer l'élection d'Enée Notaire du Palais de l'Empereur, qui avoit été nommé Successeur d'Enchanrad Evêque de Paris. Prudence s'excusa de se trouver à ce Concile à cause de ses infirmités, & marqua dans sa Lettre qu'il consentoit à l'Ordination d'Enée, pourveu qu'il souscrivît à tous les Décrets du S. Siége, aux Ecrits des Peres; & en parti-

culier à quatre Articles qu'il avoit donnés An. 849. à 855.
contre les Pelagiens, comme étant la pure Doctrine de S. Augustin. Il est à croire qu'Enée y souscrivit, puisqu'il fut ordonné du consentement de Prudence.

On tint la même année 853. un plus grand Concile à Verberie, où assistérent Venilon, Hincmar, Paul & Amauri avec leurs Suffragans, & quelques Evêques de la Province de Lyon. On y approuva les Articles publiés par le Roi Charles dans celui de Soissons.

Hincmar voyant que les Esprits s'échauffoient sur les contestations que la Doctrine de Gothescalc avoit occasionnées, tint par ordre du Roi un second Concile à Kiersi au mois de Mai 853.; on y dressa & signa quatre fameux Articles, dont voici le précis. " 1o. Dieu a créé l'homme ,, dans la justice, sans peché & avec le ,, Libre arbitre..... Dieu qui est bon & ,, juste a choisi de la masse de perdition ,, ceux qu'il a predestinés par sa Grace ,, pour la vie; & il leur a préparé la Vie ,, éternelle: Pour les autres qu'il a laissés ,, dans la masse de perdition, il a prevû ,, qu'ils se damneroient; & il ne les a ,, pas predestinés à la damnation. 2o. Nous ,, avons perdu dans le premier homme la ,, liberté de notre arbitre; mais nous l'a-,, vons recouvré par Jesus-Christ. Nous

An. 849. à 855. „ avons reçu pour le bien, le Libre Arbitre „ aidé & prévenu par la Grace ; & nous „ avons pour le mal le Libre Arbitre „ abandonné de la Grace. 3°. Dieu veut „ que tous les hommes ſoient ſauvés ; & „ quoique tous ne ſoient pas ſauvés, ceux „ qui ſont ſauvés, le ſont par la Grace „ de Jeſus-Chriſt, & ceux qui ſont dam- „ nés le ſont par leur faute. 4°. Le remé- „ de qui opére le ſalut de l'homme a en „ ſoi dequoi être utile à tous. Mais ſi on „ ne prend pas ce reméde, il ne guérit „ pas. „ Prudence de Troyes avoit ſigné comme les autres ces quatre Articles ; mais quelque tems après il entreprit de les combattre.

QUELQUES Evêques des Etats de l'Empereur Lothaire s'étant aſſemblés à Valence en Dauphiné en 855. dreſſérent ſix Articles ſur la Grace, ſur la Predeſtination, ſur la Mort de Jeſus-Chriſt & ſur la liberté. Quelques-uns de ces Evêques étoient jaloux & ennemis d'Hincmar de Reims, & parlérent aſſez mal du Concile de Kierſy, quoique la Doctrine qu'ils établiſſent dans ces ſix Articles n'y ſoient pas dans le fond ſi oppoſée qu'elle l'a paru depuis à quelques-uns, puiſqu'ils la diſent conforme au ſecond Concile d'Orange contre les Prédeſtinatiens, & que les Evêques de Valence ſe réunirent avec

ceux de Kierſy au Concile de Touſſy. C'eſt ce que les Conférences d'Angers ſur la Grace ont dévelopé. Hincmar ſe plaignit de ce que les Evêques de Valence avoient donné aux Articles de Kierſy un ſens qu'ils n'ont pas, afin de les faire paroître dignes de cenſure. An. 849. à 855.

En Eſpagne Abderame Roi des Sarraſins étoit mort en 852.; Mahomet ſon Fils ainé & ſon Succeſſeur ne fut pas moins ennemi des Chrêtiens que lui; auſſi continua-t'il de les perſécuter. Il chaſſa tous ceux qui étoient dans ſon Palais; les obligea de payer tribut, & ôta la païe à ceux qui ſervoient dans les Troupes. Il établit même des Officiers qui les forçoient d'embraſſer le Mahometiſme; & le Cateb ou Ecrivain, qui l'année 852. s'étoit déclaré contre les Martirs, fut un des principaux. Mahomet ordonna d'abattre toutes les Egliſes nouvellement bâties, & tout ce qui avoit été ajouté aux anciennes depuis la domination des Arabes. Il vouloit encore chaſſer entierement les Chrêtiens & les Juifs de tous ſes Etats; les révoltes qu'il y eut au commencement de ſon regne l'en empêchérent; & il eut même la douleur de voir que pluſieurs Muſulmans embraſſoient le Chriſtianiſme, & mépriſoient la mort, ſans compter ceux que la crainte fit cacher.

An. 849. à 855. FANDILA, jeune Moine, aimable par sa bonne mine & par sa vertu, fut le premier qui se présenta au martire en 853., puis Anastase Prêtre & Moine, Felix autre Moine Afriquain d'origine, Digne Religieuse du Monastére de Tabanne, Belnide femme âgée & d'une grande pieté; & enfin Colombe & Pompose aussi Religieuses de Tabanne; l'Eglise les honore en divers tems.

LE 8. Décembre de la même année 853. le Pape Leon IV. tint un Concile à Rome dans l'Eglise de S. Pierre, où se trouvérent soixante-un Evêques, parmi lesquels Joseph d'Yvrée, Northingue de Veronne, Pierre de Spolete & Pierre d'Arezze, envoyés par l'Empereur Lothaire. Le Diacre Paul y tint la place de Jean Archevêque de Ravenne. Le Diacre Nicolas y lut un Discours du Pape au Concile, & le Diacre Benoit lut la Réponse au nom des Evêques. On y publia ensuite 42. Canons dont les 38. premiers étoient ceux du Concile tenu en 826. sous Eugene II.

ANASTASE Prêtre Cardinal de l'Eglise Romaine du Titre de S. Marcel, qui depuis 5. ans avoit quitté Rome, & demeuroit dans le Diocèse d'Aquilée y fut deposé.

LE Pape fit cette même année la dédi-

cace de la nouvelle Ville bâtie à la place de celle de Centumcelles, qui étoit deserte depuis 40. ans & la nomma Leopolis; mais les Habitans étant retournés dans la suite à l'ancienne Ville, elle en a pris le nom, & on l'appelle encore aujourd'hui Civita-Vechia. An. 849. à 855.

MICHEL Empereur de C. P. étoit devenu grand, poussé par son Oncle Bardas qui vouloit regner sous son nom, il obligea sa Mere Theodora à se retirer; il s'abandonna pour lors à la débauche & à l'impieté, contrefaisant avec des Jeunes-Gens qui étoient ses Compagnons, les ceremonies de la Réligion. Le Patriarche Ignace fut même insulté en cette occasion par ces Jeunes-Gens.

S. ANSCAIRE quoique chassé de Hambourg par l'Incursion des Normans n'avoit pas laissé que d'exercer sa mission, tirant sa subsistance du Monastére de Turholt dans la Belgique. Mais cette Abbaïe qui étoit dans les Etats du Roi Charles ayant été donnée à un Seigneur nommé Reignier, S. Anscaire fut reduit à une extrême pauvreté. Les Moines de l'ancienne Corbie qui l'avoient suivi l'abandonnérent; cependant avec le peu de Disciples qui lui restérent, il continua ses fonctions. Loüis de Germanie, dans les Etats duquel il travailloit, ayant remis les Evé-

An. 849. à 858. chés de Verden & de Bremen comme ils étoient ſous Loüis le Débonnaire, unit ce dernier à celui de Hambourg, & le donna au S. Archevêque.

L'EGLISE de Suede ſe trouvant ſans Prêtres depuis que l'Evêque Gauſbert en avoit été chaſſé, S. Anſcaire y envoya Ardgaire Prêtre & Anachorête, pour conſoler les Chrêtiens qui reſtoient, & principalement un ſaint homme nommé Herigaire qui avoit été le défenſeur de cette Egliſe; qui avoit beaucoup ſouffert de la part des Infidéles, & que Dieu avoit ſoutenu par des Miracles. Ardgaire lui donna le Viatique, & l'aſſiſta à la mort. Il le donna auſſi à Friburge ſainte femme qui avoit été l'un des principaux Ornemens de cette Egliſe naiſſante, & qui avoit reſiſté avec une fermeté extraordinaire à toutes les attaques des Payens. Elle laiſſa une Fille dont on raporte des choſes miraculeuſes, de même que de la Mere; ce qu'on en dit eſt d'autant plus digne de foi, que S. Rambert Diſciple de S. Anſbert en fait mention dans la Vie de ſon Maître.

S. ANSCAIRE travailla auſſi à introduire la Foi en DANNEMARCK, & profita de l'amitié que lui témoignoit Horic ou Eric qui y regnoit ſeul, pour l'exhorter à ſe faire Chrêtien. Il bâtit une Egliſe à Schlevich qui étoit un Port très-fréquenté

par les Marchands. Afligé de voir encore An.
la Suede sans Prêtre, lorsqu'Ardgaire se 849.
fut retiré après la mort d'Herigaire & de a
Friburge, il pria Eric de lui aider à ren- 855.
trer dans le Païs. Le Roi y consentit, & S. Anscaire alla en Suede en qualité d'Ambassadeur de Loüis de Germanie, & fut accompagné d'un autre Ambassadeur de la part d'Eric Roi de Dannemarck qui prioit Olave Roi de Suede de laisser établir la Réligion Chrêtienne dans ses Etats. Olave assembla les Seigneurs. Ils consultérent les Dieux; on jetta le sort suivant la coûtume; & trouvant que c'étoit la volonté de Dieu que la Réligion Chrêtienne s'établît chez eux, le Roi ordonna de bâtir des Eglises, & qu'il seroit permis à tous ses Sujets de se faire Chrêtiens. Olave donna même au Prêtre Erimbert Neveu de l'Evêque Gausbert une place dans Birca sa Capitale pour y bâtir une Eglise, & promit de proteger en tout la Réligion, qui fit bientôt de grands progrés.

Il y eut cependant une revolution en Dannemarck. On conseilla à Horic II., jeune Enfant qui fut reconnu Roi, d'abolir le Christianisme; & l'exercice de la Réligion ne tarda pas d'être défendu. S. Anscaire eut recours à Dieu; & bientôt après le Roi chassa le Gouverneur de Schllevich Auteur du conseil, & pria le Saint

An. 849. à 855. Archevêque de renvoyer le Prêtre à son Eglise. Ce Prince reçut même avec beaucoup d'accueïl S. Anscaire, & permit aux Chrêtiens d'avoir une Cloche, ce qui paroissoit auparavant abominable aux Payens; il permit aussi de bâtir une autre Eglise à Ripa, & d'y établir un Prêtre. L'Evêque Gausbert envoya en Suede le Prêtre Anfrid qui y demeura plus de 3. ans, pendant que son Neveu Erimbert en revint; l'Evêque Gausbert mourut vers ce tems là, & Anfrid quelque tems après lui. S. Anscaire y envoya pour lors le Prêtre Ragimbert qui fut pillé en chemin par les Danois, & mourut peu après Rimbert; cela détermina le S. Archevêque à ordonner exprès; & celui-ci vivoit encore, quand S. Rambert Disciple & Successeur de S. Anscaire écrivoit la Vie de son Maître.

CEPENDANT les quatre Articles dressés par Hincmar à Kiersy ayant été envoyés à l'Eglise de Lyon, l'Archevêque Remi ne les trouva pas conformes à l'autorité de l'Ecriture & des Peres, particuliérement de S. Augustin; il les refuta par un Ecrit intitulé: Qu'il faut s'attacher à la verité de l'Ecriture, & parla de la double Prédestination des Elus & des Reprouvés, soutenant la Doctrine établie dans le Concile de Valence de 855. dont il a déja parlé. Ce Concile fut assemblé par ordre de l'Empe-

reur Lothaire. 14. Evêques de trois Provinces y avoient assisté avec leurs Metropolitains. Remi de Lyon, Agilmar de Vienne, Roland d'Arles & Ebbon de Grenoble qui s'y étoit le plus distingué entre les Evêques. Dans ce Concile, après qu'on eût terminé l'affaire de l'Evêque de Valence, on dressa 23. Canons, dont les six premiers regardent la Doctrine & les autres la Discipline.

An. 849. à 855.

Au mois de Février de la même année 855. Loüis Fils de Lothaire assembla les Evêques de la Lombardie à Pavie; les principaux étoient Angilbert de Milan, André Patriarche d'Aquilée & Joseph d'Yvrée Archichapelain de l'Empereur. Ce Prince leur demanda leur avis sur la reformation des abus; & ils dressérent 29. Articles.

Quelque tems après, Daniel Maître de la Milice à Rome vint trouver Loüis, & accusa Gratien Gouverneur du Palais d'avoir dessein de chasser les François & d'appeller les Grecs. Le Jeune Empereur marcha en diligence à Rome; & le Pape le reçut honorablement, quoiqu'il ne lui eût pas écrit, & tâcha de l'apaiser.

On prit jour pour juger Gratien. L'Empereur & le Pape, les Seigneurs François & Romains s'assemblérent dans le Palais bâti auprès de S. Pierre par Leon III. Gratien étoit présent, Daniel reïtera son accu-

An. 849. à 855. ſation ; mais ayant été convaincu de calomnie, il fut livré ſelon la Loi Romaine à Gratien, qui lui fit grace à la priere de l'Empereur.

LEON IV. mourut le 17. Juillet de la même année 855. Il avoit fondé pluſieurs Monaſtéres,& en avoit fait unde Réligieuſes de ſa propre Maiſon ; il en retablit auſſi d'autres des deux Sexes. On lui attribuë une Inſtruction aux Prêtres, inſerée dans le Pontifical Romain, après la forme de tenir le Synode des Evêques.

BENOIT III.

SUITE DE L'ANNE'E 855.

BENOIT III. Romain ne tint le Siége que 2. ans 6. mois & 2. jours. Il eut pour Succeſſeur S. Nicolas I. en 858.

LE Prêtre Benoit fut élu unanimement pour Succeſſeur de Leon IV. On le trouva en prieres lorſqu'on lui apporta la nouvelle de ſon Election. Le S. Siége n'avoit vaqué qu'un mois & 14.jours. Benoit apprenant qu'il étoit élu Pape demanda qu'on le laiſſât dans ſon état de Prêtre ; diſant n'être pas capable de porter le poids d'une

ſi grande Dignité. Cependant le Decret An. 855.
de ſon Election fut envoyé aux deux Empereurs Lothaire & Loüis par deux Députés qui rencontrérent en chemin Arſene Evêque d'Eugubio. Cet Evêque leur perſuada d'élire Anaſtaſe Prêtre Cardinal, deposé dans le dernier Concile de Rome, & d'abandonner Benoit. Les Députés ayant rendu leurs Lettres à l'Empereur Loüis, revinrent à Rome, & y donnérent avis qu'il venoit d'autres Députés de ſa part. Lorſque ceux-ci furent à Horta à 40. milles de Rome, ils prirent le parti d'Anaſtaſe à la perſuaſion d'Arſene.

BENOIT en ayant été averti envoya de nouveaux Députés à ceux de l'Empereur; mais à la pourſuite d'Anaſtaſe les Députez du Pape furent liés & arrêtés contre le droit des gens. Benoit en envoya encore d'autres; & le lendemain ceux de l'Empereur mandérent le Clergé, le Senat & le Peuple à Ponte-Mole, & marchérent enſuite enſemble à Rome, conduiſant les Députez de Benoit comme priſonniers. Ils entrérent dans Saint Pierre, où Anaſtaſe fit bruler l'Image du Concile qui l'avoit déposé. Entrant enſuite dans Rome, il s'empara à main armée du Palais de Latran, fit ôter de force Benoit du Siége Pontifical; on le dépoüilla, on le chargea d'injures & de coups, & on le mit ſous

An. 855. la garde de deux Prêtres déposés pour leurs crimes par le Pape Leon. Anastase s'assit sur le Trône Pontifical, & fut le XVIe. Antipape. Cette action repandit la consternation dans toute la Ville de Rome.

LE lendemain qui se trouvoit un Dimanche, les Députez de l'Empereur voulurent forcer les Evêques assemblés avec le Clergé & le Peuple dans l'Eglise Emiliene, de reconnoitre Anastase pour Pape; ils les menacérent même de mort; mais les Evêques répondirent qu'ils aimoient mieux la souffrir & être mis en piéces. Le mardi suivant ils se rassemblérent avec le Clergé & le Peuple dans l'Eglise de Latran, & l'on entendit de tout côté " Nous „ voulons le Bienheureux Pape Benoit, „ c'est lui que nous désirons. „ Cette union étonna les Députez de l'Empereur, qui voyant qu'ils ne pouvoient rien pour Anastase, consentirent à l'élection de Benoit, & à l'expulsion d'Anastase que les Evêques demandérent pour préliminaire. Benoit fut mené en triomphe à Ste. Marie Majeure, & fut ensuite sacré solemnellement le 1. Septembre en présence du Peuple qui en témoigna sa joye par ses acclamations.

L'EMPEREUR Lothaire tomba malade la même année 855. Il se retira dans le Mo-

naſtére de Prom, y prit l'habit, & mourut ſix jours après, ſavoir, le 28. Septembre. An. 855.

ANNE'ES 856. à 858.

RABAN Archevêque de Mayence mourut le 4. Février 856. Il avoit écrit les derniéres années de ſa vie une Lettre Canonique à Heribal d'Auxerre qui l'avoit conſulté ſur pluſieurs cas de pénitence. Charles fils de Pepin Roi d'Aquitaine lui ſucceda par la volonté de ſon Oncle Loüis, & préſida au Concile qui ſe tint dans ſon Egliſe en Octobre de l'année ſuivante.

Il y eut en 856. un autre Concile à Vincheſter en Angleterre, auquel préſidérent les deux Archevêques de Cantorbery & d'YORCK. Tous les Evêques & un grand nombre d'Abbés y aſſiſtérent, & on y ordonna que la dixiéme partie de toutes les Terres appartiendroit à l'Egliſe, franche de toutes charges, pour la dédommager du pillage des Normans.

ETHELULFE Roi d'Oüeſſex qui fit tenir ce Concile, avoit épouſé à ſon retour de Rome Judith fille de Charles le chauve, qui fut couronnée Reine à Verberie le 1. Octobre 856. par Hincmar de Reims, & l'on a encore les priéres qu'il y prononça. Ethelulfe mourut en 857. & laiſſa par ſon Teſtament 300. marcs d'or par an à l'E-

An. 856. à 858. glise Romaine. S. Suilhun dont l'Eglise honore la memoire, étoit alors Evêque de Vinchester.

LES Normans pillérent encore la France en 856. & attaquérent Paris le 28. Décembre. Ils brulérent toutes les Eglises, excepté S. Etienne qui étoit la Cathédrale; celles de Saint Germain des Prez & de S. Denis, furent rachetées à prix d'argent; Chartres fut aussi attaqué, & l'Evêque Frobald voulant passer l'Euve à la nage pour se sauver, se noya.

CHARLES le chauve assembla les Evêques qui lui étoient encore fidéles à Quiercy le 25. Février 857: dans le dessein de rémédier aux pillages qui se faisoient de tout côté. On y dressa des Capitulaires qui n'eurent pas grand effet. On le voit par les Lettres de Loup de Ferrieres, où il exprime les désordres de ce tems-là. Deux de ses Moines ayant entrepris le voyage de Rome, il leur donna des Lettres pour le Pape qu'il prioit de lui envoyer quelques Livres qu'il ne trouvoit pas en France.

HINCMAR composa vers ce tems-là (en 857.) son premier Traité de la Prédestination, en réponse à ceux qui avoient paru sur cette matiere; il n'en reste que la Préface que Flodoard a conservée. Il ajouta la même année trois Articles aux

instructions qu'il avoit données aux Prê- An. 856. à 858.
tres de son Diocèse. Le plus important regarde la pénitence.

Le sang des Martirs avoit arrosé les ruës de Cordouë en 854., 855. & 856. d'autres versérent le leur en 857. Le Prêtre Euloge en a conservé la memoire ; il entreprit de les défendre contre les reproches de plusieurs Chrétiens qui ne vouloient pas les reconnoitre pour Martirs, parce qu'ils ne faisoient pas, disoient-ils, des Miracles comme les anciens.

Son premier Ouvrage porte pour titre Memorial des Martirs, & est divisé en trois Livres qui contiennent leur défense & leur Histoire. Le second est intitulé : Apologie, & on y trouve à la fin l'Histoire de S. Rodrigue Prêtre & de Salomon, qui moururent après qu'il eut écrit son premier Ouvrage, & que l'Eglise honore le 13. Mars jour de leur Martire en 857.

Benoit III. mourut le 10. Mars de l'année 858. Il avoit ordonné que ses Successeurs assistassent avec tout le Clergé aux Funerailles des Evêques, des Prêtres & des Diacres, comme il y assistoit lui-même assidûment.



SAINT NICOLAS Premier du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 858. ANNE'E 859.

S. NICOLAS I Romain, gouverna l'Egliſe 9. ans, 7. mois & 19. jours Adrien II. lui ſucceda en 867.

LE S. Siége ne vaqua que 14. jours après la mort de Benoit III. L'Empereur Loüis ayant appris cette mort, étoit revenu à Rome, & ſe trouva dans la Ville quand on élut le Diacre Nicolas, qui avoit eu beaucoup de part au gouvernement ſous Benoit. On le tira malgré lui de l'Egliſe de S. Pierre où il s'étoit caché, ſe diſant indigne du Pontificat. Il fut conſacré en preſence de l'Empereur, & dit la Meſſe ſur le Tombeau du Prince des Apôtres. Après la cérémonie, Loüis lui fit de grands honneurs, & beaucoup de preſens, quand il partit de Rome.

NICOLAS confirma l'union des Egliſes de Bremen & de Hambourg en faveur de S. Anſcaire à laquelle Gonthier fait Archevêque de Colo-

gne, après que ce Siége eut vaqué dix ans, s'oppoſoit formellement. Mais l'Empereur Loüis demandoit lui-même la confirmation de cette réunion, & avoit envoyé pour cela à Rome Salomon Evêque de Conſtance, & S. Anſcaire lui avoit donné ſon Diſciple Norfrid pour l'accompagner. Le Pape non ſeulement confirma l'union, mais déclara S. Anſcaire ſon Legat pour prêcher l'Evangile aux Peuples du Nord. An. 859.

LA même année 858. Loüis paſſa le Rhin, & vint en France à la tête d'une Armée conſidérable. Venilon de Sens prit le parti de ce Prince; mais Hincmar & les autres Evêques demeurérent fidéles à Charles le Chauve. Le Roi Loüis leur manda envain de ſe trouver à Reims le 25. Novembre pour y traiter du rétabliſſement de l'Egliſe & de l'Etat; ils ſe contentérent de s'aſſembler à Kiercy, d'où ils lui envoyérent une grande Lettre par Venilon & Ercanra Evêque de Châlons. Elle étoit au nom de tous les Evêques des Provinces de Roüen & de Reims, & diviſée en XV. Articles. On croit qu'Hincmar en étoit l'Auteur. On y voit entre autres choſes l'origine des Fiefs dépendans des Evêques.

DEUX Moines de S. Germain des Prez apportérent cette même année en France

An. 859. le corps entier de S. George Moine, celui de S. Aurelius ſans la tête, & le Chef de Sainte Sabigothe, Martyrs de Cordouë. L'autenticité de ces Réliques fut conſtatée par une députation que le Roi Charles envoya exprès à Cordouë, & il y eut pluſieurs Miracles pendant qu'on les tranſportoit. Uſuard auteur du Martyrologe étoit l'un des deux Moines qui recouvrérent les Réliques, & l'Hiſtoire de la tranſlation a été écrite ſur ſon recit. Ils croyoient pouvoir apporter le corps du Martir S. Vincent premier Titulaire de l'Egliſe, que l'on comptoit être à Valence en Eſpagne; mais il ſe trouva qu'Audalde Moine de Conques au Diocèſe de Rhodés, l'avoit enlevé, & que Sénior Evêque de Sarragoſſe le lui avoit pris en chemin. Salomon Comte de Cerdagne le fit rendre dans la ſuite, & il fut apporté à Caſtres vers l'an 864.

ANNÉE 859.

VISTREMIR Archevêque de Tolede étoit mort le dernier de l'an 858. Tous les Evêques de la Province & du voiſinage élurent unanimement Saint Euloge pour lui ſucceder; mais quelque obſtacle ayant empêché qu'il ne fût ſacré, on élut un autre à ſa place quoique de ſon vivant. S. Euloge ſouffrit le Martyre le 11. Mars ſuivant, & Ste. Leocrite quatre jours après lui.

LES pillages continuoient en France, à l'occasion de la Guerre Civile entre les deux freres Loüis & Charles. Pendant le Carême de cette année 859. Hincmar adressa un Mandement à ses Curez contre ces désordres, leur enjoignant de le publier. Il l'envoya au Roi Charles, & le pria de le tenir secret jusques au jour où il assembleroit ses fidéles Serviteurs, & leur feroit une remontrance mêlée de force & de douceur. An. 859.

LOUIS fut obligé de retourner dans son Royaume au commencement du Printems de 859. & s'arrêta à Wormes. On tint un Concile à Metz le 28. Mai, du consentement de Charles le Chauve & de Lothaire son neveu Roi de Lorraine, pour procurer la paix entre eux & le Roi Loüis de Germanie. Ce Concile députa vers Loüis trois Archevêques, Hincmar de Reims, Gonthier de Cologne & Venilon de Roüen, avec les Evêques Herluin de Coutance, Hildegaire de Meaux, Adventius de Metz, Ebbon d'Auxerre, Hincmar de Laon neveu de l'Archevêque, & Ercanras de Châlons. On leur donna une instruction portant les conditions ausquelles ils devoient absoudre le Roi Loüis de l'excommunication qu'il avoit encouruë par les excès commis dans le Royaume de son frere; mais ils s'en retourné-

An. 859. rent ſans lui avoir donné l'abſolution. Loüis dit qu'il ne pouvoit rien faire, ſans conſulter les Evêques de ſon Royaume.

On avoit indiqué un Concile à Savonieres proche de Toul pour le mois de Juin 859. Il fut composé des Evêques de douze Provinces & de trois Royaumes: ſavoir, des Etats de Lothaire Roi de ce qu'on nommoit Lotharingie, de ceux de Charles Roi de Provence & de ceux de Charles le Chauve Roi de Neuſtrie. Les Evêques du Royaume de Charles Roi de Provence en venant à Savonieres s'arrêtérent près de Langres pour y tenir un Concile. Ils y retranchérent la Cenſure des quatre Articles de Kierſy faite à Valence, & formérent ſeize Canons qui commencent par les ſix Articles de Valence. Ces Evêques vinrent enſuite à Savonieres & preſentérent aux autres Evêques les Articles de Valence. On recita les quatre Articles de Kierſi; mais les uns & les autres renvoyérent à un autre Concile ſans rien décider. Il fut convoqué à Touſſy proche de Toul par les Princes qui avoient fait leur paix à Savonieres, & fut composé des Evêques de quatorze Provinces: ſavoir de Lyon, de Roüen, de Tours, de Sens, de Vienne, d'Arles, de Beſançon, de Mayence, de Cologne, de Treves, de Reims, de Bourges, de Bourdeaux & de

de Narbonne. Pour éviter la jalousie des Evêques des differens Etats qui avoient dressé séparément les Articles de Kiersi & de Valence, on ne parla ni des uns ni des autres, mais on dressa & signa une Lettre Synodique adressée à tous les Fidéles, qui contenoit la Doctrine des Articles de Kiersi : ce qui fait voir que les Evêques étoient d'accord sur le fond du Dogme ; & ainsi finit la dispute. An. 859.

Il reste des Canons de Discipline de deux Evêques qui assistérent au Concile de Savonieres : savoir d'Herard Archevêque de Tours, & d'Isaac Evêque de Langres. Ceux d'Herard sont des Statuts publiez dans son Synode Diocèsain de l'année 859. contenant 140. Articles tirez des Capitulaires des Rois, d'où est aussi tiré le Recuëil d'Isaac, qui est fort ample & divisé en XI. Titres.

Hincmar voulant toujours soutenir les IV. Articles de Kiercy, composa peu après le Concile de Savonieres un second Traité de la Prédestination qu'il adressa comme le premier à Charles le Chauve, en son nom & au nom des autres Evêques.

Il y raportoit une erreur sur l'Eucharistie, qu'on croit avoir été avancée par Jean Scot ; car il est certain qu'il avoit écrit sur cette matiére contre Paschase

An. 859. Ratbert, un Livre qui fut condamné au Concile de Vercëil de l'an 1050. On ne trouve plus ce Livre; mais il en reste un fameux de Ratram Moine de Corbie, avec deux autres Ecrits Anonymes du même tems.

PASCHASE savoit que sa Doctrine étoit combattuë. Il disoit dans son XIe. Livre sur S. Mathieu écrit plus de 20. ans après son Traité de l'Eucharistie, à l'occasion de ces mots, " Ceci est mon Corps, „ qu'il n'avoit attribué à ces paroles que ce que la verité même promet. Depuis sa retraite il fit la Vie de l'Abbé Vala, les quatre derniers Livres sur S. Mathieu, & cinq sur les Lamentations de Jeremie.

CE fut aussi dans ces derniers tems qu'il écrivit la Lettre au Moine Frudégard, où il soutenoit que le Corps de J. C. est le même dans l'Eucharistie que celui qui est né de la Vierge, & qu'il est realité & figure tout ensemble.

RATRAM écrivit du tems d'Odon Abbé de Corbie par ordre de Charles le Chauve un Traité du Corps & du Sang de J. C. qu'il adressa à ce Prince, où il agitoit ces deux questions: " Si le Corps & le „ Sang de J. C. qui est reçu dans l'Eglise „ par la bouche des Fidéles se fait en mistére & en verité, ou si sans aucun voile „ de mistére, les yeux du Corps y voyent „ au dehors ce que la vûë de l'esprit voit

„ au dedans ; & si c'est le même Corps An.
„ qui est né de Marie, qui a souffert, qui 859.
„ est mort, qui a été enseveli, & qui
„ étant ressuscité est monté aux Cieux, &
„ est assis à la droite du Pere. „ Il y a dans cet Ouvrage des maniéres de parler dures & obscures qu'il faut expliquer par de plus claires : puisque Ratram a toûjours vecu dans la Communion de l'Eglise.

L'ECRIT Anonyme que l'on a contre Paschase Ratbert combat deux propositions de son Ouvrage, la premiére que le Corps de J. C. dans l'Eucharistie soit le même qui est né de la Vierge ; l'autre que J. C. souffre de nouveau toutes les fois que l'on célébre la Messe. On ne trouve point que Paschase ait avancé cette derniere proposition, & l'on conjecture avec vraisemblance que cet Ecrit Anonyme est la Lettre de Raban à Egil Abbé de Prom ; car il est certain qu'il lui en avoit écrit une sur ce sujet.

LES Normans continuant leurs ravages brulérent la même année 859. le Monastére de S. Valeri, prirent Noyon ; & ayant emmené l'Evêque Immon avec plusieurs autres personnes, ils les tuérent. Ermenfrid de Beauvais avoit été tué deux mois auparavant, & Blatfrid de Bayeux l'année précédente 858. La crainte de ces Barbares fit transferer les Réliques de l'Ab-

An. 859. baïe S. Denis à Nogent dans le Hurepoix.

LOUIS de Germanie se justifia la même année 859. auprès de l'Empereur Lothaire son neveu, & auprès du Pape sur son entrée en France ; & Tiothon Abbé de Fulde qu'il avoit envoyé à Rome, lui apporta des Lettres très favorables de Nicolas I.

EN Orient le Cesar Bardas gouvernoit toujours l'Empire. Il avoit relevé les études presque anéanties depuis long-tems, & établi des Ecoles. Leon surnommé le Philosophe, ancien Archevêque de Thessalonique, qui avoit été déposé avec les autres Iconoclastes, en avoit la direction. Bardas s'appliquoit lui-même à l'étude ; mais ses mœurs ne secondoient pas son amour pour les sciences. Il étoit ambitieux, & si débauché qu'après avoir chassé son épouse légitime, il entretenoit publiquement sa Bru.

LE Patriarche Ignace avoit voulu mettre fin à ce désordre, & l'avoit enfin retranché de sa Communion. Cette démarche fit chasser le Patriarche de son Siége. Il fut relegué dans l'Isle de Therebinthe. Plusieurs Evêques qui avoient juré de ne jamais le déposer sans un jugement Canonique, flattez de l'espoir de lui succeder, suivant la promesse de Bardas à cha-

cun en particulier, avoient fait leurs efforts pour l'engager à donner sa renonciation. Son réfus fut constant. Bardas passa outre, & choisit Photius petit neveu du Patriarche S. Taraise. C'étoit l'homme le plus savant de son Siécle, & même des précédens; mais Schismatique, étant attaché au parti de Gregoire-Asbestas Evêque de Syracuse en Sicile, déposé pour ses crimes. An. 859.

PHOTIUS élu par la seule autorité de Bardas, avoit d'abord été rejetté par tous les Evêques; mais on les avoit gagnez petit à petit, à la reserve de cinq qui s'étoient enfin rendus sous condition que Photius reconnoitroit Ignace pour Patriarche légitime, renonceroit au Schisme, & ne feroit rien que du consentement d'Ignace. Il avoit donné cette promesse par écrit, & en six jours Gregoire de Syracuse l'avoit ordonné Patriarche, quoique simple Laïque.

DEUX mois s'étoient à peine écoulez depuis son Ordination, qu'en Février 859. il commença de persécuter les Ecclésiastiques attachés à Ignace. Il les fit foüetter & déchirer de coups pour en obtenir des signatures dont il pût se prévaloir contre lui. Cette tentative n'ayant pas réussi, il fit enlever le Patriarche sous pretexte d'avoir conspiré contre l'Etat. Il fut d'abord

An. 859. enfermé dans une Etable de chevres, & on le transfera de là dans une étroite prison après l'avoir cruellement maltraité. On vouloit qu'il donnât une renonciation par laquelle il parût avoir quitté volontairement son Siége.

LES Evêques de la Province de C. P. témoins de cette violence, s'assemblérent dans l'Eglise de la Paix pendant quarante jours, & déclarérent Photius déposé, avec Anathéme contre lui, & contre quiconque le reconnoitroit pour Patriarche. Photius de son côté appuïé de Bardas assembla un Concile dans l'Eglise des Apôtres, où il prononça une sentence de déposition contre Ignace quoiqu'absent, & déposa pareillement les Evêques, qui fideles à ce Patriarche, osérent lui reprocher son injustice, & il les fit même mettre en prison.

AU mois d'Août 859. Ignace fut enfin envoyé à Mitylene dans l'Isle de Lesbos, & tous ceux qui étoient soupçonnez d'être dans ses interêts furent bannis de C. P. Il y en eut même qui furent déchirez de coups, & Blaise Garde-Chartres eut la langue coupée.

PHOTIUS, voyant cependant qu'une procedure aussi irreguliére faisoit murmurer, envoya des Legats à Rome pour en demander au Pape Nicolas, afin, disoit-il,

d'éteindre les restes de l'Hérésie des Iconoclastes ; mais dans le fond afin que leur présence autorisât la déposition d'Ignace ; il fit representer que le Patriarche avoit renoncé à son Siége, à cause de sa vieillesse & de ses infirmitez, & qu'il s'étoit retiré dans un Monastére, où l'Empereur, toute la Ville, & Photius lui-même lui rendoient tous les honneurs & les devoirs convenables. On n'a pas cette premiere Lettre, mais la seconde au Pape, où il dit qu'on lui avoit fait violence pour le placer sur le Siége de C. P. & elle accompagnoit sa Confession de Foi entiérement Catholique, où il specifioit les sept Conciles Généraux. An. 859.

L'EMPEREUR Michel écrivit aussi de son côté au Pape, envoya en Ambassade l'Oncle de Photius accompagné de quatre Evêques, avec des riches présens pour S. Pierre.

ANNE'E 860.

CHARLES-LE-CHAUVE, son frere Loüis & leur neveu Lothaire s'assemblérent le 5. Juin 860. à Coblents, avec les Seigneurs & les Evêques. On commit 13. Prélats & 33. Seigneurs pour dresser le serment que les Princes devoient se faire mutuellement, & les Articles que leurs Sujets devoient observer. Il y avoit parmi les treize Prélats Hincmar, Gonthier, Altfrid Evê-

An. 860. que d'Hildesheim, Salomon de Conſtance, Adventius de Metz, Halton de Verdun, Françon de Tongres, & Chriſtien d'Auxerre.

LE Roi Lothaire étoit dès-lors engagé dans l'affaire qui troubla tout le repos de ſa vie, & qui fut enfin cauſe de ſa mort; je veux dire, le divorce de ſa femme Thietberge fille du Comte Boſon. On avoit accuſé cette Princeſſe d'un Inceſte avec ſon frere Hubert qui étoit Eccléſiaſtique. Elle le nia; les Nobles de l'avis des Evêques & du conſentement de Lothaire ordonnérent l'épreuve de l'eau boüillante. Un homme la fit pour la Reine, & en ſortit ſain & ſauf. La Reine fut déclarée innocente, & le Roi obligé de la reprendre; mais elle fut bientôt chaſſée de nouveau, & Lothaire reſolut de lui faire avoüer publiquement ſon prétendu crime.

IL indiqua pour cet effet une Aſſemblée de quelques Prélats & de pluſieurs Seigneurs à Aix-la-Chapelle en 860. Gonthier de Cologne, Teutgaud de Treves, Adventius de Metz & Françon de Tongres y aſſiſtérent. Ils eurent ordre de demander à Thietberge la verité des bruits répandus contre elle.

GONTHIER déclara au retour que la Reine s'étoit avoüée coupable d'un crime honteux, & qu'elle demandoit de ſe reti-

rer pour faire pénitence. Adventius ajouta qu'il n'étoit plus permis au Roi d'habiter avec elle, & qu'il falloit lui laisser prendre le voile comme elle désiroit, ce qui fut aussi l'avis de Theutgaud; & l'on en dressa un Acte en sept Articles. An. 860.

Les Evêques firent ensuite un autre Acte contenant huit Articles adressé à leurs Confréres, pour leur demander conseil là-dessus. Ils y marquoient plus en particulier ce qui s'étoit passé entre la Reine & eux, & disoient qu'elle avoit promis avec serment de ne jamais réclamer contre sa retraite.

Ces Précautions furent renouvellées dans une autre Assemblée tenuë à Aix-la-Chapelle à la mi-Février suivant, où se trouvérent les mêmes Evêques, & de plus Venilon de Roüen, Halton de Verdun, Hildegaire de Meaux, & Hilduin d'Avignon. La Reine y confessa son prétendu crime, à ce que portent les Actes de cette Assemblée; & en consequence du jugement qu'on y rendit, Thietberge fut renfermée dans un Monastére; mais cette Princesse craignant encore de plus mauvais effets de la haine du Roi, en sortit la même année, & s'enfuit auprès de son frere qui étoit dans le Royaume de Charles-le-Chauve.

Thietberge envoya de là des Députez

An. 860. au Pape pour se plaindre du jugement porté contr'elle par les Evêques. Lothaire y envoya de son côté Teutgaud de Treves & Halton de Verdun, avec une Lettre de créance au nom de tous les Evêques de son Royaume, portant qu'on n'avoit pas prononcé définitivement sur cette affaire, mais seulement imposé une pénitence à Thietberge sur sa Confession publique, priant le Pape de ne pas se laisser prevenir contre Lothaire. On peut raporter au même tems une Lettre de ce Prince & du Roi Loüis son Oncle extrêmement soumise, dans laquelle se plaignant de Charles-le-Chauve, ils prioient Nicolas de venir en France pour rétablir la paix.

TEUTGAUD & Halton avant que de partir pour Rome, assistérent à un Concile nombreux qui se tint à Tousi dans le Diocèse de Toul. Il y eut des Evêques de Quatorze Provinces : savoir de Lyon, Roüen, Tours, Sens, Vienne, Arles, Besançon, Mayence, Cologne, Treves, Reims, Bourges, Bourdeaux & Narbonne, & tous les Metropolitains s'y trouvérent, à la reserve de ceux d'Arles & de Mayence. On trouve dans les souscriptions cinquante-sept Evêques. L'Archevêque de Bourges étoit Rodulfe ou Raoul fils d'un Comte de Cahors de même nom, qui en l'engageant pour la Clericature en 823. lui

donna une Terre en Limousin ; & c'est le premier exemple de titre patrimonial pour un Clerc. Adon Disciple de Loup de Ferrieres étoit Archevêque de Vienne, & est fameux par son Martirologe. Il avoit succedé à Agilmar la même année 860. An. 860.

Le Concile de Tousi commença le 22. Octobre. On y dressa cinq Canons contre les pillages, les parjures & les autres crimes qui regnoient alors. On publia outre ces Canons une Lettre Synodale qui fut composée par Hincmar, & adressée à tous les Fidéles, pour les instruire de la nature des Biens consacrez à Dieu, les détourner des usurpations qui étoient fréquentes, & en général de tous les pillages.

Le Comte Raimond adressa des Lettres à ce Concile ; il s'agissoit de son gendre Etienne qui ne vouloit point habiter avec sa femme, parce qu'il disoit avoir eu un commerce criminel avec une parente de la même femme. Hincmar décida que si Etienne n'avoit jamais habité avec sa femme, & ne l'avoit épousée que par crainte, le Mariage étoit nul ; mais qu'il devoit faire pénitence du crime commis avec la parente, & de l'abus du Sacrement, en le contractant contre sa conscience.

On parla encore dans ce Concile de l'affaire d'Ingeltrude fille du Comte Mat-

An. 860. frid, qui mariée avec le Comte Boſon, en Lombardie, avoit quitté ſon mari & étoit venuë dans les Gaules avec ſon Adultere. Elle avoit été citée & excommuniée par ordre du Pape dans un Concile tenu à Milan en 859. Le Pape avoit même écrit au Roi Charles-le-Chauve & à Lothaire de ne pas la ſouffrir dans leurs Etats, & avoit reprimandé les Evêques du Royaume de Lothaire de n'avoir pas empêché le ſcandale qu'elle y avoit cauſé. Hincmar décida encore qu'il falloit qu'on la renvoyât à ſon mari, & qu'on ne pouvoit point les ſéparer, puiſqu'elle n'étoit accuſée que de l'avoir quitté.

CEPENDANT l'Ambaſſadeur de Michel Empereur de C. P. & les quatre Metropolitains envoyez par Photius arrivérent à Rome; il n'y vint perſonne de la part d'Ignace, parce que ſes ennemis ne le permirent pas. Le Pape ignoroit ce qui s'étoit paſſé à ſon égard, & les mauvaiſes intentions de la Cour de Michel. Il uſa toutefois de circonſpection; & ayant aſſemblé un Concile, il députa pour Legats Rodoalde de Porto, & Zacharie d'Anagnie, avec ordre de décider tout ce qu'on pouvoit propoſer ſur les ſaintes Images; & leur enjoignit à l'égard d'Ignace & de Photius de prendre des informations juridiques, & de les lui raporter.

Il les chargea en même tems d'une Lettre pour l'Empereur, où il se plaignit que le dernier Concile de C. P. eût déposé Ignace sans avoir consulté le S. Siége, & d'une autre pour Photius, où il reconnoissoit que sa profession de Foi étoit Catholique; mais où il blâmoit l'irregularité de son Ordination: " A laquelle, disoit-il, " nous ne pouvons absolument consentir, " jusques au retour de ceux que nous " avons envoyez. " Ces Lettres étoient du 25. Septembre 860. An. 860.

ANNE'E 861.

LES Legats étant arrivés à C. P. on les y tint pendant trois mois sans les laisser parler à personne, & on leur fit les menaces les plus effrayantes pour les obliger à se soumettre à la volonté de l'Empereur; après huit mois de résistance, ils se rendirent.

LE Patriarche Ignace avoit été rapellé de Mitylene, & remis dans l'Isle de Therebinthe au commencement de Fevrier de cette même année 861. Il y souffrit encore beaucoup de mauvais traitemens: mais ce qui l'auroit affligé davantage, s'il n'eût été résigné à la volonté de Dieu autant que Job, ce fut la nouvelle de l'incursion des Russes, dans laquelle ses Monastéres avoient été pillés, & 22. de ses plus fidéles Domestiques massacrez.

An. 861. LES Legats ayant promis de ſuivre la volonté de l'Empereur, Photius fit aſſembler un Concile dans l'Egliſe des Apôtres, où ſe trouvérent trois cens dix-huit Evêques. L'Empereur y aſſiſta avec tous les Magiſtrats, & un grand nombre de Peuple. On y fit amener Ignace par le Prévôt. Il venoit en habit Patriarchal; mais on l'en dépoüilla, & il parut en ſimple Moine. L'Empereur lui dit beaucoup d'injures en le voyant; il répondit qu'elles étoient plus aiſées à ſouffrir que les tourmens. Les Legats ajoutérent que le Pape les avoit envoyés pour juger ſa cauſe, & qu'on le regardoit comme depoſé par le Concile de ſa Province. On le preſſa de donner ſa rénonciation; mais il le refuſa conſtamment: ce qu'il continua pluſieurs jours que les ſollicitations furent également preſſantes. On le cita de nouveau par les mêmes Officiers: il répondit qu'un Evêque ne pouvoit être cité que par d'autres Evêques, ſuivant les Canons; il demanda d'être rétabli dans ſon Siége avant que de comparoître en jugement, alleguant l'exemple de S. Chryſoſtome, & la Lettre du Pape Innocent, & ne voulut point reconnoître les Legats comme ſes Juges. « Menez-moi, dit-il, au Pape; je ſubirai volontiers ſon jugement. » Il avoit écrit ſur ce ton aux Evêques; & il pria

ceux qui étoient venus le citer d'entendre la lecture de ses Lettres, les conjurant de les faire remettre entre les mains du Pape. On n'écouta aucune de ses raisons : mais soixante-douze témoins qu'on avoit préparés depuis long-tems, déposérent qu'il avoit été ordonné sans aucun Decret d'élection ; & le Concile prononça enfin contre lui la Sentence de déposition. An. 861.

LE Soûdiacre Procope qu'Ignace avoit lui-même déposé à cause de sa vie prophane, lui ôta le Pallium & le reste des habits sacrés, en criant ANAXIOS, c'est-à-dire, indigne, suivant la forme de la déposition ; ce que les Legats & quelques autres Evêques repetérent après lui à haute voix ; & Ignace parut alors couvert des haillons dont on l'avoit revêtu exprès pardessous.

ON tint ensuite une autre Séance pour la forme contre les Iconoclastes qui n'étoient plus ; & l'on fit quelques Canons presque tous pour la discipline des Monastéres, après quoi le Concile se sépara. On remarque toutefois qu'il y eut trois Canons faits en faveur de Photius : les deux derniers lui paroissoient contraires ; mais quant au penultiéme qui défendoit d'ordonner un Evêque dans une Eglise du vivant de celui qui occupoit le Siége, à

An. 861. moins qu'il n'eût renoncé, Photius se flattoit d'avoir la renonciation d'Ignace ; & il employa en effet tout son pouvoir pour lui arracher une demission : Ignace fut même battu jusques au sang sans en vouloir rien faire. On en fabriqua enfin une qu'on suposa qu'il avoit signée : mais cela ne satisfit pas l'Empereur ; il vouloit qu'Ignace fît sa renonciation publiquement dans l'Eglise des Apôtres, & avoit résolu de lui faire ensuite crever les yeux, & couper la main. Ignace en fut averti, & se sauva travesti en Esclave dans les Isles de la Propontide, où il se cacha quelque tems dans des cavernes, reduit à la charité des Fidéles, quoiqu'il fût Patriarche & Fils d'Empereur. Photius le fit chercher inutilement ; il avoit dessein de le faire perir comme un rebelle qui renversoit l'Etat ; son habit d'Esclave l'empêcha toujours d'être reconnu.

LA Ville de C. P. fut agitée au mois d'Août suivant d'un grand tremblement de terre qui dura quarante jours. Tout le Peuple crioit que c'étoit la juste vengeance de la persécution que souffroit le Patriarche Ignace. L'Empereur & le Cesar Bardas jurérent alors de ne lui faire aucun mal. Ignace sortit de sa retraite, & le tremblement cessa.

LES Legats retournérent à Rome char-

gés de préſens par Photius, & dirent ſeulement de bouche au Pape que le Patriarche Ignace avoit été dépoſé, & l'ordination de Photius confirmée. Deux jours après arriva un Ambaſſadeur de l'Empereur, qui préſenta de ſa part au Pape deux Volumes dont l'un contenoit les Actes de la dépoſition d'Ignace, & l'autre ceux touchant les ſaintes Images. Il remit auſſi une Lettre de Michel, par laquelle il prioit le Pape de confirmer la dépoſition d'Ignace & l'ordination de Photius. Tout cela étoit accompagné d'une Lettre de Photius lui-même, où il plaidoit ſa cauſe avec tout l'artifice de la Rhetorique. An. 861.

Le Pape reconnut bientôt que ſes Legats avoient fait tout le contraire de ce qu'il leur avoit ordonné; que ſa Lettre à l'Empereur n'avoit pas été luë dans la partie du Concile qui regardoit Ignace; qu'ils n'avoient pas montré la copie qu'ils en avoient; & que dans la ſeconde partie touchant les Images, on n'en avoit lû que quelques Articles: il jugea par-là de ce qu'on avoit fait avant l'arrivée de ſes Legats. Affligé de leur prévarication, il aſſembla toute l'Egliſe Romaine, & en préſence de l'Ambaſſadeur de C. P. il déclara n'avoir pas envoyé ſes Legats pour la dépoſition d'Ignace, ni pour l'ordination de Photius, & qu'il ne conſentiroit jamais ni à l'une ni à l'autre.

An. 861. LE Pape tint la même année un Concile à Rome, où Jean Archevêque de Ravenne vint se soumettre : il avoit été excommunié dans un précedent, pour n'avoir pas voulu venir rendre compte de sa conduite, contre laquelle plusieurs Habitans de Ravenne avoient porté plainte, quoiqu'il eût été cité pendant trois fois. Il avoit imploré la protection de l'Empereur qui le fit accompagner à Rome par des Envoyés mais afin qu'il allât se soumettre ; & il fut rétabli après avoir assuré le Pape qu'il étoit prêt de faire tout ce qu'il lui ordonneroit.

AU mois de Janvier de la même année 861. les Normans étoient venus jusques à Paris, & brûlérent quelques bâtimens de S. Germain-des-Prez. Les Moines s'étoient retirés en Brie avec le Corps du Saint ; mais on en avoit laissé vingt pour célébrer l'Office le jour de Pâque. Ils furent attaqués comme ils chantoient Matines dans l'Eglise ; & se sauvérent par un bonheur qui passa pour miraculeux.

ANNÉE 862.

APRÉS la déclaration que le Pape avoit fait à l'Ambassadeur de l'Empereur touchant Ignace & Photius, il le renvoya avec deux Lettres, l'une pour Michel & l'autre pour Photius. Il qualifioit celui-ci seulement d'homme très-prudent, mon-

trant qu'il ne le reconnoissoit que pour An. 862.
Laïque ; & il répondit à tous les Articles de celle qu'il en avoit reçû, protestant toujours qu'il ne consentoit point à la déposition d'Ignace ni à son ordination. La Lettre à l'Empereur contenoit les mêmes protestations ; & le Pape ajoutoit que dans les Conciles il ne consideroit pas le nombre des Evêques, mais qu'il pesoit leurs avis.

IL envoya en même tems, & sans doute par autre voye, une troisiéme Lettre à tous les Fidéles de l'Orient, où après avoir expliqué sommairement l'affaire & la prévarication de ses Legats, il déclaroit n'avoir jamais consenti à l'ordination de Photius & à la déposition d'Ignace. Adressant ensuite la parole aux Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, en particulier, il leur ordonnoit d'être dans les mêmes sentimens que lui, & de le publier dans leurs Diocèses, afin que tout le Monde en eût connoissance.

PHOTIUS n'eut aucun égard à la Lettre du Pape : il en suposa même une toute contraire par le moïen d'un Etranger nommé Eustrate : mais l'artifice fut decouvert, & ce miserable fut foüetté par ordre du Cesar Bardas. Quelque tems après Photius qui cherchoit toute sorte de moyens de faire perir Ignace, se plaignit à l'Em-

An. 862. pereur, comme d'un grand crime, de ce qu'Ignace avoit rétabli un Autel que les Russes avoient renversés dans l'Isle où étoit son Monastére : & dans ce tems-là il dissimuloit les impietés de Michel qui continuoit de se joüer des cérémonies de la Religion & de les contrefaire avec les compagnons de ses débauches. Michel disoit en raillant un jour que Photius étoit à table avec lui : " Theophile est mon Patriarche, (c'étoit le Chef de ses Bouffons,) Photius est celui de Cesar, & Ignace celui des Chrêtiens.,,

CHARLES-LE-CHAUVE fit tenir en France l'année 862. un Concile à Pistes, où se trouvérent les Evêques de quatre Provinces. On y publia un Capitulaire contenant quatre grands Articles pour reprimer les pillages. Rothade Evêque de Soissons s'y plaignit d'une Sentence renduë contre lui l'année précedente par Hincmar son Metropolitain. Rothade avoit succedé en 831. à un autre Evêque de même nom. Un de ses Curés surpris vers l'an 858. avec une femme, avoit été mutilé honteusement; & dans un Concile de trente-trois Evêques Rothade le déposa, & mit un autre Prêtre à sa place. Hincmar mécontent de son Diocésain, en prit occasion de le chagriner à ce sujet. Il fit enlever le Prêtre en 861. l'excommunia & le

mit en priſon ; & rétablit l'ancien Curé, An. 862.
prétendant que Rothade l'avoit dépoſé injuſtement. Le Prélat s'en plaignit ; mais Hincmar dans le Concile Provincial tenu à S. Creſpin de Soiſſons la même année, le regardant comme déſobéïſſant, le priva de la communion Epiſcopale. Peu content de cette démarche, il demanda dans le Concile de Piſtes la confirmation du jugement rendu. Celui-ci en appella au S. Siége ; & tout le Concile ayant deferé à cet appel, Hincmar fut obligé d'y conſentir. Il trouva cependant le moyen de l'éluder ; dans un nouveau Concile qu'il fit aſſembler à S. Medard de Soiſſons, il fit citer Rothade qu'il prétendoit avoir renoncé à ſon appel, & le fit dépoſer & mettre en priſon dans un Monaſtére ; & l'on élut enſuite un autre Evêque à ſa place.

VERS le même tems Hincmar fit un Traité ſur le Divorce du Roi Lothaire & de Thietberge pour repondre à un Mémoire qu'on lui remit à ce ſujet, contenant vingt-trois queſtions. On prétendoit qu'il avoit conſenti au jugement que les Evêques prononcérent en faveur de Lothaire. Il convint d'avoir été invité à un Concile dans le Royaume de ce Prince ; mais il montra s'en être excuſé, parce qu'il n'avoit pas eu le loiſir de conſulter

An. 862. les Evêques de sa Province, sans l'avis desquels selon les Canons, il ne pouvoit rien faire hors de son Diocèse.

LOTHAIRE fit tenir un Concile le 28. Avril de l'an 862. à Aix-la-Chapelle; huit Evêques y assistérent, savoir, Gonthier de Cologne, à qui le Roi faisoit esperer d'épouser sa Niéce, Theutgaud de Treves, Adventius de Metz, Halton de Verdun, Arnoul de Toul, François de Tongres, Hungaire d'Utrecht, & Ratold de Strasbourg. Le prétexte fut les besoins de l'Eglise; mais le vrai motif fut celui du mariage du Roi. Les Evêques supofant avoir montré la nullité de celui de ce Prince avec Thietberge, & se fondant sur le prétendu Commentaire de S. Ambroise sur S. Paul, où il est dit " Que „ la nécessité de garder la continence „ après la séparation pour cause d'adultére, ne regarde que la Femme. „ Paroles que quelques-uns croyent avoir même été ajoutées à ce Commentaire: ils décidérent que Lothaire pouvoit se remarier: cependant la doctrine contraire a toujours été constante dans l'Eglise Latine.

EN conséquence de ce jugement, la Niéce de Gonthier vint à la Cour; mais elle en fut bientôt renvoyée honteusement; on dit même que le Roi en avoit abusé. Valdrade Concubine de Lothaire la veri-

table cauſe du divorce de ce Prince avec Thietberge, parut alors publiquement; & le Roi l'ayant épouſée ſolemnellement, elle fut couronnée Reine au grand déplaiſir des veritables & fidéles Serviteurs de ce Prince. An. 862.

CHARLES-LE-CHAUVE fut très-mécontent de ce procedé; il étoit d'ailleurs fâché de ce que Lothaire donnoit retraite à Ingeltrude Femme de Boſon, & plus encore à Judith ſa propre Fille, Veuve d'Edilulphe Roi des Anglois, que le Comte Baudoüin avoit enlevée. Il avoit déja fait condamner Baudoüin & Judith par les Seigneurs de ſon Royaume, & par les Evêques qui les excommuniérent. C'eſt de ce Baudoüin que deſcendirent les anciens Comtes de Flandre. Charles ne vouloit plus voir ſon Neveu Lothaire, & le regardoit comme un excommunié.

LOUIS de Germanie ſon Frere fit tout ce qui dépendoit de lui pour l'adoucir, & vint enfin à bout de le perſuader de ſe trouver enſemble à Savoniéres auprès de Toul. Lothaire y vint auſſi, & promettant de ſe ſoumettre au Jugement du Pape, Charles le reçut, l'embraſſa, & la paix fut délors retablie entre les trois Freres. Cette Aſſemblée fut terminée le 3. Novembre 862.

LOTHAIRE & Thietberge avoient envo-

An. 862. yé chacun de leur côté des Députés au Pape Nicolas, qui avoit promis de faire passer des Legats en Lorraine pour terminer cette affaire, ignorant toutefois que Lothaire eût agi contre la défense qu'il lui avoit fait. Il envoya Rodoalde de Porto, le même qui avoit été à C. P. & Jean de Fiesole, Ville aujourd'hui de la Romagne. Ils devoient se rendre à Metz, où le Pape avoit invité Charles & Loüis d'envoyer chacun deux Evêques de leur Royaume. Lothaire devoit s'y trouver en personne pour se défendre devant le Concile. Mais le Pape apprenant que ce Prince s'étoit remarié sans attendre le Jugement du S. Siége, exhorta les Evêques de la Gaule & de Germanie qui devoient assister au Concile de faire justice, & de lui envoyer les Actes, afin qu'il pût en juger. Il écrivit en même tems à Charles & à Ermentrude son épouse en faveur de Baudoüin, qui témoignant un grand repentir de sa faute étoit allé à Rome se mettre sous la protection de S. Pierre : de sorte que les Legats étoient chargés de sept Lettres toutes du 23. Novembre 862. Le Pape leur donna aussi des instructions particuliéres portant, que si le Concile n'avoit pas lieu, ou que Lothaire ne s'y rendît point, ils devoient aller lui dénoncer ses ordres, & examiner soigneusement

ſement ce qui regardoit Thietberge.

ANNE'E 863.

APRE'S le départ des Légats pour la France, on vit venir d'Orient à Rome pluſieurs perſonnes qui fuyoient la perſécution de Photius, & publioient la prévarication des Légats, qui avoient été envoyés à C. P. Le Pape en fut ſenſiblement affligé ; il aſſembla un Concile, où Zacharie l'un de ces derniers Légats fut examiné. Il fut convaincu par ſa propre confeſſion d'avoir conſenti à la dépoſition d'Ignace & d'avoir communiqué avec Photius contre les ordres du Pape ; il fut depoſé, & excommunié par le Concile ; Rodoalde le ſecond Légat ſe trouvant abſent ſon Jugement fut renvoyé à une autre Aſſemblée Eccléſiaſtique.

ON y prononça auſſi contre Photius une Sentence qui le privoit de tout honneur Sacerdotal, & de toute fonction Clericale, avec anathême, s'il rétenoit le Siége de C. P. & empêchoit le Patriarche Ignace de gouverner paiſiblement ſon Egliſe. Gregoire de Syracuſe y fut privé de toute fonction Sacerdotale, ſans eſperance de reſtitution ; & tous ceux que Photius avoit ordonnés interdits de toute fonction. On y déclara enfin qu'Ignace n'avoit jamais été depoſé ni anathématiſé; & l'on y confirma la tradition touchant la

An. 863. veneration des Images, avec anathême contre Jean cy-devant Patriarche de C. P. & tous ses Sectateurs.

Le Concile qui devoit se tenir à Metz pour l'affaire de Lothaire étoit indiqué au 2. Février 863. il fut ensuite remis au 15. Mars & ne se tint enfin qu'à la mi Juin. Ce délai qui donna peut-être le tems à Lothaire de gagner les Legats, avoit été occasionné par une incursion des Normans dans la Frise & par le voyage de Lothaire en Provence, où il s'étoit rendu pour partager avec l'Empereur Loüis les Etats de son Frere Charles qui venoit de mourir.

Les Legats arrivérent à Soissons, & furent fort bien reçus par le Roi Charles le Chauve. Pendant leur séjour dans cette Ville, le Peuple vint leur demander à grands cris la liberté de l'Evêque Rothade qui étoit toujours prisonnier; & en même tems son retablissement. Ce fut apparemment à l'occasion des clameurs continuelles de ces Habitans, que les Evêques de plusieurs Provinces du Royaume de Charles tinrent un Concile auprès de Senlis, d'où ils écrivirent au Pape, afin qu'il confirmât la déposition de Rothade: „ Qui, disoient-ils, contre les Loix Impe„ riales, n'avoit pû appeller à Rome. „ Ils demandoient ensuite la confirmation des priviléges de leurs Eglises. A l'égard de

l'affaire de Lothaire, ils prioient le Pape An. 863.
de convoquer un nouveau Concile de toutes les Provinces, suposant que ses Legats étoient déja favorables à Valdrade.

MAIS les Evêques du Royaume de Lothaire où Hincmar n'étoit pas aimé, écrivirent à leurs Confreres du Royaume de Loüis en faveur de Rothade, & exhortérent les Evêques de Germanie de se joindre à eux.

ODON de Beauvais avoit été chargé de porter la Lettre des Evêques du Royaume de Charles; mais le Pape se trouva instruit de l'affaire de Rothade, avant qu'Odon arrivât à Rome; il avoit même déja écrit là-dessus à Hincmar, & prioit le Roi de permettre à Rothade de venir à Rome. Mieux instruit après l'arrivée d'Odon, il récrivit plus fortement, & refusa d'approuver la condamnation du Prélat. Il recrivit aussi à Hincmar par Odon, & mêla des reproches aux marques d'estime qu'il lui donnoit.

CHARLES & les Evêques de son Conseil avoient été choqués de la Lettre que le Pape avoit envoyé par ses Legats en faveur de Baudoüin; le Pape qui en fut informé manda qu'il ne l'avoit pas absous de l'anathême, & ne l'avoit pas reçu à sa communion, mais qu'il n'avoit pû lui refuser son intercession. Odon fut encore

An. 863. chargé d'une Lettre particuliére pour Rothade où le Pape le consoloit & l'exhortoit à venir à Rome ; & cette Lettre à ce que l'on croit étoit dattée du 11. Avril, comme toutes les autres.

RODOALDE & Jean Legats du Pape se rendirent cependant à Metz & y tinrent enfin le Concile à la mi-Juin. Aucun Evêque de Germanie & de Neustrie n'y assista. Il n'y eut que ceux du Royaume de Lothaire, à la reserve d'Hungaire d'Utrecht qui étoit malade. Tout s'y passa suivant la volonté du Roi ; les Legats gagnés par ses liberalités ne montrérent point les Lettres du Pape, & ne suivirent pas ses instructions. Ils conseillérent même d'envoyer à Rome Gonthier & Theutgaud qui avoient presidé au Concile pour porter au Pape le Libelle que tous les Evêques avoient souscrit,& lui en demander la confirmation ; Adventius de Metz fit même ensuite un Memoire pour justifier la conduite de Lothaire & la sienne.

ENTRE les Lettres du Pape Nicolas qu'Odon de Beauvais apporta en France, il y en avoit trois touchant l'affaire d'Hilduin, intrus dans le Siége de Cambray, vacant par le decès de Thierry. Lothaire avoit donné cet Evêché à Hilduin, & Hincmar Metropolitain de cette Eglise refusa de l'ordonner ; le prétendant indi-

gne de l'Episcopat suivant les Canons. An. 863.
Hincmar fit rendre ces Lettres ; mais celles qui regardoient Rothade ne furent remises que quatre mois après, & lors du Concile de Verberie.

CE Concile fut tenu le 25. Octobre. Le Roi Charles y resolut d'envoyer Rothade à Rome ; & ayant égard aux prieres du Pape, il rendit ses bonnes graces à sa fille Judith & au Comte Baudoüin, & leur permit quelque tems après de célébrer leur mariage solemnellement.

CHARLES passa les Fêtes de Noël à Nevers, & y apprit que l'Eglise de S. Hilaire de Poitiers avoit été brûlée par les Normans, & que Pepin son Neveu Fils de Pepin Roi d'Aquitaine, quoique Moine, s'étoit joint à eux, & avoit embrassé leur Réligion.

ANNE'E 864.

PEPIN fut pris quelque tems après; & jugé digne de mort par les Seigneurs d'Aquitaine assemblés à Piste ; on le confina d'abord dans une étroite prison à Senlis ; mais comme il témoigna vouloir rentrer dans l'état monastique, Charles de l'avis d'Hincmar, qui regla les conditions du Traité, y consentit.

CEPENDANT Rodoalde & Jean étant retournés à Rome raportérent au Pape que Lothaire avoit suivi le Conseil des Evêques de son Royaume, & que Gon-

An. 864. thier & Theutgaud devoient venir de ſa part lui rendre compte du Concile de Metz. Le Pape s'en tint là pour lors, mais il aſſembla enſuite un Concile pour juger Rodoalde ſur ſa Legation de C. P. Celui-ci craignant le ſort de ſon Collegue abandonna ſon Egliſe, & prit la fuite; & le Pape differa encore de le juger à cauſe de ſon abſence.

THEUTGAUD & Gonthier étant arrivés préſentérent au Pape les Actes des Conciles de Metz & d'Aix-la-Chapelle. Nicolas les fit lire publiquement; & leur demanda s'ils vouloient les ſoutenir. Ils dirent qu'ils ne retractoient pas ce qu'ils avoient écrits. Le Pape ne repliqua rien; mais peu de jours après il les fit appeller au Concile qui étoit déja aſſemblé à S. Jean de Latran; & ils y furent condamnés ſur leur propre confeſſion.

LE Pape envoya à tous les Evêques de Gaule, d'Italie & de Germanie le Decret de ce Concile diviſé en cinq Articles, dont le premier caſſoit le Concile de Metz, le ſecond dépoſoit les deux Archevêques, le troiſiéme excommunioit ceux qui communiqueroient avec eux, le quatriéme anathematiſoit Ingeltrude, & le cinquiéme prononçoit anathême contre quiconque mépriſoit les Decrets du S. Siége touchant la Foi, ou la Diſcipline.

HAGANON Evêque de Bergame que l'on

disoit Auteur de l'Ecrit presenté par les deux Archevêques au Concile de Rome, fut aussi deposé, de même que Jean de Ravenne, qui s'étoit revolté de nouveau contre l'autorité du S. Siége;mais ils ne déferérent point à la condamnation du Concile;& continuérent de faire leurs fonctions. An. 864.

THEUTGAUD & Gonthier bien loin de se soumettre au Decret du Concile allérent trouver l'Empereur Loüis à Benevent, & se plaignirent d'avoir été deposés injustement. Ils dirent beaucoup d'injures contre le Pape, & échaufférent si bien ce Prince qu'il alla à Rome avec eux dans le dessein de maltraiter Nicolas, s'il ne les retablissoit. Gonthier qui remuoit toute cette affaire écrivit en son nom & en celui de Theutgaud aux autres Evêques,leur disant; Priez pour nous, & ne vous embarrassez pas des bruits fâcheux que l'on fait courir. Le Seigneur Nicolas que l'on nomme Pape, qui se compte Apôtre entre les Apôtres, & se fait Empereur de tout le Monde, nous a voulu condamner; toutefois graces à Dieu nous avons resisté à sa folie. Il a prétendu nous déposer, sans témoins, sans nous convaincre par raison: Nous méprisons sa maudite Sentence. Il viole le premier les preceptes Apostoliques, & anéantit les sacrés Canons. „

An. 864. LE Pape apprenant que l'Empereur venoit à Rome, ordonna un Jeûne avec des Processions, pour que Dieu lui inspirât de meilleurs sentimens & plus de respect pour le S. Siége. Loüis arrivant se logea près de S. Pierre; ses Gens maltraitérent quelques Officiers du Pape; mais un des Auteurs du tumulte qu'ils excitérent mourut, & l'Empereur ayant lui-même été attaqué de la fiévre, craignit la vangeance du Ciel, & envoya l'Imperatrice prier le Pape de venir le trouver; il renvoya ensuite les deux Archevêques, dégradés & chargés d'opprobres.

GONTHIER au desespoir dépêcha son Frere Hilduin, le même à qui Lothaire avoit donné l'Evêché de Cambrai, pour porter au Pape la protestation qu'il avoit envoyée aux Evêques du Royaume de Lothaire, & lui ordonna de la jetter sur le tombeau de S. Pierre, si le Pape la refusoit: ce fut là une occasion de nouvelles violences. Le Pape refusa l'Ecrit; & Hilduin, quoique Clerc, entra armé & sans respect dans S. Pierre, & y maltraita les Custodes qui s'opposoient à son dessein; il y en eut même un qui resta mort sur la place. L'Empereur sortit de Rome peu de jours après, & les Gens de sa suite pillérent & brulérent plusieurs Maisons, enfoncérent les Portes des Eglises, tuérent

des hommes, violérent des femmes & même des Réligieuses. An. 864.

L'ARCHEVEQUE Gonthier de retour à Cologne se mit peu en peine de la Sentence du Pape ; il célébra la Messe le Jeudi saint & consacra le Saint-Chrême. Theutgaud plus respectueux envers le S. Siége s'abstint de toute fonction. Lothaire ne voulut point entendre la Messe de Gonthier, ni communiquer avec lui ; il le deposséda même de son Archevêché, mais il le donna à Hugues Cousin-germain du Roi Charles, dont les mœurs n'étoient pas même dignes d'un bon Laïque. Gonthier outré de dépit emporta avec lui ce qui restoit du Trésor de son Eglise, & retourna à Rome pour découvrir au Pape tous les artifices dont Lothaire & lui, avoient usé dans l'affaire de Tietberge & de Valdrade.

LES autres Evêques envoyérent au Pape des Députés avec leur Libelle de pénitence, & une déclaration, où ils disoient s'être écartés de l'Ecriture & des Canons; mais on n'a que celle d'Adventius de Metz, en faveurde qui le Roi Charles écrivit aussi. Lothaire y envoya Ratolde Evêque deStrasbourg avec une Lettre contenant des excuses,& des promesses de se corriger,qu'il ne vouloit pas executer. Françon de Tongres écrivit aussi au Pape lui demandant pardon d'avoir assisté & consenti au Con-

An. 864. cile de Metz ; & le Pape lui donna l'absolution par une Lettre du 17. Septembre 864.

RODOALDE de Porto étoit cependant venu à Rome avec l'Empereur Loüis ; le Pape lui fit dire qu'il pouvoit y demeurer en sureté, & attendre le Concile ; mais il prit une seconde fois la fuite ; & le Pape ayant alors assemblé un Concile qui fut très-nombreux, le déposa & l'excommunia, le ménaçant d'anathême s'il communiquoit jamais avec Photius ou s'opposoit à Ignace.

ON croit que ce fut dans le même Concile que Rothade de Soissons fut absous & retabli. Il alloit à Rome avec Robert du Mans que le Roi Charles avoit chargé de ses Lettres ; & avec les Deputés à qui les Evêques de son Royaume avoient remis les leurs, & dont il ne reste que celle d'Hincmar où la matiére est traitée à fond ; mais l'Empereur Loüis leur refusa le passage ; les Deputés ayant fait savoir au Pape le sujet de leur voyage revinrent en France ; mais Rothade trouva enfin le moyen de se rendre à Rome.

LE Pape avoit convoqué un autre Concile pour le commencement de Novembre, & y avoit appellé tous les Evêques des Gaules, de Germanie & de la Province-Belgique pour y confirmer la déposi-

tion de Gonthier & de Theutgaud. Il devoit aussi y traitter l'affaire de Lothaire & celle d'Ignace : mais les Evêques de Gaule & de Germanie s'excusérent d'aller à ce Concile. An. 864.

La Veille de Noël, le Pape officia à Ste. Marie Majeure ; il y expliqua l'affaire de Rothade, & fit ensuite revêtir cet Evêque des habits Pontificaux. Rothade protesta qu'il seroit toujours prêt de répondre à ses Parties ; & cette affaire demeura en cet état jusqu'à l'année suivante.

ANNE'E 865.

Le 21. Janvier de l'an 865. jour de Ste. Agnés, le Pape fit lire la Formule qui avoit été dressée pour le retablissement de Rothade, après quoi il célébra la Messe. Le lendemain le Concile s'assembla ; Rothade s'y justifia de nouveau, & fut entierement retabli dans son premier état. Le Pape le renvoya à son Eglise avec des Lettres de sa part ; il partit avec Arsene Evêque d'Orta nommé en qualité de Legat tant pour executer ce retablissement, que pour obliger le Roi Lothaire à quitter Valdrade, & maintenir la paix entre les Rois des François. Le Legat Arsene fut chargé de plusieurs Lettres en faveur de Rothade ; elles sont dattées du mois de Janvier 865. & la plus considerable étoit adressée à tous les Evêques des

An 866. Gaules, à qui le Pape ordonnoit de le recevoir & de le retablir. Il y en avoit aussi une pour le Roi Charles que le Pape exhortoit à la paix avec l'Empereur son Neveu. Quant à Lothaire il mandoit aux Evêques de son Royaume de lui parler avec la liberté Episcopale pour l'obliger à quitter Valdrade,& de le ménacer en cas de refus de n'avoir plus de communion avec lui; il les exhortoit enfin d'agir de concert avec Arsene.

APRE'S le départ de ce Legat, c'est-à-dire vers la Fête de Pâque, qui se trouvoit le 22. d'Avril, le Pape reçut des Lettres des deux Rois Loüis & Charles, où ils s'excusoient de n'avoir pas envoyé leurs Evêques au Concile de Rome; mais le Pape ne s'en contenta pas; il dit que si Lothaire ne se convertissoit, il publieroit la censure contre lui. Il ordonna de consacrer un Evêque à Cologne à la place de Gonthier & un autre à Cambrai à la place d'Hilduin; on élut pour ce dernier Siége un nommé Jean. Ce fut aussi après le départ d'Arsene que le Pape répondit à Arduic Archevêque de Besançon qui l'avoit consulté sur divers points de Discipline.

ARSENE prit son chemin par l'Allemagne pour venir en France; mais avant qu'il fût arrivé dans le Païs, cette Contrée

avoit perdu sa plus grande lumiére dans la Personne de S. Anscaire Archevêque de Hambourg & de Breme, qui mourut le 3. Février de l'an 865. Il eut pour Successeur S. Rambert son Disciple qui a écrit sa vie, & qui fut sacré conformement à ce que le Pape Gregoire IV. avoit ordonné, lorsqu'il fit l'érection du Siége de Hambourg. An. 865.

LE Roi Loüis reçut le Legat Arsene à Francfort avec de grands honneurs. Dans l'Audience particuliére qu'il lui donna, il fut resolu que les Rois Loüis, Charles & Lothaire s'assembleroient à Cologne pour affermir la paix. Arsene ayant rempli sa commission auprès de Loüis, se rendit à Gondreville auprès de Lothaire qui se voyant pressé au sujet de Valdrade promit quoiqu'à contre cœur de reprendre Thietberge; enfin Arsene alla trouver le Roi Charles, & lui présenta Rothade; ce Prélat fut d'autant plus facilement retabli dans son Siége que celui qu'on y avoit mis à sa place étoit mort.

EN consequence de la promesse de Lothaire, Thietberge fut remise aux Archevêques du Royaume de ce Prince, & on la conduisit auprès de lui. Douze Comtes jurérent pour lui à Charles qu'il la traiteroit désormais comme sa femme légitime, sous peine d'excommunication en cette

An. 865. vie & de damnation en l'autre. Charles satisfait de cette démarche ordonna à Valdrade d'aller à Rome rendre compte de sa conduite.

ELLE partit avec Arsene qui devoit aller en Allemagne & en Baviére pour recouvrer les patrimoines de S. Pierre. Comme ils passoient à Wormes, Ingeltrude s'engagea de suivre le Légat ; mais ces deux femmes quittérent bientôt après la compagnie d'Arsene, & n'allérent point à Rome.

DANS ce tems-là le Pape se disposoit à envoyer des Legats à C. P. avec une Lettre pleine de douceur & de charité pour l'Empereur Michel. Cette Lettre étoit déjà écrite, lorsqu'on vit arriver de la part de ce Prince un Officier chargé d'une Lettre pleine d'injures & de menaces contre le Pape, s'il ne revoquoit au plûtôt le jugement prononcé contre Photius. Nicolas ayant vû cette Lettre, changea de style ; il envoya sur la fin de 865. une autre Lettre par le même Officier, par laquelle il reprenoit & refutoit le contenu de celle de l'Empereur, ajoutant que celui qui la liroit à C. P. & qui en dissimuleroit quelque chose à l'Empereur seroit Anathéme, comme quiconque y changeroit, y ôteroit, ou ajouteroit quelque chose, à moins que ce ne fût par

ignorance, ou par necessité de la phrase Grecque; précaution que le Pape crut devoir prendre contre les falsifications qu'on avoit fait de ses Lettres précedentes. An. 865.

ANNE'E 866.

Le Cesar Bardas fut massacré le 29. Avril de cette année 866. Il avoit eu quelque tems auparavant un songe terrible qui lui annonçoit presque le genre de mort qui l'attendoit, en punition de la persécution excitée contre Ignace. Ce songe l'effraïa; & quoiqu'on lui conseillât de ne plus faire aucun mal à ce S. homme, il le fit maltraiter de nouveau. L'Empereur qui ne pouvoit se passer de quelqu'un qui gouvernât pour lui, associa Basile à l'Empire, & le fit couronner le 26. May jour de la Pentecôte.

La mort de Bardas ne découragea pas Photius, quoiqu'il eût perdu en lui son principal Patron; il sçut menager Basile & Michel; & voyant que depuis la sentence prononcée contre lui à Rome, plusieurs se séparoient de sa Communion, il les persécuta à toute outrance, sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition.

Le Pape qui ne savoit pas ce qui se passoit à C. P. donnoit tous ses soins à ramener le Roi Lothaire à son devoir. Ayant appris que Valdrade avoit trompé le Le-

An. 866. gat, il excommunia cette femme le 2. Février 866. & en informa tous les Evêques de France. Craignant ensuite que sa Lettre ne leur eût pas été renduë, il récrivit le 13. Juin de la même année, & adressa cette seconde Lettre à tous les Evêques de l'Empire François, leur déclarant le sujet pour lequel il avoit lancé l'excommunication contre Valdrade.

AVENTIUS de Metz désaprouva cette excommunication; il entreprit de justifier Lothaire par une Lettre qu'il adressa au Pape. Ce Prince écrivit en même tems de son côté une Lettre fort soumise; il craignit que si le Pape l'excommunioit lui-même, ses Oncles n'en prissent prétexte de le dépoüiller de ses Etats.

AU mois de Juillet Charles renouvella les assurances de son union contre Lothaire, & alla assister au Concile que le Pape avoit ordonné de tenir à Soissons, pour le rétablissement de Vulfade & des autres Clercs, qui ayant été ordonnez par Ebbon Archevêque de Reims depuis sa déposition, avoient été déposez en 853.

CE Concile qui fut le troisiéme de cette Ville, commença le 18. Août. Trente-cinq Evêques y assistérent, y compris Hincmar, Remi de Lyon, Frotaire de Bourdeaux, Herard de Tours, Egilon de Sens, & Luitbert de Mayence Metropo-

litains. Rothade de Soissons rétabli l'année précédente y assista aussi avec Foleric de Troyes, Successeur de Prudence reconnu pour Saint dans son Eglise, & honoré le 6. Avril jour de sa mort en 861. An. 866.

CHARLES pressa la tenuë du Concile, parce qu'il vouloit que Vulfade qu'il avoit fait élire Archevêque de Bourges à la place de Rodolphe mort cette même année, & honoré comme Saint dans son Eglise, fut rétabli dans son Siége malgré la Sentence de déposition prononcée contre lui dans le Concile de 853.

EGILON de Sens étoit en place depuis peu; il avoit été d'abord Evêque de Prom, & avoit quitté sa dignité pour vivre dans la retraite; mais il fut ensuite obligé de prendre soin du Monastére de Flavigni; & après la mort de Venilon, il fut élu malgré lui pour remplir le Siége de Sens. Le Pape qui lui avoit refusé le Pallium, parce qu'on l'avoit tiré d'un Monastére, & qu'il étoit d'un autre Diocèse, ce qui étoit contre les Canons, le lui accorda dans la suite, mais sans tirer à consequence, & à la charge que les Canons seroient à l'avenir observez.

LE Concile de Soissons écrivit une Lettre Synodale au Pape, en datte du 25. Août, par laquelle les Evêques rendant compte de ce qui s'étoit passé, décla-

An. 866. roient qu'ils étoient d'avis que les Clercs dont il étoit question fussent rétablis par Indulgence, à l'exemple de celle dont le Concile de Nicée usa envers ceux que Melece avoit ordonnés, soumettant néanmoins le tout au jugement du Pape. A cette Lettre le Concile en joignit une autre pour se plaindre des Bretons qui ne vouloient pas reconnoître la Metropole de Tours, ni venir aux Conciles, ce qui étoit cause du relâchement de la Discipline. Bien plus, les Bretons usurpoient les biens des Eglises, & Actard de Nantes avoit été dépoüillé de tout son Diocèse. Ils refusoient toujours de rétablir Salacon de S. Malo & Subsanne de Vannes qui vivoient encore. Actard fut envoyé à Rome à ce sujet, & chargé d'instruire plus amplement le Pape de vive voix.

APRE'S le Concile de Soissons Charles s'étoit rendu à Attigni; Lothaire y étoit arrivé, & l'on y fit venir Thietberge. Cette Princesse étoit si maltraitée, qu'elle avoit resolu de demander enfin la dissolution de son Mariage; ce fut apparemment de là qu'elle écrivit au Pape. Les deux Rois envoyérent une Ambassade commune à Rome, après cette entrevûë; Egilon de Sens en fut chargé de la part de Charles, & Adon de Vienne de la part de Lothaire.

EGILON fut porteur de la Lettre Synodale du Concile. Hincmar lui en remit une autre où il expliquoit pourquoi il n'avoit pas voulu retablir Vulfade, de son autorité particuliére, & lui donna enfin une instruction particuliére sur la maniere dont il devoit se comporter. Il lui envoya bientôt après une autre Lettre qu'il le prioit de tenir secrete : c'étoit au sujet de Gombert Moine de Hautvillien qu'on disoit porter au Pape un Appel de Gotheſcalc qui étoit enfermé dans ce Monastére ; c'est dans cette derniere Lettre où l'on trouve qui est l'Auteur des Annales connuës à present sous le nom de S. Berthin, à cause du Monastére où elles ont été trouvées. An. 866.

GOTHESCALC mourut peu de tems après dans le même Monastére, (en 868.) & n'ayant jamais voulu souscrire la Formule de Foi que l'Archevêque Hincmar lui avoit envoyée, ni se retracter, on ne lui accorda ni les Sacremens, ni la Sepulture Ecclésiastique selon l'ordre de ce Prélat.

CEPENDANT le Roi Charles n'avoit pas attendu la réponse du Pape, pour faire ordonner Vulfade Archevêque de Bourges. Immédiatement après le Concile de Soissons, son fils Carloman Abbé de S. Medard, alla mettre ce Prélat en possession de l'Eglise ; & Aldon de Limoges Suffra-

An. 866. gant du Siége de Bourges fit l'Ordination. Aldon mourut peu de tems après, ce qui fut bien remarqué par ses ennemis.

LE Pape ayant écrit à l'Empereur Michel, comme il a été dit, vouloit envoyer des Legats à C. P. avec des Lettres plus amples ; il étoit néanmoins embarrassé sur la route qu'il leur feroit prendre. La conversion des Bulgares lui en ouvrit une assurée. Leur Roi Bogoris avoit déjà eu quelques idées de la Réligion. Le Moine Theodore-Couphara qui avoit converti la Princesse sa sœur, les lui avoit données. Ce Prince voyant son Païs afligé d'une grande famine, invoqua le Dieu des Chrétiens, & la famine cessa ; il resolut alors de se convertir, & envoya demander des Missionnaires à l'Empereur Michel en l'année 865.

L'EMPEREUR lui envoya un Evêque qui le baptisa en secret, & le nomma Michel. Son Peuple averti de ce changement de Réligion, & animé par les Prêtres des Idoles, se revolta contre lui, & il se vit assiégé dans son Palais. On trouve dans les Annales de S. Berthin que Bogoris vainquit les Rebelles par un Miracle. Avec quarante-huit hommes qui lui étoient demeurés fidéles, & quelques Ecclésiastiques qui n'avoient pour armes que des cierges allumez, il soumit la multitude. Après la

victoire les plus séditieux furent executez au nombre de quarante-deux, & c'étoit des plus considérables du Païs; mais il pardonna aux autres, & exhorta tous ses Sujets à se faire Chrétiens; il en persuada un grand nombre, & la Réligion fit ensuite bien des progrés dans le Païs. An. 866.

BOGORIS, professant publiquement le Christianisme, ne tarda pas de demander des Missionnaires à Loüis de Germanie; & ce Prince lui envoya Ermenric avec des Prêtres & des Diacres. Le Roi Charles voulut aussi avoir part à cette Mission; Il fournit des Vases Sacrez, des habits Sacerdotaux & des Livres. Le Roi des Bulgares s'adressa aussi au Pape, comme au Vicaire de J. C. & au Chef de l'Eglise universelle. Il envoya son fils à Rome avec plusieurs Seigneurs, & les chargea de consulter le S. Siége sur plusieurs questions de Réligion, & de porter des Offrandes à S. Pierre. Ces Ambassadeurs arrivérent à Rome au mois d'Août 866.

LE Pape fut ravi de cette Ambassade qui lui ouvrit le chemin de C. P. par la Bulgarie; il nomma pour aller instruire les Peuples de cette contrée, Paul Evêque de Populonie en Toscane & Formose Evêque de Porto, Prélats de grande vertu, & les chargea de sa réponse aux questions du Roi Bogoris, qu'il distribua en 106.

An. 866. Articles. Il y exhortoit particuliérement ce Prince à pardonner aux Rebelles, & à n'uſer d'aucune violence pour convertir les Idolatres. Il le diſpenſa de pluſieurs pratiques indifferentes auſquelles les Grecs avoient voulu aſſujettir les nouveaux Chrêtiens, & leur indiqua les Fêtes qu'ils devoient obſerver de même que les Jeûnes, mais ſans les y obliger à la rigueur. Il leur défendit d'obſerver les jours heureux & malheureux, les augures & les enchantemens; & leur conſeilla de prendre la Croix pour Enſeigne militaire. On trouve en un mot dans cette réponſe des preuves précieuſes des anciens uſages de l'Egliſe Romaine, & de la Diſcipline qui y étoit en vigueur.

OUTRE les Legats deſtinez pour la Bulgarie, le Pape en nomma trois pour C. P. Donat Evêque d'Oſtie, Leon Prêtre du Titre de S. Laurent, & Marin Diacre de l'Egliſe Romaine. Il chargea ces derniers de huit Lettres en datte du 13. Novembre 866. Il y en avoit une pour l'Empereur, d'autres pour les Patriarches d'Orient, une pour Photius lui-même, une autre pour Ignace, une pour Bardas dont il ne ſavoit pas la mort; & une enfin pour Theodora Mere de l'Empereur, & pour Eudoxia ſon épouſe. Theodora mourut, à ce que l'on croit, le 11. Février de

l'année suivante, jour auquel l'Eglise Grecque honore sa memoire. An. 866.

DANS la Lettre de l'Empereur le Pape se plaignoit qu'on eût falsifié celle dont il avoit chargé ses Legats Rodoalde & Zacharie, & entroit dans le détail des passages alterés, principalement ceux qui regardoient l'autorité du S. Siége, l'expulsion d'Ignace & l'Intrusion de Photius. Il recommanda fortement à ses Legats la cause d'Ignace, & demanda un Concile Général; mais les Legats ne purent passer au-delà de la Bulgarie. L'Empereur les fit arrêter sur la Frontiére par un Officier; & fit dire aux Ambassadeurs du Roi des Bulgares qui étoient à sa Cour, que si les Legats n'étoient pas venus par leur Païs, ils n'auroient vû de leur vie ni C. P. ni Rome. Sur ces nouvelles les Legats prirent le parti de revenir sur leurs pas.

PAUL & Formose s'arrêtérent néanmoins en Bulgarie, y convertirent & baptisérent une quantité de Monde. Le Roi Michel fut si content d'eux, qu'il ne voulut plus dans ses Etats que des Romains pour Missionnaires, & envoya une seconde Ambassade à Rome pour demander au Pape que Formose fût fait Archevêque de Bulgarie.

LE Pape fit venir à Rome vers le même tems Constantin & Methodius qui avoient

An. 866. travaillé à la converſion des Sclaves ; ils y arrivérent avec quelques-uns de leurs Diſciples qu'ils jugeoient dignes d'être ordonnez Evêques.

PHOTIUS ayant appris que les Legats du Pape en Bulgarie avoient rejetté le Chrême, qu'il avoit donné, & qu'ils avoient fait une nouvelle onction pour confirmer les Grands & le Peuple de ce Royaume, en fut extrêmement irrité ; & pour s'en vanger, il ſupoſa un Concile Œcumenique où il faiſoit préſider les deux Empereurs Michel & Baſile, avec des Legats des trois grands Siéges d'Orient, où tous les Evêques dépendans de C. P. aſſiſtoient avec le Senat, & où il faiſoit dépoſer & excommunier le Pape Nicolas. Il fit ſouſcrire les Actes de ce prétendu Concile par vingt-un Evêques, & y ajouta enſuite plus de mille ſouſcriptions. Il donnoit à l'Empereur Loüis qui regnoit en Italie le titre de BASILEUS, tandis que les Grecs ne lui donnoient que celui de REX afin de s'attirer ſa protection. Ingilberge épouſe de Loüis y étoit nommée AUGUSTE & nouvelle Pulcherie ; il leur envoya ces Actes avec des Lettres pleines de flatterie, priant en particulier l'Imperatrice de perſuader à Loüis de chaſſer Nicolas de Rome, & les Lettres furent accompagnées de préſens.

APRE'S

APRE'S cette démarche Photius ne garda plus aucune mesure; il s'adressa aux Orientaux & composa une Lettre circulaire qu'il envoya aux Patriarches; c'est la premiere piéce où les Grecs ayent accusé ouvertement les Latins d'erreur; mais il faut remarquer que Photius ne les en accusoit qu'après sa condamnation, quoique l'addition au Symbole, & les autres points qu'il leur reprochoit dans sa Lettre ne fussent pas nouveaux. Les Empereurs Michel & Basile envoyérent une semblable Lettre au Roi des Bulgares, ou plûtôt Photius sous leur nom. Ils vouloient que Formose de Porto & Dominique de Trivente nouveaux Legats destinez à passer à C. P. qui étoient encore en Bulgarie, donnassent une Confession de Foi, où les prétenduës erreurs des Latins fussent anathématisées, & qu'ils reconnussent Photius pour Patriarche, s'ils désiroient venir à la Cour. Le Roi des Bulgares fit part de ces nouvelles au Pape par les Legats. An. 866.

EGILON de Sens, & Actard de Nantes étoient cependant arrivez à Rome. Le Pape ayant reçu la Lettre Synodale du Concile de Soissons, & les autres qui regardoient l'affaire de Vulfade, y répondit par quatre Lettres du 6. Decembre; la premiére adressée aux Evêques du Concile portoit que les Actes de celui où Vul-

An. 866 fade avoit été déposé contenoient plusieurs faussetez & plusieurs nullitez, dont Hincmar étoit accusé. La seconde qui étoit pour Hincmar contenoit les mêmes plaintes : la troisiéme étoit pour le Roi Charles, & la quatriéme pour Vulfade & les autres Clercs.

LE Pape écrivit dans le mois de Decembre suivant aux Nobles d'Aquitaine pour les exhorter à restituer les Biens Ecclésiastiques qu'ils avoient usurpez, sous peine d'excommunication : ce fut apparemment sur les plaintes des Evêques François. Il écrivit aussi à Salomon Roi ou Duc de Brétagne, pour faire finir le Schisme occasionné par Nomemoy son Pere.

ANNE'E 867.

THIETBERGE épouse du Roi Lothaire avoit écrit à Rome qu'elle vouloit se rétirer de son bon gré d'auprès du Roi, & aller à Rome découvrir au Pape ses peines secretes. Nicolas ayant sçu qu'elle ne parloit ainsi que pour se délivrer des mauvais traitemens de Lothaire & mettre sa vie en sureté, lui répondit le 24. Janvier 867. qu'il ne lui permettroit pas de venir à Rome, tant que Valdrade seroit auprès du Roi ; & qu'on ne pouvoit dissoudre son Mariage, si son époux ne gardoit la continence. Il écrivit en même tems à Lo-

thaire, & le menaça enfin d'excommunication s'il ne rompoit tout commerce avec Valdrade déjà excommuniée. Il adressa cette Lettre au Roi Charles avec une autre pour les Evêques du Royaume de Lothaire, où pour la troisieme fois il dénonçoit l'excommunication de Valdrade, se plaignant de ce qu'ils ne faisoient rien pour retirer le Roi de son égarement. Ces deux derniéres Lettres étoient du 25. Janvier. An. 867.

ADVENTIUS de Metz écrivit vers le même tems à Halton de Verdun, touchant la resolution du Pape à l'égard du Roi Lothaire, & lui proposa un expedient pour empêcher l'excommunication qu'on craignoit devoir être suivie de l'invasion des Etats de Lothaire. Ce Prince continua de son côté d'écrire au Pape des Lettres très soumises, offrant toujours de se rendre à Rome. Mais le Pape écrivit au contraire à Loüis de Germanie dans le mois de Mars suivant, afin qu'il ôtât à Lothaire l'esperance de garder Valdrade, après les déclarations forcées de Thietberge; & qu'il exhortât en même tems ce Prince à faire obéïr Ingeltrude qui devoit être dans son Royaume, & à l'obliger de retourner avec Boson qui vouloit absolument épouser une autre femme.

EGILON de Sens qui retournoit en Fran-

An. 867. ce, fut chargé de toutes ces Lettres, & les rendit au Roi Charles le 20. Mai de l'an 867. Les Evêques consentirent au rétablissement des Clercs ordonnés par Ebbon, & le Roi indiqua un Concile à Troye pour le 24. Octobre suivant. Hincmar écrivit là-dessus au Pape une Lettre très-soumise, mais en même tems vigoureuse, où il se justifioit de tous les reproches que le Pape lui avoit faits; il l'envoya par des Clercs qui trouvérent Nicolas déja fort malade, & très-occupé des differens qu'il avoit avec les Empereurs & les Evêques d'Orient, tant sur le Schisme de Photius, que sur les erreurs qu'ils imputoient à l'Eglise Latine.

L'EMPEREUR Michel avoit voulu faire tuer Basile; il étoit dégouté de l'avoir associé à l'Empire; mais il fut lui-même tué par ses propres Gardes le 24. Septembre. Après sa mort, Basile regna seul; & on le connoit sous le nom de Macedonien, quoiqu'on lui eût donné celui de Cephale, à cause de sa grosse tête.

DE'S le lendemain qu'il fut déclaré seul Empereur, il chassa Photius, & le relegua dans le Monastére de Scepé. Le surlendemain il envoya chercher Ignace; & en attendant son rétablissement, il lui rendit le Palais des Manganes qui étoit sa Maison paternelle. Il envoya demander à

Photius toutes les souſcriptions qu'il avoit exigées & emportées en ſortant du Palais Patriarchal. Photius jura n'en avoir emporté aucune ; & l'on trouva cependant dans des Roſeaux ſept ſacs pleins & ſcellés de plomb, que ſes Domeſtiques avoient cachés, où étoient les Actes ſupoſés d'un Concile contre Ignace, & une Lettre Synodique contre le Pape Nicolas, par où l'on découvrit toutes les fourberies de ce faux Patriarche. An. 867.

Le Dimanche 23. Novembre Ignace fut rétabli dans ſon Siége, le même jour auquel neuf ans auparavant il en avoit été chaſſé. Il interdit d'abord les fonctions ſacrées à Photius & à tous ceux qui avoient communiqué avec lui ; & pria l'Empereur d'aſſembler un Concile Œcumenique pour remedier à tant de ſcandales. On envoya un Ecuyer de l'Empereur à Rome, avec des Lettres à ce ſujet;& Baſile écrivit aux Patriarches Melquites d'Orient, afin qu'ils envoyaſſent des Legats. Theodoſe de Jeruſalem qui avoit ſuccedé à Salomon depuis 866. y envoya Elie ſon Syncelle : Salomon avoit été Succeſſeur de Sergius, & celui cy de Jean. Le Siége d'Antioche étoit vacant. Theodoſe Archevêque de Tyr premier prélat de ce Patriarchat alla au Concile. Le dernier Patriarche d'Antioche avoit été Nicolas, qui ayant ſucce-

An. dé à Job, étoit mort cette même année
867. 867. Michel d'Alexandrie Succeſſeur de Sophrone depuis 833. y envoya le dernier, & ſon Legat n'arriva qu'à la fin du Concile.

JOSEPH Patriarche Jacobite d'Alexandrie avoit eu pour Succeſſeur en 856. Michel qui mourut 17. mois après; à Michel avoit ſuccedé Coſme Prêtre du Monaſtére de S. Macaire, & à Coſme en 866. Oſanius ou Sanut, qui convertit des Hérétiques qui nioient la Paſſion de Notre Seigneur. Il fit part de cette nouvelle à Jean Patriarche Jacobite d'Antioche, qui en eut bien de la joye.

AVEC Ignace Patriarche de C. P. furent rapellés tous ceux que Photius avoit fait exiler ou empriſonner à cauſe de lui: entr'autres S. Nicolas Studite, fidéle Diſciple de S. Theodore, qui par les preſſantes ſollicitations de l'Empereur & d'Ignace, reprit le gouvernement du Monaſtére, & mourut en 688. après avoir fait pluſieurs miracles. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le 4. Fevrier jour de ſa mort.

EN France le Concile de Troye ſe tint au jour marqué 23. Octobre 867. Les Evêques de Germanie y avoient été invités: mais ils n'y vinrent point; & il n'y eut en tout que vingt Prélats des deux Royaumes de Charles & de Lothaire, parmi leſ-

quels six Archevêques, Hincmar de Reims, Herard de Tours, Venilon de Roüen, Frotaire de Bourdeaux, Egilon de Sens, & Vulfade de Bourges. Rothade de Soissons, Actard de Nantes, Enée de Paris, & Odon de Beauvais sont les Evêques les plus connus. An. 867.

DANS ce Concile on vouloit examiner de nouveau l'ordination d'Hincmar & la déposition d'Ebbon; mais Hincmar se défendit si bien, qu'on résolut à la pluralité des voix d'envoyer simplement au Pape la Relation de ce qui s'étoit passé, comme il l'avoit demandé, & comme il paroît par la Lettre Synodique, où les Evêques prioient le Pape de ne pas souffrir qu'à l'avenir aucun Evêque fût déposé sans la participation du S. Siége. Ils se soumettoient ainsi aux Decrétales d'Isidore Mercator, que le Pape Nicolas avoit déja soutenuës dans ses Lettres sur l'affaire de Rothade de Soissons, & contre lesquelles ils avoient tant disputé. Ils demandoient à la fin de cette Lettre le Pallium pour Vulfade.

ACTARD de Nantes fut chargé de porter cette Lettre à Rome: il alla auparavant trouver le Roi Charles, qui l'obligea à la lui remettre: Charles en rompit les Sceaux; & l'ayant trouvée trop favorable à Hincmar, il en fit écrire une autre en son nom,

An. 867. où il relevoit tout ce qui étoit avantageux à Vulfade, s'excusoit de l'avoir fait sacrer avant le retour d'Egilon, & demandoit le Pallium pour lui, recommandant en même tems Actard, pour qu'il fût placé dans un autre Siége, puisqu'il ne pouvoit plus recouvrer le sien. Hincmar avoit aussi recommandé Actard à l'Abbé Anastase Bibliothecaire de l'Eglise Romaine par une Lettre particuliére dans laquelle il se plaignoit de ce que le Pape avoit raporté ses paroles autrement qu'il ne les avoit écrites.

PENDANT qu'on tenoit le Concile de Troye, le Pape renvoya de Rome les Clercs qu'Hincmar lui avoit envoyé au mois de Juillet précedent, & les chargea sur-tout d'une Lettre adressée à tous les Evêques du Royaume de Charles, au sujet des reproches que les Grecs faisoient à l'Eglise d'Occident. Elle étoit dattée du 23. Octobre 867. & l'on voit par le contenu que le Pape ne savoit point encore le changement arrivé à C. P. Il écrivit aussi au Roi Charles pour qu'il permît aux Evêques de son Royaume de s'unir aux Evêques de Germanie pour reprimer les entreprises des Grecs.

LE Pape écrivit encore plusieurs Lettres en France touchant l'affaire de Lothaire, & à Loüis de Germanie qui le pressoit de rétablir Theutgaud de Treves & Gonthier

de Cologne : ce qu'il ne vouloit pas faire. An. 867.
Les Evêques de Germanie avoient aussi écrit au Pape en leur faveur, & par une Lettre du dernier Octobre le Pape leur répondit de ne plus interceder pour eux ni pour Lothaire, à moins qu'il ne se convertît. Nicolas ne survêcut gueres à ces Lettres; il mourut le 12. Novembre 867. Dans ces derniers tems l'Eglise Romaine l'a mis au nombre des Saints, loüant la vigueur Apostolique dont il avoit donné tant de preuves pendant son Pontificat. On loüe particulierement sa charité envers les Pauvres; & elle est bien digne de remarque. On le consultoit de toutes les Provinces sur diverses questions; & il contentoit tout le monde. On a plusieurs de ses Lettres en réponse à des consultations, outre celles dont il a été parlé.

ADRIEN II.

SUITE DE L'ANNE'E 867. ANNE'E 868.

ADRIEN II. Romain tint le S. Siége 4. ans 11. mois 12. jours. Il eut pour Successeur en 872. Jean VIII.

LE 14. Decembre de l'an 867. Adrien II. fut consacré solemnellement dans l'Eglise de S. Pierre par Donat d'Ostie, Leon de la Fo-

An 868. rêt-Blanche, & Pierre de Gabii Ville près de Paleſtrine, aujourd'hui ruinée. On prit ces deux Evêques, parce que celui d'Albano étoit mort, & que Formoſe Evêque de Porto étoit en Bulgarie. Adrien étoit Prêtre du titre de S. Marc Pape. Il avoit déja été élu deux fois après la mort de Leon IV. & de Benoît III. & il avoit ſçu éviter le Pontificat; mais il ne put ſe diſpenſer d'être le Succeſſeur de S. Nicolas I. après la mort duquel le S. Siége vaqua un mois & un jour. Pluſieurs perſonnes pieuſes avoient eu long-tems auparavant des revélations ſur ſon exaltation. Il étoit âgé de 76. ans quand on le tira de l'Egliſe de Ste. Marie-Majeure, où il étoit ſouvent en priére, pour le porter au Palais de Latran.

LES Ambaſſadeurs de l'Empereur Loüis étoient pour-lors à Rome, ils ſe plaignirent, non de l'élection d'Adrien, mais de ce qu'ils n'y avoient pas été invités; on les appaiſa, & ils vinrent ſáluer le nouveau Pape. Un monde étonnant s'empreſſa de recevoir la ſainte Euchariſtie de ſa main lorſqu'il célébra la Meſſe après ſa Conſécration, & il la donna à quelques-uns que ſon Prédeceſſeur en avoit privé. Il admit à la Communion Eccléſiaſtique Theutgaud Archevêque de Treves, Zacharie Evêque d'Anagnie qui avoit été

excommunié par Nicolas, & le Prêtre Anastase que Leon IV. & Benoît III. avoient reduit à la Communion Laïque; mais ce fut toutefois après une satisfaction convenable. An. 868.

PENDANT qu'on le sacroit, Lambert Duc de Spolette entra dans Rome à main armée, & abandonna cette Ville au pillage : il fut puni de cet attentat par la perte de son Duché, & le Pape excommunia ceux qui avoient pillé Rome, jusques à ce qu'ils eussent fait restitution.

ANASTASE le Bibliothecaire donna avis de l'élection d'Adrien à Adon de Vienne, & lui marqua qu'on craignoit que le nouveau Pape ne s'en prît à la mémoire & aux Actes de Nicolas son Prédecesseur, tandis que d'autres étoient choqués qu'il marchât sur ses traces, voyant qu'il envoyoit en Bulgarie les Evêques Dominique & Grimoalde que Nicolas y avoit destinés.

TOUS les Evêques d'Occident lui écrivirent des Lettres solemnelles pour l'exhorter à honorer la mémoire de son Prédecesseur; & il y eut à Rome des Moines de diverses Nations, qui s'abstinrent secretement de sa communion. Mais Adrien se justifia bientôt auprès des Moines, & ensuite auprès des Evêques François, comme on le voit par ses Lettres du 2. Fevrier 868. dont une étoit la réponse à la Lettre

An. 868. Synodale du Concile de Troye, Actard n'étant arrivé à Rome qu'après l'ordination d'Adrien. Cette réponse fut apportée en France par Sulpice Envoyé de Vulfade de Bourges, & étoit très-favorable à ce Prélat.

LOTHAIRE apprenant l'ordination d'Adrien, lui demanda aussi-tôt la permission de se rendre à Rome, se plaignant que son Prédecesseur s'étoit laissé prévenir contre lui. Adrien le lui permit; & à la sollicitation de l'Empereur Loüis qui continuoit de chasser avec succès les Sarrasins d'Italie, il accorda même l'absolution de Valdrade, & en informa les Evêques de Germanie par une Lettre du 12. Fevrier 868. Cependant Adrien ne donna pas dans l'artifice de Lothaire qui avoit envoyé Thietberge à Rome pour demander elle-même la dissolution de son mariage; il écrivit au contraire vigoureusement à ce Prince sur ce sujet.

IL écrivit aussi au Roi Charles & aux Evêques de son Royaume touchant les avantages que l'Empereur Loüis remportoit sur les Sarrasins; & renvoyant Actard de Nantes, il lui remit des Lettres pour les Evêques qui avoient assisté aux Conciles de Soissons & de Troye, & elles étoient favorables à ce Prélat: il répondit aussi au Roi Charles au sujet du Concile

de Troye sur la Lettre que ce Prince avoit écrite à son Prédecesseur. Il y avoit encore une Lettre pour Herard Archevêque de Tours. Adrien le prioit de rendre à Actard le Monastére qu'il avoit eu dans son Diocèse, & lui marquoit avoir écrit au Duc Salomon, & aux Bretons ses Sujets, pour qu'ils conservassent les droits de l'Eglise de Tours. Enfin le Pape écrivit à Hincmar de Reims, à qui il recommanda les interêts d'Actard. Anastase le Bibliothecaire chargea en même tems cet Evêque de sa réponse à la Lettre qu'il avoit reçuë d'Hincmar, & lui envoya des présens, An. 868.

On fit dans l'année 868. la translation des Reliques de S. Maur; elles furent apportées au Monastére des Fossez. Le Corps de ce S. Abbé avoit été tiré de Glanfeüil par la crainte des Normans, & avoit été transporté en divers lieux, avant que de l'être à deux lieuës de Paris. Le Monastére de Glanfeüil après avoir subsisté pendant 200. ans depuis sa fondation par S. Maur, avoit été détruit par Gaidulphe de Ravenne à qui le Roi Pepin l'avoit donné; il fut rétabli dans le IXe. Siécle, & Gauslin en fut alors le premier Abbé. La fondation de celui des Fossez est raportée à l'An 638, & S. Babolem en fut le premier Abbé.

An. 868. LA Translation de S. Maur se fit avec la plus grande solemnité : Enée Evêque de Paris porta les Reliques sur ses épaules à l'Eglise ; & ordonna que tous les ans le 7. Avril ses Successeurs iroient en Procession à ce Monastére en mémoire de cette translation, ce qui a été exécuté pendant plusieurs Siécles. Odon Moine des Fossez, & depuis Abbé, en a écrit l'Histoire, où il raporte un grand nombre de miracles.

CE fut environ vers ce tems-là que le même Evêque de Paris écrivit son Traité contre les erreurs des Grecs ; il en parut en même tems plusieurs autres ; mais il ne reste que celui-là & un de Ratram, lequel fut fait vraisemblablement en 868. Le Traité d'Enée est divisé en sept questions ou objections. La premiére est celle de la Procession du S. Esprit, la seconde celle du Celibat des Clercs, la troisiéme regarde le Jeûne du Samedi & l'Abstinence du Carême, la quatriéme l'Onction que font les Prêtres sur le front de ceux qu'on baptise, la cinquiéme est sur l'usage de se raser, la sixiéme sur la Primauté du Pape, & la derniére sur les Diacres élevés immédiatement à l'Episcopat.

L'ECRIT de Ratram est plus considerable ; il est divisé en quatre Livres, dont les trois premiers traitent de la Procession du S. Esprit, & le dernier répond à tous les reproches des Grecs.

On travailla auſſi en Germanie à répondre aux Grecs. Les réponſes furent approuvées dans un Concile tenu à Metz le 16. Mai 868. en préſence du Roi Loüis. On fit dans le même Concile juſques à 80. Canons de Diſcipline ; mais on ne trouve dans les meilleurs Exemplaires que les 44. premiers : on y voit particuliérement l'uſage des Pénitences canoniques avec les differens degrés; comme dans les Lettres du Pape Nicolas I. An. 868.

Les reproches des Grecs furent alors ſans effet, Photius ayant été chaſſé, on ne parla plus de cette diſpute. Euthymius Ecuyer de l'Empereur Baſile apporta à Rome la nouvelle du rétabliſſement d'Ignace; & l'Abbé Theognoſte qui étoit dans cette Ville depuis 7. ans de la part de ce Patriarche, & qui avoit fait le voyage pour porter des plaintes au Pape Nicolas, retourna pour-lors à C. P. avec Euthymius.

Le Pape Adrien les chargea d'une Lettre pour l'Empereur, & d'une autre pour Ignace, toutes les deux dattées du 1. Août 868. il y aſſuroit vouloir ſuivre inviolablement ce que ſon Prédeceſſeur avoit fait à l'égard de Photius. Il arriva peu de tems après des Envoyés de l'Empereur & du Patriarche avec de nouvelles Lettres de leur part : celle d'Ignace commençoit par une reconnoiſſance autentique de la

An. 868. Primauté du Pape ; les Députés étoient en même tems chargés des Livres qu'on avoit pris à Photius, & que l'Empereur envoyoit au Pape ſcellés. Ces Ambaſſadeurs dirent au Pape que quoiqu'il vît la diverſité des Ecritures dans les ſouſcriptions, il ne connoitroit cependant pas la fraude, s'il n'envoyoit à C. P.

ADRIEN fit examiner les Livres ; il aſſembla enſuite un Concile à S. Pierre : on y entendit les Envoyés de C. P. on y lut les Lettres du Pape Nicolas, & après la lecture de diverſes autres piéces, le Pape prononça la Sentence en cinq Articles, portant que le Conciliabule de Photius ſeroit ſuprimé, brûlé & chargé d'Anathême perpetuel, comme rempli de fauſſetés. Cette Sentence fut ſouſcrite par le Pape, par l'Archevêque Jean Legat du Patriarche Ignace, & par vingt-huit Evêques ; les Cardinaux qui étoient au nombre de neuf Prêtres & de cinq Diacres, ſouſcrivirent enſuite : & après le Concile, les Livres apportés de C. P. furent foulés aux pieds ſur les degrés de l'Egliſe, & jettés dans un grand feu, où ils furent conſumés.

CE fut apparemment dans ce Concile où Anaſtaſe le Bibliothecaire fut excommunié à l'occaſion du meurtre commis par Eleuthere Fils de l'Evêque Arſene qui

avoit été Legat en France. Eleuthere étoit coupable d'un crime de rapt, & devoit être puni suivant les Loix Romaines; mais il trouva moyen de s'enfuir après avoir tué la Fille qu'il avoit enlevée, & sa Mere: on disoit que c'étoit par le conseil d'Anastase; ce qui lui attira les censures. An. 868.

LES deux Apôtres des Sclaves Constantin & Methodius, que le Pape Nicolas avoit mandés à Rome, n'arrivérent que du tems d'Adrien. Il les reçut avec d'autant plus de joye, qu'ils apportoient le Corps de S. Clement, qui fut depuis transferé au Monastére de Casaure, fondé par l'Empereur Loüis en 866. dans une Isle de la Riviére de Peschaire en Poüille. Le Pape ordonna Constantin & Methodius Evêques; mais Constantin renonçant à l'Episcopat, embrassa la vie Monastique & mourut peu après; & Methodius retourna seul en Moravie.

ANNÉES 869. & 870.

DANS le cours de l'année 869. le Pape reçut des plaintes d'Hincmar Evêque de Laon contre le Roi Charles, & contre Hincmar de Reims son Oncle & son Metropolitain. Hincmar de Laon s'étoit rendu odieux au Clergé & au Peuple de son Diocèse par ses injustices & ses violences. Charles à qui on s'étoit plaint, l'avoit fait citer devant les Seigneurs; il n'avoit point

An. 869. & 870. comparu ni ſon Envoyé pour lui, & le Roi avoit fait ſaiſir ſes biens. Son Oncle en avoit obtenu la relaxation, & il avoit été déterminé que l'affaire ſeroit décidée par des Juges choiſis dans ſa Province, & enſuite par un Concile, s'il en étoit beſoin.

LES Juges nommés dans cette cauſe avoient décidé qu'Hincmar de Laon demeureroit en poſſeſſion de ſes biens, excepté de la Terre de Poüilli. Il ne fut pas content de ce jugement, & encore moins de l'Archevêque ſon Oncle qui y avoit préſidé; il envoya un Clerc au Pape à l'inſçu du Roi & de ſon Oncle. Le Pape écrivit là-deſſus au Roi & à l'Archevêque deux Lettres conformes, par leſquelles il leur ordonnoit de favoriſer le voyage que l'Evêque de Laon lui avoit mandé vouloir faire à Rome, & de prendre ſoin de ſon Evêché en ſon abſence, menaçant d'excommunication celui qui poſſedoit la Terre de Poüilli, & ceux qui pendant le voyage de l'Evêque toucheroient aux biens de ſon Egliſe.

CETTE Lettre aigrit infiniment le Roi Charles; il l'étoit déja de ce que l'Evêque de Laon s'étoit retiré dans ſon Diocèſe ſans ſon congé. Ayant appris qu'il devoit aller s'établir dans le Royaume de Lothaire, il envoya deux Evêques de la même Province pour lui ordonner de venir le

trouver, & des Troupes pour obliger ſes Vaſſaux à ſe rendre également auprès de lui. Hincmar de Laon aſſembla ſon Clergé avant que les Soldats fuſſent arrivés, & prononça excommunication & Anathême contre tous ceux qui entreroient de force dans ſa Cathédrale & dans ſon Diocèſe, & contre tous leurs complices, ce qui comprenoit le Roi lui-même. An. 869. & 870.

CHARLES toujours plus irrité, fit aſſembler un Concile à Verberie, où l'Archevêque de Reims préſida. L'Evêque de Laon y comparut; & ſe voyant preſſé, il appella au Pape, & demanda permiſſion d'aller à Rome: on la lui refuſa, mais on ne paſſa pas outre. Quelque tems après Hincmar de Laon excommunia tout ſon Clergé qui refuſoit de lui obéïr; & le Roi voulant arrêter ſes emportemens le fit mettre en priſon à Silvac.

LOTHAIRE ſe flatant que l'Empereur ſon Frere lui feroit obtenir du Pape la permiſſion de quitter Thietberge, & de reprendre Valdrade, paſſa en Italie pour le voir, & ordonna à Thietberge de ſe rendre à Rome après lui. L'Empereur fit dire à ſon Frere de remettre cette entrevûë à un tems plus favorable, étant alors occupé au Siége de Barri, où les Sarraſins étoient enfermés. Lothaire ne laiſſa pas que de pourſuivre ſon voyage; il alla trou-

An. 869. & 870. ver Loüis ; & obtint que l'Imperatrice viendroit avec lui au Mont Caſſin, & que le Pape s'y trouveroit. Adrien s'y rendit en effet ; & Lothaire fit tant auprès de lui, qu'il en obtint une promeſſe de participer aux ſaints Myſtéres, pourveu que depuis l'excommunication du Pape Nicolas contre Valdrade, il n'eût eu avec elle aucun commerce même de paroles. La communion fut auſſi promiſe à Gonthier principal auteur du divorce de Lothaire, moyennant une proteſtation par écrit qu'il donna le 1. Juillet 869.

APRE'S cette entrevûë Adrien reçut à Rome le Roi Lothaire quoiqu'on l'y regardât comme un excommunié ; & ayant dit la Meſſe, il lui adminiſtra la ſainte Euchariſtie, après lui avoir dit que ce Sacrement ſeroit ſa condamnation, s'il avoit fauſſé la verité. Dieu fit voir peu après ce qui en étoit par ce qui arriva à ce Prince & à ceux de ſa ſuite, qui périrent preſque tous ; il périt auſſi lui-même enfin le 8. Août ſuivant.

L'EMPEREUR prévoyant que ſon Oncle Charles s'empareroit du Royaume de Lothaire au moment qu'il ſeroit informé de ſa mort, fit écrire par le Pape pluſieurs Lettres pour détourner ce coup. Adrien envoya même les Evêques Paul & Leon en qualité de Legats à cette occaſion ; &

par une Lettre à tous les Evêques du Royaume de Charles, & une autre à Hincmar de Reims en particulier, il les exhortoit à détourner Charles de cette entreprise. Il donna pouvoir à Hincmar d'agir comme Delegué du S.Siége, & repeta la menace d'anathême inserée dans ses premiéres Lettres, mais l'affaire fut consommée avant l'arrivée des Legats. Charles s'étoit fait couronner solemnellement Roi de Lorraine à Metz le 9. Septembre. Hincmar de Reims qui présida dans cette Assemblée, dit que Clovis avoit été sacré d'une Huile venuë du Ciel, & que S. Arnoul Evêque de Metz descendoit de ce Roi; & c'est la premiére fois que ces deux faits ont été avancés. An. 869. & 870.

TANDIS que cela se passoit en France, les Legats du Pape Adrien qui étoient partis pour C. P. arrivérent à leur destination avec des Lettres pour l'Empereur & pour le Patriarche Ignace. Ils furent reçus avec toute la magnificence possible; ils entrérent dans C. P. précedés & suivis du Peuple qui portoit des flambeaux à la main. L'Empereur leur dit: " Nous attendons „ depuis deux ans avec tous les Patriar„ ches d'Orient, les Metropolitains & les „ Evêques, le jugement de l'Eglise Ro„ maine notre Mere. „ Les Legats répondirent que c'étoit là le sujet de leur voya-

An. 869. & 870. ge ; mais qu'ils ne pouvoient recevoir au Concile aucun des Orientaux, qu'il n'eût donné un Libelle ſuivant la formule qu'ils en apportoient : ils la montrérent : on la fit traduire de Latin en Grec, & on la fit voir à tout le monde.

LE Mercredi 5. Octobre de la même année 869. jour indiqué pour l'ouverture du Concile, on s'aſſembla dans les Galeries hautes de l'Egliſe de Ste. Sophie. Les Legats Donat Evêque d'Oſtie, Etienne de Nepi, & Marin un des ſept Diacres de l'Egliſe Romaine, tenoient la premiére place, & enſuite le Patriarche Ignace, les Legats des autres Patriarches d'Orient, & onze des principaux Officiers de la Cour.

ON fit entrer les Evêques perſécutés à cauſe d'Ignace, qui étoient au nombre de douze, & on leur fit prendre ſéance ſuivant leur rang; ſçavoir, Nicephore d'Amaſée, Jean de Sylée, Nicetas d'Athênes, Metrophane de Smyrne, & Michel de Roddes Metropolitains; puis George d'Hieropolis, Pierre de Troade, Nicetas de Cephaludie en Sicile, Anaſtaſe de Magneſie, Nicephore de Crotone, Antoine d'Alyſe, & Michel de Corcyre.

Les Evêques étant aſſis, on lut un Diſcours de l'Empereur au Concile, puis les Lettres du Pape à l'Empereur & au Pa-

triarche Ignace, & enfin la Formule de Réünion qui étoit la même en ſubſtance que celle envoyée par le Pape Hormiſdas en 519. & la même que Juſtinien avoit envoyée au Pape Agapit en 535. on avoit ſeulement changé le nom de l'héréſie & des perſonnes. Elle portoit ce qui ſuit: " Le commencement du ſalut eſt de garder la regle de la Foi : enſuite il faut obſerver inviolablement les Ordonnances des Peres : l'un regarde la créance, l'autre les œuvres. Or on ne peut paſſer ſous ſilence cette parole de Notre-Seigneur : Tu es Pierre, & ſur cette Pierre je bâtirai mon Egliſe; & l'effet en a montré la verité, parce que le S. Siége a toujours conſervé ſans tache la Religion Catholique. Donc pour n'en être point ſéparés, & ſuivre les Ordonnances des Peres, principalement de ceux qui ont rempli le S. Siége, nous anathêmatiſons toutes les héréſies, & entr'autres celle des Iconoclaſtes, & Photius uſurpateur du Siége de C. P. &c. „

An 869. & 870.

CETTE Formule avoit déja été envoyée à C. P. par le Pape Nicolas ; mais Photius avoit empêché qu'elle ne fût reçuë. Tout le Concile l'approuva; & on lut enſuite la Déclaration que les Legats d'Orient avoient faite à C. P. avant l'arrivée de ceux de Rome. Les uns & les autres expliquérent

An. 869. & 870. après cela comment Photius avoit été condamné de tout côté ; & la Session finit par des acclamations à la loüange de l'Empereur, de l'Imperatrice Eudoxia, des Papes Nicolas & Adrien, du Patriarche Ignace, & de ceux d'Orient, du Senat & de tout le Concile.

On tint la seconde Session le 7. Octobre, & les mêmes personnes y assistérent. On y reçut les Evêques, les Prêtres, & les Diacres qui avoient communiqué avec Photius, & qui demandoient pénitence. Le Patriarche Ignace leur en imposa selon leurs pechés ; & ils prirent place.

Il n'y avoit eu que dix-huit Evêques à la premiére Session ; on en reçut dix à la seconde ; de sorte qu'il s'en trouva vingt-huit à la troisiéme du 11. où il s'agissoit de citèr les impénitens. On tint la quatriéme le 13. dans laquelle on examina les Legats que Photius avoit envoïés à Rome, il y fut rejetté par les Patriarches, & on le fit comparoitre dans la cinquiéme Session du 19. où on lui assigna un délai pour répondre. L'Empereur assista à la sixiéme du 25. où Zacharie que Photius avoit établi Evêque de Calcedoine, dit que les Canons étoient au-dessus du Pape Nicolas & de tous les Patriarches ; & fit diverses objections en faveur de Photius ausquelles Metrophane de Smyrne répondit

On

ON fit encore comparoitre Photius & Gregoire de Syracuſe dans la ſeptiéme du 29. Octobre, à laquelle l'Empereur aſſiſta auſſi; on y oüit même d'autres Schiſmatiques, & l'on y prononça pluſieurs anathêmes contre Photius & tous ſes Sectateurs. La VIII$_e$. fut tenuë le 5. Novembre & encore en préſence de l'Empereur; on y brûla les promeſſes que Photius avoit exigées de tout le Clergé, & des Séculiers de toute condition. On y fit amener les faux Legats que Photius avoit fait paroitre contre le Pape Nicolas, & ils furent anathêmatiſés. On y amena auſſi Theodore Chriſtin Chef des Iconoclaſtes, qui revint à l'Egliſe avec pluſieurs autres; & on lut un anathême ſolemnel contre les Iconoclaſtes, leur faux Concile & leurs Chefs. On repeta ceux contre Photius, & on prononça les acclamations ordinaires pour terminer la Seſſion. An. 869. & 870.

LE Concile fut interrompu pendant trois mois; la neuviéme Seſſion ne ſe tint que le 12. Fevrier 870. elle fut bien plus nombreuſe que les précedentes; l'Empereur n'y aſſiſta pas, & on y vit Joſeph Archidiacre d'Alexandrie, Legat du Patriarche Michel. On commença par lire la Lettre de ce Patriarche à l'Empereur; & le Legat approuva enſuite tout ce qui avoit été fait précedemment dans le Concile. La

An. 869. & 870. Session fut employée à l'examen des faux Temoins produits par Photius contre Ignace ; on examina aussi ceux qui avec le feu Empereur Michel tournoient en dérision les cérémonies de l'Eglise, & les faux Legats d'Orient, que Photius avoit suposés contre le Pape Nicolas ; & l'on termina la Session par les acclamations ordinaires.

LA dixiéme & derniére fut tenuë le 28. Fevrier. L'Empereur Basile y assista avec son Fils Constantin, vingt Patrices, & les Ambassadeurs que Loüis II. Empereur des Latins avoit envoyés à C. P. pour traiter du mariage de sa Fille avec le jeune Constantin. Le Chef de cette ambassade étoit Anastase Bibliothecaire de l'Eglise Romaine, autre que celui qui avoit été condamné au Concile de Rome en 868. Après ces Ambassadeurs sont nommés dans les Actes ceux de Michel Prince de Bulgarie, & ensuite les Evêques au nombre de plus de deux cens. On commença par la lecture des Canons que le Concile devoit confirmer. Il y en a vingt-sept, la plûpart touchant l'affaire de Photius. On confirma les Decrets des Papes Nicolas & Adrien en faveur d'Ignace & contre Photius ; on déclara que celui-ci n'avoit jamais été Evêque, & que tout ce qu'il avoit fait en cette qualité étoit nul. On l'anathê-

matiſa pour avoir ſupoſé de faux Legats d'Orient, & l'on renouvella le Decret du Pape Martin contre les Fauſſaires. An. 869. & 870.

ON voit en particulier dans les Canons de ce Concile pourquoi l'on nomme Suffragans les Evêques qui ſervent de Vicaires à d'autres Evêques pour les fonctions Epiſcopales. Il y en eut un particulier contre ceux qui tournent en dériſion les cérémonies de la Religion; & tous ces Canons ſont d'autant plus remarquables, qu'ils furent publiés en préſence de l'Empereur & du Senat.

APRE's les Canons on publia la definition du Concile, qui contenoit une ample confeſſion de Foi, la condamnation des Monothelites & des Iconoclaſtes, & la confirmation des Sentences prononcées contre Photius par les Papes Nicolas & Adrien, avec anatheme contre lui, contre Gregoire de Syracuſe & contre Eulampius d'Apamée. On y approuva les ſept Conciles Généraux, auxquels celui-ci fut joint comme le Huitiéme, & on lut enfin un diſcours de l'Empereur par lequel il remercioit les Evêques d'être venus au Concile.

TOUT étant fini les Legats invitérent les Empereurs à ſouſcrire; mais Baſile répondit qu'il ne ſouſcriroit qu'après les Evêques; cependant cedant aux ſollicita-

An. 869. & 870. tions des Peres, il souscrivit après les Legats. Il fit une Croix sur chacun des cinq Exemplaires des Actes du Concile; son Fils Constantin fit aussi la Croix pour lui & pour son Frere Leon, & écrivit le nom des trois Empereurs; les Evêques souscrivirent ensuite au nombre de deux cens deux. Nicetas Auteur contemporain dit qu'ils trempérent le Roseau avec lequel ils souscrivoient dans le Sang de Jesus-Christ.

AVANT que de souscrire, les Legats du Pape craignant quelque surprise de la part des Grecs donnérent les Actes du Concile à examiner à Anastase le Bibliothecaire, qui sçavoit parfaitement les deux Langues. Il trouva qu'on avoit retranché dans une des Lettres du Pape Adrien tout ce qui étoit à la loüange de l'Empereur Loüis, & ils s'en plaignirent. On leur dit que dans un Concile on ne devoit mettre que les loüanges de Dieu seul; & cependant tout retentissoit en celui-ci de celles de Basile. On convint enfin que les Legats souscriroient, mais ce fut avec la clause, sous le bon plaisir du Pape, & à la charge de la Ratification.

ON écrivit au nom du Concile deux Lettres Synodiques, la premiére circulaire où l'on raportoit tout ce qui s'étoit passé, ordonnant à tous les Enfans de l'Egli-

ſe de ſe ſoumettre au Jugement du Concile ; & la ſeconde au Pape Adrien contenant les loüanges de ſes Legats, & de ſon Prédeceſſeur, dans laquelle on le prioit de confirmer le Concile, de le publier, & de le faire recevoir par toutes les Egliſes, ce que l'on manda pareillement aux Patriarches d'Orient. Il y a auſſi une Lettre circulaire des Empereurs pour donner part à tous les Evêques de la concluſion du Concile ; & elle eſt dattée de l'année 870. An. 869. & 870.

QUELQUES Evêques Grecs ſe plaignirent à l'Empereur & au Patriarche Ignace qu'au moyen des ſouſcriptions remiſes aux Legats ſuivant la forme apportée de Rome, on avoit ſoumis l'Egliſe de C. P. à la puiſſance des Romains ; & que la clauſe de ratification inſerée à la fin des Actes étoit un prétexte pour revenir contre le Jugement du Concile. Baſile touché de ces remontrances fit enlever ſecretement les ſouſcriptions de chez les Legats. Mais eux s'étant apperçus de la ſupercherie, employérent les Ambaſſadeurs de l'Empereur Loüis, & obtinrent qu'elles leur ſeroient reſtituées ; & pour qu'elles arrivaſſent à Rome avec plus de ſureté, ils les leur remirent.

APRE'S le Concile, on parla de l'affaire des Bulgares : ſavoir, à laquelle

An. 869. & 870. des deux Egliſes ils devoient être ſoumis, de Rome ou de C. P. Leur Prince Michel n'avoit pu obtenir de Rome un Archevêque qu'il avoit demandé plus d'une fois, & s'étoit adreſſé à l'Empereur Baſile. On tint là-deſſus une Conférence en ſa préſence, & il n'y aſſiſta que ceux que lui & le Patriarche Ignace voulurent y admettre; comme on n'y traitoit que par interprêtes, les Grecs donnérent un Ecrit aux Ambaſſadeurs de Bulgarie portant que les Legats des Patriarches d'Orient, comme Arbitres entre ceux de Rome & le Patriarche Ignace, avoient jugé que la Bulgarie devoit être ſoumiſe à la juriſdiction de C. P.

LES Legats de Rome étant partis pour y retourner, Baſile piqué de leur reſiſtance ſur l'affaire des Bulgares & de ce qu'ils l'avoient forcé de rendre les ſouſcriptions, pourvût ſi peu à leur ſureté, qu'ils furent pris par les Sclaves, qui les volérent & leur enlevérent les Actes originaux du Concile où étoient les ſouſcriptions. Ils n'arrivérent eux-mêmes à Rome que le 22. Décembre 870. On y avoit déja reçu cependant les ſouſcriptions que les Ambaſſadeurs de Loüis II. y apportérent avec une copie des Actes du Concile qu'Anaſtaſe avoit eu la précaution d'emporter.

ANASTASE en fit une version, & se precautionna contre les changemens & les additions, qu'on pouvoit y faire, ce qui étoit déja arrivé dans les Conciles précedens. On n'a les Actes entiers de ce Huitiéme Concile Général que dans cette Version; & les Actes Grecs qui sont imprimés n'en sont qu'un Abregé. An. 869. & 870.

PHOTIUS loin de s'humilier témoigna son mépris pour le Concile par les Lettres qu'il écrivit à ses amis, & entr'autres au Diacre Gregoire & à Ignace Metropolitain de Claudiopolis.

ENTRE les Evêques qui avoient suivi son parti, & qui revenus de bonne foi, assistérent au Concile, on distingue Theodore Metropolitain de Carie. Il nous reste de lui quelques Ecrits sous le nom de Theodore Aboucara. Les Ecrits de ce Prélat sont pour la plûpart des Dialogues de controverse entre des Infidéles & des Hérétiques, particuliérement des Nestoriens & des Eutychiens; mais ce qu'il y a de plus remarquable ce sont des disputes avec des Musulmans, Theodore Aboucara tâchoit de les convertir par des raisonnemens, sans se servir de l'autorité de l'Ecriture, ni de celle des Saints Peres qu'ils n'admettoient pas. On voit principalement dans tous ces Ecrits ce qu'il croyoit sur l'Eucharistie, en disant, " Que "

An. 869 & 870. „ le S. Eſprit deſcend ſur l'Ofrande, & „ que par le feu de ſa Divinité, il chan- „ ge le pain & le vin au Sang de Jeſus- „ Chriſt. „

EN Occident les Normans continuoient leurs ravages. L'Angleterre s'en étoit reſſentie. Ils avoient devaſté tout le Northumberland, & détruit le Monaſtére de Bardenecy, où tous les Moines furent tués en 867. Ils brulérent en 870. celui de Collingham, dont l'Abbeſſe Ebba perſuada à ſes Réligieuſes de ſe couper le Nez & la Levre ſupérieure, afin qu'étant par là défigurées, les Barbares ne leur fiſſent aucune inſulte; & elle leur en donna elle-même l'exemple.

LES Normans détruiſirent encore pluſieurs fameux Monaſtéres, parmi leſquels celui de Croyland dans le Païs des Merciens, que l'Abbé Theodore gouvernoit depuis 62. ans. Tous les Moines y furent tués avec lui. Ceux de Lindisfrane, de Tynemouth, de Jarou & de Viremouth, que Bede a rendus ſi célébres, eurent le même ſort. Il en arriva autant à ceux d'Eli & de Streneshal qui étoient des Monaſtéres de Filles; & en cette occaſion Edmon Roi d'Eſtangle fut pris, attaché à un arbre, percé de fleches & décapité le 20. Novembre jour auquel l'Egliſe l'honore comme Martir.

S. NOOT Abbé du Monaſtére de Neoteton vivoit dans ce tems-là dans une partie de l'Angleterre moins expoſée à l'incurſion des Barbares. Il avoit bâti ce Monaſtére, & ſa reputation lui avoit attiré un grand nombre de Diſciples qui retablirent la Diſcipline monaſtique entiérement déchuë. On raporte de lui pluſieurs Miracles; il mourut en 877. An. 869. & 870.

LE Pape Adrien ayant appris que le Roi Charles s'étoit mis en poſſeſſion du Royaume de Lothaire lui envoya de nouveaux Legats avec ſix Lettres toutes dattées du 27. Juin 870. Il chargea le Cardinal Pierre l'un d'eux, de lui dire de bouche ce qu'il n'avoit pas écrit. Une de ces Lettres étoit pour le Roi, une autre pour les Evêques de ſon Royaume, une troiſiéme pour Hincmar de Reims, où il ſe plaignoit qu'il n'eût pas répondu à celles qu'il avoit envoyées par ſes autres Legats, une autre pour les Seigneurs du Royaume de Charles, & d'autres enfin pour Loüis de Germanie & les Evêques de ſes Etats.

CHARLES, de l'avis des Seigneurs, avoit donné l'Archevêché de Treves à Bertulfe Neveu d'Adventius de Metz; voulant mettre à Cologne Hilduin Frere de Gonthier, il le fit ordonner Prêtre à Aix-la-Chapelle par Françon de Tongres avec

An. 869. & 870. le titre de S. Pierre de Cologne.

LOUIS de Germanie l'ayant appris envoya ſecretement Luitbert deMayence pour prévenir l'Ordination ; & Luitbert trouva le moyen de conſacrer Guillebert. Le Roi Charles en fut irrité, mais il ne put s'en vanger. Le Pape ſe plaignit de cette Ordination, & fut auſſi peu écouté là-deſſus, que ſur la reſtitution du Royaume de Lothaire.

GUILLEBERT reſta en poſſeſſion du Siége, aſſembla un Concile le 26. Septembre 870. où l'on fit la Dedicace du Dome dedié à S. Pierre. Dans le partage que Charles & Loüis firent des Etats de Lothaire, Treves & Cologne demeurérent à Loüis.

CHARLES avoit aſſemblé un Concile à Attigni au mois de May précedent. Environ trente Evêques de dix Provinces y avoient aſſiſté, ayant à leur tête Hincmar de Reims, Remi de Lyon, Harduic de Beſançon, Vulfade de Bourges, Frotaire de Bourdeaux & Bertulfe de Treves, tous Metropolitains. Le Roi y fit juger ſon Fils Carloman, à qui on ôta ſes Abbaïes, & qui fut mis en priſon à Senlis.

HINCMAR de Laon ſe ſoumit dans le même Concile, mais peu de tems après, ſe joignant au Prince Carloman, il ſe plaignit encore au Pape contre le Roi

Charles & contre l'Archevêque ſon Oncle. An. 869. & 870.

HINCMAR de Reims avoit publié un Ecrit contenant 55. Chapitres, dans lequel il traite des Droits des Archevêques, & fait le denombrement des Conciles Généraux, mais il n'en compte que ſix, & rejette le ſeptiéme qui n'étoit pas encore connu en 870., quoique célebré en 787.

LES Legats du Pape & les Ambaſſadeurs de l'Empereur Loüis II. furent renvoyés par le Roi Loüis, ſans aucun égard pour leurs remontrances au ſujet du Royaume de Lothaire, qu'il avoit déja partagé avec Charles. Etant arrivés en France, ils allérent trouver Charles à S. Denis. Le Roi fut mal ſatisfait des ménaces que le Pape lui faiſoit dans ſes Lettres; il remit toutefois ſon Fils Carloman en liberté à la priere des Legats, qu'il renvoya après une Aſſemblée des Seigneurs à Reims. Il envoya enſuite lui-même une Ambaſſade à Rome avec des préſens pour S. Pierre.

CE fut vraiſemblablement par les Ambaſſadeurs de Charles qu'Hincmar de Reims écrivit au Pape une grande Lettre en réponſe à celle qu'il en avoit reçu le 27. Juin 870. & à celle de l'année 869. en faveur de ſon Neveu Hincmar. Il y parloit vigoureuſement tant ſur l'affaire du Roi Lothaire, que ſur ce qui regardoit

ſon Neveu & le Prince Carloman.

ANNE'ES 871. & 872.

LE Pape qui ne ſavoit point ce qui ſe paſſoit en France, écrivit encore au Roi Charles au ſujet de Carloman, de même qu'aux Seigneurs de ſon Royaume en datte du 13. Juillet 871. Le Roi Charles ayant ſommé juſqu'à ſix fois Hincmar de Laon de ſouſcrire à l'excommunication des Complices de Carloman, comme l'avoient déja fait les autres Evêques de la Province de Reims, fit aſſembler un Concile à Donzi près de Mouſon Diocèſe de Reims, pour y juger ce Prélat ſelon les Canons. Son Oncle l'appella, comme les autres Evêques de la Province par une Lettre du 14. May, & il fut cité juridiquement pendant trois fois. Hincmar de Reims fut juſtifié, & Hincmar de Laon convaincu de calomnie à l'égard de ſon Oncle, & non recevable à recuſer comme il avoit fait, & enſuite condamné à être depoſé. Son Oncle qui opina le premier prononça la Sentence qui fut ſouſcrite par vingt-un Evêques préſens, par les Deputés de huit abſens, & par huit autres Eccléſiaſtiques. Le Concile écrivit enſuite au Pape, & lui envoya les Actes du Concile, dont il lui demandoit la confirmation, proteſtant que s'il caſſoit le Jugement du Concile, on ne ſe mêleroit plus de la con-

duite de cet Evêque. On recommanda à la fin de cette Lettre qui est du 6. Septembre 871. Actard de Nantes, qui avoit été élu Archevêque de Tours. An. 871. & 872.

HINCMAR de Reims écrivit à son particulier au Pape. Sa Lettre commençoit par l'affaire d'Actard ; il disoit ensuite qu'il ne vouloit plus se mêler de celle de son Neveu ; mais malgré ce qu'il disoit en faveur d'Actard, il fit voir dans une autre Lettre qu'il écrivit depuis, qu'il n'approuvoit pas la translation de ce Prélat, & qu'il n'avoit agi la premiére fois que par ordre du Roi.

CEPENDANT l'Empereur Basile & le Patriarche Ignace écrivirent au Pape Adrien par l'Abbé Theognoste qui retournoit à Rome. Le Patriarche pour consulter le Pape sur les Lecteurs ordonnés par Photius qui étoient en grand nombre, & demander des dispenses pour Paul Garde-Chartres de l'Eglise de C. P. ordonné Archevêque par le même Photius, & que le Pape ne vouloit pas même conserver Prêtre, & enfin sur le retablissement de Theodore Metropolitain de Carie qui avoit souscrit à la déposition de Photius. L'Empereur demandoit la même grace & témoignoit être en peine des Legats qui avoient présidé au Concile, dont il n'avoit aucune nouvelle : les deux Let-

An. 871. & 872. tres étoient accompagnées de présens.

Le Pape répondit que les Legats étoient de retour, & se plaignit du peu de sureté qu'on leur avoit donnée; il tint ferme sur le refus de tout ce qu'on lui demandoit; & se plaignit encore à Ignace de ce que les Prêtres Latins avoient été chassés de la Bulgarie. Ce fut alors que les Bulgares gagnés par l'Empereur reçurent un Archevêque Grec. On y envoya aussi des Moines de C. P. la Réligion s'y affermit, mais avec le Rit Grec & la dépendance du Siége de C. P.

C'est sans doute à ce premier Archevêque de Bulgarie que Pierre de Sicile dédia son Histoire des Manichéens, où l'on voit la liaison des Anciens & des Nouveaux que l'Empereur Basile défit; mais qu'il ne pût détruire entiérement.

La conversion des Russes arriva vers ce tems-là, c'est-à-dire sous le Regne de Basile & sous le Patriarche Ignace. Un Livre de l'Evangile jetté dans le feu & retiré sans aucun dommage fut la cause de cette conversion.

Photius qui étoit exilé & enfermé, écrivit une Lettre plaintive à l'Empereur, le priant de lui procurer quelque soulagement dans les peines qu'il souffroit, trouvant sa vie pire que la mort. Il écrivit aussi au Patrice Bahanes, & l'on voit dans

les deux Lettres les mémes hyperboles & la même amertume qu'en plusieurs autres, & en particulier dans une très longue aux Evêques de son parti qu'il exhortoit à demeurer fermes, & à prier pour l'Empereur. An. 871. & 872.

Le Pape qui avoit reçu les Actes & les Lettres du Concile de Donzi avec celles du Roi Charles par Actard élu Archevêque de Tours, confirma l'élection de ce Prélat ; mais il désaprouva la condamnation d'Hincmar de Laon, comme il paroit par ses Lettres au Concile & au Roi dattées du 26. Decembre 871.

Actard remit à son retour ces Lettres au Roi. Charles en fut choqué, & y répondit par une autre Lettre extrêmement ferme que l'on trouve parmi les Œuvres d'Hincmar, & qui est bien de son style. Les Evêques du Concile répondirent sur le même ton ; & Actard étant encore retourné à Rome pour porter ces Lettres, en raporta une du Pape au Roi Charles bien differente des précedentes, dont il excusoit la dureté, s'étendant ensuite sur les loüanges du Roi : c'est la derniere que l'on ait du Pape Adrien.

S. Athanase Evêque de Naples, illustre par la persécution qu'il souffrit de la part de son neveu Sergius Gouverneur de cette Ville, mourut le 15. Juillet de la

An. 871. & 872. même année 872. jour auquel l'Eglise honore sa memoire ; & le Pape Adrien le premier Novembre selon l'opinion d'Anastase, raportée par M. Fleury, mais suivant la nouvelle Chronologie le 25. du même mois.

JEAN VIII.

SUITE DE L'ANNE'E 872. ANNE'ES 873. à 876.

JEAN VIII. Romain, tint le Siége pendant dix ans & deux jours, & eut pour Successeur Marin II. en 882.

LE S. Siége ne vaqua après la mort d'Adrien II. que jusques au 14. Decembre, jour auquel Jean Archidiacre de l'Eglise Romaine fut élu pour lui succeder.

DANS ce tems-là le Roi Charles sachant que les mécontens de son Royaume mettoient toujours leur esperance dans son fils Carloman, fit assembler un Concile à Senlis, qui se tint en 873. où ce Prince fut condamné d'avoir les yeux crévez, ce qui fut exécuté,

L'année suivante 874. il en fit assembler un autre à Donzi composé des Evêques de plusieurs Provinces, & l'on y écrivit une grande Lettre à ceux d'Aquitaine contre les Mariages incestueux, & l'usurpation des biens d'Eglise. An. 873. à 876.

Hincmar de Reims tint un Synode la même année, où il donna une instruction en cinq Articles à ses Curez, & l'on y voit qu'il n'ordonnoit les Prêtres que pour remplir un titre vacant.

Le Pape Jean VIII. vint à Ravenne la même année, & y tint un Concile de soixante-dix Evêques, où il termina le differend survenu entre Ursus Duc de Venise & Pierre Patriarche de Grade, au sujet de l'élection de Dominique Abbé d'Altino à l'Evêché de Torcelle.

L'Empereur Loüis II. mourut en 875. Charles-le-Chauve ayant été invité par le Pape, alla à Rome où il fut couronné la veille de Noël. Loüis de Germanie qui prétendoit à l'Empire comme l'ainé des enfans de Loüis-le-Débonnaire, entra en France. Hincmar de Reims écrivit à cette occasion à ses Suffragans pour les exhorter par l'autorité des Peres à demeurer fidéles à Charles.

Cependant Loüis de Germanie retourna dans son Royaume en Janvier 876. & le nouvel Empereur vint à Pavie, où

An. 873. à 876. après avoir donné la Couronne Ducale à ſon Beaufrere Boſon, il fit aſſembler un Concile auquel preſida Anſpert de Milan à la tête de dix-ſept Evêques. Ce Concile fit 15. Canons qui regardoient principalement le reſpect dû aux Eccléſiaſtiques.

Au mois de Février de la même année, le Pape porta plainte à l'Empereur Charles, contre Gregoire Nomenclateur de l'Egliſe Romaine, & contre ſon Gendre George qui avoient conſpiré contre lui; il ſe plaignit encore de Formoſe Evêque de Porto, qui avec Sergius maitre de la Milice, fils de Gregoire, & Etienne Secondicier, s'étoient joints à Gregoire & à George, Formoſe, Sergius & Etienne étoient ennemis de Charles, & s'étoient oppoſez à l'élection de Jean VIII. Ce Pape aſſembla un Concile, & y condamna tous les coupables, & les déclara excommuniés, s'ils ne ſe repreſentoient dans dix jours, & les anathematiſa pour jamais après quinze.

L'Empereur étant de retour en France fit tenir un Concile à Pontion dans le mois de Juin de la même année 876. Jean Evêque de Toſcanelle, & Jean Evêque d'Arezze Legats du Pape, y aſſiſtérent avec cinquante Evêques de France, à la tête deſquels étoient Hincmar de Reims, Anſegiſe de Sens, Aurelien de Leon qui

avoit ſuccedé à Remi vers l'an 874. Fro- An. 873.
taire de Bourdeaux, Otram de Vienne, à
Jean de Roüen & Bermond d'Embrun, 876.
Métropolitains. Otram avoit ſuccedé en 875. à S. Adon dont l'Egliſe honore la memoire le 16. Decembre. Outre ſon Martirologe, il avoit compoſé une Chronique commençant à la création du Monde, & finiſſant au Regne de l'Empereur Lothaire & de ſes fils : Elle a été continuée par quelqu'autre juſques à l'an 879.

On tint la premiere Seſſion de ce Concile le 21. Juin en preſence de l'Empereur qui y parut avec des habits magnifiques à la Romaine; la II. le 22. la III. le 3. Juillet, la IV. le 8. la V. le 10. la VI. le 12. la VII. le 14. & la VIII. & derniere le 16. Dans celle-ci l'Empereur y parut habillé & couronné à la Grecque, c'eſt-à-dire comme on voit les Empereurs de C. P. dans les Médailles & dans les Manuſcrits.

Il fut queſtion dans ces differentes Séances, en premier lieu d'Anſegiſe que le Pape établiſſoit Primat des Gaules & de Germanie, avec pouvoir de convoquer les Conciles, & ordre aux Evêques de s'adreſſer à lui pour toutes les affaires Eccléſiaſtiques. Mais les Evêques s'oppoſérent à une prétention ſi contraire aux droits des Métropolitains, aſſurant qu'on

An. 873. à 876. n'avoit jamais voulu l'accorder à Drogon de Metz, frere de Charlemagne. Ansegise par ordre de l'Empereur ne laissa pas que de prendre place au dessous des Legats, & au dessus de tous les Evêques, même d'Hincmar qui protesta que la prétention de l'Archevêque de Sens étoit directement contraire aux Canons; & on a de lui un Traité où il déduit au long les causes de son opposition.

Les Ambassadeurs de Loüis de Germanie se présentérent au Concile, demandant la moitié de la succession de Loüis II. Empereur; mais on leur répondit que leur Maitre étant entré en France à main armée, avoit perdu ses droits, & devoit être traité comme ennemi; l'Empereur & les Legats du Pape firent enfin de vains efforts pour faire reconnoitre la Primatie de l'Archevêque de Sens; on leur répondit toujours qu'on ne vouloit obéïr au Pape que comme les Prélats à qui ils avoient succedé, avoient obéï à ses Prédecesseurs.

Il est parlé en deux endroits du Concile des contestations touchant les Prêtres de divers Diocèses, qui s'adressoient aux Legats du Pape; ce fut là apparemment l'occasion d'une Lettre qu'Hincmar écrivit au Pape sous le nom de l'Empereur contre les appellations à Rome. Cepen-

dant Hincmar avoit trouvé mauvais que Charles l'eût obligé à prêter un nouveau serment dans ce Concile, comme tous ses autres Vassaux. An. 873. à 876.

L'ARCHEVEQUE de Sens garda toujours le titre de Primat, mais n'eut aucune juridiction. Les Legats amenérent l'Imperatrice & la couronnérent dans le Concile. Elle se tint débout devant l'Empereur, & après les acclamations de loüanges pour le Pape, pour l'Empereur, pour l'Imperatrice & pour tous les autres suivant la coutume, on termina le Concile.

IL y a neuf Articles qui furent rejettez dans ce Concile dont l'Annaliste de S. Bertin parle avec beaucoup de mépris. Hildebold de Soissons qui y assista, se trouvant dangereusement malade, envoya sa Confession par écrit à Hincmar son Métropolitain, qui parfaitement instruit des Reglemens de l'Eglise, ne lui donna qu'une absolution générale en forme de priére, & non une absolution sacramentelle, qui supose une Confession faite au Prêtre en détail. L'Abbé de Choisy raporte ce fait pendant la tenuë du Concile de Troyes en 878.

LOUIS de Germanie mourut peu de tems après le Concile de Pontion; & ses trois fils Carloman, Loüis & Charles partagérent ses Etats; l'Empereur voulant

An. 873. à 876. profiter de la conjoncture pour rentrer dans ce qu'il avoit cedé des Etats de Lothaire, ſes Troupes furent batuës par celles du jeune Prince Loüis, & il ſe mit par là hors d'état d'envoyer au Pape les ſecours qu'il avoit promis contre les Sarraſins, & que Jean VIII. attendoit inceſſamment, comme on le voit par ſa Lettre du 1. Septembre 876.

VALFADE de Bourges étant mort, & la Province de Bourdeaux ſe trouvant la proye des Normans, le Pape à la priére de l'Empereur, donna l'Archevêché de Bourges à Frotaire Archevêque de Bourdeaux, mais ſans tirer à conſequence, comme il eſt dit dans ſa Lettre du 28. Octobre de la même année 876. où l'on trouve les formalitez néceſſaires pour les tranſlations. Le 14. Novembre ſuivant, le Pape demanda encore à l'Empereur les ſecours promis contre les Sarraſins, mais ce fut toujours inutilement.

ANNE'ES 877. & 878.

COMME le Concile de Ravenne de 874. n'avoit pas entiérement terminé l'affaire de l'Egliſe de Torcelle, Jean VIII. en aſſembla un autre à Rome en 877. mais les Evêques de la Venetie n'y aſſiſtérent point; ce qui reſte de ce Concile n'eſt que la confirmation de l'éléction de l'Empereur Charles.

LES Sarraſins s'étant approchez de Ro-

me, le Pape envoya de nouveaux Legats pour presser le secours de Charles; & sa Lettre est du 2. Février de la même année 877. Il y parloit de l'alliance que les Napolitains & quelques autres Peuples d'Italie avoient fait avec eux. Il avoit tâché de la rompre par toute sorte de moyens, comme on le voit par plusieurs de ses Lettres des mois de Mars & d'Avril, où il dit que par une telle alliance, les Chrêtiens abandonnent leur Créateur. An. 877. & 878.

LES Legats du Pape trouvérent l'Empereur à Compiegne où il avoit fait la Paque, qui cette année 877. étoit le 7. Avril. Ils le pressérent si vivement sur l'envoi des secours, qu'il resolut de passer lui-même en Italie. Il rencontra au-delà du Mont Jurat Adalgaire Evêque d'Autun qui lui apportoit les Actes du Concile de Rome qui confirmoit son élection, & qui l'avertit que le Pape venoit au devant de lui jusques à Pavie.

JEAN VIII. tenoit alors un Concile à Ravenne avec tous les Evêques de la Lombardie pour remedier aux désordres de l'Eglise & de l'Etat. Il s'y trouva quarante-neuf Prélats, en y comprenant Anspert de Milan, Jean de Ravenne & Pierre Patriarche de Grade. Ils s'assemblérent le 22. Juillet, & l'on fit 19. Canons sur la Discipline.

An. 877. & 878. L'EMPEREUR apprenant que le Pape venoit au devant de lui, pressa sa marche & le rencontra à Verceil; il le reçut avec de grands honneurs, & ils allérent ensemble à Pavie. Sur la nouvelle que Carloman venoit fondre sur eux avec une grande Armée, ils se retirérent à Tortonne où le Pape couronna Richilde Imperatrice. Cette Princesse prit aussitôt la fuite vers la Morienne avec le Trésor de l'Empereur, & Charles demeura quelque tems à Tortonne avec le Pape. Apprenant ensuite que Carloman approchoit, il prit le même chemin que l'Imperatrice, tandis que le Pape retourna à Rome. Cependant Carloman trompé par une fausse nouvelle s'enfuit de son côté; & Charles ayant été saisi de la fiévre en chemin, fut empoisonné par une poudre que le Juif Sedechias son Medecin lui donna, & mourut à Drios en deçà du Mont Cenis dans une Cabane le 6. Octobre 877. Loüis surnommé le Begue son fils aîné de sa premiere femme Ermentrude, lui succeda, & fut sacré à Reims par Hincmar le 8. Décembre suivant; mais il s'excusa de demeurer auprès de lui à cause de son grand âge & de ses infirmitez, & lui envoya ses avis par écrit sur la conduite qu'il devoit tenir pour le bien de l'Eglise & de l'Etat. Il écrivit aussi à Hugues fils du

du Roi Lothaire & de Valdrade qui faisoit de grands ravages pour recouvrer le Royaume de son pere. An. 877. & 878.

On raporte à ce tems-là la vision de Bernol qui regarde le salut de l'Empereur Charles. Hincmar qui y ajoutoit foi, en prit occasion d'écrire à tous les Fidéles pour les exhorter à être toujours en crainte touchant la demeure qu'ils devoient avoir après leur mort, & à prier Dieu pour le Roi Charles & les autres defunts.

Il avoit donné depuis peu, c'est-à-dire le 11. Juillet de la même année 877. une instruction à deux Prêtres qu'il établissoit Archidiacres, où l'on voit l'antiquité des Doyens Ruraux.

Carloman s'étoit flatté de parvenir à l'Empire après la mort de Charles, & avoit fait au Pape de magnifiques promesses. Jean VIII. lui répondit dans le mois de Novembre, & écrivit en même tems à l'Archevêque de Salsbourg, à qui il envoyoit le Pallium, comme Carloman l'avoit demandé, & il résolut ensuite d'aller trouver ce Prince.

Dez avant la mort de Charles-le-Chauve, Sergius Duc de Naples soutenoit avec opiniâtreté son alliance avec les Sarrasins; l'Evêque Anastase son propre frere ayant trouvé le moyen de le faire arrêter, lui avoit fait crever les yeux, & l'ayant

An. 877 & 878. envoyé à Rome, il s'étoit fait reconnoitre Duc. Cependant le Pape ne recevoit aucun secours de l'Empereur ni des autres Princes qui regnoient alors, & les Sarrasins continuoient toujours leurs ravages. Pour mettre fin aux maux dont l'Italie étoit affligée, il se vit enfin dans la nécessité de traiter avec eux, & de leur payer 25. mille marcs d'argent par an.

L'EMPEREUR Basile lui avoit demandé des Legats en 876. il lui répondit en 877. & envoya ensuite les Evêques Paul & Eugene. Il écrivit en même tems au Patriarche Ignace touchant sa prétention sur la Bulgarie, & le menaça de se séparer de sa Communion, s'il ne se désistoit. Sa Lettre aux Evêques Grecs & aux autres Clercs qui se trouvoient chès les Bulgares, étoit sur le même ton, & même plus dure, puisqu'il les déclaroit excommuniez, & les menaçoit de déposition, s'ils ne sortoient du Païs dans un mois. Dans une autre Lettre à l'Empereur Basile il parloit de la violence qu'il souffroit de la part de Lambert Duc de Spolete, afin de l'engager à venir au secours de l'Italie.

JEAN VIII. voyant les violences de Lambert qui disoit agir par ordre de Carloman, & qui avoit fait prêter serment à ce Prince par les Grands de Rome, l'excommunia avec ses complices, & résolut en-

fin d'aller trouver Carloman & les autres Rois des François, afin que sur les sujets de plainte qu'il avoit contre Lambert, ils prissent en main sa défense. Le Duc de Spolette lui ayant fermé les passages par Terre, il s'embarqua. Il avoit écrit avant son départ à Anspert de Milan qu'il vouloit tenir en France un Concile Général, pour remedier aux maux de l'Eglise, & lui avoit ordonné de s'y trouver avec ses Suffragans; il en écrivit de même à Jean de Ravenne, afin que personne n'entrât dans le parti de Lambert. An. 877. & 878.

ANSPERT de Milan se rendit à Genes auprès du Pape qui le chargea de diverses Lettres pour Loüis le Begue & les trois Fils de Loüis le Germanique; il déclaroit Loüis le Begue son Conseiller, comme l'étoit l'Empereur Charles son Pere, lui donnant pouvoir d'assembler les Conciles. Il arriva à Arles le 11. Mai 878. jour de la Pentecôte, où Boson & son Epouse Hermengarde Fille de l'Empereur Loüis, le reçurent avec beaucoup d'amitié. A la priére de ce Prince il donna le Pallium à Rostaing d'Arles, & le fit son Vicaire dans les Gaules.

BOSON conduisit le Pape jusques à Lyon, & Jean se rendit de là à Troyes, où Loüis le Begue le pria de se trouver pour le Concile. Pendant le chemin il écrivit à douze

An. 877. & 878 Metropolitains, afin qu'ils y amenassent leurs Suffragans, & en particulier à Hincmar. Il appella aussi à ce Concile les Archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne, les priant d'exhorter les Fils de Loüis le Germanique de s'y rendre; mais ils n'y vinrent pas, non plus que les Princes; & dans ce Concile convoqué avec tant d'appareil, on ne voit en tout avec le Pape que vingt-neuf Prélats, savoir, les Archevêques de Reims, de Sens, de Lyon, de Narbonne, d'Arles, de Tours, de Besançon & de Vienne, dix-huit Evêques François, dont les plus connus sont Isaac de Langres, Agilmar de Clermont, Oltluf de Troyes, Guillebert de Chartres, Ingelvin de Paris & Hedenulse de Laon, & trois Evêques Italiens.

DANS la premiére Session du Concile tenuë le 11. Août, le Pape fit lire un Discours qui étoit préparé pour une plus grande Assemblée, puisqu'il s'adressoit à tous les Princes & à tous les Prélats de la Terre; il les exhortoit à compatir à l'injure que l'Eglise Romaine avoit souffert de la part de Lambert.

DANS la seconde le Pape ordonna que l'excommunication contre Lambert seroit envoyée par tous les Metropolitains à leurs Suffragans pour être publiée dans toutes les Eglises; & Rostaing d'Arles y porta

plainte contre les Evêques & les Prêtres An. 877. & 878.
qui passoient d'une Eglise à l'autre, & les
Maris qui abandonnant leurs Femmes, en
épousoient d'autres de leur vivant.

A la troisiéme les Evêques présentérent l'Acte de leur consentement à l'excommunication de Lambert; & le Pape en donna un autre aux Evêques portant excommunication contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. On porta plainte au Concile contre Ratfred Evêque d'Avignon, à qui Valfred d'Uzez qui étoit présent disputoit une Paroisse; mais Ratfred étant absent, le Pape renvoya l'affaire aux Archevêques d'Arles & de Narbonne pour être jugée sur les lieux avec un nombre d'Evêques competant: Hincmar de Laon y porta aussi plainte contre son Oncle; & l'on donna un délai à Hincmar de Reims pour répondre.

DANS la quatriéme Session on lut les Canons que le Pape avoit dressés; & le Concile les confirma au nombre de sept; ils ne regardent gueres que le Temporel de l'Eglise. On lut ensuite au nom du Pape la condamnation de l'Evêque Formose, de Gregoire & de leurs complices.

DANS la cinquiéme Oltulfe de Troyes porta plainte contre Isaac de Langres touchant un Village qu'il prétendoit être de son Diocèse, & Theodoric de Besançon

An. 877. & 878. contre quelques Evêques & contre ses Suffragans qui n'avoient point encore paru au Concile; cette plainte regardoit particuliérement Frotaire de Bourges, qui étant ensuite arrivé, se justifia; & le Comte Bernard qui l'empêchoit d'entrer à Bourges fut excommunié.

DANS le même Concile le Pape couronna le Roi Loüis le Begue : cette cérémonie fut faite le 7. Septembre 878. & le 10. on termina l'Assemblée. On excommunia Hugues Fils de Lothaire; & selon M. Fleury le Pape ordonna qu'Hedenulfe demeureroit Evêque de Laon à la place d'Hincmar. L'Abbé Langlet dit cependant dans ses Tables Chronologiques que Jean VIII. rétablit Hincmar dans le Siége de Laon, au sentiment du Pere Labbe & du Pere Harduin; & selon les mêmes Auteurs, il indique que les censures contre Hugues furent prononcées dans un Concile tenu en Neustrie ou Normandie. Pendant le Concile de Troyes le Pape avoit accordé plusieurs priviléges à diverses Eglises de France, comme Tours & Poitiers; & au Monastére de Fleury sur Loire; mais le plus considerable fut celui de Vala Evêque de Metz, à qui il donna le Pallium.

APRE'S le Concile Hincmar de Reims fut accusé de ne pas recevoir les Decretales, l'accusation rouloit encore sur quelques

autres Articles;il publia une Apologie qu'on n'a plus, où il déclaroit qu'il recevoit les Decretales approuvées dans les Conciles. An. 877. & 878.

Le Pape de retour en Italie, se plaignit de ce qu'Anspert de Milan ne l'avoit pas aidé pour les affaires de l'Eglise, il lui manda de se trouver le 2. Decembre à Pavie pour y tenir un Concile; il chargea en même tems Jean de Pavie d'y citer les Suffragans de Ravenne, dont le Siége étoit vaquant; mais on ne voit pas que ce Concile ait eu lieu: le Siége de Ravenne fut ensuite rempli par le Diacre Romain.

En Orient Photius déposé & exilé depuis huit ans, n'avoit pas cessé de travailler à se rétablir, & d'employer contre Ignace tout ce que son esprit pût lui suggerer. Le S. Prélat ne lui donnant aucune prise, il trouva enfin le moyen de s'attirer les bonnes graces de l'Empereur Basile, en fabriquant une fausse Généalogie qui faisoit descendre ce Prince du fameux Tiridate Roi d'Armenie. Theodore surnommé Santabaren fameux imposteur l'aida dans cette supercherie, mais avec tout cela il ne put rien faire contre Ignace; & il fallut attendre après sa mort qui arriva le 23. Octobre 878. jour auquel les Grecs solemnisent sa Fête comme les Latins.

Le troisiéme jour n'étoit pas encore passé, que Photius se remit en possession du

Siége Patriarchal : sa premiére attention fut de persécuter les amis & les serviteurs d'Ignace ; il déposa les Evêques qu'il avoit ordonnés, & rétablit ceux qu'il avoit déposés.

ANNÉES 879. & 880.

PEU de tems après le rétablissement de Photius, l'Empereur Basile perdit son Fils Constantin. Photius pour appaiser sa douleur, osa mettre le Prince au nombre des Saints, & consacrer en son honneur des Eglises & des Monastéres. Mais les Catholiques regardérent cette mort comme une punition du Ciel irrité du rapel de Photius. La perte de Syracuse Capitale de la Sicile, prise & ruinée par les Musulmans, fut également regardée comme un effet de la vangeance céleste.

CEUX qui ne vouloient pas reconnoitre Photius pour Patriarche, disoient que le Pape n'avoit pas consenti à son rétablissement. Pour se mettre à couvert de ce reproche, & tromper les simples, il gagna les Legats que Jean VIII. avoit envoyés à C. P. pour l'affaire de Bulgarie. Ils avoient trouvé Ignace mort; & avoient d'abord refusé de communiquer avec Photius ; ils dirent enfin en présence des Evêques, du Clergé & du Peuple que le Pape les avoit envoyés pour anathématiser Ignace, & reconnoitre Photius : ce qui trompa divers Evêques.

THEODORE que Photius même pendant son exil avoit ordonné Evêque de Patras, & que par dérision on nommoit Evêque d'Aphantopolis, c'est-à-dire, de la Ville invisible, fut alors envoyé à Rome en qualité d'Apocrisiaire de Photius avec une Lettre pour le Pape, où il disoit qu'on lui avoit fait violence pour l'obliger à rentrer dans le Siége Patriarchal; il la fit souscrire par les Metropolitains, sous prétexte de souscrire à un Contrat d'acquisition qui demandoitle secret; & fit en même tems dérober leur Sceau par le Secretaire Pierre qu'il ordonna depuis en recompense Metropolitain de Sardis. An. 879. & 880.

PHOTIUS envoya encore à Rome une fausse Lettre sous le nom du Patriarche Ignace, & des autres Evêques qui prioient le Pape de le recevoir; ce qui fut encore appuyé par d'autres Lettres de l'Empereur Basile: tout cela trompa le Pape.

DE's le 5. Mars 879. ou selon d'autres, en 878. Jean VIII. avoit invité Romain nouvel Archevêque de Ravenne de venir avec tous ses Suffragans assister au Concile qu'il vouloit tenir le 24. Avril, afin d'observer les Canons qui ordonnent d'en assembler deux par an. Ce Concile fut remis au 1. Mai, & Anspert de Milan y fut appellé avec ses Suffragans; mais il n'y alla point, & n'y envoya pas.

An. 879. & 880. même des Députés ; le Pape lui en fit des reproches, & lui déclara qu'il le privoit de la communion de l'Eglise, s'il ne se trouvoit à celui du mois d'Octobre.

JEAN VIII. avoit reçu des Lettres de Branimir ou Branimer, que l'on croit être le même que Predimer Prince de Servie & de Dalmatie, par lesquelles il témoignoit vouloir revenir avec ses Sujets à l'obéïssance du S. Siége. Un Prêtre nommé Jean en avoit été chargé ; & le Pape le renvoya avec des réponses favorables dattées du 7. Juin. Elles contenoient des offres d'envoyer un Legat. Ce Prêtre avoit aussi apporté des Lettres de Tuentar Prince de Moravie, qui témoignoit avoir quelques doutes sur la Foi qu'il devoit suivre ; le Pape lui répondit qu'il falloit s'attacher à celle de l'Eglise Romaine ; il ordonna en même tems à Methodius Evêque du Païs de venir à Rome pour rendre raison de sa Foi qu'on disoit n'être pas conforme à celle qu'il avoit confessée dans cette Ville, & il lui enjoignit de célébrer la Messe en Latin ou en Grec, ignorant peut-être que les Syriens, les Egyptiens & les Armeniens avoient fait de tout tems l'Office en leur langue.

CE ne fut qu'au mois d'Août suivant que le Pape renvoya les Ambassadeurs de C. P. avec des Lettres favorables pour

Photius qu'il resolut de reconnoitre en qualité de Patriarche légitime, afin d'engager l'Empereur Basile à venir au secours de l'Italie & de Rome contre les Sarrasins. Il manda à Basile qu'attendu les circonstances du tems, il usoit d'indulgence envers Photius, qu'il le relevoit des censures, & qu'il le reconnoissoit pour Evêque ; & il prétendit autoriser sa conduite par le second Canon du Concile de Nicée. Il exhortoit ensuite Photius à ramener par sa douceur tous ceux qui étoient divisés, & à obtenir le rapel des exilés, le chargeant toutefois de demander pardon en plein Concile. Il fit aussi réponse aux Evêques dépendans du Siége de C. P. & toutes ces Lettres furent envoyées par le Cardinal Pierre qu'il associa à la légation des Evêques Paul & Eugene envoyés l'année précedente à C. P. ou à l'instruction qu'il donna à Pierre, dont le commencement semble copié d'après celle du Pape Hormisdas faite en 515. Elle fut souscrite par les Evêques qui avoient assisté au Concile de Rome au nombre de dix-sept, & par cinq Prêtres & deux Diacres Cardinaux ; mais on soupçonne que l'Exemplaire que l'on a n'ait été alteré par Photius.

An. 879. & 880.

ANSPERT de Milan ayant été excommunié, Angelberge Veuve de l'Empereur Loüis II. pressa le Pape de le reconcilier

An. 879. & 880. à l'Eglise. Jean VIII. répondit qu'il seroit absous s'il venoit au Concile du 12. Octobre. Il ordonna encore par une Lettre du 20. Septembre à Romain de Ravenne de s'y trouver. Anspert ne vint point au Concile ; le Pape le déposa, & écrivit au Clergé de Milan d'élire un autre Evêque, mais Anspert ne compta pour rien l'excommunication ; il continua de faire ses fonctions, & l'Eglise de Verceil étant venuë à vaquer, il ordonna un autre Evêque nommé Joseph. Le Pape déclara l'Ordination nulle, & ordonna lui-même Consport, à qui Carloman, comme Roi d'Italie, avoit donné cet Evêché. Ce Prince se trouvant alors malade, Jean VIII. écrivit au Roi Charles son Frere, à qui il destinoit déja la Couronne Imperiale, pour le prier de maintenir Consport par sa puissance.

LOUIS-LE-BEGUE étoit mort le Vendredi-Saint 10. Avril de l'an 879. il laissa deux Fils, Loüis & Carloman, qui furent reconnus Rois, & couronnés dans l'Abbaïe de Ferrieres par Angesise de Sens. Boson profitant de la circonstance, obligea les Evêques de Provence & des païs voisins de le couronner Roi, & la cérémonie s'en fit à Montale ou Mante près de Vienne le 15. Octobre. Vingt-trois Evêques s'y trouvérent, dont six Metropolitains, savoir : Otram de Vienne, Aurelien de

Lyon, Teutran de Tarentaiſe, Robert d'Aix, Roſtaing d'Arles, & Theodoric de Beſançon. Il reſte trois Actes de ce Concile. An. 879. & 880.

Le Pape s'efforçoit de plus en plus de faire rompre les Traités que les Seigneurs d'Italie avoient fait avec les Sarraſins. Vers le même tems les Habitans de Capouë chaſſérent leur Evêque Landulphe canoniquement élu depuis peu, & mirent à ſa place Landenulphe qui étoit Laïque & marié, parce qu'il ſe trouvoit Frere du Gouverneur. Il y eut alors deux partis: pour terminer le differend, le Pape ſacra Landenulphe Evêque de la nouvelle Ville, & mit Landulphe dans l'ancienne ſous le titre de Surique, diviſant ainſi le Diocèſe de Capouë.

Le Cardinal Pierre étant arrivé à C. P. Photius fit aſſembler un Concile nombreux au mois de Novembre 879. Les Actes n'en ſont point encore imprimés, mais M. Baluſe en a laiſſé un Exemplaire manuſcrit dans ſa Bibliotheque. Comme Photius avoit été dépoſé dans un Concile général, il voulut que celui-ci fût encore plus nombreux, afin d'annuller les Decrets du précedent, & ſe faire rétablir.

La premiére Seſſion eſt ſans datte; Photius y préſida avant les Legats du Pape, & après eux étoient Elie Legat du Patriarche de Jeruſalem, Procope de Ceſarée en Cap-

An. 879. & 880. padoce, Gregoire d'Ephése, Jean d'Héraclée en Thrace, & un autre Jean d'Héraclée dans le Pont, Gregoire de Cyzique, Theophilacte de Sardis, George de Nicomedie, Mars de Side, & Zacharie de Calcedoine, tous Metropolitains; & ensuite les autres Evêques faisant en tout le nombre de 383.

PHOTIUS y prit avantage de l'envoi des Legats du Pape, Paul & Eugene dont la mission ne le regardoit pas. Pierre dernier Legat dit que Jean VIII. reconnoissoit Photius pour son Frere, & lui remit même de sa part des Habits Pontificaux, entr'autres un Pallium & des Sandales que le Concile demanda de voir. Il ajouta qu'il étoit porteur d'une Lettre du Pape écrite à Photius, d'une autre adressée aux Evêques, & d'une troisiéme pour les Schismatiques, mais on ne les lut point, parce qu'il étoit tard; & l'on termina la Session par les acclamations ordinaires, pendant lesquelles on nomma Photius avant le Pape.

ON tint la seconde Session le 17. Novembre; & on y lut les Lettres du Pape, mais alterées. Photius fit son Apologie, & on lut ensuite les Lettres des Patriarches d'Orient, comme les Legats du Pape le demandoient: il y en avoit une de Michel Patriarche d'Alexandrie à l'Empereur, &

une autre à Photius : une de Theodoſe de Jeruſalem, qui étoit Synodale, & une autre de Theodoſe d'Antioche. Toutes ces Lettres qui furent reçuës par le Concile tendoient à reconnoitre Photius pour Patriarche. On en lut enfin une d'Abraham Metropolitain d'Amide & de Samoſate en Armenie, adreſſée à Photius, où il le felicitoit ſur ſon rétabliſſement, & prononçoit de grandes malediƈtions contre quiconque ne le recevroit pas. Il lui donnoit avis en même tems que Theodoſe de Jeruſalem étoit mort, & que l'Abbé de Damas avoit été élu à ſa place. An. 879. & 880.

LA troiſiéme Seſſion ſe tint le 19. Novembre : on y lut la Lettre du Pape aux Evêques dépendans du Siége de C. P. mais elle fut alterée comme les autres, & l'on retrancha l'endroit où il étoit dit que Photius demanderoit pardon au Concile. On la reçut, à la reſerve de ce qui y étoit inſeré au ſujet de la Bulgarie. On lut auſſi la Lettre que Theodoſe dernier Patriarche de Jeruſalem avoit écrit à l'Empereur ſur l'état de ſon Egliſe, de même que l'inſtruƈtion du Pape à ſes Legats. On examina enſuite les Articles de réünion ; & on finit par la célébration de l'Office avec le Patriarche Photius.

LA cinquiéme Seſſion ne fut tenuë que le Mardi 26. Janvier de l'an 880. Me-

An. 879. & 880. trophane de Smirne un des principaux adversaires de Photius y fut cité, mais il s'excusa de paroitre sous prétexte de maladie; & on le sépara de la communion Ecclésiastique jusqu'à ce qu'il se fût réüni. On fit ensuite un Canon portant que tous ceux que le Pape Jean VIII. avoit excommuniés ou déposés, seroient regardés comme tels par Photius, & que ceux qui l'avoient été par Photius, seroient aussi regardés comme tels par Jean & par l'Eglise Romaine, sauf les priviléges du Siége de Rome. On fit un autre Canon contre les Laïques qui frapoient ou emprisonnoient des Evêques & des Prêtres; & l'on en vint enfin aux souscriptions. Elles portoient: " Paul Evêque d'Ancone, Legat du S. Siége & du Pape Jean dans ce Concile Œcumenique, suivant l'ordre du Pape, le consentement de l'Eglise de C. P. des Legats d'Orient, & du Concile: je reçois le reverendissime Photius comme Patriarche légitime, & je communique avec lui: je rejette & anathématise le Concile assemblé contre lui à C.P. & tout ce qui a été fait contre lui sous le Pape Adrien. Si quelques Schismatiques s'éloignent encore de Photius leur Pasteur, ils seront excommmuniés jusques à ce qu'ils reviennent à sa communion: de plus je reçois le second Concile de Nicée tou-

„ chant les ſaintes Images ; je le nomme An. 879. & 880.
„ le ſeptiéme Concile Œcumenique ; & je
„ le mets au rang des ſix autres. „ Tous
ſouſcrivirent dans le même ſens, & la Seſſion finit par les acclamations ordinaires.

L'EMPEREUR aſſiſta à la ſixiéme Seſſion du 8. Mars, qui fut tenuë dans la Chambre dorée du Palais, & non dans l'Egliſe, ou plûtôt il y préſida, comme portent les Actes, avec ſes deux Fils Leon & Alexandre qu'il avoit fait reconnoître Empereurs. il dit qu'il falloit publier la profeſſion de Foi de Nicée reçuë par tous les autres Conciles, ce qui fut approuvé même par les Legats, quoique cette propoſition fût contre l'Egliſe Romaine; puiſque c'étoit condamner l'Addition Filioque, ſous prétexte d'autoriſer le Symbole de Nicée.

PHOTIUS fit lire cette profeſſion de Foi, avec une Préface, & tout le Monde y donna ſon conſentement. Il demanda enſuite ſi l'on étoit d'avis que l'Empereur ſouſcrivît aux Actes. Les Metropolitains dirent qu'ils l'en ſuplioient; & les trois Princes ſouſcrivirent.

LA VIIe. & derniere Seſſion fut tenuë dans la Grande Egliſe, comme les premiéres; ce fut le Dimanche 13. Mars, & l'on y lut publiquement la Définition de foi; on repeta l'anathéme contre quicon-

An. 879. & 880. que oseroit en rien retrancher ou y ajouter. Procope de Cesarée fit ensuite un discours où il releva l'affection & la confiance de l'Empereur pour Photius, anathématisant ceux qui ne le reconnoitroient pas pour Patriarche ; le Concile y applaudit, & fut terminé par des acclamations, dont la derniére fut comme dans les autres Sessions : " Aux Patriarches Photius & Jean „ longues années, „ nommant toujours ainsi Photius avant le Pape.

TELS sont les Actes du Concile de C. P. de l'an 879. faussement nommé le VIIIe. Concile général, où Photius fut rétabli dans le Siége Patriarchal après la mort de S. Ignace, & où l'on suprima la particule *Filioque* du Simbole de Nicée : ou plûtôt tel fut le Concile de Photius, si l'on peut y ajouter foi, sachant combien Photius étoit habile & hardi Faussaire. On trouve à la fin des Actes une Lettre de Jean VIII. sur le *Filioque*, dont les Grecs Schismatiques ont depuis pris avantage, comme de tout ce qui est porté dans les mêmes Actes, tenant ce Concile pour le VIIIe. Œcumenique, & ne comptant pour rien celui de l'an 869. : cependant la Lettre du Pape Jean VIII. ne contenoit rien de contraire à la Doctrine de l'Eglise. On trouve encore à la fin de ces Actes trois Lettres de Photius à des Evêques d'Italie,

ausquels il envoyoit des présens, & leur démandoit la continuation de leur amitié qui avoit été alterée par sa disgrace. An. 879. & 880.

THEODOSE ou Thadoüs Patriarche Melquite d'Antioche dont il a été parlé à l'occasion de ce Concile, avoit été ordonné en 870. après Etienne qui ne siégea qu'un jour. Theodose de Jerusalem qui mourut en 880. eut pour Successeur Elie dont on a une Lettre écrite en 881. où il disoit que le Prince du Païs s'étoit fait Chrétien, & avoit permis de rétablir les Eglises, & demandoit des charitez ; cependant on ne voit point qui étoit ce Prince. Michel Patriarche Melquite d'Alexandrie étoit mort en 870. & avoit eu pour Successeur deux ans après un autre Michel, & Osanius ou Sanut Patriarche Jacobite qui vécut jusques en 877. fut succedé par Michel. Le Calife Achmed fils de Touloun chargea tellement d'impôt le dernier, qu'il fut obligé de vendre les Monastéres, encore ne put-il payer que la moitié des vingt-mille sols d'or ausquels il l'avoit taxé.

L'EMPEREUR Basile avoit cependant envoyé des secours en Italie, & une multitude de Sarrasins y furent défaits; le Pape écrivit alors aux Généraux Grecs de venir défendre Rome avec quelques Galéres ; il exhorta en même tems Anastase Arche-

An. 879. & 880. vêque de Naples, & le Peuple d'Amalfi à rompre leur Traité avec les Infidéles.

METHODIUS étoit venu à Rome suivant l'Ordre du Pape, qui satisfait de lui, le renvoya avec une Lettre pour le Prince des Sclaves établi en Moravie. Jean VIII. y disoit avoir confirmé à Methodius le titre d'Archevêque, & avoir consacré le Prêtre Vichin. Evêque de Nitrie, & approuvé les Lettres Sclavones inventées par le Prêtre Constantin. On voit par cette Lettre qui est du mois de Juin de l'an 880. que le Pape avoit changé d'avis touchant l'usage des Langues vulgaires dans les divins Offices. En quelques endroits de la Dalmatie & de la Moravie on dit encore la Messe en Langue Sclavone.

METHODIUS étant de retour en Moravie trouva beaucoup d'opposition dans ses travaux; on le voit par une Lettre du Pape Jean VIII. qui tâchoit de l'encourager; cependant il convertit Borivoi ou Vorsivoi Duc de Boheme avec trente de ses Comtes, & Ludmille sa femme qui souffrit ensuite le Martire. Tels furent les commencemens de l'Eglise de Boheme. Methodius retourna à Rome, y mourut, & fut enterré avec son frere Constantin dit Cyrille, & l'Eglise les honore tous les deux comme Saints.

LE Pape ayant appris ce qui s'étoit paſ-

sé au Concile de C. P. écrivit à l'Empe- An. 879.
reur, & le remercia du secours qu'il avoit &
envoyé en Italie; il le loüa de son zèle 880.
pour la réunion de l'Eglise, & lui rendit graces d'avoir fait restituer à l'Eglise Romaine le Monastére de S. Serge à C. P. & d'avoir remis au S. Siége la jurîdiction sur la Bulgarie, (ce n'étoit là pourtant que des promesses de la part de Basile, dont on ne voit aucune exécution.) Il ajouta qu'il approuvoit ce que le Concile de C. P. avoit accordé par grace à Photius; mais que si les Legats avoient outre passé ses ordres, il ne le recevoit point, & ne jugeoit pas qu'il fût d'aucune vertu. Il écrivit à Photius, témoignant se réjoüir avec lui de la réunion de l'Eglise de C. P. mais se plaignant qu'on n'eût pas suivi ses ordres à l'égard du pardon que Photius devoit demander. Il parloit dans cette Lettre du Concile avec les mêmes restrictions que dans celle à l'Empereur.

On croit que l'Evêque Marin, qui étant Diacre & Legat du Pape Adrien, avoit présidé au Concile de C. P. de 869. qui est le VIIIe. Œcumenique, fut porteur de ces Lettres. Il est toutefois certain qu'il fut envoyé en 879. à C. P. après le Concile de cette année; & que ne voulant pas abroger le Concile de 869. il fut mis en prison.

An. 879. & 880. LA victoire remportée par la Flotte de l'Empereur Basile sur les Sarrasins ne délivra pas Rome du péril qu'elle couroit. Le Pape en écrivit à Charles l'un des Rois de Germanie; & ce Prince y vint à la fin de l'année 880. & fut couronné Empereur par le Pape le jour de Noël; on le distingue par le nom de Charles-le Gros.

ANNE'ES 881. & 882.

ANSPERT de Milan ayant consenti au couronnement de Charles-le-Gros, rentra dans les bonnes graces du Pape qui lui écrivit le 15. Février de l'an 881. & qui confirma l'Ordination de Joseph de Verceil. Anspert mourut en 882. & l'Archidiacre Anselme lui succeda; Anastase Evêque de Naples fut excommunié dans un Concile tenu à Rome au mois d'Avril 881. pour avoir fait alliance avec les Sarrasins, & ne fut absous que plus d'un an après.

EN même tems qu'on tenoit ce Concile à Rome, les Evêques de plusieurs Provinces de France en tenoient un autre à Fismes ou Macra Diocèse de Reims. Il commença le 2. Avril, & Hincmar y présida. On reconnoit son style dans les huit Articles qui en restent, & qui sont plûtôt de longues exhortations que des Canons.

LA Cour s'offença de celui qui regar-

doit la libre élection des Evêques, & Hincmar écrivit une grande Lettre pour la soutenir. Ce fut à l'occasion d'Odoacre élu Evêque de Beauvais après la mort d'Odon ; le Roi le protegeoit, & le Concile de Fismes le jugea indigne de l'Episcopat. La Lettre d'Hincmar eut une réponse très pressante de la part de la Cour ; mais ce Prélat y répliqua encore plus vigoureusement ; & Odoacre qui s'étoit emparé du Siége de Beauvais, fut excommunié par Hincmar & par les Evêques de sa Province. L'opposition d'Hincmar eut son effet ; Odoacre n'est pas compté entre les Evêques de Beauvais. An. 881. & 882.

La liberté des élections rétablie par Loüis le débonnaire subsistoit encore. Le Pere Sirmond en a recuëilli la pratique en plusieurs Actes du tems ; & l'on voit dans une Lettre d'Hincmar à Hedenulfe de Laon, la forme de la Commission de l'Evêque Visiteur. On voit encore dans une autre de ses Lettres comment le nouvel élu étoit examiné. Hincmar le mandoit à Adventius de Metz ; mais on le voit plus au long dans l'Acte d'Ordination de Guillebert de Châlons en 868. de même que la forme de la Consécration. Hincmar a fait aussi un Traité des devoirs d'un Evêque.

Le Pape ayant reçu plusieurs plaintes

An. 881. & 882. contre Romain de Ravenne, le cita au Concile qu'il devoit tenir le 24. Septembre 881. Ce Prélat n'ayant pas comparu fut excommunié juſques à ce qu'il ſe préſentât; mais il ſe reconcilia l'année ſuivante qui fut celle de ſa mort.

OTRAM de Vienne fut encore cité à ce même Concile. Le Siége de Geneve vaquoit; l'Empereur Charles fit élire Optandus pour le remplir. Otram qui reconnoiſſoit Boſon pour ſon Souverain, ne voulut pas l'ordonner, & le Pape le ſacra lui-même, & ordonna au Clergé & au Peuple de Geneve de le recevoir. Mais Otram loin d'obéir fit enlever Optandus & le mit dans une étroite priſon. Adalbert de Maurienne fut auſſi cité dans ce Concile avec Bernaire de Grenoble qu'on avoit enlevé de ſon Egliſe à main armée, pendant qu'il célébroit Matines, & qui avoit été traité indignement par Adalbert.

LOUIS Roi de Germanie étoit mort le 20. Janvier 882. & l'Empereur Charles ſon frere avoit réuni ſous ſon obéiſſance toute la France Orientale. Loüis Roi de Neuſtrie mourut le 4. Août ſuivant, & laiſſa toute la France Occidentale à Carloman. Les Seigneurs du Royaume priérent alors Hincmar de Reims, comme le plus ancien Evêque de France, de leur donner

donner des instructions pour la conduite An. 881. & 882.
de ce jeune Prince, & pour la reforma-
tion de l'Eglise & de l'Etat. Hincmar leur envoya là dessus deux Ecrits qui furent ses derniers. Il mourut le 21. Décembre 882. & l'Eglise de France tomba après lui dans une grande obscurité; toutefois l'Ecole de Reims se soutint encore longtems.

Les Normans avoient fait d'étranges ravages dès l'an 881. Ils prirent le Monastére de Corbie & la Ville d'Amiens, & brulérent quantité d'autres Villes. Ils firent leur Ecurie de la belle Chapelle de Charlemagne à Aix-la-Chapelle; les Monastéres de Malmedy, de Stavelo & d'Inde furent reduits en cendres. Les Réligieux ou Réligieuses qui purent se sauver se retirérent à Mayence avec les Corps Saints & les Trésors de leurs Eglises. En 882. le Monastére de Prom eut le même sort. Ils brûlérent aussi tous ceux de l'Artois & du Cambresis & une partie du Diocèse de Reims. L'Empereur Charles vint d'Italie pour les combattre; mais il se contenta de faire un Traité avec eux. Il donna la Frise à un de leurs Rois, nommé Godefroi, qui se fit baptiser avec tous les siens, & contenta l'autre par une somme d'argent qu'il tira du Trésor de S. Etienne de Metz & d'autres Lieux saints,

An. 881. & 882. laiſſant à Hugues fils du Roi Lothaire la joüiſſance des biens de l'Evêché de Metz pendant la vacance du Siége ; il étoit vaquant depuis que Vala ou Valon qui l'occupoit, avoit été tué dans une ſortie qu'il fit imprudemment contre les Normans.

CEPENDANT le couronnement de l'Empereur Charles n'avoit apporté aucun ſecours à Rome ; le Pape s'en plaignit en 882. & écrivit même à l'Imperatrice Richarde, mais ſans ſuccès. Jean VIII. mourut le 15. Decembre de la même année. On a de lui 320. Lettres, dans une desquelles on voit que l'on mêloit quelque fois les peines temporelles à la pénitence, & dans un autre que ceux qui combattent pour la Réligion & pour l'Etat contre les Payens, ne reçoivent la remiſſion de leurs péchez, qu'entant qu'ils meurent dans la pieté chrétienne. Ce fut par ſon ordre que Jean Diacre de l'Egliſe Romaine, & auparavant Moine du Mont Caſſin écrivit en IV. Livres la vie de S. Gregoire le Grand.



MARIN ou MARTIN II.

SUITE DE L'ANNE'E 882. ANNE'ES 883. & 884.

MARIN II Toſcan, ne tint le S Siége que 14. mois & un jour, il eut pour ſucceſſeur Adrien III. en 884.

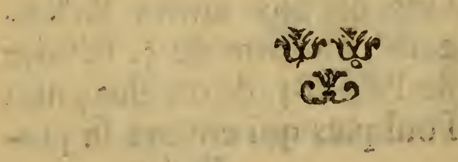
LE 23. Decembre 882. l'Evêque Marin qui n'étoit attaché à aucun Siége, & qui avoit été Légat du Pape Adrien II. au VIIIe. Concile Œcumenique de l'an 869. fut élu Pape. Il ne crut pas être obligé de ſoutenir ce que ſon Prédeceſſeur avoit fait; il condamna Photius, & rétablit Formoſe Evêque de Porto.

LE Siége de Reims étant vacant par le decès d'Hincmar, on fit courir le bruit que le Clergé & le Peuple avoient élu un autre Archevêque à ſa place, ſans attendre l'Evêque viſiteur. Le Clergé s'en juſtifia par une Lettre à Hildebolde de Soiſſons & aux autres Suffragans, en datte du 5. Février de l'an 883. & on élut enfin Foulques qui envoya ſa pro-

An. 883. & 884. feſſion de Foi au Pape Marin & en reçut le Pallium.

Le Pape Marin donna à Sigebert Evêque de Schireburne en Angleterre, qu'Alfrede le Grand y avoit envoyé après avoir fait la paix avec les Danois, une portion du bois de la vraye Croix; & à la priére de ce Prince, il afranchit de tribut l'Ecole que les Anglois avoient à Rome. L'Hiſtoire fait l'éloge de la pieté de ce Prince, & il eſt fait mention que S. Culbert Evêque de Lindisfarne lui avoit apparu en ſonge. Alfrede obligea Guthrum Roi des Danois à ſe faire baptiſer, ce qu'il fit avec preſque tous ceux qui voulurent demeurer dans l'Eſtanglie & dans le Northumberland qu'Alfrede leur avoit laiſſé pour retraite. Conjointement avec Guthrum, il donna des Loix pour contenir les nouveaux Chrétiens. Il en donna auſſi aux Anglois ſoumis à ſon obéïſſance, dont on a encore le Recuëil; il eſt regardé comme le principal Legiſlateur de la Nation.

Marin II. mourut le 23. Février de l'an 884. & ſelon M. Fleury, & même ſelon d'autres le 18. Janvier.



ADRIEN III.

SUITE DE L'ANNE'E 884. ANNE'E 885.

ADRIEN III. Romain, ne siégea que 16 mois & 8 jours. Etienne VI. dit V. lui succeda en 885.

ON croit communément qu'Adrien III. fut élu Pape le Dimanche 1. Mars 884. quoique quelques-uns mettent cette élection au 20. Janvier. Le S. Siége n'avoit vaqué que six jours.

AU mois de Mars de cette même année 884. le Roi Carloman tint un Parlement à Verneüil sur Oise, où l'on fit un Capitulaire de 14. Articles pour tâcher d'arrêter le cours des pillages qui augmentoient toujours ; & aux peines temporelles on ajouta la pénitence publique.

ADRIEN III. rejetta Photius comme avoit fait son Prédecesseur ; & ce fut sous son Pontificat, ou tout au moins sous celui de son Prédecesseur que Photius écrivit sa Lettre violente contre les Latins au sujet de la Pro-

An. 885 cession du S. Esprit, qu'il adressa à l'Archevêque d'Aquilée.

LES Sarrasins continuoient de ravager l'Italie. Ils avoient ruiné en 883. le Monastére de S. Vincent de Vulturne, ils brulérent celui du Mont Cassin le 4. Septembre de l'an 884. & y tuérent l'Abbé Berthier près de l'Autel de S. Martin, avec plusieurs autres Moines; mais ils ne purent bruler l'Eglise du Sauveur. Angelier fut le Successeur de Berthier, qui est honoré comme Martir le 22. Octobre.

CEPENDANT le Pape Adrien s'étant déclaré contre Photius, l'Empereur Basile lui écrivit des Lettres injurieuses; mais elles ne furent renduës qu'à son Successeur. Il mourut probablement le 8. Juillet 885. & selon quelques Auteurs le 9. Mai, pendant qu'il alloit trouver l'Empereur Charles. Il fut enterré dans l'Abbaïe de Nantule, où il est honoré comme Saint. Le S. Siége ne vaqua que six jours après sa mort.



ETIENNE VI. dit V.

SUITE DE L'ANNE'E 885. ANNE'E 886.

ETIENNE VI. dit V. Romain, gouverna l'Eglise 6. ans & 14. jours. Il eut pour Successeur Formose en 891.

APRE'S la mort du Pape Adrien, le Clergé, le Senat & tout le Peuple de Rome étant assemblé, demandérent unanimement pour Pape le Prêtre Etienne, croyant que par sa vertu qui étoit généralement reconnuë, il les délivreroit du péril qui les menaçoit. Ils étoient affligez par la famine, la secheresse & les Sauterelles. On força Etienne de quitter la maison de son pere, & malgré sa résistance on l'emmena dans l'Eglise des Quatre Couronnez, & de là au Palais de Latran. Avant qu'on y arrivât, il tomba une pluye si abondante, que Dieu parut approuver son élection qui eut lieu le Dimanche suivant qui devoit être le 25. Juillet, & il fut consacré à S. Pierre.

An. 886 ETIENNE ayant fait la visite du Palais de Latran avec les Evêques & l'Envoyé de l'Empereur & du Senat, & n'y trouvant rien pour nourrir les Pauvres dans un tems où la famine rendoit leur condition des plus deplorables, il eut recours à son riche Patrimoine, & le leur distribua. Il célebroit tous les jours la Messe, & nuit & jour il étoit occupé de psalmodie & d'oraison. Ses prieres obtinrent la cessation du ravage des Sauterelles; il benit de l'eau, & dans tous les endroits, où l'on en fit une aspersion, il n'en parut plus.

IL répondit à la Lettre que l'Empereur Basile avoit écrite à son prédecesseur Adrien; & dans sa Lettre il marqua expressément la distinction des deux Puissances. Mais cette Lettre n'arriva à C. P. qu'en l'année 886. qui fut celle de la mort de ce Prince. Basile avoit usé des plus grandes cruautés contre les Infidéles. On a cru qu'il avoit recueïlli le premier le Menologe des Grecs, qui est comme le Martirologe des Latins; mais ce fut Basile qui regna avec Constantin Porphyrogenete long-tems après. Leon VI. surnommé le Philosophe, ou le Sage, à cause de son amour pour les Lettres, succeda à son Pere Basile; & dès le commencement de son regne, il chassa Photius & l'envoya en exil au Monastére des Armeniens. On mit à sa place

Etienne Syncelle & Frere de l'Empereur, qui fut ordonné vers la Fête de Noël 886. par Theophane de Cesarée en Cappadoce. L'Empereur fit venir à C. P. Theodore Santabaren qui étoit Evêque d'Euchaïte ; & comme on l'assura que Photius & lui avoient resolu de faire Empereur un Parent de Photius, il les fit mettre en prison separément, & ordonna qu'on instruisît leur Procès ; on n'eut point de preuve suffisante contre Photius. Cependant Santabaren fut foüetté violemment ; on lui creva les yeux & on le relegua en Natolie, d'où il ne fut rapellé à C. P. que plusieurs années après, & vecut jusques à l'an 912. An. 886.

L'EMPEREUR Leon VI. ayant reçu la Lettre que le Pape Etienne écrivoit à son Pere Basile appella Stylien Metropolitain de Néocesarée dans l'Euphatisie, surnommé Massa, & tous les autres Evêques, Abbés & Clercs que Photius avoit persécutés ; il les pria de se réunir au Patriarche son Frere, & leur dit d'écrire au Pape avec lui pour demander dispense & absolution en faveur de ceux que Photius avoit ordonnés. On y consentit ; l'Empereur écrivit, & Stylien avec lui au nom de tous les Evêques. On a la Lettre de cet Evêque qui contient toute l'histoire du Schisme de Photius. Le Pape y répon-

An 886 dit, & ordonna qu'on lui envoyât des Evêques des deux Partis pour qu'il pût juger, mais les Orientaux ne satisfirent à cet ordre que trois ans après.

ETIENNE écrivit à Foulques de Reims, comme avoient fait ses prédecesseurs Marin & Adrien, le consolant dans ses afflictions causées par les ravages des Normans, & le traitant de Frere. Foulques lui répondit; & l'on voit par la teneur de sa Lettre qu'elle fut écrite au plûtôt en 886. Il y a plusieurs Lettres du Pape Etienne à Foulques, & de ce dernier à ce Pontife; mais une entr'autres d'Etienne à Foulques, à Aurelien de Lyon & aux autres Evêques des Gaules, pour obliger Frotaire à retourner à son ancien Siége de Bourdeaux, celui de Bourges ne lui ayant été donné que par provision.

LES ravages des Normans ne pouvoient être plus grands, qu'ils étoient pour lors en France. Ils avoient brûlé en 883. S. Quentin & Notre Dame d'Arras; & s'étant établis à Amiens, ils renversoient les Eglises, & emmenoient les Chrêtiens captifs, dans les courses continuelles qu'ils faisoient d'un côté & d'autre; il y eut même des Chrêtiens, qui se joignoient à eux, après avoir renoncé à la Foi, & d'autres qui se mettoient sous leur protection. On traita enfin avec eux; & pour

leur fournir 12. mille livres peſant d'argent, on dépoüilla les Egliſes, & leurs Serfs. An. 886.

CARLOMAN étoit mort le 6. Décembre de l'an 884. les Normans en prirent occaſion de revenir & demandérent encore douze mille livres d'argent pour reſter en repos. Les Seigneurs François épouvantés, appellérent l'Empereur Charles qui fut reconnu Roi, & qui repaſſa auſſi-tôt en Allemagne. Les Normans revinrent encore, & aſſiegérent Paris; l'Evêque Gozlin ſecondé par Odon ou Eudés Comte de Paris, & par Robert ſon Frere, les repouſſa; les Normans ceſſérent leurs aſſauts le dernier Janvier 886., mais ils tinrent la Ville bloquée juſqu'à l'année ſuivante. Gozlin mourut avant la fin du Siége, & Aſchiric lui ſucceda. Abbon Moine de S. Denis fit incontinent après le détail de ce Siége, duquel il avoit été témoin, & attribua la délivrance de la Ville à Ste. Genevieve, à S. Germain & autres Saints Patrons de Paris.

LES Normans ravagérent enſuite, & brûlérent une grande partie de la Bourgogne. Ils firent le Siége de Sens, qui dura 6. mois ſans qu'ils puſſent s'en rendre maîtres. L'Archevêque Evrard Succeſſeur d'Anſegiſe mourut dans ce tems-là, & eut pour ſucceſſeur Vautier Neveu de Vautier Evêque d'Orleans; qui lui

An. 886. étoit bien inferieur en mérite.

Il y eut durant ces desordres quelques Conciles dans les Provinces éloignées de l'Ocean, entr'autres celui de Châlon sur Saone du 18. May 886. pour établir la paix & regler les autres affaires de l'Eglise. Aurelien de Lyon, Bernoin de Vienne, Geilon ou Egilon de Langres, Adalgaire d'Autun, Etienne de Châlons, Adalbard de Bellai, Geraud de Macon, Isaac de Valence, & Leboin Chorevêque de Lyon s'y trouvérent. On y traita de l'exemption de l'Abbaïe de Charlieu.

ANNE'ES 887. à 891.

Il y eut un autre Concile à Cologne le 1. Avril 887. où assistérent l'Archevêque Guillebert, François de Munster, & Drogon qui y fut ordonné Evêque de Minden. Luidbert de Mayence & S. Rambert de Hambourg y donnérent leur consentement, apparemment par Députez. Françon de Tongres s'y plaignit qu'on pilloit les Biens de son Eglise, & le Concile renouvellant les anciens Canons prononça des ménaces & des censures contre les Auteurs de ces violences.

On raporte à la même année 887. la seconde Translation de S. Martin pour le rendre à son Eglise de Tours. Elle eut lieu le 13. Décembre; & l'on dit qu'il s'y fit grand nombre de miracles. Heber-

ne Abbé de Marmoutier, qui avoit toûjours gardé le Corps du Saint, succeda à Adalaude dans l'Archevêché de Tours. An. 887. à 891.

La même année, Arnoul Fils de Carloman fut reconnu Roi par les Seigneurs de Germanie, parce que Charles le Gros Empereur étoit tombé dans une foiblesse d'esprit & de corps, qui ne lui permettoit plus de gouverner. Il mourut le 12. Janvier 888. & les Royaumes, dont il étoit Souverain se divisérent. Une partie de l'Italie reconnut pour Roi, Berenger, Fils d'Evrard Duc de Frioul, une autre partie reconnut Gui Fils de Lambert Duc de Spolette que le Pape favorisoit : Gui eut l'avantage, & Berenger se retira auprès d'Arnoul. En France l'Assemblée de la Nation établit pour Roi Eudes Comte de Paris, & Vautier de Sens le sacra. Arnoul consentit à cette Election, mais Raoul, ou Rodolfe se fit reconnoître malgré lui Roi de la Haute-Bourgogne, & fut couronné à S. Maurice en Valais, dans une Assemblée de Seigneurs & d'Evêques.

La même année 888. Arnoul fit tenir un Concile à Cologne & selon d'autres à Mayence où les trois Archevêques de Mayence, de Cologne & de Treves assistérent avec leurs Sufragans. Luidbert de Mayence mourut l'année suivante & eut pour successeur Sunzo ou Sonderolde Moi-

An. 887. à 891. ne de Fulde qui ſiégea 2. ans. Dans la Préface du Concile les Evêques attribuent les calamités publiques particulierement à l'interruption des Conciles Provinciaux. Elle eſt à la tête de vingt-ſix Canons tirés principalement des Conciles que Charlemagne aſſembla les derniéres années de ſon regne.

ON raporte au même tems un Concile de Metz, où l'on fit des Réglemens pareils à ceux du Concile de Cologne.

RICULFE de Soiſſons donna à ſes Curez en 889. des Inſtructions très-conformes aux Réglemens de ces Conciles; & elles contiennent même pluſieurs autres particularités.

EN 890. Bernoin de Vienne alla à Rome, & ayant repreſenté au Pape le miſerable état du Royaume depuis la mort de Charles, le Pape écrivit aux Evêques de la Gaule Ciſalpine de reconnoître pour Roi, Loüis Fils de Boſon; ils s'aſſemblérent à Valence, ſavoir, Aurelien de Lyon, Roſtaing d'Arles, Arnaul d'Embrun, Bernoin de Vienne & quelques autres, & ſacrérent ce Prince Roi, ce qui fut le commencement du Royaume d'Arles ou de Provence.

LE Pape donna vers ce tems-là commiſſion à Foulques de Reims, de mettre fin aux troubles de l'Egliſe de Langres

qui duroient depuis dix ans. Après la mort d'Isaac Evêque de cette Ville, les uns avoient élu Teutbolde Diacre de la même Eglise, les autres Egilon, ou Geilon Abbé de Noirmoutier qu'Aurelien de Lyon sacra & qui se maintint dans le Siége jusques à sa mort arrivée en 888. Alors le parti de Teutbolde se releva pour le soutenir; & d'autres élurent Argrien, dont Aurelien approuva encore l'Election. Les Partisans de Teutbolde portérent plainte au Pape Etienne, qui commit Foulques pour terminer cette affaire. An. 887. à 891.

Le Pape Etienne lui écrivit encore sur les differends d'Hermon Archevêque de Cologne, avec Adalgaire Evêque de Hambourg & de Breme, Successeur de S. Lambert. Cette Lettre devoit être de l'an 890. & de la fin du Pontificat d'Etienne: car la réponse fut adressée à Formose son Successeur.

Le Pape Etienne mourut le 7. Août 891. selon l'opinion la plus raisonnable après 6. ans & 14. jours de Siége comme portoit son Epitaphe; mais il y en a qui mettent sa mort à l'an 890. Il avoit été très-liberal envers les Pauvres; il fit divers présens aux Eglises, & abolit la mauvaise coutume de faire payer une certaine somme par an aux Prêtres qui célébroient la Messe dans l'Eglise de S. Pierre. On ra-

An. 887. a 891. porte un Sermon qu'il fit pendant la Messe, sur les irreverences dans les Eglises, les malefices & les enchantemens ; ce discours est simple & familier ; mais soutenu par des autorités de l'Ecriture.

FORMOSE.

SUITE DE L'ANNE'E 891.

FORMOSE tint le Siége 4. ans, 6. mois & 17. jours. Il eut pour successeur Etienne VII. dit VI.

LA Réligion sincere, la connoissance des Saintes Ecritures, & des Sciences firent élirent Pape, après la mort d'Etienne, l'Evêque Formose, qui fut seulement intronisé à ce que l'on croit le 19. Septembre 891. Son Election est le premier exemple d'un Evêque transferé d'un autre Siége à celui de Rome.

IL reçut la députation de C.P. adressée au Pape Etienne son Prédecesseur touchant l'affaire de Photius, & y répondit : sa Lettre est la derniere Piece touchant ce Schisme qui dura plus

de 30. ans ; & l'on croit que Photius mourut bientôt après. Les Ouvrages les plus fameux de Photius sont sa Bibliotheque & le NOMOCANON. Dans la Lettre qui est en tête de la Biblioteque adressée à son Frere Taraise, il raporte lui-même l'occasion qui la lui fit écrire. Il y a 280. Extraits de Livres, dont la plûpart ne se trouvent plus, & ceux qui restent font voir que les Extraits de Photius sont fidéles & judicieux. Son NOMOCANON est un recuëil de Canons distribué en 14. Titres, & chaque Titre en plusieurs Chapitres. Il comprend tous les Canons reçus dans l'Eglise Grecque depuis ceux des Apôtres jusqu'au septiéme Concile Œcumenique, ausquels il a joint ses propres Conciles, savoir celui de 861. que l'on nomma premier & second, & celui qui le retablit Patriarche en 879. Ann. 891.

ETIENNE son Successeur remplit le Siége 6. ans, & vêcut jusqu'à l'an 893. l'Eglise Grecque l'honore entre les Saints le 17. Mai. Claude surnommé Caulée lui succeda, & ne garda le Siége que 2. ans.

ANNE'ES 892. & 893.

LE Pape Formose envoya les Evêques Paschal & Jean en qualité de Legats en France. Ils présidérent à un Concile tenu par son ordre à Vienne en 892. Entre les Evêques qui y souscrivirent, on compte

An. 892. & 893. Bernoin de Vienne, Aurelien de Lyon & Isaac de Grenoble. On y fit 4. ou 5. Canons contre les Usurpations des Biens d'Eglise, les meurtres, les mutilations, & autres outrages faits aux Clercs.

FOULQUES de Reims écrivit au Pape, pour lui témoigner sa joye de le voir sur la Chaire de S. Pierre. Dans sa réponse Formose l'exhorta lui & les autres Evêques de France à secourir l'Eglise Romaine. Il lui fit savoir qu'il avoit couronné Empereur la même année 892. Gui qui étoit parent de Foulques.

LE Pape Formose couronna aussi Lambert Fils de Gui en 892.; & la même année, Foulques tint un Concile à Reims, où de l'avis des Evêques & des Seigneurs, il fit reconnoître Roi de France le jeune Charles Fils de Loüis le Begue & d'Adelaide. Charles ne fut toutefois couronné que le 28. Janvier 896. & est connu sous le nom de Charles le simple. En ce même Concile de Reims on menaça d'excommunication Baudouin Comte de Flandre, accusé de divers crimes. Foulques donna avis au Pape du Couronnement de Charles le Simple, & lui demanda son conseil & son secours; le Pape lui écrivit plusieurs Lettres sur ce sujet. Foulques écrivit aussi au Pape touchant la translation à l'Evêché de Châlons d'Heriland Evêque

de Terouane dont le Diocèse avoit eté ruiné par les Normans. Le Pape Formose dans une Lettre à Foulques lui recommanda le Prêtre Grimlaic pour qu'il l'ordonnât Evêque, si l'occasion s'en présentoit. On croit que c'est lui qui est l'Auteur de la Régle des Solitaires : Régle qui est presque tirée de celle de S. Benoit, & composée de divers passages des Peres, respirant par tout une tendre & solide pieté. An. 892. & 893.

S. GERAULD Comte d'Aurillac donna dans le même tems sa Terre située en Auvergne, pour y fonder un Monastére; quand il fut bâti, il y fit venir des Moines du Monastere de Vabres, fondé en 862. par Raimond Comte de Toulouse. S. Gerauld mourut vers l'an 909. le 13. Octobre, jour auquel l'Eglise célebre sa Fête.

ANNÉES 894. à 896.

ADALGAIRE d'Autun étant mort, Geofroi Diacre & Moine de Flavigni fut accusé par la voye publique de l'avoir empoisonné, & toute l'Eglise Gallicane fut frapée de ce scandale. Pour le faire cesser, Galon Successeur d'Adalgaire assembla le 1. Mai 894. à Châlons sur Saone un Concile où presida Aurelien de Lyon, qui est qualifié dans l'Acte qui en reste Primat de toute la Gaule. Ses Suffragans y assistérent,

An. 894. à 896. ſavoir, Galon d'Autun, Ardrard de Châlons, Gerauld de Macon, qui eſt compté entre les Saints, & les Députés de Teutbold de Langres. On y examina ſoigneuſement la cauſe de Gerfroi qui y étoit préſent; perſonne ne s'étant préſenté pour l'accuſer, il ſe juſtifia en prenant la ſainte Communion; & l'Evêque Galon lui en donna un Acte autentique. Aurelien mourut l'année ſuivante 895. & ſon Egliſe l'honore comme Saint. Avalon fut ſon Succeſſeur.

Au mois de Mai de la même année 895 Le Roi Arnoul fit tenir un Concile dans ſon Palais de Tribur près de Mayence: il fut Général de tous les Païs de ſon obéïſſance: vingt-deux Evêques y aſſiſtérent, dont les trois premiers étoient les Archevêques Halton ou Otton de Mayence qui y préſidoit, & qui avoit ſuccedé à Sunderolde tué par les Normans en 891. Herman de Cologne & Ratbod de Treves: Rodolfe de Salſbourg y étoit auſſi & avoit ſuccedé en 892. à Arne, tué en combattant contre les Sclaves, & tenu depuis pour Martir.

Après un jeûne de trois jours, des Proceſſions & des priéres, les Evêques demandérent au Roi s'il vouloit employer ſa puiſſance à proteger l'Egliſe, & à en augmenter l'autorité: il le promit; & ils tra-

vaillérent alors aux affaires de l'Eglise. On fit cinquante-huit Canons tendant principalement à reprimer les violences & l'impunité des crimes. An. 894. à 896.

On y traita le differend d'Herman de Cologne; avec Adalgaire de Breme : on cassa les privileges des Papes & des Rois pour l'erection de Hambourg en Archevêché, & son union avec Bremen; & ce Siége fut reduit en simple Evêché soumis à Cologne, le tout fut ensuite autorisé par le Pape Formose & par le Roi Arnoul. Ce Prince passa en Italie après le Concile; il assiégea Rome, & la prit d'assaut en 896. Formose le reçut avec de grands honneurs, & le couronna Empereur devant la Confession de S. Pierre. Le Peuple Romain lui prêta serment de fidelité, sauf la foi dûë au Pape Formose, qui mourut le jour de Pâques 4. Avril même année 896.

SELON M. Fleury, après la mort de Formose une faction populaire élut le 11. Avril Boniface qui fut le VI. du nom, qui avoit été déposé du Soûdiaconat, & ensuite de la Prêtrise, & qui mourut de la goutte au bout de quinze jours; mais plusieurs Auteurs ne sont pas de ce sentiment; & le Pere Pagi avec plusieurs autres le mettent au rang des Papes.

ETIENNE VII. dit VI.

SUITE DE L'ANNE'E 896. ANNE'E 897.

ETIENNE VII. dit VI. tint le S. Siége 15. mois. L'Abbé Langlet ne lui donne que 3. mois de Pontificat. Son Successeur fut Romain, que le même Auteur nomme Antipape.

APRE'S la mort de Boniface on élut pour remplir le S. Siége, Etienne VII. dit VI. Foulques de Reims lui écrivit pour lui témoigner son désir d'aller à Rome, si divers obstacles ne l'en empêchoient; le Pape ne fut pas content de ses excuses, & le menaça d'une censure canonique, s'il ne venoit au Concile qu'il vouloit tenir au mois de Septembre de la même année 896. Foulques lui répondit qu'il s'y rendroit si les chemins étoient libres. Etienne écrivit aussi au Roi Charles sur l'avis qu'il reçut du projet d'alliance que ce Prince vouloit faire avec les Normans, afin de l'en détourner.

LE Pape Etienne tint en effet un Concile; & il y condamna Formose son Pré-

deceſſeur : il fit même déterrer ſon Corps qu'on revêtit des Habits Pontificaux, pour l'en dépoüiller enſuite. On lui coupa trois doigts & la tête, puis on le jetta dans le Tibre. Mais il reçut bientôt la peine de ces violences. Il fut pris, chaſſé du S. Siége, mis dans une étroite priſon, & enfin étranglé. On ne ſçait, dit l'Abbé Langlet combien de tems le S. Siége demeura vacant. An. 897.

ROMAIN.

SUITE DE L'ANNE'E 897. ANNE'E 898.

ROMAIN Gallefin ne tint le S. Siege que 4. mois & 23. jours Theodore II. fut ſon Succeſſeur.

On donna pour Succeſſeur à Etienne VII. dit VI. Romain qui ne fut Pape qu'environ quatre mois. On ne ſçait rien de certain ſur le jour de ſon élection, ni même ſur celui de ſa mort. L'Abbé Langlet place ſon élection qu'il nomme uſurpation au 17. Septembre 897. & ſa mort au 8. Fevrier 898.



THEODORE II.

SUITE DE L'ANNE'E 898.

THEODORE II. Romainne siégea que 20. jours. Jean IX. lui succeda.

APRE'S la mort de Romain on élut pour Pape le 12. Fevrier 898. Theodore II. il étoit sobre, chaste, liberal envers les Pauvres, cheri du Clergé, & ami de la paix. Dans les vingt jours que dura son Pontificat, il travailla autant qu'il put à la réünion de l'Eglise, rapella les Evêques chassés de leurs Siéges, & rétablit les Clercs ordonnés par Formose & déposés par Etienne. Il fit raporter solemnellement dans la Sépulture des Papes le Corps de Formose qui avoit été trouvé par des Pêcheurs. Lorsqu'on le transportoit, plusieurs personnes pieuses assurérent que les Images des Saints le saluoient. Theodore mourut le 3. Mars de la même année 898.

JEAN IX.

JEAN IX.

SUITE DE L'ANNE'E 898. ANNE'ES 899. & 900.

JEAN IX. natif de Tibur, gouverna l'Eglise pendant 2 ans & 13. jours, & eut pour Successeur Benoît IV.

LEs Romains furent partagés après la mort de Theodore II. Les uns élurent le Prêtre Sergius; & d'autres le Moine Jean qui étoit Diacre, dont le parti prévalut. Sergius chassé de Rome alla se refugier chez Adalbert Marquis de Toscane, où il demeura sept ans. Jean tint le Siége deux ans & quinze jours, pendant lesquels il célébra trois Conciles, dont on a les Canons de deux, l'un fut tenu à Rome & l'autre à Ravenne.

CELUI de Rome se tint sous l'autorité de Lambert couronné Empereur par Formose en 893. On y lut d'abord un Mémoire pour examiner l'état de l'Eglise & les moïens d'affermir la paix; on lut encore le Concile où Jean VIII. avoit condam-

An. 899. & 900. né Formoſe alors Evêque de Porto, & il fut caſſé comme n'étant pas un jugement Apoſtolique ; il en fut de même de celui d'Etienne, où le cadavre de Formoſe avoit été traité avec tant d'indignité. Le Decret du Concile fut publié en douze Articles.

Après ce Concile on tint celui de Ravenne en préſence de l'Empereur Lambert; on y lut dix Articles qui furent approuvés ; & ce Concile ne peut avoir été tenu plus tard que l'an 899. Le Pape y exhorta les Evéques à faire leur devoir pour la conduite de leur Troupeau, & leur recommanda d'ordonner dans leurs Diocèſes un Jeûne & des Proceſſions pour demander à Dieu l'extinction des Schiſmes & des diſcordes, la conſervation de l'Empereur Lambert, & la protection de l'Egliſe.

LE Pape Jean IX. voulut rétablir Argrim de Langres qu'Aurelien avoit ordonné; il écrivit au Roi Charles d'appuyer ce rétabliſſement de ſon autorité, & au Clergé & au Peuple de Langres de recevoir le Prélat comme leur Paſteur légitime. Ces deux Lettres ſont de l'an 999. Charles étoit alors ſeul Roi en France, Eudes étoit mort en 898.

L'EMPEREUR Arnoul mourut le 29. Novembre 899. Les Seigneurs de ſon Royaume s'aſſemblérent à Forcheim au com-

mencement de l'année 900. & reconnu- An. 899. & 900.
rent pour Roi le Prince Louis son Fils lé-
gitime, âgé seulement de sept ans. Les
Evêques du Royaume en donnérent avis
au Pape par une Lettre au nom d'Halton
de Mayence & de tous ses Suffragans, le
priant de consoler les Evêques de Baviere
faussement accusés d'avoir fait alliance
avec les Hongrois encore Payens, & de
reprimer l'insolence des Moraves qui s'é-
toient revoltés contre les François.

Les Evêques de Baviere écrivirent aussi
au Pape sur le même sujet; & la Lettre
portoit en tête le nom de Theotmar de
Salsbourg, de Valdo de Fresingue, d'Ar-
chambaud d'Aichstat, de Zacharie de Se-
bone Evêché transferé depuis à Brixen,
de Tulto de Ratisbonne, & de Riquier
de Passau. Les Hongrois dont il est parlé
dans les deux Lettres étoient de nouveaux
Barbares venus du fond de la Scythie de-
puis l'an 889. qui passérent jusques en
Italie en 899. après avoir traversé la Ba-
viere. Les Chrêtiens leur livrérent bataille
le 24. Septembre sur la Brenta, Riviére qui
passe auprès de Padouë, & ils perdirent
plusieurs milliers d'hommes, parmi les-
quels plusieurs Comtes & plusieurs Evê-
ques. Luitard de Verceil s'enfuyant avec
le Trésor de Charles-le-Gros, tomba entre
les mains des Hongrois qui le tuérent, &

An. 899. & 900. pillérent les richesses immenses qu'il avoit. Ces Barbares ayant poussé jusques dans le Modenois, pillérent & brûlérent le Monastére de Nonantule, & tuérent une partie des Moines. L'Abbé Leopard se sauva avec le reste ; il demeura quelque tems caché, & rétablit ensuite le Monastére & l'Eglise.

Le Pape Jean IX. avoit écrit à Stylien Evêque de Neocesarée, loüant sa fermeté à résister au Schisme de Photius, & l'exhortant à travailler à la réünion des Schismatiques. "Nous voulons, disoit le Pape, „ que les Decrets de nos Prédecesseurs „ demeurent inviolables : c'est pourquoi „ nous mettons Ignace, Photius, Etienne „ & Antoine au même rang qu'ils les ont „ mis, & nous accordons la communion „ à ceux qui observent cette Regle.„

Antoine Patriarche de C. P. dont le Pape faisoit mention, étoit mort en 895. il est compté entre les Saints, & l'Eglise l'honore le 12. Fevrier. Nicolas le Mystique, c'est-à-dire, Secretaire de l'Empereur, étoit son Successeur. Leon VI. avoit fait bâtir en 898. une Eglise & un Monastére d'Eunuques ; il y fit apporter le Corps de S. Lazare & de Ste. Madelaine sa Sœur, à ce que raconte l'Auteur de son Histoire.

Charles-le-Simple ayant assiégé & pris

Arras, avoit ôté l'Abbaye de S. Vaast à An. 899.
Baudoüin Comte de Flandre, & l'avoit &
donnée à Foulques Archevêque de Reims. 900.
Foulques trouvant celle de S. Medard que possedoit le Comte Altmar plus à sa bienséance, fit échange avec lui. Le dépit de ce Prince passant jusques à sa Cour, ses Vassaux cherchant à le vanger, assassinérent Foulques le 17. Juin de l'an 900. Ce Prélat s'étoit rendu recommandable pendant les 17. ans & quelques mois de son Episcopat: il fit raporter à Reims le Corps de S. Remi, qui étoit au Monastére d'Orbai, & donna retraite à quantité de Prêtres & de Moines, que les Normans obligeoient de prendre la fuite, & il les traitoit comme ses Enfans; il reçut entr'autres les Moines de S. Denis qui portérent le Corps du Saint & plusieurs autres Reliques: il rétablit les deux Ecoles de Reims pour les Chanoines & les Clercs de la Campagne, & y mit deux Maîtres célébres, Remi Moine de S. Germain d'Auxerre, & Hucbald Moine de S. Amand.

Le Siége de Reims fut rempli le 6. Juillet suivant par Hervé tiré de la Cour comme son Prédecesseur, & encore fort jeune. Viton ou Gui de Roüen, Riculfe de Soissons, Hetilon de Noyon, Dodilon de Cambrai, Herinand de Teroüane, Oger d'Amiens, Honoré de Beauvais, Mancion

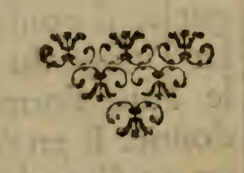
An. 899. & 900. de Châlons, Raould de Laon, Otfrid de Senlis, & Angelran de Meaux assistérent à son Ordination. On lut le même jour dans l'Eglise de Notre-Dame de Reims un Acte d'excommunication contre les meurtriers de l'Archevêque Foulques & leurs complices. En prononçant les maledictions, les Evêques jettérent des lampes de leurs mains, & les éteignirent.

ALFONSE III. regnoit depuis 862. sur les Chrêtiens d'Espagne; il avoit rendu la Ville d'Oviedo Metropole, & fait rebâtir l'Eglise de S. Jacques à Compostelle en 878. il en avoit fait bâtir depuis plusieurs autres, & avoit repeuplé diverses Villes. Le Pape Jean IX. érigea le Siége Episcopal d'Oviedo en Archevêché, permit la consécration de la nouvelle Eglise de S. Jacques, & la tenuë d'un nouveau Concile à Compostelle, qui fut assemblé le 6. Mai de l'an 900. où se trouvérent dix-sept Evêques, parmi lesquels Vincent de Leon, Gosmer d'Astorga, Hermenegilde d'Oviedo, & Dulcidius de Salamanque. On fit solemnellement la dédicace de la nouvelle Eglise; & on y consacra trois Autels, un en l'honneur de Notre-Seigneur, l'autre de S. Pierre & S. Paul, le troisiéme de S. Jean l'Evangeliste; mais les Evêques croyant que le quatriéme qui étoit sur le Corps de l'Apôtre S. Jacques

avoit été consacré par ses sept Disciples, n'osérent le consacrer une seconde fois. An. 899. & 900.

On tint un autre Concile dans la même Eglise le 29. Novembre suivant, où l'Abbé Cesaire fut élu Archevêque de Tarragone, mais l'Archevêque de Narbonne s'y opposa avec les Evêques d'Espagne qui le reconnoissoient pour Métropolitain; & Cesaire en appella au Pape. Il n'y eut que huit Evêques à ce Concile.

Le Pape Jean IX. mourut le 26. Mars de la même année 900. La Chronologie n'est pas sure sur le Regne de plusieurs Papes depuis la fin de ce Siécle. Plusieurs mettent le Pontificat de Jean IX. depuis l'an 901. jusques à l'an 905. & lui donnent plus de 4. ans de Siége. On peut en dire autant des Papes qui siegérent au commencement du Siécle suivant; mais on continuera de suivre ici à quelques égards les Tables de l'Abbé Langlet.



BENOIT IV.

SUITE DE L'ANNÉE 900.

BENOIT IV. Romain, tint le Siége 4. ans 6. mois & 15. jours, & eut pour Successeur Leon V. en 904.

LE Pape Benoit IV. Successeur de Jean IX. fut un grand Pontife, recommandable par son amour pour le bien public, & par sa liberalité envers les Pauvres. Argrim de Langres, n'ayant pas été rétabli, malgré l'ordre de Jean IX. s'adressa à Benoit; mais ce Pontife ne voulut rien décider là dessus sans le conseil des Evêques. Il assembla donc un Concile, & jugeant qu'Argrim devoit être rétabli, il écrivit une Lettre aux Evêques des Gaules, aux Rois, aux Seigneurs & à tous les Fidéles, dans laquelle il confirme à ce Prélat l'usage du Pallium que le Pape Formose lui avoit donné. Il en écrivit une autre au Clergé & au Peuple de Langres, & toutes deux sont dattées du 29. Août de

l'an 900. Loüis fils de Boson Roi de Provence fut appellé en Italie la même année, & se fit reconnoitre & couronner Empereur. Argrim fut enfin rétabli, mais en 911. Il quitta ensuite son Siége, pour se retirer dans le Monastére de S. Benigne de Dijon. An. 900.

Fin du Neuviéme Siécle & du Tome III.





TABLE DU SEPTIEME SIECLE.

PAPES.

S. Gregoire le Grand. 604
Sabinien. 606
Boniface III. 607
S. Boniface IV. 615
Dieudonné I. 618
Boniface V. 624
Honorius I. 638
Severin. 640
Jean IV. 642
Theodore. 649
S Martin I. 656
Eugene I. 657
Vitalien. 672
Dieudonné II. 676
Donnus I. 679
S. Agathon. 682
Leon II. 683
S. Benoit II. 684
S. Jean V. 686
Pierre *] Antipapes.
Theodore *]
Conon. 687
S. Sergius I. 701
Theodore *] Antipapes.
Paschal *]

EMPEREURS D'ORIENT.

Maurice. 602
Phocas. 610
Heraclius. 641
Constantin. 3. *mois en* 641
Heracloneas. 7. *mois.* 642
Tibere.
Constans. 668
Maurice *]
Gregoire *]
Constantin Pogonat. 685
Mizzizius *
Justinien II. 695
Tibere.
Leontius. 697
Absimare Tibere. 705

ROIS DES PERSES.

Cosroës II. 628
Siroës. 8. *mois.* 629
Adeser. 7. *mois.* 629
Sarbarazas. 2. *mois.* 630
Borane Reine. 7. *mois.* 630
Hormisdas IV. 632
Jezagirdes III. *dernier Roi* 632

CALIFES SARRASINS.

Mahomet *depuis* 622. *jusques à* 632
Abubecher. 634
Omar. 645
Osman. 655
Mavia *en Egypte.* 679
Hali *en Arabie.* 660
Hazen, ou Chazan. 6. *mois en* 660
Mavia *seul.* 680
Gesid, ou Izid. 683
Abdimelec. 705

ROIS LOMBARDS.

Agilulfe. 616

Adaloald.] en même tems 629
Ariovald.] 630
Rotharis. 646
Rodoald. 651
Aribert. 661
Gondibert. 662
Grimoald. 671
Garibald.
Pertharithe. 688
Cunibert le pieux. 700
Luitpert. 8. *mois.* 701

EXARQUES DE RAVENNE.

Callinic. 602
Smaragd *pour la seconde fois.* 611
Jo. Lemigius. 616
Eleuther. 619
Isaacius. 642
Theodore.] 650
Calliopas.]
Olympe. 653
Theodore.] *pour la seconde*
Calliopas.] *fois.* 687
Jo. Platina. 702

DUCS DE SPOLETTE.

Ariulphe. 604
Teudolapius. 661
Zotho. 662
Transemon.

DUCS DE BENEVENT.

Aio. *en* 648
Audoald. *en* 649
Grimoald. 651
Romuald. 661

DOGES DE VENISE.

La suite commence à P. L. Anafeste, en 697

ROIS DE FRANCE.
PREMIERE RACE.

Clotaire II. *Fils de Chilperic I. en* 628
Dagobert I. 638
Clovis II. 656
Clotaire III. 670
Childeric II. *en Austrasie & en Neustrie.* 659
Thierri II. *deposé & rétabli.* 670
Clovis III. 695
Childebert II. 711

ROIS D'ANGLETERRE
A WESSEX.

Ceolrick. 608
Cinigisil. 653
Cenovalck. 672
Saxburge Reine.
Centuin.
Census.
Escuin.
Cedowalla.
Ina *en* 689. *jusques à* 727

ROIS D'ECOSSE.

Aldam. 606
Clenet.
Eugene III. 620
Ferchard I. 632
Donald I. 647
Ferchard II. 668
Maldouin. 688
Eugene IV. 692
Eugene V. 699
Amberchelet. 700
Eugene VI. 717

ROIS SUEVES.

Resevind, *depuis* 649. *jusques à* 672
Vamba. 680
Ervige. 687
Egiza. 700
Vitiza *detrôné par Roderic.* 710

ROIS GOTHS EN ESPAGNE.

Recarede I. 601
Liuba II. 6 0
Gondemar. 612
Sisebut. 621
Recarede II. 7. *mois en* 621
Suintilla. 631
Sisenand. 636
Chintilla. 640
Tulga. 642

RITS ET RELIGIEUX.

rende ou Montirender. 673
Fondation de l'Abbaye de Jarrou en Angleterre. 685
Les Beguines en Flandre par Ste Begghe. 690
Fondation de l'Abbaye de S Emmeran. 697

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Mahomet commence l'Alcoran. 609
Fuite de Mahomet nommée l'Egire. 622
Sergius Patr. de C. P. 629
Les Monothelites 629
Le TYPE de Constans en faveur des Monothelites. 648
Les Agionites, branche des Abstinens. 650
Ejectes Moine de Syrie. 680
Polychronias. 684
Les Pauliciens. 688
Les Baanes. 690

HUITIEME SIECLE.

PAPES.

Sergius. 701
Jean VI. 705
Jean VII. 707
Sisinnius. 708
Constantin. 715
Gregoire II. 731
Gregoire III. 741
Zacharie. 752
Etienne II. élu & non sacré n'est pas compté par la plûpart des Historiens.
Etienne II. ou III. 757
Paul I. 767
* *Theophilacte.*]
* *Constantin.*] Antipapes.
* *Philippe.*]
Etienne III. ou IV. 772
* *Constantin.*
Adrien I. 795
Leon III. 815

EMPEREURS D'ORIENT.

Absimare-Tibere. 705
Justinien II. *rétabli.* 71
Philippicus Bardanes. 713
Anastase II. 714
Theodose. 716
Leon Isaurique. 741
* *Tibere.*
Constantin Copronyme. 772
* *Artavasdus.*
* *Nicephore.*
* *Leon.*
Leon Porphyrogenete. 780
Constantin & Irene. 790
Constantin *seul.* 797
Irene *seule.* 802

CALIFES SARRASINS.

Abdimeleck. 705
Ulid, ou walid. 715
Soliman, ou Zulima. 717
Omar II. 720
Gesid, ou Izid II. 724
Hiscam, ou Isa. 743
Walid II. 744
Gesid, ou Isid III. 744
Ibraim. 744
Marvan, ou Mavian. 749
Abdalla. 754
Abujafar-Almansor. 775
Mahamed. 785
Musa ou Mosés. 786
Haron Raschid. 809

ROIS DES LOMBARDS.

Luitpert. 701
* *Reguibert.* 702
Aritbert. 712
Luitprand. 736
Hildebrand *avec* Luitprand. 74

RITS ET RELIGIEUX.

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

NEUVIE'ME SIECLE.

PAPES.

EMPEREURS D'ORIENT.

EMPEREURS D'OCCID.

Arnoul. 899
* *Gui & Lambert.*
Louis IV. 911

CALIFES SARRASINS.

Haron Raſchid. 809
Muhamed Abumaſa. 813
Abulabas Almanon. 833
Muhamed Muſtali. 842
Haron Wacie Billa. 847
Almontaſer. 862
Almatadadi Bellahi. 866
Almotazzo Bellahi. 869
Almotamedo Bellahi. 892
Mutadid Billa. 902

ROIS D'ITALIE.

Bernard *depuis* 813. *juſques en* 818
Loüis le Debonnaire.
Lothaire.
Louis II
Charles le Chauve.
Loüis le Begue.
Charles le Gros.
(Empereurs.)
Gui Duc de Spolette *depuis* 888. *juſques en* 894
Berauger *depuis* 888. *juſques en* 922
N. B. *Ces* 35. *ans furent un tems de troubles & de deſordres.*
Lambert *depuis* 894. *juſques en* 899
Loüis IV. Empereur *depuis* 900. *juſques en* 902

DUCS DE BENEVENT.

Sico *en* 818
Sicard *en* 839
Adelgeſe *en* 840
Siconolfus *en* 840
Aïo II 874
Simbatius. 891
Gui 895
Adelgeſe II. 899
Athenulfe *juſques en* 915

DOGES DE VENISE.

Ob. Antenorio *en* 804
A. Participatio *en* 809
J. Participatio. 827
J. Participatio. 829
P. Gradenigo. 836
O. Participatio. 864
J. Participatio. 881
Pierre Tribun. 887

ROIS DE FRANCE.

Charlemagne. 814
Loüis le Debonnaire. 840
Charles le Chauve. 877
Louis le Begue. 879
[Loüis. 884
[Carloman. 886
Charles le Gros. 888
Eudes. 896
Charles le ſimple. 929

ROIS D'ANGLETERRE.

Ecbert. 838
Ethelvalf. 857
Etelbald. 860
Ethelbert. 866
Ethelred. 872
Alfred le Grand. 900
Edoard l'ancien. 925

ROIS D'ECOSSE.

Achanis. 809
Congal III. 814
Dongal II. 820
Alpin. 823
Kenet II. 854
Donald V. 858
Conſtantin II. 874
Ethus I. 875
Gregoire. 893
Donald VI. 904

ROIS DE LEON ET ASTURIES.

Alphonſe le Chaſte. 842
Ramire I. 850
Ordonio. 866
Alfonſe III. ou le Grand. 910

NAVARRE.

Aznar *premier Souverain depuis* 831. *jusques en* 836
Sanche. 853
Garcias Ximenés. 857
Garcias *premier Roi*, depuis 857. jusques en 880
Fortunio. 906

COMTES DE BARCELONE *après la destruction des Alains.*

Bera *depuis* 801. *jusques en* 820
Bernand. 843
Alderan. 858
Guifroid. 872
Salomon. 880
Guifroid II. 911

DUCS DE BOHEME.

Neklan. 809
Hostivirus, ou Milchost. 856
Borzivorgius *chrêtien en* 864. 904

DUCS DE POLOGNE.

Lescus II. *depuis* 804. *jusques en* 810
Lescus III. 815
Popiel I. 830
Popiel II.
Interregne.
Piaste *en* 842. *jusques en* 861
Ziemovite. 892
Lescus IV. 913

ROIS DE SUEDE.

Biorne IV. *en* 813. *jusques en* 824
Bratemunder. 827
Siwast. 842
Heroth. 856
Charles VI. 883
Indegelde I. 891
Olaus. 900
Indegelde II. 907

ROIS DE DANNEMARCK.

Gotticus. 809
Hemmingus. 810
Siwardus.] 817
Ringo.]
Harald.] 843
Klack.]
Siwardus III. 846
Eric I. 847
Eric II. 863
Canut I. 873
Gormo II. 897
Harald. 919

RUSSIE.

Burick *Prince de Novogrod en* 861
Igor, *Fils de Burick* en 880

ECRIVAINS ECCLESIAST.

Charles-Magne. 801
Nicephore Pat. de C. P. 806
S. Theodore Studite. 806
S. Theodore Martyr. 809
Amalarius E. de Treves. 810
Jesse E. d'Amiens. 810
* *Claude Clement* E. de Turin. 821
Dungale Moine. 822
Jonas E. d'Orleans. 822
Ansegise Abbé. 823
Halitgaire Ev. de Cambrai. 823
Hilduin Abbé. 824
Agobard Arch. de Lyon. 830
Smaragde Abbé. 844
Amalarius Diac. de Metz. 844
Amolon Arch. de Lyon. 844
Haymon Moine. 844
Raban Maure. 845
Methodius Pat. de C. P. 846
Walfride Strabon Moine 846
Paschase Ratbert Abbé. 848
Ratramne, ou Bertram Abbé. 848
Jean Scot. 850
Prudence E. de Troyes. 850
Florus Diacre de Lyon. 850
Remi Arch. de Lyon. 850
Loup Abbé de Ferrieres. 840
Isidore Mercator. 850
André Arch. de Crete. 850
Vandalbert Moine. 850

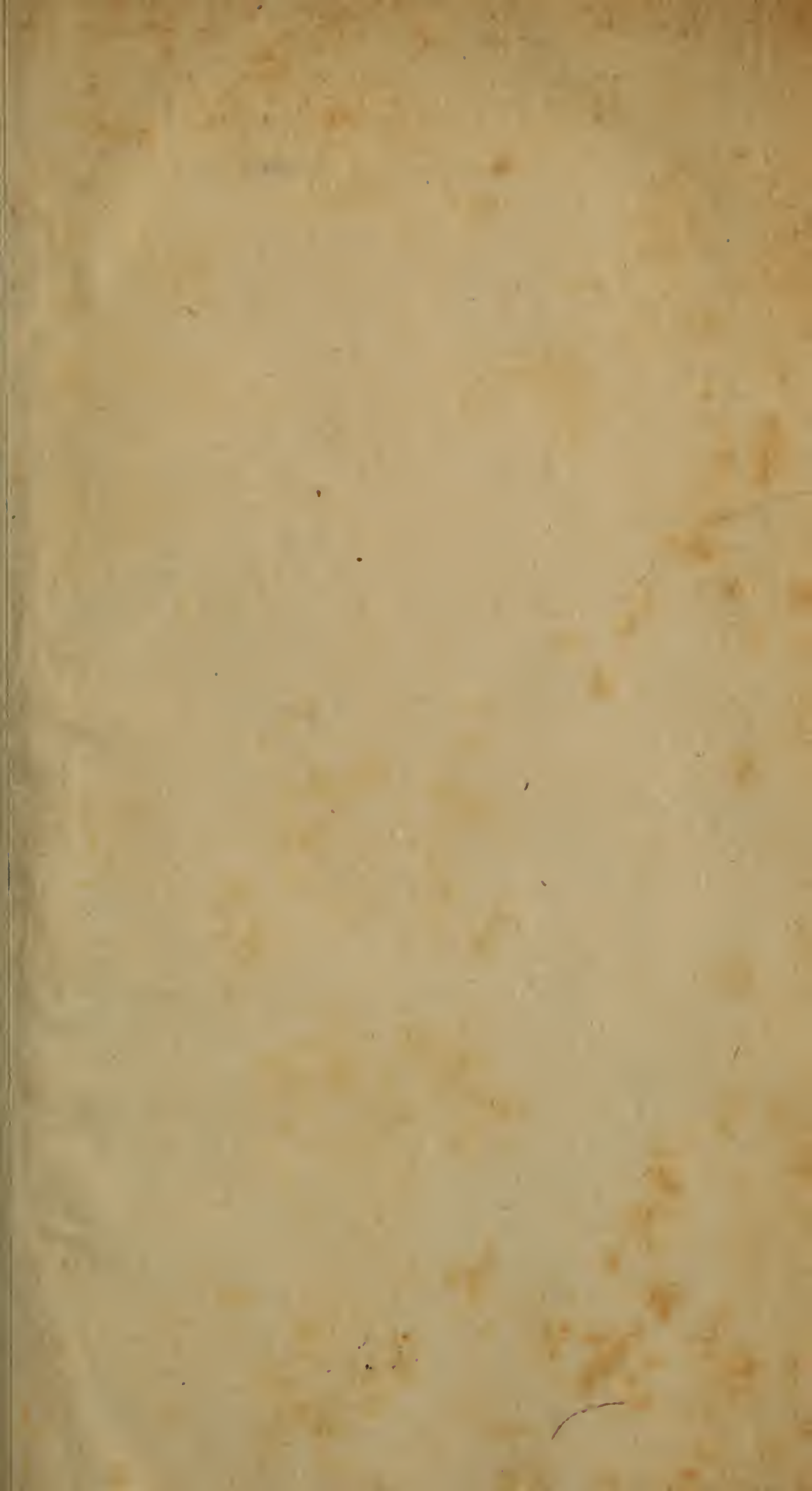
CONCILES.

RITS ET RELIGIEUX.

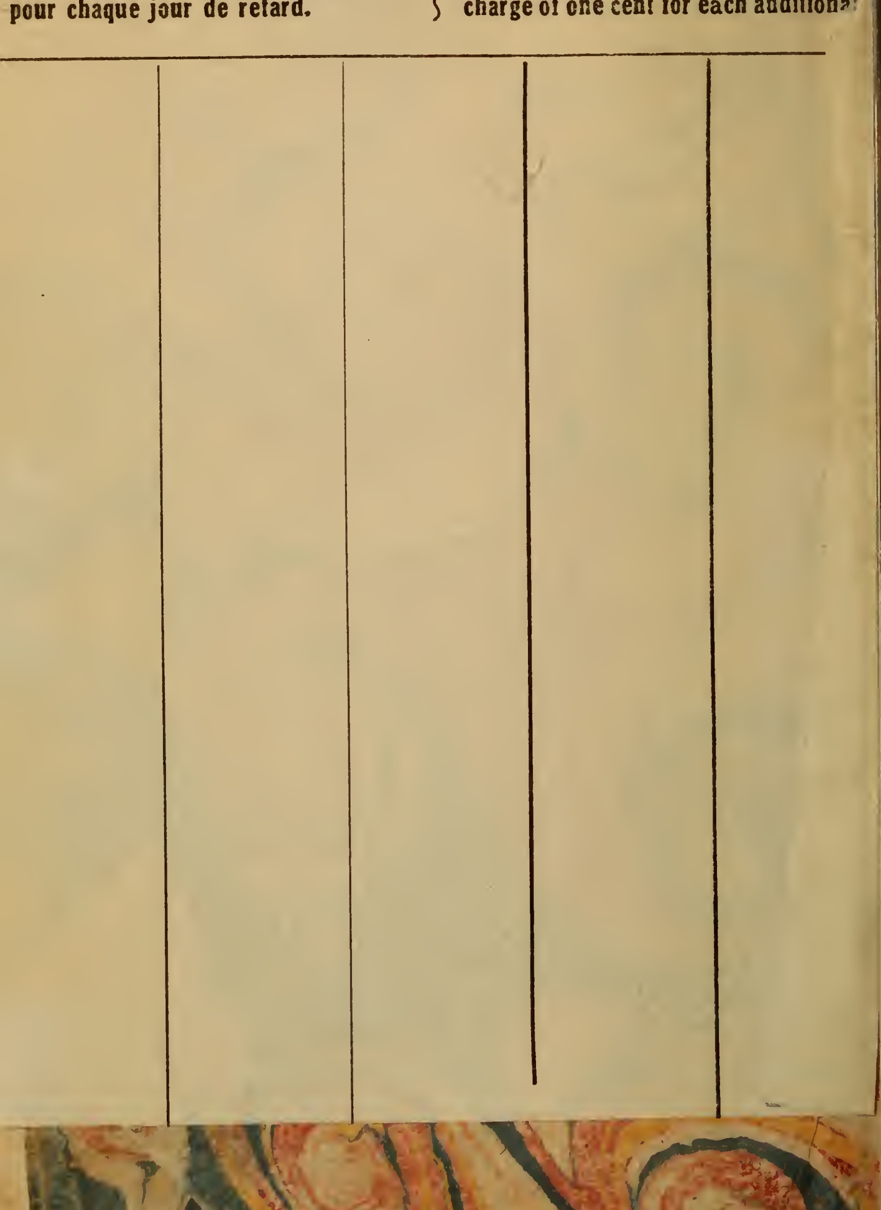
HERETIQUES & PERSECUTIONS.

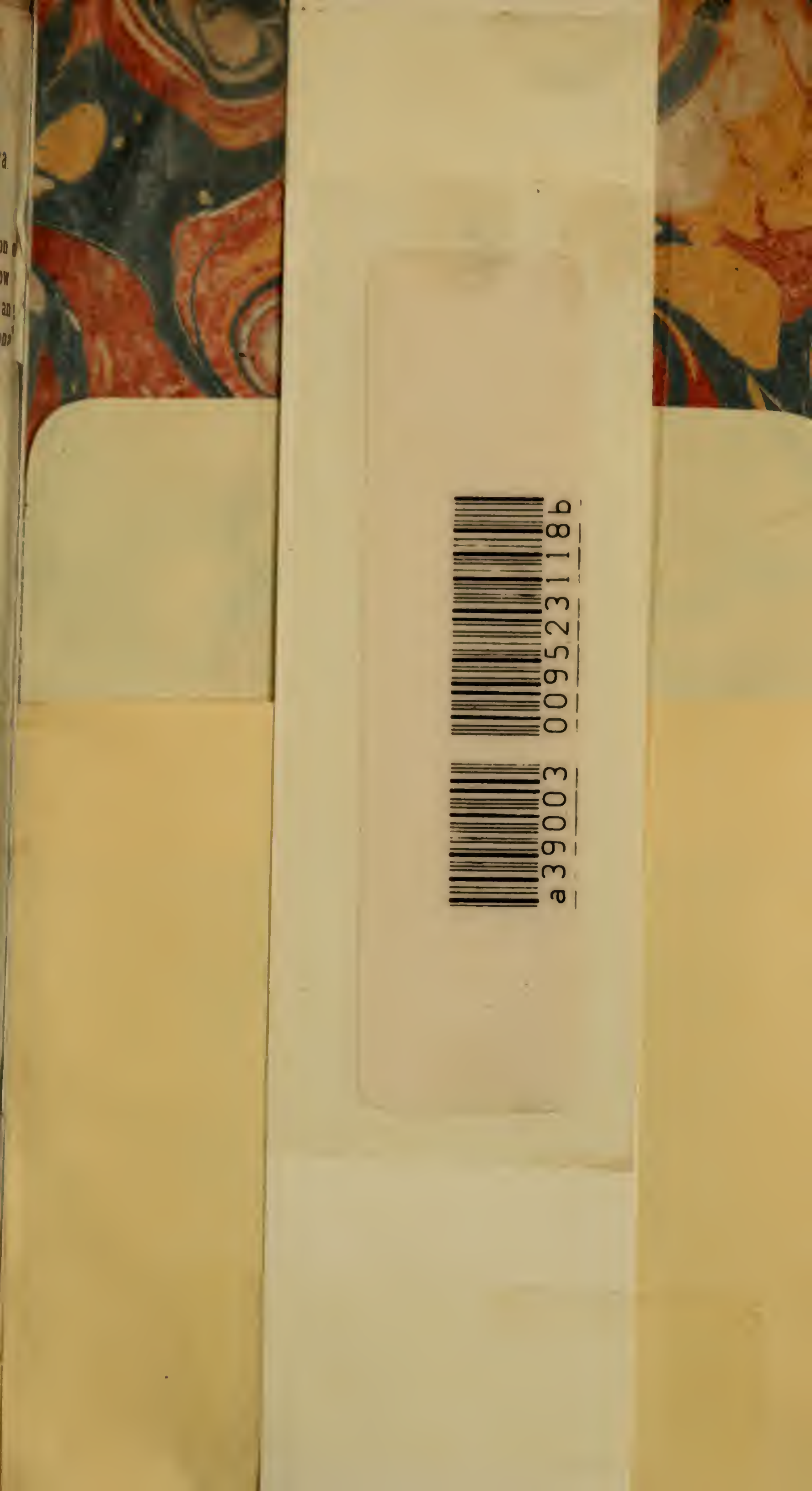
Fin de la Table du Troisiéme Volume.










a39003 009523118b

